

BULLETIN

DES

AMIS DU VIEUX HUÉ

HUITIÈME ANNÉE — 1921



HANOI

IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT

—
1921

INDEX ANALYTIQUE

Les noms d'auteurs d'articles sont en PETITES CAPITALES ; les titres de travaux sont en *Italiques*. Dans le corps de chaque article, un trait remplace le mot tête d'article. Pour faciliter les recherches, on renvoie, lorsqu'il y a lieu, à l'index des années précédentes, 1914-1919.

d'Adran (Mgr.). Voir 1919, 1920.

Ambassade. *L'— de Phan-Thanh-Giản* (1863-1864) (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ et TRẦN-XUÂN-TOẢN), pp. 147-187. Voir 1916-1920.

Ambassadeurs. Maison des —. Voir 1916.

Ames abandonnées. Voir 1915, 1916.

Amis du Vieux Hué. Comptes-rendus des réunions de l'Association des —, pp. 295 et sqq. Liste des membres de l'Association des —, pp. 317 et suivantes.

An, fils de Sãi-Vương. Voir 1920.

An-Biên-Quận-Vương. Voir 1918.

Anh, fils de Sãi-Vương. Voir 1920.

Annam. Voir 1920.

Arènes. Voir 1915, 1916.

Arsenal. Voir Thanh-Phước.

Art. Voir 1915, 1919, 1920.

Associés au culte du Thê-Miêu et du Thái-Miêu. Voir 1914

Attentat. Pont de l'—. Voir 1915.

Bắc (Nguyễn), ancêtre des Nguyễn, Voir 1920.

Bắc-Tê. Pont —. Voir 1915.

Bài, ou plaques honorifiques. Voir 1915.

Ban-Sóc. Cérémonie —. Voir 1916.

Bangkok. Voir 1919.

Báo-Quốc. Pagode — Voir 1917.

Bao-Vinh. Voir 1919.

Baisy. Voir 1917, 1920.

Barques royales et mandarinales. Voir 1916.

Barrages. Voir 1915.

Barthélemy d'Acosta. Dans : *La médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D'GAIDE), pp. 189-214

Bâton. *Les sceptres ou — de bon augure*, appelés « *Như-Ý* » (en chinois « *jou-i* ») (L SOGNY), pp. 101-108.

Bayard. Voir 1919.

BERNARD, CH, Illustration : Planche LXV.

Besson (Capitaine). Voir 1920.

Bleus de Hué. Voir 1914.

Bởi, kim —. Voir 1916.

Bôn-Giác. Le bonze —. Voir 1915.

Bouché (Lieutenant). Voir 1918.

Bougainville. Voir 1917.

BOUGIER. *La Pagode des Lê, au Thanh-Hoa*, pp. 131-146.

Bowyear. Voir Thomas.

Bras ancien du fleuve de Hué. Voir 1915.

Brevet de J.-B. Chaigneau. Voir 1915.

Bronzes du Palais. Voir 1914.

Brossard de Corbigny. Voir 1916.

Broyeur pharmaceutique. Voir 1920.

Brûle-parfum. Voir 1919, 1920.

Bruneau (Capitaine). Voir 1918.

Bureau des navires. Voir 1918.

Butte de tir. Voir **Thanh-Phước**.

Cachets. Voir 1915, 1920.

CADIÈRE, L. *Un voyage en « sinja » sur les côtes de Cochinchine au XVII^e siècle* pp. 15-29. *La Plage de Cửa Tùng : note historique*, pp. 223-237.

Notes sur le Corps du Génie annamite, pp. 283-288. Compte-rendu du Rédacteur du Bulletin, pp. 29 1-292. Allocution à M. le Résident Supérieur Pasquier, pp. 300-303.

Calendriers. Voir 1916.

Camp des Lettrés. Voir 1916.

Cần-Chánh. Palais —. Voir 1915.

Cần-Nguyễn. Palais —. Voir 1915.

Cần-Thành. Palais et Résidence —. Voir 1915.

Canal impérial. Voir 1915.

Cánh (le prince). Voir 1920.

Canh(Nguyễn-Hữ). Voir 1914.

Cannelle. Voir 1916.

Canons. Voir 1919.

Canons de la Résidence Supérieure. Voir 1916.

Canons-Génies. Voir 1914, 1915, 1917.

Caspar(Mgr.). Voir 1917.

Cao-Hoàng-Hậu Anniversaire de la naissance de la reine —. Voir 1916.

Capitale. Voir 1916.

Caractères. Voir 1 1919.

Cérémonies. Voir 1917, 1918.

Chaigneau. *Les Français au service de Gia-Long : IV Les Tombes de J. B. Chaigneau et Ph. Vannier au cimetière de Lorient* (A. SALLES), pp. 47-56. Dans : *La médecine européenne en Annam autrefois et de nos jours* (D^r GAIDE), pp. 189-214. Découverte du portrait de J. B. — et de quelques membres de sa famille, dans : *Notes sur le Corps du Génie annamite* (L. CADIÈRE), pp. 283-288. Voir 1915, 1916, 1917, 1919, 1920.

Cham. Voir 1915-1920.

Champeaux (Palasne de). Voir 1916, 1918.

Chapeau. Voir 1918.

- Chargés d'affaires à Hué. Voir 1916, 1917.
Châu (Ngô-Tùng). Voir 1914.
Chaudière de Bích-La Soi. Voir 1916.
Chauve-souris. Voir 1919.
Chiêm (Nguyễn-Khoa). Voir 1915.
Chiêu-Ứng. Pagode —. Voir 1914.
Chiêu-Nghi. La princesse —. Voir 1918.
Chính-Văn. Le bonze —. Voir 1915.
Chûte de cheval. La berge de la —. Voir 1916.
Ciel. Sacrifice au —. Voir 1916.
Cinquantenaire. Voir 1918.
Code. Voir 1918.
Col des Nuages. *Le Fortin du* — (H. COSSERAT). pp. 57-77. Voir 1920.
Collectionneur. *Carnets d'un* — (H. PEYSSONNAUX), pp. 79-100.
Commandants de la garnison de Hué. Voir 1916.
Compagnie néerlandaise des Indes. Voir 1916.
Comptes-rendus de l'Association des Amis du Vieux Hué, pp. 295 et suiv.
Concession de Hué. Voir 1916, 1918.
Concours littéraires. Voir 1915, 1916.
Công-Quán, ou Hôtel des Ambassadeurs. Voir 1915.
Công-Thượng-Vượng. Biographie. Voir 1920.
Conseil de la Famille royale. Voir **Tôn-Nhơn-Phủ**
COSSERAT, H. *Le Fortin du Col des Nuages*, pp. 57-77. *Une fresque de Vannier*, pp. 239-242. *Compte-rendu du Trésorier*, pp. 293-294.
Illustrations : Planches XLVI, XLVII, XLVIII, XLVIX, LI, LV.
COSSERAT, H. fils. Illustration : Planche LIII.
Chuẩn. (Nguyễn-Công), ancêtre des Nguyễn. Voir 1920.
Costumes de cour. Voir 1915, 1916.
Cour. Voir 1918, 1920.
Courbet (Amiral). Voir 1916.
Crochet (Soldat). Voir 1918.
Croix (Jean de la). Voir 1919.
Cửa-Tùng. *La Plage de* — : *notice descriptive* (H. Delétie) ; *notice historique* (L. CADIÈRE), pp. 215-237. Dans : *La province de Quảng-Trị* (A. LABORDE), pp. 109-130.
Cuisines royales. Voir 1915.
Cung-Quán, ou Hôtel des Ambassadeurs. Voir 1915.
Cương (S. E. Trương-Như). Voir 1919.
Cureurs d'oreilles. Voir 1916.
Da-đô-bì. Voir 1920.
Đại-Cung-Môn, ou Porte Dorée. Voir 1919.
Đại-Giác. Temple —. Voir 1916.
Đại-Hùng. Temple —. Voir 1915.
Đại-Triều-Nghi. Cérémonie —. Voir 1917.
Đăm (Tông-Phúc). Voir 1914.
Đản. Le prince —, ou **Tứ**. Voir 1918.

Đán (S. E. Trương-Quan). Voir 1915.

Đán (Nguyễn-Khắc). Voir 1919. Portrait ; Planches LXXX, LXXXI.

Danh (Nguyễn-Khoa). Voir 1916.

Đặng (Nguyễn-Khoa). Voir 1916.

Đạo. Sacrifice au drapeau —. Voir 1915

Dật (Nguyễn-Cửu). Voir 1914.

Dật (Nguyễn-Hữu). Voir 1914.

Đầu-Hổ. Jeu du —. Voir 1917.

Dayot (Félix). Voir 1917.

Dayot (Jean-Marie). Découverte du portrait des frères — par M. A. SALLES, dans *Notes sur le corps du Génie annamite*, (L. CADIÈRE). pp. 283-288. Voir 1917, 1920.

DELÉTIE, H. *La Plage de Cù-Là-Tùng* : Notice descriptive. pp. 215-237.

Dentelles. Voir 1919.

Desperles. Voir 1917.

Despiau. Voir : *La Médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D'GAIDE). pp. 189-214, Voir 1917.

Diễn, fils de Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920.

Diễn (Tôn-Thắt). Voir 1914.

Diệu-Đề. Pagode —. Voir 1916.

Dinh-Cát. Voir 1915.

Dinh-Nhiên. Le bonze —. Voir 1915.

Dinh-Trại. Voir 1920.

Distinctions honorifiques annamites. Voir 1915.

Đoan-Duong. La fête —. Voir 1916.

Đôn, fils de Sãi-Vương. Biographie. Voir 1920.

Đờn-nguyệt. Voir 1919.

Đờn-tranh. Voir 1919.

Đồng (Tôn-Thắt). Voir 1914.

Đồng-Chí. La fête —. Voir 1916.

Đồng Hương. Cérémonie —. Voir 1916.

Đồng-Khánh. Voir 1920.

Đồng-Thành Thủy-Quan. Pont —. Voir 1914.

Đồng-Xuân. La princesse —. Voir 1916.

Dragon. Voir 1915, 1919.

Drapeau Đạo. Voir 1915.

Drouin (Capitaine). Voir 1918.

Dủ (Nguyễn-Hoàng), ancêtre des Nguyễn Voir 1920.

Đu-Cửu. Palais —. Voir 1916.

Du-Xuân. Voir 1915, 1919.

Du-Ấm-Từ. Temple —. Voir 1918.

Dục (Nguyễn-Khoa). Voir 1915.

Đức (Nguyễn-Hoàng). Voir 1914.

Đức Chaigneau. Voir 1920.

Dục-Đức. Anniversaire de la mort de —. Voir 1914, 1915.

Duff. Voir : *La médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D'GAIDE). pp. 189-214.

- Duffour (Sergent-major). Voir 1918.
Dương, fils de Nguyên-Hoàng. Biographie. Voir 1920.
Dutreuil de Rhins. Voir 1919.
Duy-Tân. Voir 1916.
Ecole **Đổng-Khánh** Voir 1917.
Ecole des **Hậu-Bồ**. Voir 1916.
Ecran du Roi. Voir 1915.
Edifices de Hué. Voir 1915.
Edits (Pavillon des). Voir 1915, 1920
Elégante. Journée d'une — à Hué. Voir 1916.
Eléphant. Pagode de l'— qui barrit. Voir 1914, 1919.
Encrier. Voir 1917.
Enfants. Les — de Forçant. Voir 1918.
Epaulette. Voir 1919.
Ephémérides annamites. Voir 1915, 1916, 1917.
Esplanade des Sacrifices. Voir 1914, 1915.
Esthétique. Voir 1919.
Européens. Les — qui ont vu le vieux Hué. Voir 1915, 1916, 1917, 1919, 1920.
Eunuque. Voir 1918.
Evènements de 1885. Voir 1920.
Examens. Voir 1915, 1916, 1917.
Faifo. Voir 1919, 1920.
Famille royale, **Tôn-Nhơn-Phủ**. Voir 1918.
Fêtes à Hué. Voir 1915, 1916, 1917.
Feuilles. Voir 1919.
Fleurs. Voir 1919
Fleuve des parfums, ou Fleuve de Hué. Voir 1916
de Forçant. Voir 1917, 1918, 1919, 1920.
Fort (Français). Voir 1919.
Forts et batteries du fleuve de Hué. Voir 1914.
Fortin, *Le - du Col des Nuages* (H. COSSERAT), pp. 57-77.
Français au service de Gia-Long. Les — : IV. *Les Tombes de J. B. Chaigneau et Ph. Vannier au cimetière de Lorient* (A. SALLES), pp. 47-56. Les - : V. *Une fresque de Vannier* (H. COSSERAT), pp. 239-242. *Notes sur le Corps du Génie annamite* (L. CADIÈRE). pp. 283-288. Voir 1917, 1918, 1919, 1920.
Fresque. *Une - de Vannier* (H. COSSERAT), pp. 239-242.
Fruits. Voir 1919.
GAIDE, D'. *La médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours*. pp. 189-214. Discours à M. le Résident Supérieur Pasquier, pp. 299-300. Rapport du Président, pp. 289-290. Allocution à M. le Maréchal Joffre, pp. 311-313.
Généalogies des Nguyễn avant Gia-Long. Voir 1920.
Génie. *Notes sur le Corps du — annamite* (L. CADIÈRE), pp. 283-288.
Géométriques (Motifs ornementaux). Voir 1919.
Gia-Dủ (le roi). Biographie, Voir 1920. Voir 1916.

- Gia-Dù (la reine). Biographie, Voir 1920. Voir 1916.
- Gia-Long. *Les Français au service de —: IV Les Tombes de J. B. Chaigneau et Ph. Vannier au cimetière de Lorient* (A. SALLES). pp 47-56.
V. *Une fresque de Vannier* (H. COSSERAT). pp. 239-242. voir 1917, 1918, 1920.
- Gia-Thượng — Tôn-Thụy. Cérémonie —. Voir 1917.
- Giác-Hoàng. Pagode —. Voir 1917.
- Giam-Biểu. Voir 1916.
- Giản (Phan-Thanh). *L'Ambassade de— (1863-1864)* (NGUYỄN-ĐÌNH-HÒE et TRẦN-XUÂN-TOẢN), pp. 147-187 ; 243-281. Portrait de —, Planches LXXIII, LXXIV. Voir 1915, 1918, 1919.
- Giao-Chỉ, 1919.
- Gibson. Voir 1920
- Girard de l'Isle-Sellé. Voir 1917, 1920.
- Grades. Voir 1920
- Gradudés. Costume des —. Voir 1916.
- GRAS, E. *Au Théâtre chinois*, pp. 32-45. Illustrations : Planches XX XI II, XXXIV, XXXV, XXXVI, LVI, LVII. Figures 1 à 14.
- Gravures. Voir 1920.
- Grenier. Voir 1919.
- Guerrier (Colonel). Voir 1917.
- Guiart. Dans : *La médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D' GAIDE), pp. 189-214.
- Guillon. Voir 1917, 1920.
- Guilloux Voir 1917, 1920.
- Hà, fils de Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920.
- Hạ-Hương. Cérémonie —. Voir 1916.
- Hạ-Nguyên. Fête —. Voir 1917.
- Hà-Trung. Statue bouddhique de —. Voir 1914.
- Hải, fils de Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920.
- Hải-Đông Quận-Vương. Voir 1918.
- Hàm-Long. Pagode —. Voir 1917.
- Hàm-Tê Pont —. Voir 1915.
- Hàm-Nghi. Voir 1917.
- Hán, fils de Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920.
- Hanh (Đào-Thái). Voir 1916.
- Hao (Nguyễn-Khoa). Voir 1917.
- Hao (Tôn-Thắt). Voir 1914.
- Hạ-Hương. Cérémonie —. Voir 1916.
- Harmand. Voir 1916.
- Hậu-bổ. Ecole des —. 1915.
- Hector. Voir 1916
- Hi-Tôn (le roi). Biographie, Voir 1920
- Hi-Tôn (la reine) Biographie. Voir 1920.
- Hiền-Vương. Voir 1915.
- Hiệp, fils de Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920.

- Hiệp (Tồn-Thất). Voir 1914, 1915.
Hiếu-Chiều (le roi). Biographie. Voir 1920.
Hiếu-Chiều (la reine). Biographie. Voir 1920. Voir 1916.
Hiếu-Khương. La reine —. Voir 1916.
Hiếu-Khương. Le prince —. Voir 1916.
Hiếu-Ninh. La reine —. Voir 1916.
Hiếu-Triết. La reine —. Voir 1916.
Hiếu-Văn (le roi). Biographie. Voir 1920.
Hiếu-Văn (la reine). Biographie. Voir 1920. Voir 1916.
Hiếu-Võ (la reine —). Voir 1916.
HOÈ (NGUYỄN-ĐÌNH). *L'Ambassade de Phan-Thanh-Gian (1866-1864)*.
(en collaboration avec TRẦN-XUÂN-TOÁN), pp. 147-187 ; 243-281.
Hội (Tồn-Thất). Voir 1914.
Hồi (Trần-Tiến). Voir 1919.
Hollandaise. Voir 1917.
Hòn-Chén. Pagode —. Voir 1915.
Hôtel des Ambassadeurs. Voir 1915.
Hué. Voir 1916, 1917, 1918, 1919, 1920.
Huệ. La reine —. Voir 1916.
Huệ-Nam-Điện. Pagode —. Voir 1915.
Huệ-Vương. Voir 1916.
Hưng-Tổ Hiếu-Khương. Voir 1916.
Hương-Nguyên. Belvédère —. Voir 1915.
Hựu-(Đỗ-Văn). Voir 1914.
Intronisation. Voir 1917.
Investiture. Voir 1916, 1917.
Irlandais. Voir 1920.
Japonais. Voir 1919.
Januario. Voir 1920.
Jean de la Croix. Voir 1919.
Joang (Jean). Voir 1917.
Joaô da Crus. Voir Jean de la Croix.
de Kergaradec. Voir 1916.
KHAI (HỒ-ĐẮC). Illustration : Planche LXXXIII.
Khái-Định. Voir 1916, 1917, 1918.
Khám-Đường. Prison —. Voir 1915.
Khánh. Kim —. Voir 1915.
Khánh-Ninh Pont —. Voir 1915.
Khê, fils de Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920. Voir 1914.
Khôi (Nguyễn-Đình). Voir 1915.
Kỳ, fils de Sãi-Vương. Biographies Voir 1920.
Kỷ (Nguyễn-Ư). Voir 1914.
Kỷ-ThạchPhu-Nhơn. Déesse —. Voir 1915.
Kiến (Nguyễn-Khoa). Voir 1915.
KIÊN. Illustration : Planche LXVII.
Kiền-Phúc. Voir 1916.

Kim-bôi. Voir 1915.

Kim-Khánh. Voir 1915.

Kim-Tiến. Voir 1915.

Kinh. Le prince —. Voir 1918.

Koffler. Dans : *La médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D^r GAIDE), pp. 189-214.

LABORDE, A. *La Province de Quảng-Trị*, pp. 109-130.

La-Chữ. Le Khánh de —. Voir 1915.

Laïs, lạy. Les grands —. Voir 1915.

Lang (Nguyễn-Văn), ancêtre des Nguyễn. Voir 1920.

Langlois. Dans : *La médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D^r GAIDE), pp. 189-214.

Launay Voir 1917.

Le Brun. Voir 1917, 1920.

Le marchand de Trigon. Voir 1918.

Lê. *La Pagode des — à Thanh-Hóa* (M. BOUGIER), pp. 131-146.

Lê-Thiên-Anh. Princesse —. Voir 1916.

Lê-Thánh-Tổ Biographie, dans : *La Pagode des Lê, à Thanh-Hóa* (M. BOUGIER), pp. 131-146.

Légation de Hué Voir 1916.

Lemaire. Voir 1916.

Lên-Đồng. Cérémonie —. Voir 1919.

Lettre. Temple des —. Voir 1916.

Ly-Thiên. Cuisine —. Voir 1915.

Licorne. Voir 1919.

Liêu-Hoa. Le bonze —. Voir 1915.

Liêu-Chân. Le bonze —. Voir 1915.

Liêu-Đạt. Le bonze —. Voir 1915.

Liêu-Hạnh. La déesse —, Voir 1914.

Liêu-Kiên. Le bonze —. Voir 1915.

Liêu-Triết. Le bonze —. Voir 1915.

Lieux de culte. Voir 1914,

Lion. Voir 1919.

Livres d'or et d'argent. Voir 1917.

Loan (Trương-Phúc). Voir 1918.

Lộc, fils de Sãi-Vương, Biographie. Voir 1920.

Long-Châu. Pagode —. Voir 1914,

Long-Thành. Princesse —. Voir 1915.

Long-Thọ. Poteries du —. Voir 1917.

Long-Thủ (pagode). Voir 1920.

Loureiro. Dans : *La médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D^r GAIDE), pp. 189-214.

Lương-Khê thi thảo, ouvrage de Phan-Thanh-Giản. Voir 1915.

Lưu (Nguyễn-Văn), ancêtre des Nguyễn. Voir 1920.

Maison. Voir 1919.

Malespine. Voir 1917.

- Mẫn(Tôn-Thật). Voir 1914.
 Mẫn(Nguyễn-Văn). Voir 1914.
 Mandarins. Costume de cour des —. Voir 1916.
 Man-hoè. Voir 1920.
 Manoë, Manoé, Ma-nô-ê. Voir 1917, 1920.
 Mạt-Hoàng Le bonze —. Voir 1915.
 Maurillon. Dans : *La médecine européenne en Annam autrefois et de nos jours* (D' GAIDE), pp. 189-214.
 Médaille. Voir 1920.
 Meubles. Voir 1919.
 Minh (Nguyễn-Khoa). Voir 1915.
 Minh-Hương. Voir 1919.
 Minh-Mạng. Voir 1914, 1915, 1916, 1917, 1920.
 Minh-Viên. Château —. Voir 1915.
 Minh-Vương. Voir 1915, 1918.
 Monogramme de la Compagnie néerlandaise des Indes. Voir 1916.
 Musique. Voir 1919.
 Nam-Giao. Voir 1914, 1915.
 Nettoyage des sceaux. Voir 1915, 1916.
 Nghi (Mai-Đức). Voir 1914.
 Nghi-Thiên-Chương. La reine —. Voir 1916.
 Nghi-Xuân. Voir Tề-Xuân.
 Ngọ-Môn. La porte —. Voir 1914.
 Ngọc-Bửu, fille de Nguyễn-Kim. Biographie Voir 1920.
 Ngọc-Đĩnh, fille de Sãi-Vương. Biographie. Voir 1920.
 Ngọc-Khoa, fille de Sãi-Vương. Biographie. Voir 1920.
 Ngọc-Liên, fille de Sãi-Vương. Biographie. Voir 1920.
 Ngọc-Tiên, fille de Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920.
 Ngọc-Tú, fille de Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920.
 Ngọc-Tú (la princesse). Voir 1915.
 Ngọc-Vạn, fille de Sãi-Vương. Biographie. Voir 1920.
 Ngụy (Võ-Dì). Voir 1914.
 Nguyễn-Cát. Le bonze —. Voir 1915.
 Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920.
 Nguyễn-Hữu-Độ. Voir 1920.
 Nguyễn-Khoa. La famille —. Voir 1915.
 Nguyễn-Kim. Biographie. Voir 1920. Voir 1916.
 Nguyễn-Phước-Lan (Công-Thương-Vương). Biographie. Voir 1920.
 Nguyễn-Phước-Nguyên (Sãi-Vương). Biographie. Voir 1920.
 Nguyệt-Anh. Le portique —. Voir 1915.
 Nhon. La reine —. Voir 1918.
 Nhon(Nguyễn-Văn). Voir 1914.
 Như-Hân. Le bonze — Voir 1915.
 Như-ý. *Les Sceptres ou bâton de bon augure, appelés «—» (en chinois «jou-i»* (L. SOGNY), pp. 101-108.
 Nhứt-Tĩnh. Le portique —. Voir 1914.

Niêm (Tồn-Thất). Voir 1915,
Ninh-Vương. Voir 1916.
Nón (chapeau). Voir 1918.
Nuage. *Le Fortin du Col des* — (H. COSSERAT), pp. 57-77.
Numismatique. Voir 1920.
Objets inanimés. Voir 1919.
Officier. Voir 1919.
Olivier de Puymanel. Voir 1917, 1920.
Ornamental. Motifs géométriques. Voir 1919.
Ossuaires du Nam-Giao. Voir 1915.
Pagode. *La — des Lê, à Thanh-Hóa* (M. BOUGIER), pp. 131-146. Voir 1914.
1915, 1916, 1917, 1918, 1920.
Palais *Les Vasques en bronze du* — (L. SOGNY), pp. 1- 13. Voir 1914
Palasne de Champeaux. Voir Champeaux.
Paravent. Voir 1917.
Parents. Voir 1918.
Passeport. Voir 1917.
Patenôtre. Voir 1916.
Pavillon des Edits Voir 1915, 1920.
Paysage. Voir 1919.
Pellerin (Mgr.). Voir 1916.
Pellicot (Lieutenant). Voir 1918.
Pernot (Lieutenant-Colonel). Voir 1918.
PEYSSONNAUX, H. *Carnets d'un Collectionneur*, pp. 79-100.
Phát (Trần-Đĩnh). Voir 1915.
Phật-Thức. Cérémonie — . Voir 1915, 1916.
Phénix. Voir 1919.
Philastre. Voir 1916.
Phổ-Lỗ. Voir 1919.
Phủ-Cam. Canal de —. Voir 1916
Phu-Văn-Lâu, ou Pavillon des Edits, Voir 1915.
Phủ-Tú. Les tombes d'Européens de —. Voir 1915 , 1918.
Phủ Thừa-Thiên. Voir 1915.
Phước-Duyên. Tour —, ou de Confucius. Voir 1915.
Phước-Quả. Les tombeaux de —. Voir 1915.
Pins du Nam-Giao. Voir 1914 (: Nam-Giao). Voir 1916.
Plaques. Voir 1920.
Poisson. Voir 1919.
Pont japonais de Faifo. Voir 1919, 1920.
Pont couvert de **Thanh-Thủy**. Voir 1917.
Porte Dorée. Voir 1914.
Pot. Voir 1919.
Poterie. Voir 1917, 1919.
Préhistoire. Voir 1915.
Prison de Hué. Voir 1915.
Proclamation. Voir 1918.

Promulgation des codes. Voir 1917.

Protectorat. Voir 1917.

Prudhomme (Général). Voir 1916

Quang-Đức. Le bonze —. Voir 1915.

Quang-Tri. *La Province de* — (A. LABORDE), pp. 109-130.

Qui-Nam. Voir 1914.

Quynh, fils de Công-Thượng-Vương. Voir 1920.

Quốc-An. Pagode — Voir 1915.

Quốc-Học. Voir 1916.

Quốc-Tử-Giám. Voir 1917.

Rameaux, Voir 1919.

Rapport — des membres du Bureau sortant sur l'année 1920: — du Président (D^r GAIDE), pp. 289-290 — du Rédacteur du Bulletin (L. CADIÈRE) pp. 291-292. — du Trésorier (H. COSSERAT), pp. 293-294

Reesloot. Voir 1917.

Reine-Mère. Voir 1918.

Renon. Voir 1917.

Représentants de la France à Hué. Voir 1915.

Résidence Supérieure. Voir 1916, 1918.

Réidence des Gouverneurs du Thừa-Thiên. Voir 1915.

Résidents Généraux et Supérieurs de Hué. Voir 1916.

Rheinart des Essarts. Voir 1915, 1916, 1917.

de Rhodes (le P. Alexandra). Voir 1915, 1919.

Riz. Voir 1919.

Roeper. Voir 1917.

Rollet de l'Isle. Voir 1916.

Route mandarine. Voir 1920.

Rues de la Concession. Voir 1918.

Russier, H. Voir 1918.

SA (TÒN-THÀT). Illustrations : Couvertures n^o1, n^o4. Planches LII, LIV, Sachets à bétel. Voir 1916.

Sacrifice. — au Nam-Giao. Voir 1915. — au drapeau Đạo. Voir 1915. Esplanade des —. Voir 1915.

Sãi-Vương. Biographie. Voir 1920.

SALLES, A. *Les Français au service de Gia-Long : IV. Les Tombes de J. B. Chaigneau et Ph. Vannier au cimetière de Lorient*, pp. 47-56. Découverte des portraits de Chaigneau, Vannier, Dayot et de personnes de leurs familles, dans : *Notes sur le Corps du Génie annamite* (CADIÈRE), pp. 283-288. Illustrations : Planches XXXIX, XL, XLI, XLII, XLIII, XLIV, XLV, LXXIII, LXXIV, LXXVIII, LXXIX, LXXX, LXXXI, LXXXII.

Sanna. Dans : *La médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D^r GAIDE), pp. 189-214 Voir 1919.

Sapèque d'or et d'argent Voir 1915.

Sceaux. Voir 1920. Nettoyage des —. Voir **Phật-Thức**.

Sceptres Les — ou bâtons de bon augure, appelés « *như-ý* » (en Chinois « *jou-i* ») (L. SOGNY). pp. 101-108.]

Sculptures chames. Voir 1917.

Siebert(le P.) Dans : *La médecine européenne en Annam autrefois et de nos jours* (Dr GAIDE), pp. 189-214.

Sinja. *Un voyage en « — » sur les côtes de Cochinchine au XVII^e siècle* (L. CADIÈRE), pp. 15-29.

Slamensky (le P.) Dans : *La médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D^rGAIDE), pp. 189-214.

SOGNY, L. *Les Vasques en bronze du Palais*, pp. 1- 13. *Les Sceptres ou bâtons de bon augure, appelés « như-ý » (en chinois « jou-i »)* pp. 101-108.

Sorcière. Pagode de la —. Voir 1915.

Statues chames. Voir 1914, 1915.

Statuette bouddhique du **Tân-Thơ-Viện**. Voir 1916.

Statuts de l'Association des Amis du Vieux Hué. Voir 1914.

Stèle. Voir 1917, 1918, 1920.

Stores. Voir 1919.

Sứ-Quán. Voir Ambassadeurs (maison des), 1915, 1916.

Tambours. Voir 1920.

Tân(Nguyễn-Hữu) Voir 1914.

Tân-Sở. Voir 1914.

Tân-Tôn. Cérémonie —. Voir 1916.

Tân-Xuân. Voir 1915, 1916, 1919.

Tánh(Võ-Tôn). Voir 1914.

Tardivet. Voir 1917.

Tây-Sơn. Voir 1914, 1920.

Tây-Thành-Thủy-Quan. Pont —. Voir 1916.

Tê-Sanh. Cuisine —. Voir 1914.

Tê-Vương. Biographie. Voir 1920. Voir 1916.

Tê-Xuân. Voir 1919.

Temple. Voir 1918. — des Lettres. Voir 1916.

Tết Fêtes du —. Voir 1916.

Thái-Dương Phu-Nhơn. Déesse — Voir 1914.

Thái-Hoà. Palais —. Voir 1914.

Thái-Miêu Temple —. Voir 1914.

Thái-Tổ (le roi). Biographie. Voir 1920.

Thái-Tổ (la reine) Biographie. Voir 1920.

Thân-Huân. Temple —. Voir 1918.

Thân(Nguyễn). Voir 1915.

Thần-Tôn (le roi). Biographie. Voir 1920.

Thần-Tôn (la reine) Biographie. Voir 1920.

Thăng-Phu. Cérémonie —. Voir 1917.

Thăng-Phụ. Cérémonie —. Voir 1916

Thành, fils de **Nguyễn-Hoàng**. Biographie. Voir 1920.

Thành-Cầu. Pont —. Voir 1915.

Thanh-Hóa. *La Pagode des Lê, au —* (M. BOUGIER), pp. 131-146. Tombeaux et temples impériaux du —, Voir 1918.

- Thanh-Long. Pont —. Voir 1915.
Thanh-Minh. Fête —. Voir 1915.
Thanh-Phước. Arsenal et butte de tir de —. Voir 1915.
Thanh-Thủy. Le pont couvert de —. Voir 1917.
Thanh-Trung, Sculptures chames de —. Voir 1915.
Thế. Le prince —. Voir 1918.
Thê-Miêu. Temple —. Voir 1914.
Théâtre. Au — Chinois (E. GRAS), pp. 32-45. Voir 1916
Thi-Đình. Examens —. Voir 1916.
Thi-Hội. Examens —. Voir 1916.
Thi-Hương, Examens —. Voir 1915, 1916.
Thi-Sanh-Hạch. Examens —. Voir 1917.
Thiên-Y-A-Na. Déesse —. Voir 1914, 1915.
Thiên-Mẫu, ou Thiên-Mộ. Pagode —. Voir 1915.
Thiên-Thọ, ou Báo-Quốc. Pagode —. Voir 1917.
Thiệt-Thành. Le bonze —. Voir 1915.
Thiệu, fils de Sãi-Vương. Biographie Voir 1920.
Thiệu-Trị. Voir 1915, 1916, 1917, 1918.
Thiếu(Tạ-Nguyên). Le bonze —, Voir 1915.
Thơ (le Père). Voir 1920.
Thọ-Xuân. Le brûle-parfum de —. Voir 1919.
Thomas Bowyear. Voir 1920.
Thông-Hoa Quận-Vương. Voir 1918.
Thứ(Phạm-Phú). Voir 1919.
Thu-Hưởng. Cérémonie —. Voir 1919.
Thừa-Phủ. Voir 1915.
Thuận-An. Voir 1914, 1915, 1919, 1920.
Thuận-An-Công. Voir 1918.
Thuận-Hóa. Voir 1916.
Thủy-Quan. Voir 1915,
Thuyền(Nguyễn-Khoa). Voir 1915.
Thuyền-nghiễn. Voir 1920.
Thương-Bạc. Voir 1917.
Thượng-Nguyên. Voir 1917.
Thường-Tân. Voir 1919.
Thường-Thành. Jardin —. Voir 1915.
Thượng-Thiên. Cuisine — Voir 1915.
Tịch-Điện, ou Rizières sacrées. Voir 1919.
Tiền-Vương. Biographie. Voir 1920, Voir 1916.
Tiền-Nộn. Le grenier royal de . Voir 1919.
Tiền-Nông. Tertre —. Voir 1916.
Tiếp(Châu-Văn), Voir 1914.
Tillier, Jean. Tombe de —. Voir 1919.
Tĩnh (le roi Triệu-Tổ). Voir Nguyễn-Kim.
Tĩnh (la reine Triệu-Tổ), Voir Triệu-Tổ (la reine).
Tĩnh-Tê. Pont —. Voir 1919.

Tirailleurs indochinois, Voir 1916.

Titres. Voir 1920.

Titres nobiliaires. Voir 1918.

TOẢN (TRẦN-XUÂN). *L'Ambassade de Phan-Thanh-Giản (1863-1864)* (en collaboration avec NGUYỄN-ĐÌNH-HÒE), pp. 147- 187 ; 243-281.

Tombe. Voir 1919, 1920.

Tombeau 1918. — d'Européens à Hué. Voir 1916, 1917. — de Mgr. d'Adran.

Voir 1919. — de Minh-Mạng. Voir 1920

Tồn-Thái, ancêtre des Nguyễn. Voir 1920.

Tồn-Thụy. Cérémonie Gia-Thượng —. Voir 1916, 1917.

Tồn-Nhơn-Phủ. Voir 1918.

Tortue. Voir 1919.

Tour de Confucius. Voir 1915.

Tourane. Voir 1917, 1920.

Trác (Nguyễn), ancêtre des Nguyễn. Voir 1910.

Trạch, fils de Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920.

Traité. Voir 1918, 1920.

Trần-Phủ. Prison —. Voir 1914.

Tri-Hải. Le bonze —. Voir 1915.

Triệu-Tổ (le roi). Voir Nguyễn-Kim

Triệu-Tổ (la reine). Biographie. Voir 1920.

Triều-Sơn-Đông Voir 1919.

Trinh (Nguyễn-Cư). Voir 1914.

Tricou. Voir 1916.

Trung (Nguyễn-Đức), ancêtre des Nguyễn. Voir 1920.

Trung, fils de Sãi-Vương. Biographie. Voir 1920.

Trùng-Cửu. Fête —. Voir 1916.

Trung-Dương. Fête —. Voir 1915, 1916.

Trung-Nguyên. Fête —. Voir 1915.

Trùng-Quốc-Công, ancêtre des Nguyễn. Voir 1920.

Trung-Thu. Fête —. Voir 1915, 1916.

Trương (Nguyễn-Văn). Voir 1914.

Trường-Ninh. Palais —. Voir 1914

Trương-Phúc. La famille des —. Voir 1920.

Từ (Nguyễn-Duy). Voir 1914.

Tứ, fils de Sãi-Vương. Biographie. Voir 1920.

Tứ. Le prince —. Voir 1918.

Tự-Đức Voir 1916, 1917, 1918, 1920.

Từ-Hoà. Le bonze —. Voir 1915.

Từ-Hiếu. Le bonze —. Voir 1915.

Từ-Minh. Le bonze —. Voir 1916.

Từ-Minh. La reine —. Voir 1916.

TÙNG (LÊ-VĂN). Illustrations : Couvertures N° 1, 2, 3. Planches I-III, VI-XXXII, L, LXIX, Figures 28-42.

Tương-Dương Quận-Vương. Voir 1918.

Tương-Loan. Porte —. Voir 1916.

U-Hồn. Voir 1916.

Uông (le prince), fils de Nguyễn-Kim. Biographie, Voir 1920.

Urnes dynastiques. Voir 1914, 1915.

Vachet (Bénigne). Dans : *La médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D' GAIDE), pp. 189-214. Dans : *Un voyage en « sinja » sur les côtes de la Cochinchine au XVII^e siècle* (L. CADIÈRE), pp. 15-29.

Văn-Miêu. Temple—. Voir 1916, 1917.

Văn-Thánh. Voir 1916.

Van-Tho. La fête —. Voir 1916.

Vannier. *Les Français au service de Gia-Long : IV. Les Tombes de J. B. Chaigneau et Ph. —au Cimetière de Lorient* (A. SALLES), pp. 47-56. *Une fresque de—* (H. COSSERAT), pp. 239-242. Découverte des portraits de —et des membres de sa famille, par M. A SALLES, dans : *Notes sur le Corps du Génie annamite* (L. CADIÈRE), pp. 283-288. Voir 1915, 1916, 1917, 1919, 1920.

Vasques. *Les — en bronze du Palais* (L. SOGNY), pp. 1-13.

Vif (le Soldat), Voir 1919

Ville. Voir 1919.

Vinh, fils de Sãi-Vương. Biographie, Voir 1920.

Vinh, fils de Sãi-Vương. Biographie, Voir 1920.

Vinh-Lợi. Le pont —. Voir 1915.

Võ, fils de Công-Thượng-Vương. Voir 1920

Võ-Vương, Voir 1915, 1916, 1918.

Voi-Ré. La pagode —. Voir 1914.

Volontaires indigènes, Voir 1917.

Xuân-Hoà. Sculptures chames de —. Voir 1917.

Xuyên (Nguyễn-Dức). Voir 1914.

Xuông-Dồng. Voir 1919.

Y-Xương. La princesse —. Voir 1916.



TABLE DES ILLUSTRATIONS

Couverture du Bulletin.

- N° 1. Janvier-Mars 1921. Table annamite, sculptée et laquée (*Aquarelle de M. LÊ-VĂN-TÙNG, d'après un dessin de M. TÔN-THẬT SA*).
- N° 2. Avril-Juin 1921. Phénix et encadrement, figurant une ornementation en débris de porcelain (*Aquarelle de M. LÊ-VĂN-TÙNG*).
- N° 3. Juillet - Septembre 1921. Treillis en forme de fleurs de citronnier, ou de diospyros (*Aquarelle de M. LÊ-VĂN-TÙNG, d'après la Planche III de l'Art à Hué*).
- N° 4. Octobre - Décembre 1921. Treillis hexagonal, avec fleurs de prunier, et panneau à paysage de genre, dit *tùng-lộc* pin et axis », représentant un vieux travail de laque avec incrustation de nacre (*Aquarelle de M. TÔN-THẬT SA, d'après la Planche VIII de l'Art à Hué*).

Planches hors texte.

- | | Pages |
|---|-------|
| Planche 1. — Vasque de l'Hôtel du Commandant d'armes : vue d'ensemble (<i>Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>) | 14 |
| Planche 11. — Vasque de l'Hôtel du Commandant d'armes : développement des motif ornementaux (<i>Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>). 14 | 14 |
| Planche 111. — Vasque de l'Hôtel du Commandant d'armes : suite du développement des motifs ornementaux (<i>Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>) | 14 |
| Planche IV. — La Cour du palais Cần-Chánh : vue des deux vasques (<i>Photographie communiquée par M. L. SOGNY.</i>) | 14 |
| Planche V. — La Vasque de gauche, au Cần-Chánh (<i>Reproduction, avec autorisation d'une carte postale de la collection DIEU-LEFILS, à Hanoi.</i>) | 14 |

Planche VI. — La Vasque de gauche, au Cấn-Chánh : vue d'ensemble (Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG.)	14
Planche VII. — La Vasque de gauche, au Cấn-Chánh : développement des motifs ornementaux (Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG.)	14
Planche VIII. — La Vasque de gauche, au Cấn-Chánh : suite du développement des motifs ornementaux (Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG.)	14
Planche IX. — Cerf et sanglier, sur la vasque de gauche, au Cấn-Chánh (Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG.)	14
Planche X. — La Vasque de droite, au Cấn-Chánh : vue d'ensemble (Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG.)	14
Planche XI. — La Vasque de droite, au Cấn-Chánh : développement des motifs ornementaux (Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG.) . .	14
Planche XII. -- La Vasque de droite, au Cấn-Chánh : suite du développement des motifs ornementaux (Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG.)	14
Planche XIII. — Sanglier et cerf (?), sur la vasque de droite, au Cấn-Chánh (Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG)	14
Planche XIV. — Oiseaux (phénix et argus ?), sur la vasque de droite, au Cấn-Chánh (Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG.) . . .	14
Planche XV. — Fleurs stylisées, sur la vasque de droite, au Cấn-Chánh (Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG)	14
Planche XVI. — Fleurs stylisées, sur la vasque de droite, au Cấn-Chánh (Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG)	14
Planche XVII. — La Vasque de gauche, au Cấn-Thành : vue d'ensemble (Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG)	14
Planche XVIII. — La Vasque de gauche, au Cấn-Thành : développement des motifs ornementaux (Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG) .	14
Planche XIX. — La Vasque de gauche, au Cấn-Thành : suite du développement des motifs ornementaux (Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG.)	14
Planche XX. — Fleurs stylisées, sur la vasque de gauche, au Cấn-Thành (Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG)	14
Planche XXI. — Fleurs stylisées, sur la vasque de gauche, au Cấn-Thành (Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG)	14
Planche XXII. — Fleurs stylisées, sur la Vasque de gauche, au Cấn-Thành (Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG)	14

	Pages
Planche XXIII. — La Vasque de droite, au Càn-Thành : vue d'ensemble (<i>Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	14
Planche XXIV. — La Vasque de droite, au Càn-Thành : développement des motifs ornementaux (<i>Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>).	14
Planche XXV. — La Vasque de droite, au Càn-Thành : suite du développement des motifs ornementaux (<i>Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	14
Planche XXVI. — Oiseaux (phénix et argus ?), animaux (écureuils ?), et fleurs stylisées, sur la vasque de droite, au Càn-Thành (<i>Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>).	14
Planche XXVII. — La Vasque du tombeau de Đông-Khánh : vue d'ensemble (<i>Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	14
Planche XXVIII. — La Vasque du tombeau de Đông-Khánh : développement des motifs ornementaux (<i>Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	14
Planche XXIX. — La Vasque du tombeau de Đông-Khánh : suite du développement des motifs ornementaux (<i>Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	14
Planche XXX. — Fleurs stylisées, sur la vasque du tombeau de Đông-Khánh (<i>Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>).	14
Planche XXXI. — Fleurs stylisées, sur la vasque du tombeau de Đông-Khánh (<i>Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>).	14
Planche XXXII. — Fleurs stylisées, sur la vasque du tombeau de Đông-Khánh (<i>Dessin de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>).	14
Planche XXXIII. — Un Père courroucé (<i>Aquarelle de M. E. GRAS</i>).	32
Planche XXXIV. — Une explication orageuse (<i>Aquarelle de M. E. GRAS</i>).	36
Planche XXXV. — L'Etoile (<i>Crayon de couleur de M. E. GRAS</i>).	42
Planche XXXVI. — La partie d'échecs (<i>Aquarelle de M. E. GRAS</i>).	44
Planche XXXVII. — La Maison de Chaigneau, à Lorient (<i>Reproduction d'une carte postale illustrée de la collection VILLARD, Quimper.</i>)	48
Planche XXXVIII. — Plan de Lorient (<i>Publié par 1). BAUMAL, Editeur, 69, rue du Port, Lorient</i>)	48
Planche XXXIX. — Emplacement des tombes de Chaigneau et de Vannier, au cimetière de Lorient (<i>Plan dressé par M. A. SALLES</i>).	50
Planche XL. — La tombe de Chaigneau, en septembre 1918, vue de l'allée (<i>Photographie communiquée par M. A. SALLES</i>)	54

	Pages
Planche XLI. - La tombe de Chaigneau, en septembre 1918, vue vers l'allée (<i>Photographie communiquée par M. A. SALLES</i>)	54
Planche XLII. - La tombe de Chaigneau, en novembre 1920, vue de l'allée (<i>Photographie communiquée par M. A. SALLES</i>).	54
Planche XLIII. — La tombe de Vannier, en septembre 1918 (<i>Photographie communiquée par M. A. SALLES</i>)	56
Planche XLIV. — La tombe de Vannier, en septembre 1918 (<i>Photographie communiquée par M. A. SALLES</i>)	56
Planche XLV. — La tombe de Vannier, en novembre 1920 (<i>Photographie communiquée par M. A. SALLES</i>)	56
Planche XLVI. — Plan du fortin du Col des Nuages (<i>Levé par M. H. COSSERAT ; dessiné par M. TRUONG-CHAU</i>)	58
Planche XLVII.— Fortin du Col des Nuages : la porte de Tourane, face extérieure (<i>Cliché H. COSSERAT</i>).	58
Planche XLVIII. - Fortin du Col des Nuages : la porte dite de Hué, face extérieure (<i>Cliché H. COSSERAT</i>)	60
Planche XLIX - Fortin du Col des Nuages : la Porte dite de Tourane, face intérieure (<i>Cliché H. COSSERAT</i>)	60
Planche L. — Ensemble du fortin, face à Hué (<i>Reproduction, par M. LÊ-VĂN-TÙNG, d'une gravure extraite de la MISSION PAVIE, Vol. IV, p. 159</i>)	60
Planche LI. - Fortin du Col des Nuages : ensemble du fortin, face à Hué (<i>Cliché H. COSSERAT</i>)	60
Planche LII. - La porte Sud du fortin du Col des Nuages, en janvier 1900 (<i>Agrandissement par M. TÔN-THẬT SA, d'une gravure de Pages laotiennes, par A. RAQUEZ</i>)	62
Planche LIII. - Les canons du fortin du Col des Nuages (<i>Dessin de M. H. COSSERAT, fils</i>)	70
Planche LIV. — Le fortin du Col des Nuages, sur la 8 ^e urne dynastique, au Palais de Hué (<i>Dessin de M. TÔN-THẬT SA</i>) . . .	72
Planche LV. — Fortin du Col des Nuages : ensemble de la fortification, face à Tourane (<i>Cliché H. COSSERAT</i>).	74
Planche LVI. — « Tape-à-l'œil », detient toujours l'introuvable (<i>Aquarelle de M. E. GRAS.</i>)	96
Planche LVII. — « Loum-loum », l'intermédiaire des chercheurs (<i>Aquarelle de M. E. GRAS.</i>)	96

	Pages
Planche LVIII. — 1 <i>Như-ý</i> en bois d'aigle sculpté et incrusté d'ivoire. — 2 <i>Như-ý</i> en bois d'aloès sculpté du Tam-Đa ...	102
Planche LIX. — Deux <i>như-ý</i> en étain	102
Planche LX. — Le champignon <i>chi</i>	102
Planche LXI. — Statuette bouddhique tenant un sceptre entre les mains	102
Planche LXII. — Bonze de Hué en habits de cérémonie, tenant un <i>như-ý</i> entre les mains.	104
Planche LXIII. — <i>Như-ý</i> offert par S. M. Đồng-Khánh à S. E. Nguyễn-Hữu-Độ	104
Planche LXIII ^{bis} . — <i>Như-ý</i> en jade	104
Planche LXIV. — Le même <i>như-ý</i> , sous vitrine.	106
Planche LXV. — <i>Như-ý</i> en bois sculpté.	106
Planche LXVI. — Petit <i>như-y</i> en jade.	106
Planche LXVII. — Pagode Trảo-Trảo (<i>Dessin de M. H. KIÊN</i>). .	112
Planche LXVIII. — Emplacement de la première capitale des Nguyễn , dans les environs de Quảng-Trị (<i>D'après L. CADIERE, dans le Bulletin Com. Archéologique Indochine.</i>)	114
Planche LXIX. — Cửa-Tùng : la maison du Roi (<i>Aquarelle de M. LÊ-VAN-TÙNG</i>)	130
Planche LXX. — Oiseau <i>chim vồ</i> , à la pagode des Lê.	132
Planche LXXI. — Statue de l'esclave cham, à la pagode des Lê. .	132
Planche LXXII. — Lion en bois sculpté, à la pagode des Lê. . .	134
Planche LXXIII. — Portrait de Phan-Thanh-Giản (<i>Copie de l'original conservé au Muséum, à Paris, communiquée par M. A. SALLES</i>). .	148
Planche LXXIV. — Portrait de Phan-Thanh-Giản (<i>Copie de l'original conservé au Muséum, à Paris, communiquée par M. A. SALLES</i>). .	148
Planche LXXV. — L'Hôpital indigène, à Hué : projet de 1906 . .	208
Planche LXXVI. — Plan de l'hôpital central du Protectorat, à Hué : état actuel.	210
Planche LXXVII. — Carte des environs de Bao-Vinh	240
Planche LXXVIII. — Portrait de Phạm-Phú-Thứ , le deuxième ambassadeur annamite (<i>Communiqué par M. A. SALLES, d'après un phototype conservé au Muséum de Paris</i>)	248

	Pages
Planche LXXIX. — Autre portrait de Phạm-Phú-Thứ (<i>Communiqué par M. A. SALLES, d'après un phototype conservé au Muséum de Paris</i>)	254
Planche LXXX. — Portrait de Nguyễn-Khắc-Đản , troisième ambassadeur annamite (<i>Communiqué par M. A. SALLES, d'après un phototype conservé au Muséum de Paris</i>)	260
Planche LXXXI. — Autre portrait de Nguyễn-Khắc-Đản (<i>Communiqué par M. A. SALLES, d'après un phototype conservé au Muséum de Paris</i>)	266
Planche LXXXII. — Portrait d'un des membres de l'ambassade de 1863. (<i>Communiqué par M. A. SALLES, d'après un phototype conservé au Muséum de Paris</i>).	272
Planche LXXXIII. — Réception solennelle des ambassadeurs annamites par l'Empereur dans la salle du Trône du palais des Tuileries (<i>Gravure extraite du Monde Illustré, communiquée par M. Hồ-Đắc-Khải</i>).	278

Figures dans le texte.

	Pages
Figure 1. — « Des musiciens, le torse nu ou en maillot » (<i>Crayon de couleur de M. E. GRAS</i>).	32
Figure 2. — « Ils font glapir et nasiller les hautbois » (<i>Crayon de couleur de M. E. GRAS</i>).	33
Figure 3. — « Le guitariste serre entre ses mâchoires le long tuyau de sa mince pipe » (<i>Crayon de couleur de M. E. GRAS</i>).	34
Figure 4. — « Simulacre de monter à cheval » (<i>Dessin à l'encre de Chine de M. E. GRAS</i>).	35
Figure 5. — « La belle, frêle créature peinte. . . » (<i>Dessin à l'encre de Chine et aux crayons de couleur de M. E. GRAS</i>)	36
Figure 6. — « Voici justement une jeune veuve. . . » (<i>Encre de Chine et crayon de couleur de M. E. GRAS</i>).	36
Figure 7. — « Mais quels jolis costumes. . . » (<i>Aquarelle de M. E. GRAS</i>)	37
Figure 8. — « Quels archaïsmes pittoresques . . . » (<i>Encre de Chine de M. E. GRAS</i>)	37

	Pages
Figure 9. — « J'ai vu des arrangements de cheveux. . . » (<i>Aquarelle de M. E. GRAS</i>).	38
Figure 10. — « Le machiniste se repose. . . » (<i>Dessin de M. E. GRAS</i>).	38
Figure 11. — «..... une jeune hétaïre affriolante.... » (<i>Encre de Chine de M. E. GRAS</i>).	39
Figure 12. — «..... Toujours l'inédit des costumes . . . » (<i>Aquarelle de M. E. GRAS</i>)	41
Figure 13. — «. . . . son torse énorme à nu » (<i>Crayons de couleur de M. E. GRAS</i>)	42
Figure 14. — «. . . thé à discrétion » (<i>Dessin de M. E. GRAS</i>)	45
Figure 15. — Apsara chame.	110
Figure 16. — Garuda, provenant d'une tour chame, à Quảng-Trị	111
Figure 17. — Pierre sacrée, à forme de phallus, chez les Cà-Lơ	124
Figure 18. — Statue de l'esclave cham, à la pagode des Lê	132
Figure 19. — Lion en bois sculpté.	133
Figure 20. — Oiseau <i>chimvô</i> , en bois sculpté	133
Figure 21. — Lion, à la pagode des Lê	134
Figure 22. — Lion	135
Figure 23. — Tablette funéraire du fondateur des Lê	136
Figure 24. — Tablette d'une princesse Lê	137
Figure 25. — Tablette funéraire d'une princesse Lê	139
Figure 26. — Tablette du dernier souverain Lê	141
Figure 27. — Carte des environs de Cửa-Tùng	215
Figure 28. — Plage de Cửa-Tùng : l'escalier pour descendre au village des pêcheurs (<i>Aquarelle de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	217
Figure 29. — Plage de Cửa-Tùng : la pointe rouge (<i>Aquarelle de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	219
Figure 30. — Plage de Cửa-Tùng : pagodon, près de la Tête de l'Eléphant (<i>Aquarelle de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	221
Figure 31. — Plage de Cửa-Tùng : la maison du Roi (<i>Lavis de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>).	223
Figure 32. — Plage de Cửa-Tùng : rochers à la passe (<i>Aquarelle de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	224

	Pages
Figure 33. — Plage de Cửa-Tùng : La Tête de l'Eléphant (<i>Aquarelle de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	225
Figure 34. — Plage de Cửa-Tùng : la maison du Roi (<i>Dessin à la plume de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	226
Figure 35. — Plage de Cửa-Tùng : la maison du Roi et le village des pêcheurs (<i>Aquarelle de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	227
Figure 36. — Plage de Cửa-Tùng : porte du <i>đình</i> de Liêm-Công-Tây (<i>Aquarelle de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>) -	229
Figure 37. — Plage de Cửa-Tùng : pilier, à la maison commune de Liêm-Công-Đông (<i>Aquarelle de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	230
Figure 38. — Plage de Cửa-Tùng : porte de pagodon, à Liêm-Công-Đông (<i>Dessin à la plume de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	231
Figure 39. — Plage de Cửa-Tùng : la « Cathédrale », vue de la passe (<i>Aquarelle de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	232
Figure 40. — Plage de Cửa-Tùng : la « Cathédrale », vue du chevet (<i>Dessin à la plume de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	233
Figure 41. — Plage de Cửa-Tùng : porte du temple funéraire de la grand-mère de Gia-Long (<i>Lavis de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	234
Figure 42. — Plage de Cửa-Tùng : le village des pêcheurs (<i>Dessin à la plume de M. LÊ-VĂN-TÙNG</i>)	237



TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

	Pages
Index analytique	V
Couverture du Bulletin.	XXI
Planches hors texte.	XXI
Figures dans le texte	XXVI
Table générale des matières.	XXIX

N° 1. — Janvier-Mars 1921.

Communications faites par les membres de la Société.

Les Vasques en bronze du Palais (L. SOGNY)	1
Un voyage en « sinja » sur les côtes de Cochinchine au XVII ^e siècle (L. CA D I E R E)	1 5
Au Théâtre chinois (E. GRAS).	3 1

N° 2. — Avril-Juin 1921.

Communications faites par les membres de la Société

Les Français au service de Gia-Long. — IV. Les tombes de J. B. Chaigneau et Ph. Vannier, au cimetière de Lorient (A. SA L L E S)	4 7
Le Fortin du Col des Nuages (H. COSSERAT)	5 7
Carnets d'un Collectionneur (H. PEYSSONNAUX).	7 9

Errata (à la 3^e page de la couverture).

N° 3. — Juillet-Septembre 1921.

Communications faites par les membres de la Société.

Les Sceptres ou bâtons de bon augure, appelés « nhu-y » (en chinois « jou-i ») (L. SOGNY).	101
La Province de Quảng-Trị (A. LABORDE)..	109
La Pagode des Lê, à Thanh-Hóa (M. BOUGIER)	131
L'Ambassade de Phan-Thanh-Giản (1863-1864) (NGUYỄN-ĐÌNH-HÒE et TRẦN-XUÂN-TOẢN)	147

N° 4. — Octobre-Décembre 1921.

Communications faites par les membres de la Société

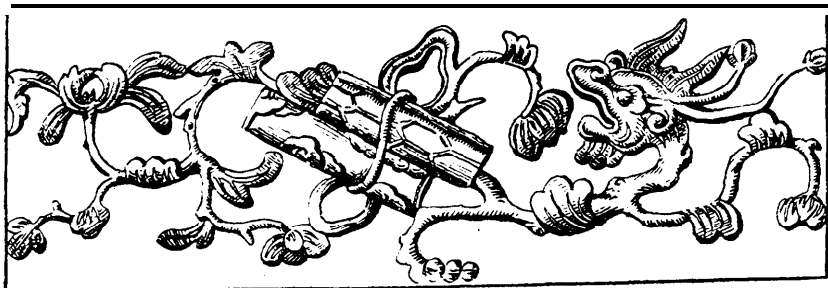
La médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours (D' GARDE)	189
La plage de Cửa-Tùng : Notice descriptive (H. DELETIE) . . .	215
— Notice historique (L. CADIÈRE) . . .	223
Les Français au Service de Gia-Long . — V. Une fresque de Vannier (H. COSSERAT)	239
L'ambassade de Phan-Thanh-Giản (1863-1864) (suite) TRẦN-XUÂN-TOẢN et NGUYỄN-ĐÌNH-HÒE	243
Notes sur le Corps du Génie annamite (L. CADIÈRE)	283

Documents concernant la Société.

Rapports des membres du Bureau sur l'année 1921 :	
Rapport du Président	289
Rapport du Rédacteur du Bulletin.	291
Rapport du Trésorier	293
Comptes-rendus des réunions	295
Liste des membres de l'Association des Amis du Vieux Hué . . .	317

Le Rédacteur-Gérant du Bulletin :

L. CADIÈRE.



LES VASQUES EN BRONZE DU PALAIS (1)

Par L. SOGNY,

Chef du Service de la Sûreté en Annam

Je me souviens d'une visite au Palais royal que firent en 1907 deux Français de passage à Hué, tous deux sinologues distingués. Je les accompagnais. Il y avait également dans le cortège le Ministre des Rites de l'époque, un interprète aujourd'hui chef d'une province du Sud et plusieurs fonctionnaires subalternes de la Cour. Entraversant la tour du Cẩn-Chánh-Điện, l'attention fut attirée par les deux énormes vasques en bronze qui se trouvent disposées à droite et à gauche derrière la Porte Dorée. L'un des deux visiteurs s'adressant alors au Ministre par l'intermédiaire de l'interprète, lui posa la question suivante : « Ces deux bassins ont bien été fondus sous le règne de Minh-Mang, en même temps que les neuf grandes urnes dynastiques du temple Thê-Miêu ? » — « Oui », répondit Son Excellence. Je me récriai devant cette affirmation, en objectant que les vasques remontaient au XVII^e siècle, tandis que les urnes dynastiques ne dataient seulement que de la 16^e année de Minh-Mang (1835) (2). En présence du doute qui se traduisit alors sur tous les visages des visiteurs français et annamites, je dus faire la preuve de ce que j'avais avancé. ce fut chose facile : il suffisait de lire l'inscription en caractères chinois gravée sur le rebord des bassins : 8^e année et 10^e

(1) Communication lue à la réunion du 30 novembre 1920.

(2) Voir : *Les Urnes dynastiques* ; B. A. V. H. V, 1914, pages 15 et suivantes) par L. Sogny, et pages 39 et suivantes, par L. Cadière.

année de **Thạnh-Đức** (1660 et 1662). Il n'en fallut pas davantage pour convaincre les plus sceptiques. Ceci dit pour expliquer combien de personnes, et non des moins averties, croyaient alors que toutes les grandes urnes et bassins de bronze du Palais remontaient à l'époque de **Minh-Mạng**.

Quelque temps après, je me renseignai sur l'origine des grandes vasques de bronze existant au Palais et aux tombeaux royaux, et sur celle qui se trouve devant l'hôtel du Commandant d'armes dans la Citadelle. Je m'adressai à un mandarin militaire du grade de **Thống-Chê**, réputé pour ses connaissances en histoire. Il m'apprit que toutes ces grandes vasques avaient été fondues à Hanoi sous la dynastie antérieure, et qu'elles avaient été amenées sur de grosses jonques de mer à la suite de la campagne faite par Gia-Long au Tonkin en 1801. Il se basait sur deux faits : 1°. que les inscriptions des dates gravées sur les bassins portaient le chiffre de règne d'un roi Lê, et que les Lê avaient toujours résidé à Hanoi ; 2°. que si les urnes n'avaient pas été fondues à Hanoi mais à Hué, elles auraient certainement été détruites par les **Tây-Sơn** pour être transformées en sapèques. Et il appuyait ses dires sur ce que les Nguyễn, qui à cette époque étaient en pleine guerre avec le Nord, avaient des choses beaucoup plus sérieuses à faire que de s'occuper de bassins de bronze dont la fabrication exigeait sinon des années, du moins de longs mois. Mais, lui fis-je remarquer, on pourrait en dire autant des Tonkinois qui, eux aussi, en ce temps là, faisaient la guerre ? — C'est vrai, répliqua mon interlocuteur, mais les deux pays ne disposaient pas des mêmes moyens ni des mêmes ressources; alors que le Tonkin était surpeuplé, le royaume naissant de Cochinchine ne comprenait guère que le territoire situé au Sud du Sông-Gianh, dans la province de **Đồng-Hới**, et qui s'étendait à peine jusqu'au delà du **Bình-Định** ou du **Phú-Yên**.

Je vécus sur cette assertion jusqu'au moment où, à nouveau, je m'occupai des vasques, il y a quelques années. Toutes les personnes à qui je m'adressais me répondaient invariablement que ces pièces de bronze avaient été fondues à **Trường-Đức** village actuel des fondeurs, surnommé **Làng Thợ-Đức**, près de Hué. Et on n'eut pas de peine à détruire l'hypothèse précédente indiquant que ces bronzes venaient de Hanoi, et c'est précisément l'erreur des dates gravées sur les vasques qui allait nous prouver que la fabrication n'était pas de Hanoi. Par ailleurs, et, pour combattre la première hypothèse, comment les **Tây-Sơn** auraient-ils pu consentir à détruire des urnes de bronze, objets symboliques du pouvoir et de l'autorité, dont la présence constituait, pour les usurpateurs, une prise de possession du royaume qu'ils avaient conquis sur les Nguyễn !



Il existe, en effet, une particularité à laquelle je n'avais pas songé, et qui démontre, d'une façon irréfutable, que les urnes ont bien été fondues à Hué. Prenons par exemple celles qui se trouvent dans la cour du Cần-Chánh. Toutes deux portent respectivement comme inscription : 8^e et 10^e année de **Thạnh-Đức** 盛德.

Qui était ce **Thạnh-Đức** ?

Le puissant **Trịnh-Tùng**, Seigneur du Nord, fit assassiner, en 1619, le roi **Lê-Kính-Tôn**, et plaça sur le trône le fils de ce dernier, **Thần-Tôn**, avec le chiffre de règne **Vĩnh-Tộ** 永祚, qui fut changé d'abord une première fois, en 1629, en celui de **Đức-Long** 德隆, puis une seconde fois en celui de **Dương-Hoà** 陽和. En 1643, le roi **Lê-Thần-Tôn** céda le trône à son héritier, **Lê-Chàn-Tôn** 黎眞宗, qui prit comme chiffre de règne **Phúc-Thái** 福泰. En 1649, **Lê-Chàn-Tôn** décéda, et l'ancien roi son père, **Lê-Thần-Tôn**, fut replacé sur le trône avec le chiffre de règne **Khánh-Đức** 慶德, changé en 1653 en celui de **Thạnh-Đức** 盛德, en 1658 en celui de **Vĩnh-Thọ** 永壽, et en 1662, année de sa mort, en celui de **Vạn-Khánh** 萬慶.

Le même roi **Lê-Thần-Tôn** a donc régné à deux époques différentes, une première fois de 1619 à 1643, avec trois chiffres de règne, et la seconde fois de 1649 à 1662, avec quatre chiffres, soit en tout sept chiffres de règne.

Quels pouvaient bien être les motifs qui poussaient les rois **Lê** à changer si souvent leur nom de période ? Il est probable que ces souverains sans aucune autorité ne sont pas responsables de ces changements, qui leur étaient imposés par les **Trịnh** pour des raisons que nous ignorons aujourd'hui, mais qui devaient avoir leur valeur à l'époque(1).

J'ai déjà dit que les vasques de bronze qui font l'objet de la présente étude, avaient été fondues dans la seconde moitié du XVII^e siècle. A cette époque, l'état de guerre existait entre le Nord et le Sud, et les communications étaient forcément interrompues entre ces deux pays. On imposait au roi **Lê** de nouveaux chiffres de règne, et la tour de Cochinchine n'était avisée de ces changements que longtemps après,

(1) Dans son *Tableau chronologique des dynasties annamites*, voir *Bulletin E. F. E. O.* janvier-juin 1905, pages 38 et 39, le P. Cadière écrit que le titre de **Đức-Long** fut changé en celui de **Dương-Hoà** à cause d'une grande sécheresse ; **Khánh-Đức** en **Thạnh-Đức**, à cause de l'apparition d'une comète ; **Vĩnh-Thọ** en **Vạn-Khánh**, à cause d'une maladie du roi survenue au début de la 9^e lune. Aucune indication pour les autres changements.

et encore ne l'était-elle qu'officieusement. Or, les Seigneurs de Cochinchine dataient leurs monuments lapidaires et leurs actes des titres de période des rois de Hanoi. C'est ce qui explique que lorsqu'on fondit les deux grandes vasques du Cẩn-Chánh, on y grava des inscriptions erronées quant au chiffre de période : 盛德八年 « Thanh-Đức, 8^e année », et 盛德十年 « Thanh-Đức 10^e année », qui correspondent aux années 1660 et 1662. Or, le titre de règne Thanh-Đức avait été changé deux années auparavant (1658) en celui de Vĩnh-Thọ. La 8^e année de Thanh-Đức n'a donc jamais existé, puisqu'en 1660 on était, en réalité, à la 3^e année de Vĩnh-Thọ.

A la rigueur, on peut admettre qu'en 1659, quand on fondit la vasque qui se trouve devant l'hôtel du Commandant d'armes, la cour de Hué ne fût pas encore informée du changement de nom de période qui s'était produit à Hanoi l'année précédente. Il n'y a en somme qu'une année d'écart, et on a vu plus haut que les communications étaient des plus difficiles, que les nouvelles parvenaient avec beaucoup de retard. Ce n'était sans doute pas la première fois que le même fait se produisait. Des dates avaient dû être déjà gravées sur des stèles ou sur des actes écrits avec un faux chiffre de période, et de semblables erreurs devaient encore se reproduire plus tard (1). Mais ce qui reste inexplicable, c'est qu'en 1660, et surtout en 1662, lorsqu'on fondit les deux bassins de bronze du Cẩn-Chánh, on ait continué à inscrire comme date le même chiffre de règne de Thanh-Đức, 8^e et 10^e année, alors que l'on était en réalité à la 3^e année de Vĩnh-Thọ (1660) et à la 1^{re} année de Van-Khánh (1662), et qu'à cette dernière date, le titre de période Thanh-Đức avait cessé d'être en usage depuis cinq ans.

On peut admettre que les Seigneurs de Hué, au courant de la situation, n'aient pas voulu, en manière de protestation contre les Trịnh, reconnaître les nouveaux titres de période que ces derniers imposaient aux rois légitimes. Il est également vraisemblable que les Nguyễn n'avaient plus, après un siècle d'installation en Cochinchine, le même dévouement pour les Lê, et que la devise: *Duyệt Trịnh, phò Lê* 滅鄭扶黎, « détruire les Trịnh, secourir les Lê », avait dû perdre

(1) Voir B. A. V. H. année 1914 : *La Pagode Quốc-Ân*, par L. Cadrière, page 148. Le fait cité par le P. Cadrière ne porte que sur une différence de quelques mois seulement, en l'année 1729 ; mais il faut considérer qu'à cette époque, les guerres étaient terminées depuis longtemps, tandis que les vasques qui nous intéressent furent fondues aux époques les plus meurtrières de la guerre entre le Nord et le Sud.

beaucoup de sa signification première. Par ailleurs, peut-être les roitelets de Hué, énervés par une guerre longue et meurtrière, et impatient de voler de leurs propres ailes, considéraient-ils les Lê eux-mêmes comme des ennemis au même titre que les Trịnh.

J'emprunte au *Mur de Đông-Hới*, du P. Cadière, quelques lignes qui expliqueront la situation des Nguyễn vis à vis des Lê et des Trịnh (1).

« Dans différentes réponses faites à diverses époques par les Nguyễn, on remarque le souci qu'ont toujours eu les Seigneurs de Hué et leurs historiens d'écarter l'accusation de félonie qu'on pourrait porter contre eux. Les premiers Nguyễn, Nguyễn-Hoàng, lorsqu'il quitta la tour de Hanoi en 1600, son fils Sãi-Vương, son petit-fils Công-Thượng-Vương et son arrière-petit-fils Hiền-Vương, lorsqu'ils prirent les armes contre les Tonkinois, n'eurent jamais l'intention de se soustraire à la domination des Lê. Ils restèrent toujours des serviteurs fidèles et loyaux. Leurs actes s'expliquent par la haine des Trịnh. Les Trịnh avaient pris dans le royaume une autorité à laquelle ils n'avaient pas droit : les premiers Nguyễn ne voulurent pas reconnaître cette autorité. Les Trịnh tenaient le souverain légitime, le représentant des Lê, comme en tutelle : les premiers Nguyễn voulurent restaurer la dynastie et lui donner son ancienne puissance. Telle est la thèse que contiennent les ouvrages relatifs aux Nguyễn. Cette thèse est spécieuse ; elle contient un fond de vérité mais il s'en faut de beaucoup qu'elle soit juste en tous points. Sans doute, le joug que les Nguyễn paraissent avoir voulu secouer, n'est pas le joug des Lê, mais bien celui des Trịnh. Les monuments, datant de cette époque, qui subsistent encore dans le pays, stèles, cloches de pagode, bassins d'airain, sont datés conformément aux titres de période des souverains Lê. Les paroles que l'on prête à Sãi-Vương représentent donc sous un point de vue les dispositions, l'état d'esprit des premiers Nguyễn dès l'origine, et l'on peut dire que la nation annamite était divisée en deux fractions qui reconnaissaient toutes les deux l'autorité de l'empereur légitime. Mais il faut bien avouer que, pour ce qui regarde la Cochinchine, cette soumission était purement nominale, et les Lê eux-mêmes ne pouvaient s'en contenter. Une partie de la thèse des Nguyễn consiste à représenter l'empereur comme agissant en tout, mais principalement dans ses rapports avec les Seigneurs du Sud, sous la pression des Trịnh,

(1) *Le Mur de Đông-Hới*, par L. Cadière, B. E. F. E. O., année 1906 p. 121.

et à contre-cœur. On prête aux Lê des sentiments qu'ils étaient loin d'avoir. En réalité, les Lê prirent fait et cause pour les **Trịnh**, et il leur aurait été difficile, il faut l'avouer, d'agir autrement. Pour eux, les **Trinh** étaient des sujets fidèles ; les **Nguyễn**, au contraire, n'étaient que des rebelles. Ceux-ci eurent beau inscrire les titres de période des Lê sur leurs actes, l'empereur réclamait autre chose. Pour nous résumer, lorsque les **Nguyễn** déclarent qu'ils luttèrent contre l'influence des **Trịnh**, ils disent vrai. Lorsqu'ils se targuent d'avoir voulu restaurer la dynastie des Lê, ils s'expriment mal, ou s'attribuent des sentiments qu'ils n'avaient pas. Ce qu'ils auraient voulu c'est chasser les **Trịnh** et prendre leur place ; n'ayant pas pu le faire, ils ont travaillé à se tailler, dans le royaume annamite, un fief indépendant. Si l'influence des **Nguyễn** avait prédominé à la cour tonkinoise, au lieu de celle des **Trịnh**, la situation des Lê aurait été la même ».

Il n'est peut-être pas inutile de donner ici une biographie sommaire de **Hiền-Vương**, le quatrième Seigneur de Hué, qui fit fondre les six vases de bronze qui nous intéressent :

Hiền-Vương était le deuxième fils de **Công-Thượng-Vương** ; il se nommait **Phúc-Tân** et était né en *canh-thàn* (1620), le jour *ât-sửu* du 6^e mois. Il avait d'abord reçu le titre de **Dũng-Lễ-Hầu** 勇禮侯. Marquis de **Dũng-Lễ**, et, en sa qualité d'héritier présomptif, il prit une part très active à l'expédition de 1648 contre les **Trinh**, auxquels il infligea une sanglante défaite, leur faisant en outre de 30 à 40.000 prisonniers. Ces derniers furent envoyés pour peupler les provinces du Sud nouvellement conquises sur les Chams. Ce fut la plus décisive de toutes les victoires remportées alternativement par les deux partis pendant ces longues guerres, disent les *Annales des Nguyễn*.

A la mort de **Công-Thượng-Vương**, survenue le 19 mars 1648, aussitôt après la victoire précitée, le prince **Dũng-Lễ-Hầu** fut désigné pour le remplacer, avec l'appellation de **Hiền-Chủ** - les historiens lui donnent le nom de **Hiền-Vương** —. A son avènement, ses officiers lui décernèrent le titre de **Quận-Công** de **Dũng** (1). Dès son accession au trône, **Hiền-Vương** semble avoir conçu de vastes projets qu'il réalisera d'ailleurs en grande partie au cours d'un règne de 40 ans. Il avait les qualités qui font les conquérants : la bravoure

(1) **Quận-Công** 郡公, prince de 3^e rang. (Note de l'auteur).

poussée jusqu'à la témérité, et en même temps une grande connaissance des lois de la stratégie. Il possédait en outre les aptitudes spéciales qui font l'excellent administrateur. Ce fut un grand roi.

Il dirigea à nouveau ses armes vers le Tonkin en 1655, après une préparation méthodique de plusieurs années qui furent consacrées à la réparation des armes et du matériel de guerre ainsi qu'à l'instruction des troupes, et qui témoignait de la volonté bien arrêtée qu'avait **Hiền-Vương** d'entrer en lutte avec les **Trịnh**. Lui-même se rendit en personne l'année suivante, 1656, sur le théâtre des opérations, dans la région du **Hà-Tĩnh** actuel. La guerre dura toutes les années 1655, 1656, 1657, 1658, qui furent presque une période incessant de triomphes pour les **Nguyễn**. Ils avaient réussi à s'emparer des sept sous-préfectures en deçà du **Lâm-Giang**, dans la province de **Nghệ-An**. Les premiers jours de l'année 1659 inaugurèrent la période des revers, et la victoire des **Trịnh** sur les **Cochinchinois** fut complète. Mais en septembre 1660, **Nguyễn-Hữu-Tân** se mettant à la tête du gros de l'armée, pénétra à nouveau dans le **Nghệ-An**. Il en était chassé en décembre suivant, et les sept sous-préfectures furent définitivement perdues pour les **Nguyễn**. Le vainqueur, **Trịnh-Căn**, Seigneur du Nord, rentra à Hanoi en avril 1661. L'expédition avait duré près de 6 ans.

Vers la fin de l'année 1661, les hostilités recommencèrent jusqu'en 1662, pour s'interrompre jusqu'en 1672.

La campagne de 1672 fut dirigée par **Hiền-Vương** en personne, secondé par **Nguyễn-Hữu-Dật** (1) et par le prince **Hiệp**. Des deux côtés on s'attribua la victoire. Ce fut la dernière expédition, et, de part et d'autre, le **Sông-Gianh** fut regardé comme la frontière des deux états ; le Nord et le Sud furent désormais en paix. Les **Nguyễn** étaient définitivement maîtres chez eux. **Trinh-Tac**, en considérant le **Sông-Gianh** comme limite de ses états, reconnaissait par le fait même, au moins tacitement, l'indépendance de **Hiền-Vương**. et ce n'est qu'en 1774, plus de cent ans après que nous verrons de nouveau les troupes tonkinoises envahir la Cochinchine, et, cette fois, à cause de la révolte des **Tây-Son**.

Lorsque **Hiền-Vương** fut délivré des attaques des **Trịnh**, il tourna toute son activité du côté du Sud, et put agrandir son territoire au détriment du Champa, que ses prédécesseurs avaient déjà entamé, et du Cambodge.

(1) Ancêtre de S. E. **Nguyễn-Hữu-Độ**, **Kinh-Lực** au Tonkin, décédé en 1889 beau-père de S. M. **Đổng-Khánh**. (Note de l'auteur)

Il mourut en 1687, après un règne de 39 ans, et reçut plus tard de son descendant Gia-Long le titre de Thái-Tôn-Hiếu-Triết-Hoàng-Đê 太宗孝哲皇帝. Au cours de son long règne, il avait établi définitivement la Cochinchine sur des bases solides et avait organisé l'administration dans les provinces conquises sur le Cambodge et qui devinrent la Basse Cochinchine.

Nul doute que les urnes n'aient été fondues pour commémorer les victoires des Nguyễn sur leurs ennemis ou pour marquer la conquête de nouveaux territoires.



Il est temps de donner une description des bassins de bronze.

Je commencerai par le plus ancien en date. (Voir Planches I- I I I). Il se trouve devant l'hôtel du Commandant d'armes, dans la Concession, au Nord-Est de la citadelle de Hué. Voici les inscriptions en caractères que j'ai relevées et qui sont gravées sur le bord intérieur de l'urne :

1° 盛德七年造鼎. Thanh-Đức thất niên tạo đỉnh, c'est-à-dire : « urne fabriquée en la 7^e année de Thanh-Đức ». Nous avons vu plus haut que la 7^e année de Thanh-Đức, ou plus exactement la 2^e année de Vĩnh-Thọ, correspondait à l'année 1659.

2° 銅二千一百五十四斤. Đồng nhị thiên nhứt bách ngũ thập tứ cân, c'est à dire : « Bronze : 2.154 livres » (1).

3° — 雙⁽²⁾. Nhứt song : « une paire », ce qui voudrait dire qu'on a fondu une paire de vases semblables. Je donnerai plus loin une explication à ce sujet.

(1) Si on compte une livre pour 620 grammes, nous obtenons le chiffre de 1.378 kilogs. (*Note de l'auteur*).

(2) A hauteur de cette inscription, on lit, sur le bord extérieur, deux caractères gravés par une main inhabile 禮節, Lễ tiết. « objets de cérémonie ». Est ce à dire que cette urne aurait été utilisée plus tard pour la cuisson des animaux sacrifiés lors des cérémonies ? Je ne le pense pas et crois plutôt que ces deux caractères sont l'œuvre d'un facétieux ou d'un ignorant. (*Note de l'auteur*).

[Pour l'explication de ces deux caractères, et partant, pour la détermination de l'usage de la vasque, il faut tenir compte de certains textes concernant l'organisation de l'ancien Annam.

Le P. de Rhodes nous signale, dans ses *Tunchinensis hisiorix libri duo*, 1^{re} partie, pp 19, 20. des impôts en nature, non fixés par les règlements en ce qui regarde la quantité ou l'espèce, qui doivent être versés trois ou quatre fois l'an, au commencement de l'année, à l'anniversaire de la naissance du souverain, à l'anniversaire de la mort du dernier souverain, au commen-

Dans quelles conditions cette urne a-t-elle été prise pour être apportée à la place qu'elle occupe aujourd'hui ? Les vieillards que j'ai interrogés et qui étaient présents à Hué à cette époque n'ont pu me fournir aucun renseignement précis sur ce point. Sans doute, elle a dû y être transportée au moment des événements de 1885. J'ai recueilli plusieurs versions quant à l'endroit qu'elle occupait auparavant. Les uns disent que l'urne devait se trouver au palais royal, dans la cour du temple Thái-Miêu 太廟, lequel temple est dédié aux neuf Seigneurs de Hué qui ont régné en Cochinchine avant Gia-Long. D'autres supposent qu'elle était placée devant l'un des deux temples qui existaient autrefois derrière l'Ecole d'Agriculture dans la Citadelle, le Hiêu-Tư-Điện 孝思殿 et le Long-An-Điện 隆安殿, le premier construit en la 6^e année de Minh-Mạng (1825), le second en la 5^e année de Thiệu-Trị (1844) (1).

cement de la moisson. Cette organisation était établie au Tonkin au début du XVII^e siècle, mais les Nguyễn l'avaient introduite dans leurs états. — Dans la seconde moitié de ce même siècle, Bénigne Vachet nous parle, pour la Cochinchine, de présents en argent qui sont faits au roi par les personnes en charge, « deux fois l'année, le premier jour de l'an et celui de la naissance du Roy » (*Mémoire de Bénigne Vachet sur la Cochinchine, Bulletin commission arch. de l'Indochine*, 1913, p. 30.) Bénigne Vachet arriva en Cochinchine en 1671, c'est-à-dire à l'époque où étaient fondues les vasques qui font l'objet de cette étude. — Les Annales antérieures à Gia-Long (*Thập lục triều biên*, II, folios 22, 23) nous apprennent que lorsque Sãi-Vương, en 1632, organisa les impôts du royaume, il établit, entre autres redevances, les *liết liêu tiễn* 節料餼, « l'argent en prévision des fêtes annuelles, des anniversaires » — En 1723, d'après le *Cang mục*, XXXVI, folio 11, il y avait au Tonkin une fête anniversaire? *kytiết* 忌節, au temple des ancêtres des Trịnh, et, pour ces fêtes, était établi un impôt appelé *điêu tiễn* 調錢.

Il résulte, de l'ensemble de ces textes, tant européens qu'indigènes, qu'il avait, soit au Tonkin, soit en Cochinchine, au XVII^e et au XVIII^e siècles, des fêtes annuelles et anniversaires, dont il reste aujourd'hui quelques survivantes (le Vạn-Thọ, anniversaire de la naissance du roi) au palais de Hué, mais qui avaient à cette époque une répercussion dans le système des impôts du royaume, et, par là, une grande importance. C'est à ces fêtes que pourraient faire allusion les deux caractères grossièrement gravés sur la vasque de l'hôtel du commandant d'armes de Hué : 禮節, *tiết lễ*, « cérémonies des anniversaires », et cette vasque aurait pu jouer un rôle dans ces cérémonies].

(Note du Rédacteur du Bulletin).

(1) Ces deux temples ont été démolis, il y a quelques années et l'un d'eux le Long-An-Điện, a été remis sur pied : c'est le Tân-Thơ-Viện. Ils étaient destinés à servir de dépositaires aux corps de Minh-Mạng et de Thiệu-Trị au cas où ces souverains seraient morts avant l'achèvement de leurs tombeaux. Les corps ne pouvaient pas, en effet, être conservés dans le Palais au delà d'un certain délai, très restreint d'ailleurs.

Etant donné le caractère symbolique de ce vase d'airain, l'autorité militaire ferait, si elle voulait bien s'en dessaisir un geste qui irait au cœur du souverain de l'Annam.

Notons pour mémoire que ledit vase a failli être envoyé à l'Exposition de Marseille, en 1906, et a fait l'objet à cette époque d'un échange de correspondance entre la Résidence supérieure et le lieutenant-colonel commandant d'armes.

Nous passerons ensuite dans la cour du **Cần-Chánh-Điện**, au palais royal. C'est le bâtiment que les Européens dénomment habituellement la salle des Fêtes. Il y a deux urnes disposées sur des socles en maçonnerie, à droite et à gauche dans la tour, derrière la porte Dorée,

Celle de droite, en faisant face à la salle du **Cần-Chánh**, porte les inscriptions suivantes :

1 ° **盛德八年二月造鼎**. **Thạnh-Đức bát niên nhị nguyệt tạo đỉnh**, c'est-à-dire : « une fabriquée en la 8^e année de **Thạnh-Đức**, (1660, en réalité 3^e année de **Vĩnh-Thọ**), seconde lune (11 mars-10 avril) ».

2° **銅二千四百八十二斤**. **Đồng nhị thiên tứ bách bát thập nhị cân**, « bronze : 2.482 livres ».

3° - **雙**. **Nhứt song**, « une paire ».

Celle de gauche porte des inscriptions analogues dont voici la traduction : 1° « urne fabriquée en la 10^e année de **Thạnh-Đức** » (1662, en réalité première année **Vạn-Khánh**) ; 2° « bronze : 2.423 livres » ; 3° « une paire » (Voir Planches IV-XVI).

Derrière le **Cần-Chánh-Điện** et dans le même axe se trouve la salle **Cần-Thành-Cung**, dont l'entrée n'est pas accessible au public. Dans la cour du **Cần-Thành** sont disposés deux grands vases qui n'ont ni la même forme ni le même poids que les trois premiers déjà décrits. (Voir Planches XVII à XXVI.)

Celui qui se trouve à gauche en faisant face à la salle **Cần-Thành** porte comme inscriptions :

景治十年正月吉日造. **Cảnh-Trị thập niên chính nguyệt cát nhật tạo**, « fabriqué en la dixième année de **Cảnh-Trị** (1671, en réalité première année **Dương-Đức**), première lune (1^{er} janvier-2 février) un jour faste ».

銅一千三百九十斤. Đồng, nhứt thiên tam bách cửu thập cân,
« bronze : 1.390 livres »

三雙. Tam song, « trois paires ».

A quelques centimètres au-dessus de cette inscription se trouve gravé le caractère 正 chánh, qui signifie probablement qu'il s'agit de la première des trois paires.

Sur l'autre, à droite :

正和五年六月造鑄. Chánh-Hòa ngũ niên lục nguyệt tạo chú
« fabriqué en la cinquième année de Chánh-Hòa (1684), sixième lune
(12 juillet- 11 août.) »

銅 — 千三百九 斤. Đồng, nhứt thiên tam bách cửu thập ngũ cân, « bronze : 1395 livres. »

Puis, d'un côté le caractère 甲 giáp ; de l'autre côté, les deux caractères 十口 thập khẩu, dont j'ignore la signification exacte.

Passons à la dernière vasque. Il faut nous transporter au tombeau Tur-Lăng 思陵, où repose le corps de Đồng-Khánh, le père de S. M. l'Empereur actuel (Voir planches XXVII à XXXII).

Elle affecte à peu près la même forme que celle de la Concession et les deux du Cẩn-Chánh, mais, comme poids, elle atteint à peine la moitié de ces dernières. J'ai relevé comme inscriptions : 陽德二年六月. Dương-Đức nhị niên lục nguyệt, « deuxième année de Dương-Đức, sixième mois (1673, du 14 juillet au 12 août) ». Poids : 1.013 livres).

Pour terminer, je signale à titre d'indication une paire de vasques qui se trouve devant le Tân-Thơ-Viện et qui fait partie du Musée des Amis du Vieux Hué. Elles ont à peu près la même conformation que la précédente, mais elles sont moins grandes, moins lourdes, et aussi moins artistiques. L'une est datée de l'année cyclique 丁巳 đinh-tị (1), 4^e mois, 6^e jour ; elle porte les deux caractères : 一雙, « une paire », et pèse 560 livres. L'autre remonte à l'année 己亥 kỷ-hợi (2), 4^e mois, et pèse également 560 livres.

(1) 1677, 1737.1797 ou 1857 (?)

(2) 1659, 1719, 1779 ou 1839 (?)

On a supposé pendant longtemps que tous ces grands bassins de bronze avaient été fabriqués dans un but culinaire, pour, être utilisés lors des Le-Tam-Sanh 禮三生, « cérémonies de trois victimes », pour la cuisson des grosses pièces de viande : buffle, porc et chèvre. Cette supposition pouvait en effet être basée sur les dessins gravés sur la vasque de gauche du Cẩn-Chánh-Điện, qui représentent quelques animaux, notamment le porc. C'est à mon avis, une erreur.

Le motif qui a guidé Hiền-Vương dans la fabrication des urnes semble avoir une toute autre portée. Ce souverain s'est sûrement inspiré de certains usages qui étaient pratiqués en Chine dans la plus haute antiquité (1), et nous verront Minh-Mạng, 176 ans plus tard, faire fondre dans la même intention les neuf grandes urnes dynastiques ou Cửu-Đỉnh 九鼎.

Les urnes sont donc un symbole de la royauté. Leur possession équivalait à la possession du royaume.

En 1659, lorsqu'on fondit la première vasque, les Nguyễn étaient installés en Cochinchine depuis un siècle déjà. Ils avaient réussi à se tailler un fief qui prenait de l'importance de jour en jour, et ils traitaient les monarques voisins sur le pied d'égalité, quand ils n'en faisaient pas leurs vassaux. Rien de plus naturel que les Seigneurs de Hué aient songé à faire fondre des urnes qui n'étaient autres que des attributs de la royauté.

J'ai parlé plus haut d'une explication au sujet des inscriptions — 雙 nhứt song et 三雙 tam song, « 1 paire, 3 paires », relevées sur quelques urnes. Signifient-elles qu'à la même date deux urnes semblables furent fondues, ou bien ces inscriptions veulent-elles exprimer qu'on a d'abord fabriqué une première paire 一雙, puis une deuxième paire 二雙, puis une troisième paire 三雙 ? Je me range de préférence à la première hypothèse. Ce qui ne veut pas dire que les deux urnes formant une paire aient été fondues à la même date, dans le cours de la même année. La construction de ces pièces de bronze exigeait des années de travail, surtout au moment des guerres. Il est très possible que les deux urnes du Cẩn-Chánh forment une paire : elles sont presque identiques comme formes, dessins et poids,

(1) L'histoire des Chu 周 nous rappelle en effet que : 鑄九鼎以象九州 Tru cửu đĩnh dĩ tượng cửu châu, phrase qui signifie : « On fondit neuf urnes pour représenter les neuf territoires ou provinces de l'Empire ». (Note de l'auteur).

et elles datent respectivement de 1660 et 1662. Mais quelle est l'urne qui pourrait être assortie à celle qui se trouve devant l'hôtel du Commandant d'armes ? Le Prince Phụng-Hoá, devenu plus tard S. M. Khải-Định, m'a dit un jour que l'urne de la Place formait paire avec celle du tombeau de Đồng-Khánh. Rien ne permet de l'affirmer, ni le poids - cette dernière pèse à peine la moitié de l'autre, ni la date : 1673, alors que la première remonte à 1659. Tout porte donc à croire que deux urnes ont disparu. Peut-être ont-elles été fondues par les Tây-Sơn à la fin du XVIII^e siècle pour en faire des canons ou des sapèques. Les rois rebelles ont très bien pu conserver les urnes qui présentaient la meilleure facture et détruire les autres.

Il en est de même pour les vases de bronze du Càn-Thành. L'un d'eux porte l'inscription 三雙 tam song, « trois paires ». On peut admettre que sur les six vases qui ont été fondus, quatre ont également disparu.



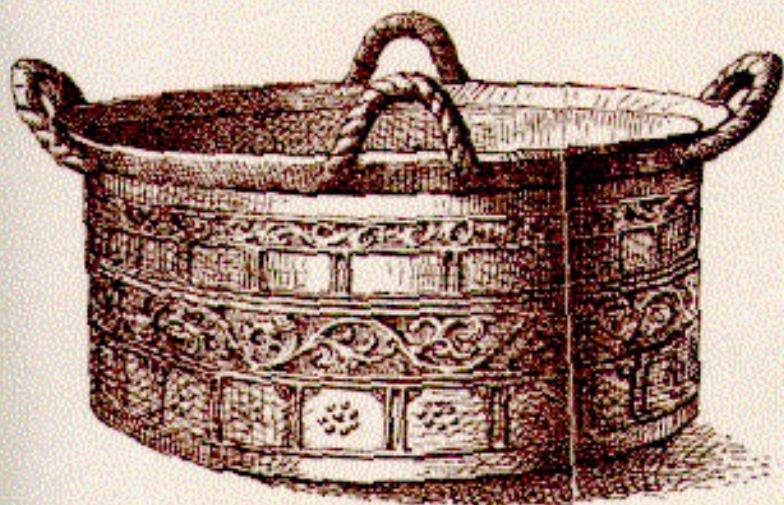


Planche I. — Vasque de l' Hôtel du Commandant d' armes: Vue d' ensemble.
(Dessin de M. Lê-Vân-Tùng)

Renseignements: Date: 1659. — Poids: 2154 cân, environ 1378 kgs. —
Diamètre du bord extérieur: 1m.92; de l' intérieur: 1m.56; profondeur: 0m. 96;
hauteur des poignées à la base: 0m. 44

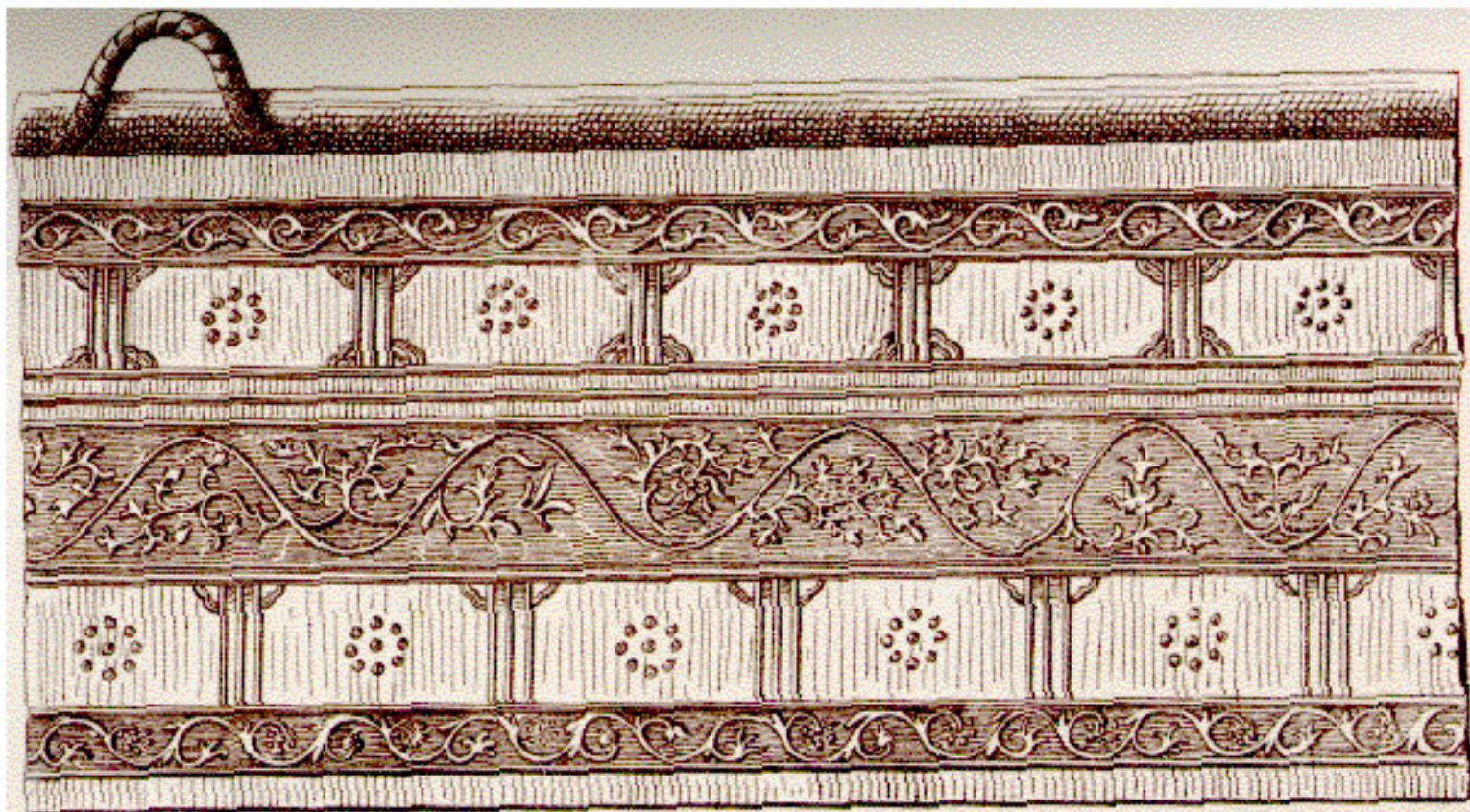


Planche II. — Vasque de l'Hôtel du Commandant d'armes : développement des motifs ornementaux.
(Dessin de M. Lê - Văn - Tùng)

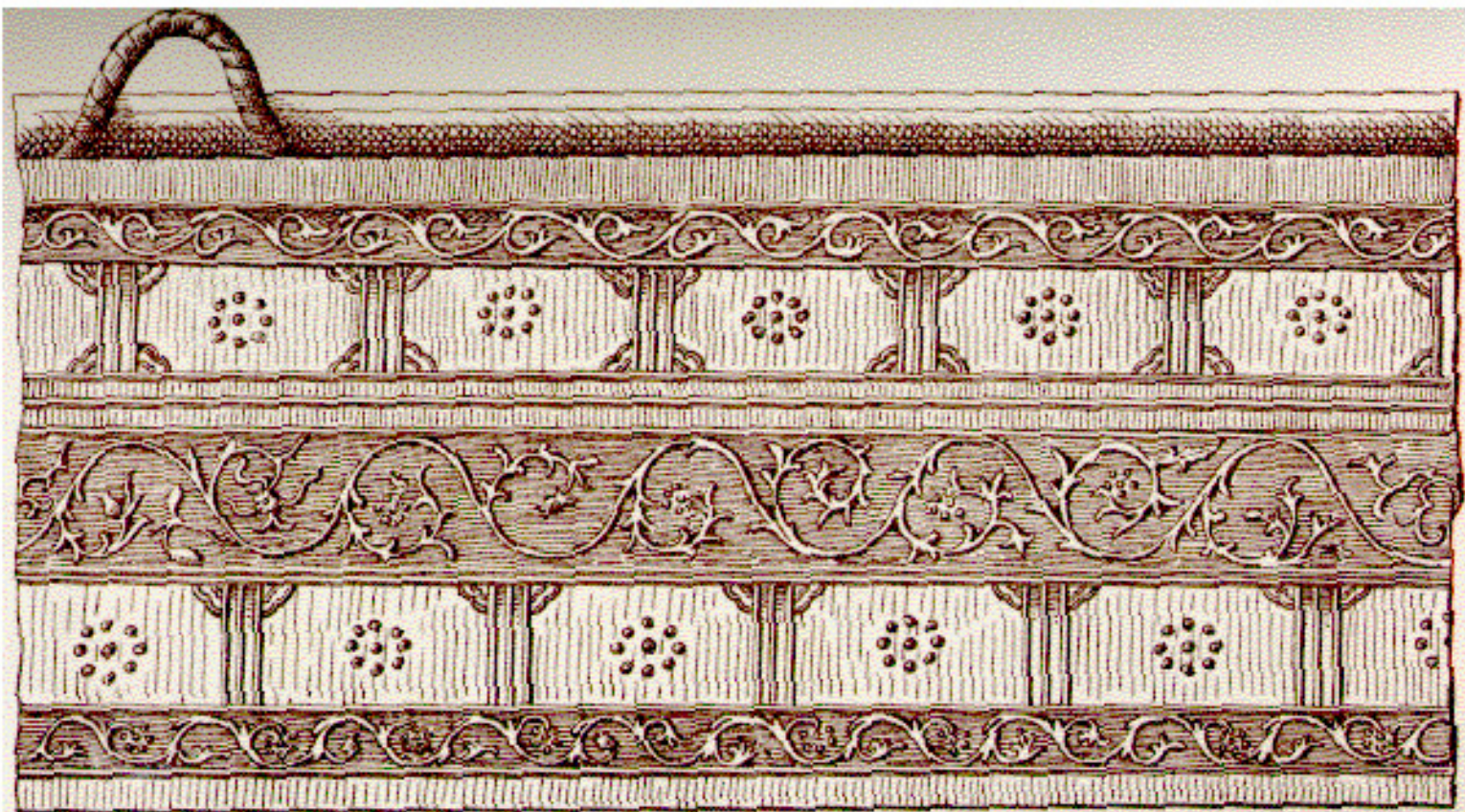


Planche III.— Vasque de l'Hôtel du Commandant d'armes : suite du developpement des motifs ornementaux.
(Dessin de M. Lê -Van -Tùng.)



Planche IV. — La Cour du palais Cần-Chánh : vue des deux vasques.
(Photographie communiquée par M. L. SONGY.)



Planche V. — La vasque de gauche, au Cẩn - Chánh

(Reproduction, avec autorisation, d'une carte postale de la collection
DIEULEVILS, à Hà Nội)

Renseignements : Date : 1662. — Poids : 2.423 *okn*,
environ : 1.550 *kgs*. — Diamètre du bord extérieur : 2m22;
de l'intérieur : 1m84; profondeur : 1m84.



Planche VI. — La vasque de gauche, au Cấn - Chánh : vue d'ensemble.
(Dessin de M. Lê-Văn-Tùng.)

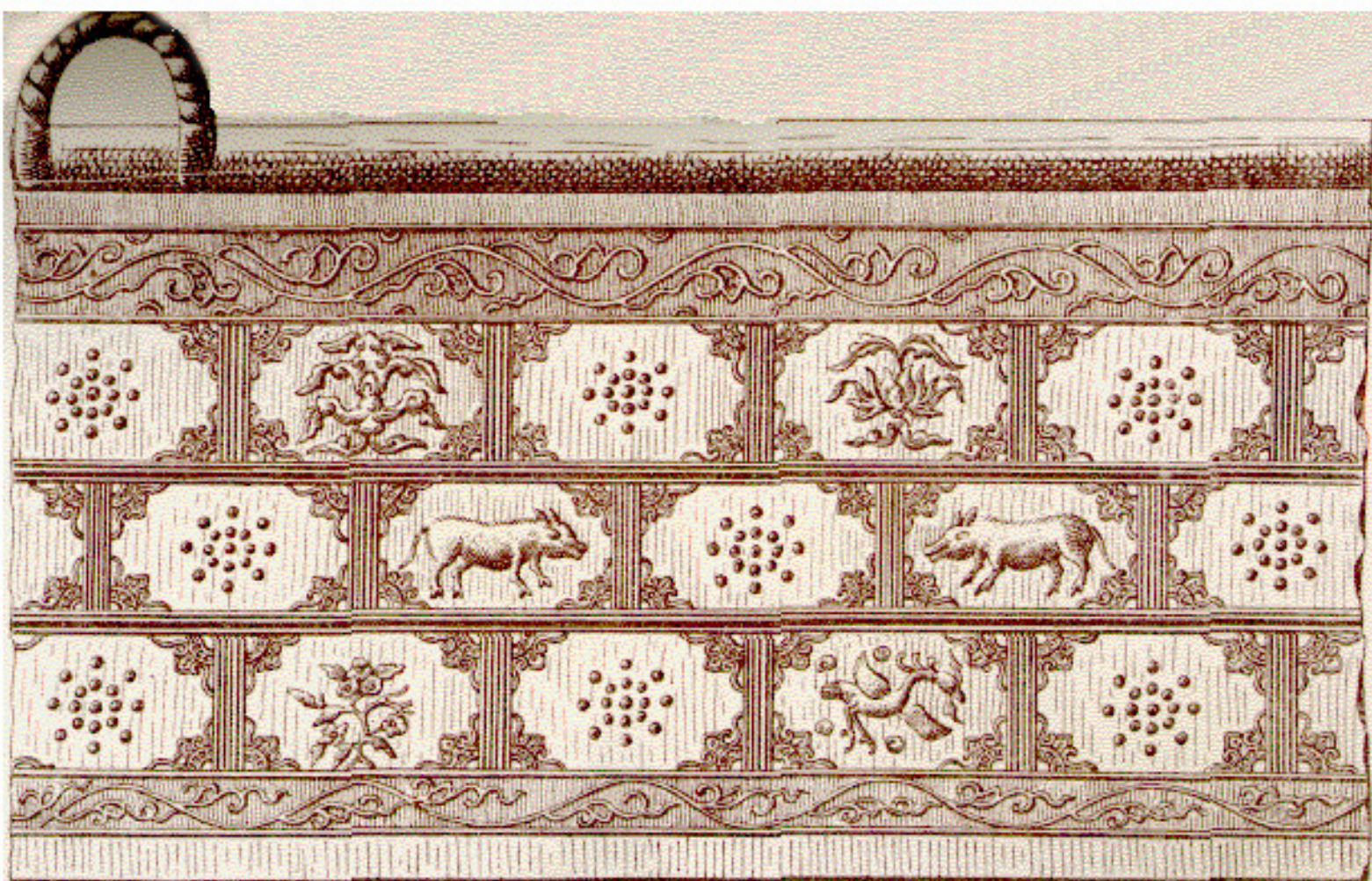


Planche IV. — La vasque de gauche, au Cấn-Chánh développement des motifs ornementaux.

(Dessin de M. Lê-Văn-Tùng.)

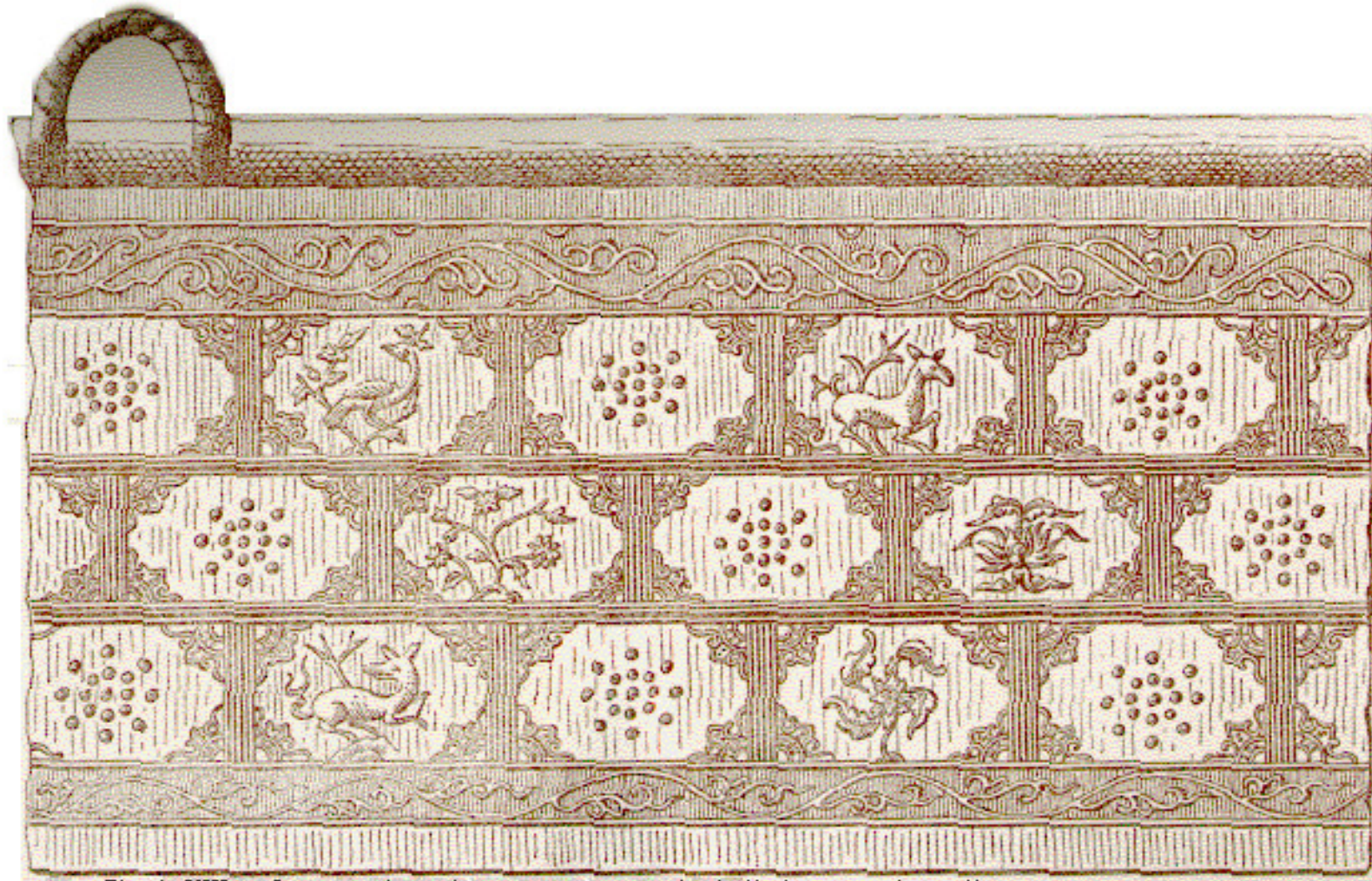


Planche VIII. — La vasque de gauche, au Cấn - Chánh : suite du développement des motifs ornementaux.

(Dessin de M. Lê - Văn - Tung)

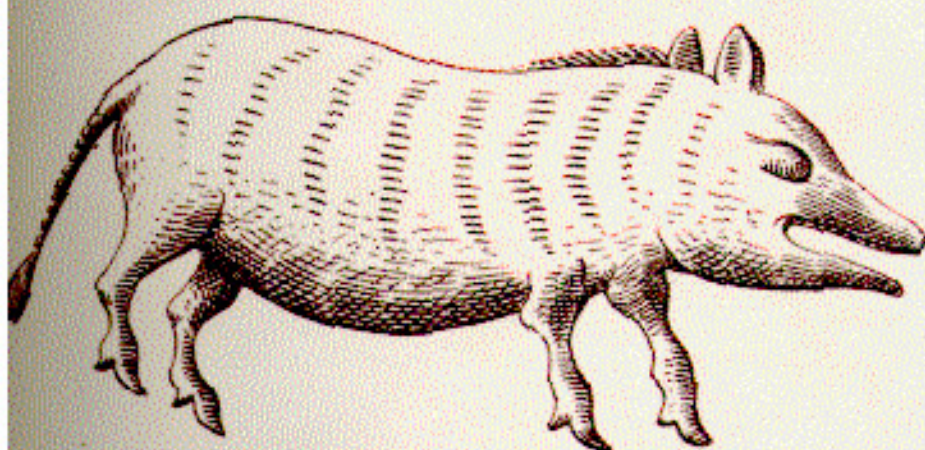


Planche IX. -Cerf et sanglier, sur la vasque de gauche, au Cấn-Chánh

(Dessin de M. Lê-Văn-Tùng)



Planche X. — La vasque de droite, au Cấn-Chánh vue d'ensemble.

(Dessin de M. Lê-Văn-Tùng.)

Renseignements: Date: 1660. — Poids: 2.482 cdm, environ 1.588 kg.
Dimensions sensiblement égales à celles de la vasque de gauche.

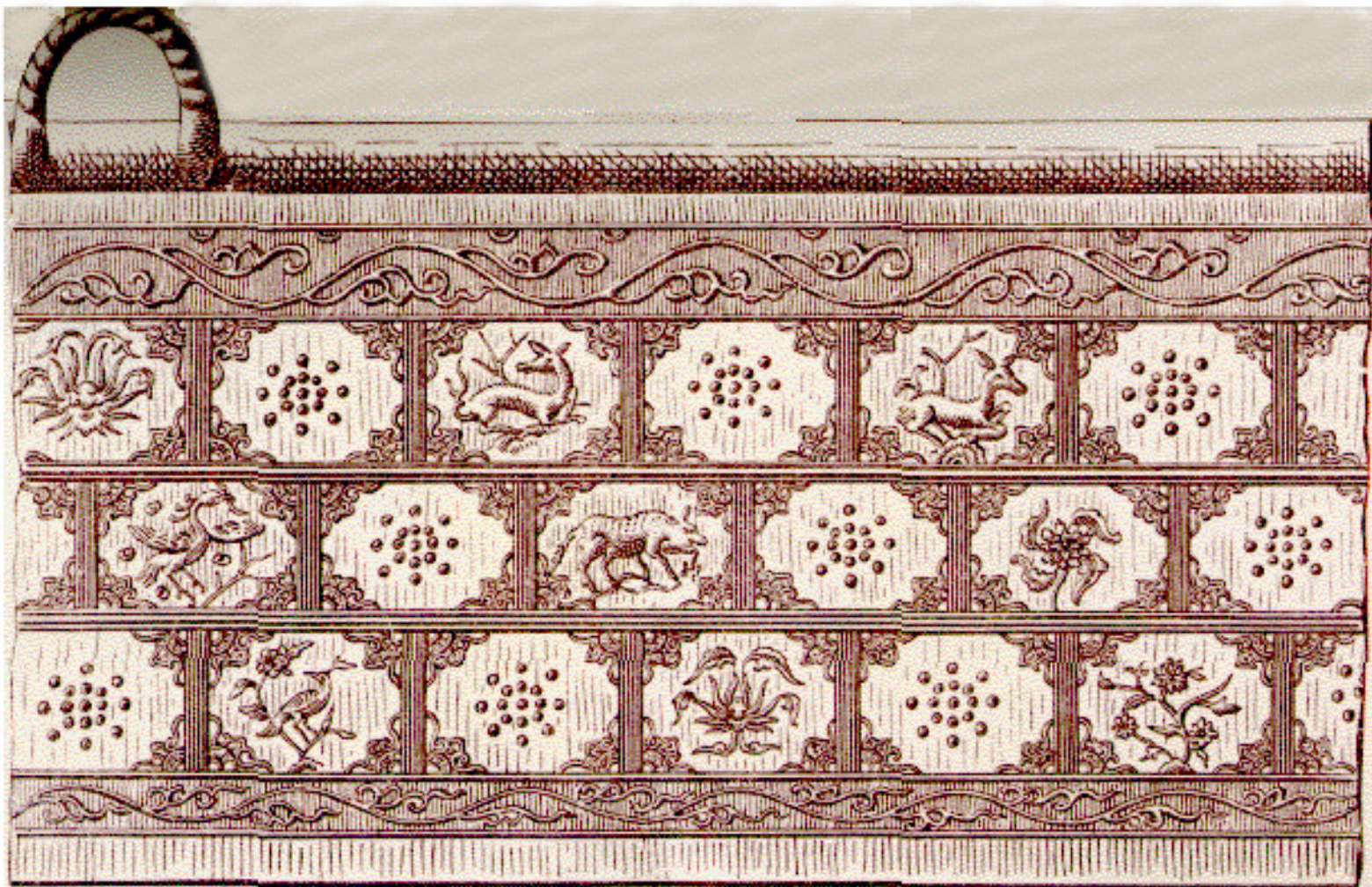
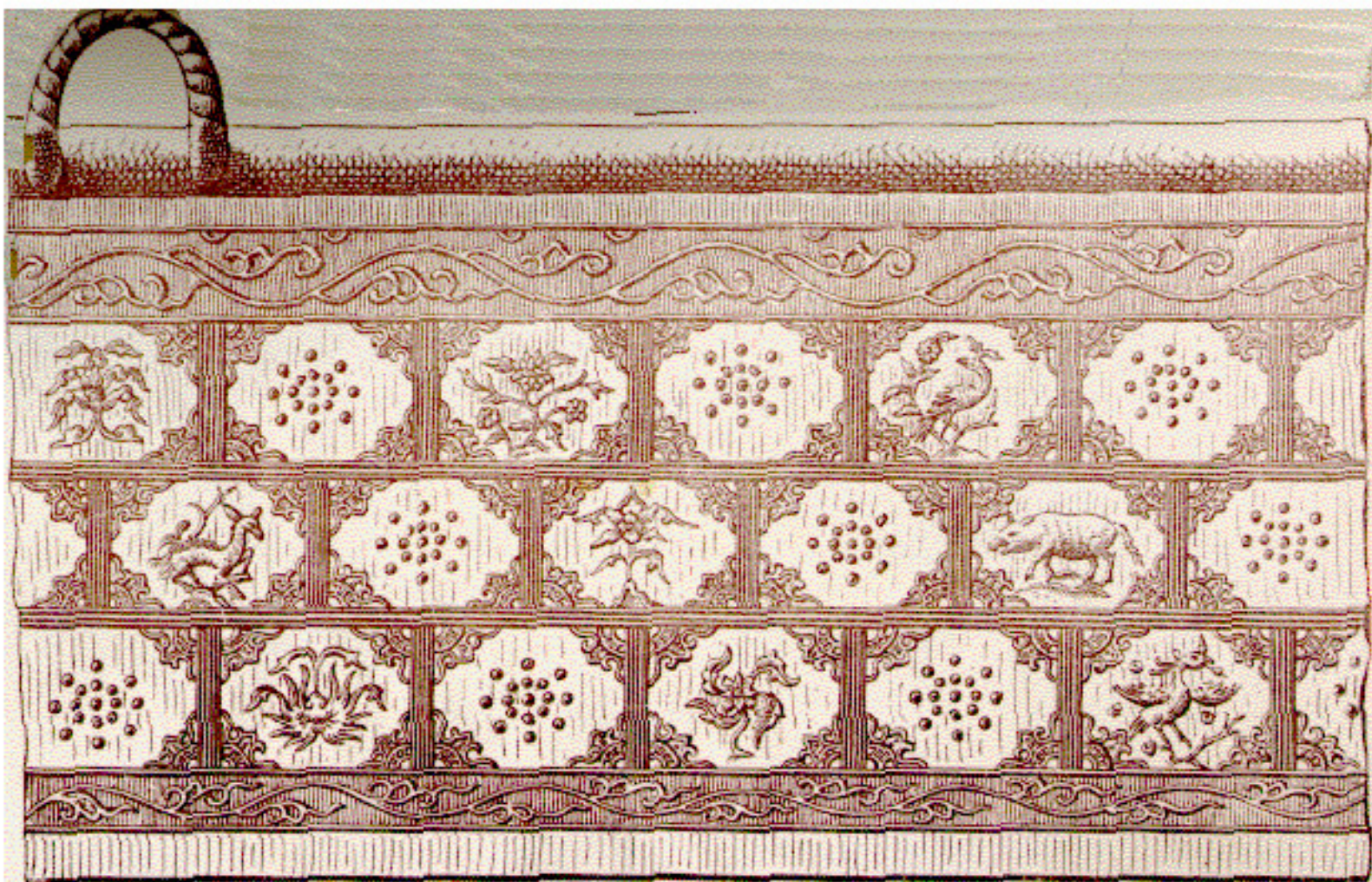
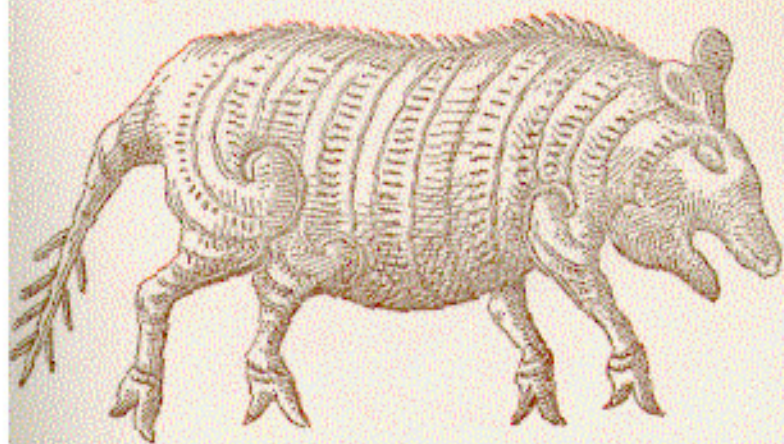


Planche XI. — La vasque de droite, au Căln- Chanh : développement des motifs ornementaux.
(Dessin de M. Lê-Văn-Tùng.)



Plaque XII. — La vasque de droite, au Càn - Chánh : suite du développement des motifs ornementaux.



Plaque XIII. — Sanglier et cerf (?), Sur la vasque de droite, au Càn - Chánh

(Desssin de M. Lê - Văn - Tùng.)



Planche XIV. — Oiseaux (phénix et argus ?), sur la vasque de droite,
au Càn - Chanh
(Dessin de M. Lê - Vãn - Tùng.)



Planche X V. —Fleurs stylisées, sur la vasque de droite,
au Càn - Chánh.
(Dessin de M. Lê - Vãn - Tùng.)

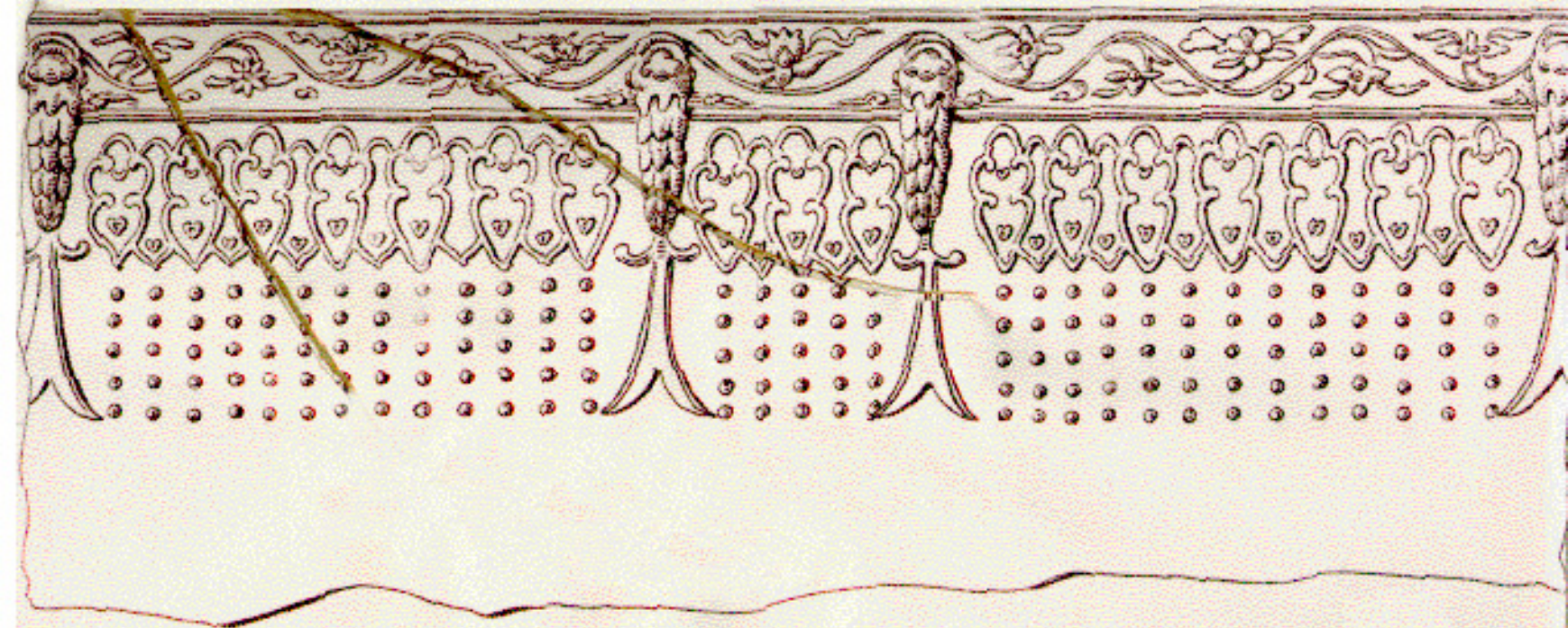


Planche XVI. —Fleurs stylisées, sur la vasque de droite,
au Càn - Chánh.
(Dessin de M. Lê - Vãn - Tùng.)



Planche XVII. — La vasque de gauche, au Càn - Thành : vue d'ensemble.
(Dessin de M. Lê - Văn - Tùng.)

Renseignements: Date: 1671. — Poids: 1.390 cân, environ 890 kgs. —
Diamètre: 1m 70; hauteur: 0m 95.



Plaque XVIII. — La vasque de gauche, au Cành - Thành : développement des motifs ornementaux.
(Dessin de M. Lê - Văn - Tùng.)

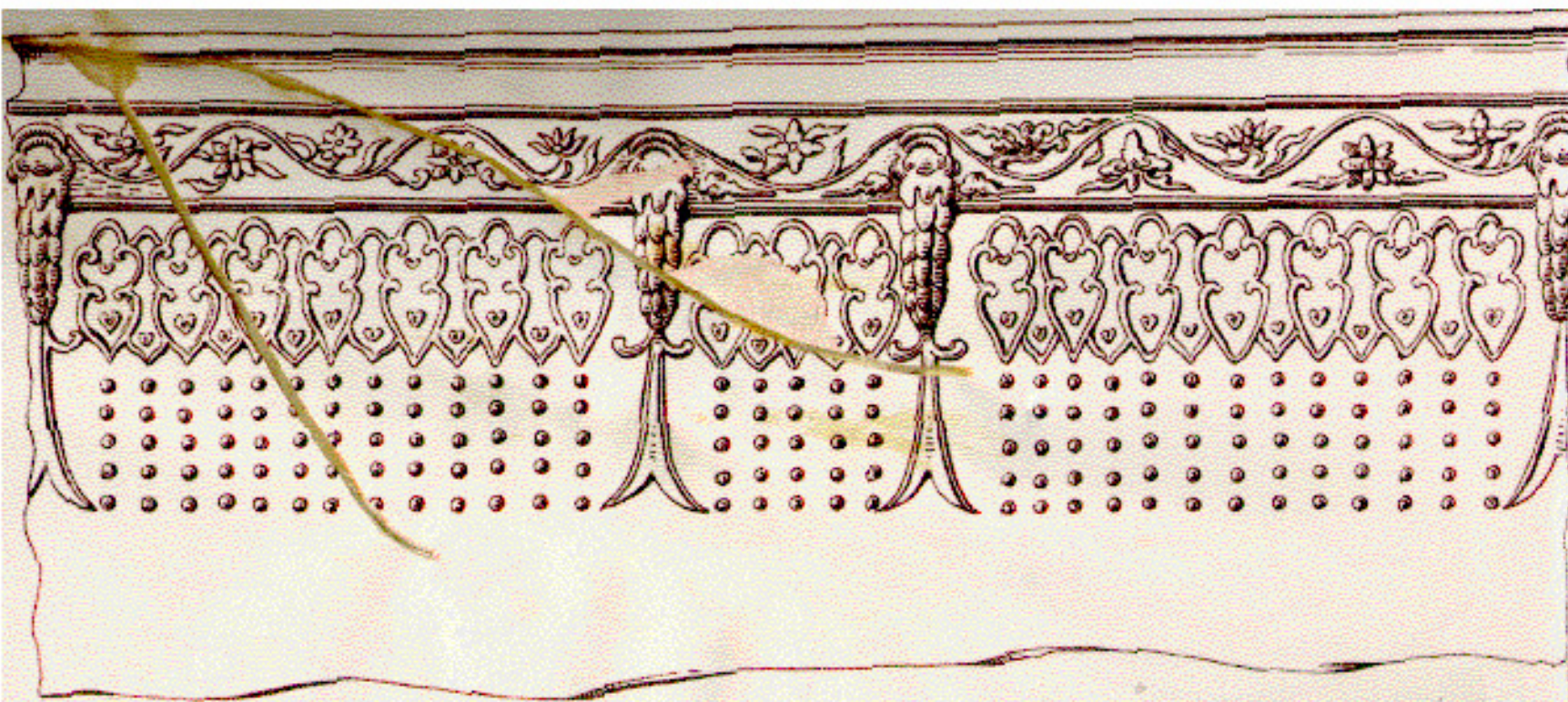


Planche XIX. — La vasque de gauche, au Càn - Thành : suite du développement des motifs ornementaux.
(Dessin de M. Lê - Văn - Tùng.)





Plaque XXI. — Fleurs stylisées, sur la vasque de gauche, au Càn - Thành.
(Dessin de M. Lê - Văn - Tùng.)



Planche XXII. — Fleurs stylisées, sur la vasque de gauche, au Càn - Thành.
(Dessin de M. Lê - Văn - Tùng.)



Planche XXIII. — La vasque de droite, au Càn - Thành: vue d'ensemble.
(Dessin de M. Lê - Văn - Tùng.)

Renseignements: Date: 1684. — Poids: 1.395 cân, environ 893 kgs.
Diamètre: 1m 70; hauteur: 0m 95.

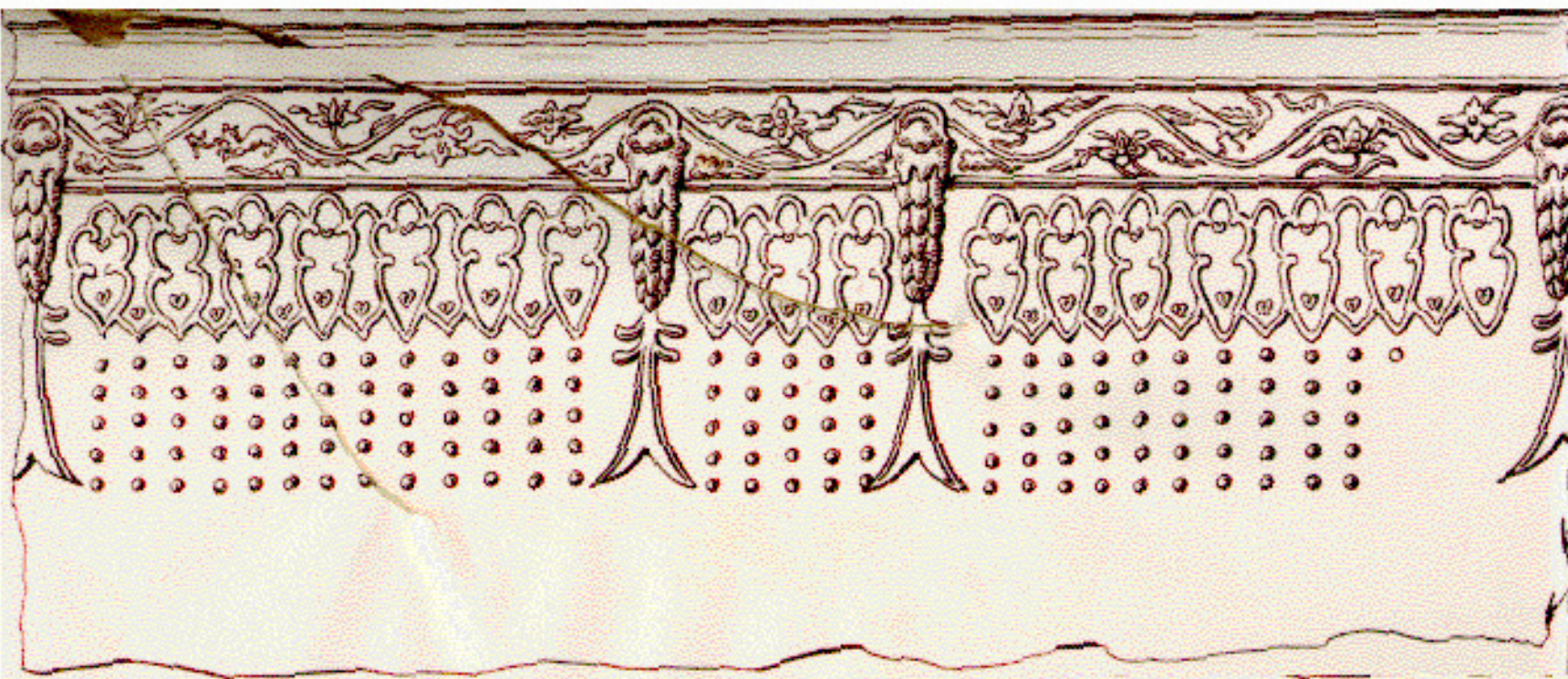


Planche XXIV. — La vasque de droite, au Cành - Thành : développement des motifs ornementaux.
(Dessin de M. Lê - Văn - Tùng.)

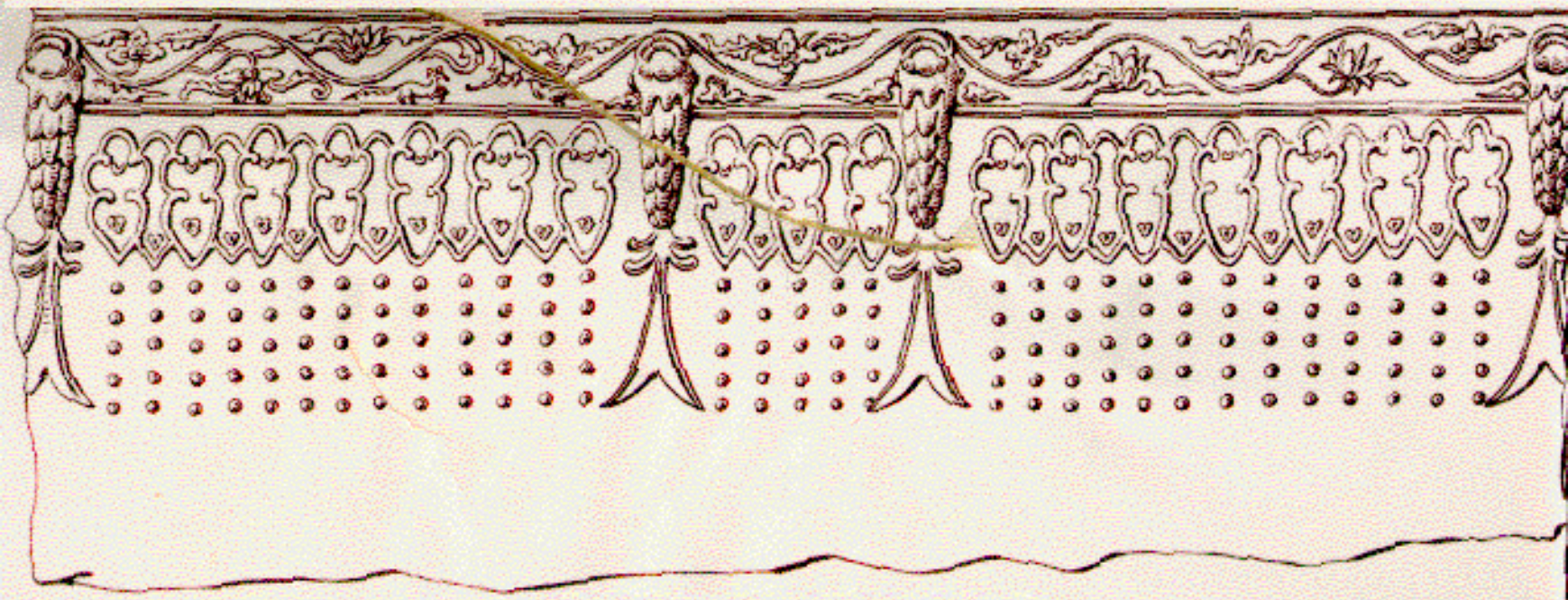


Planche XXV. — La vasque de droite, au Cành - Thành : suite du développement des motifs ornementaux.
(Dessin de M. Lê - Văn - Tùng.)



Plaque XXVI. —Oiseaux (phénix et argus ?), animaux (écureuils ?), et fleurs stylisées, sur la vasque de droite, au Càn - Thành.
(Dessin de M. Lê - Văn - Tùng.)

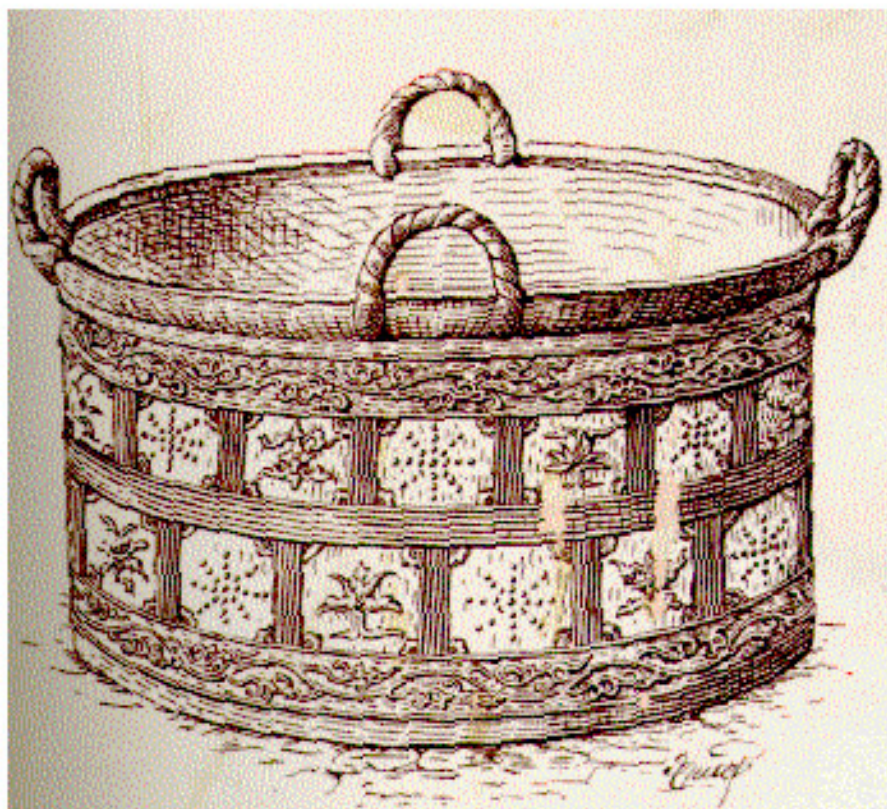


Planche XXVII. — La vasque du tombeau de Đồng-Khánh : vue d'ensemble
(Dessin de M. Lê - Văn-Tùng.)

Renseignements : Date : 1673. — Poids : 1.013 cân, environ 648 kgs. -
Diamètre : 1m.52; hauteur : 0m.88.

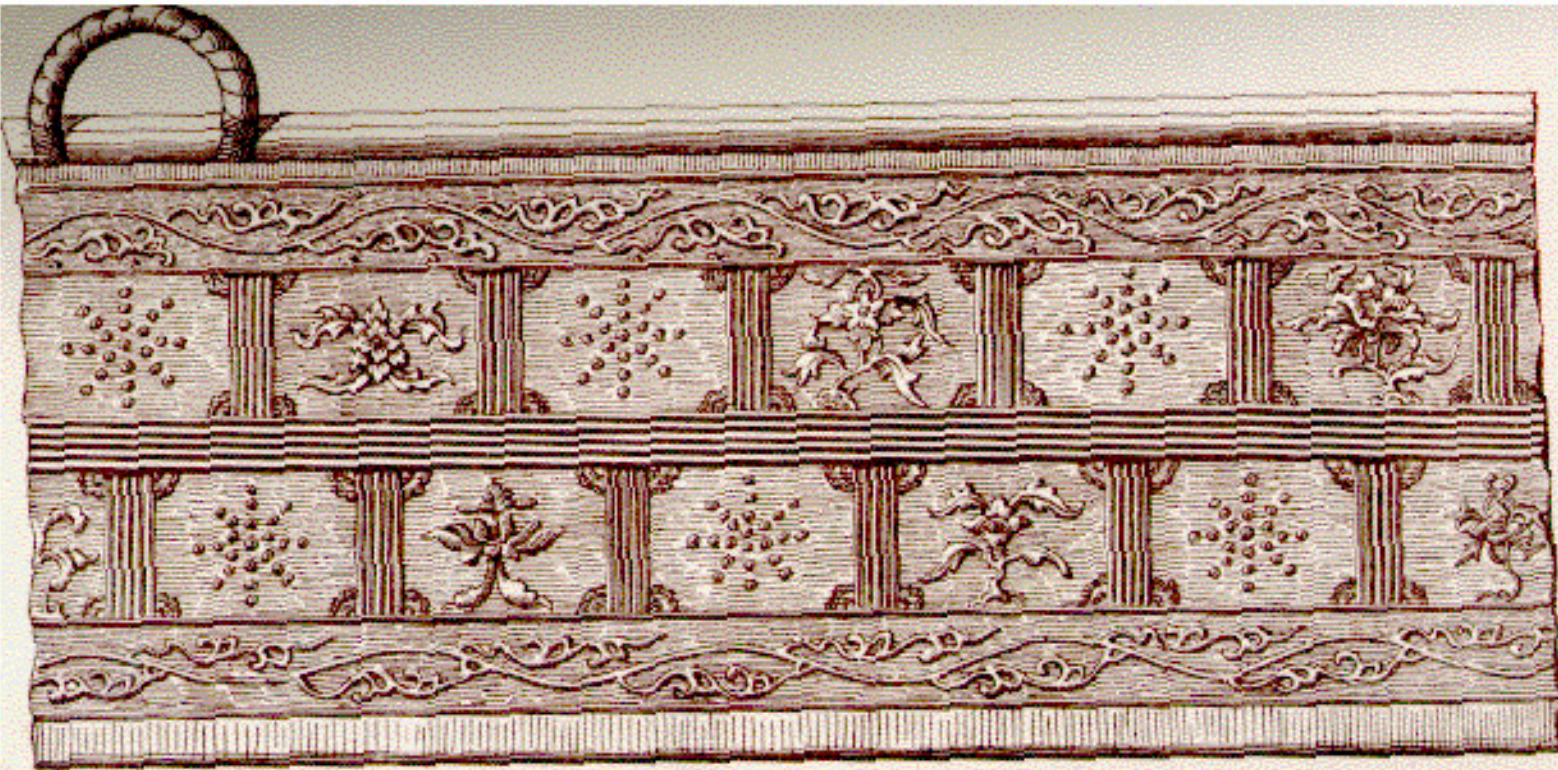


Planche XXVIII. — La vasque du tombeau de Đồng-Khánh : développement des motifs ornementaux.

(Dessin de M. Lê - Văn - Tung.)

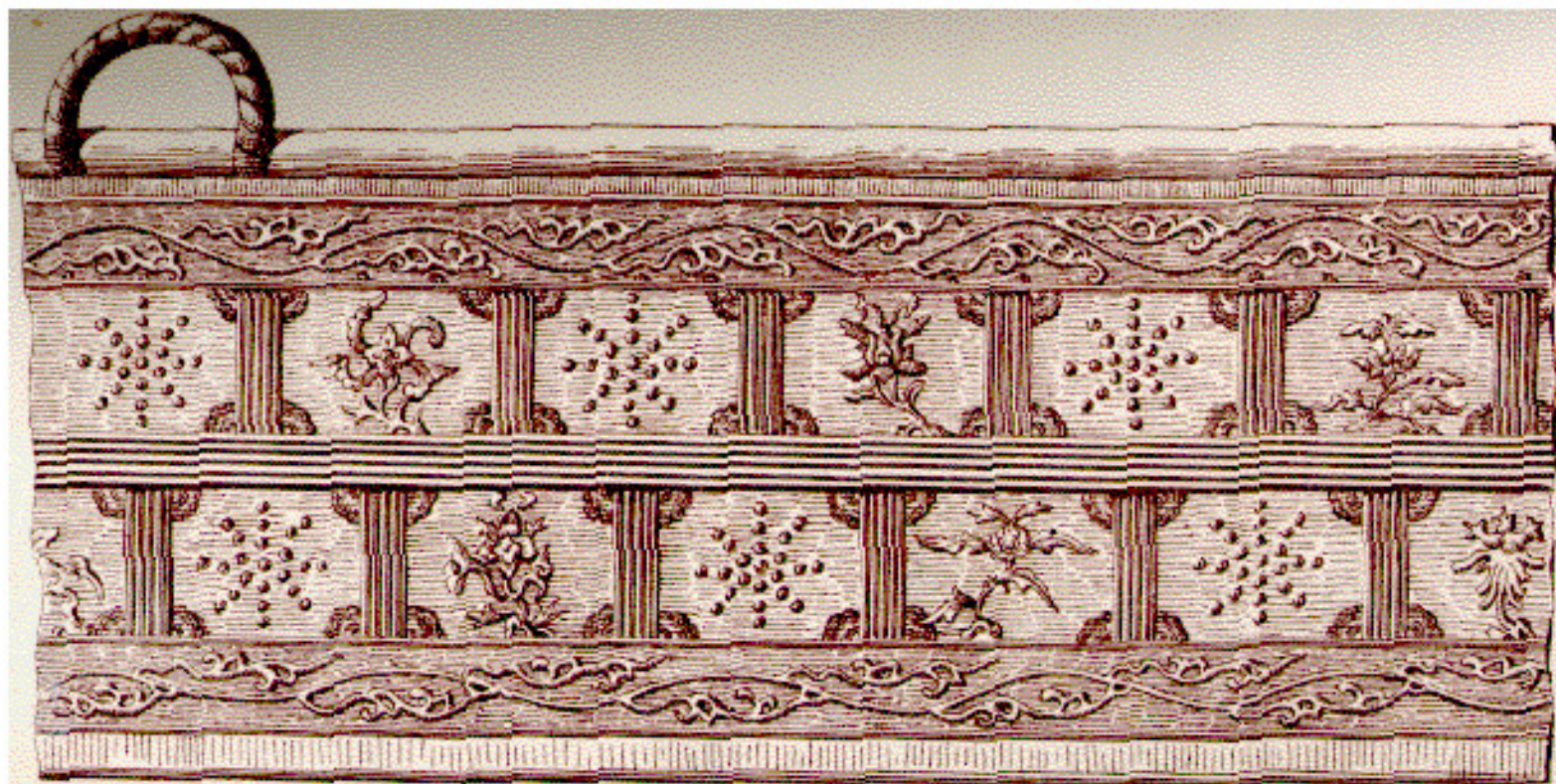


Planche XXIX. — La vasque du tombeau de Đồng Khánh : suite du développement des motifs ornementaux.

(Dessin de M. Lê Văn Tung.)



Planche XXX. —Fleurs stylisées, sur la vasque du tombeau de Đồng - Khánh.
(Dessin de M. Lê - Văn - Tùng)

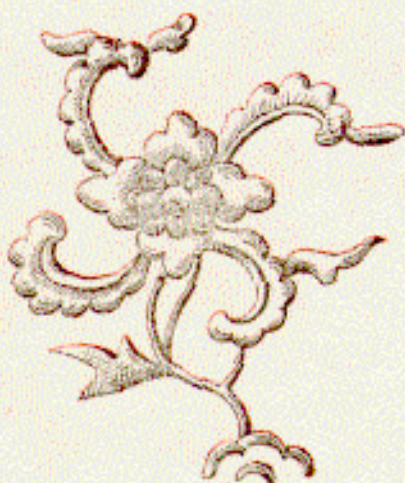
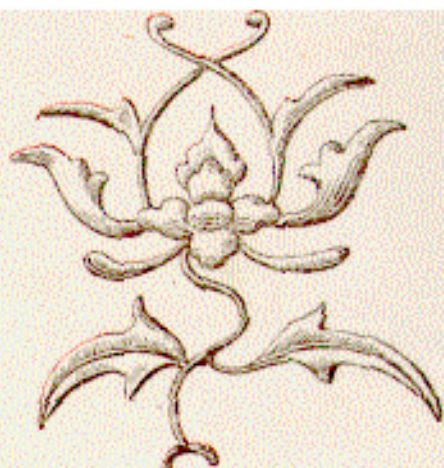


Planche XXXI. — Fleurs stylisées, sur la vasque du tombeau de Đống-Khánh.
(Dessin de M. Lê - Văn - Tùng)

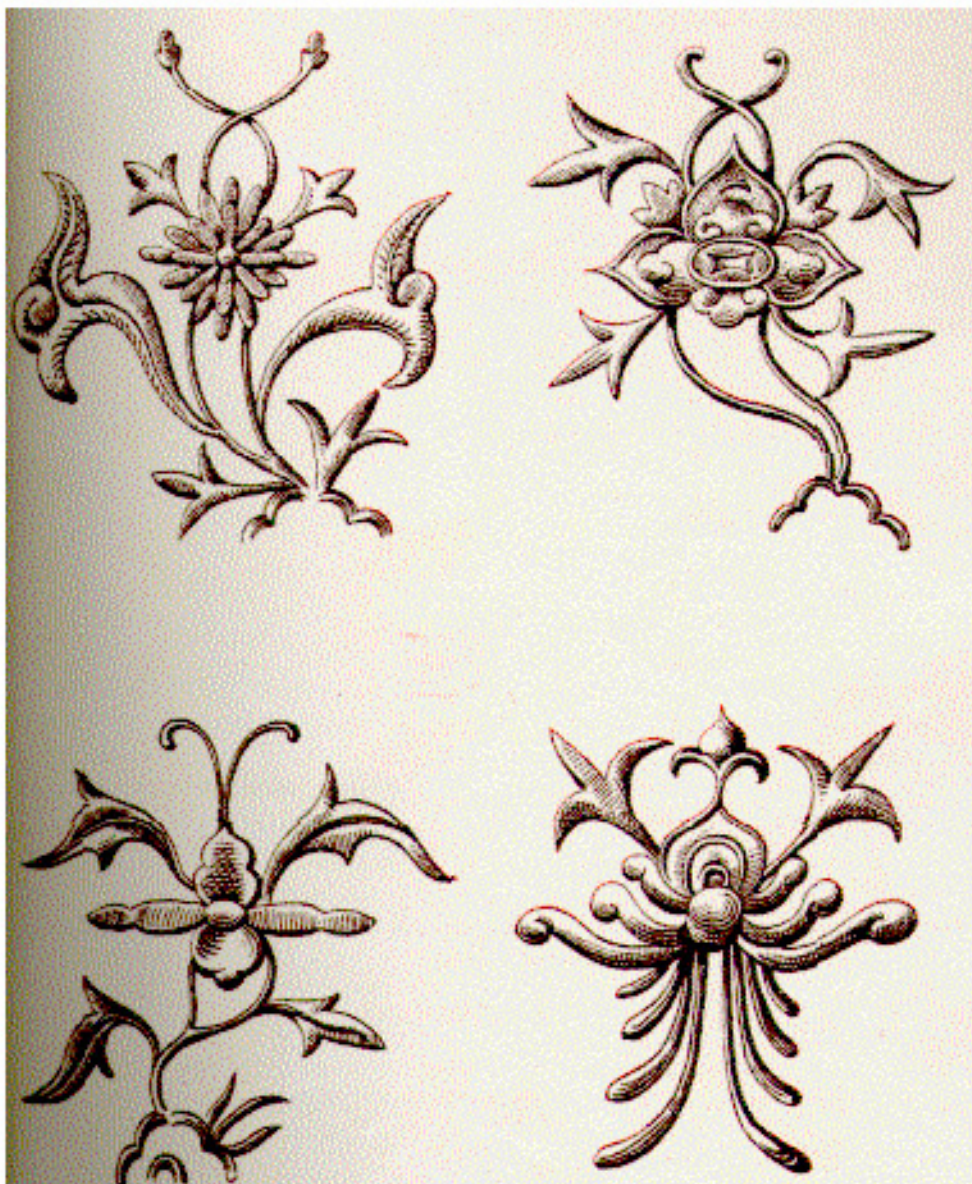


Planche XXXII. — Fleurs stylisées, sur la vasque du tombeau de Đồng - Khánh.
(Dessin de M. Lê - Văn - Tùng.)







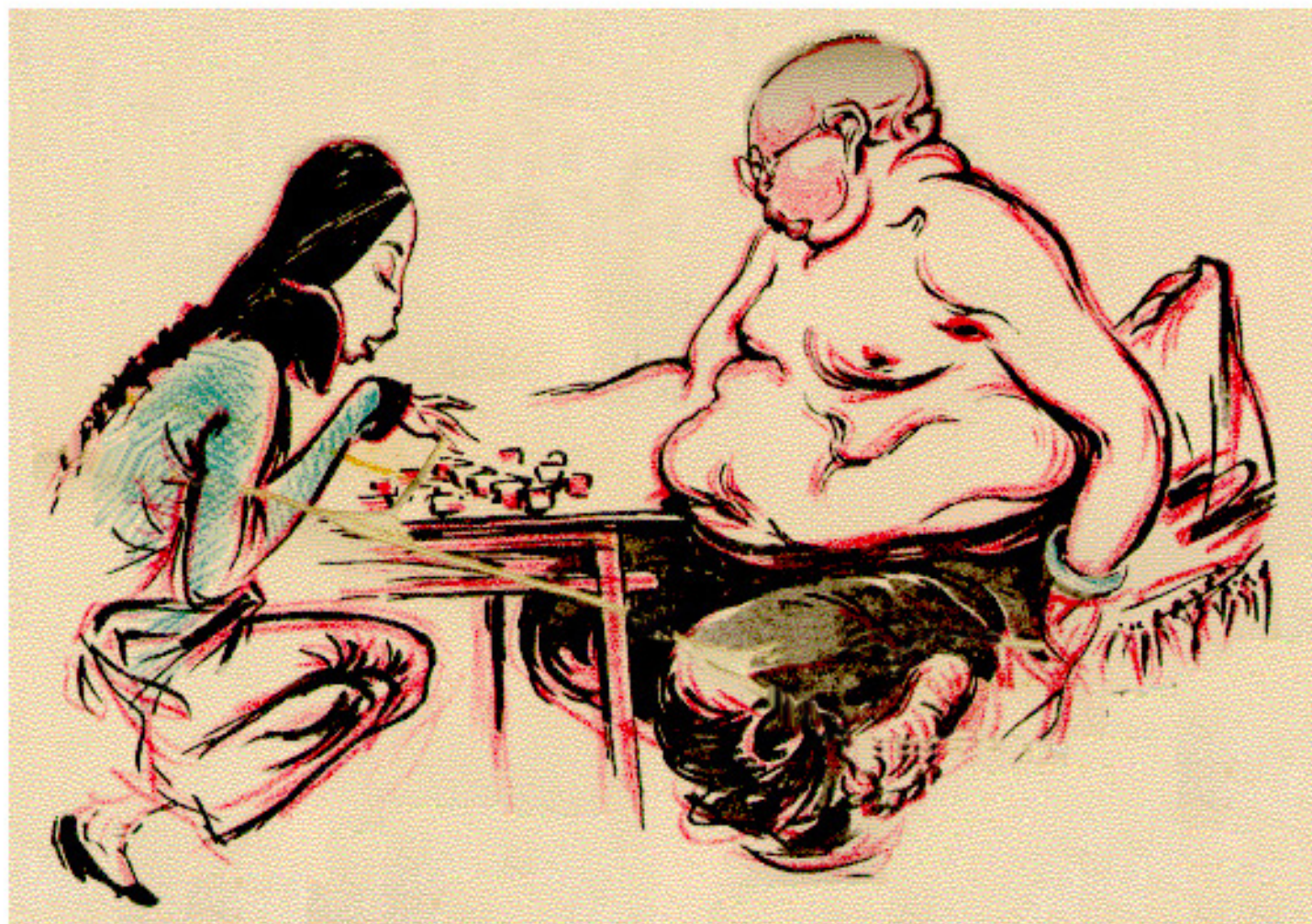




Planche XXXVII. — La maison de Chaigneau, à Lorient.

A gauche, indiquée par une flèche. — Reproduction d'une carte postale illustrée de la Collection Vissard, Quimper.

PLAN DE LORIENT

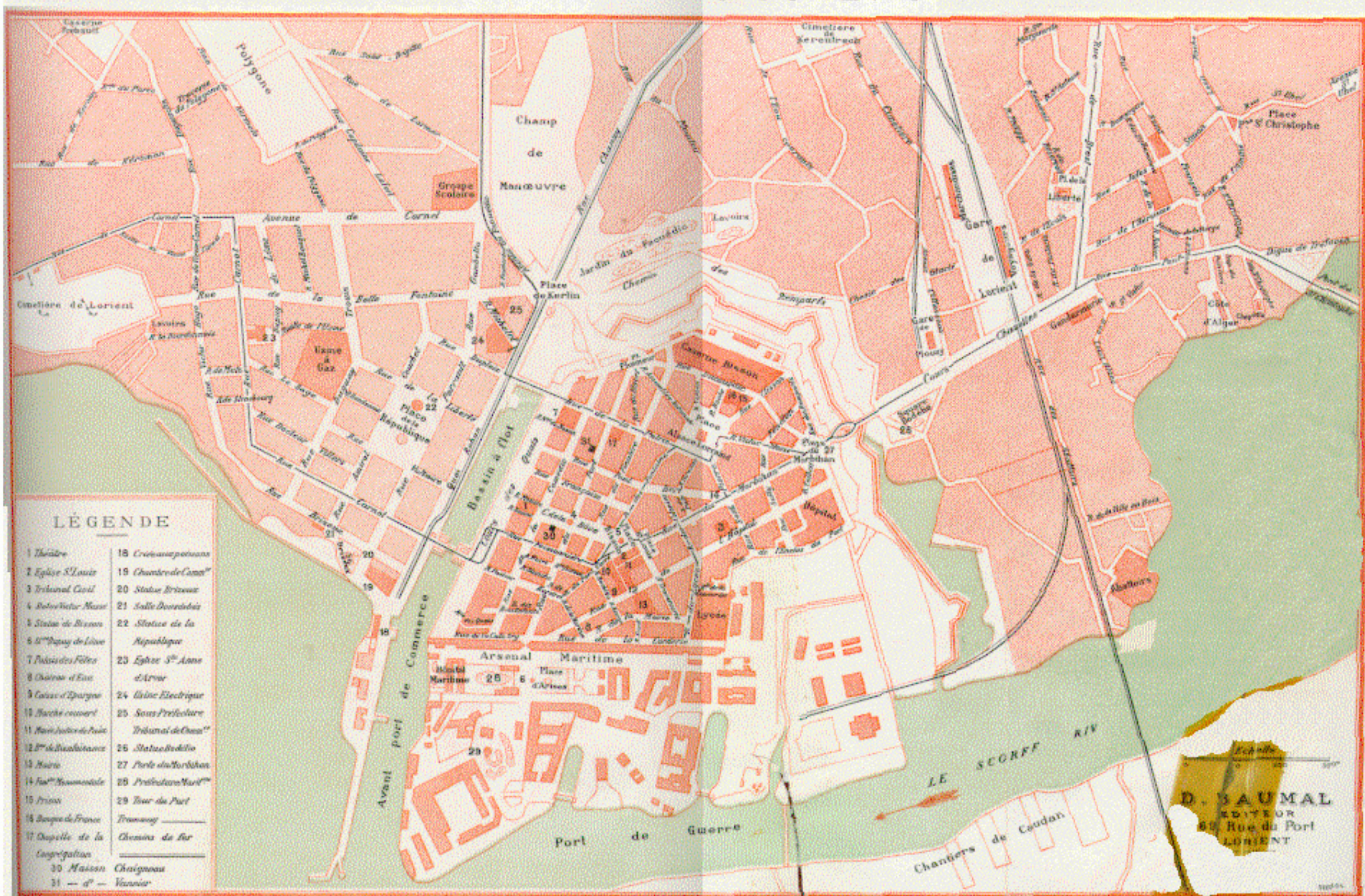


Planche XXXVIII. — Plan de Lorient.
Publié par D. Baumal, Editeur, 69, rue du Port, Lorient.

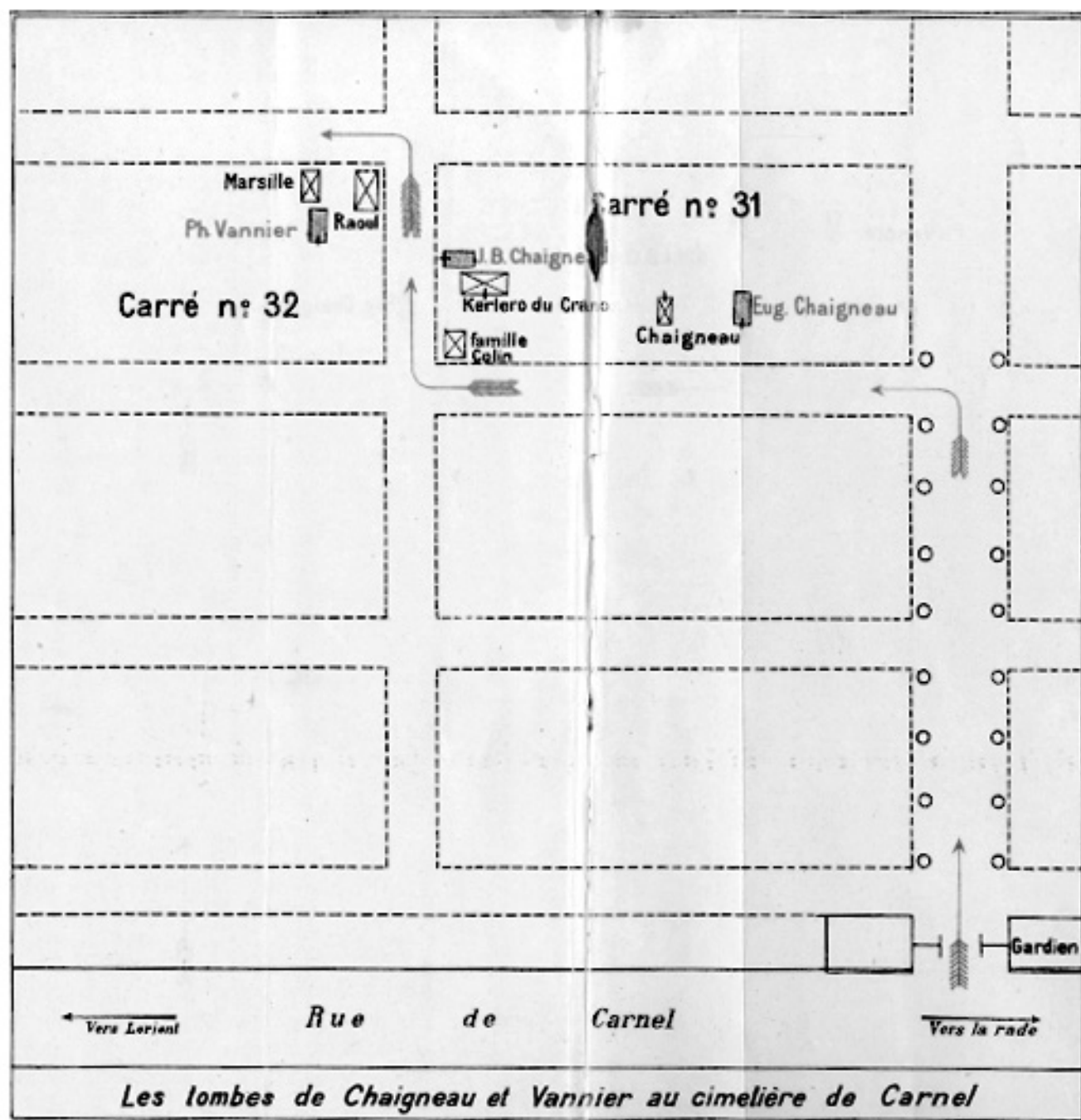


Planche XXXIX. — Emplacement des tombes de Chaigneau et de Vannier, au cimetière de Lorient.
Plan dressé par M.A. Salles.



Planche XL. —La tombe de Chaigneau, en Septembre 1918, vue de l'allée.
Photographie communiquée par M. A. Salles.



Planche XLI. — La tombe de Chaigneau, en Septembre 1918, vue vers l'allée.
Photographie communiquée par M.A.Salles.



Planche XLII. — La tombe de Chaigneau, en Novembre 1920, vue de l'allée.
 Photographie communiquée par M. A. Salles.

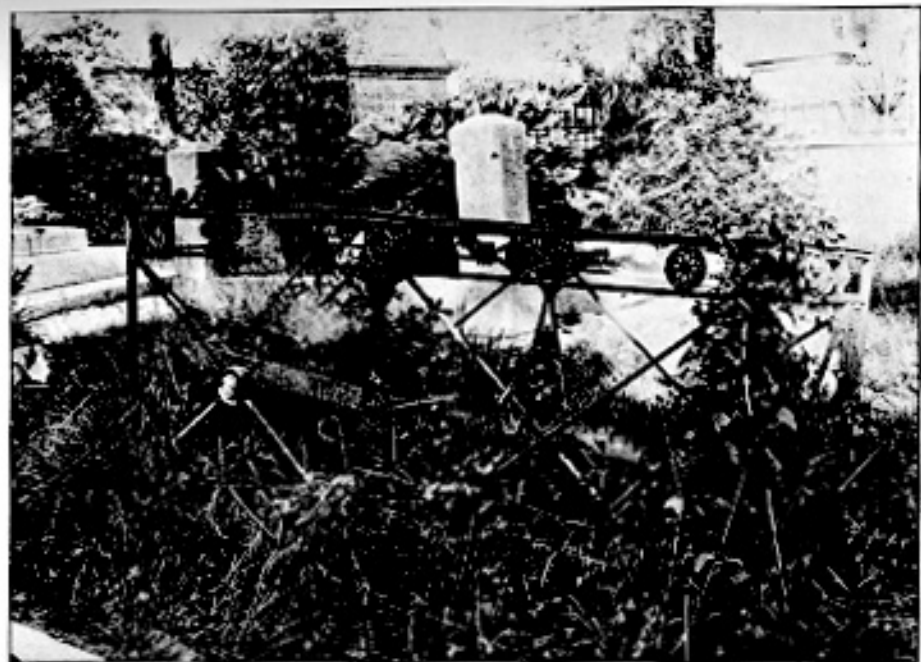


Planche XLIII. — La tombe de Vannier, en Septembre 1918.
Photographie communiquée par M. A. Salles.

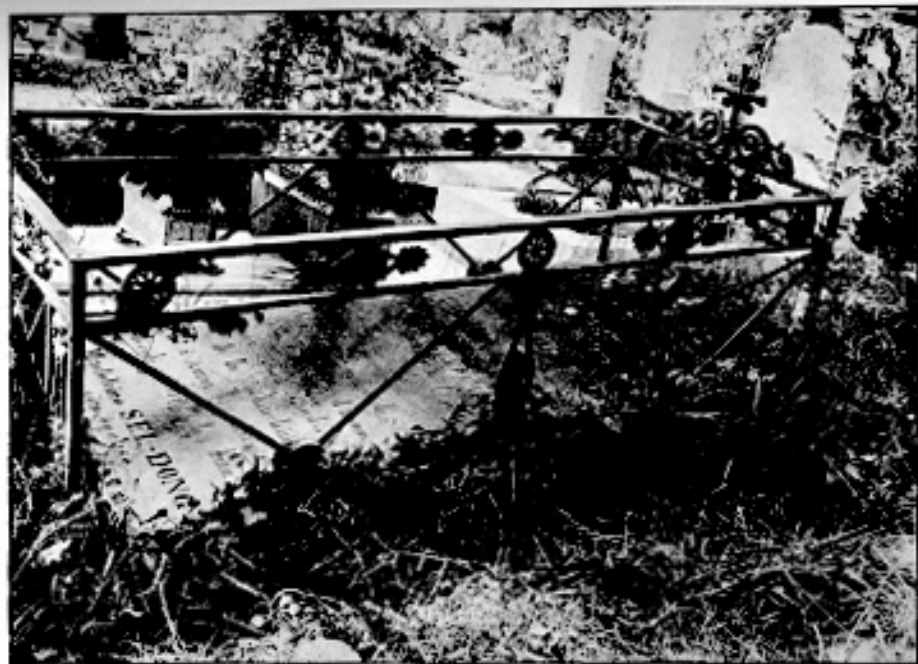


Planche XLIV. — La tombe de Vannier, en Septembre 1918.
Photographie communiquée par M. A. Salles.

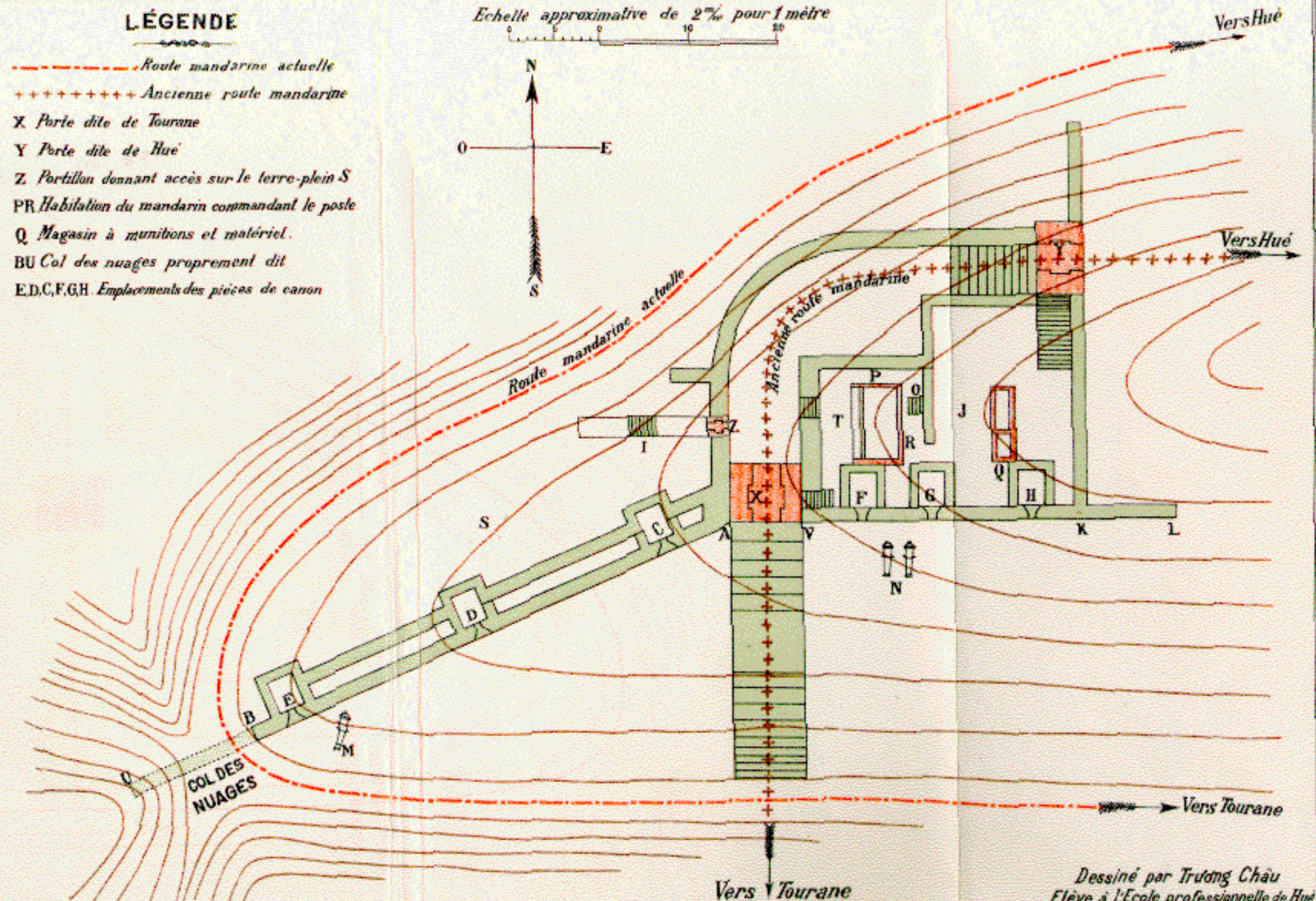
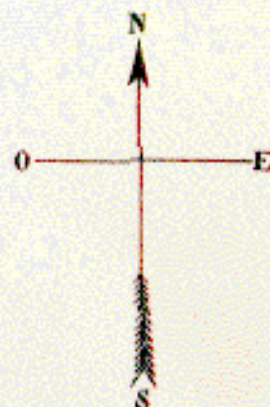


Planche XLV. — La tombe de Vannier, en Novembre 1920.
 Photographie communiquée par M. A. Salles.

LÉGENDE

- Route mandarine actuelle
- +++++ Ancienne route mandarine
- X Porte dite de Tourane
- Y Porte dite de Hué
- Z Portillon donnant accès sur le terre-plein S
- PR Habitation du mandarin commandant le poste
- Q Magasin à munitions et matériel.
- BU Col des nuages proprement dit
- E, D, C, F, G, H. Emplacements des pièces de canon

Echelle approximative de 2^m pour 1 mètre



Levé par H. Cosserat. octobre 1918.

Dessiné par Trương Châu
Elève à l'Ecole professionnelle de Hué



Planche XLVII. —Fortin du Col des Nuages : la porte dite de Tourane, face extérieure.
Cliché H. Cosserat, octobre 1918.

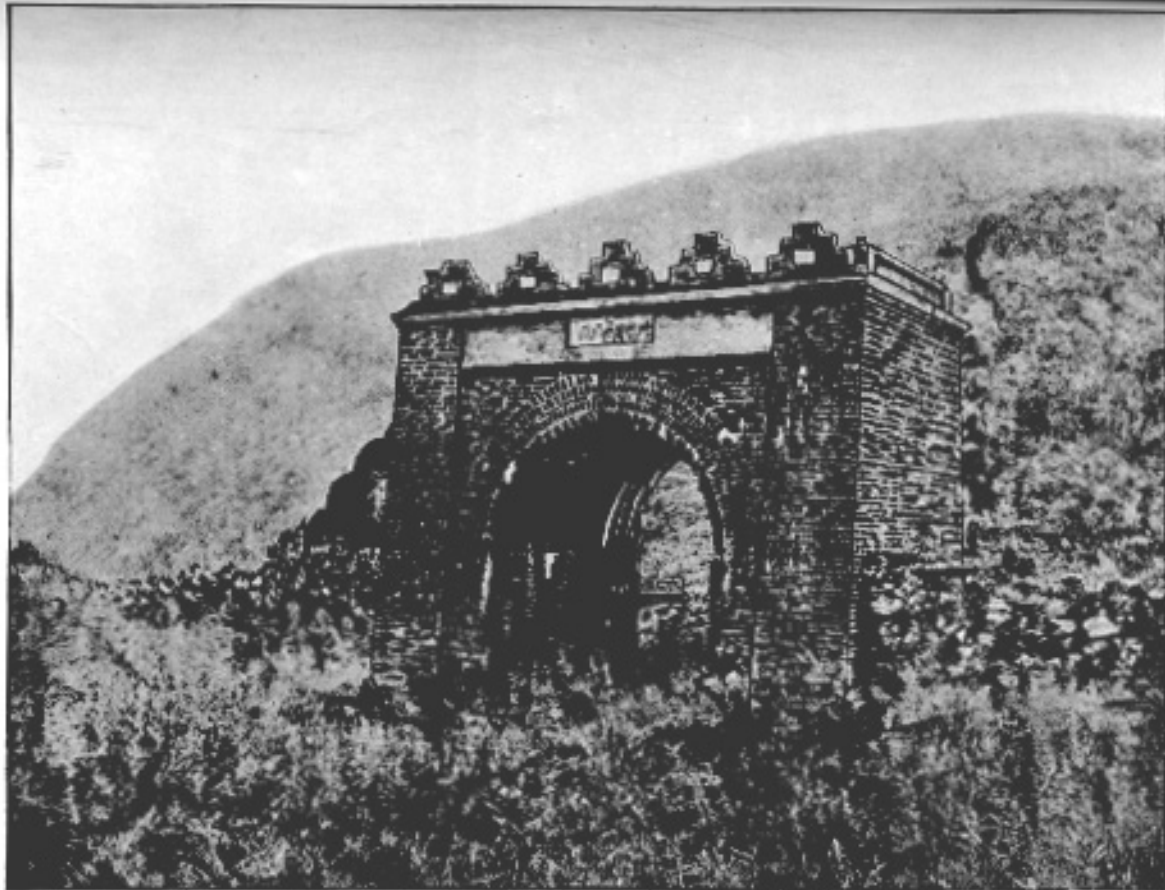


Planche XLVIII. —Fortin du Col des Nuages : la porte dite de Hué, face extérieure.
Cliché H. Cosserat, octobre 1918.

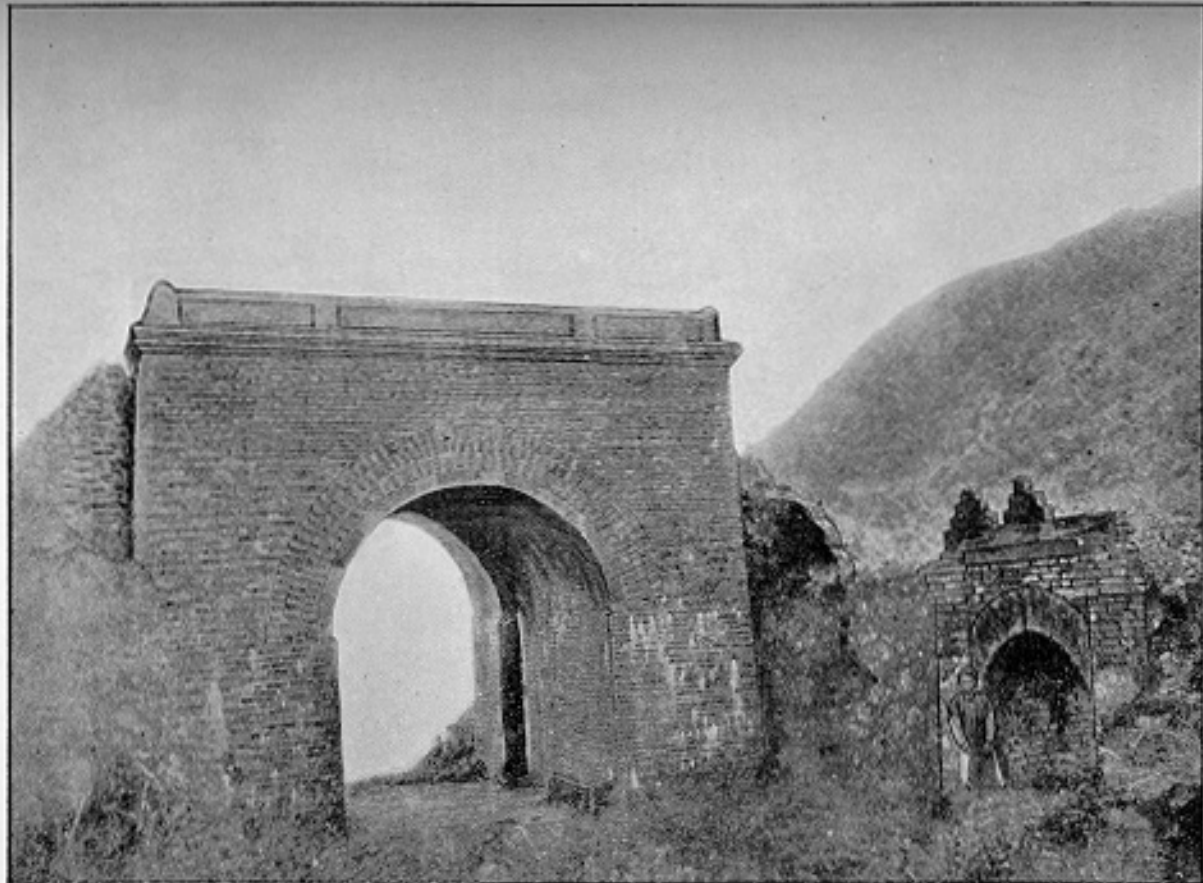


Planche XLIX. —Fortin du Col des Nuages : la porte dite de Tourane, face extérieure.
Cliché H. Cosserat, octobre 1918.



Planche L. —Ensemble du fortin, face à Hué.

Reproduction, par M. LÊ-TUNG, d'une gravure extraite de la Mission Pavie, Vol. IV, p. 139

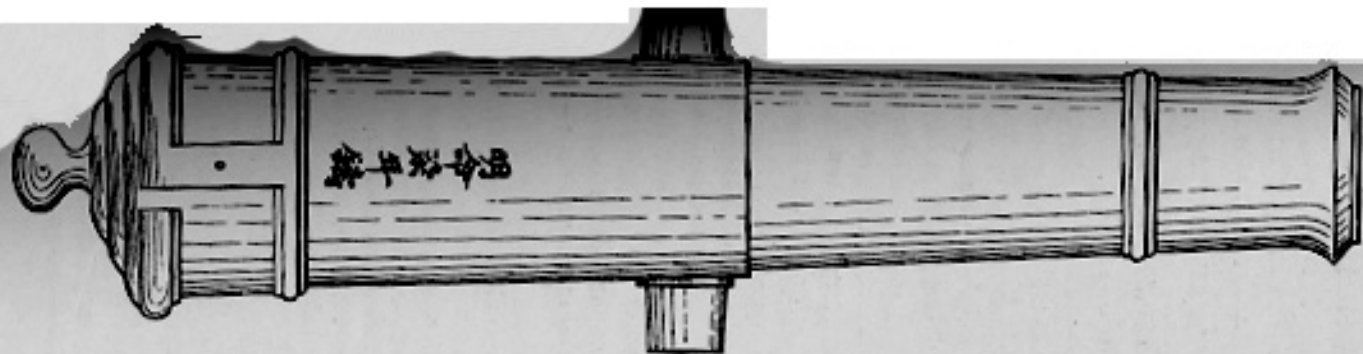


Planche LI. — Fortin du Col des Nuages : ensemble du fortin, face à Hué.
Cliché H. Cosserat, octobre 1918.

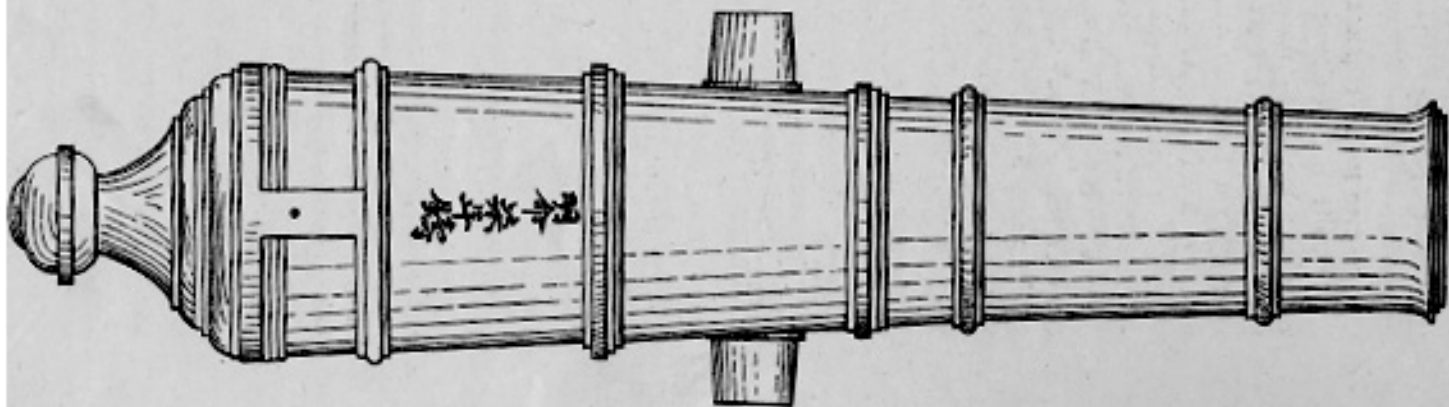


Planche LII. — La porte Sud du fortin du Col des Nuages, en Janvier 1900.

Agrandissement, par M. Tôn - Thát - Sa, d'une gravure de Pages toubiennes, par A. Raquez.



N° 1



N° 2

Planche LIII. — Les canons du fortin du Col des Nuages.
Echelle : 10 cm. pour 1m. Dessin de M. H. Cosserat, fils.



Planche LIV. — Le fortin du Col des Nuages, sur la 8 urne dynastique, au Palais de Hué.
Dessin de M. Tôn - Thât - Sa.

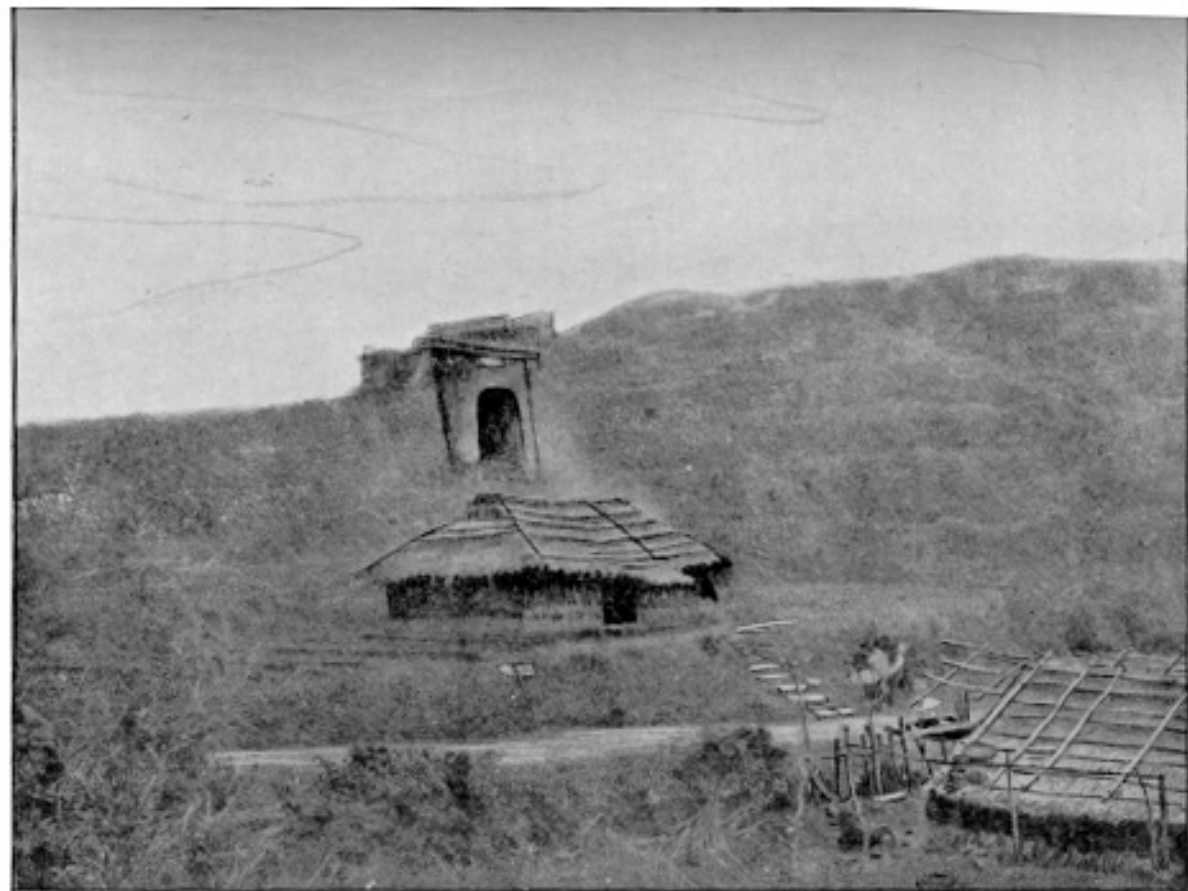


Planche LV. — Fortin du Col des Nuages ensemble de la fortification, face à Tourane.
Cliché H. Cosserat, octobre 1918.





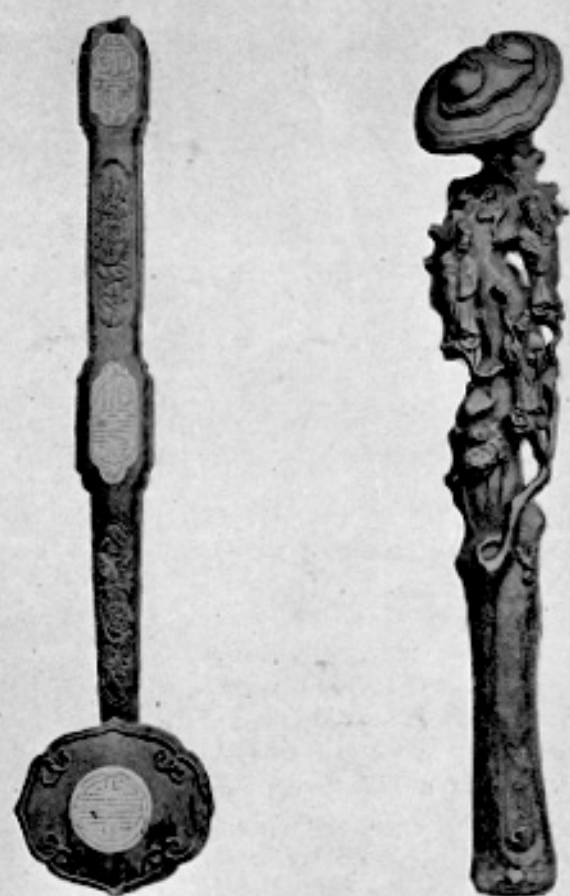


Planche LVIII. — 1. *Như - ý* en bois d'aigle sculpté et incrusté d'ivoire,
longueur 42 centimètres.

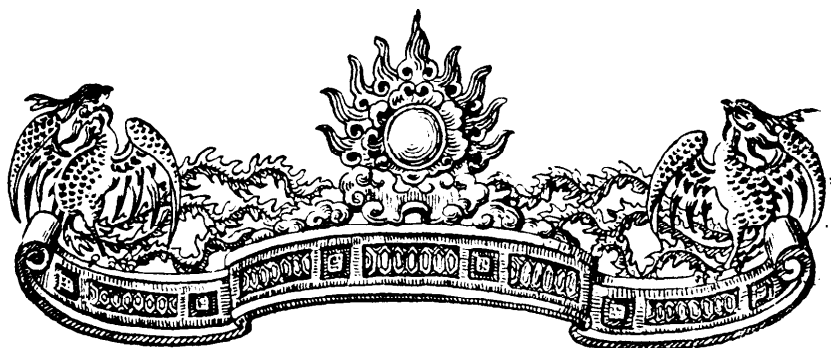
(Propriété de la pagode Tu - Hieu, à Hué.)

2. *Như - ý* en bois d'aloès sculpté du Tam - Đa (trois bonheurs);
longueur 45 centimètres.

(Propriété de la même pagode.)



Planche LIX. — Deux *Như-y* en étain; longueur 62 centimètres.
(Propriété de la pagode Tuong-Vân, à Hué)



UN VOYAGE EN « SINJA »

SUR LES CÔTES DE COCHINCHINE AU XVII^e SIÈCLE (1)

Par L. CADIÈRE.

des Missions Etrangères de Paris.

On se souvient que Thomas Bowyear demandait à Minh-Vương, le seigneur de Hué, en 1695, qu'une ordonnance munie du sceau royal fut rendue en faveur du chef du comptoir que la Compagnie Anglaise des Indes se proposait d'établir en Cochinchine, « pour qu'il soit accordé faculté à deux *sinjas* de commencer librement dans les ports du Champa, du Cambodge et du Siam » (2). J'avouais n'avoir rencontré ce mot *sinja* nulle part, et émettais l'hypothèse qu'il s'agissait soit d'individus, soit, plus probablement, d'embarcations (3).

J'avais raison, autant qu'on peut avoir raison en semblable occurrence : l'une des deux hypothèses était exacte ; le mot *sinja* désigne une embarcation. C'est un missionnaire qui vivait en Cochinchine une vingtaine d'années avant le voyage de Bowyear, Bénigne Vachet, qui nous l'apprend, et qui, même, nous donne une description minutieuse de cette sorte d'embarcation.

(1) Communication lue à la réunion du 11 janvier 1921.

(2) *Les Européens qui ont vu le Vieux Hué : Thomas Bowyear (1695- 1696)*, par M^{re} Mir et I. Cadière, dans B. A. V. H. 1920, p. 198.

(3) *Ibid.*, p. 223, note 33.

« Je m'embarquai, dit cet auteur, dans le cinga [de Mgr, de La mothe Lambert, évêque de Bérythe] , qui est une espèce de grande chaloupe particulière aux Cochinchinois. Elle est composée de six planches épaisses cousues ensemble avec des osiers ; il n'y entre ni fer, ni clou, les voiles sont des nattes, le mât est penché en avant, l'endroit par où le gouvernail entre dans la mer n'est qu'un trou par où les vagues entrent et sortent quand la mer est un peu agitée, mais qui ne saurait nuire à la barque parce qu'il y a d'autres planches qui en ferment l'entrée. Il n'y a qu'un pont qui est fait de bambou, sur lequel on élève une toile ou petite cabane pour se parer de la pluie et du vent »(1).

Dans un autre ouvrage (2), Bénigne Vachet, racontant le même voyage, appelle cette embarcation un « balon », et en donne une description à peu près identique.

« Nous nous embarquâmes, le 20 de juillet 1671, sur une petite barque qu'on appelle en Cochinchinois un balon (3), et qui n'étoit conduite que par quatre mariniers Cochinchinois : A la vérité il ne faut pas avoir peu de confiance en Dieu pour entreprendre un voyage sur un tel vaisseau. Figurez-vous une barque sans clou, sans corde, sans ferrement, sans toile et sans pilote, qui ose quitter la terre de veuë : représentez - vous un amas de quelques planches rapportées fort grossièrement les unes aux autres, et jointes ensemble par des liens semblables à de gros osiers, les ancres estoient de bois, les voiles de nattes attachées à quelques bambous, et le gouvernail faisoit un trou à la poupe par où l'eau entroit et sortoit facilement ; c'est avec cet équipage que nous commencâmes un voyage de deux cents lieuës dans une saison déjà bien avancée dans un pays en guerre, et sur une mer sujette aux tempestes et couverte de pyrates. »

(1) *Mémoires de Bénigne Vachet, missionnaire aposlolique. Mémoires pour servir à l'histoire générale des Missions et aux Archives du séminaire de Paris.* Paris, Victor Goupy, 5, rue Garancière, p. 187

(2) *Relation des Missions et des Voyages des Evesques Vicaires Aposloliques et de leurs Ecclésiastiques ès Années 1672, 1673. 1674 et 1675.* A Paris, chez Charles Angot, rue saint Jacques, au Lyon d'or, M DC. LXXX pp 1 et suivantes.

(3) D'après le *Hobson-Jobson*, de Henry Yule, p. 53, le balon était une embarcation à rames dont on faisait usage jadis dans diverses contrées de l'Inde. Le mot doit probablement venir du mahratti *batyānw*, qui désigne une espèce de barque. Autres formes du mot : *baloon*, *balloon*, *balões*, *bal-long*, *balau*m.— Je ne pense pas que les expressions dont se sert Vachet : « une petite barque qu'on appelle en Cochinchinois un balon », signifient que ce mot appartient à la langue annamite.

Donc, le « balon », comme le « cinga », désigne une même embarcation, et une embarcation cochinchinoise. Il faut remarquer que l'orthographe que nous donne Bowyear, *sinja*, nous prouve que la transcription dont se sert Bénigne Vachet, ne doit pas se prononcer *cingua*, mais *cingea*. Quel est le terme annamite rendu par les deux auteurs ? Je proposerais, jusqu'à plus ample information, l'expression *thuyền giã* qui désigne une espèce de barque de mer encore en usage sur les côtes d'Annam. Pour le second mot de cette expression, *giã*, il concorde exactement avec l'orthographe de Bowyear, *ja*, et avec celle de Vachet, *ga*, si l'on adopte la prononciation que j'ai proposée. Pour le premier mot, *thuyền*, « barque », en général, le cas du nom de la province de Hué, *Thuận-Hóa*, devenu, pour les navigateurs européens de cette époque, *Senoa*, *Sinoa*, *Singoa*, *Senua*, etc.. nous permet d'admettre la correspondance *thuyền* : *sin*, tout comme nous avons *thuận* ; *sen*, *sin*. D'autant plus que le caractère chinois 船 qui se prononce *thuyền* en sino-annamite, se prononce *shün* en cantonais, et *sen* en japonais : or, c'est par l'intermédiaire des Chinois ou des Japonais et de leur prononciation, par conséquent, que beaucoup de noms propres de l'Extrême-Asie et de termes commerciaux ou techniques ont pénétré dans le vocabulaire des voyageurs européens des XVII^e et XVIII^e siècles.

Les descriptions données par les dictionnaires concordent avec les renseignements que nous fournit Vachet. Le *thuyền giã*, ou *ghe giã*, d'après Génibrel, est un « bateau de mer en usage de Hué à la frontière de Chine, dont les planches sont reliées entre elles par des liens de bambou ; le calfatage se fait avec l'écorce du bois de *tràm*, sans goudron ». Cùà identifie le *chiềc giã* au *thuyền mành*, et en fait « une barque assez petite ».

La terminologie des gens de mer varie, comme leur technique, suivant les régions. C'est ainsi qu'au port de Cửa-Tùng, dans le Nord du Quảng-Trị, l'expression *ghe giã*, *chiềc giã* n'est pas usitée, malgré l'affirmation du P. Génibrel ; mais elle est connue comme désignant des barques du Quảng-Nam et du Quảng-Ngãi. On emploie, dans cette région, deux sortes de barques de mer ; les *ghe bàu*, grosses jonques de cabotage, munies d'un rouffle fixe, formées de nombreuses planches assemblées au moyen de clous suivant un gabarit spécial ; et les barques de pêche, *ghe mànhghê*. Celles-ci sont de deux sortes : les *ghe câu*, barques pour la pêche à la ligne de fond, plus petites, et les *ghe mành*, barques pour la pêche au filet, plus grosses. Mais les deux sont dépourvues de rouffle et sont formées d'une coque en bambou tressé et d'un bordage supérieur, d'une planche de chaque côté. Dans les ports situés plus au Nord, dans le Quảng-Bình, ces deux

espèces de barques, les *ghe càu* et les *ghe mành*, sont complètement construites en planches, et les *ghe mành* sont composées de six planches.

Nous pouvons donc dire, jusqu'à plus ample information, que le *sinja* de Bowyear, le *cinga* de Bénigne Vachet est une de ces barques de pêche, en usage encore de nos jours sur les côtes d'Annam, en planches et sans rouffle.

Pour ne pas laisser à cette note l'aspect rébarbatif que lui a donné le souci d'identifier un terme technique des anciens voyageurs européens qui ont visité la Cochinchine au XVII^e siècle, nous monterons sur le *cinga* de Bénigne Vachet et ferons route avec lui, de la capitale du Siam jusqu'à Phanrang (1).

Nous sommes non à Bangkok, qui ne fut capitat du Siam qu'après le sac de l'ancienne capitale par les Birmans, le 8 avril 1767 (2), mais à Ayuthia, ou, d'après les auteurs européens de l'époque, Juthia, située à une centaine de kilomètres en amont de Bangkok actuel, sur la Mênam. Vachet nous donne de la ville une description qui a quelque intérêt, bien qu'elle soit très sommaire :

« La rivière, comme l'on sçait, peut porter plus de 80 lieuës les bastiments de plus grand port ; dans son passage, elle entoure et mouille agréablement le pied des murailles de Siam, Ville Capitale, d'où ell n'a plus que 40 lieües pour se décharger dans la mer, et où elle fait aborder incessamment des vaisseaux sans nombre de toutes sortes de Nations, chargez des plus riches marchandises des Indes,

(1) Nous avons du voyage deux relations, toutes deux de Vachet, l'une insérée dans la *Relation des Missions et des voyages des Evesques*, etc., de M. DC LXXX. mentionnée plus haut, pp. 1-9 ; l'autre dans les *Mémoires de Bénigne Vachel*, etc., également mentionnés plus haut, pp. 187-189. La première fut rédigée très peu de temps après l'événement, sans doute dans les mois qui suivirent ; elle donne plus de détails et est plus précise. Les éditeurs de la *Relation* nous disent justement : « [Vachet] nous a écrit exactement toutes les particularitez de leur Navigation » (p. I). La seconde, rédigée de nombreuses années plus tard, sans doute lorsque Vachet était retiré au séminaire de la rue du Bac, n'est qu'un résumé, qui om, et beaucoup de circonstances intéressantes. C'est dans cette dernière, toutefois, que nous trouvons la distance exacte où l'on était de l'embouchure de la Mênam lorsque les voyageurs essuyèrent la tempête que raconte Vachet. Nous ferons usage des deux relations, et, quelquefois, d'une troisième relation, ou plutôt d'une simple mention qui se trouve dans les *Relations des Missions des Evesques François aux Royaumes de Siam, de la Cochinchine, de Camboye et du Tonquin*, Paris, M. DC. LXXIV. pp. 134-135.

(2) C. B. May bon : *Histoire moderne du Pays d'Annam*, p, 128, p. 129, note 1.

du Japon, de la Chine, de Formose, de Bantam, et à présent de l'Europe. Nous espérons en voir bien-tost de la France par le moyen de la Compagnie Royale, qui ne peut avoir un meilleur entrepost pour le commerce de la Chine et du Japon » (1).

Un auteur nous dit (2) qu'il y avait à cette époque, dans les villes principales du Siam, des représentants de quarante-trois nations : Portugais, Anglais, Hollandaise, Grecs, Arméniens, Chinois, Indiens, Japonais, Annamites, etc. Certains même avaient des « camps », ou quartiers, où les citoyens d'une même nation vivaient ensemble. Les Annamites y étaient au nombre de plusieurs centaines. Mgr. Pallu, un des fondateurs de la Société des Missions-Etrangères, fit, dès 1668, de nombreuses démarches pour favoriser l'établissement à Juthia d'un comptoir de la Compagnie des Indes (3), et quelques années plus tard, en 1685, Bénigne Vachet lui-même accompagnait l'ambassade que Louis XIV envoyait à Phranarai, roi de Siam, et qui signa avec ce souverain un traité où la Compagnie des Indes recevait de grands avantages (4).

Nos compagnons de route seront Mgr. Lambert de La Motte, évêque de Bérythe, vicaire apostolique de la Cochinchine, administrateur des provinces de Tche-kiang, Fo-kien, Kouang-tong, Kouang-si, et de l'île de Hai-nan en Chine (5), et deux missionnaires, Bénigne Vachet, l'auteur de la relation du voyage (6), et Mahot (7). L'évêque de Bérythe

(1) *Relation des Missions* pp. 3. 4.

(2) Le P. A. Launay : *Histoire générale de la Société des Missions-Etrangères*, Paris, Tequi, 3, rue du Cherche-Midi, vol. I, p. 91.

(3) A. Launay, *id*, p. 166

(4) A. Launay, *id*, p. 318-323.

(5) Lambert de La Motte, Pierre, un des fondateurs de la Société des Missions-Etrangères, né le 28 janvier 1624, à La Boissidre (Calvados), d'abord conseiller à la Cour des aides, à Rouen ; entra dans la cléricature ; nommé évêque de Bérythe en 1658 ; partit pour l'Extrême-Orient, par voie de terre, en 1660 ; s'établit à Siam ; visita une fois le Tonkin, en 1669, deux fois la Cochinchine, en 1671 et en 1676 ; mourut à Juthia, le 15 juin 1679. (A. Launay : *Mémorial de la Société des Missions-Etrangères*, Deuxième partie, p. 350-353.

(6) Vachet, Bénigne, né le 31 octobre 1641, à Dijon : prêtre en 1668, partit pour le Siam en 1669 ; alla en Cochinchine en 1673, et y entretint, pendant une dizaine d'années, de bonnes relations avec les hauts mandarins de la cour de Hiên-Vuong : **accompagna en France la seconde ambassade siamoise, en 1684**, l'ambassade française au Siam, en 1685, puis la troisième ambassade siamoise, en 1686 ; fit un voyage en Perse ; et finit sa vie au Séminaire de Paris, le 19 janvier 1720. Il a laissé de nombreux mémoires fort intéressants Pour l'histoire de la Cochinchine et des Missions (*Mémorial*, p. 614-615).

(7) Mahot, Guillaume, né à Argentan (Orne), entre, 1630 en 1640. Parti en 1665 pour la Cochinchine ; où il pénétra en 1671 ; nommé évêque de Bide, en 1680, et sacré à Faifo en 1682 ; mort à Faifo, le 1^{er} ou le 4 juin 1684. (*Mémoria*, p. 416-417).

était à Juthia depuis le 22 août 1662 et logeait dans le « camp » des Annamites. Il revenait d'une visite au Tonkin, faite en 1669, lorsqu'il reçut une députation des chrétiens de Cochinchine, le priant d'aller visiter leur pays. C'est cette circonstance qui le décida à s'embarquer sur le *cinga* qui avait amené les quatre députés annamites.

Mais, en mettant le pied sur la barque, nous ne pouvons nous empêcher de ressentir une certaine appréhension, bien justifiée :

« Un Capitaine Anglois, à qui je montray nostre barque, m'assura que quand on luy promettrait de la luy charger toute d'or à la Cochinchine, il ne voudroit pour rien du monde monter dessus, quoy qu'il ne fust venu aux Indes que par le désir de faire fortune»(1). Et ailleurs : « Le jour que nous y entrâmes, un capitaine considérant avec attention cet engin, voulait nous dissuader d'y mettre le pied, en jurant que quand on lui donnerait autant d'or que cette barque en pouvait contenir, quoiqu'il ne fût venu aux Indes que pour faire fortune, rien au monde ne pourrait l'obliger à faire ce voyage »(2).

Le capitaine anglais n'était pas le seul à concevoir des craintes au sujet des conditions de sécurité de ce voyage :

« Un Ecclesiastique du camp des Portugais, luy (l'évêque de Bérythe) ayant ouï dire quatre jours auparavant qu'il projettoit de faire un tour à la Cochinchine, et l'ayant veu passer devant sa porte, il se douta bien de l'affaire, et le conduisit une lieüe jusqu'à la mer, ou après avoir reçu sa bénédiction, il le vit monter sur sa Barque. Mais comme elle luy parut si petite, qu'à peine Mr. de Bérythe pouvoit s'y tenir debout, et que d'ailleurs il n'avoit point de pilote, il prit la liberté de luy représenter le péril évident où il se mettoit avec sa troupe » (3).

Mais, comme le fait remarquer Bénigne Vachet, « s'il n'y avoit que la prudence humaine qui deût servir de regle dans ces sortes d'occasions, il se trouveroit beaucoup de gens qui accuseroient de temerité une pareille entreprise », et l'évêque de Berythe partit « avec un visage riant », car « le Missionnaire. . . doit toujours tenir prest un petit vaisseau spirituel dont le corps soit la foy, et qui ait pour gouvernail la charité, pour mast l'espérance, pour voile le zele, pour cordase, pour ancre et pour avirons la confiance en Dieu ; l'ame bien munie de ces vertus vogue aussi seurement sur un petit balon que sur le plus grand navire, comme on verra par le succès de notre navigation » (4).

(1) *Relation des missions...* p. 2.

(2) *Mémoires de Bénigne Vachet*, p. 188.

(3) *Relation des missions des Evesques* (M. DC. LXXIV), pp. 134-135

(4) *Relation des missions...* p. 3.

Ils mirent trois jours pour arriver à l'embouchure de la Mênam, car le vent n'était guère favorable (1). « Dès que nous l'eûmes passée, nous trouvâmes les premières des Isles qui bordent la Coste jusqu'à l'entrée de Camboye. Nous avions tous les jours le plaisir et la commodité de la pesche des meilleurs poissons du monde, tous les soirs nous mouillions à quelques Isles, où nous avons de l'eau fraîche, de sorte que l'incommodité de nostre barque estoit assez bien recompensée par tous ces petits avantages » (2).

Malheureusement, il n'en alla pas toujours de la sorte. Il y avait quinze jours (3) que les voyageurs étaient dans leur *cinga*, ils étaient éloignés de quatre-vingt lieues de la rivière de Siam (4), dans un endroit « où l'on rencontre une infinité d'ilots » (5), et ils faisaient un trajet de douze lieues pour aller d'une ile à une autre (6), lorsqu'ils furent assaillis par une tempête furieuse où ils pensèrent périr. Les indications que nous donne Vachet, si nous les tenons comme exactes, nous mènent exactement à l'archipel qui ferme la baie de Krat, sur la côte Est du golfe de Siam, et les voyageurs devaient passer de l'île Koh Chang à l'île Koh Kut, les plus grandes de l'archipel, environnées d'un grand nombre d'ilots. En face, sur la côte la carte porte de nombreuses rivières qui débouchent dans la mer (7). C'est à l'embouchure d'une de ces rivières qu'ariva l'événement que va nous raconter Vachet.

« Le vent estoit admirable le matin, il se changea sur le midy et broüilla l'air de telle sorte qu'il f'aut essayer une horrible tempeste et une pluye épouvantable ; mais comme le vent ne perdoit rien de sa violence par cette pluye, il elevoit en un moment la mer en mille montagnes ; et creusoit aussi-tost une infinité affreuse d'abismes. Nostre

(1) *Relation des missions...* p. 4. Ils s'étaient embarqués le 20 juillet. Ils passèrent donc la barre le 23 ou le 24 juillet 1671.

(2) *Relation des missions* . . . p. 4.

(3) *Relation des missions* . . p. 4

(4) *Mémoires de Bénigne Vachet*, p 188.

(5) *Ibid*, p 188

(6) *Relation des missions..* p. 4

(7) D'après la carte de l'Indochine au 2000 000 de la Mission Pavie, l'archipel de la baie de Krat se trouve à environ 320 kilom (80 lieues) de l'embouchure de la Mênam. Les deux îles principales, Koh Chang et Koh Kut, se trouvent éloignées d'une trentaine de kilomètres. A une cinquantaine de kilomètres (douze lieues) plus loin, se trouve l'île Koh Kong, toute proche de la terre, mais dépourvue d'ilots. Peut-être la barque, partie de Koh Kut, mais naviguant encore parmi les ilots qui l'entourent, essayait-elle de ~~gagner~~ ^{gagner} Koh Kong. Rien ne nous permet de supposer une erreur d'estimation dans les indications de Vachet, et de descendre à l'archipel de la baie de Kompong Som, éloigné de l'embouchure de la Mênam de 400 kilom. environ.

petite barque fut si furieusement battuë et des flots et de l'orage, que nos Mariniers, avec toute l'habileté et la hardiesse de leur Nation, craignirent le naufrage, et coupèrent à la hâte un quart de leur voile de natte dont ils laisserent le reste attaché au mast pour servir de jouer à la bourasque.

« Leur crainte augmenta beaucoup lorsqu'ils se virent entre deux extremités qui paroissent également périlleuses, nous avions devant nous un gros rocher qui montrait de toutes parts des quartiers de pierre, dont la grosseur prodigieuse menaçoit nostre balon de le briser s'il ne s'en écartoit promptement, quoy qu'il n'en fût pas éloigné et qu'il y fût poussé avec violence par le vent ; d'autre costé c'estoit terre ferme, mais elle estoit entre coupée de bancs de sable qui regnoient une demie lieüe en mer, et contre lesquels les flots se rompoient avec tant de force, qu'on ne peut l'imaginer sans l'avoir vu; car la rapidité de nos rivières débordées qui passent par dessus leurs digues ou leurs écluses et les torrens les plus impetueux, qui entraînent avec furie des masses entières de cailloux, courent, pour ainsi dire, lentement, et ne font qu'un doux murmure en comparaison de ces brisans de mer dont le bruit effroyable se fait entendre plus loin que les coups des plus gros canons.

« Nos Mariniers ne sçavoient à quoy se réoudre, car en fin d'aller en mer contre le vent c'estoit une impossibilité; d'avancer vers le rocher. c'estoit un naufrage inévitable ; et de retourner vers la terre, c'estoit une temerité toute visible, tant à cause des brisans dont nous venons de parler que parce qu'il y avoit apparence que le rivage estoit plein de pierres, et qu'ainsi l'on couroit le mesme risque qu'au rocher. Cependant ce dernier party nous ayant paru le meilleur, nous persuadâmes à nos Cochinchinois de le prendre, et après nous estre abandonné à la divine Providence dans la pensée que nous avions plus qu'un demie heure de vie, nous nous engageâmes à l'horrible fracas des vagues dont la seule veuë estoit capable d'épouvanter les plus intrepides.

« Pour empêcher que les flots ne nous submergeassent tout à coup. chacun se mit sur les bords du balon la rame à la main, afin de le soutenir et d'empêcher que nous ne fussions battus en flanc, ce qui nous eût perdu sans ressource : en fin contre toute espérance humaine nostre barque s'échoua à une portée de mousquet de terre, et aussi-tost nos Mariniers, nos deux Prestres Annamites et nos serviteurs se mirent en l'eau pour nous approcher le plus près qu'il seroit possible du rivage. Pour moy j'admiray plus de cent fois comment une barque telle que je l'ay décrite put resister si long-temps à tant et de si fortes attaques. J'avois vu à Madagascar le naufrage d'un vaisseau nommé le Saint Jacques et d'une des meilleures chaloupes qui puissent se fabriquer,

l'un et l'autre furent brisez sur du sable par des vagues bien moins furieuses que celles que nous avions surmontées (1). O qu'il fait bon porter là une conscience bien pure! C'est elle seule qui peut conserver le jugement dans ces sortes de rencontres. J'observay deux ou trois fois M. de Berithe, le luy trouvay toujours le visage aussi serein et aussi gay qu'à l'ordinaire, et comme il s'apperçeut que j'estois étonné du calme où il paroissoit, il me dit avec un petit soûris, qui marquoit assez la présence de son esprit et la tranquillité de son cœur, que l'état où nous estions ne nous devoit pas estre désagréable, que c'estoit une des suites de nostre engagement, et il ajoûta : Tout ce qui nous doit occuper, c'est que nous sommes dans l'ordre de Dieu.

« Après qu'on fut sorti du peril, on ne pensa plus qu'à continuer la route sans retardement, parce que nous avions peu de provisions, et que la terre où la Providence nous avoit jettez estoit si ingrate qu'elle ne pouvoit rien fournir à la vie des hommes ; aussi n'y voit-on que des Rhinoceros, des Tigres et des Sangliers ; mais comme nostre barque n'estoit pas en estat de se remettre en mer avant que d'estre radoubée, nous estions assez en peine de sçavoir ce que nous deviendrions : lorsqu'un de nos Mariniers qui estoit allé découvrir la Coste, nous rapporta qu'il y avoit une riviere à un quart de lieuë de nous où l'on pouvoit conduire la barque à la faveur d'une grande marée, et où il y auroit moyen de la recommoder autant qu'il seroit nécessaire pour achever le voyage.

« Quelque diligence que l'on fit, il falut attendre quinze jours : on nous dressa à la haste une petite loge d'arbres et de feuilles, où nous demeurâmes jusqu'au 16 du mois d'Août, nous y preparâmes un Autel et nous celebrâmes tous les jours le saint Sacrifice avec beaucoup de consolation. La barque estant preste, nous nous mîmes sur la riviere que l'on avoit découverte, et en suivant son lict nous rentrâmes en mer. »

Dans la seconde relation, Bénigne Vachet nous donne quelques détails nouveaux sur l'échouage de la barque, et surla manière dont les

(1) Dans les *Mémoires*, p. 188, Vachet dit : « Néanmoins, il y a [sur un cinga] autant et plus de sûreté que sur les meilleurs vaisseaux quand il faut naviguer terre à terre, parce que l'on peut frapper sur le sable et sur la Pierre : la barque ne s'endommage quasi jamais. Nous en fîmes bientôt l'expérience... Il fallut pisser par des brisants sur lesquels les vagues étaient extraordinairement hautes. Tantôt la pauvre barque était élevée à une hauteur effroyable, et tantôt elle retombait avec violence sur de petites pointes de rocher à fleur d'eau avec des secousses si horribles qu'on la croyait à tout moment entr'ouverte. Cependant, quand on l'eut tirée à terre à force de bras, on vit qu'elle n'était nullement endommagée »

voyageurs se tirèrent de ce mauvais pas (1). On tira le *cinga* à terre à force de bras, et l'on vit qu'il n'y avait aucun dommage sérieux ; mais on avait perdu le mât, la voile et les cordages — et la barque devait être radoubée (2). De plus, après la tempête, la mer s'était retirée d'un grand quart de lieue. « On désespérait quasi de pouvoir continuer notre voyage par mer et on prenait déjà la résolution de retourner à Siam par terre, ce qui était une entreprise quasi téméraire, tant à cause de la longueur que de la difficulté du chemin (3), lorsque M. de Bérhythe qui était un homme d'une foi inébranlable nous rassura tous en nous disant : « Je vous promets que malgré tous ces obstacles, nous achèverons heureusement notre voyage ».

On commence une neuvaine, et « le huitième jour la marée fut si haute qu'elle vint jusqu'à nous ; nous nous mêmes tous au travail, et sans perdre de temps l'on conduisit notre barque qui était vide, à une petite rivière qui se rencontra assez proche de nous ».

Bien plus, le mât et les cordages furent ramenés à terre par le flot et l'on vit flotter un grand nombre de bambous, qui permirent de réparer les avaries de la barque. « Ajoutez à cela qu'une prodigieuse quantité de citrons et d'oranges douces arrivèrent sur le bord de la mer ». Bénigne Vachet voit dans ces circonstances un effet des prières de l'évêque de Bérhythe. Mais les éditeurs de la première relation, qui étaient les procureurs du Séminaire de Paris, n'avaient pas osé publier cette appréciation du missionnaire du vivant de l'évêque, à supposer que Vachet l'eût manifestée dans cette première relation.

Dans la seconde relation, Vachet nous dit que le huitième jour de la neuvaine « était la fête de l'Annonciation de la sainte Mère de Dieu ». Il y a là une erreur manifeste, car l'Annonciation tombe toujours le 25 mars. Les voyageurs étaient entrés dans leur *cinga* « le 20 de juillet 1671 » (4). Trois jours après, c'est-à-dire le 23 ou le 24, ils étaient à l'embouchure de la Mênam (5). La tempête arriva quinze jours après leur départ de Ayuthia (6), donc, le 3 ou le 4 août. Ils perdent quelques jours à construire la « petite loge d'arbres et de feuilles ». d'autant plus que c'était, d'après la seconde relation, « une loge assez

(1) *Mémoires de Benigne Vachet*, pp. 188-189.

(2) D'après la seconde relation.

(3) Cette réflexion de Bénigne Vachet ne manque pas de saveur : trois ou quatre cents kilomètres n'étaient pas pour effrayer l'évêque de Bérhythe, qui avait fait par voie de terre le trajet de Paris au Siam.

(4) *Relation des Missions...* p.1

(5) *Relation des Missions...* p. 4.

(6) *Ibid*, p. 4.

spacieuse » (1), où tout le monde logeait, et où il y avait un autel pour dire la messe. Cela nous mène au 8 août, où l'on commence la neuvaine, pendant laquelle on fait à la barque les réparations nécessaires ; le huitième jour de cette neuvaine, 15 août, était la fête de l'Assomption de la Vierge, et non de l'Annonciation ; le *cinga* est remis à flot. Le 16 août, on se rembarque (2). En huit jours de temps, c'est-à-dire vers le 22 ou le 23 août, à cause des vents favorables, on arriva « à la veuë de la barre de Camboye » (3). En temps ordinaire, il aurait fallu trois semaines pour faire le trajet (4).

Ce que Bénigne Vachet appelle la barre du Cambodge n'est pas l'embouchure même du Mékong, où les voyageurs n'arrivèrent que quelques jours plus tard. Cette expression doit désigner les terrains alluvionnaires, à cette époque encore à demi immergés, qui constituent aujourd'hui la pointe de Ca-Mau, depuis Rach-Gia. à peu près, jusqu'à Bac-Lieu (5).

« Nos gens n'osèrent pas trop approcher, parce que le Roy de cet Estat estant pour lors en guerre avec la Cochinchine, faisait couper la teste à tous les Cochinchinois qu'on pouvoit prendre ».

C'était certainement une raison péremptoire pour se tenir à bonne distance d'une côte si peu hospitalière. En 1658, une armée de Hiên-Vương, le Seigneur de Hué, avait envahi le territoire actuel de Baria et de Biền-Hoà, et le roi du Cambodge, Neac-ong-chan, fait prisonnier, avait été emmené dans une cage et livré à Hiên-Vương, alors au Quảng-Bình. Le malheureux souverain fut dans la suite grâcié et renvoyé dans ses États, avec obligation de payer un tribut annuel aux Annamites. On nous signale encore des combats en 1659 puis une ère de paix relative jusqu'en 1674, date où eut lieu une autre expédition annamite. Mais le royaume khmer était divisé par des luttes intestines fort embrouillées, pendant lesquelles l'un ou l'autre parti se réclamait de la protection des Annamites, et il est probable que, vers 1671, comme le dit Vachet, le parti au pouvoir, hostile aux Annamites, aît

(1) *Mémoire de Bénigne Vachel*. . . p 188.

(2) *Relation des Missions*, p. 7.

(3) *Relation*. . p. 7.

(4) *Mémoires* . . p. 189.

(5) « On désigne sous le nom de *barres* un atterrissage sous-marin, formé par le dépôt des sables et du limon qu'entraînent les eaux des fleuves, au point où elles se trouvent en contact avec les eaux de la mer. Quelquefois, la barre laisse près de l'une des rives du fleuve un passage ou *chenal* plus ou moins étroit.... Ailleurs, la barre a plus de fixité et n'offre pas de chenal ». (*Dictionnaire français illustré et Encyclopédie universelle*, par B. Dupiney de Vorepierre).

usé de sévices contre tous ceux de leurs ennemis qui tombaient entre leurs mains (1).

Mais nos voyageurs n'étaient pas au bout de leurs peines.

« Cette appréhension ne fut pas la seule que nous eusmes, peu s'en falut que nous ne tombassions entre les mains des Corsaires, lorsque nous voulions nous éloigner de la terre. Nous vîmes un matin une grande barque qui nous appela en langue Cochinchinoise, et pour nous obliger d'aller à elle, on nous montra du feu qui est le signal pour demander du secours : mais comme nous nous doutâmes de l'embusche, nous nous retirâmes en diligence. Nous connûmes deux jours après que nous ne nous estions pas trompez, car ayant trouvé la même barque sur notre route (parce que le vent nous avoit empêché de gagner une certaine Isle, ce qui eût extrêmement avancé notre voyage) nous vîmes à sa contenance qu'elle cherchoit à faire sa proie. A fin donc de l'éviter nous entrâmes dans une grande rivière où l'on passa inutilement douze heures à chercher un peu d'eau douce. Les bois qui bordent ce fleuve des deux costez servent de retraite à une quantité extraordinaire de mouches qui ne sont pas plus grosses que les nôtres, mais la guerre qu'elles font aux hommes durant la nuit est incomparablement moins supportable, leurs morsures sont si picquantes et leurs bourdonnemens si incommodes que cela passe l'imagination, et nous fusmes obligez de quitter le poste où nous estions, à la première marée.

« Le jour suivant nous aperçûmes la magnifique emboucheure de la rivière de Camboye, qui par trois canaux différens, tous capables de porter vaisseaux, conduit à la Ville capitale à quatre-vingt lieues de la mer. Nous vîmes dans cet endroit pour la troisième fois la barque de nos Pyrates qui crurent que nous ne pouvions leur échapper ; aussi paroissoit-il difficile de se tirer de leurs mains, s'ils eussent voulu nous prendre par force, mais comme nous avions le dessus du vent, ils s'imaginèrent qu'il valoit mieux nous avoir par ruse. Ils firent tout ce qu'ils pûrent pour nous attirer à eux ; tantôt ils témoignaient de la crainte et d'autrefois de la hardiesse : ils mettoient dehors toutes leurs voiles pour fondre sur nous, après quelques momens ils les retiroient pour nous inviter à nous tenir sur nos gardes, et ayant conservé tout le jour l'avantage du vent qui nous faisoit aller mieux qu'eux, la nuit enfin nous sépara fort à propos et nous ne les revîmes plus.

(1) *Histoire et description de la Basse Cochinchine*, traduction par G. Aubaret, Paris, Imprimerie nationale, M. DCCC. LXIII, pp 2, 3. - *l'Annam et le Cambodge*, par. C.-E Bouillevaux, Paris, Victor Palmé, 1874, pp. 355, 356, 358, 359. - C. B. Maybon : *Histoire moderne du pays d'Annam*, Paris, Plon-Nourrit, 1920, pp, 116, 117.

« Cependant pour costoyer la terre de trop près nous échoüâmes pendant cinq heures, puis nous trouvâmes moyen de continuer nostre route dans l'espérance d'arriver ce jour là aux Costes de la Cochinchine ; car nous estions prests de doubler la pointe de Ciampa (qui est très difficile quand on ne prend pas bien son temps). Nous avions découvert dès le matin la cime des montagnes, et sur les trois heures après midi nous nous en approchions assez favorablement pour doubler le Cap, lorsqu'un vaisseau parut venir fondre sur nous à voiles forcées; il avoit tout l'avantage imaginable, et s'il eût coupé chemin au lieu de courir droit à nostre barque il nous rendoit la fuite impossible : mais Dieu en ordonna autrement, lorsque nous nous y attendions le moins, et que nos Cochinchinois nous asseuroient qu'il n'y avoit plus de salut : on ne perdit pas courage, comme le vent estoit bon, on prit la rame, et à force de bras on s'écarta de ces brigands qui estoient des Corsaires Chinois dont la barbare coustume est de couper la teste à tous ceux qu'ils prennent pour n'avoir point d'accusateurs de leurs meurtres et de leurs vols. La crainte qu'ils eurent d'échoüer s'ils nous poursuivoient, quand ils nous virent tourner tout court à terre, les arresta, et nous donna lieu de nous éloigner assez pour pouvoir passer sans péril le Port de Fariry, qui est du Royaume de Ciampa (où nous avions envie de mouïller s'ils nous eussent poursuivis). Nous n'eusmes pas besoin de cette ressource, nous doublâmes la pointe à la faveur de la nuit, et nous arrivâmes sans accident aux Costes de la Cochinchine ».

C'est ici que finit le voyage en *cinga*.

Reprenons le récit des derniers incidents, pour indiquer les dates et situer les lieux.

Nous avons laissé les voyageurs au moment où ils doublent la pointe vaseuse de Ca-Mau, le 22 ou le 23 août 1671. Ils cherchent à gagner l'île de poulo-condore, d'où ils auraient pris le vent de la mousson Sud-Est (1), qui régnait à cette saison, et qui les aurait poussés rapidement vers le but de leur voyage. Malheureusement, ce même vent leur était contraire pour arriver à Poulo-Condore, et ils ne purent trouver une des ces petites accalmies, fréquentes pourtant dans la saison, qui leur aurait permis d'atteindre l'île. Ils furent donc obligés de cotoyer le terre. C'est au moment où ils essayaient de s'écarter de la terre dans la direction de Poulo-Condore, qu'ils aperçurent pour la première fois « les Corsaires ». Ils rebroussèrent chemin, et se mirent à longer la terre. Deux jours plus tard, donc vers le 25 août, ils aperçoivent de nouveau la barque des « Pyrates », et se réfugient dans une grande

(1) *Giônôm*, en annimite.



rivière : ce doit être le Bassac, distant d'un peu plus de 200 kilomètres de la pointe de Ca-Mau. Les moustiques y étaient, au XVII^e siècle, aussi nombreux et aussi incommodants que de nos jours. Nos voyageurs perdent là une journée à chercher de l'eau. Le lendemain, donc le 27 août, ils arrivent en vue des multiples embouchures de la branche septentrionale du Mékong, sans que je puisse indiquer pour le moment quels sont « les trois canaux différens » par où les bateaux de l'époque accédaient à la capitale du Cambodge.

Troisième rencontre de la barque des « Pyrates ». Le lendemain, 28 août, échouage de cinq heures, pour avoir côtoyé la terre de trop près, sans doute vers l'embouchure de la rivière de Saigon, peut-être après avoir dépassé le cap Saint-Jacques. Le lendemain de ce jour, 29 août, ils aperçoivent les cimes de « la pointe de Ciampa », c'est-à-dire du cap Padaran, qu'ils comptaient doubler le jour même. Mais les « Corsaires Chinois » les obligent à mettre le cap sur la terre, et leur font perdre du temps. Ils étaient tout près du « Port de Fariry », c'est-à-dire Phan-Ri. Dans la nuit, ils doublent le cap Padaran et arrivent en face de Phan-Rang. Le jour de leur arrivée, ils envoient un des prêtres annamites qui étaient avec eux avertir les chrétiens des environs (1) ; le prêtre revient « le jour suivant sur les dix heures du matin », et tout le monde débarque dans la nuit, et ils arrivent, « le premier jour de septembre 1671 », dans la maison chrétienne qui devaient les loger.

La détermination du lieu où aborda le cinga est plus difficile. La première relation nous dit que les chrétiens que l'on alla avertir, lors de l'arrivée de l'évêque de Berythe, appartenaient au village appelé « Lanh-huyen » (2). En 1740, M. Favre, secrétaire de Mgr. de La-Baume, évêque d'Halycarmasse et visiteur apostolique, dans une visite qu'il fit dans les provinces du Sud de la Cochinchine, nous raconte qu'après avoir passé le col du Dè-o-Cá, « qui sépare la province de Phuyen d'avec celle de Nharu » (3), il arriva enfin à « Lemtuyen, Bourg principal de la province de Nhathlang » (4). Nous sommes donc dans

(1) *Relation des Missions...* pp. 10 et suivantes.

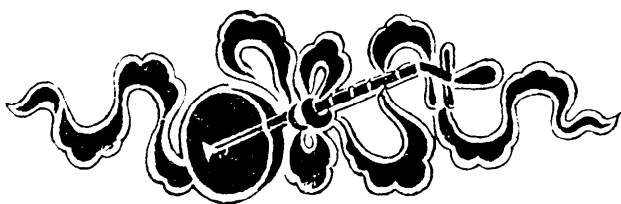
(2) *Relation des Missions...* p. 10.

(3) A propos de cette province de Nha-Ru, qui semble être le district actuel de Ninh-Hoà, remarquons que Vachet l'appelle dans la première relation, « Province de Niecroux » (*Relation des Missions* . . p. 16), et, dans la seconde relation, « province de Narouy » (*Mémoires de Bénigne Vachel* . . p. 190). Une étude sur l'onomastique annamite des auteurs européens des XVII^e et XVIII^e siècles présenterait un grand intérêt pour l'historien.

(4) *Lettres édifiantes et curieuses sur la visite apostolique de M. de La Baume* . . par M. Favre, Venise, M. DCC. XLIV. pp. 113,114.

la province de Nha-Trang. La seconde relation le confirme quand elle nous dit : « C'est ainsi que nous arrivâmes dans l'église de Niatran » (1).

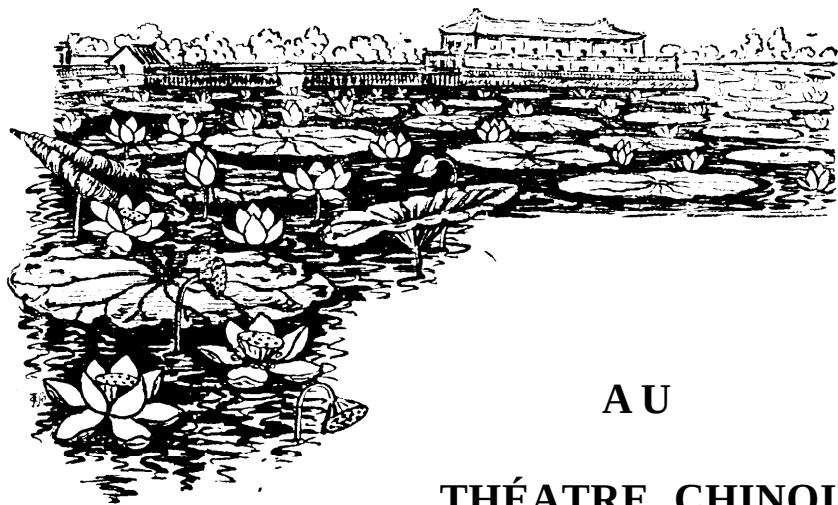
Mais je ne saurais actuellement, faute de renseignements, situer l'emplacement exact de ce village. La première relation nous dit que lorsque l'évêque de Bérythe alla rendre visite au gouverneur de la province, « nous allâmes de nuit en filets couverts chez le mandarin à cinq lieues de notre demeure ; nous y arrivâmes de grand matin » (2). D'un autre côté, le village de « Lant-huyen », d'après l'ensemble du récit, n'était pas à l'endroit même où aborda le *cinga*, car l'envoyé de l'évêque mit environ vingt-quatre heures pour y aller et revenir à l'endroit où le *cinga* avait jeté l'ancre. Pour le moment, plaçons cet endroit entre Phan-Rang et Nha-Trang (3), et quittons le *cinga*, qui nous a permis de fixer le sens d'un mot du vocabulaire des Européens qui viraient en Cochinchine au XVII^e siècle, et nous a fait voir en même temps dans quelles conditions on voyageait à cette époque.



(1) *Mémoires de Bénigne Vachet*.. p.190.

(2) *Relation des Missions*... p 15.

(3) Une autre inconnue, c'est l'emplacement du chef-lieu de la province de Nha-Trang au XVII^e siècle. Il peut se faire qu'il ne fût pas à l'endroit actuel.



AU THÉÂTRE CHINOIS

Deux troupes chinoises,
de Canton et de Haï-nan,
ont été de passage à Hué

Février-Mai 1917.

Neuf heures du soir.

J'ai franchi le pont de Gia-Hội, ce pont terminus des curiosités européennes plus modestes.

Le quai du canal de Dong-ha, obscur et presque désert, çà et là piqué de réverbères jaunes clignotants, s'enfonce silencieusement entre l'eau noire et les petites maisons basses et sombres des artisans et boutiquiers annamites déjà endormis ou barricadés derrière leurs auvents. A peine un cri dolent de marchand ambulant vaguant dans la nuit. Plus loin, le quai s'éclaire et s'anime un peu : des marchandes accroupies auprès de paniers plats et d'un lumignon maigre — pauvre luciole captive dans un cul-de-bouteille percé ou dans un simple cornet de papier — qui semble agoniser en tremblotant au-dessus de vagues marchandises, des gamins demi-nus attirés comme des mouches Par les sucreries entrevues, quelques pousses errants, confusément rencognés, des mendiants haillonneux nasillant leur plainte. Un

vieux portique, une tour presque sombre ou circulent d'indécises silhouettes, un instant découpées sur l'éventaire lumineux d'un restaurant en plein air. Un billet pris et payé à un gros Chinois dont la grasse figure suintante, violemment éclairée par une lampe crue, luit derrière le grillage d'un guichet, quelques pas encore en heurtant les marches obscures d'un escalier de bois et puis, tout de suite, une salle embue, bondée et chaude et un vacarme assourdissant, l'orchestre ! Et l'on ne sait tout d'abord ce qui emplit le plus cette salle, de la foule, du bruit ou de l'odeur.

DANS LA SALLE

C'est fruste: une charpente à nu soutient l'envers des tuiles visibles, d'où pendent les ronds blancs des quinquets à réflecteurs — déversant sur les crânes plus de chaleur que de clarté —, des tréteaux sans ornements pour la scène, et tout à coup l'œil s'accroche à un rideau de fond inattendu, ors et soies admirablement patinés, d'une splendeur sobre qui semble avoir été oublié là dans un trop brusque départ. Des



musiciens, le torse nu ou en maillot rayé, casquettes de lads « ou panama cabossé, assis à leur aise au hasard des tabourets épars sur le plateau, font grincer guitares et mandolines, glapir et nasiller les hautbois, éternuer les cymbales, rouler et claquer tambour et cliquettes, plus soucieux du tapage que de l'accord.

Un « père-noble » s'essoutfle en ce moment, arpentant désespérément la scène, les bras agités dans de grandes manches bleues comme ceux d'un naufragé brassant les flots, la voix étouffée par une fausse barbe démesurée qui flotte sur sa bouche comme un paquet d'algues, noyée, sombrée dans cette tempête de toutes les harmonies. Mais qu'il est beau dans sa longue et ample robe azurée s'enflant comme une vague, sa grande barbe blanche éparpillée au vent telle une écume, coiffé d'un bonnet rouge comme un soleil couchant. Et quelles attitudes ! Avec un trident ce serait Neptune, avec un filet un vieux pêcheur napolitain. Ce n'est qu'un père courroucé.



La salle grouille. Tout le Hué chinois est là, hommes, femmes et enfants, endimanchés, pour honorer l'art national.

Ceux-là adipeux, obèses comme des bouddhas, le col ouvert, débailés et suants, accroupis en de trop étroits fauteuils, d'autres maigres, étriés en des complets blancs collants qui donnent à leur souple sveltesse naturelle de jaunes une allure équivoque ; celles-ci, formant une tache



sombre, en blouses et pantalons de soie noire, le visage fardé et ivoiré dans l'écartement aigu en longs bandeaux lisses des cheveux plats lustrés, avec leurs amusants bébés, poupées exotiques et drôlichonnes, aux crânes ras frangé de poils roides ou planté de houpettes jaillissantes. Tout ce monde fume, boit familièrement, et rote avec aisance. Autour de cette assistance choisie, la foule annamite, accourue aussi, en marée, submerge tous les bancs et emplit tous les coins, dense et âcre.

Les commerçants chinois les plus notables se sont cotisés pour faire venir cette troupe d'élite. Elle arrive de « Frisco » par Singapour, où elle a triomphé. naturellement. C'est ce qu'un gros voisin jaune, en élégant canotier de paille, éventant son torse dévêtu à cause de la chaleur, et qui ne peut dissimuler la naïve satisfaction de son orgueil, me confie tout de suite sans que je le lui demande.

Mais pourquoi persifler quand on a de quoi admirer. Car il y a de quoi, et puisque mon voisin est complaisant, profitons-en. La troupe qui joue en ce moment est de Canton. La congrégation des commerçants de Haï-nan, qui s'est piquée d'amour-propre, va en faire venir une autre bientôt : mais les gens de Haï-nan sont grossiers, ils ont un accent affreux, il n'y a pas de femmes dans leur troupe où les hommes jouent les travestis. Ce sont des sauvages !

— Vous êtes de la congrégation de Haï-nan ? dis-je d'un air fin à mon brave boutiquier.

Il rit d'un bon gros rire, puéril, sans malice ;

— Non, je suis Cantonnais.

Et comme des applaudissements roulent à travers la salle, mon Cantonnais applaudit aussi, de confiance. Car, ici, les tamtams sont supprimés, on applaudit avec ses mains, à l'européenne. Le Chinois est aujourd'hui en république, ne l'oublions pas, il est émancipé

et conscient, il a planté là les longues manches réactionnaires et la natte de la servitude, et pour célébrer l'ouverture de l'ère nouvelle, je l'ai vu, ici à Hué, étripé par des redingotes noires venues on ne sait d'où (la République doit être athénienne ou ne pas être), érigeant sur son crâne rasé des hauts-de-forme indescriptibles soldés par quelque commis-voyageur aussi avisé que facétieux, se rendre à un banquet où l'on était assis sur des chaises et où l'on mangeait avec des fourchettes : il faut bien souffrir un peu pour la Liberté !

Pendant toujours les mêmes « bécons » crasseux font circuler les traditionnelles tasses de thé. Et malgré le charivari incessant de l'orchestre enragé et la géhenne de la foule, d'aucuns spectateteurs, étalés bras de ci jambes de la sur plusieurs chaises, dorment comme à l'Odéon ou à une conférence mondaine bien parisienne. Il est vrai que les tam-tams sont défunts et que les acteurs, à moitié aphones quand ils déclament, ne s'entendent plus dès qu'ils chantent.

LE SPECTACLE



Sur scène c'est la même indifférence pour l'illusion, la même absence de décor qu'au théâtre annamite. Tous les trucs et changements s'y préparent à découvert et s'y font sans mystère. Le sans gêne y est le même que dans la salle, des bustes suants de musiciens s'y essuient à de sales serviettes, l'acteur qui transpire en trouve sa robe à l'endroit échauffé pour s'éventer. Le timbalier profite d'un court repos pour échanger les baguettes de son instrument contre celles d'un bol de riz, le guitariste tout en grattant sa calebasse en peau de serpent serre entre ses mâchoires le long tuyau horizontal de sa mince pipe, où pend la blague à tabac comme le poids au fléau d'une balance romaine.

Par exemple, pour représenter la foule, les escortes, on nous a sorti

la plus jolie collection de types d'apaches que j'aie jamais rencontrés, en casquettes hautes ou plates et tenue de « fortifs » — car les figurants ne sont pas costumés. Ces contrastes, toujours inattendus pour nous, ne provoquent pas la moindre surprise chez les jaunes.

Je devais toutefois m'apercevoir que le théâtre cantonnais est en effet plus élégant de manières et de gestes que le théâtre d'Haï-nan, plus violent et plus fruste.

Il semble bien que le théâtre chinois s'est modernisé. Des quantités de conventions anciennes, primitives, enfantines, subsistent - simulacre de monter à cheval, de rentrer dans sa maison, etc. . . - c'est certain, et aussi des costumes d'autrefois très curieux, heureusement. Mais le répertoire de ces troupes est vivant, « vécu », les acteurs n'y sont plus hiératiquement figés, leur mimique est extrêmement expressive et a l'appréciable avantage de rendre la pièce intelligible au spectateur européen, sans connaître la langue. Certaines scènes deviennent même tout à fait intéressantes pour le profane. Le chant, le dialogue, la pantomime y alternent ou s'y unissent pour l'évidente satisfaction du public indigène, au long d'une même pièce qui, quelle que soit sa durée, ne comporte aucun entracte, la scène n'ayant pas de rideau.

Il y a bien aussi encore des pièces classiques, selon le rite ancien. Si elles ont plus de caractère, ce ne sont pas les plus drôles, et, comme au théâtre annamite, les monologues en sont interminables.

Il est toujours un peu ironique de constater, chez les peuples où la femme n'existe pas publiquement et officiellement, l'importance qu'elle tient au théâtre et, donc, dans la vie intime, on se plaît ici à représenter les maris battus et les gendres qui n'en mènent pas large. Evidemment, la femme Chinoise comme toute femme, quelle que soit sa couleur, est faible et l'homme finit souvent par obtenir gain de cause, si l'on peut ainsi parler. Mais les péripéties le mettent en de bien fâcheuses postures et souvent aussi il est berné, battu, agoni par une femme légitime jalouse, une belle-mère acariâtre, moqué par des complicités féminines malicieuses.

Entre amoureux le marivaudage est long et il m'a paru que ces





amoureux-là cultivent et adorent les concetti, les pointes, les jeux de mots subtils. Mais, ce qui surprend, et montre bien le fond grossier de la race, sous un laquage superficiel qui s'écaille au moindre choc, le marivaudage chinois est parfois brutal et lourd. L'homme, pour attirer l'attention de la coquette intentionnellement distraite, déchire délibérément son voile, lui marche sur le pied, la bouscule, lui crie inopinément dans l'oreille. Et la belle — frêle créature peinte, légère, aux pieds d'enfant, aux mains de poupée, au visage délicat de porcelaine, vêtue de soie et d'or — a l'air de trouver ces procédés tout naturels, sa moue est mutine et elle se pâme volontiers dans les bras de son grossier vainqueur. Du reste, elle-même ne craint pas à l'occasion de se rebiffer aussi, la dulcinée riposte parfois d'une vigoureuse cadouille à plusieurs branches (celle de l'Annamite,

Chinois en miniature,

n'en a plus qu'une) et j'ai vu une douce et très distinguée fiancée engager avec son prétendant un pugilat selon les plus correctes règles de la boxe chinoise. Mœurs célestes, empire du milieu.

Tout cela est curieux et intéressant.

Voici justement une jeune veuve, jolie, dolente à souhait, très élégamment endeuillée en ses vêtements noirs, son petit visage attristé nimbé d'un voile blanc. Elle se dirige à pas chancelants (douleur du cœur ou étroitesse des chaussures), les hanches ondulantes, en équilibre sur des socques qui n'ont qu'un point d'appui au milieu du pied, vers la tombe de son mari. Elle y arrive, y dépose son offrande, se prosterne rituellement, pleure, un peu — pas trop — se tamponne les yeux — doucement — avec un amour de petit mouchoir comme un pétale de rose, et, avec une suprême élégance chinoise, d'une main fuselée, se mouche avec ses doigts — oh ! si délicatement — qu'elle secoue ensuite, si gracieusement que le





geste, pour si inattendu qu'il soit, ne choque presque pas ! D'ailleurs un léger nuage de poudre passe sur le joli visage qui en ressort souriant et tranquille. C'est fin, distingué, délicat.

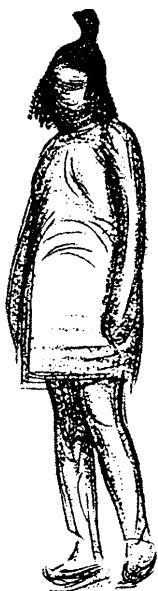
Et tandis que la veuve regagne à la cantonade son palanquin — armorié certainement — le beau jeune homme survient — c'était fatal — consolateur des veuves trop jeunes pour être définitivement affligées. Il est plutôt avantageux, le beau jeune homme, et ne paraît pas aimer les choses qui traînent. Il a raison car il sent bien, aussi bien que le spectateur, que la résistance ne sera pas féroce.. moins, certes, que la belle-mère qui va survenir tout à l'heure, une belle-mère qui n'a pas abdiqué et d'autant plus terrible. Mais tout s'arrangera, « tout s'arrange » ! Ce pourrait être, comme pour une pièce bien parisienne, le titre de cette pièce chinoise et l'on pourrait se croire dans une « Bodinière » quelconque tant les personnages en scène, les sentiments qui les agitent, nous sont dès longtemps familiers.

Ce théâtre est accessible à toutes les intelligences aussi bien qu'à toutes les bourses.

Mais quels jolis costumes, quelle fraîcheur inattendue, quel éclat dans cette grange empoussiérée, presque sombre, où tout est trop jaune : lumière, visages, odeurs. Quels archaïsmes pittoresques, quelle fête des couleurs, et si l'orchestre et les voix écorchent nos oreilles, si quelques parfums pincent nos narines, quelle joie, quel régal pour nos yeux. On ne retient que la richesse, l'éclat, la fraîcheur, l'élégance des costumes — ceux des femmes surtout - l'originalité des coiffures extrêmement seyantes, toutes une chinoiserie charmante et somptueuse, une révélation de beauté, d'art solide et raffiné, fort et subtil, qui ravive les regrets de la



léthargie où ce grand peuple est tombé, ne conservant de ses traditions ancestrales que les gestes, une routine morbide, laissant atrophier une vitalité prodigieuse et des dons merveilleux sous les ruines matérielles et morales amoncelées, immobile sur les débris de son passé dont il ne peut même plus comprendre les magnifiques leçons. La Chine a l'air d'errer dans les ténèbres d'un moyen-âge : essaie-t-elle vraiment de s'y reconnaître ?...



Nos auteurs dramatiques n'ont rien à apprendre ici, mais nos acteurs et actrices pourraient y glaner des attitudes et des gestes. Quant à nos « grands couturiers », ils trouveraient là de quoi habiller délicieusement nos antiques Quatre Saisons — qui n'ont jamais rien à se mettre, comme chacun sait et même de quoi les rajeunir pour un temps, ce dont les pauvres vieilles ne se plaindraient pas. J'ai vu des arrangements de cheveux qui feraient fureur à Paris et des manteaux de brocart, de lampas, de soie damassée, lamés d'or, de teintes exquis, brodés de motifs étranges ou délicieux, de coupes inédites, qui feraient des « sorties de bal » de rêve. Des coiffures mandchoues — sortes de mîtres en forme de chauves-souris — chargées d'or, de brillants, garnies de flots de soie et de fleurs, splendides. Je vous dis que c'est exquis.

Cependant, le machiniste, un jeune voyou maigre, l'air crapuleux et canaille, qui n'a pour tout costume qu'un pantalon bleu collant, va et vient, traversant la scène et le dialogue, apportant de vagues accessoires, allumant sa cigarette, reniflant, crachant, sans souci plus des acteurs que du public.

Pour le moment, après avoir enlevé un petit banc (c'est ici un genre d'oreiller très usité) de dessous la tête charmante de l'actrice et accroché au petit doigt de l'acteur un flexible rotin à pompons rouges (ce qui veut dire que le grand mandarin va monter à cheval), le machiniste se repose, accroupi sur un escabeau, contre la rampe, les jambes repliées sous lui, et rêve en tripotant distraitemment ses doigts de pieds, tandis que l'orchestre, sans bouger de place, profite de quelques « mesures à compter » pour se substantier *coram populo*, et que les personnages continuent à gesticuler et à s'égosiller.



*
* □

Soudain, le public devient houleux, quelques spectateurs de la « gentry » chinoise s'agitent, puis deux ou trois hurlent, apostrophant un acteur travesti qui joue un rôle de duègne. Inquiet et prudent, je cherche à me garer, à tout hasard, d'un projectile maladroit possible. Les artistes en scène s'arrêtent court et s'esquivent. Seule, à mon étonnement, notre duègne, souriante, minaudant, manifestement flattée, et, comme on apporte une sorte de cithare et qu'elle, s'asseyant, en saisit les marteaux aussi ténus, légers et flexibles que des antennes de coléoptères, pour préluder à quelques accords, le tumulte s'apaise en un long soupir de satisfaction qui s'exhale jusqu'à la scène, comme expire une grande vague sur le sable. Et dans le silence complet, absolu, de la salle attentive, s'élève le plus délicieux chant d'oiseau, clair, aérien, subtil, la plus suave mélodie de notes tintant avec une douceur infinie, le plus limpide et tendre murmure de filet d'eau s'égouttant dans un frais bassin, roulades cristallines de perles légères égrenées dans une coupe de verre fin, échos de harpes exilées. Les mains, agiles, rapides, voltigeantes, lumineuses, vont et viennent au-dessus des cordes brillantes et fines, comme se jouent des papillons autour du filet qui les guette.... Je suis encore sous le charme de cette musique de rêve - loin, très loin - que déjà les applaudissements crépitent, les bravos éclatent avec la même violence grossière que les vociférations de tout à l'heure : les hommes jaunes, débraillés et suants, sont satisfaits. Connaissant le talent de cithariste de la duègne, sans souci de l'action, pris d'un caprice subit, ils ont tout interrompu. Le caprice est passé. La représentation reprend et continue.

*
* *

Mais voici une autre pièce. Cette fois la troupe est de Haï-nan.

C'est toujours la même mimique expressive qui permet de suivre l'action. Evidemment le scénario n'a pas exigé de l'auteur une grande absorption de thé noir pour s'exciter les méninges, mais la couleur locale est suffisante pour tenir mon intérêt en éveil.

Un homme jeune et riche, marié mais volage, rencontre à la promenade une jeune hétaïre affriolante. Il a tôt fait de lier connaissance dans cette forme mi-galante mi-grossière qui paraît être la manière chinoise (tout au moins au théâtre) et qui nous surprend, nous européens, parce que, habitués à voir des Chinoises de paravent et des



Japonaises d'éventail, vêtues de robes de rêve, peintes en des jardins de féerie où femmes, fleurs, papillons et oiseaux se confondent, nous nous figurons volontiers qu'on ne doit pas battre une « mousmé » même avec un lotus. La réalité est autre, tout comme chez nous d'ailleurs où, malgré que dans nos vieilles estampes, de galants seigneurs s'inclinent avec grâce devant de divines marquises aussi diaphanes que leur poudre, Sganarelle bat sa femme qui préfère être battue.

Donc, notre héros suit sa conquête jusqu'à la prochaine maison-de-thé et il dépêche à sa femme, porteur d'une excuse de circonstance, un serviteur qui —heureusement, sans cela la pièce n'aurait pas lieu— habilement questionné par une épouse soupçonneuse, lui dévoile l'escapade de son mari. Cris, pleurs, crise de nerfs, jusqu'aux vomissements — toujours le contraste brutal d'un être délicat glissant aux réalités les plus vulgaires — et appel aux parents. La longue barbe blanche d'un père vient trembler d'indignation, puis laisse couler au long de ses fils apaisés des réflexions sages, soulignées par l'autorité acide d'une mère sèche et plate qui n'a pas froid aux yeux et fait siffler une cadouille vengeresse. On dépêche à l'infidèle un sien cousin. Il arrive à la maison-de-thé pour troubler la fête : on y chante, on y fait de la musique, on y flirte, on y boit. Mais il faut quitter ces lieux de délices et notre noceur n'y laissera pas que des plumes, il y laisse..., une dent ! Non pas une dent fausse ou plombée, mais une vraie dent, bien saine et blanche, que l'hétaïre exige comme gage d'amour et qui lui est accordée aussitôt. Je sais bien qu'il faut toujours que les amoureux s'arrachent quelque chose, les yeux ou les cheveux, mais les dents, fichtre, ce n'est plus de l'amour, c'est de la rage ! Je préfère le geste de notre vieux galantin français, notre toujours vert Céladon, qui distribue à ses conquêtes des mèches de sa perruque.

La rentrée au domicile conjugal est orageuse, c'était à prévoir. Le coupable, après avoir subi les aigreurs de sa belle-mère et laissé secouer sur sa tête la semonce de la grande barbe, aborde l'huis dangereux du gynécée : il y essuie la plus effroyable des tempêtes. La jolie petite épouse au doux caquetage d'oiseau, à la robe fleurie, se change en furie, ses vêtements virevoltent comme des pétales emportés dans un tourbillon, ses cheveux défaits se tordent en lanières ou se hérissent en crête, la voix aiguë piaille et siffle, les ongles se recourbent en griffes, et la belle à l'air d'un ara à rebrousse-plumes ! Le mari est battu et pas content, en attendant autre chose qu'elle lui réserve certainement. Ce sera bien fait ! La pièce est morale et prouve qu'en Chine comme ailleurs, la vertu doit régner dans les ménages.

Oui, je vous entends : c'est court et c'est peu. Mais allez-y.

Quelles visions délicieuses dans les scènes de douceur, quel réalisme dans les violences. Et puis, toujours l'inédit des costumes, archaïques, somptueux, étranges, des silhouettes pleines de caractère, imprévues, inaccoutumées.

Des éphèbes, aux formes gracies, aux voix musicales, jouent les rôles de femmes et c'est, ma foi, à s'y méprendre. Les Chinois s'y meprennent volontiers.

Le masque des acteurs hommes est très mobile, souvent même grimaçant. Le visage des femmes très fardé, lisse et blanc comme une porcelaine — les lèvres trop rouges, carminées, les sourcils trop fins, tracés au pinceau — est ordinairement figé. Parfois, il s'anime un peu, la fente des yeux baissés s'entr'ouvre : ce n'est qu'un éclair. En général, modeste, soumise, bien élevée, la femme reprend vite son impassibilité de bon ton, attentive et dévouée à son maître. Qu'il se montre, et la tête se courbe, les mains se joignent pour le salut de soumission. Mais on a vu plus haut quels orages couvent sous ce calme, quelles revanches savent prendre les douces et frêles créatures.



On est forcé de remarquer le geste fréquent de défi jeté avec le pouce levé, qui rappelle le geste d'affirmation énergique du poing américain, lancé si délibérément par les Yankees des deux sexes.

CHEZ L'IMPRESARIO

On dit que les femmes sont curieuses. Et les A. V. H. donc ! Ils ne reculent devant rien : distances, chaleur, courses, fraîcheur traîtresse des nuits, rien ne les arrête, ils veulent tout voir, tout savoir.

Ilélas !

J'ai voulu savoir d'où venaient, où allaient ces acteurs chinois, comment ils vivaient, quelle idée se faisaient de leur Art, quelle vocation les y attirait, leur formation, leur mode de travail, leurs ambitions, leurs rêves, quelles heures dorées leur étaient promises ou permises, dans quelles réalités ils peinaient Enfin, tant et tant de choses intéressantes à connaître sur leur vie, le rideau baissé (ce

qui ici est une métaphore), ce rideau de théâtre qui intrigue le bourgeois, énigmatique et attirant comme le mur derrière lequel il se passe quelque chose. Ont-ils des camarades célèbres, ont-ils entendu parler des acteurs célèbres européens, quels sont leurs auteurs préférés ? Je m'étais tracé tout un beau programme et je frétiliais de gourmandise.

Mais il fallait trouver un interprète. Le hasard faillit me servir. J'appris d'un collègue et ami, des plus dévoués aux A. V. H., qu'un comprador cantonnais parmi les plus cossus, que je connaissais bien en parlant français hébergeait l'élite de la troupe. C'était trouver la pie au nid ! J'y couru !

Encore plus loin que le pont et le théâtre, toujours à Gia-Hội mais presque au bout, au fond d'un de ces longs boyaux qui servent de magasin et d'entrepôt à tous les commerçants asiatiques, béant sur la rue et se fermant en cul-de-sac sur le fleuve, avec une échelle pour la soupente qui abrite le grand coffre à roulettes le lit-de-camp et la pipe, ils sont là, quelques comédiens et comédiennes au repos, en costumes églisés, très négligés, d'intérieur. Au milieu, accroupi sur un tabouret, son toise énorme à nu, les épaules rondes et grasses, un gros bourrelet de chair à la nuque, les seins charnu boudinant sur le ventre puissant qui tombe lui-même sur le cuisses épaisses, repliées, plaquées de soie noire — épilé, rasé, poncé du crâne à l'orteil, poli comme une bille d'ivoire, il a l'air d'un gros goret bien gratté et légèrement doré, l'impresario. Lui qui habille si somptueusement ses sujets ne se ruinera pas pour sa garde-robe. Sa face, luisante et pleine comme une vessie de graisse, est béate, mais l'œil rusé guette sournoisement à l'abri des paupières lourdes strées, fin museau de souris pointant entre deux sacs de ddy. Il est engagé dans une partie de dominos chinois avec une de ses pensionnaires, une simple « utilité », grosse file joufflue aux gros yeux ahuris de myope, la bouche entrouverte sans doute pour faciliter une respiration que ne lui permettent guère les deux petits trous de son tout petit nez. Les autres, hommes moulant leur maigreur en des maillots blancs ou flottant en l'amples pantalons de soie noire, fument, somnolent ou suivent silencieusement la partie dont l'enjeu est thé et gâteaux à discrétion.



Comme nos « mentons bleus » les comédiens chinois ont le visage glabre et le même rasoir a fait de leurs crânes autant de coquilles d'œufs. Il est même très probable qu'on trouverait plutôt un poil dans



leur main que sur toute leur personne. Par contre, au théâtre, les perruques et les barbes atteignent des proportions inusitées. Il est vrai que par leur ajustage enfantin on a bien soin de prouver au public quelles sont postiches.

Mais trêve de réflexions. Il faut faire parler ces gens-là. Jeunes premiers, duègnes, grandes amoureuses, pères-nobles, traîtres, sou-brettes ou figurants, ils ne doivent pas répugner à l'interview.

J'ouvrais la bouche... L'échelle de bois cria sur ma tête, deux petits pieds chaussés de pantoufles de drap noir et de bas blancs apparurent au bord de la trappe, un pantalon collant suivit, de soie noir et puis une veste grise bordée de bleu, une longue natte tombant droit entre deux épaules étroites, un col bleu serré et très haut engainant une petite tête pâle, banale, sans fard, aux traits tirés, un bouton de fièvre au coin des lèvres décolorées : c'était l'Etoile. Elle descendit le dernier échelon et s'assit avec un grand air d'indifférence et de lassitude. Il était quatre heures du soir : elle se levait.

L'ETOILE

Dans ce pays les présentations sont sommaires. Européens et indigènes vont et viennent sans trop s'occuper les un des autres. Ma conversation avec le comprador se généralise, la nouvelle venue y entre naturellement, un signe de tête, un sourire et c'est tout.

Mais voilà où les choses se compliquent et où mes espoirs s'envoient. Interprète, comédiens et moi ne nous comprenons pas. D'après leur concept un « mandarin » (et dans leur esprit je suis un mandarin) ne peut s'intéresser à des gens comme eux que pour deux motifs : en tirer de l'argent ou un plaisir. Le comprador, s'il est rassuré sur nos procédés fiscaux parce qu'il nous connaît mieux, semble être moins sûr de mes intentions par ailleurs, tout au moins en ce qui concerne les femmes. Et alors, voilà toute l'astuce et la défiance jaunes en éveil. Je sens que la partie est perdue pour moi dès mes premières questions. Je veux tout de même en tirer quelque chose et ne pas avoir l'air aussi ridiculement battu. Et je cause, comme si de rien n'était.

L'Etoile est fatiguée. La vie de théâtre est dure. Il n'y a pas de répétitions, jamais, mais les pièces, interminables, changent tous les jours et on joue tous les soirs. Il faut les savoir imperturbablement, car il n'y a pas de souffleur et à la moindre défaillance c'est le renvoi pur et simple (où sont les mirifiques dédis de nos vedettes !) Elle sourit, en personne sûre de sa mémoire, et je remarque qu'elle a comme ses camarades, hommes et femmes, quelque chose de très clair dans sa

figure à quoi je ne suis plus guère habitué ici : ce sont les dents, blanches, très blanches que le Chinois ne laque pas en noir comme l'Annamite et qu'il brosse tous les jours avec frénésie, la brosse à dents étant son unique objet de toilette.

Néanmoins, on gagne assez bien sa vie. Les costumes — qui peuvent être embellis aux frais du sujet, mais j'ai dit qu'ils étaient splendides - ont fournis par l'impresario. En outre, on est défrayé de tout, logé, transporté, nourri, soigné, ce qui représente un assez joli denier pour l'artiste comme pour le directeur, qui emmène, l'orchestre compris, cinquante-six personnes. Enfin, elle touche huit cents piastres pourmois (l'équivalent de 2.000 francs), ce qui ici est superbe. Mais à trente ans une actrice est vidée, et il n'y a pas en Chine de théâtre officiel pour en faire alors une noble « Sociétaire ». Le comprador me laisse entendre d'un air fin qu'il y a aussi le « casuel » et que, si la police de loges est stricte, on peut attendre à la sortie, Merci.

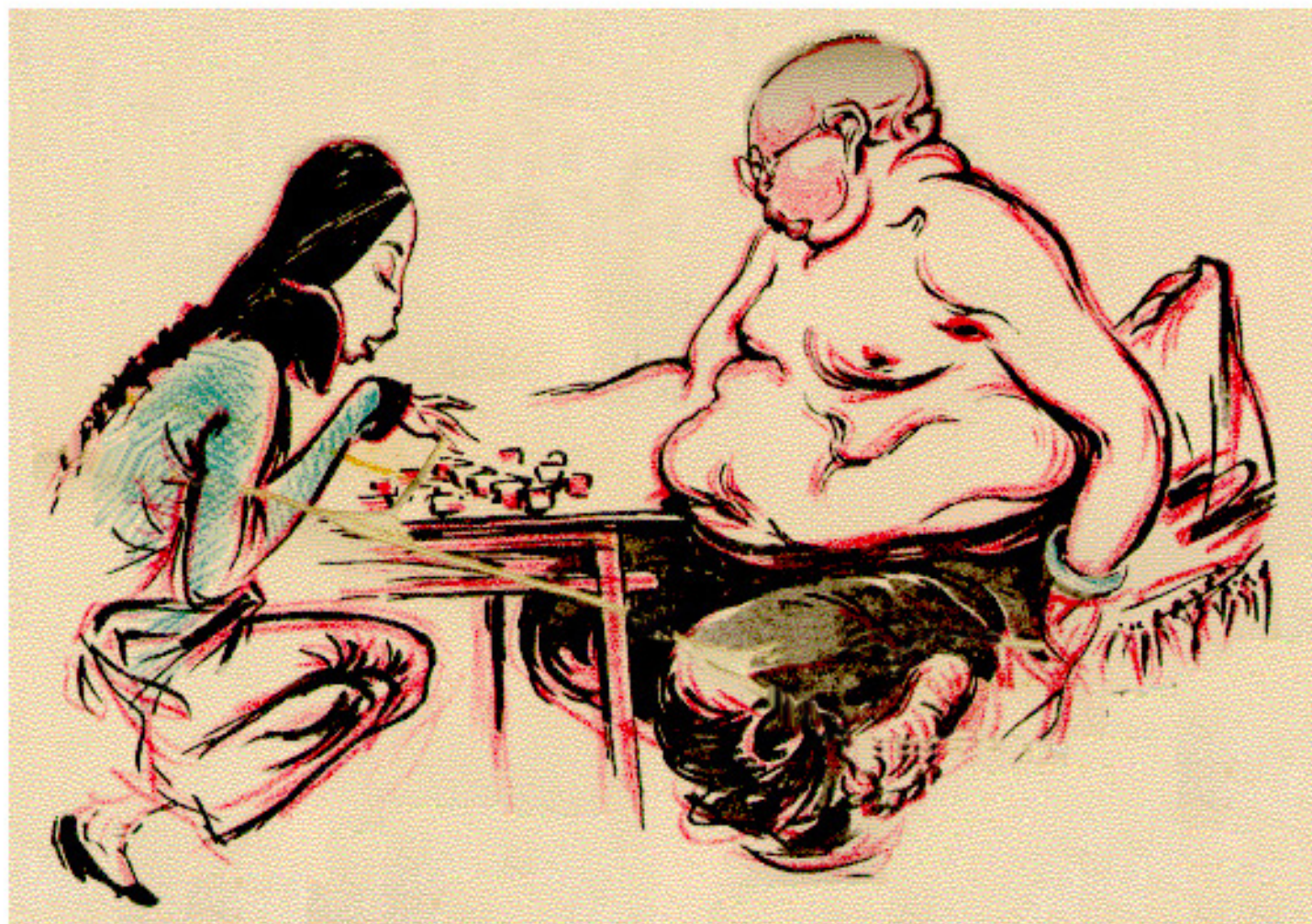
Evidemment c'est joli, mais il y a mieux, ajoute-t-il. Il existerait, d'après lui, à Shangai une sorte de Coquelin jaune qui ne joue qu'avec sa propre troupe qu'il entretient, et qui, ne donnant que trois représentations par semaine de deux heures chacune, serait payé vingt-cinq mille piastres par mois. C'est énorme !

Je n'ai pu savoir si la carrière tentait des jeunes gens de familles mandarinales. - « Depuis la Révolution, me dit le comprador, tout est permis », et son sourire est indéfinissable. Je ne pense pas toutefois que le président de la République à Pékin ait encore invité à sa table un homme de théâtre chinois, et, malgré leur Révolution, je crois sur ce point qu'ils n'en sont même pas à Louis XIV. Quoiqu'il en soit, vie factice, maquillages, oripeaux, traits tirés, petites rivalités, grandes jalousies, besoin des applaudissements, promiscuités, bohème, pour tout cela il m'a paru que le « m'as-tu-vu » jaune est cousin germain de son confrère du Cabotinville anc.

Et comme je me tourne vers l'Etoile pour lui demander comment sa voix suave arrive à lutrer avec les sonorités si bruyantes et si peu variées de la musique de scène ses paupières bridées, long-fendues, s'abaissent sur le système de sa pensée : elle a sans doute encore sommeil.

Je me lève et prends congé.

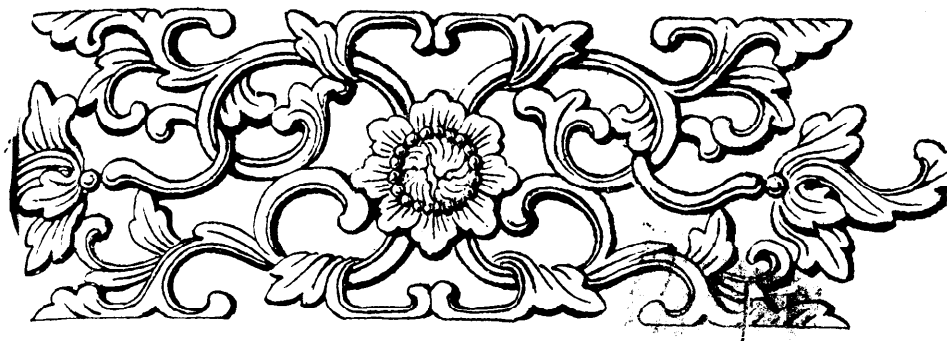
Près de franchir le seuil, j'entends un éclat de rire général et, me retournant, je vois l'impresario hilare se trémousser sur son escabeau, tressautant lourdement de tous ses bourrelets, de tous ses plis et replis de grosse chair, évoquant le bonhomme « Ribendum » bien connu des automobilistes. Le comprador m'explique que c'est la jeune actrice



qui a perdu la partie de dominos, thé et gâteaux à discrétion. Je regarde encore une fois le ventre directorial et je me dis que cela va lui coûter cher.

Edmond GRAS





LES FRANCAIS AU SERVICE DE GIA-LONG

IV.- LES TOMBES DE J.B.CHAIGNEAU ET PH. VANNIER AU CIMETIER DE LORIENT (1)

Par A. SALLES

Inspecteur des Colonies en retrait

Jean-Baptiste Chaigneau et Philippe Vannier, après avoir vécu de longues années en Cochinchine dans une étroite amitié, s'établirent l'un et l'autre, à Lorient, avec leurs familles quand ils rentrèrent en France définitivement en 1825, achetant le premier, une maison au n° 9 du « tours de la Réunion », le second, le 37 de la rue du Port, à deux cents mètres de là (2).

(1) Communication lue à la réunion du 17 mars 1921.

(2) Le « cours de la Réunion » est aujourd'hui la « Bove »; le n°9 subsiste ; c'est une petite maison étroite, à toit plat, à deux étages, n'ayant chacun que deux fenêtres de façade. Elle est située à gauche en descendant vers le théâtre, entre la rue du Port et la rue de la Comédie. On la voit sur la carte postale ci-jointe au delà de la statue moderne de Victor Massé ; mais elle est aujourd'hui occupée par une agence de journaux, qui couvre sa façade d'affiches-réclames.

Le 37 de la rue du port est compris dans l'îlot Sud entre les rues Paul-Bert et de la Patrie, à côté du Cercle Philotechnique ; mais il résulte de la matrice cadastrale que le 37 ancien est devenu le 33 actuel. Or au 33 se dresse la bâtisse toute récente de la mercerie en gros Ploteau. La maison de Vannier a donc disparu.

L'un et l'autre sont morts à Lorient et tous deux reposent au cimetière de Cannel, à peine séparé par quelque mètres de distance.

Carnel est un faubourg de Lorient, vers le sud, au-delà du port de commerce, dans la direction de l'Océan ; son cimetière est le principal de la ville, situé sur une pente qui descend doucement presque jusqu'à la côte . Un tramway électrique y conduit du coeur de la cité

Pour aller aux tombes de Chaigneau et Vannier, il faut, en entrant par la porte principal de la rue de Carnel, suivre l'avenue centrale partiellement plantée de hauts platanes et au bout de laquelle on aperçoit la ride intérieur et la côté par delà. Mais, entre l'avant-dernier et le dernier platane, on tourne à gauche, puis, à la première allée transversale, à droite entre le carré 31 et le carré 32.

La tombe de J. B. Chaigneau est située dans le carré 31, au bord du chemin et perpendiculaire à lui, à main droite.

Celle de Vannier est au carré 32. On la trouvera le plus facilement en continuant à descendre l'allée et en tournant à gauche dès le premier croisement elle se montre alors à gauche, au second rang en arrière de la tombe Marseille.

La tombe Chaigneau est formée d'une dalle de marbre gris de 1m.67 sur 0m.66 avec 0m.06 d'épaisseur, reposant sur un cadre en maçonnerie qui donne à l'ensmble une hauteur de 0m.45 à la tête (côté de l'allée) et de 0m.66 à l'autre bout. Aucun entourage.

La pierre tombale porte en haut en creux une croie fleuronée, puis au dessous de son (...)

ICI REPOSENT

Jean Baptiste CHAIGNEAU,
Chevalier de S'Louis
et de la Légion d'Honneur,
Ancien consul de France
en Cochinchine,
décédé le janvier 1832,
à l'âge de 63 ans

dame Hélène CHAIGNEAU
née BAISY, son épousé
décédée le 17 septembre 1853,
à l'âge de (...) ans.

Autour, un simple trait d'encadrement avec un fleuron à chaque angle (en bas, un(...) à gauche la signature du marbrier Gayetty),
En septembre (...), quand je vis la tombe pour la première fois,



Planche XXXVII. — La maison de Chaigneau, à Lorient.

A gauche, indiquée par une flèche. — Reproduction d'une carte postale illustrée de la Collection Vissard, Quimper.

LÉGENDE

1 Théâtre	18 Casernes postales
2 Église St Louis	19 Chambre de Commerce
3 Tribunal Civil	20 Statue Bretonne
4 Hôtel Victor Massé	21 Salle Bonaparte
5 Statue de Breton	22 Statue de la République
6 1 ^{er} Drapeau de Lorient	23 Église St Anne d'Arvor
7 Palais des Filles	24 Usine Electrique
8 Chateau d'Etat	25 Sous-Préfecture
9 Casernes d'Infanterie	26 Tribunal de Commerce
10 Bâtiments casernes	27 Statue Bonaparte
11 Bâtiments de l'Etat	28 Port de Commerce
12 1 ^{er} de l'habitation	29 Préfecture Maritime
13 Maison	30 Tour du Port
14 Rue de Commerce	31 Tour de la
15 Prison	Chapelle de la Congrégation
16 Banque de France	Chapelle de la
17	Chapelle de la

30 Maison Chaigneau
31 - d' - Vannier

D. BAUMAL
EDITEUR
60 Rue du Port
LORIENT

1 Théâtre	18 Crèche aux poissons
2 Église St-Louis	19 Chambre de Commerce
3 Tribunal Civil	20 Statue Brézina
4 Hôtel-Victor-Massé	21 Salle Boordobais
5 Statue de Brézina	22 Statue de la République
6 St-Pierre-de-la-Croix	23 Église St-Anne d'Arvor
7 Palais des Fêtes	24 Ligne Electrique
8 Chaînes d'Eau	25 Sous-Préfecture
9 Calvaire d'Espagne	Tribunal de Commerce
10 Marche couvert	26 Statue Bédillo
11 Porte d'entrée de Paris	27 Porte du Nord-Est
12 St-Jacques-le-Mineur	28 Préfecture Nord
13 Mairie	29 Tour du Port
14 Font. Monumentale	Tramway
15 Prison	Chemins de fer
16 Banque de France	
17 Chapelle de la Congrégation	
30 Maison	Chaînoeau
31 — d' —	Vannier

D. BAUMAL
ÉDITEUR
65, Rue du Port
LORIENT

Planche XXXVIII. — Plan de Lorient.
Publié par D. Baumal, Editeur, 69, rue du Port, Lorient.

elle était en assez bon état, envahie de lierre de deux côtés, n'ayant qu'un angle de sa dalle brisé, celui du bas à gauche (Planches XL et XLI).

Aujourd'hui, la pierre tombale a été nettoyée, l'angle refait, la maçonnerie recrépie, et sur le plat a été dressée, soutenue par un contre-fort, une plaque en marbre grisâtre, de 0 m.66 x 0 m. 45, avec cette inscription :

A. J-B. CHAIGNEAU

Collaborateur de l'Evêque d'ADRAN
en Cochinchine

La Société de Géographie de PARIS

La Société Bretonne de Géographie

Les Amis du Vieux-Hué (Annam)

La disposition qu'a ainsi adoptée le marbrier chargé de l'installation, est excellence pour attirer l'attention et, par suite, pour faire connaître l'hommage rendu à Chaigneau. Mais elle rend la plaque commémorative assez fragile, et d'autre part elle a conduit, pour que l'inscription pût être lue de l'allée où l'on passe, à déplacer la dalle de la tête aux pieds. Et ce déplacement a eu une conséquence sérieuse : le marbre, qui paraissait intact, s'est fissuré et brisé en plusieurs morceaux. Aussi les sociétés qui tiennent à conserver la tombe de Chaigneau, devront-elles, avant peu d'années, faire remplacer la pierre tombale ; je pense qu'à ce moment le mieux sera de la reposer dans le sens primitif, la plaque commémorative prenant place à la tête du monument, appuyée sur le sol et ainsi tournée vers l'allée.

La tombe est inscrite sous le n° 5.230. La concession a été prise à perpétuité dès la mort de Chaigneau ; elle figure au registre des Concessions n° 1, f° 39, n° 285, Service de l'Etat civil, à la mairie de Lorient.

Juxtaposée à la tombe de J. B. Chaigneau, se trouve la sépulture de la famille actuelle Kerlero du Crano, entourée d'une chaîne que supportent des vases de fonte (Voir Planche XL). Sur la dalle médiane, se lit le nom de « *Renée Barisy*, épouse de Charles Lozach, décédée le 9 mai 1835. » C'est la sœur aînée de Laurent Barisy, beau-père de J.-B. Chaigneau.

Dans le même carré n° 31 (Voir Planche XXXIX), on trouve deux autres tombes Chaigneau ; ce sont celles de la « Famille Chaigneau aîné », c'est-à-dire de l'aîné des frères de Jean-Baptiste, Alexandre Jean, lieutenant-colonel du Génie, père de Eugène Chaigneau qui fut

chancelier de Jean-Baptiste, puis son successeur. Eugène Chaigneau repose dans la plus importante des deux, avec cette seule inscription : « *Louis Eugène Chaigneau, 19 septembre 1799 — 27 mai 1846* » La concession est à perpétuité (n° 17.938) ; l'entretien est assuré par une nièce d'Eugène Chaigneau, M^{lle} Berthe Chaigneau.

La tombe de Philippe Vannier était, en septembre 1918, effondrée. Analogue comme disposition à celle de Chaigneau, mais entourée d'une grille en fer, elle a une dalle mesurant 1 m. 66 x 0 m. 67 x 0 m.058, faite d'un calcaire fossilifère de couleur foncée ; elle n'était heureusement pas brisée. La réfection a été facile. Aujourd'hui, la surface de la pierre est à la hauteur de 0 m. 51 à la tête, de 0 m. 58 aux pieds, par suite de la pente du terrain, la grille montant à 0 m. 81. L'inscription, sans aucun encadrement se lit comme suit :

Michel VANNIER
né en Cochinchine
le 12 Octobre 1812
décédé le 15 Mars 1889
ICI
repose les restes mortels
de Monsieur Philippe
VANNIER.
ancien officier de la marine
Française,
chevalier des ordres de St. Louis
et de la d'honneur
ex grand Mandarin
de la Cochinchine
né à Auray le 6 Mars 1762,
décédé à Lorient le 6 Juin 1842.
Madeleine SEL -DONG
son épouse
décédée à l'âge de 87 ans.
le 6 Avril 1878

La tombe renferme donc avec Ph. Vannier, sa femme Magdeleine Sen (d'après l'acte de décès) et leur fils aîné Michel. L'inscription ci-dessus, dont j'ai respecté l'orthographe (« Ici repose les restes . . . »), indique comme lieu et date de naissance de Ph. Vannier, « Auray le 6 mars 1762 », alors que l'acte de décès dit « Locmariaquer, le 6 février 1762 » ; la vérité me paraît être sur la pierre funéraire, mais je ne pourrai discuter cette question en détail qu'ultérieurement.

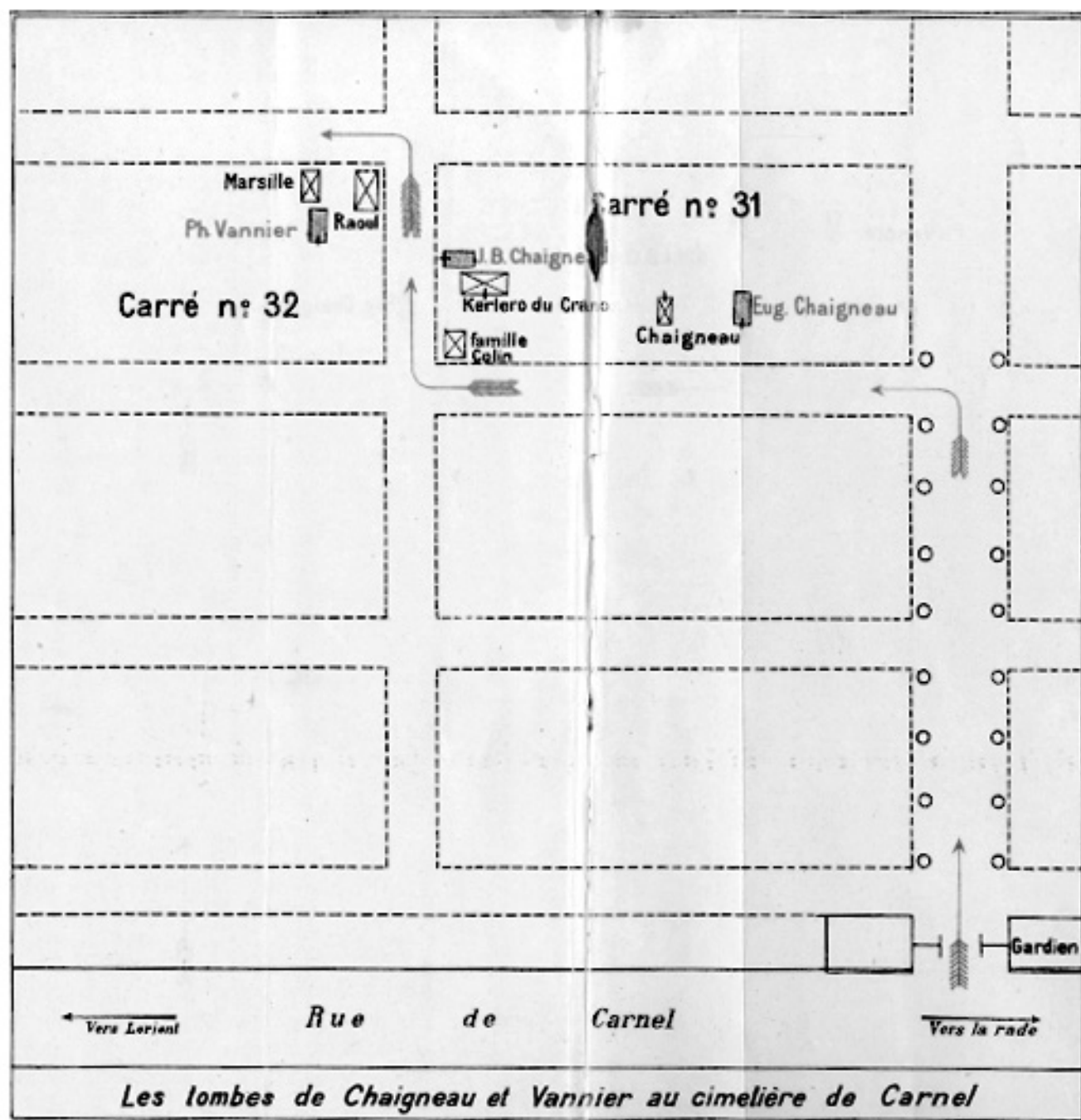


Planche XXXIX. — Emplacement des tombes de Chaigneau et de Vannier, au cimetière de Lorient.
Plan dressé par M.A. Salles.

Notre plaque commémorative est analogue à celle de Chaigneau, aux dimensions de 0 m. 548 x 0 m. 45 :

A P H. VANNIER
Collaborateur de l'Evêque d'Adran
en Cochinchine
La Société de Géographie de PARIS
La Société Bretonne de Géographie
Les Amis du Vieux-Hué (Annam)

Appuyée à la grille et reposant sur la dalle entre la seconde et la troisième ligne de l'inscription, elle cache à première vue le nom du fils Vannier ; mais telle quelle, elle est très visible et ne manque pas d'attirer l'attention du passant qui dès lors ne peut rester indifférent.

La concession est à perpétuité depuis la mort de Michel Vannier (n° 46.399).

Les deux tombes remises en bon état, seront désormais sous la surveillance de la Société Bretonne de Géographie qui, ayant son siège à Lorient, pourra le cas échéant aviser la Société de Géographie de Paris des réparations nécessaires et provoquer ainsi l'action commune des associations intéressées.

Une notice. Les tombes de J.-B. Chaigneau et Ph Vannier, Grands Mandarins de la Cochinchine, au cimetière de Carnel », a été insérée dans les journaux locaux (*Nouvelliste* et *Ouest Républicain* du 14 Novembre 1920) pour remémorer à la population les services émérites de ces deux bons Français.

Les tombes de J.-B. Chaigneau et Ph. Vannier, Grands Mandarins de la Cochinchine, au cimetière de Carnel (1).

Deux grands mandarins de la Cochinchine, Chaigneau et Vannier, ont leurs tombes au cimetière de Carnel. Bretons tous deux, comme la plupart des Français qui, à la fin du XVIII^e siècle, apportèrent leur concours à l'empereur Gia-Long, ils furent parmi les plus actifs collaborateurs de l'évêque d'Adran qui, accompagné du petit prince Cánh, âgé de six ans, était venu solliciter l'appui de la France pour le roi

(1) Nous donnons en appendice la notice publiée par M. A. Salles à l'occasion de la réfection des tombes de Chaigneau et de Vannier (*Note du Rédacteur du Bulletin.*)

détrôné. Ils furent même les continuateurs de celui dont la grande figure domine toutes les origines de la politique française en Indochine; car longtemps après sa mort, ils représentèrent et défendirent à la cour de Hué, l'influence acquise par lui pour la France.

Vivant là-bas dans une étroite amitié, ils ne quittèrent l'Annam que lorsque la xénophobie de l'empereur **Minh-Mạng**, successeur de Gia-Long, les y contraignit ; ils rentrèrent alors au pays natal, avec leurs familles franco-annamites et s'établirent à Lorient où ils moururent.

Jean-Baptiste Chaigneau était né à Lorient, le 8 août 1769, fils et neveu de capitaines de la Cie des Indes, originaires de St-Malo mais ayant acquis la gentilhommière du Balzy à Plumergat (près d'Auray). Il embarque, avant l'âge de 12 ans, comme volontaire de la marine royale. En 1794, à 25 ans, il débarque à Macao de la frégate la *Flavie* que les croisières anglaises contraignaient à désarmer et passe alors en Cochinchine, où il savait que les Français étaient bien accueillis sous l'influence de Mgr. d'Adran. Il y fut aussitôt admis dans la nouvelle marine annamite et ne tarda pas à recevoir le commandement du navire le *Long-Phi* (le Dragon) de 32 canons et 300 hommes d'équipage.

Philippe Vannier était d'Auray, né vraisemblablement en 1762. Nous savons de lui, quant à présent, beaucoup moins que de Chaigneau. Entré en 1778 dans la marine royale, il passa probablement dès 1789 au service de l'Annam, quand Mgr. d'Adran, retour de Versailles, après y avoir signé le traité du 28 novembre 1787, se heurta, à Pondichéry, à une opposition tenace, malgré laquelle heureusement il réussit à amener d'utiles secours à l'empereur Gia-Long, écarté du trône par des usurpateurs. Vannier fut un des organisateurs des forces navales annamites ; il commanda successivement divers navires, en dernier lieu et pendant longtemps la corvette le *Phuong-Phi* (le Phénix) portant 26 canons avec un équipage de 300 hommes.

L'évêque d'Adran mourut le 9 octobre 1799 pendant le siège de Qui-Nhơn; il laissait une œuvre inachevée ; mais la puissance de son ami Gia-Long était en bonne voie de rétablissement.

En avril 1801, le *Dragon*, le *Phénix* et aussi l'*Aigle*, commandé par un autre bas-breton, de Forçant, prirent une part importante à la bataille navale de Qui-Nhơn, au cours de laquelle fut détruite la flotte des usurpateurs ennemis. La route vers le Nord était désormais libre; Gia-Long entra à Hué au mois de juillet suivant et bientôt étendit ses succès jusqu'au Tonkin entier.

Victorieux, l'empereur n'oublia pas ses collaborateurs français. Parce qu'étrangers, privés de famille en ce pays d'Annam, il les considéra comme membres de sa propre famille et en conséquence

leur fit porter, dans la langue indigène, son nom de famille, Nguyễn. Il en fit des mandarins de 2^e classe, à deux parasols, attachés à sa maison, ayant à leur disposition, chacun, une garde de 50 hommes ; il leur donna même un titre équivalent à celui de marquis, dans la noblesse annamite.

De Forçant mourut en 1811 ; sa tombe existe encore, fort bien entretenue par les Annamites, aux environs de Hué. Chaigneau et Vannier restèrent seuls auprès de Gia-Long (1), toutes les relations avec la France étant coupées depuis la Révolution. Ils se marièrent dans le pays et eurent de nombreux enfants. Chaigneau, veuf vers 1815, épousa en secondes noces une fille de feu Laurent Barisy, originaire de Groix, un autre des Français entraînés par Mgr. d'Adran.

Quand la paix eut été rétablie en Europe, le commerce métropolitain songea à reprendre les relations avec l'Indochine. Le premier éveil fut donné par un membre de la Chambre de commerce de Lorient, Bonne-Bonot, qui publia, en décembre 1815 (2), des notes de son parent J.-M. d'Ayot (3), de Redon, qui sous Mgr. d'Adran, avait fait l'hydrographie de la côte d'Annam ; mais les armateurs de Bordeaux prirent les devants en 1817 ; puis peu après, le gouvernement envoya la frégate la *Cybèle*, commandant de Kergariou, pour renouer les rapports officiels.

Chaigneau et Vannier, grâce à leur longue habitude du pays et de sa langue, servirent naturellement d'intermédiaire ; ils s'y employèrent de leur mieux avec désintéressement. Le roi de France, leur écrivait de Kergariou dès son arrivée à Tourane, « a vu avec plaisir près de ce monarque (Gia-Long), des Français ayant été les plus fermes et les plus ardents coopérateurs du rétablissement du monarque légitime de ces contrées » ; il se félicitait, ajoutait-il, d'avoir à « saluer, dans des contrées si lointaines, des Français qui honorent leur patrie par leur conduite glorieuse... » (4).

Dès que la frégate eut été signalée à Tourane, Gia-Long dépêcha pour recevoir l'envoyé du roi de France, une mission de mandarins

(1) Il y avait bien aussi le médecin Despiau, de Bazas, commensal de Vannier ; mais il passait pour avoir l'esprit dérangé et n'eut jamais aucune influence.

(2) *L'armateur Balguerie-Suttenberg et son œuvre*, par Pierre de Joinville (Paris, 1914, p. 351 ; mais M. de Joinville n'indique pas que cette publication eut lieu.

(3) Un croiseur de la marine nationale a porté le nom de Dayot.

(4) *La mission de la Cybèle, journal de Kergariou ; Société d'histoire des Colonies*, 1914, p. 228.

ayant Vannier à sa tête. Malheureusement, de Kergariou n'était pas porteur d'une lettre spéciale pour l'empereur d'Annam.

Les lettrés, ennemis des innovations et par suite de toute influence étrangère, française ou autre, en prirent texte pour faire de l'opposition en démontrant que les rites ne permettaient, dans ces conditions, d'accueillir, ni les cadeaux de Louis XVIII, ni celui qui les apportait. Aussi, après un mois de négociations, malgré les louables efforts de Chaigneau à Hué de Vannier à Tourane, pour trouver une combinaison, force fut au Commandant de Kergariou de reprendre la mer sans aucun résultat.

L'année suivante, Chaigneau, découragé, désireux aussi de revoir après tant d'années ses parents, obtint de l'empereur Gia-Long un congé pour se rendre en France avec sa famille. Débarqué à Bordeaux en avril 1820, il conduisit sa femme et ses enfants à Lorient; mais dès qu'il eut été reçu par Louis XVIII, il fut sollicité de repartir pour Hué. Il accepta sans hésiter, et dès janvier 1821, laissant ses deux fils aînés au collège de Pontivy, il se rembarqua étant nommé consul et commissaire royal auprès de l'empereur d'Annam.

A son arrivée à Hué, il retrouva Vannier ; mais Gia-Long était mort le 25 janvier 1820 et, dès lors, avec son fils Minh-Mạng, grand lettré, méfiant à l'égard des étrangers, le souvenir des bienfaits de Mgr, d'Adran s'estompant dans le passé, la situation était devenue bien moins favorable. Dès le premier contact, Chaigneau sentit la sourde hostilité de la Cour ; cependant, il fit de son mieux pour remonter le courant. Il tâcha notamment de démontrer l'utilité de la collaboration française en introduisant la vaccine, en provoquant la création de plantations de café et d'indigo pour faciliter aux indigènes l'acquisition des produits européens.

Peine perdue ! Le 28 février 1822, la frégate la *Cléopâtre* mouilla devant Tourane : mais le commandant Courson de la Ville Hélio ne put obtenir l'autorisation de se rendre à la capitale.

Trois ans plus tard, nouvelle tentative. Le Commandant de Bougainville, avec la *Thétis* et l'*Espérance*, se présenta porteur de présents et aussi d'une lettre de Louis XVIII. Les rites étaient cette fois observés ; néanmoins, le souverain annamite refusa de recevoir l'ambassadeur, sous le prétexte singulièrement mal fondé qu'il n'avait personne pour se faire traduire l'écrit du roi de France ! Décidément, les lettrés l'emportaient, et ce fut grand dommage pour l'Annam qui, sans cela peut-être, eut évolué 40 ans plus tôt sans heurts, vers la civilisation occidentale.

Chaigneau et Vannier comprirent que désormais ils prolongeraient en vain pour l'influence française leur séjour en ce pays. Tous deux



Planche XL. —La tombe de Chaigneau, en Septembre 1918, vue de l'allée.
Photographie communiquée par M. A. Salles.



Planche XLI. — La tombe de Chaigneau, en Septembre 1918, vue vers l'allée.
Photographie communiquée par M.A.Salles.



Planche XLII. — La tombe de Chaigneau, en Novembre 1920, vue de l'allée.
 Photographie communiquée par M. A. Salles.

rentrèrent ensemble définitivement en France, en 1825, le gouvernement français ayant reconnu leurs services en les faisant chevaliers de St-Louis et de la Légion d'honneur (1).

Tous deux, avec leurs familles, s'installèrent à Lorient.

J.-B. Chaigneau acquit une maison sur le « cours de la Réunion », au n° 9 ; il y est mort le 31 janvier 1832.

Philippe Vannier devint propriétaire du 37 de la rue du Port, où il ferma les yeux le 6 juin 1842.

M^{lle} Chaigneau, née Barisy, a vécu à Lorient jusqu'en 1853 Michel Đứrc Chaigneau, fils aîné du premier lit, a été attaché à l'Ecole des Langues orientales, puis employé au Ministère des Finances ; il a fait paraître, en 1867, de très attachants « Souvenirs de Hué ».

M^{lle} Philippe Vannier, née Nguyễn-thị-Sen, habitait encore Lorient quand en 1863, arriva une ambassade annamite ayant pour chef le mandarin illustre Phan-Thanh-Giản ; elle fit exprès le voyage de Paris pour venir saluer ses compatriotes. Elle s'éteignit dans sa maison de la rue du Port, à 87 ans, le 6 avril 1878. Son petit-fils, Emile Vannier, a participé à l'expédition de Cochinchine en 1863-64 et est mort lieutenant de vaisseau de 1^{er} classe en 1885

Aujourd'hui, il paraît ne plus rester personne des noms de Chaigneau et Vannier à Lorient.

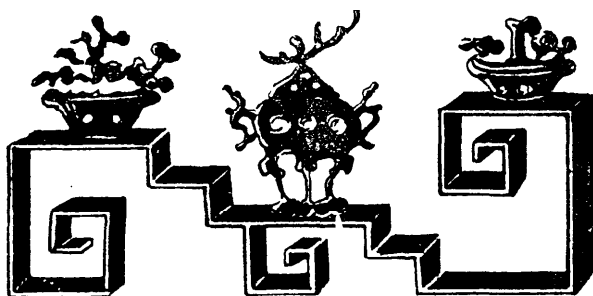
Cependant Jean-Baptiste Chaigneau et Philippe Vannier ne doivent pas être oubliés. A la suite de P. J. G. Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran, ils ont été les précurseurs de l'action française dans cette Indochine qui vient, pour la grande guerre, de nous fournir le concours d'ouvriers d'usines et de combattants au nombre de plus de 100.000, de nous envoyer les produits utiles de son sol autant qu'il y a eu de bateaux pour exporter, et même de souscrire près de 200 millions de francs aux emprunts nationaux.

Là-bas, un hommage leur a été rendu aux premiers jours de l'occupation de la Cochinchine : dès l'établissement du plan de Saigon moderne en 1865, il y a eu une rue Chaigneau, une rue Vannier, et aussi une rue Dayot, une rue Ollivier, autour de la rue d'Adran, dans le quartier qui occupe l'angle entre la rivière et l'arroyo chinois. Aussi importe-t-il d'entretenir ici leurs tombes de même que les Annamites ont conservé celles de l'évêque d'Adran à Saïgon, de de Forçant et

(1) Le gouvernement de Charles X fit encore un essai en remplaçant J.-B. Chaigneau, comme consul, par Eugène Chaigneau qui avait été chancelier de son oncle. Parti en 1825, le nouveau consul rentra dès 1827, sans avoir pu se faire accepter comme représentant de la France.

de la première femme de Chaigneau, à Hué, malgré les troubles, les persécutions et les guerres.

C'est ce qu'ont pensé la Société de Géographie de Paris, la Société bretonne de Géographie et la Société des Amis du Vieux Hué (Annam), qui viennent de faire poser sur chacun des mausolées de Carnel une plaque commémorative : A Jean-Baptiste Chaigneau, à Philippe Van-nier, collaborateurs de l'évêque d'Adran en Cochinchine.



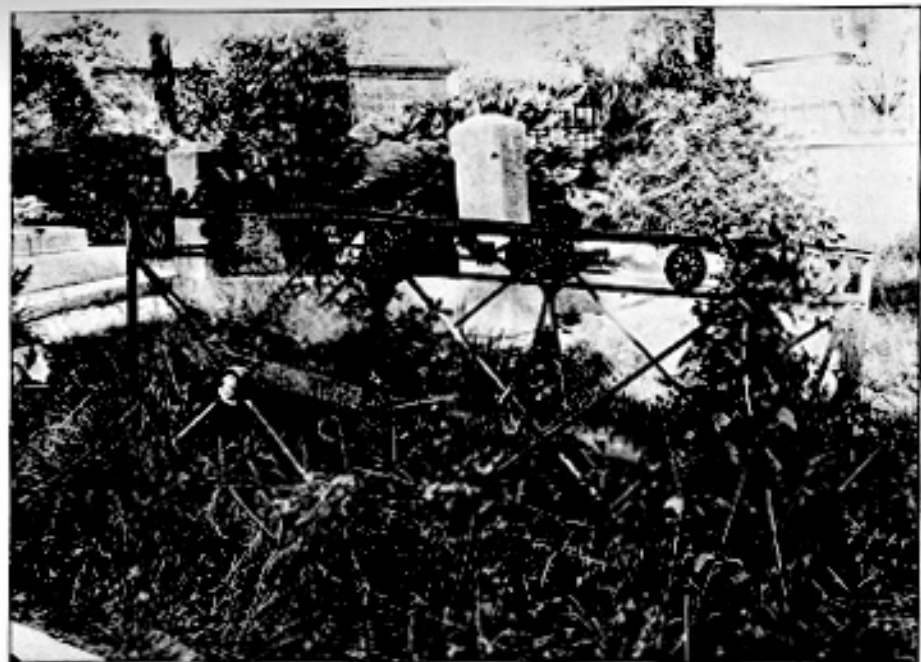


Planche XLIII. — La tombe de Vannier, en Septembre 1918.
Photographie communiquée par M. A. Salles.

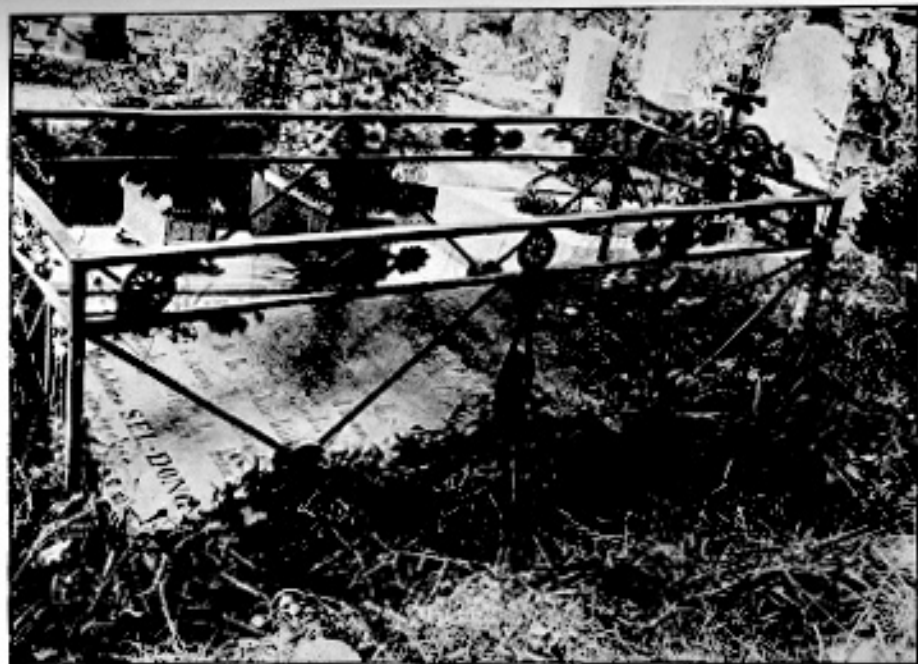


Planche XLIV. — La tombe de Vannier, en Septembre 1918.
Photographie communiquée par M. A. Salles.



Planche XLV. — La tombe de Vannier, en Novembre 1920.
 Photographie communiquée par M. A. Salles.



LE FORTIN DU COL DES NUAGES

Par H. COSSERAT

Représentant de Commerce.

Ayant de voir disparaître complètement les derniers vestiges de ce qui fut la « Porte d'Annam », située au haut du Col des Nuages, point culminant de la route mandarine qui relie Hué à Tourane, il m'a paru intéressant d'en fixer le souvenir, par des photographies la montrant dans son état actuel, auxquelles j'ai ajouté quelques notes sommaires concernant cette fortification, pas encore vieille d'un siècle, mais qui, complètement abandonnée aujourd'hui, disparaît lentement sous l'action dévastatrice des intempéries et de la vigoureuse végétation qui l'étouffe.

C'est encore un de ces monuments, rares hélas, en Annam, rappelant une époque de splendeur et de puissance à jamais disparue !

De jour en jour, le temps achève son œuvre de destruction, et le souvenir du passé s'affaiblissant petit à petit dans l'esprit des générations qui se suivent, finirait par disparaître complètement, si l'on ne prenait soin d'en conserver la trace en rappelant son histoire à ceux qui viendront après nous.

* * *

La route mandarine qui relie Hué à Tourane traverse, à environ vingt kilomètres au Nord de cette dernière ville, un épais massif montagneux, excessivement tourmenté, dont les plus hauts sommets

dépassent 1.000 m.de hauteur, et qui est connu sous le nom générique de « Montagnes de Hai ».

Ce massif montagneux sert de limite administrative et naturelle entre deux des provinces du Centre Annam : la province de Quảng-Nam au Sud, la province de Thừa-Thiên au Nord.

La route mandarine franchit ce massif, par le col très connu appelé « Col des Nuages », situé à une altitude de 496 mètres (1).

Le col est le seul passage pratique permettant de se rendre d'un versant sur l'autre, aussi constitue-t-il un point stratégique de premier ordre dont la valeur défensive n'a pas échappé à l'attention éveillée des rois d'Annam, qui se préoccupèrent de sa défense lorsqu'ils furent devenus maîtres du pays.

Les vestiges de fortifications visibles encore aujourd'hui montrent quelle importance on attachait à la défense de ce passage qui constituait en somme le premier rempart garantissant Hué, la capitale, contre un ennemi du Sud.

C'est l'histoire de ces fortifications que je vais essayer de retracer dans les lignes ci-dessous.

. . .

Lorsque, venant de Tourane, on a gravi la route en lacets, si pittoresque, qui aboutit en haut au Col des Nuages, on aperçoit sur sa droite une grande et massive porte en fort belle maçonnerie de briques, percée d'une voûte en plein cintre, et d'une construction aussi soignée que celles des portes de la Citadelle de Hué.

Cette porte, dominant le versant de Tourane, et dont le voyageur a pu voir la voûte se découpant nettement dans le ciel, par moments, selon les caprices des nombreux lacets de la route, pendant tout le temps de son ascension,est appelée communément « Porte de Tourane » (Porte X du plan, Planche XLVII).

Elle fait partie d'un élément de fortification qui jadis barrait complètement le Col des Nuages, et elle donne accès à l'intérieur d'un poste fortifié que traversait anciennement la vieille route mandarine annamite, laquelle ressortait, après avoir fait un crochet à droite et traversé le poste de part en part, par une autre porte semblable à celle de Tourane, située sur le versant de Hué, et pour cela appelée « Porte de Hué ». (Porte Y du plan, Planche XLVI).

(1) Chiffre porté sur les cartes du Service Géographique de l'Indochine.

LÉGENDE

- Route mandarine actuelle
- +++++ Ancienne route mandarine
- X Porte dite de Tourane
- Y Porte dite de Hué
- Z Portillon donnant accès sur le terre-plein S
- PR Habitation du mandarin commandant le poste
- Q Magasin à munitions et matériel.
- BU Col des nuages proprement dit
- E, D, C, F, G, H. Emplacements des pièces de canon

Echelle approximative de 2^m pour 1 mètre

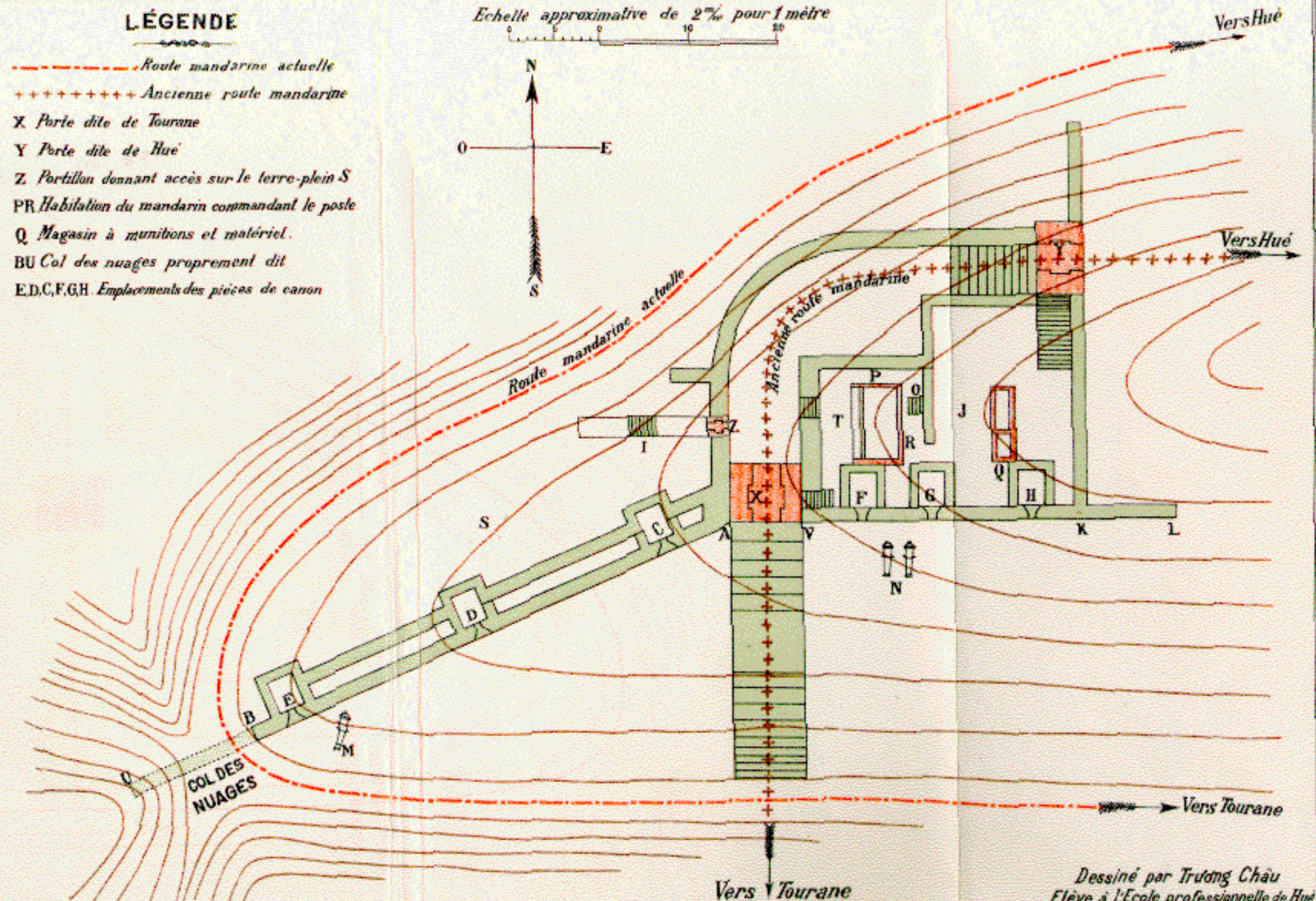
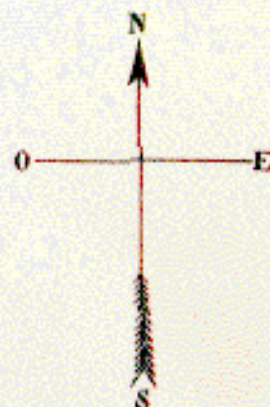




Planche XLVII. —Fortin du Col des Nuages : la porte dite de Tourane, face extérieure.
Cliché H. Cosserat, octobre 1918.

Ce fortin est connu des Annamites sous le nom de *Đôn-nhút* 屯壹 c'est-à-dire « Fort premier ».

En nous reportant au plan du fortin (Planche XLVI), nous voyons que deux épaisses murailles ABU et VL, en maçonnerie de grosses pierres, formant entre elles un angle obtus d'environ 155°, assez bien conservées relient la porte X aux flancs des massifs Nord et Sud qui constituent, par leur jonction, le Col des Nuages, et en fermaient jadis complètement l'accès. Je dis, jadis, car aujourd'hui, une solution de continuité existe à l'extrémité Ouest de la muraille, celle-ci ayant été démolie sur une longueur BU pour permettre le passage de la route mandarine actuelle. De larges embrasures C, D, E, F, G, H, s'espacent sur la crête de la muraille, trois de chaque côté de la porte de Tourane, toutes veuves de leurs canons, dont deux pièces, en fonte, gisent aujourd'hui dans l'herbe au pied de la muraille, au point N du plan, et une autre semblable au point M. Toutes trois fort bien conservées, donnent une idée de l'artillerie qui armait autrefois le fort et défendait le passage.

Un large escalier en grosses pierres plates, coupé par un palier, part du talus de la route mandarine actuelle et donne accès à la porte de Tourane (Planche XLVII).

Celle-ci porte à son fronton, gravées en relief sur une large pierre plate encastree dans la maçonnerie, les deux inscriptions suivantes, l'une verticale, ayant sept caractères l'autre horizontale, composé de trois grand caractères chinois :

明
命
柒
年
吉
日
造

關 雲 海

L'inscription verticale signifie que la porte a été construite un jour faste de la 7^e année de Minh-Mạng (1826), et celle horizontale : Porte de Hải-Vân.

Si nous pénétrons à l'intérieur en passant sous la voûte de cette porte, nous avons sur notre droite un terre-plein T surélevé de deux mètres environ, auquel on accède par un escalier en pierres encastree dans le mur même de soutènement, en maçonnerie de pierres

également, et derrière ce terre-plein, un autre J, plus élevé et plus grand, qui s'étend jusqu'à la partie Est du rempart.

Sur ces esplanades T et J, s'élevaient autrefois les deux constructions P et Q, presque totalement disparues aujourd'hui, et dont il ne reste que deux pignons en maçonnerie de briques, que le moindre coup de vent fera tomber quelque jour (1).

Au pignon P, tient encore un reste de mur en retour d'équerre, de un mètre de hauteur environ, permettant de se faire une idée de ce que pouvait être la grandeur de l'habitation qui s'élevait à cet endroit. Ce bâtiment servait de logement au petit mandarin militaire commandant le poste, et le deuxième bâtiment situé derrière sur le terre-plein J, et dont il ne reste que le pignon Q, servait de magasin pour la poudre et autres engins de défense.

Le mur de soutènement en grosse maçonnerie de pierres qui borde les deux esplanades T et J se prolonge, en se repliant d'équerre sur la droite, c'est-à-dire sur le côté Est du poste, jusqu'à la porte de Hué (Porte Y du plan, Planche XLVI et Planche XLVIII) qui donne accès sur le versant de Hué

A notre gauche, côté Ouest, se trouve un mur de même maçonnerie, d'équerre avec la porte de Tourane, et la reliant à un portillon Z (Planche XLIX), voûté aussi en plein cintre, en maçonnerie de briques, et donnant accès à l'intérieur du poste proprement dit, c'est-à-dire derrière la partie A U du grand mur qui fait face au versant de Tourane.

Ce portillon est lui-même relié à la porte de Hué par un mur parallèle au mur de soutènement des esplanades T et J, se rattachant à cette porte non par un retour d'équerre sur la droite, mais par une ligne courbe.

On accède intérieurement à la porte de Hué, qui se trouve être le point culminant du fortin, par un escalier à larges marches en pierres plates.

Cette porte de Hué est en tous points pareille à la porte de Tourane, mais elle est construite à un niveau plus élevé ainsi qu'on peut s'en rendre très bien compte sur la gravure de la Planche LI. Comme la porte de Tourane, elle porte à son fronton, gravées en relief sur une large pierre encastree dans la maçonnerie, les deux inscriptions suivantes, l'une horizontale de 6 grands caractères, et l'autre verticale de 7 caractères plus petits :

(1) On voit très bien sur la Planche L, les deux bâtiments en question, tels qu'ils existaient auparavant.

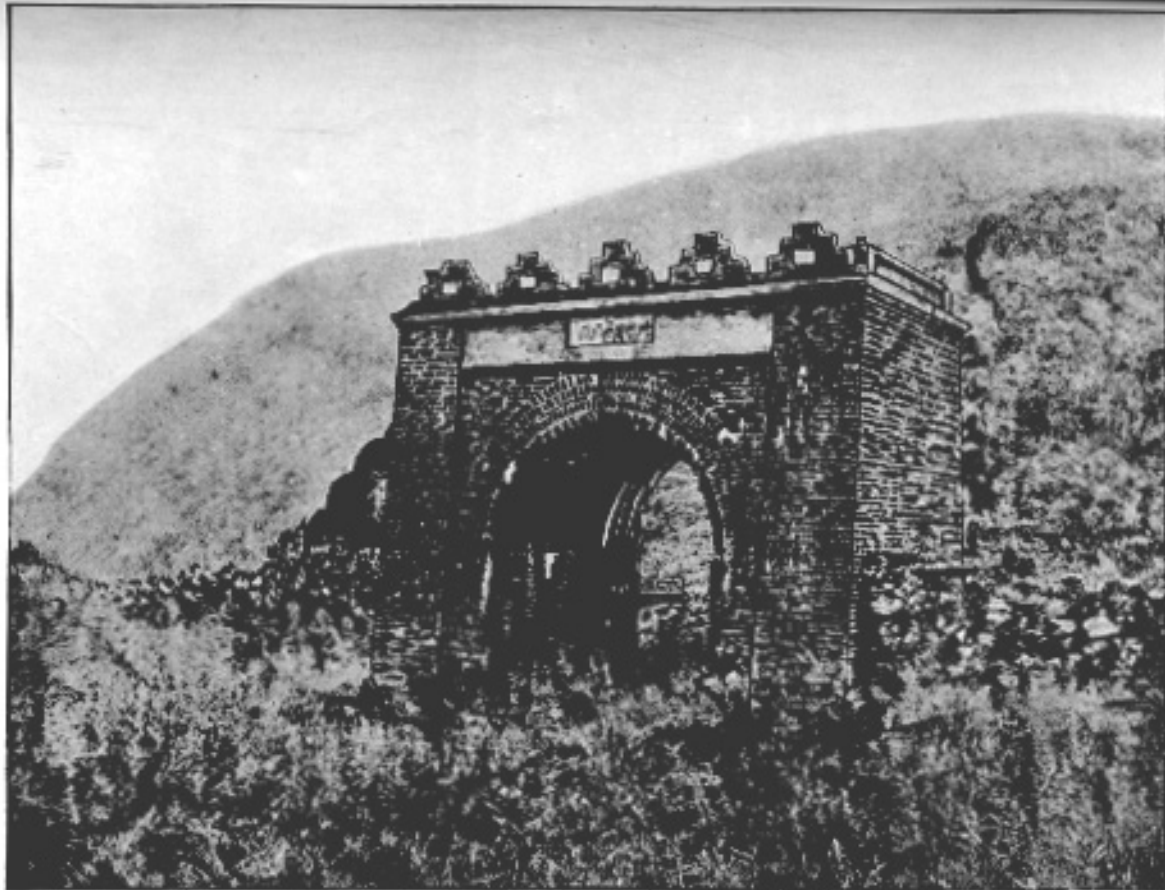


Planche XLVIII. —Fortin du Col des Nuages : la porte dite de Hué, face extérieure.
Cliché H. Cosserat, octobre 1918.

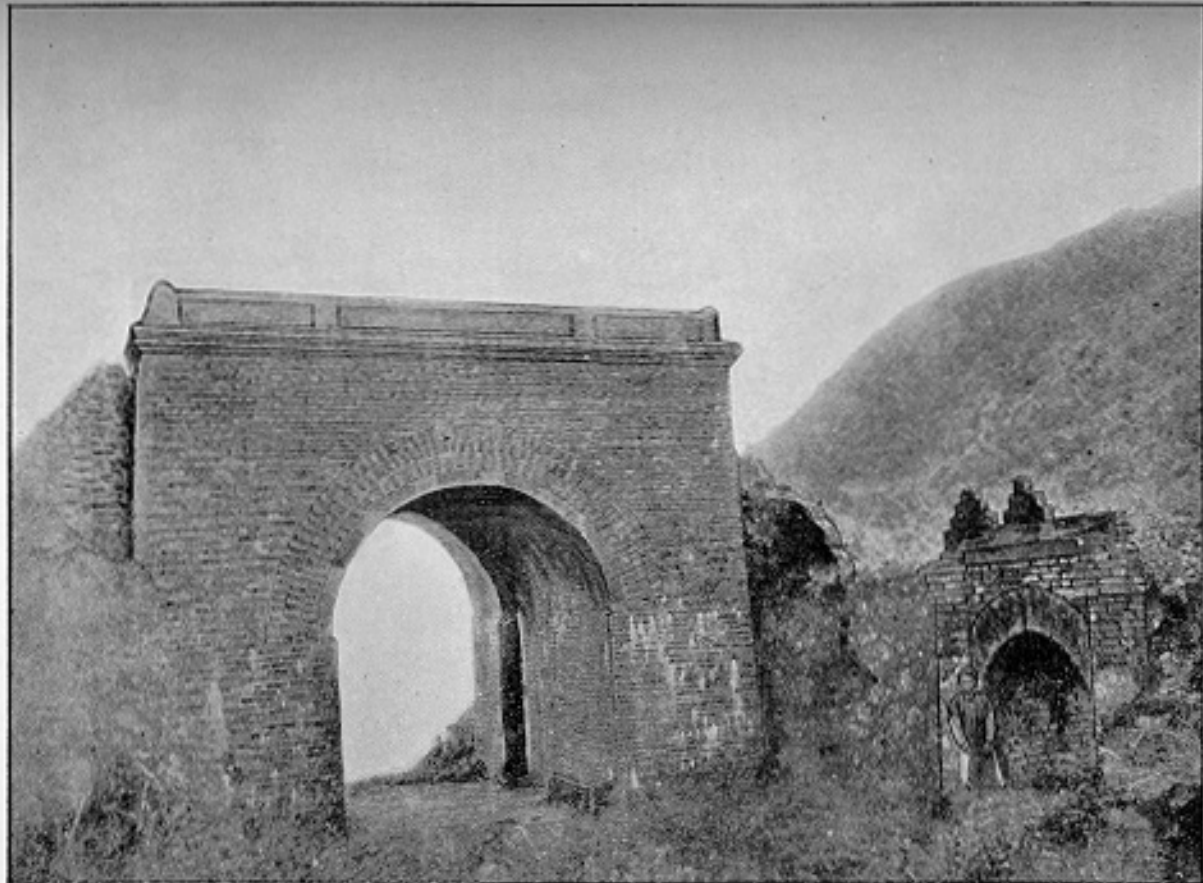


Planche XLIX. —Fortin du Col des Nuages : la porte dite de Tourane, face extérieure.
Cliché H. Cosserat, octobre 1918.



Planche L. —Ensemble du fortin, face à Hué.

Reproduction, par M. LÊ-TUNG, d'une gravure extraite de la Mission Pavie, Vol. IV, p. 139



Planche LI. — Fortin du Col des Nuages : ensemble du fortin, face à Hué.
Cliché H. Cosserat, octobre 1918.

明
命
柒
年
吉
日
造

天 下 第 一 雄 關

L'inscription verticale signifiait que la porte a été construite un jour faste de la 7^e année de Minh-Mạng (1826), et l'horizontale : Porte puissante, la première du monde.

Avant la construction de la route mandarine actuelle, le sentier qui constituait la route mandarine de cette époque, selon l'habitude annamite, abordait de front le massif du Col des Nuages et aboutissait en haut, du côté de Tourane, c'est-à-dire du côté Sud, juste en face du grand escalier de la porte dite de Tourane, passait sous la voûte de cette porte, suivait le chemin creux compris entre le mur de soutènement des esplanades T et J et celui reliant le portillon Z à la porte de Hué, et venait enfin déboucher, après avoir gravi l'escalier qui aboutissait à cette dernière porte et traversé la voûte, sur le versant de Hué.

Aucun autre chemin n'existait, et nul ne pouvait passer du versant de Tourane au versant de Hué, sans l'autorisation du mandarin militaire, chef de poste, et sans être obligé de traverser le fortin dans toute son étendue.

Comme on le voit, ce système de fortification, quoique simple, était très bien compris et aussi, très bien approprié à son but et au terrain sur lequel il se trouvait.

Il constituait, pour l'époque, une défense largement suffisante pour repousser les ennemis éventuels qui pouvaient se présenter et pour interdire avec chance de succès le passage qu'il était chargé de fermer.

* * *

Une anecdote que je trouve dans l'ouvrage du Général Lyautey intitulé : *Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899)*, vient appuyer cette assertion.

Cette anecdote est, je pense, peu connue, et il me paraît intéressant de la reproduire ici, car c'est la seule allusion que j'ai trouvée, parmi tous les documents que j'ai pu consulter, se rapportant à un fait militaire dont le fortin du Col des Nuages aurait été l'objet.

Le 30 août 1896, rapporte le Général Lyautey dans son ouvrage (1), Monsieur Rousseau, Gouverneur Général de l'Indochine, qu'accompagnait Sa Majesté Thành-Thái, avec Monsieur Brière, Résident Supérieur en Annam, et quelques autres fonctionnaires dont le Commandant Lyautey, l'auteur du récit, alors chef du bureau militaire du Gouverneur Général, firent la route de Lang-Cô à Tourane en franchissant le Col des Nuages.

Tous les voyageurs, embarqués la veille à Thuận-An (2), sur l'avis *l'Alouette*, avaient débarqué le lendemain matin au village de Lang-Cô, situé sur la lagune de ce nom, au pied du versant Nord du massif des montagnes de Hải, et, dès 6 heures du matin, le long cortège attaquait la rude montée qui aboutit, à 496 m. de hauteur, au Col des Nuages (3),

Je laisse maintenant la parole à l'auteur, dont je reproduis ci-dessous le texte :

« Et voici qu'après le négligé intime du bateau, la féerie recommence.

« Tout le cortège est venu par terre de Hué, et au fond de l'eau profonde (4), sur cette grève basse de Lang-Cô, au pied de la haute muraille noire d'ombre et d'arbres, chatoient 400 drapeaux, les parasols, les grands éventails, les palanquins d'ivoire et de soie, la foule des linhs, des gardes, des serviteurs. Au son des fifres, Thanh-Taï a remis son masque royal ; il nous attend sur un délicieux petit cheval noir, les mandarins locaux sont prosternés le front sur la grève comme des chartreux en oraison, et il est gentil tout plein dans sa robe lilas, sa culotte blanche, ses bottes vernies à éperons d'or ciselé ; on lui a tenu l'étrier, on l'a couvert de parasols tandis qu'il se mettait en selle, on lui a présenté à genoux sa cravache. Nous enfourchons nos canards avec moins de façons, le Gouverneur et ces dames (5) montent en chaise ; en route.

« Et c'est une belle procession, par ce chemin en lacets qui s'élève à 400 mètres au flanc de la montagne surplombant la mer. Il est 6 heures du matin, l'eau prend des bleus profonds, les rentrants de la route sont dans l'ombre encore, les saillants étincellent au soleil levant, les chaînes lointaines baignent dans le rose : visions de Corniche, de Méditerranée, d'Esterel.

(1) *Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899)*, par Lyautey, Tome II, pages 77, 78 et 79.

(2) Thuận-An, port situé à l'embouchure de la rivière de Hué.

(3) B. A. V. H : N° 1, 1920 : *La route mandarine de Tourane à Hué*, par H. Cosserat.

(4) La lagune même de Lang-Cô.

(5) Le Gouverneur Général était accompagné de Madame et Mademoiselle Rousseau.



Planche LII. — La porte Sud du fortin du Col des Nuages, en Janvier 1900.

Agrandissement, par M. Tôn - Thát - Sa, d'une gravure de Pages toubiennes, par A. Raquez.

« Mais Thanh-Taï se souvient qu'il est en vacances, et hip, des coups d'éperon, au diable la suite, les parasols, le Gouverneur, un bon galop en avant avec seulement l'interprète, moi, Martinie (fils du Contrôleur Général), secrétaire de M. B. ., et l'un des eunuques piteusement cramponné à sa selle.

« Et c'est à cette allure de cross-country que nous atteignons le Col des Nuages, deux heures avant la suite. Thanh-Taï est ravi, les chevaux moins.

« Le col est barré par le vieux fort annamite crénelé qui fermait la route de Hué. Avant la large route actuelle, toute récente, à laquelle les mille coolies que nous avons croisés travaillent encore, le passage était inforçable — à pic sur Tourane (1) —, et c'est d'ici même qu'en 1856 une de nos compagnies de débarquement a été ramenée sous la seule avalanche de boulets pleins qu'on ne s'était même pas donné la peine de tirer et qui lui ont écrasé 300 hommes.

« Les tas de boulets sont encore là dans la salle où nous allons déjeuner à côté des vieux canons endormis pour toujours.

« Le spectacle est étonnant ; au Nord, à perte de vue, la côte d'Annam, le large ; au Sud, à nos pieds, la rade de Tourane, telle qu'un plan en relief. Et peu à peu le cortège s'en est venu, la halte se forme grouillante. Sur la terrasse supérieure de la vieille porte crénelée (2), la jolie silhouette de Thanh-Taï se détache nettement dans sa robe lilas entre le serviteur qui tient le haut parasol et le serviteur qui l'évente. Il « regarde son royaume » ; et c'est encore tout à coup une vision biblique, un souvenir d'image d'enfance, « un jeune Salomon sur le Temple », un Pharaon hiératique.

« C'est décidément très amusant. . . . »

J'aurais voulu pouvoir donner de plus amples renseignements sur le fait cité par le Général Lyautey, et qui se serait passé au Col des Nuages en 1856 (?) ; je n'ai malheureusement rien pu trouver à ce sujet dans les auteurs que j'ai eus à ma disposition. L'auteur tient-il

(1) B. A.V. n° I, 1920 : *La route mandarine de Tourane à Hué*, par H. Cosserrat.

(2) Les dessus des deux portes de Tourane et de Hué ferment terrasses, auxquelles on accède par un escalier en pierres, qui existe sur un côté de chacune des deux portes. Du haut de ces terrasses on jouit d'un panorama splendide s'étendant au loin à perte de vue du côté du Sud, sur la vaste baie de Tourane, la mer et les plaines de la province du **Quảng-Nam**, et du côté du Nord sur toute la côte sauvage, abrupte et boisée qui s'étend jusqu'à la presqu'île de **Lang-Cô** et les impénétrables forêts de la chaîne annamitique. Panoramas qui frappent par leur opposition même l'un sauvage, sombre et abrupte, l'autre agréable, cultivé, lumineux.

ce fait d'une source française ou d'une source annamite ? Je ne sais. En tout cas, cet événement méritait, je pense, d'être signalé à nouveau à l'attention des Amis du Vieux Hué.

* * *

D'après Dutreuil de Rhins, qui fit le voyage de Tourane à Hué par la route mandarine en 1876, et qui nous a laissé de son voyage un récit très détaillé (1), le poste était gardé à cette époque par une cinquantaine de soldats commandé par un petit mandarin militaire.

La plus grande partie de ces soldats habitait, m'a-t-on dit, des cases qui étaient édifiées sur le terre-plein S, situé derrière le grand mur A U, et sur lequel on descendait par l'escalier I du portillon Z, les esplanades T et J, à l'intérieur du fort, ne contenant, comme je l'ai dit, que l'habitation du chef de poste P, et le magasin à munitions Q. La gravure de la Planche L a été faite à une époque où ces deux logements existaient encore et permet de se rendre facilement compte de leur emplacement et de leur importance.

Il y a lieu de signaler ici que Dutreuil de Rhins, dans le récit qu'il nous a laissé de son passage au Col des Nuages, commet une grosse erreur, ou plutôt un sérieux oubli. En effet, il ne signale qu'une seule porte, la porte de Tourane, et son récit laisse supposer que le passage du versant de Tourane sur le versant de Hué ne se faisait que par cette porte.

Or, en 1876, époque à laquelle Dutreuil de Rhins faisait son voyage, les deux portes de Tourane et de Hué existaient telles qu'elles sont encore aujourd'hui, ayant été construites, ainsi qu'en témoignent les inscriptions en caractères gravées à leur fronton et que nous avons reproduites plus haut, à la même époque, soit en la 7^e année de Minh-Mạng, c'est-à-dire en 1826.

Comment expliquer qu'un détail aussi visible et si important au point de vue documentaire, ait échappé à l'œil d'un voyageur averti comme Dutreuil de Rhins, dont les descriptions sont toujours très sûres, et qui de son propre aveu n'avance jamais rien qu'il n'ait contrôlé lui-même ?

La seule raison que je vois pouvant expliquer cette erreur c'est que, quand Dutreuil de Rhins arriva avec ses compagnons au « col

(1) *Le royaume d'Annam et les Annamites. Journal de voyage de J. L. Dutreuil de Rhins.* Page 153 et suivantes. Voir aussi : B. A. V. H. N° 1, 1920 : *La route mandarine de Tourane à Hué*, par H. Cosserat, page 54.

fortifié », il était très fatigué par la rude ascension qu'il venait de faire, et que la nuit commençait à tomber, puisqu'il nous dit qu'il était six heures et demie.

Entré par la porte de Tourane, et reçu à l'intérieur du poste par le mandarin militaire, il discuta avec ce dernier à cet endroit sur ce qu'il convenait mieux de faire : de passer la nuit au poste même ou d'aller plus loin. Le mandarin chef de poste, peu désireux d'avoir à héberger tout ce monde, conseilla égoïstement à Dutreuil de Rhins d'aller un peu plus loin chercher un gîte, meilleur d'après lui, pour la nuit, et, lorsque la remise en route fut décidée, il n'y a rien d'étonnant, au milieu du va-et-vient des coolies, de l'agitation que tout cela produisait, à travers les lueurs des torches qu'on avait allumées, que Dutreuil de Rhins, non familiarisé avec le paysage qui l'entourait, et qu'il voyait pour la première fois, ne se soit pas aperçu que la porte qu'il franchissait pour passer sur le versant de Hué, était une nouvelle porte et non pas celle qu'il avait franchie en entrant. Erreur bien excusable, d'ailleurs, dans de pareilles circonstances, et dont on ne peut faire grief à un homme qui avait fourni une forte étape dans de très pénibles conditions.

Une autre erreur mérite aussi d'être relevée dans le récit de Dutreuil de Rhins, erreur qui s'explique par les mêmes raisons que j'ai données pour la première.

Il signale, en effet, que « le passage (c'est à dire le Col proprement dit), large d'environ cinquante mètres, est barré par un mur en pierres de taille percé de quatre embrasures ». C'est un total de six embrasures qu'il y a, trois de chaque côté de la porte de Tourane, et la longueur totale du mur de L en H était d'environ 122 mètres.

Au sujet des embrasures, un détail est à retenir, c'est que les trois embrasures du fortin proprement dit ont leur évasement tourné vers l'intérieur, tandis que les trois embrasures du mur reliant le fortin à la montagne Ouest, c'est à dire le mur A H, ont leur évasement tourné vers l'extérieur.

*
* *

Un autre voyageur, C. Paris (1), qui fit ce même trajet neuf ans après Dutreuil de Rhins, c'est-à-dire en 1885, nous a donné un peu plus de détails sur la manière dont était gardé le passage du Col des Nuages à cette époque.

(1) *Voyage d'exploration de Hué en Cochinchine par la route mandarine*, avec 6 cartes en couleurs et 12 gravures, par C. Paris, chargé de la construction du télégraphe en Annam, 1889. Pages 7 et suivantes.

C. Paris, lorsqu'il accomplit ce voyage, construisait, comme je l'ai déjà rapporté dans un précédent travail (1), la première ligne télégraphique reliant Hué à Tourane. Voici comment il décrit ce qu'était le fortin du Col des Nuages au moment où il y séjourna (2) :

« *La porte Hai-Van-Quang.* - Enfin nous arrivons sur une corniche où les nuages épais nous environnent à tel point que nous ne nous apercevons plus et que nous nous heurtons pour ainsi dire à la porte fortifiée construite sur l'ensellement de deux monts où nous allons cantonner de nouveau : c'est le Col des Nuages proprement dit.

« La porte, appelée Hai-Van-Quang (entre les deux Quang), est occupé par un dôi et cinq miliciens annamites. Un mur épais, crénelé, la relie aux élévations voisines. Six vieilles pièces de canon, trois de chaque côté, d'aucunes en bronze, les autres en fonte, commandant Nam-Chon et sa crique. Mais ces canons sont si délabrés qu'ils rendraient, je crois, un mauvais service au pointeur.

« L'établissement qui comprend un corps de garde et un mauvais hangar, est à cheval sur le col et en suit le contour. Deux portes massives en bois de fer (3) roulant sur des gonds fixés à des murs de cinq mètres d'épaisseur, défendent, l'une l'accès de la route de Hué par la corniche, l'autre l'escarpement qui descend vers la baie de Tourane, Il est impossible de passer ailleurs que sous ces portes. Le dôi qui le sait, perçoit illicitement un péage et se fait ainsi une position lucrative. Tout le monde paie, pauvre comme riche ; les récalcitrants ont du rotin. Les riches donnent huit à dix sous, les misérables un ou deux sous ; les marchands d'huile remplissent les lampes du poste, les marchands de choum-choum (4) le gosier des miliciens. Quand la capitation ne se paie pas en argent, c'est en nature.

« Aussi, nos velleités d'installation contrarièrent beaucoup le dôi, qui ne cessa de nous faire remarquer que la chambre était trop misérable pour des personnages de notre rang. Je ne pouvais m'empêcher de rire, nous en avons vu bien d'autres.

(1) B. A. V. H. Année 1920, N° 1 : *La route mandarine de Tourane à Hué*, par H. Cosserat, page 66.

(2) C. Paris. *Op. cit.*, page 41.

(3) La figure de la Planche LI, extraite de *Pages Laotiennes*, par A. Raquez, donne une idée de ce qu'étaient ces portes à panneaux pleins jusqu'à mi-hauteur environ et garnies de gros barreaux en bois tournés dans leur partie supérieure. Ces portes sont aujourd'hui complètement disparues, comme d'ailleurs tout ce qui était bois dans les constructions du fortin.

(4) Eau de vie de riz (*Note de l'auteur.*)

« Le dôi a un cahier de rapport sur lequel il consigne les évènements importants de la journée et le passage des personnages de distinction. Il applique son visa sur les feuilles de route des trams. Quand le dossier est devenu important, il l'envoie au grand mandarin de Hué.

« Les deux portes sont fermées du coucher au lever du soleil ou à ce qui en tient lieu ».

Nous avons vu que, d'après C. Paris, la garnison du fortin à son passage n'était plus que de cinq miliciens commandés par un simple Đội. Elle avait été notablement diminué depuis le passage de Dutreuil de Rhins, qui avait estimé à une cinquantaine d'hommes commandés par un mandarin militaire l'effectif de la garnison, lors de son voyage en 1876. Mais avec C. Paris, nous arrivons à l'époque de notre intervention en Annam, et la faible garnison annamite existant encore à cette date sera même totalement supprimée peu de temps après et ne sera plus remplacée, sauf pendant une certaine période, pendant laquelle le Général Prudhomme, commandant des troupes en Annam, en 1885-1886, jugera nécessaire de faire occuper temporairement ce fortin par un détachement de troupes françaises.

L'époque où fut supprimée la garnison annamite peut donc se fixer d'une façon à peu près certaine. En effet, C. Paris séjourna au Col des Nuages pendant la première quinzaine de novembre 1885, et lorsque le Général Prudhomme y passe lui-même, le 15 décembre suivant (1), il écrit, dans le récit qu'il nous donne de son exploration, que, « parvenu au col à bout de forces, le détachement prit un long repos dans le fort en pierres qui commandait le passage, mais qui était inoccupé depuis longtemps » (2).

C'est donc certainement entre le 15 novembre et le 15 décembre 1885 que fut supprimée la petite garnison annamite.

D'après le Général X^{xxx} (3), le Général Prudhomme « aurait bien voulu occuper le fort des Portes de Fer qui commande le col, mais il en fut alors empêché par le défaut de troupes disponibles et par des difficultés de ravitaillement du détachement qu'il aurait fallu y mettre (4). »

(1) Général X^{xxx}: *Op. cit.*, page 76.

(2) On voit que le Général X^{xxx} commet ici une petite erreur, en disant que « le poste était inoccupé depuis longtemps », puisqu'il y avait à peine un mois que C. Paris y avait encore trouvé une petite garnison de cinq miliciens commandés par un Đội.

(3) Général X^{xxx}: *Op. cit.*, page 81.

(4) Il ne faut pas oublier, en effet, qu'à cette époque, on ne pouvait aboutir au Col des Nuages qu'en suivant la vieille route mandarine annamite qui n'avait encore subie aucune amélioration et ne se prêtait guère à un transport important soit de denrées, soit de matériel.

Cependant, à la suite de l'assassinat du Capitaine Besson et de Son escorte (1) et «quelques troupes étant déjà rentrées du Nord à Hué, le Général (Prudhomme) avait pu enfin faire occuper le fortin du Col des Nuages (3 mars 1886) (2) et de là maîtriser les deux versants du massif montagneux, pour en assurer la libre traversée, malgré l'état d'effervescence de cette région, jusqu'alors calme et paisible » (3).

Je n'ai pu trouver aucun renseignement pouvant indiquer à quelle date la garnison française fut elle-même supprimée ; mais il est à présumer que, dès que les travaux pour améliorer la route mandarine furent entamés par le Génie militaire, la nécessité d'une garde en haut du Col des Nuages ne se fit plus sentir, la route étant en somme gardée par les détachements de soldats servant d'escorte aux officiers chargés des travaux, et étant en outre à chaque instant parcourue par des détachements de troupes montant ou descendant de Hué à Tourane et réciproquement.

On peut donc affirmer, d'une façon presque certaine, que ce fut dans le courant de 1886 que le poste fut complètement abandonné à lui-même, et ne servit plus que de refuge momentané aux divers détachements de soldats qui traversaient le Col des Nuages.

J'ai déjà donné, dans un précédent travail (4), le récit que nous a laissé M. Paul Doumer, ancien Gouverneur Général de l'Indochine, d'un voyage qu'il fit de Hué à Tourane, par la route mandarine.

Je crois bon de rappeler ici ce qu'il dit au cours de son récit au sujet du fortin du Col des Nuages :

« Nous voici au col. La route est barrée par un fort annamite solide et pittoresque dans son admirable position. Il est comme nous enseveli

(1) Général X^{xxx} *Op cit.*, pages 113 et 114. C. Paris : *Op cit.*, page 45. B. A. V. H N° 1 . 1920, H. Cosserat : *Op. cit.*, page 98.

(2) Il est à supposer que le fortin avait été occupé un peu avant la date du 3 mars 1886, donnée par le Général X^{xxx} car, à la page 124 de son ouvrage, on peut lire les lignes suivantes : « C'est ainsi que le 4 mars 1886 le sous-lieutenant Bouttefroy était détaché avec 30 chasseurs à pied, *pour relever la petite garnison du fortin du Col des Nuages* fournie par les 1^{er} et 3^e Cies du 11^e Bataillon en route pour Tourane où elles devaient s'embarquer » Ce qui prouve bien qu'avant le 3 mars 1886, une garnison française occupait déjà le fortin du Col des Nuages.

(3) Général X^{xxx} : *Op. cit* , page 116.

(4) B. A. V.H. N° 1. Année 1920 : *La route mandarine de Tourane à Hué*, par H. Cosserat, pages 121 et suivantes.

dans le brouillard. Les soldats du Roi qui l'occupent nous donnent des chevaux frais et nous offrent des aliments ; nous acceptons une tasse de thé, et en selle » (1).

Si j'ai reproduit à nouveau cette courte citation, c'est surtout pour faire remarquer que les soldats du roi, auxquels M. Paul Doumer fait allusion ici, ne constituaient pas, comme pourrait le laisser supposer Ce que dit le voyageur, une garnison permanente du fortin, mais avaient été simplement et expressément envoyés là, pour la durée du voyage du Gouverneur Général, le fortin, ainsi que je l'ai déjà prouvé plus haut, étant abandonné complètement depuis longtemps.

Ce n'était même que par suite de circonstances tout à fait particulières, que les voyageurs, qu'ils vissent de Hué ou de Tourane, séjournaient au fortin à cette époque, car ils s'arrangeaient toujours pour traverser le Col des Nuages vers le milieu de la journée et n'être pas obligés d'y coucher, ce qui n'avait rien d'agréable, les nuits y étant presque toujours plutôt très fraîches et très humides et les abris très peu confortables.

De plus aussi, à cette époque, les voyageurs suivaient le nouveau tracé de la route mandarine, qui traverse le col *en dehors* de l'ancien fortin annamite, dans la solution de continuité B U du plan, située à l'Ouest de la fortification, l'ancien tracé qui obligeait, comme on l'a vu précédemment, à traverser les deux portes X et Y du fortin ayant été complètement délaissé.

Cette circonstance faisait que le fortin n'était même plus visité et qu'à peine quelque rare voyageur venait-il parfois fouler les hautes herbes qui l'envahissaient petit à petit, et jeter un regard distrait à l'intérieur de ses vieilles murailles, pendant le court laps de temps nécessaire pour relayer ses coolies.

*
* * *

A ce que nous venons de dire, il nous paraît utile d'ajouter, au point de vue documentaire, quelques détails extraits du *Đại-Nam-thiết-lục* (2) concernant cette fortification. Cet ouvrage rapporte « qu'en la 7^e année de Minh-Mạng (1826), le 1^{er} mois du printemps, des fortifications furent construites au sommet du Col des Nuages. Elles ont deux portes, celle du devant (porte de Tourane) et celle de derrière

(1) *L'Indochine française*, par Paul Doumer. Paris 1905, pages 179 et suivantes

(2) *Đại-Nam thiết-lục* (大南寔錄), « Histoire véridique du grand royaume d'Annam », *chính biên, đệ nhị kỷ*.

(porte de Hué). Celle de devant a 15 *thước* de hauteur, 15 *thước* de longueur, et 17 *thước*, 1 *tấc* de largeur. Celle de derrière a 15 *thước* de hauteur, 11 *thước* de longueur, et 18 *thước*, 1 *tấc* de largeur.

« Les deux murailles latérales sont construites en pierres.

« La porte de devant porte au linteau les caractères suivants: 海雲關 (soit *Hải-Vân-Quan*, qui signifient : Porte de Hải-Vân) ; celle de derrière porte, à la même place, les caractères: 天下第一雄關 (soit *Thiên-hạ đệ nhất hùng quan*, qui signifient : Porte puissante, la première du monde.

« Les travaux furent exécutés par les ouvriers et les habitants recrutés dans les provinces de Thừa-Thiên et de Quảng-Nam.

« Pour assurer la surveillance, un corps de *lính-giản*, sous les ordres d'un Phòng-Thủ-Viên (1), y fut affecté en permanence.

« On approvisionna l'intérieur du fortin de la quantité de munitions, poudre et boulets, nécessaire aux 5 pièces de canons qui armaient les embrasures, ainsi que divers autres engins de guerre. »

On voit que, d'après les *Đại-Nam thiệtlục*, il y aurait eu 5 pièces de canons seulement, alors que C. Paris dit qu'il y en avait 6, trois de chaque côté, les unes en bronze, les autres en fonte, ce qui paraît plus conforme à la vérité, puisque le fortin portait 6 embrasures encore bien visibles aujourd'hui.

Pour expliquer cette différence, il y a lieu de supposer qu'une sixième pièce fut ajoutée plus tard aux cinq mises en place dès le début et signalées par l'ouvrage annamite.

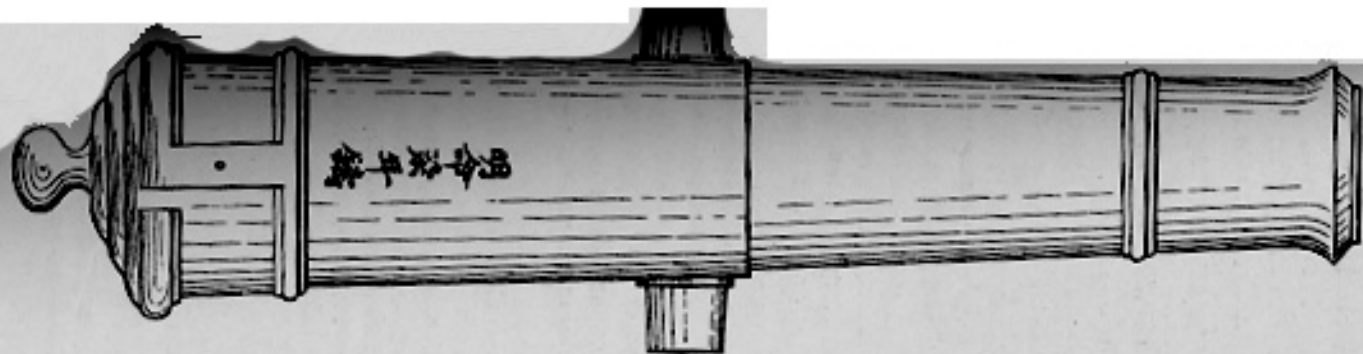
Actuellement, il ne reste plus que trois pièces en fonte, gisant au pied même des remparts, ainsi que je l'ai déjà signalé plus haut. Celles en bronze, vue leur valeur, ayant très probablement été ou volées ou envoyées à Hué.

Ces trois pièces en fonte sont d'une bonne facture, et, si ce sont les mêmes qu'a vues C. Paris, elles sont loin d'être aussi délabrées qu'il le dit.

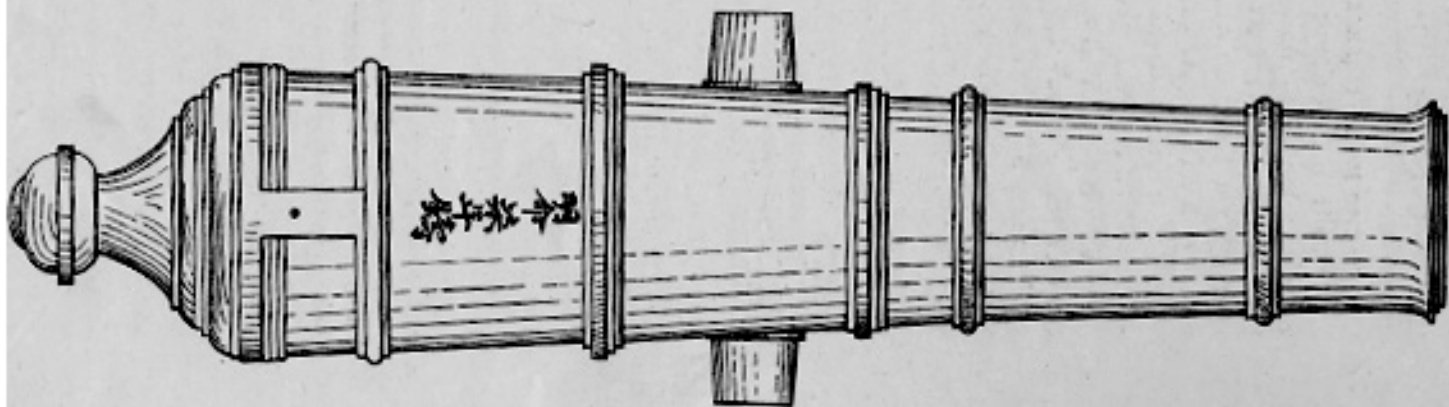
Elles portent toutes trois, ainsi qu'on peut le voir sur la Planche LIII, cinq caractères chinois dans le sens de leur axe longitudinal, en avant de la lumière, et signifiant qu'elles ont été fondues en la 7^e année (1826) de Minh-Mạng.

明
命
柒
年
鑄

(1) Phòng-Thủ-Viên (防守員), Commissaire chargé d'une surveillance.



N° 1



N° 2

Planche LIII. — Les canons du fortin du Col des Nuages.
 Echelle : 10 cm. pour 1m. Dessin de M. H. Cosserat, fils.

Les deux pièces N° 1 ont 1 m. 77 de longueur totale de la bouche à l'extrémité du bouton de culasse, et le diamètre de l'âme est de 0m.11. La pièce N° 2 a 1 m. 89 de longueur totale et le diamètre de l'âme est aussi de 0 m. 11 cm. (1).

Avant la fortification actuelle, existait-il au Col des Nuages une défense quelconque ? Les recherches que j'ai effectuées à ce sujet me portent à croire qu'avant Gia-Long, le Col des Nuages ne fut pas fortifié, Ch. B. Maybon rapporte que Nguyễn-Văn-Huê, général en chef des Tây-Sơn, lorsqu'il s'avança, en juillet 1786, vers Hué pour s'en emparer, put faire passer son armée de terre à travers le Hải-Vân (Col des Nuages), et ne signale pas que les troupes en question aient rencontré sur leur route une résistance quelconque (2).

De cette date jusqu'à la prise de Hué par Gia-Long, le 13 juin 1801, je n'ai trouvé aucun renseignement pouvant faire croire que le Col des Nuages fut fortifié et même après la prise de la ville, Gia-Long ne paraît pas s'être préoccupé de la défense de ce point stratégique, si important cependant pour la sécurité de sa capitale, car, dans les dispositions qu'il prit pour garantir sa conquête immédiatement après sa victoire, le Col des Nuages est complètement délaissé, alors qu'au contraire il se préoccupe sérieusement de la défense de sa frontière Nord, ainsi qu'il ressort du passage suivant que j'extrai aussi de l'ouvrage de Ch. B. Maybon, lequel rapporte qu'après la prise de Hué, « sans s'occuper davantage du chef des Tây-Sơn, le roi prit des mesures pour garder sa conquête, Nguyễn-Văn-Trương (3) eut le soin de l'administration du Quảng-Bình ; il s'établit dans le fort de Đông-Hới Un autre officier (4) fut placé à l'embouchure du Sông-Gianh avec des jonques, et un troisième (5) au Mont Transversal. Phú-Xuân (6) fut aussi organisé ;

(1) Lors de mon dernier passage au fortin du Col des Nuages, j'ai pu voir que ces trois pièces de canon avaient été enlevées des endroits où je les avais vues précédemment, et transportées toutes trois sous la voûte de la porte de Tourane, où elles se trouvent actuellement.

(2) *Histoire moderne du Pays d'Annam* (1592-1820), par Charles B. Maybon) page 290. La ville de Hué, à cette époque, était au pouvoir des Tonkinois, et le général tonkinois qui la commandait était Phạm-Ngô-Cầu.

(3) Nguyễn-Văn-Trương reçut le sceau de maréchal. Il avait les titres de Délégué Impérial, Grand maréchal du corps d'armée du centre pour réprimer la rébellion des Tây-Sơn. et Quân-Công (Liệt truyện, VIII. 8 b B. E. F. O , année 1906: *Le mur de Đông-Hới*, par L. Cadière, page 246, note 3.)

(4) Hoàng-Văn-Điểm 黃文點. *Le mur de Đông-Hới*, page 246.

(5) Lê-Văn-Hợp 黎文合, qui s'établit au Mont Hoàng-Sơn (Mont Transversal). *Le mur de Đông-Hới*, page 246.

(6) Phú-Xuân, la ville de Hué.

on y créa deux préfectures, huit sous-préfectures et un *châu* ; des fonctionnaires y furent nommés. Dans le *Quảng-Nam, Lê-Văn-Duyệt* fut envoyé avec des troupes de terre. Enfin *Tổng-Việt-Phúc* reçut l'ordre de se rendre au *Bình-Định* pour secourir *Vũ-Tĩnh* (1). Mais il était trop tard (2) ».

De même, le texte du *Đại-Nam-thiệt-lục*, comme on a pu le voir plus haut, ne permet pas, non plus, de laisser croire à l'existence d'une défense quelconque en haut du Col des Nuages avant la construction des fortifications élevées en la 7^e année de *Minh-Mạng* (1826).

Cependant, il y a lieu de signaler ici que le Capitaine L. Rey, commandant le navire le *Henry* de Bordeaux, qui fit le voyage par terre de Hué à Tourane en 1819 (3) et qui en a laissé un récit très intéressant, écrit qu'en arrivant en haut du Col des Nuages, il y faisait tellement frais, que ses compagnons et lui furent « obligés de s'arrêter au *corps de garde qui est dans cet endroit* pour y prendre un peu de repos et de nourriture.» Ce qui prouverait bien qu'à cette époque déjà, c'est-à-dire sous *Gia-Long*, il existait, en haut du Col des Nuages, un système défensif plus ou moins important, qui fut plus tard remplacé par l'importante fortification élevée sous *Minh-Mạng*.

Toutefois, *Crawfurd*, un Anglais qui fit le même voyage que L. Rey quatre ans après, en 1823 (4), ne fait aucune allusion au corps de garde signalé par Rey.

On peut donc conclure de cela que le corps de garde vu par Rey devait être probablement une construction de peu d'importance militaire, servant simplement d'abri à une garde de quelques *lính*, plutôt

(1) *Vũ-Tĩnh* commandait la citadelle de *Bình-Định*, assiégée depuis longtemps par les *Tây-Sơn* « Au cours de la 5^e lune (11 juin-10 juillet 1801), toutes les provisions épuisées, les chevaux et les éléphants ayant été mangés, *Vũ-Tĩnh*, las d'espérer, ne pouvant plus garder la citadelle, mais refusant toujours de se rendre, avait fait élever une tour octogonale en bois qu'il avait fait garnir de poudre, puis, revêtu de ses habits de cérémonie, il s'était fait sauter. A cette nouvelle, le roi (*Gia-Long*) pleura: « *Vũ-Tĩnh*, dit-il, a été fidèle jusqu'à la mort. L'antiquité ne nous offre pas d'exemple d'un dévouement comparable au sien.» *Histoire moderne du Pays d'Annam*, page 341.

(2) *Histoire moderne du Pays d'Annam*, page 341.

(3) *Journal des Voyages, découvertes et navigations modernes, ou archives géographiques du XIX^e siècle. Relation du deuxième voyage du Henry, capitaine L. Rey, à la Cochinchine, en 1819*, page 95. Voir aussi B. A. V. H. N° 1, 1920 : *La route mandarine de Tourane à Hué*, par H. Cosserat, page 310

(4) *Journal of an Embassy from the Governor General of India to the Courts of Siam and Cochinchina*, by John Crawfurd, Esq., Vol. 1, pages 427 à 438. Voir aussi : B. A. V. H. N° 1, année 1920 : *La route mandarine de Tourane à Hué*, par H. Cosserat, pages 35 et suivantes.



Planche LIV. — Le fortin du Col des Nuages, sur la 8 urne dynastique, au Palais de Hué.
Dessin de M. Tôn - Thât - Sa.

chargés, peut-être, de prélever un droit de douane que de défendre le passage.

Néanmoins, il serait étrange que Gia-Long ne se soit pas préoccupé d'organiser défensivement ce passage si important au point de vue de la défense de sa capitale, et il y a tout lieu de supposer que, des qu'il fut maître de Hué, il organisa provisoirement d'une façon plus ou moins rudimentaire la défense du Col des Nuages, remettant à plus tard d'y construire une fortification capable d'interdire le passage à quelque ennemi que ce soit venant du Sud.

Un site aussi pittoresque que le Col des Nuages et les montagnes de Hải devait nécessairement frapper l'imagination des Annamites, et pour preuve, je crois intéressant de rappeler qu'une des neuf urnes dynastiques que fit fondre Minh-Mạng en 1835-1836, la huitième, a, parmi les dix-sept dessins gravés sur ses flancs, le figuratif du fortin du Col des Nuages représentant au trait, d'une façon assez sommaire et plutôt fantaisiste, ainsi qu'on peut s'en rendre par la reproduction que nous donnons de ce dessin (Planche LIV), l'ensemble de la fortification avec les montagnes qui l'entourent. Trois caractères, 關雲海 se lisant : Hải-Vàn-Quan, Porte de Hải-Vàn ou du Col des Nuages, sont gravés en tête du dessin. Dans son article : *Les Urnes dynastiques du palais de Hué : Notice descriptive*, paru dans notre premier bulletin de 1914, l'auteur, M. Sogny, dit que « Minh-Mang a voulu perpétuer dans le souvenir de son peuple, par les figures gravées sur les urnes, les services, les mérites et les vertus des empereurs de la dynastie » (1).

Ces urnes sont placées devant le temple dynastique Thê-Miêu, vis-à-vis des autels impériaux disposés dans ce temple, qui est situé à l'intérieur du palais royal, à Hué.

La huitième urne, dont il est ici question, porte le nom de Dũ-Đĩnh 裕鼎, a 1 m. 87 de hauteur, et pèse environ 2.017 kilogrammes.

Enfin, pour terminer sur ce chapitre, je signalerai que le site en question ne manqua pas d'inspirer la muse poétique de S. M. Thiệu-

(1) B. A. V. H, N° 1. Année 1914 : *Les Urnes dynastiques du palais de Hué. Notice descriptive*, par L. Sogny Illustrations de V. F. Ducro, pages 15 et suivantes — *Ibid* : *Les Urnes dynastiques du palais de Hué : Technique de la fabrication*, par P. Chovet, pages 33 et suivantes. — *Ibid* : *Les Urnes dynastiques du palais de Hué : Notice historique*, par L. Cadière, pages 39 et suivantes

Tri, lorsque ce dernier traversa le Col des Nuages, au cours d'un voyage qu'il fit au **Quảng-Nam**.

Voici la traduction des vers qu'il composa à ce sujet :

- « Cette montagne est très haute et l'accès en est vraiment dangereux,
- « Aussi dangereux que celui de la périlleuse route de pénétration de **Bá-Thúc**. .
- « On ne voit plus que des couches de nuages qui couvrent le triple sommet de la roche,
- « Et on ignore à quelle hauteur sont allés habiter dans le ciel les hommes d'autrefois » (1).

Son Excellence **Nguyễn-Hữu-Bàì**, Ministre de l'Intérieur et des Finances, aussi très fin lettré, a composé également une pièce de vers en l'honneur de ce site. En voici la traduction (2) :

- « Au milieu des forêts de verdure et sur une roche colossale,
- « Sous un ciel d'automne dont l'aspect se confond avec la couleur de la mer,
- « On voit la route en lacets toute fraîche aménagée en pente douce,
- « Et le vieux portique de l'ancien fort reste toujours immobile et debout à sa place.
- « Sous la forme d'un dragon en spirales, l'automobile roule
- « Entre les rochers couverts d'épaisses couches de nuages.
- « Après avoir passé le Col et quitté l'ancienne frontière,
- « On retrouve encore deux rangées de vieux arbres *mù-u* » (3).

La protection de la capitale de l'Annam du côté Sud n'était pas constituée uniquement par le fortin du Col des Nuages, mais comprenait, dans son ensemble, un système défensif composé de trois éléments distincts de fortification, s'étendant sur le versant Nord des montagnes de **Hải**, du Col des Nuages au village de **Lang-Cò**, le long de l'ancienne route mandarine.

(1) Extrait de *Bộ Quốc sử* (Contribution à l'histoire d'Annam), *Đại-Nam nhât thông chí*, page 32.

(2) Extrait du *Nam-Phong*, N° 2.

(3) Les deux traductions ci-dessus ont été faites par M. **Bùi-Văn-Cung**, Interprète principal des Résidences, à Hué, qui, avec son obligeance habituelle a bien voulu me faire ce petit travail.

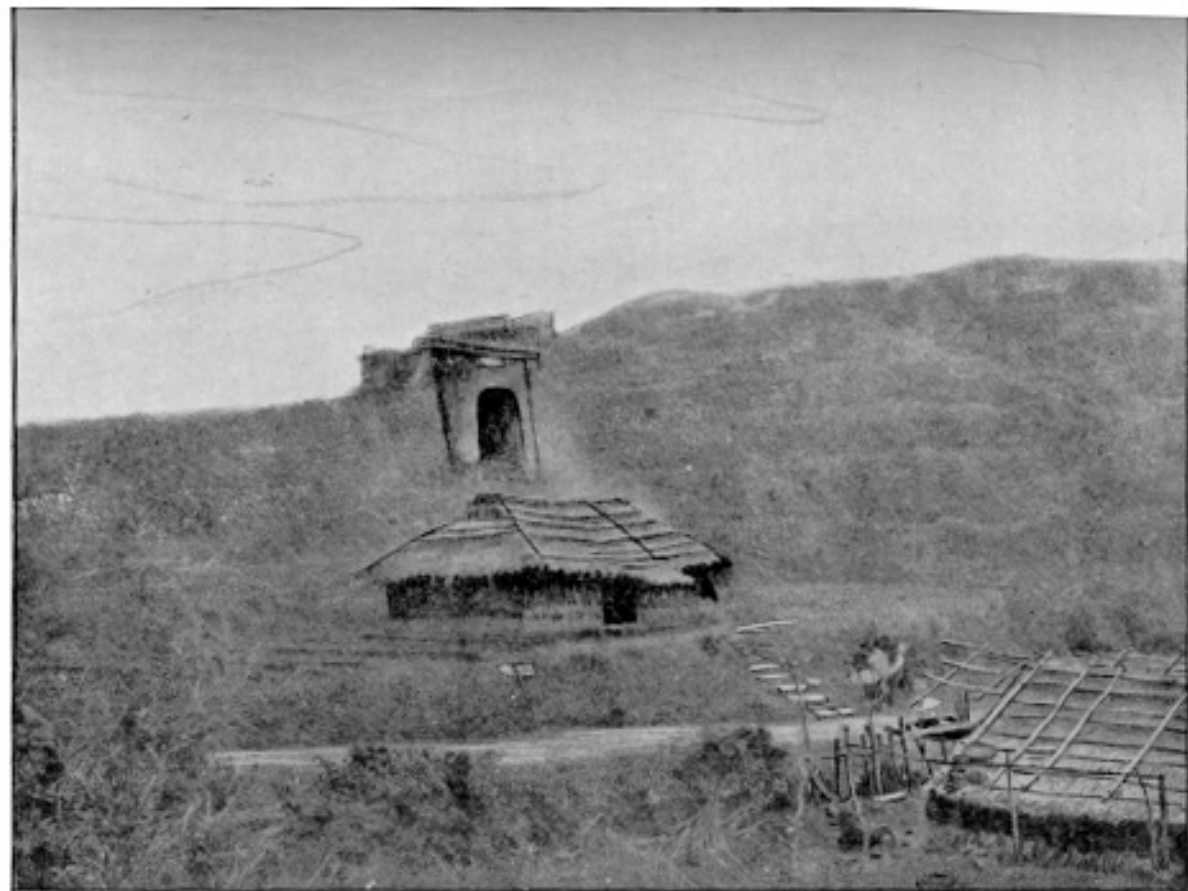


Planche LV. — Fortin du Col des Nuages ensemble de la fortification, face à Tourane.
Cliché H. Cosserat, octobre 1918.





Ce système était constitué d'abord par le fortin du Col des Nuages ; deuxièmement par un élément de fortification dont il ne reste plus qu'une grande porte voûtée en belle maçonnerie de briques, située sur la croupe sous laquelle passe le quatrième tunnel de la ligne ferrée qui va de Tourane à Hué, à peu près à la hauteur de la borne du kilomètre 71 de la route mandarine actuelle (1), et, troisièmement, par un fortin assez important qui se trouvait à Lang-Cò, sur le mamelon où a été construite la villa de S. M. **Khải-Định**.

Les Annamites appelaient **Đồn-nhứt** 屯署, « Fort premier », le fortin du Col des Nuages ; **Đồn-nhì** 屯貳, « Fort deuxième », celui du kilomètre 71, qui est encore connu par les Européens sous le nom de « Porte de Hué », et enfin **Đồn-ba** 屯叁, « Fort troisième », celui qui était situé à Lang-Cò (2). Nous venons de voir quelle était l'importance du fortin du Col des Nuages ou **Đồn-nhứt**. Celle du Fort deuxième, ou **Đồn-nhì**, était beaucoup moins grande, tout au moins si on en juge par les seuls vestiges qui sont parvenus jusqu'à nous.

Je n'ai pu obtenir malheureusement que très peu de renseignements précis sur ce fortin. D'après les dires de quelques vieillards de Lang-Cò que j'ai pu interroger, le **Đồn-nhì**, ou Fort deuxième, fut construit sous le règne de **Minh-Mạng**, en même temps que le **Đồn-nhứt**, ou fortin du Col des Nuages, donc en la 7^e année de **Minh-Mạng**, soit en 1826. Comme je l'ai déjà dit plus haut, il ne reste aujourd'hui qu'une grande porte voûtée en belle maçonnerie comme celles du Col des Nuages, et sous laquelle passait la vieille route mandarine. Tous les vestiges d'enceinte ou d'habitation ont totalement disparu, et la porte est actuellement complètement isolée dans la brousse qui l'entoure et la noie de tous côtés.

Pour qui connaît son emplacement exact (3), elle est très visible de

(1) B. A. V. H. N° 1. Année 1920 : *La route mandarine de Tourane à Hué*, par H. Cosserat, page 82, note 1.

(2) En réalité, deux autres éléments défensifs existaient encore plus loin, complétant la protection de la capitale : c'étaient les forts défendant la passe de **Ũr-Hiến**, au Sud de la Lagune de l'Est, et les forts défendant la passe de **Thuận-An**, défendant l'embouchure principale de la rivière de Hué. (Cf. B. A. V. H. N° 1, 1920 : *La route mandarine de Tourane à Hué*, page 14, Planche III, Carte N° 2.)

Les défenses des deux passes en question devaient même être d'une certaine importance, car elles avaient obligé **Gia-Long** à les enlever de vive force lorsqu'il voulut s'emparer de **Hué** en 1801. Voir à ce sujet B. E. F. E.-O. tome VI, 1906 : *Le mur de Đông-Hới. Etude sur l'établissement des Nguyễn en Cochinchine*, par L. Cadière. pages 157 et suivantes.

(3) B. A. V. H. N° 1, 1920 : *La route mandarine de Tourane à Hué*, par H. Cosserat, page 82, note 1.

Baizy (1), près Ste-Anne d'Auray, dont l'habitation, si elle avait été pillée par des brigands un soir d'août 1794 (2), n'avait nullement été démolie. Seulement, il ne suffisait pas d'être possesseur du Baizy pour être assuré d'y vivre et d'y élever une famille de sept enfants. Le Baizy, d'ailleurs, d'après un acte notarié, n'était qu'une « petite terre » qui se vendit 28.000 francs le 5 juin 1823 (3), Chaigneau ayant jugé qu'il n'avait pas les moyens d'y mener la vie large de jadis.

Sa femme, Héliène Barisy, avait de son côté quelque bien provenant des Barisy par son père Laurent-Estiennet, en particulier la terre de Keryvon en Plouhinec (4).

Mais le tout ensemble, fonds rapportés de Cochinchine et biens de France, ne formait pas, de toute apparence, une somme dépassant 90.000 fr. Or, à la suite de la Révolution et des guerres de l'Empire, il y avait une crise de vie chère analogue à celle qui sévit aujourd'hui, et les revenus qui eussent été suffisants en 1793, ne l'étaient plus en l'an 1820.

D'autre part, les armateurs de Bordeaux qui cherchaient à ouvrir des relations avec la Cochinchine, Philippon et Balguerie, ayant eu déjà à se louer des services rendus par Chaigneau à leurs subrécargues à Hué, insistèrent auprès de lui pour qu'il consentit à repartir.

Tout cela agissant sur son esprit, Chaigneau n'était pas débarqué depuis un mois, il n'avait pas encore quitté Bordeaux, que déjà il était « déterminé à retourner à la Cochinchine, à la fin de l'année » (5).

De Rosières eut d'autant plus de facilité à décider Chaigneau à conduire sa femme et ses enfants d'abord auprès de sa sœur à Albi, et à ne se rendre qu'après ce séjour en Bretagne.

(1) Je n'ai pas de renseignement certain sur cette attribution du Baizy à Jean-Baptiste Chaigneau ; elle paraît toutefois probable, puisque, à cette époque, il se dénommait « Chaigneau du Baizy ». D'autre part, son fils Jean, dans une *Notice sur la famille de Chaigneau*, publiée vers 1858, écrit : « Mon père, héritier du domaine du Baizy. . . . » (Arch. G. de Chaigneau).

(2) Voir ci-dessus, notice Françoise-Bonne Chaigneau.

(3) Archives hypothécaires de Lorient.

(4) Procuration du 12 oct. 1820 à M. P.M.A. Kerlero du Crano, pour gestion durant le nouveau séjour en Cochinchine (Arch. G. de Chaigneau). — Cette terre fut vendue le 4 oct. 1834 (Arch. hypothécaires).

(5) Bergerin à Marine, 2 mai 1820, *in* Cordier : *op. cit.*, p. 15. Pourtant, Vannier écrira de Hué le 2 août 1821 : « On l'a comme presque forcé de revenir ici » (Cadière : Documents. . . . , LII). Cela paraît bien exagéré.

Chaigneau et sa famille partirent pour Albi du 10 au 12 mai 1820. Mais à peine arrivé, lui se mit en route seul pour Paris, où les ministres avaient hâte de le faire causer sur la Cochinchine. Il arriva dans la capitale avant la fin de mai et s'y trouvait encore le 5 août suivant. « Il eut une audience du roi Louis XVIII qui le reçut avec une extrême bienveillance » (1), et lui décerna la croix de St-Louis.

On n'eut pas de peine à lui faire accepter de repartir comme *Agent de France* auprès du roi de Cochinchine, *Consul* vis-à-vis des Français séjournant dans ce pays, et *Commissaire du Roi* en vue de la signature d'un traité de commerce.

En retour, il obtint un traitement de 12.000 fr. D'autre part, il aurait voulu laisser ses quatre fils aînés en France pour faire leur éducation ; mais il n'obtint que deux bourses au lycée de Pontivy pour les moins âgés, Pierre Dieu et François-Xavier Ngãi ; encore cela n'alla-t-il point sans difficulté, car la décision dépendait non de la Marine ou des Affaires étrangères, mais d'un troisième département ministériel, l'Intérieur, pour qui la Cochinchine ne présentait qu'un minime intérêt (2).

Louis XVIII signa, le 12 octobre 1820, les patentes de consul et de commissaire du roi, et le même jour, la lettre à l'empereur de Cochinchine accréditant Chaigneau comme agent de France. Quelques jours après, J.-B. Chaigneau reçut ses instructions pour l'exercice de ses multiples fonctions (3). Le passage final de ce document mérite tout particulièrement de retenir l'attention.

« Peut-être, disait le roi de France, l'Empereur de Cochinchine verrait-il avec plaisir passer dans ses Etats, pour s'y employer à son service, quelques Français d'une capacité éprouvée dans la Marine, le Génie ou d'autres parties scientifiques; et s'il était disposé d'ailleurs à leur faire un sort avantageux, on s'occuperait ici de faire un choix de sujets qui répondissent à ses vues. » C'était la politique de l'empereur Gia-Long et de Mgr. d'Adran, qui se fût adaptée aux temps de paix et progressivement développée pour le plus grand bien de l'Annam et de la France !

Et personne n'était en meilleure posture que J.-B. Chaigneau pour en poser les bases, à raison de son long passé cochinchinois. Il comprenait si bien le rôle qu'il avait à jouer que, pour pouvoir « satisfaire

(1) *Souvenirs de Hué*, p. 235.

(2) La question ne fut définitivement réglée qu'après le départ de Chaigneau.

(3) V. le texte de tous les documents relatifs à cette période, in Cordier : *Le Consulat de France à Hué sous la Restauration*, et en particulier les *Instructions*, XXVI, p. 39.

à une foule de questions qui nous sont adressées fréquemment par le Souverain lui-même, par son héritier et associé à l'empire, et par toutes les personnes prépondérantes du pays », il demandait que son agence fut « munie des principaux livres relatifs aux manufactures et aux arts », et en particulier de « l'Encyclopédie dernière édition » (1). En même temps, il sollicitait du ministre de l'Intérieur « une collection de graines appropriées au climat » de la Cochinchine (2) ; il projetait en particulier d'entreprendre « la culture du café et de l'indigo (3) ». Puis, se rappelant la belle initiative de Treillard, le chirurgien du *Henri*, qui avait « vacciné une cinquantaine d'enfants. . . avec du virus conservé entre deux verres (4) », il envisageait d'entraver « les ravages qu'a faits la petite vérole dans ces contrées lointaines », jugeant que « c'est servir l'humanité même que d'y faire connaître le précieux préservatif employé en Europe avec tant de succès. » Il suppliait donc qu'on lui expédie, pour l'emporter, « une provision de bon vaccin renfermé avec toutes les précautions possibles, afin qu'il arrive en bon état, et de faire accompagner cet envoi des instructions convenables et des ordonnances de police et d'administration qui ont été employées pour la propagation de ce préservatif (5) ». C'est avec ces sentiments de profond et quasi-filial attachement, que J.-B. Chaigneau allait revenir vers cette Cochinchine d'où il avait voulu s'arracher et à laquelle il était de nouveau prêt à se dévouer comme à une patrie d'adoption.

Il n'avait pas toutefois attendu à Paris que ses instructions fussent prêtes. Dans les premiers jours d'août, après avoir prié le ministre des Affaires étrangères de presser le règlement des affaires, il avait pris la poste pour Albi, d'où, après un court séjour auprès de sa sœur Marie-Bonne, M^{me} de Rosières, il s'était mis en route pour la Bretagne, emmenant toute sa famille, augmentée de la petite Marie, née le 14 juin, pendant qu'il était, lui, dans la capitale.

C'est alors qu'il visita « des parents qu'il avait à Nantes et à Lorient (6) » ; à Nantes, son frère cadet, Michel, dit Malville, la femme et

(1) Lettre du Min. des Aff. étr., du 15 octobre 1920, in Cordier : *op. cit.*, p. 44.

(2) Cordier : *op. cit.*, p. 38.

(3) *Id.*, p. 65

(4) Rey : *Voyages du Henri*, in : *Journal des Voyages*. juillet 1820, p.95. — Cordier : *op. cit.*, p. 36 — C'est évidemment cette tentative qui donna l'idée à l'empereur Minh-Mạng d'envoyer Despiau chercher de la vaccine à Macao (Cadière : *Documents* XLIX, note).

(5) Sa lettre d'oct. 1820 aux Aff. étr., in Cordier : *op. cit.*, p. 35.

(6) *Souvenirs de Hué*, p. 237.

les filles de celui-ci, Frasquita et Joséphine; à Lorient, sa grande soeur, Françoise-Bonne, V^{re} Kerlero de Rosbo, dont la fille, Fanny, venait d'épouser le lieutenant de Kerguern ; puis le chef de famille, Alexandre-Jean, marié à M^{lle} Archin, et leurs enfants, Virginie, Eugène, Adolphe et Adèle, à l'exception de Félix-Michel qui était alors à l'Ecole d'application de Metz.

J.-B. Chaigneau eut aussi à présenter sa femme à la famille Barisy, à sa tante Renée, épouse de Charles Lozach, procureur royal à Lorient, à leurs enfants, Charlotte devenue Madame Kerlero du Crano, Adolphe et Armande. Héliène Barisy fut, paraît-il, tout d'abord assez froidement accueillie, vu que, naturellement, elle revendiquait les biens appartenant à son père, Laurent-Estiennet. Mais, grâce à la sage précaution que Chaigneau avait prise d'apporter un certificat de mariage par lequel Mgr. de Véréen déclarait « Mademoiselle Héliène Barizy, fille de feu Monsieur Laurent Barizy » (1), la filiation dut être admise, et dès lors les meilleures relations s'établirent avec cette parenté.

Le séjour de J.-B. Chaigneau en Bretagne ne put pas avoir une durée de plus de six semaines. Dès le 4 octobre, il avisait les Affaires étrangères : qu'il croyait devoir profiter de l'occasion imminente du départ du *Larose*, de la maison Balguerie, Sarget et Compagnie (2), et en effet, dès le 15, il quittait Lorient pour se rendre à Bordeaux. Il confiait à son frère aîné ses deux fils, Pierre et François, avant même qu'ils fussent nommés boursiers, et, de son côté, il emmenait son neveu Eugène à titre de chancelier.

Il avait compté que le *Larose* partirait « sous un mois », c'est-à-dire, dans les premiers jours de novembre. Mais ce fut seulement le 28 que le navire descendit la rivière, et le 1^{er} décembre 1820 qu'il prit le large, ramenant vers la Cochinchine Chaigneau et sa famille (3).

La traversée fut passable jusqu'au cap de Bonne-Espérance, qui fut franchi le 2 février 1821 ; mais de là jusqu'à Batavia, qui fut atteint le 5 avril, « nous avons été contrariés autant que possible » (4). Tous les passagers néanmoins restèrent en excellence santé. Le *Larose* reprit la mer, au bout d'une dizaine de jours, avec un nouveau passager, le naturaliste Diard, et, le 17 mai au matin, mouillait à l'embouchure de la rivière de Hué.

(1) Laurent-Estiennet Barizy signait son nom avec un S ; cela paraît bien être l'orthographe de la famille.

(2) Cordier : *op. cit.*, p. 30.

(3) P. de Joinville : *op. cit.*, p. 388. — Michel D^{urc} dit, dans les *Souvenirs de Hué*, « au commencement de 1821 ».

(4) Lettre à son frère aîné, de Batavia, le 11 avril 1821 (Arch. G. de Chaigneau).

Dès la première communication avec la terre, J.-B. Chaigneau apprit la désastreuse nouvelle : l'empereur Gia-Long était mort depuis plus d'un an déjà (1) ! Chaigneau en fut profondément affecté, d'abord à raison de la répercussion que le changement de régime pouvait avoir sur la mission dont il était chargé, ensuite parce que, personnellement, il était très attaché au souverain défunt. Jadis, il avait eu parfois des mots amers contre Gia-Long ; mais ce n'était le résultat que d'incidents sans durée. Devant cette tombe, il traduit son émotion, dès la première lettre écrite de Hué, à son frère aîné, par cette phrase simple, mais imprégnée de respect et d'affection : « Je l'ai regretté et regretterai longtemps, car c'était un brave homme » (2).

Chaigneau continue en racontant longuement à Alexandre-Jean les derniers jours de l'empereur, exposant non les souffrances du moribond, mais « son sang-froid et sa raison », et surtout ses conseils au prince héritier donnés en présence de tous les grands mandarins. A ce point de vue, ce document présente un intérêt capital ; une tradition s'est en effet établie d'après laquelle Gia-Long mourant, oublieux des grands services à lui rendus, aurait recommandé à son héritier de se méfier des Français. Ce fait est toutefois tellement contraire à ce qu'on connaît du noble caractère de l'empereur défunt, qu'il est impossible de n'être pas mis en défiance et amené par suite à rechercher le fondement d'une telle allégation.

Récemment encore, des auteurs précis et consciencieux ont rapporté les paroles attribuées à Gia-Long, en les accompagnant toutefois d'un « paraît-il », ou de quelque autre formule impliquant une certaine incertitude.

Au contraire, le 27 juin 1881, à une séance de la Chambre des Députés, que présidait Gambetta, M. Georges Perin, après un éloge de l'évêque d'Adran, avait signalé ces derniers conseils du roi de la manière la plus positive (3).

(1) Vannier, dans sa lettre du 13 juillet 1820 à M. Baroudel, donne la date du 2 février 1820 (Cadière : *Documents...*, XLIX). M. **Đặng-Ngọc-Oánh**, in : *L'intronisation de Khải-Định* (A. V. H., 1916), adopte celle du 3 février, ainsi que M. Ch. Maybon, in : *Histoire Moderne du Pays d'Annam*, p. 400, d'après les *Historiographies*, tandis que nombre d'autres auteurs, parmi lesquels **Trương-Vĩnh-Kỷ**, fixent celle du 25 janvier. Il serait bon de procéder à une détermination rigoureuse et définitive.

(2) Lettre du 19 octobre 1821 (Arch. G. de Chaigneau).

(3) *Journal officiel de la République française*, Débats parlementaires, 28 juin 1881, p. 1389.

En fait, la responsabilité de la première attribution *en français*, de paroles ingrates prononcées par Gia-Long à ses derniers moments, paraît incomber à Jules Itier, attaché à l'ambassade en Chine de 1843 - 1846. Celui-ci en effet, dans son *Journal*, s'exprime comme suit à ce sujet : « Gia-Long, ce roi qui avait eu tant à se louer du concours de la France pour remonter sur le trône de ses pères, et qui conclut avec l'évêque d'Adran un traité que tout le monde connaît, fit venir son fils Minh-Mang à son lit de mort : Aime, lui dit-il, les Français, et sois leur favorable ; mais ne leur concède jamais, ni à eux ni à d'autres, un pouce de terre dans ton royaume » (1).

Or, sous la plume d'Itier, cette affirmation a pris un grand crédit, parce que la frégate *l'Alcmène*, sur laquelle il était embarqué, avait, sur rade de Tourane, obtenu la sortie de prison de Mgr. Lefebvre, évêque d'Isauropolis, et qu'Itier lui-même raconte que, durant le séjour du prélat à bord, il eut avec lui de fréquentes conversations pour se documenter sur la Cochinchine, en sorte que l'histoire paraît certaine comme provenant de Mgr. Lefebvre.

Mais il n'en est rien. Outre que Mgr. Lefebvre n'avait aucun moyen particulier d'information à cet égard (2), on constate une trop grande ressemblance entre la phrase citée par Itier, et celle que rapporte le voyageur anglais H. P..., dans une note ajoutée postérieurement au récit de son voyage de 1819 à la Cochinchine (3), pour que ceci ne soit pas l'origine de cela. H. P...dit en effet, à propos de Gia-Long : « On rapporte que, sur son lit de mort, son dernier conseil à son fils fut celui-ci : « Chéris les Français de tout ton pouvoir, mais ne concède jamais un pied de terrain ni à eux ni à une autre puissance européenne » (4).

Là est visiblement, dans ce texte paru pour la première fois à Calcutta en janvier 1823, réédité à Singapour en 1837, l'origine de la légende dont la mémoire de l'empereur Gia-Long a eu à souffrir, non peut-être pas tant du fait des paroles elles-mêmes, vraies ou fausses, que de la signification d'ingratitude qu'Itier, le premier chez nous, y a attachée, sans tenir compte des menaces anglaises de

(1) *Journal d'un voyage en Chine*, 3^e vol., 1853, p. 123.

(2) Il n'était arrivé en Cochinchine qu'en 1835.

(3) D'abord paru dans le *Calcutta Journal* de 1823, puis réimprimé dans le recueil de J. H. Moor : *Notices of the Indian archipelago*, publié en 1837 à Singapour, où Itier avait dû en acquérir un exemplaire pour sa documentation.

(4) « It is said that on his death-bed his last advice to his son was : « Cherish the French by every means in your power, but never concede a foot of ground to them or to any other European power! » (Moor : *op. cit.*, p. 231, note).

1804, qui avaient imposé au souverain cochinchinois une grande circonspection dans ses concessions aux nations étrangères.

Mais d'où H. P.... lui-même tenait-il l'information ? Personnellement, c'est avant la mort de Gia-Long qu'il visita la Cochinchine. Le renseignement lui est donc venu à Calcutta. Or, comme la mission de Crawford était rentrée à Calcutta dans les derniers jours de décembre 1822, c'est probablement à l'occasion de ce retour que H. P... publia ses souvenirs de 1819, et vraisemblablement y ajouta-t-il la note relative à la mort de Gia-Long d'après les dires de quelque membre de la mission Crawford (1). On doit toutefois remarquer que ni Crawford, ni Finlayson, dans leurs relations de voyage, n'ont rapporté ce propos de l'empereur, qui pourtant, pour eux, était plein d'intérêt. Or, comme ils furent les seuls de la mission à être autorisés à se rendre à Saigon, puis un peu plus tard à Hué, on est conduit à penser que le renseignement est parvenu à H. P... par une autre personne de la suite de l'ambassadeur anglais, par conséquent, en subissant les déformations que subissent les nouvelles ainsi transmises de bouche à bouche.

Par ailleurs, il n'existe aucun document français de première main, qui confirme un tel dire, aucun. Quels étaient, dans le pays, les hommes en posture de consigner les racontars à ce sujet ? Les missionnaires, Vannier et, un peu plus tard, Chaigneau, retour de France.

Mgr. de Veren ne dit rien de tel dans sa lettre du 5 juin 1820 (2) ; aurait-il écrit à son confrère M. Baroudel : « Notre bon roi Gia-Long est mort . . . » sans ajouter au moins quelque récrimination, s'il avait entendu parler des propos impérieux rapportés par les Anglais et y avait attaché un sentiment d'ingratitude. Rien non plus, dans sa lettre du 27 juillet 1821 au supérieur du Séminaire des Missions Étrangères (3).

Le P. Gagelin, arrivé de France par le *Larose* en même temps que Chaigneau, ne signale, dans sa lettre du 4 octobre 1821, aucune recommandation de Gia-Long à son fils, mais relève que celui-ci ne réalise pas les craintes qu'on avait de son avènement (4).

(1) Crawford et Finlayson avaient séjourné à Hué du 26 sept. au 17 oct. 1822. Ils eurent le plus souvent Chaigneau, Vannier ou leurs fils pour interprètes. Mais Finlayson pouvait communiquer aussi avec certains indigènes, à l'aide de la langue portugaise.

(2) Cadière : *Documents* XLVIII.

(3) Cadière : *Documents*.. . . LI.

(4) *Nouvelles lettres édifiantes*, VIII, p. 346.

Les missionnaires pourtant paraissent avoir été très renseignés. Une autre lettre du P. Gagelin, écrite de la Haute-Cochinchine, le 27 octobre 1823 (1), est accompagnée d'une longue note où il est question des sentiments de l'empereur Gia-Long et de son testament « contenu en trente-six articles » ; on ne cite que deux des recommandations du défunt, l'une pour maintenir la garde de 50 hommes au tombeau de Mgr. d'Adran, l'autre pour ne persécuter aucune des trois religions établies dans le royaume. Si, parmi les autres clauses, se fut trouvée celle du voyageur H. P..., ou si on avait entendu parler d'une telle injonction verbale, nul doute qu'une certaine crainte en eût été éprouvée et qu'elle eût été signalée dans la note en question (2).

Philippe Vannier était à Hué quand l'empereur mourut. Il était à coup sûr en excellente situation non seulement pour voir les événements, mais aussi pour entendre tous les racontars. Or quand, le 13 juillet 1820, il écrit à M. Baroude, procureur des Missions à Macao, il ne formule que des éloges à l'adresse de l'empereur Minh-Mạng, tant au point de vue général que pour la religion et pour lui-même. Il ajoute : « Je crois que les conseils que son père lui a donnés avant de mourir et ses dernières volontés qu'il lui a laissées par écrit, fait qu'il se comporte d'une manière toute différente de celle qu'il faisait espérer » (3). L'espérance dont il s'agit est, bien entendu, celle des gens qui auraient souhaité le renversement complet de la politique de Gia-Long. Or, la phrase de H. P..., si elle eût été prononcée, aurait précisément mis en joie ces adversaires de la sage politique suivie jusque là, et Vannier, en ayant connaissance ainsi que des commentaires menaçants qu'on en eût tiré, n'eût pas manqué d'en écrire à M. Baroude et de s'en indigner.

Chaigneau est plus catégorique encore. Dès son retour à Hué, en mai 1821, il se fit raconter les événements dans tous leurs détails, et il en rendit compte en tant que consul de France dès la première communication adressée aux Affaires étrangères, en date du 19 octobre 1821. L'empereur Minh-Mạng, écrit-il, « versa, en me voyant, des larmes que je n'ai pu attribuer qu'aux bonnes recommandations du roi son père . . . » Mais ces recommandations n'étaient pas spéciales à Chaigneau : « Il n'avait pas moins compris dans sa

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, t. I, n° 6, p. 43.

(2) On ne peut dire si la note en question est du P. Gagelin ou du rédacteur des *Annales*.

(3) Cadière : *Documents* XLIX. — Je me suis assuré aux Arch. M.-E., 801, p. 1487, que le § contenant cette phrase se termine bien au mot « espérer » ; la suite du texte, coupée dans le travail du P. Cadière, traite d'autres questions.

recommandation tous les Français, en disant à son fils : « C'est une bonne nation qui mérite de toi la considération et la reconnaissance des services qu'elle m'a rendus dans la personne des mandarins qu'elle m'a procurés ». Le vieux roi avait ajouté à tout cela les choses les mieux faites pour inspirer à son fils en notre faveur les sentiments dont il fut toujours pénétré lui-même » (1).

Il n'y a de plus explicite encore que la lettre de Chaigneau à son frère aîné, portant la même date du 19 octobre 1821, pour partir par le *Larose* rentrant en France à la mousson de N.-E. Comme je l'ai déjà dit ci-dessus, Chaigneau, qui pourtant n'était pas porté à faire de la littérature, raconte longuement la fin de l'empereur. « Tous les derniers jours de sa vie, il les a employés à donner des conseils à son fils en présence de tous les grands mandarins qu'il avait rassemblés dans sa chambre Tous ces conseils ont duré plusieurs jours ; je t'en cite seulement un ou deux articles. Il a aussi bien recommandé de bien traiter les navires français parce que « C'est une bonne Nation » (ce sont ses propres paroles) ».

Donc, ce sont les propres termes employés par l'empereur Gia-Long quand il sentait sa fin venir. « C'est une bonne Nation ». Mais y a-t-il là, et dans tous les autres détails de la lettre, la moindre trace d'ingratitude ? Or, s'il y avait eu la moindre apparence d'un tel sentiment chez le moribond, qui donc en eût été plus blessé que Chaigneau ? Certes, en écrivant à son gouvernement, le consul aurait peut-être pu ne pas tout dire, pour ne pas, dès le premier abord, provoquer des craintes quant à sa mission. Mais à son frère et ami, Alexandre-Jean, il n'avait aucun motif de cacher quoi que ce fût : il eût tout dit au contraire, pour épancher la douleur résultant d'un tel changement.

Mais bien loin de là, « ce brave homme » a dit : « C'est une bonne Nation, » sans y ajouter des conseils dirigés contre la France.

Aucun contemporain n'a rien relevé de tel. Et, dix ans après, la tradition d'ingratitude n'est pas encore née, car le Commandant Laplace, quand il passe avec la frégate la *Favorite*, s'il formule contre l'empereur **Minh-Mạng** de nombreux reproches, ne manque pas d'ajouter qu'il avait oublié « les recommandations de son père en faveur de la France » (2).

La tradition est donc fausse. La phrase récoltée par H. P... n'est pas composée de mots qui aient été prononcés. La première partie est, en tant qu'idées, tout à fait conforme à la saine tradition. Le

(1) H. Cordier : *Le Consulat de France à Hué*, p. 57.

(2) *Voyage de la Favorite*, II. p. 472.

reste n'est qu'un raccourci, d'après les racontars de la mission Crawford, de la politique de prudence envers les nations étrangères que les menaces brutales de l'Angleterre avaient, depuis 1804, imposées à l'empereur Gia-Long (1). Celui-ci a dû faire des recommandations à ce sujet ; mais il les fit en fonction des actes de l'Angleterre, et point du tout contre la France.

L'empereur Gia-Long est resté, jusqu'au bout, fidèle à ses amis de France ; sa mémoire ne doit pas être atteinte d'un soupçon d'ingratitude.

J.-B. Chaigneau fut bien accueilli par le nouveau souverain. Celui-ci reçut avec les larmes aux yeux l'ami fidèle de son père, et, avec l'honneur « de toute la pompe et des cérémonies que comportent, en pareil cas, les usages du pays », la lettre et les présents de Louis XVIII ainsi que l'agent de France (2). La cérémonie eut lieu dès le lendemain de l'arrivée du consul, le 18 mai 1821. Mais, dès ce premier contact, l'incompréhension qui devait tout perdre entre la France et l'Annam, commença à produire ses déplorables effets. Chaigneau, agent de France, restait en même temps mandarin de Cochinchine ; il était, par ses *Instructions*, autorisé à conserver cet office qui « doit, par le facile accès qu'il lui laisse chez l'Empereur, lui donner une influence très favorable à nos intérêts » (3).

Le mandarin des Etrangers, malheureusement, ne sut pas faire la distinction entre les divers rôles dévolus à Chaigneau ; il pensa que, puisque celui-ci, en tant que consul, devait s'occuper, au nom du roi de France, des Français de passage en Cochinchine, il s'occuperait aussi des mêmes Français en tant que mandarin, au nom du souverain d'Annam, et que, par là, lui, mandarin des Etrangers, perdrait tous les bénéfices que lui rapportait sa charge du fait des étrangers d'Occident les plus nombreux dans le pays (4). Dès ce jour

(1) Cette politique, Gia-Long lui-même l'avait exposée à Chaigneau qui, sans aucun doute, en avait compris la nécessité et n'en éprouvait contre le souverain aucun ressentiment. Et Chaigneau l'avait exposée au gouvernement français qui, lui aussi, l'avait comprise ; de là, la politique d'amicale collaboration esquissée par ce dernier à la fin des *Instructions pour M. Chaigneau* (Cordier : *op. cit.*, p. 44 ; — V. aussi la lettre de Bergerin à Marine, du 2 mai 1820, *in fine*, p. 16, et la note du 22 juillet, p. 24).

(2) Chaigneau aux Aff. étrangères, *in* Cordier : *op. cit.*, p. 57.

(3) Cordier : *op. cit.*, p. 43.

(4) Chaigneau aux Aff. étr., 19 oct. 1821, *in* Cordier : *op. cit.*, p. 59.

pleine lumière, et rien ou presque n'échappe à ses yeux perçants. Alors commence le débat des prix.

« Le marchand de « curios » commence à apprendre son métier vers seize ans, alors que, comme petit assistant, il est pris dans une boutique, simplement pour son entretien et sans aucun autre salaire. Pendant des années, il n'a rien d'autre à faire que nettoyer la boutique, apporter du thé aux visiteurs et apporter les toilettes bleues dont son maître enveloppe les « curios » lorsqu'il veut les envoyer, pour examen, au domicile du client. Durant cette période, il doit se montrer alerte et de bonne volonté, sans redouter la monotonie de son travail, et se tenir perpétuellement la bouche close. Avec le temps, d'autres assis. tants quittent la boutique ou montent en grade, et lui-même arrive à toucher un salaire, généralement six dollars par mois pour commencer, plus son entretien. Désormais, il s'occupe plus directement des « curios » : c'est lui qui, sur l'ordre du patron, les prend sur les étagères de la boutique ou qui va s'installer chez le client et dénoue les paquets. Pendant tout ce temps, son œil s'est peu à peu habitué à la couleur dans ses nuances les plus délicates. S'il a l'étoffe d'un marchand, il apprend imperceptiblement comment déceler à première vue les types de vases les plus communs et ce qui en trahit l'origine. A l'échelon suivant de la hiérarchie, il est autorisé à faire des achats, la limite en est du reste généralement très modeste : une dizaine de dollars environ, et encore sous réserve de l'approbation du patron. Peu à peu, il est ensuite autorisé à fixer un prix. Cette fixation des prix est la partie la plus importance du commerce du petit marchand. Il connaît le prix d'achat de tous les objets de la boutique et il sait aussi à quel prix son maître veut les revendre : à lui maintenant de juger le client et d'en tirer le plus possible ; cela nécessite un œil exercé et un talent pour calculer les probabilités ! Le patient a-t-il l'air d'un collectionneur susceptible de devenir un client assidu ? Est-il plus probable qu'au contraire cet achat demeurera isolé et faut-il dans ce cas extorquer du client jusqu'au dernier cent ? Ou vaut-il mieux épargner celui qui est susceptible de devenir un habitué de la maison ?

« Il y a beaucoup de moyens de simplifier ces problèmes. La proie ordinaire, la plus profitable et la plus sûre est le « globe-trotter ». Il veut quelque chose de bien pour vingt dollars.

« Avec lui, tous les espoirs sont permis. Avant tout, son état est révélé par son guide ou le tireur du pousse qui annonce : « descendu à tel hôtel », et espère recevoir une récompense pour cette information. Le globe-trotter, d'ordinaire, choisit rapidement ce qui l'intéresse, ce qui permet de le cataloguer immédiatement. Souvent, il infère

du « pidgin » parlé par le marchand, que celui-ci ne comprend pas les remarques que lui-même fait en anglais : erreur coûteuse !

« Et finalement, le « globe trotter » porte avec soi la punition de ses aimables vices. Généralement, il raisonne ainsi : « Je suis à Pékin, lieu où l'on peut trouver la meilleure porcelaine, je l'achèterai beaucoup meilleur marché que je ne pourrais faire chez Moïse Aaron ou Abraham à Broadway. Il y a bien des chances pour que je tombe sur une pièce qui me paiera de toutes mes dépenses. Et quoique ne passant pas tout mon temps à m'occuper d'affaires d'art, je sais que j'ai naturellement assez bon goût ». Plein de ces illusions, il entre dans la boutique et y périt misérablement.

« Quand le visiteur entre dans la boutique pavée de dalles et remplie de porcelaines, émaux et cloisonnés rangés sans ordre, avec toutes sortes de bibelots minuscules entre les grandes pièces, des rouleaux de peintures dans les coins mis comme des parapluies, deux ou trois assistants se lèvent pour l'accueillir. Leurs manières sont parfaites quoique penchant plutôt vers le sombre que vers le gai. Ils ne manifestent aucune joie à la vue de la victime que les dieux mettent en leurs mains. Ils présentent des vases, ils déroulent des peintures, jusqu'à ce que le patient ait montré quelque intérêt. Oui, lui assure le marchand, c'est une bonne pièce. Pour exercer ainsi son choix, il faut qu'il s'y connaisse en « curios ». S'il y a une fêlure, on la lui montre immédiatement : c'est craqué, comme vous voyez, et profondément, une fente qui va du haut en bas, une fêlure indubitable, mais sur une pièce si antique, qui a été conservée tant d'années et a passé entre les mains de tant de générations ! Sans la fêlure, elle vaudrait six cents dollars ; maintenant on n'en demande que trente. Suit un marchandage, à la fin duquel le marchand, pour faire une affaire et, comme il l'explique au visiteur, en vue de s'assurer la clientèle fidèle de celui-ci, abandonne l'objet pour dix-huit dollars. Il l'a probablement payé deux ou trois, mais son chagrin n'est pas diminué par ce souvenir. Il paraît s'affliger plutôt que se réjouir des faiblesses humaines. La victime retourne dans son pays natal, très empêtrée dans son voyage par ce fait que la précieuse pièce voyage emmaillottée dans son linge, et si la fortune le favorise, il la regardera avec amour pendant le reste de sa vie, excitant l'intérêt de sa famille par un récit plein de modestie de cette acquisition, au cours duquel sa finesse personnelle et ses aptitudes artistiques seront suggérées plutôt qu'exprimées.

« Tel est le jeu des petits marchands. Au-dessus d'eux se trouvent les grands marchands avec de plus belles boutiques, des étagères de dix pieds de haut, le long des murs, et des paravents peints ou

laqués entre les chambres. Ici tout coûte cher, quoique ce soit de même qualité. Le patron sait l'avantage de créer une atmosphère. Un vase qui, rangé parmi d'autres du même genre dans un coin sombre prend un air plébéen, gagne beaucoup à être isolé sur un socle dans une pièce où l'œil est flatté par la vue de plusieurs pièces réellement belles. Le petit marchand a dit : « une belle pièce », et l'a surfaite avant d'en demander dix dollars. Le gros marchand annonce négligemment : « une bagatelle » de trente dollars. Et dans la boutique, à l'ombre d'un paravent venu du Palais Impérial, ce vase est vraiment beau, et l'amateur le regarde amoureusement. . . . Suit l'inévitable expression de regret.

« Les marchands étrangers, soit qu'ils achètent pour quelque riche collectionneur, soit qu'ils opèrent pour leur compte, sont des proies aisées. Leurs visites sont trop espacées et incertaines pour qu'on sacrifie au bénéfice éventuel de demain le gain que l'on peut faire aujourd'hui même. C'est à eux qu'on montre les plus belles œuvres des imitateurs, c'est pour eux que le restaurateur a déployé toute son habileté, pour eux que l'on a mis en jeu tous les artifices transmis par la tradition corporative ou le génie de l'ouvrier. C'est un combat loyal, et l'acheteur paie toujours !

« Parmi les traditions de la profession, il y a certaines formules qui sont pour ainsi dire devenues rituelles.

« La première est : « Je n'oserais pas mentir ». La seconde, en réponse à une offre : « Ce n'est même pas ce que je l'ai payé moi-même ». La troisième, quand l'affaire est conclue : « J'y perds ». Toutes sont également, c'est-à-dire complètement inexactes. Quand le vendeur entend demander un prix particulièrement élevé, il commence généralement par déclarer que la pièce n'est pas à lui, mais qu'elle lui a été confiée par un tiers. Ce tiers, qui appartient à la maison « Empaumage et C^o », supportera tout le blâme de l'escroquerie qui se prépare. Quand ce marchand veut réellement faire une affaire, il n'admettra jamais qu'il veuille faire un honnête profit. Il énumérera comme raisons de sa décision de vendre, une série de catastrophes domestiques qui attendraient le Juge Eternel. Le plus haut degré de franchise est atteint quand il consent à dire qu'il a recouvré le capital qu'il avait déboursé. Il invoque librement une amitié créée par vingt minutes de conversation et l'intention bien arrêtée de chacune des deux parties de « refaire » l'autre. Ou bien il vend bon marché parce qu'il a, dit-il, l'espoir d'être présenté aux amis de l'acheteur, ce qui revient à insinuer qu'il les traitera « vigoureusement » pour s'indemniser des profits qu'il laisse échapper, et se reposant sur cette maxime que chacun trouve toujours quelque chose d'agréable au malheur d'autrui.

Le vendeur est heureux de voir les acheteurs arriver en groupe. Il sait de long temps que plusieurs collectionneurs assemblés succombent généralement au désir de rivaliser les uns avec les autres et de s'étonner mutuellement. Il est beaucoup plus aisé de créer une atmosphère de vente avec trois personnes qu'avec une seule. Toutes trois veulent montrer leur goût, leurs connaissances, leur générosité et leur richesse.

« Toutes les affaires se font en discutant. Les touristes de passage font leurs achats dans les boutiques ou les étalages exposés dans les hôtels, tandis que les résidents connus pour leur goût du bibelot reçoivent régulièrement la visite du marchand suivi d'un apprenti qui porte dans les toiles bleues quelques spécimens. On peut juger de la situation du marchand par le montant des réductions qu'il accorde. Méfiez-vous des fortes réductions! Si, sur une demande de 100 dollars, le marché se conclut pour moins de 70, il y a quelque chose qui cloche! L'auteur se rappelle avoir vu un marchand demander cent dollars pour un grand vase. Le touriste en offrit dédaigneusement cinq, qui furent immédiatement acceptés, la valeur réelle de l'objet étant d'environ 1 \$ 50. Un chenapan seul paraît capable de faire des coups pareils, mais aucun marchand de « curios » n'a appris que l'étranger préfère le prix fixe. L'amour du marchandage est gravé dans les cœurs chinois et, à quatre ans, le bambin chinois marchande déjà ses bonbons. L'auteur demanda un jour à un marchand : « Pourquoi me demandez-vous si cher? Vous savez bien ce que je donnerai de cet objet: pourquoi perdre tant de temps à me demander d'abord trop cher pour diminuer ensuite graduellement votre prix ? » Le marchand repartit sérieusement : « Il faut que je demande trop ! Quelquefois je l'obtiens ». Le seul moyen de couper court à ce procédé est, pour le client régulier, de faire sa première offre de la dernière, de telle sorte que le marchand s'accoutume à l'idée qu'il n'aura que peu à gagner à une longue discussion.

« D'où viennent ces « curios » ? Du Palais ». Il ne fait pas de doute que non seulement les bâtiments du Palais, mais des aires de hangars étaient bondées de porcelaines quelconques ! Le marchand sait que flotte toujours quelque magie autour de l'idée du Fils du Ciel et de sa demeure à tuiles jaunes, où de grêles concubines vêtues de soie languissaient dans des retraites ornées de peintures, sous la garde de sinistres eunuques tandis que l'Homme Solitaire vivait une existence fatigante au milieu de somptueux décors. Et en se souvenant de ces choses, l'acheteur paie un prix fort, tout en se figurant qu'il a eu à bon compte des objets volés ».

Ces lignes, pleines de sagace observation et d'humour, peuvent s'appliquer, sauf pour les détails résultant de la couleur locale, à presque tous les antiquaires et marchands de « curios » du monde entier, qu'ils aient la face jaune, noire ou blanche, tant au point de vue de la finesse des vendeurs qu'à celui des artifices déployés contre le client.

A Hué toutefois, moins favorisés que nos confrères les collectionneurs pékinois, nous n'avons, lorsque nous désirons une curiosité, ni à être embarrassés pour faire notre choix en de somptueux ou même modestes magasins, ni à trop lutter contre les roueries des marchands qui détiennent et nous offrent à domicile les raretés locales ou d'exportation.

Ces « colporteurs » en bibelots sont en effet, heureusement pour nos bourses, encore fort novices en la matière. Ce que j'avance sera d'ailleurs reconnu exact par les collectionneurs locaux qui me liront, et qui par eux-mêmes ont pu se rendre compte que si, parfois, le prix demandé est formidable pour des objets sans valeur, par contre d'autres très intéressants s'acquièrent à bon compte sans que les vendeurs se doutent de la valeur de la pièce qu'ils nous offrent. Or, ces errements ne se produisent nullement, chacun le sait, dans les endroits où le commerce du bibelot est industrialisé et exercé par des gens qui ont tous, pour la plupart, soit par habitude, soit à la suite d'études spéciales, acquis des connaissances qui vont d'une légère teinte d'art, à une expertise magistrale. Loin de leur ressembler, ici, les vendeurs de curiosités sont absolument ignares en la matière.

Le commerce des « curios » est, dans notre ville, entre les mains d'un brocanteur, dit « Rê quá », parce qu'il prétend toujours vendre ses articles « trop bon marché », qui a établi ses assises dans une maison de Gia-Hôi. Officiellement, il vend du bois et de l'alcool, mais en réalité, ses ressources les plus claires proviennent du trafic des objets curieux, qu'il peut se procurer par des moyens que je vais indiquer, et qu'il revend avec un bénéfice souvent plus que notable aux Européens « en mal de bibelot ».

Les curiosités sont apportées à cet individu par des vieillards qu'il a comme rabatteurs et qui vont dans les campagnes environnantes, arracher pour quelques sous, au malheureux *nhà-quê*, les objets qui, nettoyés et « retapés », nous seront revendus quelques piastres.

D'autres rabatteurs vont chez les particuliers, indigènes autrefois aisés, actuellement besogneux, chercher les belles pièces, et nous les

apportent une par une. Presque toujours, ils les prennent seulement à condition, contre le dépôt d'une certaine somme. En ce cas, l'amateur chez qui elles sont portées ne peut réfléchir ni demander de conseil, il faut qu'il se fie à sa propre expérience c'est à prendre ou à laisser, car jamais le marchand ne consentira à abandonner entre les mains de l'acheteur éventuel un objet qui ne lui appartient pas et dont il doit rendre compte à son propriétaire.

Il arrive également que des Européens, voulant se défaire de pièces d'intérêt secondaire ou qui ont cessé de leur plaire, les donnent à revendre à cet émule, bien lointain il est vrai, de nos antiquaires parisiens, d'où nouvel afflux de « curios » dans la boutique sombre et peu propre, « curios » que leurs ex-proprétaires retrouveront peut-être, quelque jour, en bonne place dans une maison amie.

Tous les jours, le matin, les bibelots acquis la veille ou confiées pour la vente sont examinés, puis les porcelaines, les émaux et généralement toutes les pièces en trop mauvais état subissent des restaurations, parfois même de véritables réfections, avant d'être présentées à l'acheteur, celui-ci hélas, souvent trop bienveillant, et dont l'ignorance en matière de fraudes artistiques est malheureusement exploitée par ces industriels truqueurs.

Les objets que l'on nous porte à domicile ont besoin en effet d'être si fréquemment truqués, vu leur mauvais état, qu'à l'intérieur de la boutique dont je parlais tout à l'heure, où l'on vend ostensiblement, dans la partie donnant sur la rue, bois à brûler et alcool, il existe un atelier de peintre restaurateur. Ce dernier, d'une habileté surprenante, « retape », de façon merveilleuse les objets en mauvais état. De cette nouvelle Jouvence, ils ressortent, les vases, avec leurs fentes bouchées ; les émaux colorés, redressés et repeints aux endroits où l'émail avait sauté ; les laques qui étaient écaillées et aux dorures noircies, avec leurs rouges et leurs ors rafraîchis.

Ces réparations sont faites, comme je le dis plus haut, avec une dextérité remarquable, et l'indigène crasseux qui les effectue ne soupçonne nullement qu'à Paris, dans telle ou telle officine de restauration d'antiques, rues de Sévigné, Amelot, Turbigo, etc. , il gagnerait, avec les salaires actuels, deux ou trois louis par jour.

Je ne m'étends pas ici plus longuement sur ces réfections : elles feront l'objet en leur temps d'une étude dans laquelle, en dévoilant nombre de petits supercheries, j'espère rendre service aux

collectionneurs en leur signalant certaines fraudes que j'ai relevés par moi-même.

Dans cet ordre d'idées, je me souviens qu'un jour, chassant bibelot avec un ami, nous rencontrâmes deux vases en cuivre émaillés ou plus exactement qui avait été émaillé, car seuls quelques fragments d'émail couvraient encore environ la vingtième partie de leur surface. Mon ami offrit deux piastres des vases, pour plaisanter, offre d'ailleurs rejetée avec indignation par le marchand qui remplaça avec dignité les deux objets dans le bahut vermoulu d'où nous les avions fait tirer. Visitant, huit jours plus tard, une boutique où l'on rencontre parfois, quelques « curios », quelle ne fut pas ma stupéfaction en apercevant dans une vitrine, en bonne place, les deux vases dans lesquels l'émail manquant avait été remplacé par de la peinture, et ce, si habilement qu'il était impossible en les voyant même de près d'apercevoir la supercherie, découverte seulement si l'on en rayait la surface avec l'ongle, qui naturellement marquait un creux dans la peinture restauratrice. Le propriétaire des deux peintures — je n'ose plus les appeler émaux —, après les avoir fait passer par le restaurateur qui les « rhabilla » si parfaitement, les avait mises en vente dans la boutique dont j'ai parlé plus haut, et le patron de celle-ci, spéculant sur mon goût connu de lui pour les pièces émaillées, me demanda froidement 18 \$ de la paire, qu'il possède d'ailleurs encore.

*
* *
*

Mais je reviens à mon brocanteur de Gia-Hội, ou « Rẻ quá », qui centralise ici le commerce des bibelots et antiques et fournit aux Européens les objets susceptibles de les intéresser. Après les avoir restaurés, nettoyés ou polis suivant les besoins de la cause, soit qu'ils paraissent trop abimés, soit qu'ils aient l'air trop neufs, il les répartit entre les sept ou huit vieillards, *nhà-quê* et *bẻ-con* qui sont chargés de les écouler. Ceux-ci, auxquels il a fixé pour leur vente un prix minimum qu'ils ne doivent pas dépasser pour chaque objet, vont essayer de le surpasser le plus possible ; l'excédent de ce prix est en effet leur bénéfice.

Ces placiers en curiosités quittent leur quartier général tous les matins vers onze heures, chargés d'objets les plus hétéroclites, soit de vieilles tables laquées, de fauteuils boiteux, soit de baluchons d'où émergent le col d'un vase, le bord d'une assiette ; puis, franchissant le pont de Gia-Hội, où je me suis amusé bien des fois à les voir défiler, ils se répandent par la ville.

Les uns stationnent près du Cercle ou aux abords de l'Hôtel, guettant l'arrivée des voyageurs qui ne font que passer à Hué, ou des nouveaux débarqués, qu'ils pourront généralement « empiler dans les grands pris », sans crainte de réclamation ou de représailles toujours possibles lorsque la victime est de la ville.

D'autres ambulants vont visiter les maisons particulières ; ils connaissent le goût des quelques collectionneurs notoires de l'endroit, sachant parfaitement que M. X., qui se cantonne dans les « bleus dits de Hué », payera toute pièce se rapportant à ce genre, plus cher que MM. Y. et Z., et que M. A., qui collectionne des objets laqués, est disposé à acquérir un bon prix ceux intéressants qui lui seront présentés.

Ces amateurs connus une fois visités, les marchands vont un peu au hasard des habitations, tentant d'écouler leurs marchandises et même quelquefois d'en récupérer à bon compte.

En effet, hardis et effrontés, ils pénètrent chez vous sans crier gare, et il est bon, lorsqu'on reçoit souvent leur visite, de surveiller leurs mains, lorsqu'ils sont admis à déballer leur baluchon. Lorsque l'on est absent, il est bon d'avoir des boys attentifs et des chiens qui aboient, car une visite discrète de leur part est toujours possible. Gare aux portes et aux fenêtres laissées ouvertes : nombreuses sont les curiosités affectionnées du collectionneur négligent et sans précautions, qui se sont ainsi envolées de façon mystérieuse et ont filé à Hanoi, à Saigon ou en Chine, faire à nouveau les délices d'autres fervents des « curios ».

* *

Peut-on faire des trouvailles intéressantes dans les choses ainsi présentées à domicile ?

Oui, parfois, à condition de rechercher très attentivement les truquages éventuels, et, par truquage, j'entends non seulement les réparations dissimulées d'objets anciens, mais bien aussi les maquillages dans le but de vieillir des pièces complètement neuves, prises à condition par les marchands ambulants, dans les boutiques chinoises de Đông-Ba, encrassées, noircies à la fumée où à l'encre de Chine, et qu'il est bon de tourner et de retourner sous tous les angles, d'étudier même à la loupe, s'il le faut, avant d'en faire l'acquisition.

Personnellement, pour les faïences et les émaux que l'on me présente, j'ai pris l'habitude de les laver à grande eau, et même à l'essence au besoin, ayant reconnu que c'était le seul moyen de faire

apparaître les supercheries, peintures et mastics ne résistant pas à bon lavage à l'un ou l'autre de ces liquides.

Il est en effet très fréquent ici que l'on vous présente des pièces toutes modernes, mais qui, bien maquillées, peuvent passer postes anciennes si l'on n'y fait pas attention : vases fendus, sans oreilles cloisonnés déformés, bronzes brisés et resoudés. D'où proviennent ces pièces ? De chez les commerçants chinois de la place qui, les ayant reçues cassées dans leurs arrivages, les ont revendues à bas prix aux brocanteurs. Elles ont été vieillies habilement et, avec leur factice cachet des temps et des choses passés, nous sont revendues froidement, souvent bien plus cher que si nous les achetions chez le Céleste commerçant.

A l'appui de ce que j'avance, je citerai un chien de Fo qui me fut apporté il y a quelque temps, pièce en porcelaine craquelée, finement décorée d'émaux au grand feu, et qui me parut de la bonne époque des Minh. Cet objet présentait à priori des garanties d'authenticité et de vétusté indiscutables, émaux sautés par place, ors éteints, parties primitivement anguleuses adoucies comme par une suite de manipulations pendant de nombreuses années. Et pourtant, guidé par ce je ne sais quoi qui parfois, heureusement, fait en quelque sorte « flairer » la fraude, j'hésitais. Comme le prix demandé était un peu élevé, 12 \$, vu le peu d'importance de la pièce et ce doute qui me tenaillait, j'obtins du marchand l'autorisation de conserver l'objet conditionnellement, pour le soumettre tout à mon aise à un nouvel examen et me donner le temps de réfléchir avant d'en faire l'acquisition.

Le vendeur parti, je fis subir au chien les épreuves de la loupe, de l'eau, de l'acide même : il en sortit victorieux. Je me décidai donc à le garder et à en solder le montant au marchand le lendemain, lorsqu'il viendrait s'enquérir de ma détermination. Mais le dieu Hasard daigne parfois étendre son action tutélaire sur les bibeloteurs : le même jour, dans la soirée, j'eus besoin d'aller à Đông-Ba pour effectuer une quelconque emplette, et, celle-ci faite, afin de prendre un peu d'exercice, je renvoyai mon pousse et revins à pied, m'amusant à regarder les étalages des boutiques chinoises. Quelle ne fut pas ma surprise, en apercevant dans une vitrine, au milieu de divers autres objets, faiences et émaux, tous modernes d'ailleurs, huit ou dix chiens de Fo en tous points pareils à celui que j'avais en ma possession, et affichés 1 \$ 50 la pièce.

Voulant en avoir le cœur net, j'entrai et en examinai un ; pas d'erreur possible, mon Minh sortait de là et avait été artistement truqué. En marchandant, j'obtins l'objet pour une piastre et l'emportai chez moi où je me mis à le confronter étroitement avec l'autre. Aucune

erreur n'était possible, les mêmes ouvriers avaient façonné et décoré les deux pièces, mais le « vieux neuf » avait été usé par place en le frottant préalablement sur un pavé, puis, avec un léger burin, on avait fait sauter par endroits quelques parties d'émail, les ors avaient été ternis à l'acide, enfin les craquelures multiples qui entouraient le chien comme d'un réseau de fines mailles et m'avaient incité plus que tout autre détail à croire à son ancienneté, avaient été obtenues par un procédé sans doute similaire à celui qu'emploient quelques antiquaires européens peu consciencieux lorsqu'ils veulent vieillir une faïence ou une porcelaine, et pour ce, l'immergent dans un certain liquide bouillant, d'où craquelage instantanée de la pièce ainsi traitée.

Après avoir ainsi éclairé ma religion, je crois inutile de vous dire ici la réception plutôt orageuse que je fis, le lendemain, au placier qui m'avait apporté la précieuse pièce. Celui-ci d'ailleurs, comme tous les Asiatiques en l'occurrence, laissa passer le flux de mes paroles peu amènes, reprit possession de son faux, et partit, le sourire aux lèvres, tenter de le placer ailleurs.

Mais si, en cette occasion, je décelai d'ailleurs bien par hasard la supercherie, je dois avouer que, malgré mes quelques années de présence en ce pays, et bien que j'aie manié des centaines de curiosités, que j'aie réuni le plus de documents qu'il m'ait été possible de le faire sur tout ce qui s'y rapporte, mon flair et mes connaissances ne me servent pas toujours. J'ai chez moi, dans un coin, une Quan-Âm en faux blanc de Chine, qui, convenablement maquillée, me fut vendue par un marchand, le dénommé « Loum-Loum », dont je parlerai en son temps. Ce dernier se fit donner, en dehors du prix convenu sur lequel il ne gagnait pas un sou, paraît-il, une piastre de gratification, et en l'occurrence, « me fourra royalement dedans ». Toutefois, cela fut fait de façon si habile que, lorsqu'il revint me rapporter d'autres objets, je n'eus pas le courage de lui en tenir rigueur, la leçon, bien que payée un peu chèrement, devant me servir d'enseignement pour l'avenir.

Certains collectionneurs sont d'ailleurs moins accommodants que moi : j'en connais un en particulier, qui, trompé à peu près de la façon que j'indique plus haut, ne dit rien au marchand, lorsqu'il se fut aperçu du truquage, laissa ce dernier revenir chez lui cinq ou six fois lui présenter d'autres objets, et, le jour où le fraudeur lui montra une pièce réellement belle et ancienne qui lui plut, la retint, donnant en paiement le faux acquis quelques mois auparavant et pour lequel il avait déboursé une somme à peu près égale à celle qu'on lui demandait actuellement pour la pièce authentique.

Pendant huit jours, l'auteur de cette équitable représaille eut sous ses fenêtres toute la tribu ambulante des colporteurs de vieilleries, et

subit impassiblement la musique de leurs réclamations, jusqu'à ce que, lassés, ils aient levé le siège.

Eh bien, croyez-vous que l'amateur justicier fut mis à l'index par la corporation des brocanteurs ? Pas du tout ; un mois après, ils repa-raissaient, s'abstenant momentanément de lui présenter des pièces maquillées, jusqu'au jour où, jugeant sa méfiance suffisamment endormie, ils essaieront à nouveau de lui « refiler » un autre faux.

Au cours de mes observations sur ce monde tout particulier du bric à brac annamite, j'ai constaté que, lorsque l'un des membres de la bande m'avait trompé une fois en me passant un objet truqué, et qu'il avait connaissance, soit par intuition, soit par indiscretion de mon personnel domestique, que je me savais « roulé » et disposé à me venger le cas échéant, il ne se présentait plus chez moi pendant un certain laps de temps.

Je voyais par contre défiler tous les membres de sa bande, qui me présentaient successivement les objets curieux que mon trompeur pouvait avoir en sa possession, jusqu'au jour où, me supposant calmé et cublieux de la fraude dans laquelle il m'avait induit, il reprenait ses visites.

Parmi ces marchands « d'illusions », hélas bien souvent, il en est trois ou quatre dont il faut que j'esquisse ici brièvement la silhouette, car ils font partie intégrante du tout Hué qui bibelote.

Un de nos collègues les plus dévoués, doublé d'un artiste délicat, M. Gras, a d'ailleurs bien voulu les fixer à jamais pour la postérité, dans quelques aquarelles qui sont, ma foi, bien plus explicites et vivantes que le texte qui suit, les décrivant brièvement. Je le remercie ici au nom de tous les fervents de « curios » à Hué, auxquels ces dessins rappelleront parfois de bien bons moments, et parfois également de coûteuses expériences.

« Tape-à-l'œil » se présente d'abord à mon esprit : c'est un pirate égaré dans le Hué civilisé ; suivi d'un élève portant son baluchon, il nous demande, en louchant affreusement, des prix fantastiques des bibelots plus ou moins authentiques qu'il promène.

« L'Affreux » se cantonne plutôt dans les « curios » d'un genre un peu spécial, chair et os, que dans ceux en porcelaine ou en émail. Il se rend peu à domicile, et tient son quartier général à proximité du Pont et de l'Hôtel.

« Loum-Loum » m'a toujours fait l'effet d'un vieil irrédentiste qui, poussé par le besoin, s'est mis dans la brocante. Généralement

affublé d'un imperméable en feuilles de latanier, grand vieillard encore vert, il en impose presque lorsqu'il vante l'ancienneté d'un vase ébréché provenant de la boutique du Chinois de l'autre côté de l'eau. C'est un « type » du Hué pittoresque, et, pour ce, il méritait d'être fixé ici.

Enfin, « Madame Sourire », marchande à la toilette jaune, qui essaye de placer ses bracelets en cuivre doré et ses jades en jadéite aux naifs auxquels elle glisse dans le creux de l'oreille qu'elle est de noble famille - le fait est, paraît-il, authentique -, et que le besoin seul la pousse à se livrer ainsi à cette basse besogne, qui consiste à nous offrir des tas de bibelots plus ou moins truqués et d'autres encore ?

Il existe certes d'autres types de marchands ; je ne puis les décrire tous ici ; je dirai seulement que, s'ils diffèrent par le sexe, l'âge, l'habit, ils se ressemblent tous en ce sens qu'ils cherchent à nous rouler le plus possible. Mais n'est-ce pas leur droit après tout ? A nous de nous défendre.

. . .

Indépendamment des ressources de l'apport des bibelots à domicile par ces marchands, existe-t-il d'autres mines de « curios » dans notre pittoresque capitale ? Oui, dans les monts de piété privés, par exemple ; mais il faut, dans le cas où l'objet découvert plaît, ne pas vouloir, en l'acquérant de suite, contenter une envie, car il n'est parfois disponible que plusieurs mois après l'expiration du délai d'engagement et de son non-renouvellement.

Dans certaines familles que les temps nouveaux, les changements de régime et de mœurs, hélas, ont appauvries, il existe encore aussi des sources certaines de trouvailles pour les collectionneurs ; le tout est de pouvoir pénétrer dans ces intérieurs très fermés, pour la plupart très conservateurs, et dont les hôtes, avouons-le à leur honneur, préfèrent bien souvent se restreindre, se priver même que de céder les derniers témoins d'une ancienne splendeur.

J'ai entendu dire aussi maintes fois, mais je donne cela sous toutes réserves, que chez les *Môï* ou sauvages de la montagne, il y avait encore place pour de fructueuses investigations, surtout en ce qui concerne les vieilles porcelaines et les émaux, et l'on m'a cité tel collectionneur notoire qui, à maintes reprises ayant envoyé un agent dans les peuplades *moi*, celui-ci y fit une fructueuse récolte.

Sans aller si loin, je me suis, pour ma part, bien des fois amusé, vers onze heures ou cinq heures, à observer le défilé des *bé-con* qui

portent les repas aux ouvriers ou aux *lính* Les aliments sont contenus dans des *cái-bát* superposées, dont l'équilibre est assuré par quatre liens de rotin, et j'ai parfois fait, en observant attentivement ces récipients, des trouvailles intéressantes, lorsque les propriétaires ont bien voulu me les céder.

Une autre mine inexploitée est aussi dans le contenu de ces antiques et traditionnels coffres en bois à quatre roulettes, curieusement sculptés, que l'on trouve encore parfois dans des paillotes dont l'humilité confine à la misère, et qui, j'en suis certain, n'ont pas encore livrés tous les trésors qu'ils recèlent.

*
* *

Collectionneurs, bibeloteurs, amis du vieux Hué qui disparaît tous les jours, l'époque est encore favorable, il reste dans notre « Superbe Capitale » des choses intéressantes. Mais hâtons-nous, n'envisageons pas trop la « piastre haute ». L'objet curieux que l'on nous présente aujourd'hui et que nous hésitons à retenir, est remporté et vite acquis ailleurs, s'il présente quelque intérêt ; nous nous raviserez peut-être et essaierons de le faire revenir : trop tard ! Il sera perdu pour nous.

Les belles choses de notre antique Annam, drainées par les marchands d'Hanoi, de Saigon, d'Amérique même, m'a-t-on dit, se font de jour en jour plus rares, et l'époque approche où elles ne seront plus qu'un souvenir.

Soyons donc, dans la mesure de nos moyens et de nos goûts, sinon collectionneurs, du moins bibeloteurs, et si nous passons parfois, aux yeux de certains, pour d'inutiles êtres à manies, consolons-nous en nous disant que tout le monde ne nous juge pas ainsi !

L'exquis poète et écrivain qu'est M. Abel Bonnard, dans une conférence sur le goût du bibelot (1), faite à la Légation de France à Pékin, en Septembre 1919, y a fait en effet un si délicieux croquis de l'amateur de bibelots que je ne puis résister au désir de le citer ici :

« L'amateur de bibelot ressemble à ces promeneurs plus délicats et plus attentifs que les autres, qui, s'en allant l'été dans les champs, savent, avec les fleurs que tout le monde dédaignait, faire des bouquets qu'on envie. Si votre collection est bien choisie, vous serez, sans y penser, de réels sauveurs. Un amateur l'est toujours, puisqu'il retire à la destruction des objets que leur propre fragilité, l'usage ou le mépris

(1) *Le goût du bibelot*, par Abel Bonnard, article paru dans *La Politique de Pékin* du 19 septembre 1920.

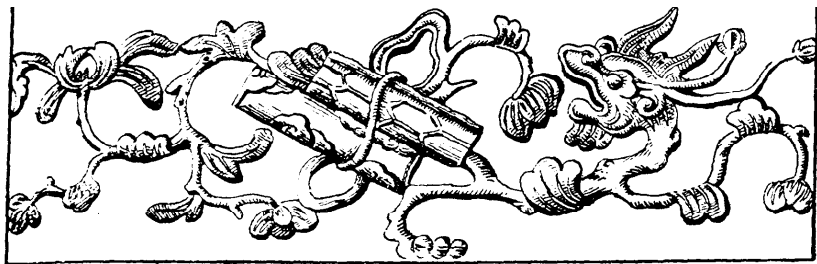
qu'on en faisait condamnaient à disparaître. Mais maintenant vous le ferez doublement. S'il est une chose, en effet, que vous diront souvent ceux qui railleront votre goût, c'est que, tandis que vous vous adonnez chercher des objets anciens en dédaignant ceux qui vous entourent, les objets modernes, plus tard, seront eux aussi devenus charmants et précieux. Répondez hardiment à ces railleurs qu'ils se trompent, car il y a entre les objets que nous a légués le passé et ceux dont nous inonde la production industrielle une différence radicale et ineffaçable.

« Sans doute, tous les objets anciens ne sont pas beaux, du moins chacun d'eux a-t-il été fait avec amour par un artisan, chacun porte la trace de la main humaine, chacun est unique comme une créature. C'est au contraire l'effet de l'industrie moderne de nous environner d'objets tous pareils, innombrables, indifférents, inanimés, dont on ne peut même pas dire qu'ils sont laids : ce sont des objets morts. Ils ne donnent rien à notre vie. Regardez ce qu'est une chambre garnie uniquement de ces objets-là : rien n'y sourit, rien n'y annonce les goûts de celui qui l'habite. Mais qu'on y apporte quelques bibelots bien choisis, c'est comme une cage où l'on ferait chanter les oiseaux. Ici même, en Chine, à Pékin, beaucoup de petits métiers subsistent encore : mais bientôt, n'en doutez pas, ils auront disparu. Ceux qui en auront recueilli les derniers ouvrages n'auront pas fait une œuvre inutile. Ils auront sauvé ce qui, dans peu de temps, n'existera plus ! Je vous parlais en commençant du goût sans mesure que notre époque montre pour toutes les antiquités. Si elle se livre à un tel pillage du passé, ce n'est point, croyez-le, poussée seulement par une mode et une manie aveugles. Le sentiment qui l'entraîne est fondé en raison. Tous, plus ou moins sourdement, nous sentons, en effet, parmi les changements dont nous sommes environnés, qu'il y a deux mondes profondément différents. dont l'un finit, dont l'autre commence sous nos yeux. Et poussés non seulement par la curiosité, mais par la nostalgie, nous recherchons avidement, avant qu'ils disparaissent, les débris de cet ancien monde où les arts fleurissaient, où l'homme plus gai, plus libre, moins envieux, rêvait avec plus de volupté et de loisir, et qui, peut-être sans que nous nous en rendions encore bien compte, était le monde du bonheur. »

Pour terminer cette causerie, de même que le fait M. Abel Bonnard pour les collectionneurs de Pékin, de même, je vous le répète, amateurs d'antiquités, bibeloteurs de Hué, vous n'êtes pas inutiles. Au contraire, en recueillant quelques épaves d'un passé glorieux par ses monuments, ses traditions et ses rites, vous faites œuvre pie. En effet, sans être prophète de malheur, le temps n'est pas éloigné, j'en

suis sûr, où, comme souvenirs des époques relativement proches de nous mais déjà lointaines, puisque tous les témoins palpables en seront disparus, nous serons réduits à aller contempler les quelques pièces trop rares hélas, sauvées par les A. V. H. qui les ont groupées pieusement au **Tân-Thơ-Viện**, palais superbe et cadre digne de ces derniers vestiges de temps désormais abolis.





LES SCEPTRES OU BÂTONS DE BON AUGURE APPELÉS « NHU-Y »

(EN CHINOIS : « JOU-I »)

Par L. SOGSY,

Chef-du Service de la Sûreté en Annam.

Le temple Phụng-Tiên (1) 奉先, situé dans le Palais royal, renferme plusieurs vitrines dans lesquelles sont déposés de nombreux objets précieux avant appartenu aux empereurs et impératrices des règnes précédents, depuis Gia-Long. Parmi les riches bibelots contenus dans ces vitrines, on remarque trois ou quatre magnifiques objets en jade que le guide désigne aux visiteurs du Palais sous le nom de « sceptre royal ». J'en avais conclu, comme beaucoup d'autres personnes ici, qu'il s'agissait d'un insigne d'autorité et de commandement, personnel aux rois, et que ces derniers avaient seuls qualité pour le posséder.

D'après un lettré que j'ai interrogé, le *nhu-y* 如意 — en chinois *jou-i* —, tel est son nom, signifie « conforme à vos désirs ». C'est un ornement bouddhique qui a la forme d'un sceptre. Sous la dynastie Chinoise des Tânn, on découvrit, en creusant la terre, une barre de jade blanchâtre, qui servit à confectionner un *nhu-y* sur le manche duquel on fit graver des motifs représentant un tigre et une panthère.

(1) Temple dédié aux quatre premiers empereurs de la dynastie des Nguyễn, plus connu par les Européens sous le nom de « Musée du Palais ».

A l'origine, on fit usage du *như-ý* comme insigne de commandement pour donner des ordres et aussi pour se préserver des accidents. L'histoire parle également d'un *như-ý* en fer forgé de plus de 2 *thước* de longueur, plaqué d'argent à la tête, qui fut la propriété de l'empereur chinois Tuyên-Hoà 宣和 de la dynastie des Hán 漢. L'empereur chinois Tần-Thủy-Hoàng, qui était très superstitieux, aurait adopté cet insigne comme bâton de commandement ayant également la propriété de chasser les mauvais génies susceptible de nuire à son règne.

Le *như-ý* est en bois, en métal précieux ou quelconque, ou en jade ; son usage est libre pour tout le monde et il est très répandu chez les religieux bouddhiques qui s'en servent pendant les cérémonies rituelles. Dans la vie courante, on l'offre comme porte-bonheur, de la son nom : « selon vos désirs qu'il soit fait selon vos désirs » !

Ces renseignements me paraissant un peu trop sommaires, je me suis renseigné auprès de M. Aurousseau, professeur de chinois à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, qui a eu l'amabilité de me répondre ce qui suit :

« Avant l'introduction du bouddhisme en Chine, c'est-à-dire avant l'introduction des légendes, superstitions et croyances attachées à l'iconographie bouddhique populaire, soit à peu près aux environs de l'ère chrétienne, l'idée de longévité et plus vaguement de souhaits exaucés s'exprimait par un symbole taoïque : le champignon *chi* 芝 — sorte d'agaric, qui se conserve longtemps sans s'altérer —, appelé encore *linh chi* 靈芝, « le *chi* divin », parce qu'il était censé conférer l'immortalité . — Un livre sur les immortels raconte qu'un homme après avoir mangé du *chi* se sentit rajeunir —.

« Il est probable qu'en manière de souhait de longue vie on offrait à ses amis, non pas le champignon lui-même, mais la représentation de cette plante, en bois, en jade, etc., comme on offrirait aujourd'hui une tortue ou une chauve-souris, peinte ou en jade, etc., pour exprimer un vœu de longévité ou de bonheur. Or, il se trouve que le *chi* a à peu près la forme du dessin représenté ci-dessous (Voir Planche LX), avec des pousses secondaires naturellement. Représenté en bois ou en jade, le *chi* devait avoir l'aspect d'un objet facile à tenir et terminé par une grosse tête.

« D'autre part, tous les sceptres d'honneur, — en chinois *jou-i* 如意, «qu'il en soit comme vous le désirez, à vous souhaits », et parmi ces souhaits, un principal : « longue vie » —, ont l'aspect d'une crosse dont le sommet a la forme d'une tête de *chi*. Le sens et le nom de l'objet indiquent donc que le donateur souhaite à celui à qui il en fait hommage une longévité conforme à ses désirs.

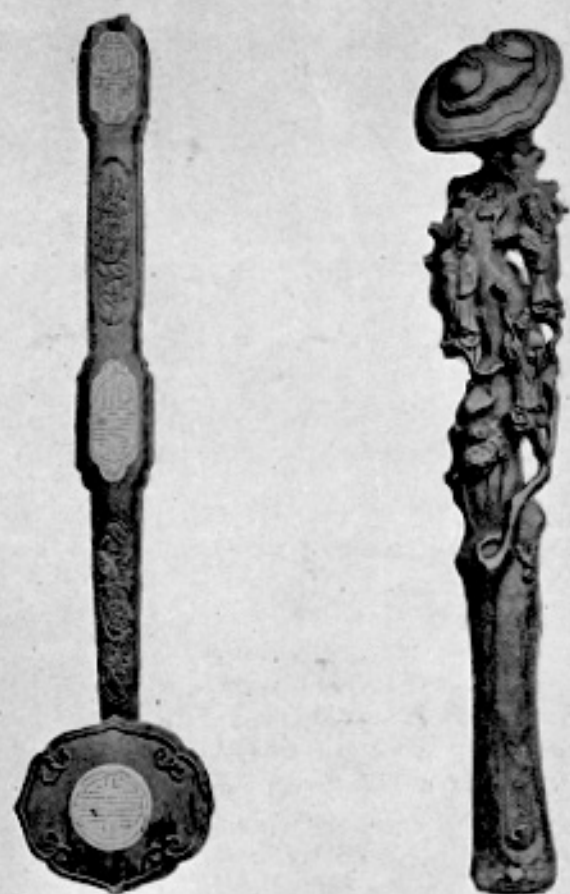


Planche LVIII. — 1. *Như - ý* en bois d'aigle sculpté et incrusté d'ivoire,
longueur 42 centimètres.

(Propriété de la pagode Tu - Hieu, à Hué.)

2. *Như - ý* en bois d'aloès sculpté du Tam - Đa (trois bonheurs);
longueur 45 centimètres.

(Propriété de la même pagode.)



Planche LIX. — Deux *Như-y* en étain; longueur 62 centimètres.
(Propriété de la pagode Tuong -Vân, à Hué)

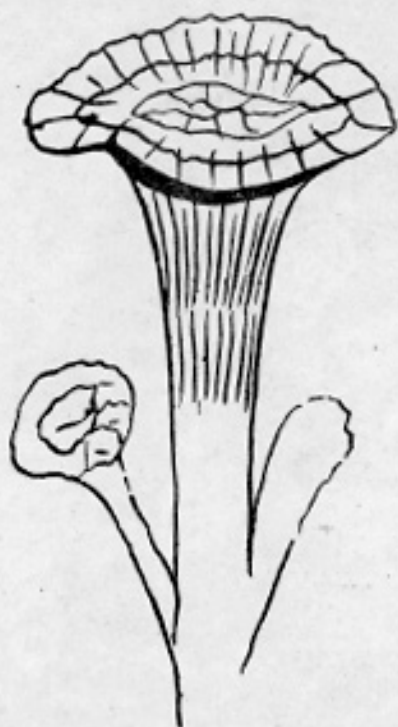


Planche LX. — Le champignon *chi*



Planche LXI. — Statuette bouddhique tenant un
sceptre entre les mains.

« Mais pourquoi un chi de jade n'a-t-il pas conservé exactement ou à peu près la forme du champignon et comment l'idée de sceptre s'est-elle ajoutée à celle de plante symbolisant l'immortalité ? C'est là où je crois qu'intervient le bouddhisme. Depuis le *vajra* d'Indra, — les sceptres trouvés dans les mains des statues bouddhiques (Voir Planche LXI), le sceptre servant de monture à la *perle (mâni)*, un des sept joyaux du bouddhisme, etc., — le sceptre est très en honneur dans le bouddhisme et paraît être, pour ce qui touche à cette religion, le symbole du Buddha, de ses doctrines et de leur pouvoir sur le mal. C'est le sceptre actuel que les bonzes agitent pendant la prière dans différentes directions comme le symbole d'une puissance surnaturelle. (Voir Planche LXII.)

« Le mot sanscrit *rddhi*, qui exprime cette idée de puissance de l'esprit sur la matière et de prospérité, de succès, de santé, de pouvoir surnaturel, est souvent traduit en chinois par les mots *jou-i* 如意, qui servent à désigner les sceptres. Sans en tirer avec certitude l'origine du nom chinois des sceptres, je crois donc que le sceptre chinois *jou-i* vient en droite ligne du bouddhisme comme symbole d'une puissance surnaturelle, de la santé et de la prospérité idéales ; que ce sceptre, dont la forme originale devait être celle du *vajra* ou à peu près — c'est-à-dire un objet non recourbé à la tête —, est arrivé en Chine au moment où étaient déjà répandues dans ce pays la croyance en la vertu du chi et, peut-être, l'habitude de représenter ce champignon en jade ou en bois. Les deux objets, de formes un peu différentes, mais tous deux de bon augure, tous deux symbolisant la santé, l'immortalité surnaturelle, ont dû être rapidement confondus et donner naissance, avec le temps, à un objet bizarre : le sceptre actuel, qui, je le répète, a un sommet en forme de tête de *chi*. C'est ainsi que le *jou-i* actuel est en même temps le symbole de la longévité tant recherchée par les taoïstes et celui de la puissance surnaturelle qui peut faire exaucer tous les souhaits et qui rappelle celle du bouddhisme et de ses dieux.

« Je trouve une confirmation de cette théorie dans le fait qu'on appelle également *jou-i* une sorte de sabre court en fer, avec garde, qui était utilisé par les anciens, probablement comme instrument d'exorcisme ».

M. Paléologue, dans *l'Art chinois*, mentionne « parmi les insignes fabriqués en jade, les *jou-yi*, sorte de sceptres qui, à l'origine du moins, furent usités surtout dans les cérémonies officielles ». Il ajoute que « les *jou-yi* — littéralement : comme la pensée — étaient, dans l'origine, des sceptres de commandement. Les prêtres taoïstes en firent plus tard le symbole de leur puissance surnaturelle. On ne considère

plus aujourd'hui ces objets que comme des emblèmes de bon augure ». (Cf. Deveria, *Cérémonial d'un mariage impérial en Chine*).

Tous les *như-ý*, quels qu'ils soient, que l'on rencontre à Hué viennent de Chine, aucun n'est de fabrication locale. On en trouve de très jolis spécimens en jade quelquefois incrustés d'or, au palais ainsi que dans les riches demeures princières et mandarinales. Celui qui est reproduit ci-dessous (planche LXIII) a été offert par l'Empereur Đồng-Khánh (I) à Son Excellence Nguyễn-Hữu-Độ, alors que ce haut mandarin occupait les fonctions de Kinh-Lược du Tonkin. Il est en jade très pur, de grande valeur, et mesure 47 cm. de longueur ; les dimensions de la tête sont de 13 cm. X 11 cm. ; la largeur du manche est de 3 centimètres et demi. Il porte une inscription de 8 vers en caractères gravés or dont voici à peu près la traduction :

- « Le jade de ce *như-ý* a été travaillé et gravé par la main d'un artiste réputé ;
- « Il mérite le nom de jade de « Ât-Quàn » ;
- « Par sa nature et sa valeur spéciales,
- « Il est classé parmi les pierres précieuses les plus recherchées ;
- « Aussi est-il digne des qualités et des pouvoirs qu'on lui attribue.
- « Sa limpidité est incomparable, son eau est des plus pures,
- « Comme le fameux *như-ý* de Vi-Thứ-Sử, il possède des qualités merveilleuses.
- « Et il procure en outre — à son détenteur — le pouvoir de commander aux hommes.
- « Dédié à Nguyễn-Hữu-Độ, sujet méritant, par l'Empereur Đồng-Khánh ».

L'exemplaire figurant aux Planches LXIII¹⁾ et LXIV fait partie de la collection de Son Altesse le Prince Tuyền-Hóa. Moins gros et moins riche que le précédent (il mesure 26 centimètres de longueur), il n'en est pas moins remarquable par la pureté du jade et l'élégance du style.

Dans les maisons particulières, on trouve parfois des sceptres en bois ciselé semblables à celui qui est représenté à la Planche LXV, et qui appartient aujourd'hui à la belle collection de notre collègue, M. E. Gras. Ce *như-ý* est surtout remarquable par la finesse du dessin que la photographie ne rend d'ailleurs qu'imparfaitement. Il porte le chiffre de règne d'un empereur chinois du XVII^e ou XVIII^e siècle et a une longueur d'environ 30 centimètres.

(1) A régné de septembre 1885 à janvier 1889.



Planche LXII. — Borze de Hué en habits de cérémonie, tenant un *Nkw-y* entre les mains.



Plaque LXIII. — Như - ý offert par S. M. Đồng - Khánh à
S. E. Nguyễn - Hân - Độ : longueur 0m.47.



Planche LXIII^{bis}. — *Nhat-y* en jade : longueur, 0m.26.
(Collection de S. A. le Prince Tuyên - Hoa.)

Pour terminer, j'ajouterai qu'il n'existe aucune pagode qui ne possède son *nhu-y'*, plus généralement en fer, ou en un métal quelconque, ou en bois ; quelques uns sont garnis de faïence, porcelaine ou pierres de couleur.

En feuilletant le Guide du Musée de l'Ecole Française d'Extrême-orient, j'ai remarqué que ce Musée — vitrine 131-132 — contenait un minuscule *nhu-y'*, en forme de dragon, en jade d'un vert peut-être un peu trop acide pour nos yeux, mais qui est le plus goûté des Chinois. Je reproduis ci-dessous. Planche LXVI, un petit *nhu-y'* analogue, qui est en ma possession.

A titre documentaire, je signale deux passages du *Journal de la Campagne de Chine, 1859-1860-1861*, par Charles de Mutrécy, qui ont trait au *nhu-y'* (1).

« La commission anglo-française, présidée par le général Jamin, a décidé, au nom du corps expéditionnaire, d'envoyer à S. M. l'Empereur Napoléon ainsi qu'à S. M. la Reine Victoria, les objets les plus curieux trouvés à Yuen-ming-yuen, à titre d'hommage et de souvenir.

« Parmi les objets envoyés par l'Armée à l'Empereur Napoléon, figurent :

« Deux bâtons de commandement, longs de 40 centimètres environ. Ils ont la forme d'un C allongé et sont en or, ornés au milieu et aux extrémités de jade remarquable par la beauté, la grosseur des pierres et la perfection du travail ».

Puis, plus loin : « Au moment du partage entre les deux armées, j'ai tenu, au nom de l'Empereur, à ce que lord Elgin fit le premier choix pour S. M. la Reine d'Angleterre. Lord Elgin a choisi un bâton de commandement de l'Empereur de Chine, en jade vert du plus grand prix et monté or. Un second bâton, semblable en tout à celui-ci, ayant été trouvé, lord Elgin à son tour a voulu qu'il fût pour S. M. l'Empereur ; il y a donc eu parité parfaite dans ce premier choix ».

Au moment de clore cet article, on me communique l'étude du Docteur G. Gieseler sur les *jou-yi*, parue dans la *Revue Archéologique* (2). Sans vouloir adopter les vues entières de l'auteur, nous croyons utile de reproduire ou de résumer ici quelques passages de ce travail.

Pour le D^r Gieseler, « le jou-yi est un dragon, c'est-à-dire le symbole de l'harmonie des deux principes *yn* et *yang* au printemps, et par essence, il attire les bonnes influences et repousse les mauvaises...

(1) Pages 25 et 377.

(2) Numéro de Juillet-Octobre 1918, pp. 110 à 130

« La courbe bien connue des *jou-yi* n'est pas autre chose que la courbe de la constellation du Dragon-Scorpion de l'astronomie chaldéo-grecque...

« Connaissant le principe du *jou-yi*, nous en déduisons le sens intime par ce que nous savons du Dragon. C'est un être amphibie à deux vies alternantes de six mois en six mois, l'une dans les bas-fonds — *yn* — du Hoang- ho, pendant les saisons *yn* d'automne et d'hiver, sous les noms de *hoang*, *wang-wei* — esturgeon —, de dragon *yn* ; l'autre dans le ciel, pendant les saisons *yang* du printemps et de l'été, sous le nom de long — dragon *yang*, ou constellation du Dragon.

« Une fois par an, vers l'équinoxe de printemps, l'esturgeon remonte le fleuve pour frayer, et franchit par bonds successifs les divers paliers des rapides de Long-men — porte du Dragon. — Les anciens Chinois le voyaient vers la fin du jour, à six heures, se dresser une dernière fois vers le ciel pour franchir le dernier palier, en même temps qu'émergeait de l'horizon la tête de la constellation du Dragon, suivie de la pleine lune. Par un effort d'imagination fréquent chez eux, ils voyaient là, au lieu d'une simple succession de phénomènes, une véritable métamorphose ; le passage du milieu terrestre — *yn* — dans le milieu céleste — *yang* — était vraiment pour eux le signe de la purification et de la transcendance. L'apparition du Dragon, sous sa double nature *yn yang*, devint l'indicateur calenderique de l'équinoxe vernal, le symbole de l'égalité du jour et de la nuit, par suite de l'harmonie des deux principes.

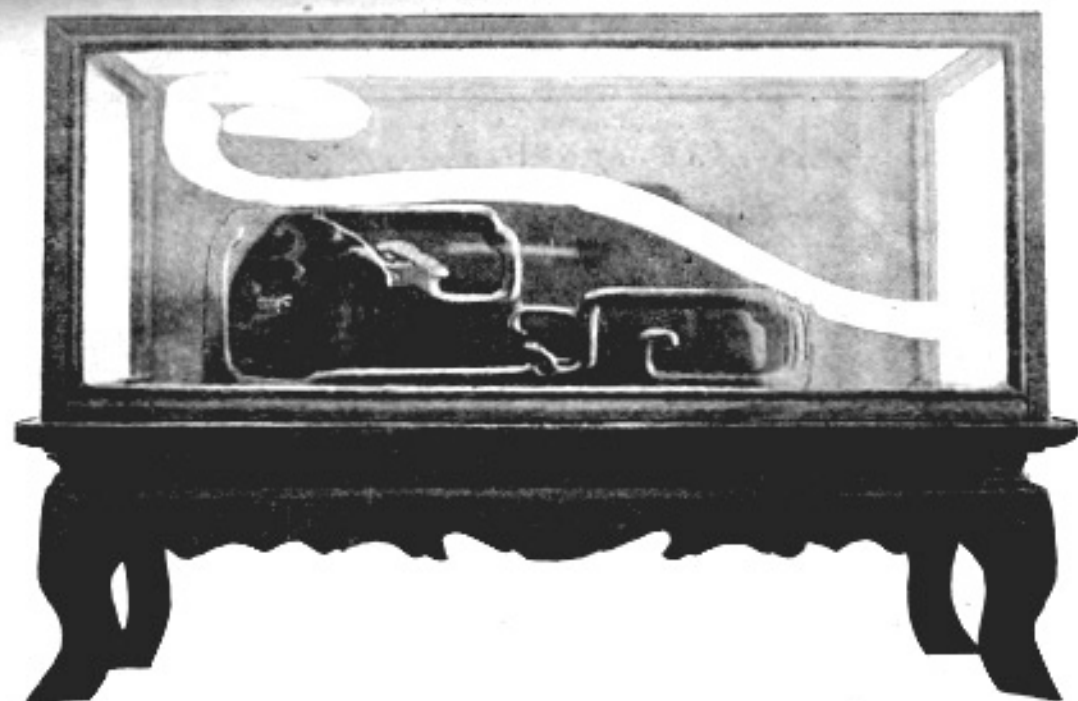
« De cette harmonie résulte la multiplication des êtres et des fruits de la terre pour le plus grand bonheur de l'homme ; de leur désaccord naissent les cataclysmes, les tremblements de terre, les inondations, les sécheresses, la mort. A l'imitation de la nature, relève aussi de cette harmonie la marche régulière de la vie publique et de la vie privée ; à leur désaccord sont dûs les troubles dans l'Etat et la mauvaise fortune des particuliers. Pour éloigner les malheurs publics ou privés, rien n'est plus efficace qu'un *jou-yi*, symbole et réservoir magique de l'harmonie des deux principes ; de là l'usage d'en faire don pour déterminer le bonheur « conformément au désir » de chacun...

« Théoriquement, tout *jou-yi* doit présenter les trois courbes rituelles de la constellation du Dragon ; mais celle de la queue fait défaut dans toute une classe de *jou-yi*. La première est formée par l'incurvation du cou à angle aigu, de sorte que la face regarde en arrière vers la queue, comme dans la constellation ; la seconde courbe est un arc de cercle surbaissé, dont le sommet, tourné vers le haut, correspond au cœur — *sin* — de la constellation. Chez cette dernière,



Planche LXV. — *Nkɛ-y*
en bois sculpté.

(Collection E. Gras. — Cliché Ch. Bernard).



Plaque LXIV. — Le même *Nk'k' -y*, sous vitrine.



Planche LXVI. — Petit *Nku-y*, en jade.
(Collection L. Sogny.)

le cœur est assez rapproché de la gueule ; bon nombre de *jou-yi* cherchent à reproduire cette disposition au moyen d'une excentricité plus ou moins accusée de la courbe ; mais le plus souvent celle-ci est régulière ; son sommet est à égale distance des deux extrémités par pure raison de symétrie...»

Après avoir expliqué d'après ce symbolisme la forme et les diverses articularités de nombreux *nhu-y*, l'auteur, pour faire voir le rôle important que jouaient les *nhu-y* à une époque relativement récente, conclut en citant un passage du cérémonial qui fut suivi pour le mariage de l'empereur Tong-tche, le 15 octobre 1872 (1).

« La future impératrice habitait depuis un mois un hôtel mis à sa disposition par l'empereur dans un des grands quartiers de Pékin et s'y formait à l'étiquette de cour sous la direction de maîtresses de cérémonies. Elle le quitta dans la nuit du 15 au 16 octobre pour se rendre au Palais impérial.

« Dans cette intention, les grands écuyers, préposés aux équipages de la cour, firent prendre le palanquin orné de phénix de la future impératrice, et l'empereur donna l'ordre d'aller la recevoir. Alors quatre princesses, en coiffe et robe rouge écarlate — couleur du bonheur, — prirent respectueusement une bande de soie roulée, sur laquelle l'empereur avait écrit de sa main le caractère *long* — dragon, — et la placèrent dans le palanquin, en même temps qu'une paire de *jou-yi*. Puis le palanquin fut transporté à l'hôtel de la future impératrice.

« Pendant ce temps, quatre princesses et des maîtresses de cérémonies, en coiffe et robe rouges, se rendaient dans la chambre orientale du Palais Kouen-ning-kong pour préparer le lit nuptial, « la couche heureuse du dragon et du phénix », remplissaient soigneusement un flacon de perles fines, de pierres précieuses, de deux *jou-yi* d'or (2), de deux *jou-yi* d'argent, etc., et le laissaient sur le lit nuptial, pour l'offrir à l'impératrice au moment de son arrivée. Quatre princesses avaient placé chacune un *jou-yi* aux quatre angles du lit nuptial.

« Le 16 octobre, dès 11 heures du soir, au moment favorable fixé par le tribunal des mathématiques, l'impératrice se fit coiffer et plaça horizontalement dans sa coiffure une grande épingle de jade en forme de *jou-yi*, ornée du caractère *choang-hi* — double bonheur —, et revêtit la robe à dragons et à phénix enlacés. Les princesses firent brûler de l'encens du Thibet dans le palanquin et prièrent l'impératrice

(1) D'après G. DÉVÉRIA : *Un mariage impérial chinois ; cérémonial*. 1887.

(2) Ces *jou-yi* vont toujours par paire et leur longueur ne dépasse pas 0,05 à 0,06.

de tenir d'une main deux pommes — félicité constante — et de l'autre deux *jou-yi* en or, de taille moyenne, puis l'invitèrent à monter.

« Arrivée au Palais Kien-tsing-kong — Palais de la pureté céleste, — les princesses remirent à l'impératrice, en échange des pommes, le flacon de matières précieuses ; puis elles la firent sortir du palais pour la mener dans la chambre à coucher orientale du Palais Kouening-kong, en lui faisant enjamber des selles, au-dessous desquelles étaient placées deux pommes (1). A sa suite marchaient les quatre princesses, portant le caractère *long* et les *jou-yi* retirés du palanquin, A leur arrivée dans la chambre nuptiale, elles retirèrent le flacon des mains de l'impératrice et le déposèrent avec les pommes, les *jou-yi* et le caractère long sur une table.

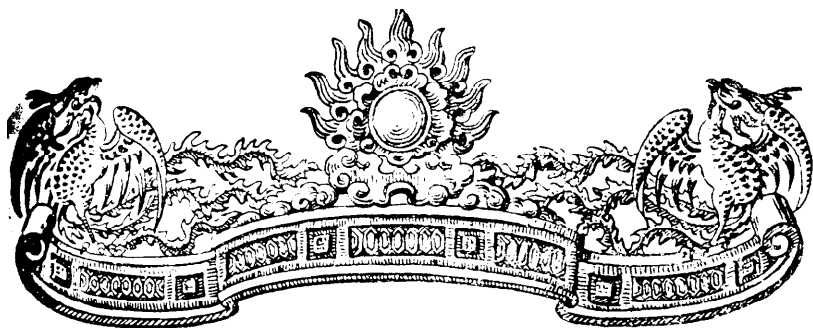
« Ensuite eut lieu le repas nuptial en tête à tête, pour lequel l'impératrice prit la coiffure des femmes mariées.

« Le 17 octobre, le lendemain de la nuit nuptiale, l'empereur et l'impératrice revêtirent leur costume à dragons pour sacrifier dans la salle du Trône au Ciel et à la Terre, puis au Génie du Bonheur ; pour chacun de ces sacrifices furent disposés sur une table les *jou-yi*, l'encens à brûler, les coupes *teou*, des pommes.

« Après diverses cérémonies dans le temple des Ancêtres, l'empereur et l'impératrice allèrent présenter chacun un *jou-yi* aux deux impératrices douairières Tze-man et Tze-hi, chacune dans son palais ; puis les concubines, les princesses du sang, les princesses par alliance, les femmes des hauts fonctionnaires allèrent de la même manière remettre chacune un *jou-yi* à l'impératrice douairière et à l'impératrice-mère.

De retour au palais, l'empereur prit place sur son trône, l'impératrice s'avança vers lui et lui remit un *jou-yi*, en échange duquel l'empereur lui en remit un autre ; les concubines et autres dames remirent chacune à leur tour un *jou-yi* à l'empereur, les princesses du sang mariées ou non se rendirent de même aux pieds de l'empereur et lui remirent également leur *jou-yi*. L'impératrice à son tour alla siéger sur son trône dans la salle de réception pour recevoir les *jou-yi* des concubines, des princesses du sang, des femmes des hauts fonctionnaires. »

(1) Jeux de mots par homophonie de 安 *ngan*, « tranquillité », et de 鞍 *ngan*, « selle » ; de 蘋 *p'inn*, « pomme », et de 賓 *pinn*, « cadeaux ».



LA PROVINCE DE QUANG-TRI ⁽¹⁾

Par A. LABORDE,

Résident de France en Annam

C'est un peu du vieux Hué que l'on revit en lisant la monographie de la province de Quảng-Trị, puisque c'est dans sa circonscription que la dynastie des Nguyễn a pris sinon son origine de famille, du moins son origine historique. Si, en effet, Nguyễn-Kim, le grand ancêtre de Gia-Long, est né dans la province de Thanh-Hóa, il n'en est pas moins vrai que c'est Nguyễn-Hoàng, fils de Nguyễn-Kim, qui, en 1558, ne vivant pas en bonne intelligence avec les Trịnh, Seigneurs du Nord, qui avaient presque totalement accaparé le pouvoir royal des Lê, se détacha adroitement de la cour et alla, sous le prétexte de combattre les Mạc, s'installer dans le Sud. Il débarqua avec ses troupes dans la région qui est aujourd'hui la province de Quảng-Trị, et c'est là certainement que germa en lui le dessein de se rendre tout à fait indépendant. Après être resté quelques années dans le Quảng-Trị (Dinh-Cát de l'époque), Nguyễn-Hoàng, ou plutôt son fils, connu sous le nom de Sãi-Vương, se rapprocha peu à peu de Hué ; il s'établit à Phước-Yên, à 10 km. au Nord de Hué, et son fils, Công-Thượng-Vương, fixa à peu près à l'endroit actuel la capitale des Nguyễn, de ces Seigneurs du Sud, qui devaient, après de nombreuses années de combats, aidés en dernier lieu par la France, devenir la dynastie impériale régnante

(1) Communication lue à la réunion de septembre 1921.

En ne remontant pas si loin dans les Annales, nous constatons encore une participation assez active de la province de Quảng-Trị dans l'histoire du vieux Hué, avec l'odyssée à travers son territoire du roi Hâm-Nghi fuyant après l'attentat de 1885.



Fig. 15. — Apsara chame.

Si j'ajoute qu'on trouvera également dans cette étude de la province de Quảng-Trị quelques renseignements sur les vestiges chams et les établissements et les travaux des

missionnaires, pionniers de la France, les lecteurs voudront bien estimer qu'à ces divers titres quelques extraits de la monographie de Quảng-Trị pourront intéresser les fidèles abonnés du Bulletin des A. V. H.

La partie de la monographie qui traite de l'ethnographie et de la question économique ne semblera peut-être pas déplacée dans les pages de notre Bulletin, puisqu'il y est parlé de choses pouvant intéresser le tourisme, que notre Association a dans son programme de favoriser.

*
* *

HISTOIRE

Si l'on veut remonter aux origines historiques, le passé de la province de Quảng-Trị est digne de retenir particulièrement l'attention, puisqu'on y trouve des traces nombreuses des populations chames qui l'ont peuplée et y ont laissé des vestiges artistiques vraiment curieux ; en maints endroits de la province, on a découvert en effet des ruines de temples, des statuette de pierre, des tables à sacrifice en fin granit, des apsaras, des garudas, des lingas et quantité d'autres débris de l'art du Champa ; des fouilles d'abord entreprises par le P. de Pirey, puis ensuite méthodiquement dirigées par M. Parmentier, de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, ont mis à jour de fort belles pièces dont les

principales ont été classées au rang des monuments historiques ; l'une d'elles celle de Đa-Nghi, est tout près du centre urbain de Quảng-Trị et montre encore les pans délabrés d'une vieille tour (1). En 1911, l'Administrateur Gariod avait fait également opérer, à Trương-Xá, sur la rive gauche de la rivière de Cam-Lộ, des fouilles dont on trouvera la description et des photographies dans le *Bulletin de l'Ecole Française* (Tome XI, année 1911) ; des traces de même époque sont également visibles dans les villages de Cồ-Thành, Thạch-Hàn, Nhan-Biểu, Trà-Liên, Ái-Tử, situés à proximité du chef-lieu actuel de la province.



Fig. 16. — Garulia, provenant d'une tour chame, à Quảng-Trị.

Le R. P. Cadière, dans différents ouvrages (2), donne des renseignements assez détaillés sur ces vestiges du passé ; il donne aussi quelques notes curieuses sur les pierres et arbres « surnaturels » auxquels s'attachent des légendes (3), et qu'il est intéressant de signaler dans cette monographie de la province.

La date exacte de l'installation des peuplades Chames dans cette région est je crois inconnue, mais on peut presque affirmer, semble-t-il, qu'elles y vivaient encore en 1306 (4), date à laquelle de nombreux indigènes de race annamite, venus peu à peu du Nord et installés auprès des centres chams, ont commencé à repousser, pacifiquement ou les armes à la main, les premiers occupants, et ont fini par prendre toute leur place. A ce moment là, la région qui avait été appelée Ô-Châu par les Chams, prit le nom annamite de Thuận-Châu ; le marché qui s'appelle encore aujourd'hui Chợ-Thuận, dans le *phủ* de Triêu-Phong (village de Đại-Hào), est vraisemblablement l'ancien chef-lieu de ce châu.

(1) Sur ce monument, consulter une note du Bulletin E. F. O-E., vol XVI (1916, pp. 96-98, et une autre note, *ibid*, Vol. XVII (1917), pp. 45-46.

(2) Bulletin E. F. E.-O., V (1905), pp. 185-195 ; *Monuments et souvenirs chams du Quảng-Trị* et du *Thừa-Thiên*.— *Ibid*, XI (1911), pp. 407-416 : Note sur quelques emplacements chams de la province de Quảng-Trị.

(3) *Croyances et pratiques religieuses des Annamites dans les environs de Huế* : I Le culte des arbres. — II. Le culte des pierres, etc., dans Bulletin E.F.E.O, XVIII (1918), n° 7 ; XIX (1919), n° 2.

(4) D'après le *Cang mục*, VIII, 43b. — Toutefois, dit le R. P. Cadière dans un de ses ouvrages, l'immigration annamite aurait commence plus tôt.

L'état de chose ne changea qu'en 1558, époque à laquelle le Seigneur Nguyễn-Hoàng, le vaillant ancêtre de la dynastie des Nguyễn, vint, sur l'ordre de son roi, créer et gouverner la province de Thuận-Hóa, qui comprenait alors tout le Quảng-Bình actuel et s'étendait jusqu'au Quảng-Nam de nos jours.

Il y a lieu de rappeler ici que le roi de l'époque, Lê-Anh-Tôn, n'avait qu'une autorité très effacée. Il était totalement sous la domination des chefs de deux grandes familles, les Trịnh et les Nguyễn. A ce moment là, les Trịnh, qui cependant devaient toute leur fortune aux Nguyễn, étaient plus puissants que ces derniers et tentaient de s'en débarrasser; ils firent envoyer Nguyễn-Hoàng dans le Thuận-Hóa sous le vague prétexte de combattre les rebelles ennemis du trône (les Mạc), ne se doutant pas que les Nguyễn allaient trouver là une occasion de se rendre tout à fait indépendants et d'organiser en leur faveur la future puissance d'une dynastie nouvelle (1).

Parti avec des jonques de guerre et des troupes de débarquement, Nguyễn-Hoàng arriva dans la région qui lui était assignée et y pénétra par l'embouchure de An-Việt (aujourd'hui Cửa-Việt) ; il installa son camp dans les plaines de sable de Ái-Tử, huyện de Võ-Xương (aujourd'hui Triệu-Phong), et on voit encore à Ái-Tử, en effet, les traces des fondations de ce camp militaire,

La région lui plut ; elle lui plut d'autant mieux que la réception que lui fit la population prit la forme pour lui d'un présage heureux ; les habitants lui ayant offert en effet des jarres pleines d'eau, eau « nước » étant homonyme de nước « royaume », il en conclut qu'il y avait là un présage de royauté. Il est certain que c'est à ce moment que germa dans l'esprit de Nguyễn-Hoàng l'idée d'usurper à son profit l'autorité royale plutôt que de la laisser aux Trịnh dont le pouvoir et l'ambition devenaient menaçants. Cette région du Quảng-Trị a, par cela même, joué le principal rôle dans l'avènement des Nguyễn, et il est légitime de reporter sur elle la propre origine de la dynastie actuelle ; si, en effet, cette dynastie est originaire de la province de Thanh-Hóa par la naissance, c'est bien dans la province de Quảng-Trị qu'elle fut, peut-on dire, réellement conçue.

Dès son arrivée à Ái-Tử, Nguyễn-Hoàng n'eut pas à combattre les Mac contre lesquels il avait été censément envoyé ; une période de

(1) L'ancêtre Nguyễn-Hoàng reçut plus tard le titre posthume d'empereur, et est connu dans l'histoire sous le nom de Thái-Tổ Gia-Dụ Hoàng-Đề. On le nomme aussi, souvent, Tiên-Vương. Il est mort en 1613. Il était né en 1525



Planche LXVII. — Pagode Trào - Trào

(Dessiné par H. Kiên, secrétaire à la Résidence de Quang - Thi.)

paix d'une dizaine d'années se passa, pendant laquelle il se montra administrateur de haute valeur et donna beaucoup d'importance au pays dont il avait la direction. Ce n'est qu'en 1572 qu'il prit réellement contact pour la première fois avec les Mac ; il les vainquit sans coup férir, en affectant de vouloir entrer en pourparlers d'alliance avec eux, tandis qu'il s'emparait par ruse de leur général Lấp-Bảo. C'est à ce moment de l'histoire que vient se placer une légende où l'on raconte qu'une jeune fille lui étant apparue en songe. Nguyễn-Hoàng eut l'idée de vaincre le chef des Mac par l'intermédiaire d'une femme ; celle qu'il choisit à cet effet réussit parfaitement à attirer le général ennemi dans un guet-apens; elle fut comblée d'honneurs et une pagode fut plus tard édiflée en mémoire de cet événement; c'est la pagode de Bà-Trảo-Trảo (village de Ai-Từ), entretenue encore de nos jours par le budget du Gouvernement annamite (1). Sitôt après avoir tué Lấp-Bảo, Nguyễn-Hoàng se porta vers le village de Lãng-Phước où étaient campés les troupes ennemies et les massacra. Ceux des soldats qui survécurent firent leur soumission et furent autorisés à rester dans le pays pour y coloniser.

Entre temps, vers 1570. Nguyễn-Hoàng avait déplacé un peu sa résidence et l'avait transportée à un kilomètre environ au Nord, au village de Trà-Bát (aujourd'hui Trà-Liên) ; il donna à cette résidence le nom de Dinh-Cát (Camp du sable), C'est ce dernier nom qui depuis, et pendant plusieurs siècles, a désigné toute la province de Quảng-Trị elle-même, et c'est ainsi qu'on la trouve en effet dénommée dans un grand nombre de documents et ouvrages.

Tout autour de Trà-Liên, les troupes s'installèrent dans les villages; elles donnèrent chacune aux communes occupées le nom de leurs régiments respectifs, et c'est ce qui explique l'origine des noms des villages de Tả-Kiên, régiment de gauche, Hữu-Kiên, régiment de droite. Hậu-Kiên, régiment d'arrière, Trung-Kiên, régiment de centre, Tiền-Kiên, régiment d'avant ; plus tard, les soldats licenciés sur place fondèrent dans ces villages de nouvelles familles dont les descendants se reconnaissent encore de nos jours par l'accent très prononcé qui subsiste de la langue du Nord.

(1) On a conservé le nom de la femme. C'est Ngô-Thị-Lâm ou Thị-Trà, originaire du village de Lai-Thê (Thừa-Thiên). On l'appelle aussi Ngọc-Lâm. La pagode a été édiflée non à sa mémoire, mais en l'honneur de la fée qui inspira le songe. Son nom de Trảo-Trảo rappelle le bruit de la rivière qui coule devant la pagode et qui fut entendu dans le rêve.

Une autre femme joua à la même époque un rôle dans la lutte des Nguyễn contre les Mac. Son mari, Trương-Trà, ayant été tué en cours d'un combat, elle revêtit les habits de son époux et mit les troupes ennemies en fuite.

En outre de ces noms particuliers de villages qui rappellent les régiments qui ont campé là, on relève dans la région, quelques autres « lieux dits » qui rappellent l'emplacement de greniers (Cồn-Kho), d'écuries à éléphants (Tàu-Tượng), d'une butte de tir (Mô-Súng), d'un champ d'exercice (Bãi-Trận), qui ont existé là autrefois. Les traces visibles de ces emplacements sont assez rares et en tous cas très précaires ; on ne trouve que quelques tertres ou quelques ruines de soubassements dont les principaux (Cồn-Dinh, tertre du camp) peuvent se découvrir tout près de Trà-Liên (Trà-Bát), soit à la pagode bouddhique de Liêu-Bông, soit au lieu dit Phủ-Thờ, qui ont été vraisemblablement les véritables emplacements des résidences des gouverneurs, et qui, par la suite, ont été aménagés en pagodes de culte (1).

Il faut retenir encore que Nguyễn-Hoàng, après avoir vaincu le chef des Mac, permit aux soldats de ce dernier de rester dans le pays et d'y faire souche ; il leur assigna la mission de coloniser la région sise au Nord-Ouest de la province, dans le canton de Bái-An, huyện de Gio-Linh, où il se créa ainsi 36 nouveaux villages ; c'est vraisemblablement à ces soldats qu'on doit la mise en culture de cette partie de la province, dite Bái-Trời, où il reste encore aujourd'hui tant de traces de prospérité agricole (2).



Nguyễn-Hoàng mourut en 1613, à l'âge de 89 ans ; il fut enterré à Thạch-Hàn, non loin de l'emplacement actuel de la ville de Quảng-Trị, mais ses restes furent transférés plus tard au village de La-Khê, dans la province de Thừa-Thiên. Ses successeurs restèrent au Dinh-Cát jusqu'en 1626 environ, époque à laquelle des raisons d'ordre militaire les obligèrent à changer le lieu de leur résidence, qui fut alors transporté dans le Thừa-Thiên. Dinh-Cát toutefois conserva une petite importance puisque, comme je l'ai déjà dit, il resta le chef-lieu de tous les mandarins qui eurent par la suite la direction de la province de Quảng-Trị, jusqu'à ce que fut construite la citadelle ; cette construction remonte à 1837 ; elle a été faite sur l'ordre de Minh-Mạng et d'après les plans de celles déjà construites ailleurs, dont le modèle à la Vauban avait été laissé par les officiers qui vécurent à la cour d'Annam du temps de Gia-Long.

(1) Voir R. P. CADIÈRE : *Résidences des Rois de Cochinchine avant Gia Long*, dans *Bulletin Commis. archéologique Indochine*, 1914-1916.

(2) Les descendants des Mạc élevèrent un temple à Nguyễn-Hoàng, à An-Định-Nha ; c'est aujourd'hui le temple Long-Phúc.

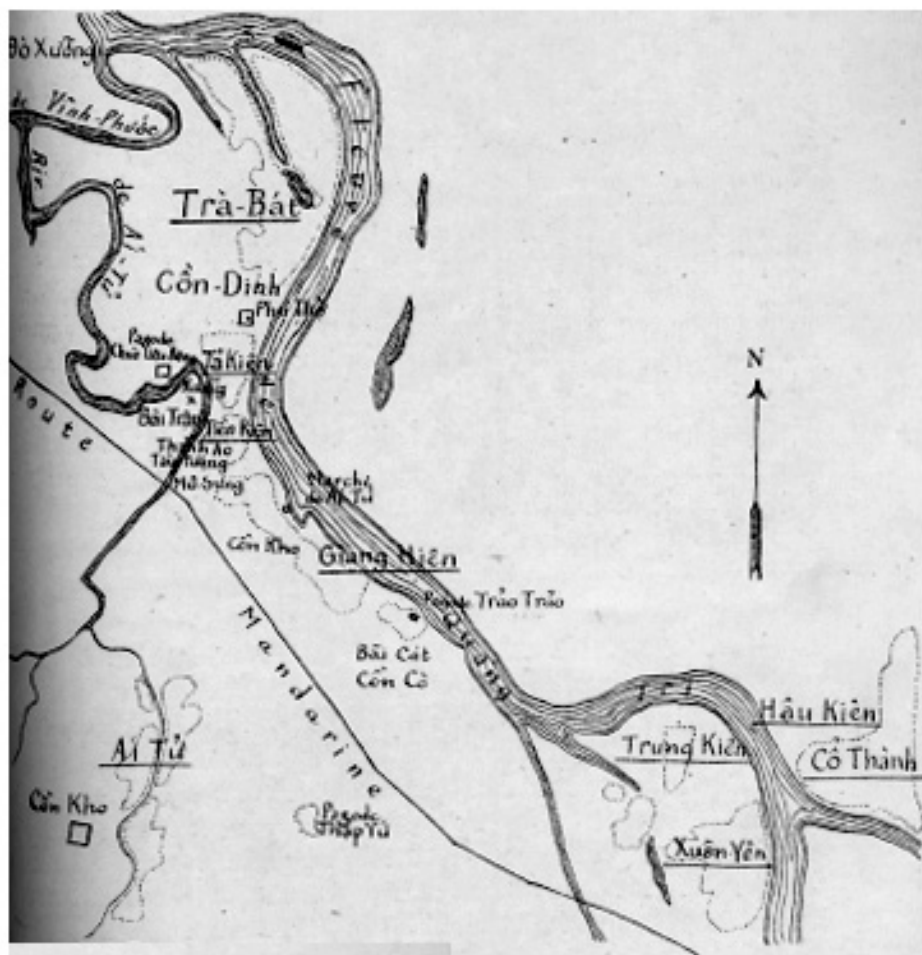


Planche LXVIII. — Emplacement de la première capitale des Nguyễn,
dans les environs de Quảng-Trị (d'après le P. Cadière, dans le
Bulletin Com. Archéologique Indochine.)

Si le Dinh-Cát ne fut plus la capitale des Nguyễn, il n'en fut pas moins mêlé, de temps à autre, à la lutte contre les Trịnh, Seigneurs du Nord. En 1648, Công-Thượng-Vương s'établit à Trung-Chí (*phủ* de Triệu-Phong) : une vieille femme annonça au prince qu'il serait « pleinement victorieux » ; c'est pourquoi la résidence de Công-Thượng-Vương fut appelée Trại-Toàn-Thắng. « le camp de la victoire complète »

Beaucoup plus tard, en 1774, les Nguyễn eurent encore à lutter contre les Trịnh qui, venus du Nord, s'étaient avancés jusque près de Hồ-xá (près du chef-lieu actuel du *phủ* de Vĩnh-Linh). Les troupes des Trịnh prétextaient qu'elles venaient aider le roi de Cochinchine à chasser les Tây-Sơn, et, pour bien montrer leurs intentions pacifiques, elles arrivèrent drapeaux baissés, d'où le nom de Hạ-Cờ (*hạ*, descendre, *cờ*, étendard) donné au petit village sis sur la route mandarine, qui marque actuellement la frontière entre Quảng-Bình et Quảng-Trị. Mais les Nguyễn ne se laissèrent pas prendre à cette ruse et voulurent tenir tête à l'envahisseur. Ils furent battus ; les Tonkinois traversèrent tout le Quảng-Trị et s'emparèrent de Hué dont ils furent chassés par les Tây-Sơn en 1786.

Dans son histoire moderne, la province de Quảng-Trị a également enregistré quelques faits importants qu'il convient d'autant plus de relater que c'est un peu aussi l'histoire de la France en Extrême-Orient.

Nous savons tous qu'un des motifs qui ont poussé les Français à s'occuper de l'Annam était les persécutions dont les missionnaires européens étaient à ce moment là les victimes ; or, la région du Dinh-Cát a joué en cela un bien douloureux rôle et son martyrologe doit en conséquence tenir une place marquée dans ses annales.

Dès l'origine de la prédication du christianisme en Annam, c'est-à-dire dès le premier quart du XVII^e siècle, des chrétientés nombreuses et florissantes furent établies dans la province de Quảng-Trị, d'abord par les Jésuites, portugais pour la plupart, mais parmi lesquels il faut donner une place spéciale au P. Alexandre de Rhodes, Français d'origine, qui visita la province à plusieurs reprises différentes, puis par les missionnaires français des Missions-Etrangères de Paris. Une des chrétientés les plus importantes était établie à **Ái-Tử**, et portait le nom

de la province même, ou mieux de son chef-lieu, **Dinh-Cát**. Les missionnaires, tout comme les chrétiens, subirent les divers contrecoups de la politique des Seigneurs de Hué qui voyaient dans le christianisme tantôt un trait d'union avec les nations occidentales, tantôt, au contraire, un élément dangereux pour la sécurité du royaume, et qui, sous l'influence de ces sentiments, tantôt favorisaient, tantôt proscrivaient la religion étrangère. C'est sous **Minh-Mạng**, au XIX^e siècle, que les sentiments de xénophobie s'accrochèrent, et le chef-lieu de la province fut le théâtre d'une scène sanglante : c'est là, en effet, que le P. Jaccard subit le martyre.

Le P. Jaccard, né le 6 septembre 1799 ; était venu en Annam en 1825 au moment où régnait **Minh-Mạng** ; il fut d'abord contraint par le roi de rester à la Cour, où il fut utilisé comme traducteur ; en 1833, ayant cessé de plaire, et d'ailleurs **Minh-Mạng** ayant décrété la mort de tous les missionnaires, ce vénérable religieux ne dut la vie qu'à l'intervention de la Reine-Mère, mais il fut condamné à l'emprisonnement perpétuel dans la fameuse prison de **Aí-Lào** (**Lào-Bảo**), où généralement les prisonniers mouraient irrévocablement de la fièvre. Il y fut conduit avec un autre missionnaire, le P. Odorico, qui ne tarda pas à succomber. Après quatre ans de séjour dans cette prison malsaine, le P. Jaccard fut autorisé à continuer sa peine au *phủ* de **Cam-Lộ** où, là encore, il dut servir de traducteur et même de précepteur ; enfin, en juillet 1838, sous le faux prétexte qu'il avait communiqué avec un autre missionnaire (le P. Candalh), accusé d'avoir ouvert une école à **Di-Loan** (**Vĩnh-Linh**), on lui mit la cangue au cou et on le conduisit au chef-lieu de la province de **Quảng-Trị** pour y être jugé et y subir les diverses tortures qu'on employait alors à l'égard des prévenus dont on voulait arracher des paroles compromettantes. Le P. Jaccard irrita ses juges par la grande dignité de ses réponses, et il fut condamné à mort, non à la décapitation qui aurait permis à ses fidèles de recueillir des gouttes de son sang, mais à la simple strangulation. Il subit ce supplice le 21 septembre 1838. La Société des Missions-Etrangères, dit le P. Louvet dans *La Cochinchine Religieuse*, fit recueillir plus tard les restes de ce martyr de la foi ainsi que la chaîne et la corde, instruments de son supplice. Le P. Jaccard a été déclaré vénérable et béatifié par les papes Grégoire XVI et Léon XIII. Un monument a été élevé en sa mémoire sur l'emplacement même du supplice. C'est la petite chapelle qu'on aperçoit juste en face de la Résidence de **Quảng-Trị**, de l'autre côté de la rivière ; sur le monument sont dessinés les instruments de torture qui furent appliqués au malheureux missionnaire pendant son séjour dans la prison et lors de son exécution.

Puisque l'occasion s'est présentée de parler de Aï-Lào, où le P. Jaccard et le P. Odorico furent internés, j'ajouterai de suite quelques mots sur ce poste éloigné de la province, que Minh-Mạng choisit en 1825 pour y installer une prison à l'usage des condamnés à longue peine. Les Annales signalent en l'an 500 de notre ère, l'existence d'un royaume de Aï-Lào ou de Lao, dont l'importance était très grande et dont les chefs purent tenir en échec pendant 1.300 ans les armées que diverses nations envoyèrent contre eux. Toutefois Nguyễn-Kim, le grand ancêtre des Nguyễn, sut, en 1533, capter leur confiance et obtenir leur concours dans sa lutte pour la restauration des Lê que les Mạc tentaient de détrôner, et c'est pourquoi, lorsque, beaucoup plus tard, en 1621, les sujets du Aï-Lào tentèrent une incursion du côté de l'Annam et furent battus, le roi d'Annam, se souvenant du service rendu, leur fit grâce et lâcha tous les prisonniers. Mais il ne faudrait pas identifier exactement ce royaume historique de Aï-Lào avec le poste actuel de Aï-Lào.

Comme j'en ai dit plus haut, ce n'est que vers 1825 que Minh-Mạng prit possession de la région et y installa en même temps que la prison plusieurs postes militaires. C'est de cette époque que date l'organisation administrative des tribus Cà-Lơ qui occupent la région. Cette organisation comprenait alors 9 *châu* ou cantons qui dépendaient du *huyện* appelé alors *huyện* de Thanh-Hóa (aujourd'hui Cam-Lộ). Sous Tự-Đức, vers 1853, ces neuf *châu* formèrent une sous-préfecture distincte sous le nom de *huyện* de Hương-Hóa, tandis que le *huyện* de Thanh Hóa était érigé en préfecture sous le nom de *phủ* de Cam-Lộ. A ce moment là, des postes militaires furent créés à A-Xoc et à Lang-Sơn qui, avec celui de Dinh-Lào (Lào-Bảo), marquèrent la limite effective des possessions annamites, sur cette trouée de la chaîne annamitique qui était une porte dangereusement ouverte aux incursions possibles des Siamois. Cet état de chose se prolongea jusqu'à la prise, en 1885, de la capitale de Hué par les Français ; lorsque la nouvelle en parvint à Dinh-Lào, les prisonniers s'évadèrent en masse, et les *lính* des postes rejoignirent Quảng-Trị (1). Les mandarins en firent autant, et dès lors, le pays resta livré à lui-même, et le serait peut-être resté encore longtemps si, en 1891, une menace d'incursion des Siamois n'était venue obliger le Gouvernement du Protectorat à réoccuper les

(1) Il serait plus juste de dire qu'ils rejoignirent Tân-Sở, la capitale éphémère où s'était réfugié Hàm-Nghì.

anciens postes militaires. Ce fut la garde indigène qui reçut cette mission, et désormais l'influence française se fit d'autant plus sentir dans cette région qu'on mit à **Lào-Bảo** un délégué du Protectorat ; le premier fut M. Odend'hal, l'administrateur distingué qui se spécialisa dans l'exploration des pays *moi* et qui plus tard devait mourir assassiné dans une autre province par ces mêmes peuplades montagnardes qu'il avait entrepris d'étudier.

Comme autre fait historique méritant d'être signalé, la province de Quang-Tri a à son actif l'odyssée du roi **Hàm-Nghi** fuyant **Huế** après l'affaire du 5 juillet 1885. On sait comment, mal conseillé par le régent Thuyêt, ce tout jeune roi encore enfant laissa se fomentier l'attaque traîtresse contre nos troupes ; vaincu, il quitta sa capitale et se réfugia dans le massif montagneux de **Cam-Lộ**, avec de nombreuses richesses et de nombreux canons dont le régent Thuyêt avait sagement préparé l'envoi à l'avance, se doutant probablement du résultat piteux qui suivrait la révolte. **Hàm-Nghi** et sa nombreuse suite gagnèrent donc, après des étapes précipitées, la région sauvage que ses ministres avaient choisie et où l'on devait attendre, selon les événements, l'occasion de reconquérir la capitale perdue. L'emplacement de la nouvelle résidence royale se trouvait merveilleusement situé, tant au point de vue paysage qu'au point de vue stratégique. C'était dans le canton de **Mai-Lộc**, sur le plateau dit **Xứ-Cù**, protégé tout alentour par des collines abruptes et élevées, mais ayant des cols de communication avec la plaine d'un côté, avec la haute région de l'autre. On en définira le lieu exact sur la carte du Service Géographique en le plaçant entre le col des Canons et le col des Sangsues. Il y a lieu de dire ici que cet endroit avait été choisi deux ou trois ans avant les événements de 1885, la Cour d'Annam prévoyant que tôt ou tard le Gouvernement Annamite aurait à s'y retirer en cas de danger extrême, et c'est ce qui explique que **Hàm-Nghi** trouva en y arrivant une véritable petite citadelle dont les remparts en terre battue étaient garnis de palissades solides et où déjà étaient installés un nombre suffisant de bâtiments, de greniers et de casernes. La nouvelle résidence prit le nom de **Tàn-Sổ**. Sauf un petit village qui existe encore et la trace de deux profonds puits qui furent creusés pour le besoin des troupes, on ne trouve plus aucun vestige aujourd'hui de cette ville éphémère. On ne pouvait y pénétrer que

par le col assez raide des Canons, qui doit vraisemblablement ce nom, donné par nos topographes, aux quelques canons trouvés là par nos troupes et que la Cour y avait installés. C'est par ce col que le ravitaillement des réfugiés s'opérait ; les vivres, dont la plus grande quantité venait du Tonkin par mer, entraient, à l'aide de nombreuses complications, par la passe de Cũa-Việt et ensuite suivaient la voie fluviale jusqu'à la rivière de Cam-Lộ, où le transport se continuait à dos d'homme.

Le Bulletin des Amis du Vieux Hué a déjà publié, en 1914, sous la signature du R P H. de Pirey, un article traitant de cette « capitale éphémère de Tãn-Sớ ». L'auteur s'étend, avec des détails très intéressants, sur l'exode de Hãm-Nghi, et reconstitue, avec les renseignements puisés auprès de vieillards annamites, le plan de la citadelle dont, je l'ai dit, il ne reste aujourd'hui presque aucune trace. D'après M. de Pirey, le roi détrôné avait été suivi jusqu'à Cam-Lộ d'un véritable trésor royal où figuraient bon nombre de caisses de barres d'argent et plus de 1.000 canons de beau bronze. Lorsqu'un capitaine, à la tête d'un détachement de soldats français, arriva, deux mois plus tard, à Tãn-Sớ pour débusquer le fuyard, il ne trouva plus Hãm-Nghi, qui s'était déjà esquivé par le sentier des montagnes, ne laissant sur place que deux cents canons et une assez grande quantité de poudre. Nos soldats rasèrent la citadelle, firent sauter les poudres et emportèrent tous les canons à Cam-Lộ où à Quảng-Trị. La Résidence de Quảng-Trị possède encore quelques uns de ces canons fort beaux, dont on trouvera ci-dessous les principales caractéristiques (1).

(1) Les canons qui sont dans la cour de la Résidence ont été qualifiés de « grands généraux vainqueurs des rebelles » par une ordonnance royale de Gia-Long de 1816. On lit en effet sur chacun d'eux des inscriptions en caractères de ce genre :

嘉隆十五年歲次丙子吉月日勅封討逆中將十四位第
十一甲寅年鑄一十二十四斤修御製二尺二寸四

« L'édit des jours et mois fastes de la 15^e année de Gia-Long (*bính-lĩ*) décerna à 14 canons le titre de Tháo-Nghịch Trung-Tướng-Quân. Le présent canon est le 11^e de la série. Il a été fabriqué en l'année *giáp-dân* (1794). Il Pèse 1.024 *cân*. Il est long de 3 *thước* 2 *tấc* 4 *phân*. Son nom est Tu. »

Deux d'entre eux mesurent 2^m 57 et ont une âme de 0.087.

Deux obusiers placés à l'entrée de l'hôtel de la Résidence, portent l'inscription dont traduction :

« Fabriqué par le Roi,

Commandant hors classe, puissant génie destructeur des ennemis.

15^e année de Minh-Mang. »

Ils mesurent chacun 1m40 de longueur et ont un diamètre interne de 370 m/m.

On raconte, mais cela n'a jamais pu être prouvé, que certains indigènes de la région connaissent parfaitement les quelques endroits où la suite du roi dut abandonner et enfouir les canons qu'elle tenta d'emporter. Le cuivre de ces armes à feu ferait l'objet d'une exploitation clandestine dont le village de An-Hong, fondeur de marmites, serait le principal bénéficiaire ; peut-être d'ailleurs ce racontar a-t-il un fond de vérité, puisque l'on remarque en effet que les fondeurs de ce village ne travaillent que la nuit, semblant ainsi vouloir dissimuler la nature du cuivre qu'ils emploient. On dit aussi que des barres d'argent et autres trésors auraient été enterrés en divers lieux, à An-Cư entre autres, dans le *phủ* de Triêu-Phong. Je laisse aux émules d'Edgard Poë le soin de découvrir ces cachettes précieuses.

Ce n'est que trois années plus tard, en novembre 1888, que le Capitaine Boulangier et le Lieutenant Lagarrue purent enfin rejoindre Hà-Nghi. Il vivait depuis de longs mois dans la région montagneuse et au milieu des tribus *mọi* chez lesquelles d'ailleurs il percevait l'impôt. On le trouva au hameau de Ta-Bao, dépendant du village de Nga-Hai, de la province de Quảng-Binh, et sa capture s'accomplit dans des circonstances un peu dramatiques, puisque un fidèle serviteur essaya de le tuer plutôt que de lui laisser subir l'affront de la capture.

. . .

Entre temps, en septembre 1885, une bande qui s'appela elle-même Văn-Thàn, « les lettrés », se forma sous l'impulsion du roi en fuite, qui partout proclamait en manière de vengeance l'extermination des habitants ayant quelques rapports avec les Français ; cette bande massacra un grand nombre de catholiques de la région, brûla en une seule nuit 70 petites églises, et assassina ainsi 8.000 indigènes ; le séminaire de An-Ninh (fondé en 1784), où se trouvaient trois missionnaires français, résista courageusement et soutint un siège de 23 jours malgré le manque presque absolu d'armes à feu et de vivres. Ce n'est que le 2 octobre suivant qu'un capitaine (Cap. Dallier), à la tête d'un détachement français, vint délivrer les vaillants assiégés, mit en fuite les rebelles, brûla les villages qui les avaient aidés et s'empara des importants stocks de vivres qu'ils avaient constitués dans leur pillage. En passant, je salue ici le R. P. Girard aujourd'hui beau vieillard de 72 ans qui, en 1885, était un des deux missionnaires assiégés et qui encore aujourd'hui préside à la destinée du séminaire qu'il n'a pas quitté depuis 44 ans.

Du côté de la citadelle de Quảng-Trị, un engagement eut également lieu vers la même époque, au cours duquel s'illustra le Vice-Résident,

M. Hamelin, qui, le premier Français, venait d'être désigné pour prendre la direction de la province de Quảng-Trị. Avant suivi la colonne chargée de s'emparer de la citadelle, M. Hamelin, qui parlait la langue du pays, s'avança seul courageusement sous les murs de la forteresse et harangua les Annamites pour les décider à se rendre sans effusion de sang. Il y réussit, et les portes de la ville indigène s'ouvrirent toutes grandes devant la compagnie de chasseurs commandée par le Capitaine Roy.

Je ne crois pas que d'autres faits historiques importants soient encore à mentionner pour la province de Quảng-Trị ; il n'y a pas lieu de parler ici des soldats tués en escorte, à la mémoire desquels un petit monument est érigé près du marché de Chợ-Huyện, ce mausolée ne rappelant qu'un fait qui eut lieu sur la province de Quảng-Bình, mais dont les victimes dépendaient du poste militaire qui existait alors à Chợ-Huyện même.

Je ne peux dire si M. Hamelin, le premier résident, resta longtemps à Quảng-Trị ; les archives sont muettes sur ce point, de même que sur les années qui s'échelonnent entre 1885 et 1890 ; en mai 1890, un arrêté supprima la province de Quảng-Trị et la rattacha à la province de Quảng-Bình. A partir de ce moment là, il ne resta plus vraisemblablement au chef-lieu qu'un poste de garde indigène et un bureau des Postes et Télégraphes, et ceci jusqu'en l'année 1896, date à laquelle l'importance politique de la région nécessita de nouveau la présence d'un représentant de la France ; on créa alors la Délégation de Quảng-Trị (arrêté du 23 janvier 1896) qui, comme déjà la province de Thừa-Thiên, resta sous la surveillance directe du Résident Supérieur de l'Annam ; ce fut M. de la Noë, vice-résident de 1^{re} classe, qui fut nommé délégué et qui habita la maison occupée aujourd'hui par l'inspecteur de la Garde Indigène.

Bientôt il fut démontré que Quảng-Trị, à cause de sa proximité de la Capitale et de sa route d'accès au Laos, offrait une importance politique qui motivait la création d'une résidence ; dès 1898, un résident, M. Quillet, y fut installé, et c'est à cette époque que fut construit l'hôtel actuel ; son successeur, M. Valentin, traça le centre urbain, et plus tard, MM. Sandré, Gariod, Labbez et Bonhomme y marquèrent des traces durables de leur activité.

Avant de quitter la partie historique, faisons une petite place aux personnages qui, à des titres divers, ont laissé mémoire dans la province. La place d'honneur doit être réservée à la famille Trần-Đĩnh,

du village de Hà-Trung, *huyện* de Gio-Linh, qui depuis 13 générations n'a cessé de fournir à l'état de brillants fonctionnaires, dont treize ministres. Le dernier, S. E. Trần-Đình-Phát, était ministre des Finances en 1914, à Hué où il est décédé en fonctions. L'ancêtre de cette illustre famille s'appelait Trân-Đình-Khánh et n'était qu'un pauvre cultivateur qu'un acte de probité mit tout à coup sur le chemin de la fortune; un jour, deux voyageurs auxquels il avait donné asile oublièrent chez lui un paquet contenant beaucoup d'argent ; Trần-Đình-Khánh se mit immédiatement à leur recherche pour le leur rendre, et les voyageurs ayant voulu lui laisser cet argent en récompense de son honnêteté, l'humble cultivateur refusa de l'accepter ; ces étrangers furent touchés de cette façon d'agir, et comme ils étaient justement des géomanciens habiles, ils tinrent à manifester leur admiration à Trần-Đình-Khánh en lui indiquant un terrain d'inhumation qui serait favorable à sa descendance, laquelle fut en effet des plus brillantes. Le premier rejeton, Trần-Đình-Ân, prouva que les géomanciens avaient été de bons augures, puisque, comme en fait foi la stèle érigée au village, il laissa une illustre réputation ; après lui, douze ministres sortirent de cette incomparable souche. Parmi ces hauts personnages, nous citerons Trần-Đình-Túc, qui était Tổng-Độc de Hanoi au moment de l'occupation française, en 1883, et qui déjà, bien auparavant, avait passé avec la France la convention commerciale de 1873 ; nous citerons aussi Trần-Đình-Phát, déjà nommé, mort en 1914, qui dans le courant de sa vie s'était particulièrement distingué à Quảng-Tri même, lors des affaires laotiennes de 1893 et lors de la terrible famine de 1897. Quelques temps avant la mort de ce dernier serviteur du pays, l'empereur d'Annam l'avait anobli du titre de vicomte de Lè-Mòn, nom de la jolie colline qui est sise non loin des tombeaux de cette illustre famille.

Un autre ministre est né dans la province de Quảng-Trị, à An-Cư, *phủ* de Triệu-Phong. Il a laissé un souvenir moins illustre : Nguyễn-Tường, qui était, en 1885 lors de la prise de Hué, le collègue de Tôn-Thất-Thuyết le ministre rebelle, réussit d'abord par son astuce hypocrite à tromper la confiance aussi bien de ses compatriotes que des représentants de la France ; l'histoire l'a jugé comme il le méritait, puisque d'une part, la France l'envoya quelques temps après finir ses jours à Tahiti où il mourut en 1899, et que, d'autre part, le roi d'Annam n'hésita pas, lorsque les restes du ministre furent transférés, de lui infliger une punition posthulme en faisant frapper le cercueil avec des chaînes de fer.

Ce même ministre avait été autrefois Tri-Phủ de Cam-Lộ et ce fut, lui qui vraisemblablement désigna le plateau Xứ-Cù comme refuge

du roi en cas de malheur. C'est parce que ce ministre était originaire de **An-Cư** qu'on a pu croire également que des richesses avaient été enfouies par lui dans ce village.

Plus près de nous et en pleine actualité, nous trouvons encore une Excellence qui honore la province. C'est le Comte de **Phước-Môn Nguyễn-Hữ-Bài**, ministre de l'Intérieur et des Finances, qui quelquefois sait mettre de côté les soucis de ses hautes fonctions pour se livrer au charme d'une concession mise en valeur par ses propres soins en plein terrain inculte. Ce haut dignitaire est d'ailleurs originaire de la province de **Quảng-Trị**, par sa mère qui a vu le jour à **Cao-Xá (Vĩnh-Linh)**.

Puis, nous tombons dans le domaine de la légende, l'existence des personnages intéressés ou des faits qui leur sont attribués étant entourés d'une trop nébuleuse origine. Au village de **Thủy-Ba-Thượng**, un jour, un corbeau en passant laissa tomber un os humain ; un médium fit savoir qu'il avait appartenu à un génie nommé **Mai-Quí-Dông**, auquel on édifia immédiatement une pagode, et c'est ce génie qui, toujours par l'intermédiaire du médium, enseigna aux habitants l'art de capturer les tigres. De là sans doute la réputation des habitants de **Thủy-Ba-Thượng** qui, en effet, de tous temps furent chargés de capturer les tigres que l'on faisait combattre avec les éléphants du Palais. Quelquefois ces habitants apportèrent aux environs de Hué tout leur matériel de capture et procurèrent au roi la gloire de tuer lui-même le tigre poursuivi. La dernière chasse de ce genre eut lieu sous **Thành-Thái** (17^e année), époque à laquelle les chasseurs de cette espèce formaient encore une compagnie spéciale connue sous le nom de **Vọng-Thành**.

On raconte encore que, au Nord du *phủ* de **Vĩnh-Linh**, le passage dit **Nhà-Hồ**, près des villages de **Hồ-Xá** et de **Tứ-Chánh**, était à une certaine époque infectée de malfaiteurs qui pillaient les habitants et les marchands sans que jamais aucune autorité ait pu les arrêter. Un mandarin militaire de la Cour nommé **Nguyễn-Khoa-Đăng** eut l'idée ingénieuse de s'en débarrasser en faisant déguiser ses soldats en marchands : les paniers de marchandises cachaient des armes, et lorsqu'ils furent attaqués, les pseudo-marchands attaquèrent eux-mêmes les pillards et les tuèrent tous. Depuis la région fut très calme.

ETHNOGRAPHIE.

Après l'exposé historique d'une province doit logiquement se placer son ethnographie. Nous avons eu l'occasion de dire que le territoire

de **Quảng-Trị** fut autrefois peuplé par les Chams, lesquels plus tard furent repoussés par les Annamites venus du Nord. Ces derniers se mêlèrent certainement avec les Chams et c'est du mélange de ces deux races que nous tirerons, en partie tout au moins, l'origine ethnographique des habitants de la plaine constituant la population annamite proprement dite.

Nous nous étendrons davantage sur la population qui habite la région montagneuse, où la civilisation? même de nos jours, n'a par encore pénétré d'une façon effective ; ces populations dites **Cà-Lơ** sont en effet des peuplades de mœurs tout à fait primitives ; toutefois leur caractère est très doux et il est d'ores et déjà certain qu'elles se laisseront peu à peu pénétrer par les idées nouvelles. A l'heure actuelle, si elles sont encore quasi-indépendantes, elles n'en sont pas moins très respectueuses des ordres venant de l'autorité et se plient très docilement aux exigences de l'impôt et des corvées, à la condition toutefois qu'on agisse à leur égard avec beaucoup de douceur ; le fonctionnaire maladroit qui effrayerait intempestivement ces esprits simples, les verrait disparaître dans leurs montagnes et mettrait longtemps à regagner leur confiance.

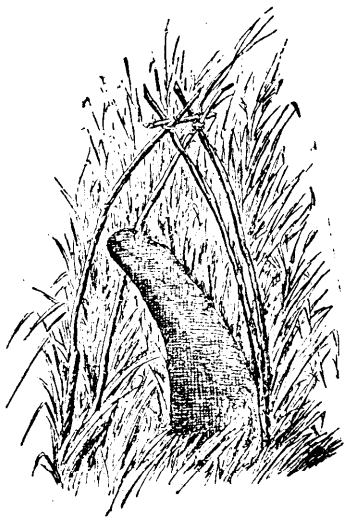


Fig. 17.
Pierre sacrée, à forme de
phallus, chez les **Cà Lơ**.

Quelques uns de mes prédécesseurs ont déjà écrit des détails sur la vie intime de ces primitifs et je n'en dirai donc pour ma part que quelques mots : ces populations vivent, je l'ai dit, en véritables sauvages ; sauf en effet les individus qui sont en contact intermittent avec les civilisés de la plaine, les **Cà-Lơ** vont à peu près nus ; on les voit, les hommes simplement vêtus d'un petit langouti, les femmes d'un court jupon, circulant la hotte au dos et la pipe à la bouche, et vous regardant de leurs grands yeux noirs un peu effrayés, mais toujours avec une figure souriante et naïve qui les rend sympathiques dès le premier abord.

Leurs mœurs sont très paisibles, mais tellement subjuguées par les superstitions qu'elles sont susceptibles de devenir farouches. Ils sont très francs et ne savent pas mentir, ce qui ne les empêche pas toutefois d'être souvent en contestation ; cela tient à ce que, n'ayant pas d'écriture, il arrive que des faits très anciens simplement racontés de famille.

en famille subissent peu à peu des altérations et provoquent ainsi des litiges inextricables, à propos desquels chacun de bonne foi défend sa cause et va même jusqu'à prendre les armes ; il n'est pas rare de voir des querelles surgir à propos d'affaires datant de 30 et 40 ans.

La culture pratiquée par les Cà-Lo' consiste uniquement en maïs, en tabac et en riz de montagne dont ils préparent les terrains sur les versants des collines au moyen des déplorables « rầy » ; ils ne craignent pas de brûler des forêts entières pour défricher les terrains dont ils ont besoin, tirant ainsi profit des cendres fertilisantes. Ils vivent de ces cultures mais se livrent en outre au petit commerce d'échange avec les Annamites, qu'ils vont trouver au marché de Cam-Lộ et aux autres marchés avoisinant la région montagneuse ; ils échangent du miel, des petits porcs, du tabac, de la ramie et des produits de la forêt contre des cotonnades ou objets de ménage, et comme ils sont extrêmement honnêtes, les transactions commerciales sont avec eux assez faciles.

Parmi les traits de mœurs de leur vie familiale qui, comme dans toutes les peuplades primitives, sont restées très simples, je ne relève quelque chose de bien particulier que dans le culte des morts, où l'on voit la tombe proprement dite complètement abandonnée, alors que cependant le souvenir du défunt est pieusement entretenu au foyer ; leurs croyances religieuses consistent à peu près toutes dans des superstitions très nombreuses ; ils croient à une foule d'esprits auxquels les *mò* (sorciers) font des sacrifices qui se terminent bien entendu par de pantagruéliques ripailles. A part les minuscules autels sur pilotis qu'on rencontre en pleine forêt et qui sont destinés à flatter ou à chasser les esprits ambiants, on ne peut encore noter comme manifestation religieuse que le culte assez vague d'ailleurs en faveur du « phallus » représenté de ci de là, en pleine brousse, par de grosses pierres en ayant naturellement la forme. En matière de justice, les Cà-Lo' n'hésitent pas non plus à faire intervenir les Grands Esprits, le Soleil Levant, le Soleil Couchant, la Lune, les Collines qui se partagent les jugements des diverses sortes de crimes et de délits et se prononcent après des sacrifices savamment organisés par le devin.



EXPOSÉ ECONOMIQUE.

Au point de vue économique, la province ne tient, pour le moment, qu'une très petite place ; cela ne signifie pas qu'elle ne soit sous ce rapport là susceptible d'aucun essor. Tout au contraire, par sa situation géographique qui la met à portée facile de Hué, la province de

Quảng-Trị prendra normalement de plus en plus d'importance au fur et à mesure que la capitale de l'Annam en prendra elle-même, car cette dernière est, comme je le démontrerai tout à l'heure, tributaire de Quảng-Trị pour une grande partie de son ravitaillement. Des rivières et des canaux constamment navigables mettent les deux provinces en communication directe et permettent un trafic incessant qui aboutit d'abord au marché de Ngõ-Xá dans le Triệu-Phong, puis au marché du centre urbain de Quảng-Trị, ensuite, plus au Nord, aux marchés très importants de Cam-Lộ et de Chợ-Huyện. Ce trafic ne concerne que des produits d'ordre courant : riz, thé, tabac, manioc, maïs, poteries, mais il pourra plus tard, étant donné justement ces moyens de communication faciles et peu coûteux prendre une singulière extension, d'abord lorsque le marché de Cam-Lộ, déjà centre d'échange avec les *Môi*, sera l'aboutissement naturel de la route du Mékong qui y amènera les produits laotiens, ensuite lorsque le marché de Chợ-Huyện, déjà fort important, sera l'aboutissement d'un canal en projet qui doit, tôt ou tard, drainer les riz de toute une région du Quảng-Bình.

Je viens de citer là deux des principales raisons qui me font espérer dans l'avenir commercial de la province ; je dirai aussi qu'il sera possible dans peu d'années de créer, à Quảng-Trị même, un parc à bétail où les bouchers de Hué viendront s'approvisionner d'autant plus facilement qu'ils auront, pour conduire les troupeaux, le choix entre la voie ferrée et la route mandarine. Jusqu'ici, un essai en ce sens aurait été prématuré, à cause du trop grand nombre de bacs à traverser, mais lorsque les ponts, partout déjà en construction ou en projet, seront terminés, et lorsque celui du centre urbain de Quảng-Trị sera édifié, le marché à bestiaux sera d'autant plus facile à organiser qu'à ce moment là, la route du Mekong définitivement ouverte permettra le passage des bœufs venant du Laos.

Une mention spéciale est également à faire en faveur de la sériciculture qui est susceptible selon moi de prendre un essor particulier dans la région de Cờ-Tùng, où sont déjà groupés environ 80 métiers qui ne sont alimentés que par les cocons de la région même. Frappée par ce dernier fait, l'administration y a installé en 1920 un atelier de grainage, une magnanerie et une mûraie modèle avec quelques indigènes moniteurs.

Du côté de la colonisation européenne, les succès n'ont pas été jusqu'ici très brillants ; la faute ne peut en incomber qu'au manque de capitaux, car la fertilité du sol choisi est visiblement suffisante et a d'ailleurs donné des résultats appréciables en plantation de café. La concession de Chợ-Huyện, qui a été créée par M. Guis, possède

50.000 pieds de café et 5.000 pieds d'hévéas lesquels, s'ils étaient entretenus et fumés comme il convient, seraient de grand rapport ; il y a dans cette concession et tout autour d'elle des terrains rouges où tout agriculteur capitaliste trouverait matière à fortune non seulement avec le café, le thé, le poivre et peut-être même les hévéas, mais aussi avec des plantations de rapport plus rapide aux produits facilement exportables sur Hué ou sur Tourane par la rivière qui passe tout près de là

Ce n'est d'ailleurs pas la seule région du Quảng-Trị où il y ait des terrains susceptibles d'être donnés en concession. Dans le Gio-Linh et dans toute la partie qu'on appelle Bái-Trời, on voit également de vastes étendues de terre arable profonde, qui n'attendent que des bras ; l'indigène y cultive déjà avec succès des arbres à fruits, des arbres à huile et beaucoup d'ananas. En outre, plus au Sud, la route du Mékong qui vient d'être tracée laisse le champ ouvert à de plus vastes entreprises ; il n'y a qu'à la parcourir pour avoir une idée des excellentes exploitations agricoles qu'on pourrait y créer ; deux français, M. Bogaert et M. Alla, y ont déjà pris des concessions. Ailleurs, sur les berges de la rivière qui va de Quảng-Trị à Mai-Lân, l'indigène fait des récoltes très importantes de maïs, et peut-être y aurait-il par là aussi quelque chose à entreprendre.

La province ne se livre pas encore à l'exportation proprement dite ; on serait cependant tenté de le croire en constatant les déplacements nombreux qui se font par jonques entre le Tonkin et la Cochinchine. Beaucoup d'habitants de la côte s'embarquent en effet chaque année à Cát-Sơn (près de Cửa-Tùng) ; ils filent vers la Cochinchine jusqu'au marché de Hà-Tiên, ou ils achètent en grande quantité une écorce tinctoriale dite *vo dà* qu'ils vont revendre au Tonkin sur le marché de Nam-Định. Il faut croire que c'est là un commerce rémunérateur puisque, malgré la longue durée du voyage et les frais qu'il entraîne, chaque individu peut rentrer dans son village avec une réserve d'une vingtaine de piastres. Il est vrai de dire que ces mêmes jonques prennent beaucoup de voyageurs en passant à Quảng-Ngãi et ramènent du Tonkin une assez grande quantité de faïences.

Le commerce européen n'est représenté ici que par des succursales des maisons Dérobert et Fiard, Sica et Standard Oil ; les Chinois sont peu nombreux mais presque tous de souche locale très ancienne, se livrant au petit trafic dont ils sont coutumiers ; l'un d'eux fait commerce en gros de rotin qu'il fait venir de la haute région de Quảng-Trị et qu'il expédie sur Hong-Kong. Un seul commerçant annamite sort du petit négoce ordinaire : il tient au marché de Quảng-Trị un petit hôtel à l'européenne très propre et une épicerie bien achalandée, très utiles aux voyageurs.

Que dirai-je des possibilités minières ? Elles sont certainement nombreuses, mais n'ont pas fait l'objet jusqu'ici d'études bien suivies. On voit un peu partout, surtout dans la région traversée pour aller à Lào-Bão, des traces importantes de minerai de fer. Un Français, M. Cosserat, y a fait un peu de prospection et a pris un périmètre réservé. Aujourd'hui que l'accès du pays est plus facile, espérons qu'il sera plus visité sous le rapport minier.

Je me résumerai en disant qu'il y a dans le Quảng-Trị un embryon d'importance qu'il importe de ne pas perdre de vue. Le réseau de voie fluviale qui sillonne la province en tout sens, la voie ferrée qui la relie à Hué et qui bientôt la traversera de bout en bout passant à proximité des principaux grands marchés et des futures concessions, la route mandarine fort belle sur tout son parcours, la route du Mékong qui, sous peu, mettra Hué à dix heures d'auto de Savannakhet, la station balnéaire de Cửa-Tùng qui tôt ou tard sera très fréquentée, les services réguliers d'automobiles qui y circulent constamment, sont autant d'éléments certains d'un bon avenir.

TOURISME

Au point de vue touristique proprement dit, la province de Quảng-Trị n'a rien de bien particulier à présenter, les choses qui pourraient intéresser résidant surtout dans son passé historique dont on ne trouve plus que très peu de traces. J'ai déjà parlé des vestiges chams et j'en ai donné quelques dessins ; il n'y a pas, d'autre part, de pagodes ou maisons de culte sortant de l'ordinaire et dignes d'être citées particulièrement.

J'attirerai simplement l'attention sur le nombre considérable d'églises catholiques que l'on voit surgir un peu partout ; cela rappellera, comme je l'ai déjà dit au cours de cette étude, que la province de Quảng-Trị (le Dinh-Cát) a été une des premières provinces évangélisées en Annam ; quelques unes de ces églises sont des monuments imposants à forme de cathédrale ; l'une d'elles, celle de Di-Loan (Cửa-Tùng), est d'un pur style gothique dont les lignes impeccables surprennent lorsque l'on sait qu'elle est l'œuvre entièrement, non d'un architecte de métier, mais d'un humble missionnaire, le P. Barthélemy, qui a déployé là un talent de véritable artiste. Ailleurs une autre église, celle de La-Vang, qui menace ruine, n'est intéressante que par la vénération particulière dont elle est l'objet et qui provoque tous les

trois ans un pèlerinage impressionnant ; en 1919, il n'y a eu pas moins de 15.000 pèlerins venus des provinces les plus éloignées de l'Annam. L'origine de ce pèlerinage n'a pas été établie d'une façon précise ; d'après la tradition, il aurait pris naissance au commencement du XIX^e siècle à la suite d'une apparition de la Vierge qui aurait eu lieu à La-Vang. Quoiqu'il en soit les pèlerinages prirent d'années en années plus d'importance et furent régulièrement présidés pontificalement par Mgr. Caspar d'abord, puis aujourd'hui par Mgr. Allys.

Le touriste cependant qui serait épris de jolis paysages ne perdrait pas son temps en parcourant en automobile la nouvelle route du Mékong qui sera vraisemblablement terminée jusqu'à Lào-Bảo vers la fin de 1922. Tracé en pleine brousse, le ruban de cette route se déroule à travers des tranchées, serpente au milieu de hauts rochers calcaires très curieux d'aspect, escalade des ravins, cotoye une fort jolie rivière et entre, dès le km. 24, dans une région montagneuse très pittoresque ; puis vient plus loin, la contrée tout à fait sauvage, où la route taillée au flanc même des montagnes frise des à pic, voisine avec des cascades, franchit des torrents et traverse des forêts ; de loin en loin, le voyageur croise des sauvages Cà-Lo' qui circulent à peu près nus, la hotte au dos, la pipe à la bouche, et souvent avec leurs femmes, dans la même tenue, seins à l'air. On y croise des éléphants, on y voit des paons, des poules, des coqs, des lièvres, des sangliers, on aperçoit quelquefois au loin, sur les crêtes, de jolis cerfs ou d'imposants bœufs sauvages qui mesurent jusqu'à 2 mètres au garrot. Le touriste, s'il est doublé d'un chasseur, peut donc s'en donner à cœur joie. De fort jolies cascades sont à visiter ; l'une d'elles, sur le torrent dit « Khe-Ca-Bat », près de Làng-Khoai, a 50 mètres de hauteur de chute et un débit qui peut atteindre jusqu'à 100 litres à la seconde ; de loin en loin, serpentent aussi de petites sources dont les eaux bouillonnent.

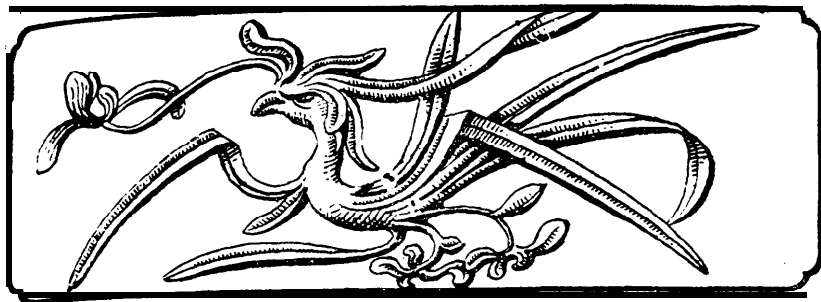
Pour le moment, la route n'est automobilable que jusqu'au 40^e kilomètre ; là il n'est plus possible de voyager qu'à cheval ou en chaise, et pendant 20 km. de montée au pas, on a tout le loisir d'admirer le paysage varié à l'infini de la jolie nature ; des salas installées de loin en loin permettent au besoin de passer la nuit sans danger au milieu de la jungle où rôdent les fauves en quête de pâture.

Puis on atteint, à Làng-Khoai, la crête de la chaîne annamitique qui forme la ligne de partage des eaux ; sur l'autre versant, à 20 km., on arrive au pénitencier de Lào-Bảo, dirigé par un garde principal comme dans tous les pénitenciers, les détenus y sont employés surtout à des travaux de débroussaillage tout alentour du poste ou bien à des travaux de vannerie à l'intérieur. La consigne y est extrêmement

sévère ; les prisonniers, à la moindre alerte inopinément et fréquemment donnée par le chef de poste, doivent se coucher ventre à terre bras écartés, pendant que les *lính* croisent sur eux leur baïonnette. Le pénitencier est presque exactement à la frontière de la province de *Quảng-Trị* et de la province de Savannakhet (Laos).

La route du Mékong, autrement dit la route de Savannakhet, est une voie de pénétration économique qui est appelée à un grand avenir. Non seulement elle attirera vers l'Annam les produits du Laos, mais en outre elle mettra davantage en relief les réserves minières et les terrains très fertiles de régions jusqu'ici inexploitées faute de communications faciles ; elle nous permettra de mieux fréquenter les peuplades farouches qui l'habitent et fera ainsi faire un pas très important à la civilisation.

Il faut nommer également au nombre des sites à visiter, la région dite de *Cửa-Tùng*, qui possède la station balnéaire la mieux située, à mon avis, de toute l'Indochine. *Cửa-Tùng* n'a pu être jusqu'ici apprécié que par de rares privilégiés, car étant assez éloigné de Hué et même de *Quảng-Trị*, son accès et son ravitaillement offrent encore trop de difficultés ; mais son heure viendra ; bientôt la voie ferrée de la ligne de *Vĩnh* ne passera qu'à 15 km. de la plage, et dès lors les baigneurs afflueront. La station balnéaire de *Cửa-Tùng* a ceci de particulier qu'elle est constituée par un plateau verdoyant de 20 mètres d'altitude environ surplombant en falaise une plage à pente douce. Les maisons construites sur le plateau sont battues par tous les vents et sont par conséquent exemptes de moustiques ; tout autour d'elles règne une verdure sur terre rouge du plus heureux effet pour le repos des yeux ; du haut de la falaise on admire de partout les bleus capricieux de la mer et du ciel ; on domine les blocs rocaillieux qui de loin en loin dentellent la plage et les petites barques envoiées de bambou qui fréquemment coupent l'horizon ; au large, vers l'Est, au delà de plusieurs caps rocheux, on voit se profiler l'île du Tigre, tandis que, du côté du Sud, on aperçoit en hémicycle, par temps clair, le massif montagneux de Tourane. Si l'on ajoute qu'il y a là, tout près, une agglomération de pêcheurs et qu'on peut y trouver langoustes, huitres, moules et oursins, en même temps que thons, muges et sardines ; si l'on ajoute que les amateurs de pêche à la ligne peuvent trouver dans les roches des « vieilles » et des « rascasses », et que les chasseurs peuvent tirer dans les environs des poulets sauvages, on voudra bien convenir qu'il y a à *Cửa-Tùng* tous les éléments de passer chaque année quelques bons jours de vacance.



LA PAGODE DES LÊ, A THANH-HOA

Par M. BOUGIER,

Administrateur des Services Civils

Au Sud, à 2 km. 200 environ de la citadelle de Thanh-Hoá, se trouve une pagode dédiée aux rois de la dynastie des Lê. Elle est située dans le village de Kiều-Đại, *huyện* de Đông-Sơn. Elle se compose d'une série de bâtiments en briques dont la toiture est en tuiles. Les deux du milieu c'est-à-dire les deux principaux, sont recouverts de tuiles anciennes, dont le coin inférieur est plus ou moins relevé et présente ainsi une face coupée en trapèze. Ils se composent chacun de 7 travées.

A droite et à gauche de ce corps de bâtiments sont construits deux autres bâtiments à 5 travées servant de dépendances et qui se font face. L'ensemble de ces constructions est entouré d'un mur d'enceinte percé sur la face de devant (côté Sud) et en son milieu, d'un portail à 3 entrées. Ces constructions sont d'un modèle ancien.

Cette pagode est bornée au Nord par une agglomération de maisons en briques et en paillottes, par des rizières et par un cimetière qui touche la zone urbaine de la ville de Thanh-Hoá. Au-delà, la vue se perd dans le lointain du côté de Hàm-Rông, dans une vaste plaine verdoyante. A l'Ouest, c'est la route mandarine, puis la montagne de Mât-Sơn ainsi appelée du nom du village sur le territoire duquel elle est située, et une série de montagnes rocalieuses et boisées, à hauteur variable, à végétation luxuriante, qui atteignent au loin les premiers contreforts de la chaîne annamitique. Au Sud, c'est-à-dire sur la face de devant de la pagode et à 50 m. du pied de l'enceinte, coule une petite rivière dite de Kiều-Đại, nom emprunté au village qu'elle arrose de

son eau trouble ; par delà s'étend à perte de vue une plaine à moitié sablonneuse et peu féconde ; enfin, à l'Est, le village de **Kiểu-Đại** ; au-delà duquel s'ouvre une autre plaine riante qui s'en va jusqu'à la plage de **Sầm-Sơn**.

Les matériaux, colonnes, briques et tuiles servant à la construction de la pagode de **Kiểu-Đại**, proviennent des bâtiments élevés autrefois au *huyện* de **Thụy-Thạch**, province de **Thăng-Long**, actuellement

Hanoi ; les matériaux servant à la construction des bâtiments collatéraux proviennent des pagodes autrefois bâties au village de **Lam Sơn**, berceau de la dynastie des **Lê**. dans le *huyện* de **Thụy-Nguyên**, *phủ* de **Thiệu-Hóa**, province de **Thanh-Hóa**. Ce village est actuellement rattaché au *huyện* de **Lôi-Dương**, *phủ* de **Thọ-Xuân**, de la même province,

Pendant la période *hồng-đức* (1470-1497), le roi **Lê-Thánh-Tôn** avait fait construire à **Kiểu-Đại** une paillotte de trois travées destinée au culte des ancêtres de sa mère. Elle portait le nom de **Hoàng-Đức-Điện**, ou pagode de « l'Accroissement de la vertu » maternelle.

En la 4^e année de son règne (1805), **Gia-Long** fit transporter à **Kiểu-Đại** les matériaux de construction des temples qui se trouvaient à **Thăng-Long** (**Hanoi**). Ces maisons furent entourées de murs en maçonnerie et recouvertes de tuiles, à la place du **Hoàng-Đức-Điện** qui avait été préalablement détruit. Les deux bâtiments qui étaient à **Lam-Sơn** furent également

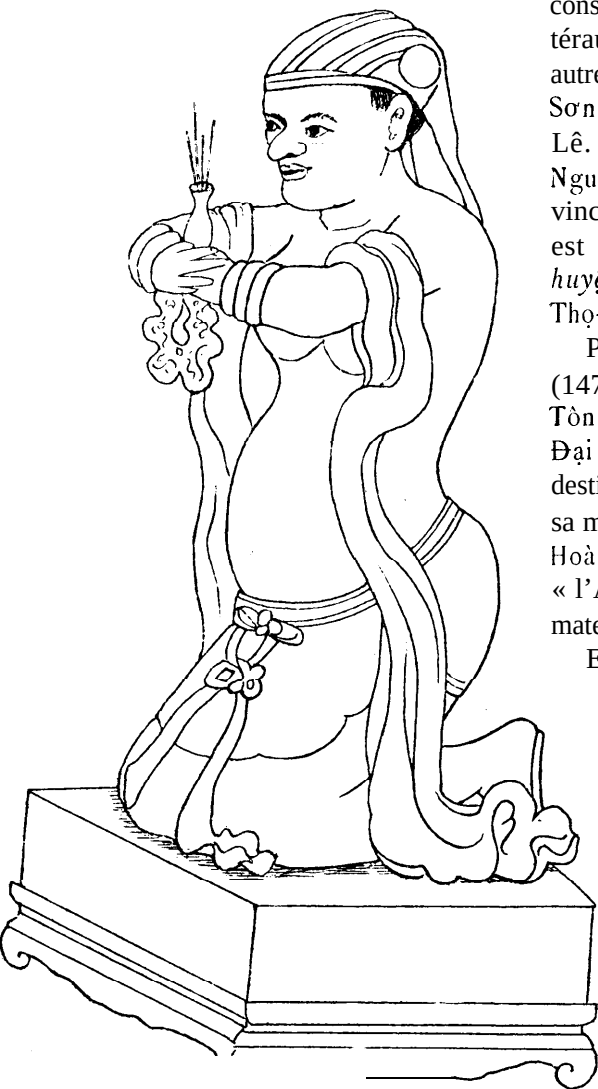


Fig. 18. — Statue de l'esclave cham, à la pagode des **Lê**

transférés à Kiêu-Đại, et cela, pour que le lieu de culte soit plus proche du chef-lieu et par conséquent pour que les mandarins provinciaux, chargés d'officier, fussent plus à même de remplir leurs fonctions.

Ce temple n'est pas le seul dédié en Annam au culte des Lê. En la 4^e année de son règne (1823), Minh-Mạng fit éditier près de la capitale un temple appelé Lich-Đại, où l'on vénère les anciens rois célèbres, parmi lesquels trois de la dynastie des Lê, Thái-Tổ (1428-1433), Thánh-Tôn (1460-1497), et Trang-Tôn (1533-1548) qui se sont signalés par leurs exploits. Ce temple est bâti sur une colline située au Sud et en dehors

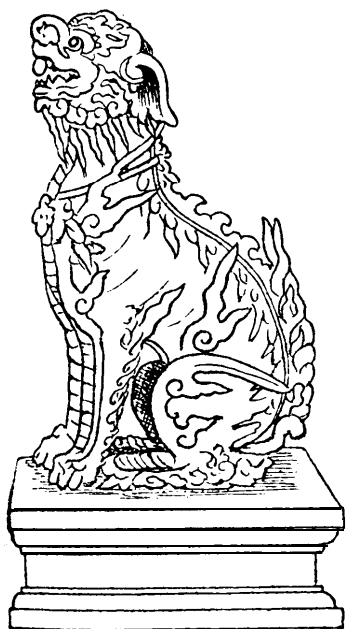


Fig. 19. — Lion en bois sculpté

de la citadelle de Hué, sur la rive droite de la rivière Hương-Giang (derrière la gare de Hué). Au côté Est de ce temple, une pagode est spécialement consacrée à Lê-Thánh-Tôn, qui a conquis le centre Annam sur le Champa.

A part des objets de culte qu'on trouve partout les mêmes, on trouve dans cette pagode de Kiêu-Đại, dans le plus grand bâtiment, trois paires d'oiseaux en bois appelés *chim vồ*, à forme de perroquet. La présence de ces oiseaux s'explique ainsi : Quand Lê-Lôi (Lê-Thái-Tổ), voulant reconquérir l'indépendance, leva des troupes dans la montagne de Lam-Son pour combattre les Minh envahisseurs ; il fut d'abord battu, et dût se réfugier dans la montagne Chí-Linh (Châu Mường de Thanh-Hóa

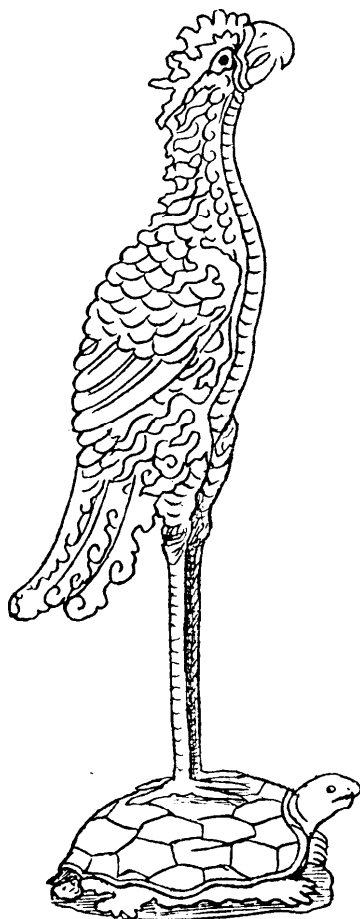


Fig. 20. — Oiseau *chim vồ*, en bois sculpté.

limitrophe du Laos) ; comme il manquait de vivres, des oiseaux de cette espèce lui apportèrent des fruits. Lorsqu'il eût obtenu l'investiture de l'empereur de Chine, il fit sculpter des statues représentant ces oiseaux, afin de conserver le souvenir de cet événement miraculeux.

Il y a, dans le même bâtiment, deux statues en bois représentant deux prisonniers chams que Lè-Thánh-Tôn prit lors de son expédition au Champa. Le souverain ne voulut pas faire mettre à mort ces deux captifs, dont la sueur exhalait une odeur agréable. Il les admit au nombre de ses serviteurs, et, après leur mort, on leur éleva des statues dans la pagode, pour qu'ils servissent Lè-Thánh-Tôn après sa mort comme ils l'avaient servi de leur vivant. Ces statues sont appelées « ông phỗng », « messieurs les gras, les boursouflés », à cause de leur taille gigantesque et de leur embonpoint.

Sur le côté droit de la porte monumentale, et en dehors de l'enceinte, on rend un culte, dans une petite pagode, à quelques êtres qui furent utiles au pays et rendirent service à des rois de la dynastie des Lê.

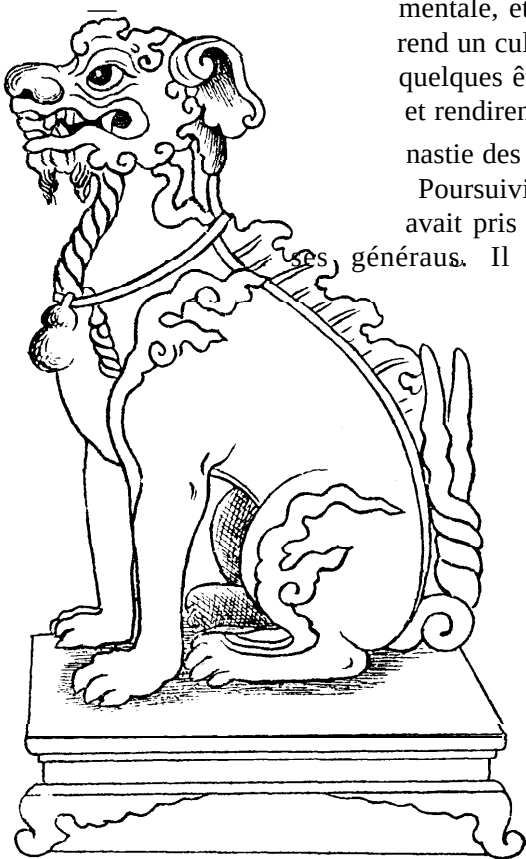


Fig. 21. — Lion à la pagode des Lê.

Poursuivi par les Chinois. Lè-Thái-Tổ avait pris la fuite avec Lè-Liệu, un de ses généraux. Il fut arrêté au bord d'un cours d'eau à Kha-Lam, actuellement village de Lam-Son, et vit sur le bord de l'eau le cadavre d'une jeune fille habillée de blanc ; avec la pointe de son épée, il creusa un trou dans le sable pour l'enterrer. Pendant l'opération, il fit cette prière : « Je t'ensevelis, pauvre cadavre abandonné, mais tâche de me venir en aide en ce moment critique. » Aussitôt, les Chinois qui étaient à sa poursuite arrivèrent ; ils sifflèrent leur chien pour l'exciter à rechercher le fugitif, Lè-Thái-Tổ et Lè

Liêu se cachèrent dans le creux d'un banian. Arrivé là, le chien aboya de toutes ses forces ; les Chinois enfoncèrent dans le creux de l'arbre leurs lances pointues ; l'une d'elles atteignit la cuisse de Lè-Thái-Tổ. Lè-Liêu, avec du sable et de la terre, en un clin d'oeil essuya les traces de sang laissées sur cette pointe de lance. Tout à coup, un renard à pelage blanc sortit du creux de l'arbre. Le chien courut après lui et les ennemis crurent que c'était la présence du renard et non celle des hommes qui avait attiré l'attention de l'animal de chasse. Ils se mirent à continuer leur route. C'est ainsi que Lè-Thái-Tổ fut sauvé. Plus tard, on attribua ce secours aux mânes de la jeune fille qui, par reconnaissance envers son bienfaiteur, avait pris la forme d'un renard pour le délivrer.

Or, le chef des armées chinoises, Hoàng-Phúc, avait à son service un homme de Lam-Sơn c'est-à-dire du même village que Lè-Lội, qui savait que si le chien n'était pas tué, un jour ou l'autre Lè-Thái-Tổ serait pris. Il dit à Hoàng-Phúc que le chien ne savait pas faire la chasse aux hommes et qu'il fallait le tuer. Sa proposition fut accueillie. Hoàng-Phúc l'envoya abattre l'animal.

Quand Lè-Thái-Tổ fut devenu roi, il conféra au banian le titre de Hoàng-Hữu Đại-Vương (grand roi, insigne protecteur) ; à la jeune fille habillée en blanc, le titre de Hộ-Quốc Đại-Vương (grande princesse, sauvegarde du royaume) ; au renard blanc, le titre de Tá-Quốc-Công (ministre de gauche de l'empire), et à celui qui tua le chien des Chinois, le titre de Hữu-Quốc-Công (ministre de droite de l'empire). Lorsqu'on officie dans le temple principal en l'honneur des rois Lê, on ne manque pas de faire des offrandes à ces génies secondaires.

Le culte est célébré dans cette pagode au 8^e mois, par une



Fig. 22. — Lion.

cérémonie commune, et à la date anniversaire du décès de chacun des 29 empereurs et de chacune des 28 impératrices ; à chacun d'eux et à chacune d'elles, est consacrée une tablette sculptée, laquée rouge et or, sur laquelle est inscrit le nom des souverains.

BRÈVE NOTICE SUR LE FONDATEUR DES LÊ

D'après le domicile de son père, le roi Thái-Tổ est originaire du village de Lam-Sơn, mais il est né au village de sa mère, c'est-à-dire au village de Chứa-Sơn, appelé actuellement Thủy-Chú, et dépendant du *huyện* de Lôi-Dương, *phủ* de Thọ-Xuân.

La montagne de Lam-Sơn est baignée au Sud par la rivière Sông Lường ; elle a plusieurs sommets. Au pied, on voit un mamelon en terre ; c'est un ancien jardin du roi Thái-Tổ.

L'aïeul du roi s'appelait Lè-Hội ; habitant dans le *huyện* de Nga-Nhạc, appelé maintenant *huyện* de Nga-Sơn, il se promenait souvent du côté du mont Lam-Sơn. Un jour, il vit une bande d'oiseaux qui s'étaient réunis au pied de la montagne tout comme aurait fait un groupe d'hommes ; il se dit que cet endroit était un site favorable et il s'y fixa ; au bout de trois ans, il devint propriétaire.

Lè-Định, fils de Lè-Hội, prit Nguyễn-Thị-Khoách



Fig. 23.

Tablette funéraire du fondateur des Lê.

pour épouse. Il eut deux fils, dont l'aîné s'appela Lè-Túng et le second Lè-Khóang. Lè-Khóang se maria avec Trính-Thị-Thương, du village de Chúa-Sơn. Cette dernière mit au monde quatre fils, appelés Lè-Lai, Lè-Lợi, Lè-Thạch et Lè-Thiện. Lè-Lợi est le roi Thái-Tổ.

Le roi naquit donc au village de Chúa-Sơn le 6 du 8^e mois, 9^e année de la période *xuong-phủ* de la dynastie des Trần (1385). Ses yeux étaient brillants, sa bouche large, son front haut. Sur une épaule il avait un petit bouton noir. Sa voix était puissante comme le son d'une cloche. Quand on le voyait, on devinait que ce n'était pas un homme vulgaire. Il ne parlait pas souvent et était très instruit. Il lui suffisait de jeter un coup d'œil sur un livre pour s'en pénétrer.

En ce moment là, les Minh, qui avaient détroné Hồ-Hán-Thương, avaient envoyé leurs mandarins dans le royaume d'Annam pour l'administrer. Les règlements étaient sévères, les impôts exagérés, aussi les Annamites souffraient grandement et les plaintes étaient universelles. Les agents des Minh, sachant que Lè-Lợi était un homme de valeur, le firent venir pour le séduire en lui promettant de le nommer grand mandarin. Il refusa en disant que l'homme est en ce monde pour combattre l'injustice, acquérir des mérites et transmettre à dix mille générations le souvenir de ses actes, non pas pour se faire l'esclave des autres.

A partir de ce moment, il engagea les hommes intelligents et habiles à réunir les habitants dispersés. En l'année *mậu-tuất* (1418), il commença la lutte, au mont Lam-Sơn, et se proclama Bình-Định-Vương. A cette époque il avait 33 ans. A la première rencontre, il se battit avec Mã-Kỳ, chef des troupes des Minh, qui

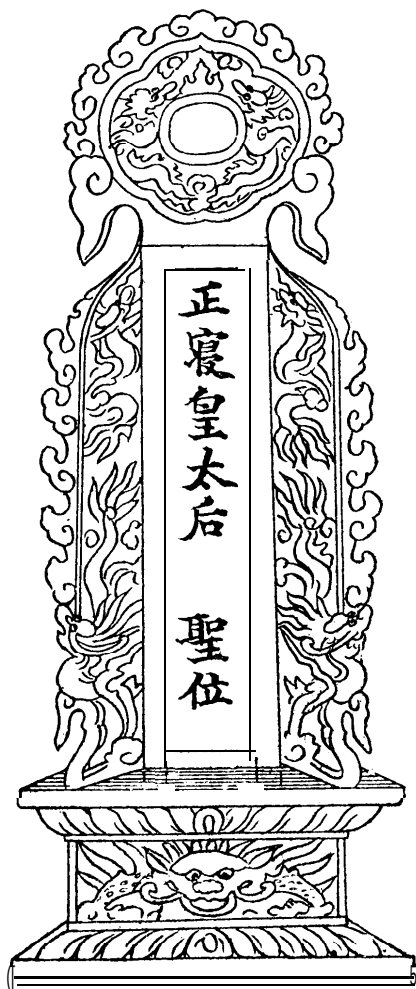


Fig. 24.

Tablette d'une princesse Lê.

fut vaincu. Quelques jours après, guidés par *Ái*, du *sách* de Nguyệt-Ân, l'armée des Minh revint combattre les troupes du roi qui furent obligées de se replier. La femme et la fille de Lê-Lợi furent capturées par les ennemis, mais le roi et les chefs des troupes purent se réfugier dans la montagne de Chí-Linh, dépendant du *huyện* de Thụy-Nguyên, voisin du *châu* de Lang-Chánh.

Au 4^e mois de l'année suivante (1419), le roi attaqua le poste de Nga-Nhạc (Nga-Sơn actuel) et captura vivant Nguyễn-Diêu, mandarin Chí-Huý des Minh, puis il revint à la montagne de Chí-Linh.

Poursuivi par les Chinois, Lê-Lai, frère aîné du roi, fut tué.

En 1420, il se battit avec les chefs des Minh Ta-Phùng et Huỳnh-Thành aux postes de Ba-Lâm et Quan-Du, dépendant du *châu* de Quảng-Hóa. Les ennemis furent vaincus. En 1421, nouvelles rencontres avec les troupes de Trần-Trí, au poste de Aí-Ung, puis avec les troupes de Ai-Lao ; son frère Lê-Thạch fut tué. En la 5^e année (1422), il attaqua de nouveau Mả-Kỳ, chef des ennemis, au poste de Khôi-Sách, et le battit.

Par suite de la pénurie de vivres et de la fatigue de ses troupes, le roi fut obligé de faire une trêve avec les Minh.

En 1423, il revint à Lam-Son, et en 1424, il attaqua et prit le poste de Đa-Cang. Avant de prendre ce poste, le roi demanda à ses chefs de lui faire connaître où il devait commencer l'attaque. Le Thiêu-Uý Lê-Chích lui répondit que le territoire du Nghệ-An étant l'endroit le plus impénétrable devait être pris avant, pour mettre à l'abri les troupes, puis on irait attaquer la capitale de l'Est (Hanoi actuel). C'est sur ce conseil que le roi commença à attaquer le poste de Đa-Cang dont il s'empara.

En 1425, le roi emmena ses troupes au *huyện* de Thổ-Du (Thanh-Chương actuel), puis cerna la citadelle du Nghệ-An. que les ennemis défendirent énergiquement. Au 5^e mois, il envoya Đinh-Lễ avec ordre de chasser le chef des ennemis Trương-Hùng jusqu'à la capitale de l'Ouest, c'est-à-dire jusqu'à la citadelle en pierres construite par Hồ-Quý-Lý au *phủ* de Quảng-Hóa, province de Thanh-Hóa.

En 1426, au 8^e mois, le roi envoya ses généraux attaquer les postes dépendant de la capitale de l'Est, et au 9^e mois, laissant Lê-Ngân et Lê-Văn-An cerner la citadelle du Nghệ-An, il emmena ses troupes pour attaquer la capitale de l'ouest. Au 11^e mois, il fit monter sur le trône Trần-Cung, un des descendants des Trần, dans le but de faire savoir au royaume que s'il avait pris les armes, c'était pour refouler les envahisseurs et non pour usurper le trône des souverains légitimes.

En 1427, au 1^{er} mois, le roi et ses généraux attaquèrent la capitale de l'Est. Au 2^e mois, Đinh-Lễ, un des chefs, se battit avec les

ennemis à Mỹ-Động, huyện de Thanh-Trì, dépendant actuellement de la province de Hà-Đông, et y fut tué. Au 9^e mois, le roi attaqua le poste de Chí-Long, où il tua le Tổng-Dinh Liễu-Thăng et captura hòi-Tự, Đò-Độc des Minh. Cette victoire obligea Vương-Thông, général en chef des troupes ennemies, à faire sa soumission et à licencier ses troupes.

Après avoir envoyé des ambassadeurs en Chine, le roi informa la population que le royaume jouissait de la paix.

L'année suivante (1428), la tour changea le titre de règne en celui de Thuận-Thiên. 1^{re} année. Au 1^{er} mois, l'empereur Trần-Cung, se rendant compte que la population ne lui était plus attachée, abandonna le trône, prit la fuite et s'empoisonna.

Au 4^e mois prié par ses serviteurs de se proclamer empereur, Lê-Lợi monta sur le trône à la capitale de l'Est (Hanoi actuel), avec le titre de Thuận-Thiên. Il donna au royaume le nom de Đại-Việt. Il fit fabriquer un cachet au titre de Thuận-Thiên et promulgua des règlements. La même année, des ambassadeurs Chinois arrivèrent pour forcer le roi à rechercher les descendants des Trần et à les faire monter sur le trône. Au 10^e mois, il chargea Đò-Như-Hùng de porter en hommage à l'empereur de Chine les produits du pays et une statue en or qui devait remplacer la propre personne du roi. Il avertissait en même temps son suzerain que les descendants des Trần n'existaient plus, et qu'au moment où il se battait avec Mã-Kỷ, celui-ci avait pris une de ses filles, âgée de 9 ans, pour l'emmenner en Chine ; après l'avoir élevée, il l'avait offerte à l'Empereur. Comme Lê-Lợi demandait qu'on lui renvoyât cette fille, l'empereur de Chine répondit qu'elle avait été atteinte de la variole, et qu'elle était morte.

Au 12^e mois, il fit fabriquer des sapeques portant le chiffre Thuận-Thiên.

En la 2^e année de la période Thuận-Thiên (1429), il nomma son fils Nguyễn-



Fig. 25. — Tablette funéraire d'une princesse Lê.

Long héritier présomptif, et au 5^e mois, il conféra des titres nobiliaires aux généraux qui l'avaient servi pendant la guerre. Au 10^e mois, il retourna à la capitale de l'Ouest pour rendre hommage à ses ancêtres.

En la 3^e année (1430), il fixa les catégories d'impôts et fit exécuter les règlements. En la 4^e année (1431), il alla combattre les rebelles au *châu* de Thạch-Lâm (Thái-Nguyên actuel), et en la 5^e année (1432), il porta ses armes dans le *châu* de Định-Viên (Laos).

Au 4^e mois de la 6^e année (1432), il abdiqua le pouvoir en faveur de son fils Nguyễn-Long (héritier présomptif), puis mourut.

Le roi Thái-Tổ commença à commander les troupes à l'âge de 33 ans. Il combattit les envahisseurs pendant 10 ans, puis fut empereur pendant 6 ans. Quand il mourut, il avait 49 ans. Il fut enterré sur une colline située sur le territoire de Phật-Hoàng, *huyện* de Thụy-Nguyên. Le tombeau est appelé Vĩnh-Lăng. Il y existe encore une stèle.

Le tombeau de son père se trouve également en cet endroit, sur une colline qui s'élève dans la plaine et qui est semblable à un cachet. A droite, c'est la montagne de Chí-Linh ; à gauche, la colline de Tiên-Ban ; en face, la montagne de Chiêu-Sơn, dépendant du village de An-Khôi, et il y a une mare appelée Long-Hồ (étang du dragon).

Jadis, un bonze nommé Trĩnh-Bach avait conseillé à Thái-Tổ d'enterrer son père à cet endroit qui est appelé jusqu'à maintenant le berceau de la dynastie des Lê.

Les temples où on rendit d'abord un culte aux rois Lê étaient à Thăng-Long (Hanoi) et au *huyện* de Thụy-Nguyên. En la 4^e année du règne de Gia-Long, on transporta ces deux pagodes au village de Bô-Vệ (Kiều-Đại), *huyện* de Đông-Sơn. Les 29 rois et 28 reines de la dynastie sont vénérés dans une même pagode. Il y a deux cérémonies chaque année. On y offre les trois animaux rituels (buffle, cochon, bouc), et les mandarins provinciaux doivent présider ces deux cérémonies. Pour les cérémonies anniversaires de la mort des rois et des reines, le gardien de la pagode peut les présider.

QUELQUES ORAISONS PRONONCÉES A LA PAGODE DES LÊ A L'OCCASION DES FÊTES

Les 3 jours du Têt (jour de l'an).

Aujourd'hui, c'est le commencement de l'année, et, fidèles aux traditions, nous venons vous offrir des présents que nous vous prions d'accepter.

Anniversaire de la mort de la reine-mère Minh-Thục.

Le temps passe, l'anniversaire de la mort revient, nous venons vous offrir ce modeste présent pour vous témoigner notre éternel respect.

Anniversaire de la mort de l'empereur Dụ-Tòn-Hoà.

L'année ancienne est passée, l'année nouvelle est venue, l'anniversaire de votre mort tombe en ce jour (mois *dần*), je me permets de vous inviter à venir examiner notre cœur plein de respect.

Le 30^e jour du 12 mois.

Aujourd'hui, l'année ancienne s'en va, l'année nouvelle vient, nous vous apportons cette offrande pour vous témoigner notre respect. Nous vous prions de l'accepter.

*Anniversaire de la mort de l'empereur
Hiền-Tòn - Vĩnh.*

L'arbre est brisé, mais si l'on soigne sa souche il donne encore des branches et des bourgeons. L'eau qui se répand dans la plaine provient d'une source : votre avènement au trône provient des vertus de vos ancêtres.

Durant votre long règne de 40 ans, vous avez su, par votre sage administration, conserver la paix et la tranquillité dans le pays ; vous avez su conserver intact le patrimoine de vos pères qui l'ont transmis depuis 400 ans.

Nous venons vous apporter cet humble présent que nous vous prions d'accepter.



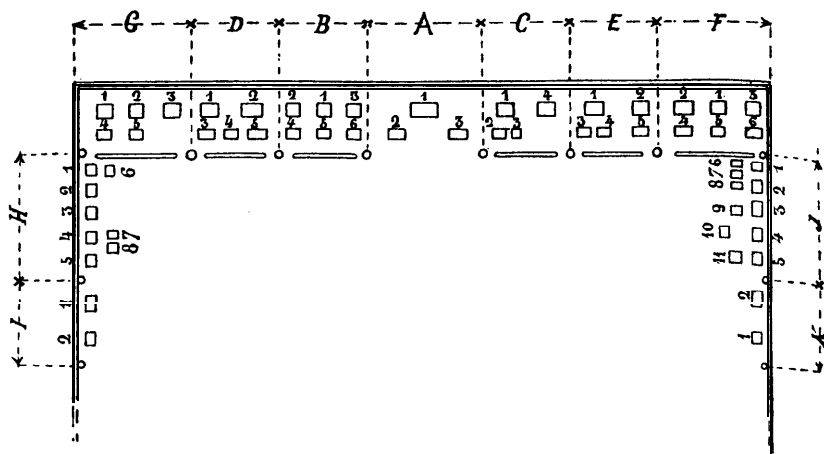
Fig. 26.
Tablette du dernier
souverain Lê.

DATES ANNIVERSAIRES DE LA MORT DES MEMBRES
DE LA DYNASTIE DES LÊ

DATES ANNAMITES	ROIS OU REINES
<i>1^{er} mois</i>	
17 ^e jour	Minh-Thục Hoàng-Thái-Hậu.
21 ^e jour	Dủ-Tôn Hoà Hoàng-Đề.
22 ^e jour	Anh-Tôn Tuấn Hoàng-Đề.
24 ^e jour	Trung-Tôn Vũ Hoàng-Đề.
29 ^e jour	Trang-Tôn Dủ Hoàng-Đề.
30 ^e jour	Thánh-Tôn Thuần Hoàng-Đề.
<i>2^e mois</i>	
15 ^e jour	Trang-Thuận Hoàng-Thái-Hậu.
<i>3^e mois</i>	
22 ^e jour	Huy-Tôn Gia Hoàng-Thái-Hậu.
24 ^e jour	Cung-Từ Hoàng-Thái-Hậu.
26 ^e jour	Quang-Thục Hoàng-Thái-Hậu.
<i>4^e mois</i>	
3 ^e jour	Gia-Tôn Mỹ Hoàng-Đề.
10 ^e jour	Ôn-Từ Hoàng-Thái-Hậu
13 ^e jour	Huy-Tôn Chương Hoàng-Đề.
15 ^e jour	Thuần-Tôn Giản Hoàng-Đề.
24 ^e jour	Gia-Khánh Hoàng-Thái-Hậu. Doan-Từ Hoàng-Thái-Hậu.
<i>5^e mois</i>	
5 ^e jour	Nhu-Thận Hoàng-Thái-Hậu.
8 ^e jour	Tuy-Khánh Hoàng-Thái-Hậu.
12 ^e jour	Kính-Tôn Huệ Hoàng-Đề.
12 ^e jour	Thần-Ý Hoàng-Thái-Hậu.
24 ^e jour	Hiền-Tôn Duệ Hoàng-Đề.
<i>6^e mois</i>	
2 ^e jour	Đoan-Thuần Hoàng-Thái-Hậu.
8 ^e jour	Ý-Tôn Huy Hoàng-Đề.
22 ^e jour	Trình-Từ Hoàng-Thái-Hậu.
29 ^e jour	Trình-Thục Hoàng-Thái-Hậu.

DATES ANNAMITES	ROIS OU REINES
7^e mois 17^e jour 18^e jour 20^e jour	Hiền-Tôn Vĩnh Hoàng-Đề. Trình-Thuận Hoàng-Thái-Hậu Hiền-Từ Hoàng-Thái-Hậu.
8^e mois 4^e jour 22^e jour 24^e jour 26^e jour	Thái-Tôn Văn Hoàng-Đề Thái-Tổ Cao Hoàng-Đề Thê-Tôn Nghị Hoàng-Đề Chân-Tôn Thuận Hoàng-Đề.
9^e mois 18^e jour 22^e jour	Bảo-Chánh Hoàng Thái-Hậu. Thần-Tôn Uyên Hoàng-Đề.
10^e mois 3^e jour id. 5^e jour 15^e jour id. id. 17^e jour id. id. 21^e jour 22^e jour 28^e jour	Nhân-Tôn Tuyên Hoàng-Đề. Tuyên-Từ Hoàng-Thái-Hậu Tư Khâm Hoàng-Thái-Hậu. Triệu-Tổ Cao Hoàng-Đề. Phổ-Từ Hoàng-Thái-Hậu. Huyền-Tôn Mục Hoàng-Đề. Hiển-Tổ Trạch Hoàng-Đề. Hiếu-Tôn Nhân Hoàng-Đề. Hiển-Từ Hoàng-Thái-Hậu. Chánh-Tâm Hoàng-Thái-Hậu. Ý-Dức Hoàng-Thái-Hậu. Tuyên-Tổ Phước Hoàng-Đề
11^e mois 8^e jour 13^e jour 23^e jour id. 29^e jour	Đoan-Khiết Hoàng-Thái-Hậu. Đoan-Mục Hoàng-Thái-Hậu Huy-Từ Hoàng-Thái-Hậu. Minh-Tôn Triết Hoàng-Đề. Trang-Từ Hoàng-Thái-Hậu.
12^e mois 1^{er} jour 3^e jour 8^e jour id. 21^e jour	Túc-Tôn Khâm Hoàng-Đề Nhu-Ý Hoàng-Thái-Hậu. Đức-Tôn Hiếu Hoàng-Đề. Chiêu-Tôn Thần Hoàng-Đề. Hữu-Tôn Diễn Hoàng-Đề.

PLACE DES TABLETTES DANS LA PAGODE



A

- | | | |
|-----------------------------|--------|------------|
| 1 Thái-Tổ Cao Hoàng-Đê, | 太祖高皇帝. | 1418-1433. |
| 2 Cung-Từ Hoàng-Thái-Hậu, | 恭慈皇太后. | |
| 3 Chánh-Tâm Hoàng-Thái-Hậu, | 正寢皇太后. | |

B

- | | |
|----------------------------|--------|
| 1 Triệu-Tổ Cao Hoàng-Đê, | 肇祖高皇帝. |
| 2 Hiến-Tổ Trạch Hoàng-Đê, | 顯祖澤皇帝. |
| 3 Tuyên-Tổ Phước Hoàng-Đê, | 宣祖福皇帝. |
| 4 Phổ-Từ Hoàng-Thái-Hậu, | 普慈皇太后. |
| 5 Hiến-Từ Hoàng-Thái-Hậu, | 顯慈皇太后. |
| 6 Trinh-Từ Hoàng-Thái-Hậu, | 貞慈皇太后. |

C

- | | | |
|------------------------------|--------|------------|
| 1 Thái-Tồn Văn Hoàng-Đê, | 太宗文皇帝. | 1433-1442. |
| 2 Quang-Thục Hoàng-Thái-Hậu, | 光淑皇太后. | |
| 3 Tuyên-Từ Hoàng-Thái-Hậu, | 宣慈皇太后. | |
| 4 Nhơn-Tồn Tuyên Hoàng-Đê, | 仁宗宣皇帝. | 1442-1459. |

D

- | | | |
|-----------------------------|--------|------------|
| 1 Đức-Tồn Hiến Hoàng-Đê, | 德宗憲皇帝. | |
| 2 Thánh-Tồn Thuần Hoàng-Đê, | 聖宗淳皇帝. | 1460-1497. |
| 3 Huy-Từ Hoàng-Thái-Hậu, | 徽慈皇太后. | |
| 4 Nhu-Ý Hoàng-Thái-Hậu, | 柔懿皇太后. | |
| 5 Huy-Gia Hoàng-Thái-Hậu, | 徽嘉皇太后. | |

E

- | | | |
|-------------------------------|--------|------------|
| 1 Hiền-Tồn Duệ Hoàng-Đê, | 憲宗睿皇帝. | 1497-1504. |
| 2 Anh-Tồn Tuân Hoàng-Đê, | 英宗峻皇帝. | 1556-1573. |
| 3 Trang-Thuận Hoàng-Thái-Hậu, | 莊順皇太后. | |
| 4 Thận-Ý Hoàng-Thái-Hậu, | 慎懿皇太后. | |
| 5 Tuy-Khánh Hoàng-Thái-Hậu, | 綏慶皇太后. | |

F

- | | | |
|------------------------------|--------|------------|
| 1 Trang-Tôn Dũ Hoàng-Đê, | 莊宗裕皇帝. | 1533-1548. |
| 2 Trung-Tôn Vũ Hoàng-Đê, | 中宗武皇帝. | 1548-1556. |
| 3 Hiêu-Tồn Nhon Hoàng-Đê | 孝宗仁皇帝. | |
| 4 Trinh-Thục Hoàng-Thái-Hậu, | 貞淑皇太后. | |
| 5 Bảo-Chánh Hoàng-Thái-Hậu, | 保正皇太后. | |
| 6 Tự-Khâm Hoàng-Thái-Hậu, | 嗣欽皇太后. | |

G

- | | | |
|-----------------------------|--------|------------|
| 1 Minh-Tồn Triệt Hoàng-Đê, | 明宗哲皇帝. | |
| 2 Chiêu-Tồn Thần Hoàng-Đê, | 昭宗神皇帝. | 1516-1526. |
| 3 Túc-Tồn Khâm Hoàng-Đê, | 肅宗欽皇帝. | 1504. |
| 4 Đoan-Mục Hoàng-Thái-Hậu, | 端穆皇太后. | |
| 5 Gia-Khánh Hoàng-Thái-Hậu, | 嘉慶皇太后. | |

H

- | | | |
|----------------------------|--------|------------|
| 1 Kính-Tồn Huệ Hoàng-Đê, | 敬宗惠皇帝. | 1599-1619. |
| 2 Chàn-Tồn Thuận Hoàng-Đê, | 眞宗順皇帝. | 1643-1649. |
| 3 Gia-Tồn Mỹ Hoàng-Đê, | 嘉宗美皇帝. | 1671-1675. |
| 4 Dũ-Tồn Hoà Hoàng-Đê, | 裕宗和皇帝. | 1705-1729. |
| 5 Ý-Tồn Huy Hoàng-Đê, | 懿宗徽皇帝. | 1735-1740. |
| 6 Đoan-Từ Hoàng-Thái-Hậu, | 端慈皇太后. | |
| 7 Trang-Từ Hoàng-Thái-Hậu, | 莊慈皇太后. | |
| 8 Hiền-Từ Hoàng-Thái-Hậu, | 憲慈皇太后. | |

I

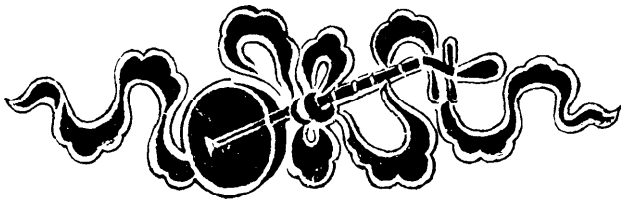
- | | | |
|--------------------------|--------|------------|
| 1 Hựu-Tồn Diễn Hoàng-Đê, | 佑宗衍皇帝. | |
| 2 Mẫn Hoàng-Đê, | 愍皇帝. | 1786-1789. |

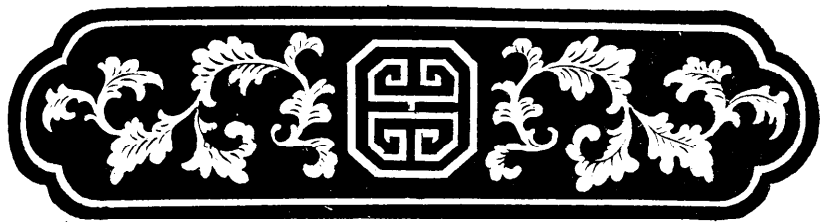
J

1 Thê-Tồn Nghị Hoàng-Đê,	世宗毅皇帝.	1573-1599.
2 Thần-Tồn Uyên Hoàng-Đê,	神宗淵皇帝.	1619-1643 et 1649-1662.
3 Huyền-Tồn Mục Hoàng-Đê,	玄宗穆皇帝.	1662-1671.
4 Hi-Tồn Chương Hoàng-Đê,	熙宗章皇帝.	1675-1705.
5 Thuần-Tồn Giản Hoàng-Đê,	淳宗簡皇帝.	1732-1735.
6 Kính-Phi Thụy Tục-Chánh,	敬妃諡淑正.	
7 Ý-Đức Hoàng-Thái-Hậu,	懿德皇太后.	
8 Minh-Thục Hoàng-Thái-Hậu,	明淑皇太后.	
9 Đoan-Thuần Hoàng-Thái-Hậu,	端純皇太后.	
10 Ôn-Từ Hoàng-Thái-Hậu,	溫慈皇太后.	
11 Nhu-Thận Hoàng-Thái-Hậu,	柔慎皇太后.	

K

1 Hiên-Tồn Vinh Hoàng-Đê,	顯宗永皇帝.	1740-1786.
2 Trinh-Thuận Hoàng-Thái-Hậu,	貞順皇太后.	





L'AMBASSADE DE PHAN-THANH-GIAN (1)

(1863-1864)

(Suite)

Traduit par TRẦN-XUÂN-TOÀN

Sous la direction de NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ,

Secrétaire Général du Cơ-Mật.

Le 1^{er} jour du 8^e mois de la 16^e année de Tự-Đức (13 septembre 1863), au commencement de l'heure *sứu* (de 1 à 3 heures du matin), nous arrivons à Ly-ông (2), où nos guides s'arrêtèrent un petit moment et nous servirent du thé. (Cette ville disaient-ils, possède une industrie très développée ; on y fabrique des tissus de brocards en couleurs, des velours et des soieries). Au milieu de la même heure, nous traversâmes encore deux tunnels (l'un a 10 *trượng* (3) de long ; l'autre, un *lý* (4) de long environ).

Au commencement de l'heure *mão* (de 5 à 7 heures du matin), nous arrivâmes à la ville de Sa-long (5) ; à la fin de la même heure, nous traversâmes le marché de Bôn (6), où la culture de la vigne est très prospère ; avec les raisins on fabrique un vin renommé (les Européens disent qu'il est excellent).

(1) Communication lue à la réunion du 15 juillet 1921. — Voir la première partie, *Bulletin A. V. H.* ; 1919; pp. 161-216. — Le Rédacteur du Bulletin a essayé d'identifier, en note, quelques uns des noms de lieux ou de personnages cités dans la relation de l'ambassade.

(2) Ly-ông 璃翁 (Lyon).

(3) *Trượng* 丈, bâton, mesure de 10 pieds annamite ; vaut environ 4 mètres.

(4) *Lý* 里, stade, lieue annamite.

(5) Sa-long 沙隆 (Châlons-sur-Saône).

(6) Bôn-phô 盆鋪 (Beaune).

Au milieu de l'heure *thìn* (de 7 à 9 heures du matin), nous arrivâmes à la ville de **Đi-tôn** (1).

Au commencement de l'heure *ngọ* (vers 11 heures), nous passâmes sur le pont en maçonnerie jeté sur la rivière **Ma-giơ-na** (2) ; au milieu de la même heure, nous arrivâmes au marché de **Nhi-đầu** (3) ; et, à la fin de la même heure, à la ville de **Xung-xà** (4); puis nous traversâmes encore un tunnel.

Au commencement de l'heure *vị* (de 1 à 3 heures du soir), nous fûmes de passage à la ville de **Vi-lư-nơ-phơ** (5), où se trouve une rivière appelée **Y-ôn** (6) ; au milieu de la même heure, nous traversâmes la ville de **Xang-giơ** (7) ; à la fin de la même heure, nous traversâmes la ville de **Mòng-ti-tò** (8).

Au commencement de l'heure *thần* (de 3 à 5 heures du soir), nous filâmes à travers la longue forêt de **Cung-bi-e-như** (9) (qui dépend aussi de **Mòng-ti-tò**). C'est, dit-on, l'endroit réservé pour la chasse du chef de l'Etat; pour les fonctionnaires et les gens du peuple qui veulent aller y chasser, ils ne peuvent le faire qu'à condition d'en demander la permission. Au milieu de la même heure, nous traversâmes la ville de **Mai-lang** (10), sur le pont en maçonnerie jeté sur la rivière **Xe-no** (11). (La rivière prend sa source, vers le Sud-Est, au milieu des montagnes de la contrée de **Cò-tơ-dò** (12), coule vers l'Ouest, à travers la ville de **Pha-lý** (13), et se jette à la mer après avoir tourné vers le Nord-Ouest).

Au commencement de l'heure *đậu* (de 5 à 7 h. du soir), à notre arrivée à l'extérieur de la ville de **Pha-lý** (Paris), des voitures et des chevaux de l'Etat s'y tenaient déjà prêts ; un officier et plus de cent soldats d'infanterie et de cavalerie, ainsi que la musique militaire y avaient été envoyés pour nous attendre, **MM. Bà-lẻ** (14), du grade de

(1) **Đi-tôn** 狄頓 (Dijon).

(2) **Ma-giơ-na** 麻除哪 (Marne, sans doute par confusion. ?)

(3) **Nhi-đầu** 泥頭

(4) **Xung-xà** 衝沱.

(5) **Vi. lư-na-phơ** 韋盧哪坡 (Villeneuve-sur-Yonne).

(6) **Y-ôn** 伊溫 (Yonne).

(7) **Xang-giơ** 腔噉 (Sens).

(8) **Mòng-ti-tò** 蒙絲蘇 (Montereau).

(9) **Cung-bi-e-như** 弓比依如 (Compiègne ?)

(10) **Mai-lang** 梅蘭 (Melun).

(11) **Xe-nơ** 緙哪 (Seine).

(12) **Cò-tơ-dò** 姑訶都 (Côtes-d'Or).

(13) **Pha-lý** 玻理 (Paris).

(14) **Bà-lẻ** 藩潔.

Dự-Biên-Sự-Vụ (1), fonctionnaire des Rites (il est, nous dit M. Hà-ba-lý (2), comme du grade de Tham-Tri), Phò-na (3), ancien Gouverneur de la Cochinchine, A-tò-mang (4), ex Tham-Biên (5), Cu-dông (6), adjoint, et Danh-vị (7) (capitaine, auparavant à Saigon), nous reçurent et nous invitèrent à aller à l'hôtel de l'ambassade situé dans l'intérieur de la ville. Nous portâmes avec respect les lettres diplomatiques que nous plaçâmes honorablement sur une table dorée placée dans la travée centrale du bâtiment principal. Dans le bâtiment latéral, furent mis les objets de toutes sortes. Nous étions dans le bâtiment principal et les autres membres de l'ambassade, divisés en groupes, allèrent s'installer dans les bâtiments latéraux. L'hôtel était une haute maison à trois étages dont chacun a des chambres et des cabinets. L'ameublement rappelle à peu près celui des hôtels précédents. (Dans la suite, M. A-tò-mang répondit, à une demande que nous lui fîmes que le loyer mensuel de cet hôtel était de deux mille francs ; le nombre des domestiques de l'hôtel était de 10 garçons et de 3 femmes, qui touchaient mensuellement chacun 300 francs de salaire. Les dépenses sont faites aux frais de l'Etat). MM. Hà-ba-lý, Ly-a-nhi et A-tò-mang vinrent souvent nous voir pendant la journée et nous tinrent compagnie à table. Momentanément, M. Bà-lẻ veillait sur nous. Dans une chambre du bâtiment latéral, M. Hà-ba-lý se livra à la traduction des lettres, avec Tồn-Thọ-Tường (8) et Trương-Vĩnh-Ký (9).

Ensuite, nous comptâmes : de Ma-xoa (10) à Paris, le train marche un jour et 4 heures, ayant totalement couvert une distance de plus de 1.463 lý. De Saigon à la capitale de la France, nous comptons en tout 28.687 lý, tant par terre que par mer. Paris a 61 lý de circonférence ; la partie extérieure est construite en maçonnerie. La citadelle est percée de plus de 50 portes (aucun canon n'est mis sur le haut de la citadelle : les gros canons sont tous disposés sur les étages des casernes situées le long de la partie intérieure de la citadelle. Les portes ont des battants de fer et sont cependant laissées tout ouvertes ; jour et nuit des patrouilles vont et viennent à tour de rôle pour assurer la

(1) Dự-Biên-Sự-Vụ 預辨使務 (attaché au service de l'ambassade).

(2) Hà-ba-lý 何巴理.

(3) Phò-na 鋪那 (Bonard).

(4) A-tò-mang 阿蘇芒.

(5) Tham-biên 參辨 (Administrateur).

(6) Cu-dông 俱零.

(7) Danh-vị 名漳.

(8) Tồn-Thọ-Tường 尊壽祥 (lettré).

(9) Trương-Vĩnh-Ký 張永記 (interprète).

(10) Ma-xoa 磨叻 (Marseille).

surveillance à l'intérieur et à l'extérieur des portes). Dans la citadelle, les palais, les résidences, les temples et les tours se présentent sous un aspect grandiose. (Un palais est réservé pour le chef de l'Etat. Il y a d'autres hôtels pour le même usage, situés hors de la citadelle; les résidences publiques et les casernes donnent soit sur la rivière, soit sur une route : toutes s'élèvent au milieu des magasins de commerce et elles n'en sont pas séparées par des murailles ou par des remparts. Parfois des parterres, des usines ou des maisons d'assistance même sont entourés de murs bas en maçonnerie. La religion de Da-tò (1) est le culte principal ; du reste, deux autres doctrines, Bò tè-tang (2) et Xu-diêu (3), ont chacune leur temple, Récemment, après la conquête de An-dè (4), on n'a pas empêché l'érection de temples mahométans, en faveur des officiers et des soldats originaires de An-dè). Les magasins de commerce sont à plusieurs étages et se suivent. (Ils comprennent de 3 à 7 étages; en haut beaucoup ont le toit plat et uni). La population est de deux millions d'habitants. Les pauvres gagnent leur vie à la tâche. (Dans la ville, il y a un très grand nombre de familles riches ; les pauvres travaillent dans des usines publiques pour vivre de leur salaire. Il en est de même dans d'autres endroits à l'extérieur de la ville. Sur les marchés et sur les routes, il n'existe aucun mendiant couvert de guenilles), Les infirmes et les faibles sont soignés dans des hospices. (Il y a des hôpitaux où sont soignés les hommes et les femmes malades, et d'autres où l'on soigne les incurables ; il y a des hospices pour nourrir les enfants privés de familles. Les médecins, ainsi que les sœurs chrétiennes surveillant chacun un service). Les chemins et les routes sont unis comme une pierre à aiguiser. (Les grandes voies ont toutes de 6 à 7 *trưong* de large ; même les chemins les plus étroits en ont aussi de 2 à 3. Ils sont pavés en pierres ; on les répare, aussitôt qu'il y a la moindre partie défoncée ou détruite. Les chemins sont nettoyés proprement tous les jours par des ouvriers, et ce travail ne cesse jamais même lorsqu'il fait mauvais temps). Les voitures et les chevaux vont et viennent incessamment comme la navette de la tisseuse. (Les voies ferrées sont construites sur quatre côtés de l'intérieur de la citadelle, et passent sans causer d'embarras devant les maisons de commerce et les marchés, ou bien elles sont cachées dans des tunnels; sur les endroits bas et humides, on a jeté des ponts métalliques sur

(1) Religion de « Jésus », catholicisme.

(2) Protestants.

(3) Juifs.

(4) Alger.

lesquels les trains passent. Les voitures dont on se sert pour voyager sont traînées par un ou deux chevaux ; celles des fonctionnaires sont attelé de deux ou quatre chevaux. Le chef de l'Etat a une voiture à six chevaux. Les véhicules servant aux transports des marchandises ont même huit chevaux et circulent jour et nuit sur les routes sans interruption). On voit aussi partout des bois, des parterres (il existe partout, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville, des bois. Après deux ou trois rangées de maisons de commerce, se trouve une bande de terre réservée pour la culture des fleurs et des plantes. On y met une machine lançant de l'eau d'arrosage, et on y place des bancs et des chaises. Aux endroits où existent de grandes agglomérations, dit-on, il faut créer des lieux de promenade pour diminuer l'air vicié), des théâtres, des lanternes pour éclairer les rues (dans la ville, le son des instruments de musique se fait entendre continuellement toutes les nuits ; les longs boulevards et les plus petites rues sont tous les soirs éclairé à la lumière), des tuyaux pour le gaz et des tuyaux pour l'eau (ce sont des tuyaux métalliques placés bout à bout sous les routes, et amenant le gaz et l'eau aux endroits voulus), des paratonnerres et le télégraphe (au sommet des édifices, est placé un paratonnerre qui attire l'électricité de la foudre ; pour le télégraphe, voir ce qui a été dit plus haut). En Europe, la capitale de la France et celle d'Angleterre (Paris et Londres) sont considérées comme les plus belles du monde. (Superficie de la France : 1.800 ly environ ; elle se divise en 89 parties ou départements ; la capitale Paris en est un. Population de toute la France : d'une façon générale, plus de 37.300.000 habitants ; il y en a à la capitale deux millions).

Le 2^e jour (14 septembre), MM. Phô-na (1), ancien gouverneur, et **Danh-vi**, jadis capitaine à Saigon, vinrent en tenue officielle à notre hôtel. Nous les invitâmes à prendre du thé. Le gouverneur nous dit : « Pour le moment, je ne suis pas attaché au service de l'ambassade ; seulement, à cause de ma vieille amitié, je vous fais visite ». Un instant après, ils se retirèrent. Le soir, M. Ha-ba-ly vint nous informer qu'il avait reçu du fonctionnaire des Rites français une lettre officielle disant sommairement ce qui suit : « A peine les ambassadeurs ont-ils été arrivés à la capitale de la France que le fonctionnaire des Rites

(1) Phô-na 鋪那 (Bonard).

est allé sur-le-champ en porter la nouvelle à la connaissance du chef de l'Etat, lequel a fait savoir qu'il devait revenir à la capitale dès la première décade du mois prochain. Pendant ce temps, les guides des ambassadeurs devront les conduire et leur faire faire des visites et des promenades dans divers endroits, pour les empêcher de rester oisifs dans l'attente ». Tel était son propre avis. Il ajouta qu'étant attaché au service de l'ambassade, il était chargé de la traduction des lettres; il nous priait donc, puisque l'ambassade était arrivée, de lui passer les minutes des lettres, pour qu'il pût les traduire en français et les soumettre au grand fonctionnaire français chargé du service de l'ambassade, qui devait les lire préalablement et les transmettre à qui de droit; en attendant, il se chargeait de prendre toutes les dispositions convenables à notre égard. Votre serviteur Phan-Thanh-Gián avait rédigé à part soi deux lettres qu'il convenait d'expédier l'une après l'autre. Seulement, comme le voyage du chef de l'Etat devait durer encore plusieurs jours et qu'il n'y avait que M. Hà-ba-lý seul qui, doué d'une connaissance sommaire des caractères chinois était désigné pour le service de l'ambassade depuis le commencement jusqu'à la fin, nous considérâmes que si nous attendions la fin de l'audience pour faire traduire ensuite la deuxième lettre, nous avions à craindre que cela ne donnât beaucoup de tracas et ne fît traîner les affaires en longueur. Par conséquent, sur sa proposition, nous lui passâmes pour traduction les deux lettres diplomatiques, faites en double chacune, que nous avions écrites avec respect. (De ces exemplaires, deux étaient mis entre les mains de M. Hà-ba-lý qui avait à les traduire respectueusement; deux autres lui étaient également remis, pour qu'il les transmette avec les traductions à l'examen du grand fonctionnaire).

Le 3^e jour (15 septembre), M. Hà-ba-lý procéda au choix de trois salles aux étages du bâtiment latéral de l'hôtel : c'est là qu'aura lieu la vérification des objets rituels.

Le 4^e jour (16 septembre), eut lieu la vérification des objets qui avaient été tous bien nettoyés et réparés. Profitant de ce qu'il y avait un bateau allant à Saigon, nous envoyâmes notre rapport pour être transmis à l'examen ministériel.

Le 5^e jour (17 septembre), MM. Hà-ba-lý et A-tò-mang nous invitèrent à assister à des jeux de combats et de chevaux qui se livraient dans un cirque. (Depuis le jour de notre arrivée à l'hôtel, celui qui était chargé du service de l'hôtel louait chaque jour deux voitures qui se tenaient toujours prêtes, devant la porte de l'hôtel, à notre disposition ; on en louait encore d'autres, si besoin en était). Nous fûmes accompagnés de MM. Phò-na, ancien gouverneur, et Phu-rét (1), ex-intendant français en Cochinchine. D'abord se fit la course des chevaux (un certain nombre de danseuses tenaient parallèlement les rênes, debout sur les chevaux qu'elles faisaient courir rapidement en dansant et en piétinant.) Puis se fit la représentation de la lutte entre la France et le Mệt-xích (2) (qui fait partie du nouveau continent, l'Amérique du Nord). Ensuite, à notre vue, un jeune homme et une jeune fille sortirent ensemble dans une même voiture, courant rapidement dans le cirque. Ces personnes avaient la figure courte et petite, le nez long et gros, aussi pointu que le bec d'un corbeau ; ils avaient le teint bleu et noir. Ils sont, dit le Français, d'une race d'hommes du Mệt-xích autre que les Européens qui s'y sont établis pour y exercer le commerce. Quelques mois auparavant, le Mệt-xích avait levé un grand nombre de troupes qui avaient attaqué et massacré les Européens. Alors, les troupes françaises allèrent à leur rencontre et la paix ne fut signée qu'après plusieurs batailles. Les personnes que nous voyions avaient suivi les Français à leur retour, il y avait deux mois à peine.

Le 6^e jour (18 septembre), conduits par MM. Hà-ba-lý et A-tò-mang, nous nous rendîmes, en tenue officielle, à la résidence publique de M. Đò-dư-anh-đệ-luy (3), directeur du service des ambassades des Etats étrangers, qui nous avait donné audience. (Au dire de M. Hà-ba-lý, ce directeur du service des ambassades, à l'arrivée des ambassadeurs des autres Etats, les recevait d'abord avec cérémonie au jour qu'il avait fixé pour cela et se chargeait après de l'exécution du service. Cette résidence publique est dans la citadelle ; elle a un

(1) Phu-rét 符唵

(2) Mệt-xích 蔑哖 (Mexique).

(3) Đò-dư-anh-đệ-luy 都遊莫抵累 (Drouyn de Lhuys).

double toit plat et uni : chacun des deux bâtiments a deux étages, dont chacun a plus de 15 mètres de haut et se compose de plus de dix compartements ; chaque compartement est de plus de 10 mètres, fait avec une quantité de pierres et meublé d'objets dorés et en cristal.)

M. Bà-lê, fonctionnaire des Rites, attaché au service de l'ambassade, sortit hors de la porte de la résidence et nous invita à y entrer. Le directeur et huit de ses adjoints (tous en tenue officielle) nous reçurent en ôtant leur chapeau d'une main levée. Le directeur nous dit (M. Hà-ba-lý servant d'interprète) : « Le chef de l'Etat français est actuellement en tournée. Vous, nobles ambassadeurs, vous ne pourrez le rencontrer que dans un moment assez éloigné. Le chef de l'Etat n'ayant pas encore le cœur en paix, me permet de vous recevoir avant lui, pour discuter ensemble au sujet des affaires officielles. Puisque vous avez du temps libre, il sera très bon que vous alliez visiter sommairement les divers services de la capitale, sur l'invitation de vos guides. » — « Actuellement, lui répondîmes-nous, nos deux Etats : l'Annam et la France, ont déjà conclu la paix ; nous voici arrivés : nous ne pensons qu'à remplir notre devoir d'ambassadeurs. Nous n'osons pas refuser ce que le noble Etat nous inspire avec une telle bonté. » Après qu'il nous eut invité à prendre le thé, nous nous retirâmes.

Le soir, sur l'invitation de MM. Hà-ba-lý et A-tò-man, nous visitâmes le bois de Bò-linh(1), situé sur la zone urbaine occidentale, d'une largeur de plus de 10 lý environ. Il est entretenu par l'Etat et communique avec la route publique. Les arbres du bois poussent séparément ; les fleurs insensibles au froid forment des allées. A côté des routes et sous l'ombrage des arbres, le gazon s'étale comme un tapis. Sur l'endront le plus élevé, une montagne artificielle est faite avec des pierres placées les unes sur les autres. Au Sud-Est de cette montagne se trouve un lac, qui communique avec la rivière Xe-na (2), au moyen d'un conduit ; de la montagne s'échappe un petit torrent qui forme une cascade dont les eaux tombent dans un bassin en forme d'une demi circonférence, et de là se répandent en tous sens pour l'arrosage. Le lac peut être d'une étendue de 3 lý environ ; en son milieu s'élèvent des îlots où sont disposées des tours et des habitations sur pilotis, mêlées à la verdure des herbes et des plantes. Il y a partout des oiseaux qui flottent sur l'eau, des poissons qui nagent. des pontons et des petites barques. La surveillance du bois est confiée à des gardes à pied et à cheval qui vont et viennent en uniforme militaire, un fusil et un sabre à la main. Dans l'après midi, les habitants de la

(1) Bò-linh 哺伶 (Boulogne ?)

(2) Xe-na 緋哪 (Seine).

capitale, hommes et femmes, s'y promènent en voiture ou à cheval au nombre de plusieurs milliers. Sur les bords des routes, des bancs et des chaises placés selon les endroits servent de places de repos pour les promeneurs (cet ameublement sert au bénéfice des pauvres ; ceux qui s'y reposent doivent payer une somme de un ou deux sous par heure). M. A-tô-mang nous dit qu'à l'extérieur de la citadelle il existe trois bois, à savoir : l'un au Sud, qui s'appelle Ma-dông (1) ; le deuxième à l'Est, qui s'appelle Ve-xanh (2) ; mais le troisième, ce bois-ci, est le plus beau. Le chef de l'Etat français et la reine (du titre de E-phê-ra-tri-xe) (3) s'y promènent souvent en une simple voiture et en costume ordinaire ; chemin faisant, ils ne s'écartent pas pour faire place aux autres et les promeneurs de même ne les reconnaissent point.

La même nuit, à l'heure *tuât* (de 7 à 9 heures du soir), nous fûmes de nouveau invités à sortir dans la rue et à regarder l'éclairage : des deux côtés de la rue sont dressées, suivant des distances régulières, des colonnes de fer séparées l'une de l'autre de 3 à 4 *truợng* ; la colonne a 5 ou 6 pieds de haut ; en haut, est fixée une lampe de cristal éclairant au moyen du gaz. Pour les maisons de commerce, chacun de leurs compartiments est aussi éclairé au moyen d'une lampe suspendue. Derrière les vitres sont exposées des marchandises. Ou bien, dans la partie qui précède la cour, sur des pièces de bois, on place en lignes transversales des tubes de fer recourbés que l'on fabrique pour cela. L'enseigne sur la porte est également composée de tubes en verre. Ou bien encore, à la partie supérieure de quelques-unes de ces maisons, on dispose en rangs égaux des tuyaux de verre de couleurs dont chacun est percé de trous serrés où le gaz est allumé. De l'intérieur et de l'extérieur, les lumières se rencontrent ; les rues sont ainsi éclairées comme en plein jour.



Le 7^e jour (19 septembre), M. Hà-ba-lý nous informait avec admiration que : « le chef de l'Etat voulait voir le portrait des ambassadeurs. Le grand fonctionnaire de la capitale avait déjà donné l'ordre à un artisan de venir à l'ambassade. Il était chargé de prévenir les ambassadeurs d'être, le lendemain matin, en tenue officielle pour faire prendre les photographies destinées à être offertes au chef de l'Etat. »

(1) Ma-dông 麻冬 (Meudon).

(2) Ve-xanh 螞蟻 (Versailles).

(3) E-phê-ra-tri-xe 依批黠知 噶 (Impératrice).

Le soir, conduits par M. **Ly-a-nhi**, nous visitâmes dans la citadelle le jardin **Môn-xu** (1). Ce jardin a environ deux *lý* de large et a des haies faites avec du fer. Ses deux portes antérieure et postérieure ont chacune plus de 10 pieds et se composent de battants et de colonnes qui sont tous en fer et dorés. Parmi les arbres renfermés dans ce jardin, il y en a qui atteignent un mètre de diamètre. Le long des routes, des herbes et des fleurs donnent l'aspect d'un champ. Les promeneurs s'y rendent pêle-mêle. C'est un des plus beaux sites de l'intérieur de la citadelle.

*
* *

Le 8^e jour (20 septembre 1863), il arrivait par intervalles de sombres nuages, un vent froid soufflait et une pluie fine tombait. A l'heure *ngo* (midi) le ciel devint un peu serein. Vêtus du costume de cour, l'un après l'autre nous nous rendîmes à l'étage de l'hôtel qui est recouvert de vitres, et nous nous y fîmes photographier. (L'hôtel a un étage, composé de plusieurs travées, dont la toiture et les murs sont composés de plaques de verre, pour recevoir la lumière du soleil. Voici en quoi consiste la photographie : on prend d'abord une plaque de verre, recouverte d'une combinaison de matières liquides ; on la place derrière un tube de verre, devant lequel se tient la personne, qui regarde en face l'intérieur du tube ; sous l'action de la lumière solaire qui pénètre par le tube, la plaque de verre reçoit l'impression d'une image ; il n'y a pas même un cheveu de différence. Les Européens ont l'habitude de faire cette opération avec le plus grand désir. Tous ceux avec qui on vient de faire connaissance veulent échanger avec vous un portrait ; les supérieurs et les inférieurs font tous la même chose, disant qu'ils voient là le témoignage d'un souvenir réciproque. Dans la suite, sous la conduite de ce fonctionnaire, des photographes vinrent souvent avec leur appareil à l'hôtel et nous invitèrent à nous faire photographier ; ils nous offraient chacun un exemplaire de ces portraits. Après le tirage, chacun des petits portraits revient à un franc, prix du travail ; ceux qui sont un peu plus grands coûtent 4 ou 5 francs) (2).

(1) **Môn-xu** 門墟 (Monceau).

(2) Nous donnons aujourd'hui la photographie de **Phan-Thanh-Giân**, le premier ambassadeur (Voir un portrait du même personnage, vieilli, dans B. A. V. H., 1915, p. 222). Nous donnerons, dans la suite de la relation, les portraits d'autres membres de l'ambassade. Les originaux sont conservés au Muséum, à Paris, où les a trouvés notre distingué collègue et collaborateur M. A. Salles, qui a bien voulu en faire prendre des copies (*Le Rédacteur du Bulletin*).

A l'heure *vị*, (de 1 à 3 heures du soir), M. *Đồ-dư-anh-đê-luy*, *Đại-Học-Sĩ* (Ministre), vint en tenue officielle à l'hôtel. (La veille, M. *Hà-ba-lý* nous avait prévenus). Nous le reçûmes, également en tenue officielle ; dès qu'il fut entré, nous causâmes. Ce fonctionnaire, debout, nous demanda : « Messieurs les Ambassadeurs, votre santé est-elle bonne ? » — « Notre santé est bonne », lui répondîmes-nous. Et nous ajoutâmes : « Nous vous remercions grandement de ce que vous avez la bonté de penser aux ambassadeurs étrangers et de leur faire visite malgré la pluie. » Ensuite nous l'invitâmes à s'asseoir. Ce fonctionnaire nous dit : « Le désir que j'ai de vous rendre visite ne doit pas être entravé par la pluie. Seulement, la réparation des routes qui précèdent l'hôtel n'est pas encore terminée (en ce moment, les Européens étaient en train de réparer un tronçon de la route qui passe sur le devant de l'hôtel, tronçon ayant dix et quelques *trượng* de long), ce qui oblige vos voitures et vos chevaux à se tenir loin. En attendant, il conviendra de donner l'ordre de terminer le plus vite possible cette réparation. » — « Nous sommes ici, lui répondîmes-nous, grâce à vous ; vous exercez votre autorité dans tous les services ; une affaire si peu importante ne mérite pas votre attention ». Ce fonctionnaire, lorsqu'il était sur le point de prendre congé de nous, ôta le gant de sa main droite (les Européens ont les deux poignets et les doigts recouverts de gants en soie ou en peau ; dans leurs rapports avec les Chinois, ils emploient des gants de couleur blanche ; dans les autres cas, ils se servent de gants bleus ou noirs, à leur gré), et il nous dit : « Maintenant, nous sommes frères ; pour montrer notre sympathie réciproque, je vous demande la permission de me conduire suivant l'usage occidental ». Après nous avoir serré la main, il se retira. (Tous les fonctionnaires français qui faisaient une visite à l'ambassade, au moment de prendre congé, s'adressaient à nous trois et nous serraient la main en signe de respect).

A l'heure *tuất* (de 7 à 9 heures du soir) M. *Hà-ba-lý* nous invita à aller au cirque, où se font des danses sur des chevaux. D'abord eut lieu la représentation suivante : un homme monté sur un cheval lançait un disque et dansait des mains et des pieds sur le cheval. Puis, deux chevaux parurent sur la piste ; ils étaient conduits par un homme qui se tenait debout et les dirigeait en brandissant un fouet ; au son de la musique, les bêtes se mettaient à courir et à galoper chacune dans une direction ; après quelques tours, elles se rencontraient face à face, se croisaient en courant, se mettaient de front, soit pour s'avancer, soit pour s'arrêter. Un petit instant après, l'un des chevaux continuait seul sa course ; l'autre se tenait debout sous le regard de l'homme et tournait à gauche et à droite, en balançant ses deux pattes de devant,

comme un danseur. Les deux chevaux firent cette manœuvre chacun à son tour et s'arrêtèrent un moment après.



Le 9^e jour (21 septembre 1863), nous eûmes une petite pluie fine. Un photographe vint de nouveau nous inviter à nous faire photographier ensemble sur un même cliché. (La veille, chacun de nous s'était fait faire un portrait spécial ; ce jour-là, il nous demandait à nous prendre tous ensemble. Tous ces portraits devaient être offerts au chef de l'Etat). Dans l'après-midi, M. A-tô-mang (1) vint à notre hôtel et nous donna, en nous les traduisant en langue annamite, les règlements et usages du Gouvernement français. (M. A-tô-mang avait résidé auparavant longtemps à Bièn-Hoà, où il avait appris la langue annamite, Nous désirions connaître les règlements du Gouvernement français; ce monsieur nous traduisit les vieilles lois et préceptes de son Etat).



Le 10^e jour (22 septembre 1863), M. Hà-ba-lý nous invita à visiter le jardin royal de son Etat, appelé Ra-giơ-đĩnh-đê-pha-lang-tơ (2). et situé dans la ville, au Sud de la rivière Xe-na. Il a à peu près cinq lý de circonférence. Ses portes et ses murs sont construits en maçonnerie ou avec des grilles de fer. Le jardin renferme à l'intérieur kiosque, salle de réception, mare, étang, fleurs, arbres et quelques séries de maisons à étages composés chacun de plus de dix travées ; les hommes de divers pays, représentés soit par des statues, soit par des dessins, soit par des photographies, y sont accrochés sur les murs ou mis en rang sur des bancs. Il y a aussi des figures monstrueuses (le corps d'un enfant ayant deux têtes ; c'est un Français, nous dit M. Hà-ba-lý, mort six mois après sa naissance ; lorsqu'il était vivant, une tête cherchait du lait tandis que l'autre était en train de dormir) ; des formes extraordinaires, toutes représentées par des statues recouvertes d'un verre ; des squelettes singuliers et rares de l'antiquité, trouvés dans de vieilles tombes, et des vicères, des intestins et des ossements variés de l'homme, ou des oiseaux ou des quadrupèdes recueillis soigneusement et vernis, ou représentés en figures exposées au jour et

(1) A-tô-mang 阿嚨茫.

(2) Ra-giơ-đĩnh-đê-pha-lang-tơ 黠唎釘坡郎訶 (Jardin des plantes).

placées sur des bancs et des tables : on s'en sert pour les études. Il y a un local de température chaude, couvert et entouré de vitres, dont le dessous est chauffé au moyen de vapeur chaude que l'on produit exprès ; des végétaux transportés des pays de l'orient et du midi, qui se suportent pas le froid, sont conservés à l'intérieur de cette serre. Le jardin, suivant les endroits, est divisé en pièces, carrées, rondes, en travers, recourbées, entre lesquelles se trouvent des cabanes et des fosses qui sont entourées de fils de fer. De plus, on a construit une longue galerie et un dôme, dans les compartiments desquels sont disposées des cages vitrées ; on y élève séparément des oiseaux, des quadrupèdes, des reptiles et des crustacés de diverses espèces. Parmi les quadrupèdes, il y a l'ours du pôle Nord (qui vit dans l'océan glacial Nord de la Russie, de couleur blanche) ; le buffle-lion des barbares occidentaux (provient de chez les barbares occidentaux, à l'Ouest de la Chine ; il a le corps du buffle, la partie de devant est couverte de poils pareils à ceux du lion) ; le quadrupède aquatique du fleuve Di-lò (1), dans le pays appelé Y-diệp (2) (il est de la même grosseur que le buffle, a le corps d'un porc, des yeux de poisson, des oreilles petites, la bouche grande, quatre pattes, un menton court ; il a deux grandes dents et la peau est noire sans poils ; il peut vivre dans l'air et nager dans l'eau ; il se nourrit aussi bien d'herbes que de pain et de farine ; quand il est irrité, il se met à mordre les grilles avec son museau élevé d'une manière féroce et cruelle ; mais celui qui le soigne et lui donne à manger peut lui faire exécuter ses ordres) ; l'animal appelé *ngu* (3) de l'Afrique (c'est un espèce de singe, à queue grosse et longue ; il peut s'accrocher à un arbre avec l'extrémité de sa queue et s'y suspendre en faisant des tours en l'air). Il y a un éléphant venu du Siam ; il y a un tige vivant transporté de Bièn-Hoà, ainsi que l'ours, le léopard, des loups de diverses espèces, des chèvres sauvages, des cerfs, des singes de plusieurs espèces, le porc-épic etc.. Il y a aussi une espèce de petit cerf : ses membres antérieurs sont courts tandis que les postérieurs sont longs ; sa queue a plus d'un pied de long ; ne pouvant pas marcher, il se sert de ses pattes de derrière pour sauter seulement ; la femelle a une poche ventrale, dans laquelle ses petits trouvent un abri. Parmi les oiseaux, il y a une sorte de grue à chignon (au sommet de la tête, elle a une sorte de chignon blanc de la couleur de la fleur du poirier ; elle provient de l'Afrique) ; l'oiseau appelé *Nhi-miêu* (4) (il ressemble à l'autruche, et vit dans une île de

(1) Di-lò 瀾盧 (Nil)

(2) Y-diệp 伊喋 (Egypte).

(3) Ngu 禺

(4) *Nhi-miêu* 鴼 鴼 (emeu, emou. casoar).

l'Océan Antarctique) ; l'argus et le faisan (dont il y a un très grand nombre d'espèces). Parmi les poissons et animaux aquatiques, il y a le crocodile, les tortues de terre et de rivière. Il y en a encore tant d'autres que nous ne pouvons pas tous les citer. Le jardin est surveillé par un officier nommé pour cela. Pour les services de l'entretien et du nettoyage, il y a des employés attachés à chaque animal. (Pour les animaux qu'on ne peut pas faire venir vivants, tels que la baleine et le rhinocéros, on prend leur squelette tout entier que l'on enfile, et que l'on lie). Pendant le jour, les fonctionnaires et les gens du peuple peuvent venir se promener dans ce jardin.

* * *

Le 11^e jour (23 septembre 1863), à l'heure *tị* (de 9 à 11 heures du matin), la grêle tomba. (Les gelons étaient de la grosseur d'un pois. Cela arrive souvent en Europe). Dans l'après-midi, le tonnerre se fit entendre vers le Sud-Est. Le soir, invités par M. Hà-ba-lý, nous visitâmes un magasin de dorure et d'argenture. Le patron du magasin s'appelle Kha-tiêt-cập-lò (1) ; il habite dans la citadelle. Le magasin est à cinq étages et a plus de dix rangées de façade, chacune d'elles de plus de dix travées (les frais de construction du magasin, s'élevèrent à une somme de trois cent cinquante mille francs). Il y a plus de 700 ouvriers qui fabriquent des objets en cuivre et en fer et font la dorure et l'argenture (hommes plus de 500 ; femmes plus de 200). La première fonte, le polissage, la taille, le sciage et le limage sont faits à l'aide de machines (parmi ces machines, on en voit une propre à façonner les objets de forme ovale). Pour dorer, on met de l'acide dans plusieurs tonneaux, à l'intérieur desquels on fixe transversalement une grande plaque carrée d'or ou d'argent. Sur le tonneau, on superpose deux ou trois lingots de cuivre ronds sur lesquels vient appuyer transversalement un fil électrique qui va d'une chambre close à l'orifice du tonneau. On fixe sur l'objet à dorer d'abord une couche de cuivre, puis une couche d'argent, ensuite une couche d'or. Pour argenter, on met aussi d'abord une couche de cuivre et ensuite une couche d'argent. Tous les objets à dorer sont retenus au moyen d'un petit fil de cuivre, dont le bout recourbé est suspendu au lingot de cuivre et mis secrètement dans l'eau contenue dans le tonneau (dans chaque tonneau, on peut suspendre plus de dix vases ou plats, ou plus d'une centaine de couteaux et de cuillers). Après quelques quarts d'heure, l'électricité conduite par les lingots de cuivre, pénètre dans le fil de cuivre et communique avec les objets, (qui, par ce fluide,

(1) Kha-tiêt-cập (ou tặc)-lò 哥 鄺 峴 臚.

nirent les émanations de l'or et de l'argent, et en prennent la couleur, plus éblouissante que ce que l'on voit d'ordinaire. L'électricité, quand les Européens la découvrirent pour la première fois, était employée pour l'établissement des paratonnerres et du télégraphe. Il y a une vingtaine d'années, M. Kha-tiêt-cập-lò commença à s'en servir d'une façon utile pour la confection d'objets en or et en argent, qui furent renommés dans l'Europe par leur pureté et par leur beauté. Il reçut du chef de l'Etat comme récompense spéciale une médaille d'argent. (La France, pour récompenser les mérites, à cinq classes de médailles. Celle-ci est la cinquième et est appelée Sợ-ba-dê (1) ; elle est portée sur la poitrine suspendue au côté gauche de l'habit). Chaque année, le prix des marchandises vendues, soit en France soit dans d'autres nations, s'élève à une somme de dix millions. Lorsque M. Kha-tiêt-cập-lò nous eut conduits dans les divers endroits, et nous eut tout montré, il donna à votre serviteur Phan-Thanh-Giản un catalogue en lui disant : « Quand vous serez de retour dans votre pays, envoyez-moi une lettre par laquelle vous fixerez vos achats : si quelque chose convient à vos coutumes et à vos usages, ou si vous désirez d'autres modèles, je les ferai pour vous et je vous les enverrai. »

. . .

Le 12^e jour (24 septembre 1863). à l'heure *tị* (de 9 à 11 heures du matin), M. Văn-Đức(2) (nom français : Sa-nho (3), fils de Nguyễn-Văn-Thắng (4), Français auparavant commandant du bateau appelé le *Long* (Dragon), vint à l'hôtel et nous dit (il se rappelait encore la langue annamite) : « Accompagné de mon père, je revins en France, il y a déjà 37 années. Je me rappelle qu'il y eut, voici une vingtaine d'années, trois Annamites qui vinrent ici ; j'ai pu avoir des relations avec eux. (La 21^e année de Minh-Mạng, Tôn-Thất-Thường (5), Trần-Việt-Xương (6) et Võ-Dụng (7) interprètes partirent sur un bateau européen, de Gian-lưu-ba (8). Aujourd'hui, j'ai cinquante-huit ans ;

(1) Sợ-ba-dê 初巴喈 (chevalier).

(2) Văn-Đức 文德 Ce passage a déjà été traduit par M. Nguyễn-Đình-Hoè : *Quelques renseignements sur les familles de Chaigneau et Vannier*, dans B. A.V.H, 1916, pp. 273-275. (Le Rédacteur du Bulletin).

(3) Sa-nho 沙儒 (Michel Đức Chaigneau).

(4) Nguyễn Văn-Thắng 阮文勝 ; dit chúa Tàu-Long J. B. Chaigneau, commandant du bateau le *Dragon*).

(5) Tôn-Thất-Thường 尊室常

(6) Trần-Việt-Xương 陳日倡

(7) Võ-Dụng 武勇

(8) Gian-lưu-ba 江流波

je pense véritablement, au fond de mon cœur au pays d'Annam, mais mon âge est avancé, je ne peux plus faire un long voyage. A peine avais-je appris l'arrivée des ambassadeurs que j'ai voulu aller vous faire visite à l'hôtel, pour vous exprimer un peu de ma pensée et de mon affection. Mais j'ai eu peur d'être vu et soupçonné par quelqu'un d'étranger. C'est pourquoi, je viens en retard aujourd'hui.» Nous lui demandâmes où il demeurerait et ce qu'il faisait. Il reprit : « Aussitôt après notre retour de l'Annam, feu mon père et M Nguyễn-Văn-Chân (1), commandant du bateau appelé le *Phung* (2) demeurèrent ensemble dans la ville de Lô-ri-an (3) (à cet endroit il y a un port et une ville) ; onze années après, mon père mourut ; j'allai habiter le pays de E-sơ-mông (4). Actuellement, je suis employé sous les ordres du directeur du Trésor de Paris. » « Nous l'invitâmes à prendre du thé. Un petit moment après, il se retira.

M. Hà-ba-lý vint nous informer qu'il avait fini la traduction des lettres diplomatiques. La traduction avait été déjà portée à la connaissance du fonctionnaire Đại-Học-Sĩ (5) français en attendant le jour où devait avoir lieu un conseil. Il ajouta : « Les dispositions d'un article relatives au commerce réciproque, qui furent l'objet de délibérations lors du premier traité, ne sont pas encore clairement prises. A présent, le Đại-Học-Sĩ (5) français veut les fixer d'une façon définitive, de concert avec les ambassadeurs, et y apposer notre sceau pour faire foi. » Nous lui répondîmes : « Cette affaire regarde spécialement notre Ministère des Finances et le grand fonctionnaire du service Thương-Bạc (6) qui doivent la mettre en délibération ; ce n'est pas nous qui oserions la régler de nous-mêmes. » « Puisqu'il en est ainsi, reprit-il, en attendant, je vais en informer le Đại-Học-Sĩ qui agira en conséquence le plus tôt possible. »

Le soir, nous visitâmes le jardin de la Société publique des serveurs royaux français. Le jardin est situé au Nord du bois Bô-linh (7) et a quelques lý de circonférence. M. Đò-dư-anh-đệ-luy (8) était président de la société. Les plantes, les arbres, les fleurs, les herbes, les céréales, les ignames, les haricots, le chanvre, et le blé ont tous

(1) Nguyễn-Văn-Chân 阮交振 (Ph. Vannier).

(2) Phụng 鳳 (le Phénix).

(3) Lô-ri-an 嘯夷安 (Lorient).

(4) E-sơ-mông 唉叻蒙

(5) Đại-học-sĩ 大學士 (grand ministre d'Etat).

(6) Thương-Bạc 商舶 (Service des bateaux de commerce ; affaires extérieures).

(7) Bô-linh 哺伶 (Boulogne).

(8) Đò-dư-anh-đệ-luy 都遊英低纍 (Drouyn de Lhuys).

leur nom marqué sur une plaquette suspendue à leur côté, ainsi que les oiseaux, les quadrupèdes, les insectes, les poissons et les tortues etc... Les animaux curieux qu'il y a dans d'autres pays y sont tous amenés ; ceux qui vivent en plaine sont élevés dans des étables ou des abris ; ceux qui habitent sur les montagnes ont des cavernes et des antres ; les quadrupèdes sont enfermés dans des grilles de fer ; les oiseaux sont enfermés dans des filets de fer. Pour les espèces aquatiques, on a construit des mares et des étangs pour les grandes espèces ; quant aux petites espèces, on les met chacune dans une sorte de réservoir contenant de l'eau puisée dans la rivière ou dans la mer, et entouré de plaques de verre : du milieu, on représente des roches et des mous-ses. Pour les végétaux, ceux qui ne s'habituent pas au climat froid sont cultivés dans un local à température chaude. Il y a une magnanerie ; les vers à soie sont de trois genres : les uns se nourrissent de feuilles de mûrier, les autres de feuilles de ricin, et la troisième espèce, de feuilles de la plante appelée *e-lang* (1). (La feuille tendre et verte, ayant deux *tâc* (2) de long à peu près, pointue à ses deux extrémités, a 8 *phân* (3) de diamètre) ; les vers à soie qui se nourrissent des feuilles de ricin et de ces feuilles, fournissent des cocons d'un rouge sombre, dont les fils sont grossiers ; ceux qui se nourrissent des feuilles du mûrier fournissent des cocons de la meilleure qualité. Une femme héritière d'un titre de noblesse (le titre s'appelle *Công-tiêt* (4) ; c'est la 3^e classe), chargée du service de la magnanerie, nous fit cadeau de cocons fournis par les vers à soie qui se nourrissent de feuilles de ricin (contenus dans une boîte vitrée). A l'intérieur du jardin, se croisent des chemins et des routes. Partout, sur le bord d'un cours d'eau et sur la limite du bois, sont construits des kiosques et des hôtels. A côté des routes, on a placé aussi des bancs et des chaises. Ce jardin rappelle à peu près le jardin appartenant au chef de l'Etat, mais les ornements dans les beaux endroits sont bien plus soignés et plus nombreux.

M. Hà-ba-lýt les autres nous dirent : « Le jardin du chef de l'Etat français est fait pour la promenade, tandis que celui-ci est fait pour les études scientifiques ; on veut obtenir que les citoyens qui viennent le visiter et s'y promener, se rendent compte qu'il n'est rien d'aussi utile que de voir de ses propres yeux et de se rendre compte des diverses espèces d'êtres qui existent dans le monde. » Il ajouta encore :

(1) *E-lang* 鷺稜

(2) *Tâc* 寸 : dixième partie du pied chinois (0,04).

(3) *Phân* 分 : dixième partie du talc, 寸

(4) *Công-tiêt* 公噤 (comtesse).

« Le jardin à une liste : à l'heure actuelle, l'empereur de France et les ambassadeurs des divers Etats voisins qui résident à Paris ont tous leur nom porté sur la liste de la société. Tous les animaux curieux qui peuvent être élevés, toutes les plantes rares qui peuvent être cultivées, sont transportés ici, à titre d'échange réciproque. Cela sert en même temps et à garder le souvenir des êtres vivants et à se témoigner une sympathie mutuelle ».

A la tombée de la nuit, nous fûmes invités à assister à une partie de prestidigitation. Cet art consiste à faire que le tambour se fasse entendre tout seul, qu'un paon en bois (le corps est fait en bois et recouvert de plumes de paon) se mette à chanter et à danser, que la statue d'un homme se charge de piler des grains de blé pour en faire le pain, ce qui est achevé dans un petit moment. L'intérieur du lieu est éclairé de lampes au gaz, et, à l'extérieur, s'étalent des cartes de paysages et de ports de mer de diverses nations (il y a des cartes du port Y-diệp-dò (1), dépendant de l'Anh-cát-lợi (2) et du port Đà-Nang de notre royaume).

*
* * *

Le 13^e jour (25 septembre 1863), conduits par M. Hà-ba-lý, nous visitâmes l'usine à gaz. Dans une maison, sont placées transversalement trois à quatre lignes de grilles en fer ; chaque ligne comprend environ une vingtaine de grilles, remplies de charbon de terre que l'on allume pour en faire sortir les émanations ; sur toutes les grilles sont dressés des tubes (tous les tubes et les tonneaux sont en fer), en haut desquels court un tube transversal qui les réunit et sort de la maison, uni à cinq ou six autres tubes recourbés ; sous le tube, on place un tonneau qui contient de l'eau et dans lequel pénètre le tube. Sous le tonneau est caché un tube souterrain qui reçoit le gaz et le conduit dans une autre maison où le gaz subit une décantation et une filtration. (A l'intérieur de cette maison, on creuse dans la terre une fosse de cinq pieds de profondeur, et l'on y place un grand tonneau en fer, rempli de sable, de terre et de sciure de bois ; le gaz pénètre à travers ce mélange pour subir une filtration).

De là, le gaz est conduit dans un endroit où on le conserve ; il s'y trouve une douzaine de tonneaux. (Dans un certain nombre de fosses creusées dans la terre, profondes de quelques *trượng* et larges de 5 ou

(1) Y-diệp-dò 伊喋都

(2) Anh-cát-lợi 英吉利 (Angleterre).

6 *trưong*, on met un grand tonneau en fer servant de réservoir pour le gaz ; le tonneau est entouré d'eau à l'extérieur pour conserver le gaz).

A ces réservoirs, on dispose de distance en distance des tubes cachés (pour déboucher commodément les tubes quand ils sont obstrués, on fait usage d'une machine), qui courent par toute la ville ; dans les maisons et sur les routes, on place des tubes bout à bout jusqu'au tuyau d'éclairage, à l'extrémité duquel on allume le feu ; le gaz s'enflamme, répandant une clarté plus brillante que la clarté du jour. (Pour allumer le tube d'éclairage, on se sert aussi d'une machine : au moment d'allumer, on fait tourner la machine, le gaz se dégage alors et brûle ; lorsqu'on veut l'éteindre, on fait aussi tourner la machine, le gaz est suffoqué et s'éteint). Cette lumière brille dans une cage de verre et sous un couvercle précieux. Sur les chemins publics, dans les chambres des appartements, sur les murs, au-dessus des étages, partout on place des lampes à gaz. Quand on l'achète, on se sert des heures pour mesurer et compter la quantité brûlée. Le prix du gaz d'éclairage est plus bas que celui de l'huile et des bougies. (Les familles riches et honorées dépensent annuellement quelques centaines de francs pour cet achat). Dans les grilles de l'usine, on dispose aussi de part en part des tubes pour retirer séparément diverses matières colorantes, du bleu, du jaune, du violet, du rouge etc... Ces matières sont très propres à teindre. Ce sont des carbones. Les carbones, nous dit-on encore, peuvent aussi être cristallisés et passer pour le diamant, seulement, pour en faire un tout petit grain il fallait une quantité de plus de deux mille livres de charbon, ce qui fait que la dépense est extrêmement élevée. Aussi le fait-on rarement. (Le charbon déjà passé dans les grilles pour obtenir le gaz, peut encore être utile au service des chemins de fer, tandis que pour les bateaux à vapeur, il n'a plus la force suffisante ; il faut du charbon pur).

* □ *

Le 14^e jour (26 septembre 1863), sur l'invitation de M. Hà-ba-lý, nous nous rendîmes à la résidence officielle de M. Đò-dư-anh-đê-luy, pour un entretien.

* * *

Le 15^e jour (27 septembre 1863), nous fûmes invités à assister à l'arène Ap-bò-rò-ma-long-lang (1), où eut lieu une course de chevaux

(1) *Âp-bò-rò-ma-long-lang* 揖補鷄麻龍郎 (Hippodrome de Long-champs).

(Votre serviteur **Phạm-Phú-Thứ** resta à l'hôtel à cause d'une indisposition). L'arène se trouve à l'extérieur du bois **Bồ-linh** (1) et a plus de quelques **lý** de circonférence. Les chevaux, gras et gros, atteignent quatre à cinq pieds de haut et ont les sabots ferrés (il en est de même de tous les chevaux). Tous les animaux sont castrés et servent de monture, sans collier et sans grelots (que possèdent cependant les chevaux attelés aux véhicules de transport). A l'entrée de l'arène, on pèse tout, les personnes, les chevaux, les selles et les rênes, de façon à égaliser les chances ; ce n'est qu'à cette condition que l'on peut prendre part à la course. La récompense est fixée à mille, deux mille et dix mille francs. (Nous entendons dire qu'il y a des personnes qui ont perdu toute leur fortune par suite des courses de chevaux).

*
* *

Le 16^e jour (28 septembre 1863), le soir, M. Pha-ry (2) (nom d'homme), du grade de Bè (3) (titre de fonctionnaire), aide-ambassadeur de l'Etat Tu-du-ki (4) vint à notre hôtel (quelques jours auparavant, il était venu nous demander de nous faire une visite et avait offert sa carte de visite. M. Hà-ba-lý lui avait répondu par lettre en lui fixant ce jour-ci même). Il nous dit : « Entre mon Etat et la France, il existe de vieilles relations, et actuellement la France est liée d'amitié avec votre noble Etat ; nous sommes donc comme des amis communs sous un même toit. C'est pour cela que je viens vous faire une visite » — « C'est la première fois, lui répondîmes-nous, que nous venons comme ambassadeurs de notre pays lointain ; vous vous abaissez à venir nous voir, nous vous remercions beaucoup de votre grande bonté ; bientôt nous irons à notre tour vous rendre visite ». Ensuite chacun prit sa place; nous l'invitâmes à prendre du thé et du tabac. Profitant de cette occasion, nous lui demandâmes le nombre de jours qu'il fallait pour venir de son Etat en France. Il nous répondit : « Au port de la Mer Noire qui se trouve dans notre empire, nous prenons le bateau à vapeur et nous allons à l'empire **Ưc-đại-lợi** (5), où nous prenons le chemin de fer qui nous conduit à Paris ; cela prend en tout huit jours et huit nuits de voyage. » Un petit instant après, il se retira.

(1) Bồ-linh 噐伶 (Boulogne).

(2) Pha-ry 坡移.

(3) Bè 𡵈 (Bey).

(4) Tu-du-ki 須油箕 (Turquie).

(5) Ưc-đại-lợi 億大利 (Italie).

M. Hà-ba-lý et M. Ly-a-nhi que nous avons interrogés, nous dirent : « Tous les Etats de l'Europe s'allient par traité pour être comme des frères ; ils s'entr'aident en temps de guerre. Leurs nationaux se fréquentent mutuellement et font du commerce entre eux. Aussi on désigne des ambassadeurs d'un Etat à l'autre, qui habitent dans la capitale de ces Etats. Les négociants affluent aux ports de mer, et là il y a aussi des consuls des divers Etats. Les ambassadeurs sont chargés de la correspondance et de l'exécution des affaires qui concernent les Etats ; quant aux consuls, ils s'occupent des affaires commerciales de leurs nationaux. Il y a, à l'heure actuelle, plus de quelques dizaines d'ambassadeurs et de consuls qui résident à Paris et dans tous les ports de mer. Chaque ambassade a un adjoint appelé aussi vice-ambassadeur. L'hôtel de chacune des ambassades est entretenu par l'Etat qui a envoyé l'ambassadeur. Il en est de même de la France, quand elle envoie ses ambassadeurs dans les autres Etats. Seulement, l'ambassade du Siam, nouvellement créée, est gérée par un Français. Le langage des divers peuples est varié. Tous les ambassadeurs comprennent la langue française. Le costume est le même pour tous, excepté pour celui de Tu-du-ki qui est vêtu de couleur rouge avec un casque de forme ronde ».

*
* *

Le 17^e jour (29 septembre 1863), accompagnés de M. Hà-ba-lý, nous allâmes visiter M. Phò-na, ancien gouverneur ; il y avait chez lui quelques uns de ses anciens collaborateurs. Ce fonctionnaire, levant dans sa main un verre de vin, nous dit : « Aujourd'hui, réunis dans mon domicile particulier, nous n'aurons qu'un but : exprimer notre amitié réciproque ». (M. Hà-ba-lý et M. Phò-na nous paraissent, depuis leur retour en Europe, ne pas être en bonne intelligence). Nous continuâmes notre promenade et visitâmes la fabrique d'horlogerie et de quincaillerie. La fabrique, remplie de meubles, comprend plus de dix travées, toutes ornées d'or et d'argent. En outre, nous visitâmes la plus belle des églises : elle a plus de dix *trưong* de haut et quelques dizaines de *trưong* de long et de large. Elle a des colonnes et des murs tout en pierres ; les battants des fenêtres sont vitrés. A la travée centrale est adorée la statue de la mère de Jésus-Christ tenant son enfant dans ses bras (cette statue est en pierre et de grandeur humaine ; ses habits et ses jupes sont tout ornés de dessins gravés). Dans la partie antérieure sont disposées quelques centaines de chaises : chaque dimanche, dit-on, les hommes et les femmes s'y placent pour

écouter le prêtre expliquer des livres de prières. (D'après les explications de la religion, la création du ciel et de la terre se fit en 7 jours. C'est pourquoi la semaine comprend 7 jours. Le septième jour, les fonctionnaires et le peuple se reposent, cessent tout travail et vont se promener ; ce jour s'appelle le jour de Dieu). A gauche et à droite sont deux galeries où l'on a placé les statues des prêtres défunts (faites aussi en pierre blanche, sans ornements,) pour les adorer. Dans la chambre du Nord-Ouest, on conserve des vêtements de couleur jaune, en damas et en soie brodée, d'une lourdeur telle qu'il est impossible de les soulever avec les mains ; ce sont, nous dit-on, les vêtements du chef de l'Etat, qui ne les porte que les jours de grande cérémonie, à condition qu'ils soient soulevés par deux grands fonctionnaires de la cour. Les étages de gauche et de droite sont affectés au logement du prêtre supérieur. En haut du temple, il y a une tour, haute de 5 ou 6 *trượng* environ, au sommet de laquelle est dressée la sainte croix. En temps ordinaire, il y a toujours quelques soldats de faction, vêtus des habits militaires, les armes à la main, qui se tiennent debout à gauche et à droite.

* * *

Le 18^e jour (30 septembre 1863), vos serviteurs Phạm-Phú-Thứ et Nguyễn-Khắc-Đãn, accompagnés de Trương-Vĩnh-Ký, interprète, et de M. A-tò-mang, administrateur, nous allâmes visiter une autre église, où il y a les prêtres chargés des missions en Orient. Parmi eux, il y en avait un nommé Đoan (1) (âgé de 60 ans ; auparavant il avait résidé à Hanoi) et un autre nommé Định (2) (âgé de plus de 40 ans, en résidence jadis à Vĩnh-Long), qui ont la direction de la maison. Toutes les affaires, telles que l'envoi d'objets religieux aux missionnaires qui sont en Asie, la tenue des registres des chrétiens, sont confiées à leur autorité. Sur le mur, nous vîmes un tableau représentant l'héritier présomptif Đông-Cung (3) d'un règne antérieur, ainsi qu'une petite image de Bá-đa-lộc (4). C'est, nous dit-on, un dessin fait à l'époque même, transmis et conservé jusqu'à nos jours. Lorsque nous fûmes assis, ces deux prêtres nous expliquèrent de concert que la religion chrétienne n'avait qu'un but, qui était de porter les gens à

(1) Đoan 端. Charrier, Pierre, 1803-1871.

(2) Định 定. Pernot, Jean-Claude, 1823 -1904.

(3) Đông-Cung 東宮 (le prince héritier Cảnh, fils de Gia-Long).

(4) Bá ou Bách-đa-lộc 百多祿 (évêque d'Adran).

faire le bien. Nous leur répondions des mots d'acquiescement et les encourageions ; mais comme il était pénible pour nous de rester assis longtemps, nous prîmes congé d'eux et nous nous retirâmes. A la tombée de la nuit, conduits par MM. Bà-lê et Hà-ba-ly, nous assistâmes à une représentation théâtrale qui nous parut plus belle que les autres (ce théâtre est le plus beau des théâtres de la ville). C'est, nous dirent ces messieurs, le théâtre auquel va souvent le chef de l'Etat.

*
* *

Le 19^e jour (1^{er} octobre 1863), guidés par MM. Hà-ba-ly et Ly-a-nhi, nous visitâmes la manufacture de tapisseries (on y tisse spécialement les pièces dont se sert le chef de l'Etat). Pour tisser les grandes pièces de tapis, on se sert d'une sorte de rouleau d'images ; en haut et en bas, il y a une grosse ensouple sur laquelle, on monte les chaînes étendues comme une espèce de mur ; les trames sont teintées chacune d'une couleur spéciale, et à chaque couleur correspond une navette ; la navette ressemble à une sorte de tourniquet de luth. Les tisserands se tiennent assis par distances et ont derrière leur dos chacun un modèle suspendu. Au moment du tissage, le tisserand touche d'une main la chaîne et jette de l'autre main la navette, en observant les divisions indiquées, et la navette va et vient à plusieurs reprises. On se sert aussi d'un petit appareil pareil à un peigne qui presse et maintient serrée la trame dont la succession forme une pièce. Au moment où nous étions là, on tissait un tapis à couleur de nuages, de 5 ou 6 pieds de long sur 2 pieds à peu près de large. On répondit à une de nos questions que ce tapis ne serait fini complètement qu'au bout d'une année, avec le travail d'un seul tisserand. Parmi les tapis déjà faits, qui étaient suspendus contre les murs, il y en avait deux ornés du portrait du chef de l'Etat et de celui de la reine, et dont les couleurs sont choisies et disposées avec un art supérieure à celui des peintres. Quand on a à teindre les fils en une couleur, on commence par leur donner une teinte pâle que l'on renforce peu à peu ; chaque couleur se compose de cinq ou six nuances.

*
* *

Le 20^e jour (2 octobre 1863), M. Hà-ba-ly nous informa que l'ambassadeur-adjoint de l'Etat Úc-đại-lợi (1), résidant à Paris, et

(1) Úc-đại-lợi 澳大利.

nommé Thoát (1), demandait à nous rendre visite. Un petit moment après, l'ambassadeur-adjoint vint en effet. Nous l'invitâmes à entrer dans l'hôtel, nous lui présentâmes nos respects et nous nous informâmes de sa santé. Nous lui fîmes servir du thé et du tabac. Ce fonctionnaire nous dit par la suite que son empire avait créé une taxe sur le tabac : chaque année, le revenu était de douze millions de francs, (En Europe, le franc est une petite monnaie d'argent qui vaut chez nous une ligature de sapèques). L'ambassadeur nous demanda : « Chez vous, y a-t-il une taxe de cette espèce ? ». Nous lui répondâmes : « Notre Etat n'exige du peuple que l'impôt foncier et une contribution générale sur les produits de la terre, rien de plus ». Nous continuâmes en lui demandant le nombre de jours qu'il fallait pour venir de son empire à la capitale de la France, « Je fais le voyage en chemin de fer en trois jours et trois nuits », nous répondit-il.

* * *

Le 21^e jour (3 octobre 1863), nous fûmes invités à voir une fabrique de poterie. La fabrique se trouve hors de la ville, vers le Sud-Ouest, à une distance de 25 *ly'* Nous sortîmes de la ville, traversâmes le bois de Bò-linh (2) et vîmes, vers l'Ouest, sur le versant d'une colline, un palais très grand entouré de remparts. « C'est, nous dit M. Hà-ba-lý, le palais appelé San-lưu » (3). A peu près deux quarts d'heure plus tard, nous arrivions à la fabrique de poterie : elle a trois étages, une vingtaine de travées de long et 4 à 5 *tru'ong* de large. Des deux côtés, elle est percée de fenêtres vitrées. La première tracée comprend trois ou quatre chambres meublées de chaises et de tables, sur lesquelles sont disposés toutes sortes de vases, de bouteilles, d'écuelles, d'assiettes, de tasses, de cuvettes, ornés de différentes couleurs ou dorés. « Ce sont, nous dit-on, des objets à l'usage du chef de l'Etat ». Il y a un vase qui vaut trente mille ligatures. Les autres valent tous deux ou trois cents ligatures et plus ; on ne les vend point, mais on les offre en cadeaux aux autres Etats, quand c'est nécessaire. Les objets contenus dans les autres salles sont ceux dont se servent généralement les fonctionnaires et les gens du peuple. De plus, les poteries provenant de tous les autres pays sont conservées dans certaines salles ; chaque espèce est dans une armoire distincte munie de compartiments, sur

(1) Thoát 噶

(2) Bò-linh 叻伶

(3) San-lưu 叻囉 (Saint-Cloud).

lesquels on met une étiquette. Il y a toutes les espèces de poteries de la Chine, du Japon, et de toutes les nations de l'Europe, ainsi qu'un vase à chaud et une bouilloire en terre provenant de notre pays. Il y a encore quelques salles qui renferment des poteries antiques de la France, dont beaucoup sont simples et sans aucun travail ; ces objets, nous dit-on, proviennent d'une époque où le nom même de la France n'existait pas encore. Cette fabrique comprend en tout plus de vingt divisions ; les ouvriers qui y travaillent sont au nombre de plus de trois cents personnes. La terre est fine et blanche ; on la lave et on la clarifie d'une façon très pure et très propre. Les poteries sont décorées de dessins avec les couleurs convenables, puis introduites dans le four à plusieurs reprises. Il y en a qui ne sont achevées qu'après trois ou cinq cuissons.

*
* *

Le 22^e jour (4 octobre 1863), accompagnés de M. Hà-ba-lý, nous allâmes rendre visite aux ambassadeurs de l'Etat de Tu-du-ki (1). Le premier ambassadeur, debout à la porte d'entrée, nous invita à entrer chez-lui. Ses adjoints et les employés subalternes se présentèrent ensemble. Après qu'on nous eut fait servir du thé et du tabac et qu'on nous eut exprimé des souhaits de bonne santé, nous prîmes congé d'eux et nous nous retirâmes. Le soir, nous allâmes voir l'ascension d'un ballon à San-da-mac (2) (nom du champ de manœuvres). Ce ballon comprenait deux parties, l'une dans l'autre, séparées d'un pied environ ; la partie intérieure a plus de 70 pieds de diamètre et plus de 210 pieds de circonférence. Le ballon est formé d'un tissu de soie, enduit d'une couche de gomme et de vernis, et il est entouré à l'extérieur par un filet de chanvre. Il est rempli de gaz à l'intérieur et resserré après que le gaz y a été introduit. Au-dessous du ballon est suspendue une nacelle faite de rotin, qui peut contenir douze personnes (1 aéronaute, 2 ouvriers assistants, un serviteur ; les autres sont des voyageurs qui ne sont reçus dans la nacelle qu'après avoir payé chacun mille francs pour frais de voyage). Le ballon est capable de s'élever avec un poids de cent vingt-cinq *thach* (3). La nacelle est garnie d'un baromètre, d'un thermomètre, de fusils, de sabres, de haches, d'une boussole, d'une ancre en fer, de sacs contenant du sable, de provisions et de tous les instruments nécessaires. Le pied du ballon est attaché

(1) Tu-du-ki 須油箕 (Turquie).

(2) San-da-mat 刊多漠 (Champ-de-Mars)

(3) *Thach* 石 mesure de 10 *đâu* (boisseaux), ou poids de 120 livres.

et retenu à l'aide d'un certain nombre de grosses cordes. Pour qu'il s'élève en l'air, on coupe les cordes, après avoir essayé s'il pouvait s'élever. Dès qu'il eut quitté terre, les aérautes ôtèrent leur chapeau en criant : Au revoir ! Ceux qui étaient là manifestèrent leur admiration par des applaudissements. Ensuite le ballon s'envola obliquement à une distance de quelques *lý*, puis bondit très haut d'une façon brusque ; au milieu de la nuit, il descendit, en heurtant des arbres ; les personnes assises dans la nacelle furent toutes légèrement blessés, sauf une femme arrivée saine et sauve. Nous entendons dire que jadis, d'après la tradition, on commença à fabriquer des ballons dans le but d'espionner le camp des ennemis et de lancer des bombes qui mettaient le feu aux tentes et aux logements de l'armée adverse ; tel était l'usage, Dans la suite, les ballons servirent d'objet d'amusement. Lorsqu'on a lancé un ballon, si l'on veut qu'il s'élève plus haut, on jette peu à peu une partie de la provision de sable. Quand il est sur le point de redescendre, on laisse s'échapper petit à petit le gaz qui remplit l'intérieur du ballon. Seulement, comme le lancement des ballons et leur direction dans l'espace dépendent du vent, on est encore loin de pouvoir les conduire à son gré. Lorsqu'on est sur le point de lancer le ballon, on le fait savoir télégraphiquement dans toutes les directions, afin que tous en soient informés. Au jour fixé, les spectateurs sont aussi nombreux que les nuages, et on en perçoit de l'argent. Lorsque le ballon arrive dans tel ou tel lieu, tous l'aperçoivent. On annonce son arrivée par télégramme ou par lettre, ou bien on tire des coups de canon pour signaler la nouvelle.

*
* *

Le 23^e jour (5 octobre 1863), le roi de France fut de retour au palais de Chuy-lư-ly (1). M. Hà-ba-ly nous dit : « La reine se trouve encore au large du port de Ba-ret (2) et prendra le bateau allant au royaume de Y-pha-nho (3), où elle reverra sa mère et sa famille » (L'épouse du roi de France descend d'une famille de fonctionnaires de mérite du royaume de Y-pha-nho ; sa mère était alors dans la capitale de ce pays).

Le même jour, dans l'après-midi, guidés par M. Hà-ba-ly, nous visitâmes le magasin des armes à feu. Ce magasin se trouve dans la citadelle, au Sud de la rivière Xe-na (4). Il a deux toitures contigues

(1) Chuy-lư-ly 騶虞里 (Tuileries).

(2) Ba-ret 巴烈

(3) Y-pha-nho 衣坡儒 (Espagne).

(4) Xe-na 緙那 (Seine).

l'une à l'autre et est à double étages. Juste au milieu, une longue travée meublée de rangées de bancs renferme, chacun à sa place, les canons de bronze français et les balistes, fusils de tous les modèles vieux et récents, au nombre de plusieurs centaines de pièces. Sur les murs de gauche et de droite, sont suspendus un grand nombre de baïonnettes de l'Europe, de l'Amérique (1) du Nord et de l'Amérique du Sud. Ce sont des armes, nous dit-on, ramassées autrefois sur les champs de bataille. Il y a aussi un tapis de bois, un bonnet militaire en or, un habit de guerre en soie jaune brodé de dragons, une cuirasse en cuivre doré, avec, à côté, deux bâtons en pierre précieuse recouverts d'une sorte de cage en verre; à l'extérieur, sont suspendus un drapeau de soie jaune brodée et une sellerie complète; on avait pris, tout cela, nous dit-on, trois années auparavant, dans le jardin Viên-Minh en Chine (2), lorsque les troupes françaises y pénétrèrent avec les troupes anglaises. Dans une autre longue travée sont placées en ordre plus d'une centaine de cuirasses, de coiffures et de chaussures, quelques dizaines d'images de chevaux de guerre et de cavaliers cuirassés. Sur le mur sont suspendues quelques dizaines de bonnets décorés de phénix en or, et servant à récompenser les mérites ou les services signalés. Au-dessous de ces bonnets, sont disposés quelques habits imperméables. (Ces habits sont fabriqués avec la gomme d'un gros arbre de l'Inde. Ils n'ont, de la tête aux pieds, aucune couture, et sont cirés; il sont munis, aux deux aisselles de gauche et de droite, d'un tuyau de cuir souple, pour faire pénétrer l'air; dans la partie qui correspond aux deux yeux, on a inséré du verre, pour permettre à la lumière de pénétrer; la ceinture est faite de zinc et d'étain; pour les pieds, il y a des sabots de fer. Quand le plongeur se jette sous l'eau, il ajuste les deux tuyaux de cuir des aisselles à une sorte de cloche remplie de l'air nécessaire, et qui apparaît à la surface de l'eau pour faciliter la respiration. Ce système permet aux ouvriers de passer une demi-journée sous l'eau et d'y travailler comme sur terre. Pour ce qui concerne la cloche remplie de l'air nécessaire aux plongeurs, nous avons entendu les Français en parler, mais nous n'en avons pas encore vu la forme réelle). De plus, dans deux autres travées, et dans des casiers enfoncés dans les murs, on a disposé les fusils de chasse de toutes sortes, dont la crosse est incrustée de pierres précieuses de diverses couleurs, d'ivoire, d'écaille de tortues, d'or, d'argent et de nacre; il y en a environ quelques centaines; leur mécanisme est

(1) Á-mý-lợi-giá 亞美里駕.

(2) Viën-Minh 圓明. Sur les bâtons en pierre précieuse, sans doute des như-y, voir plus haut l'article de M. Sogny : *Les Aceptres ou bâtons de bon augure*

partout différent. Depuis quelques centaines d'années, nous dit-on pour les armes à feu de ce genre, on fabrique constamment tous les trente ou cinquante ans un nouveau système qui remplace les anciens, et les armes démodées sont conservées dans ce musée. Dans la galerie du côté de l'Est, il y a de grands canons de forme nouvelle et des bombes ; quand on les fait partir, ils peuvent atteindre une distance de plus de 2 lieues de France, nous assura-t-on. (Cette distance est égale à celle de plus de 2.600 *trượng*. — Le canon à 8 à 9 pieds de long, 5 pouces environ de diamètre ; une sorte de poulie en fer spécialement fabriquée pour cela, leur sert de fond ; elle est munie des deux côtés d'une arête, et a 7 à 8 pouces de long ; elle est percée au milieu d'un trou destiné à recevoir la matière à brûler. Le creux du canon va en diminuant et est rayé de six lignes sinueuses. Le projectile a 8 pouces de long environ ; il est enduit à l'extérieur d'une couche de boue d'une épaisseur d'une ligne environ. Au moment de lancer le projectile, on charge le canon avec de la poudre et le projectile, et on le bouche à l'aide de la poulie, derrière laquelle on allume l'amorce. L'amorce, nouvellement fabriquée, s'appelle capsule. On nous dit que l'enveloppe des projectiles de ce genre est faite d'une manière parfaite et va en diminuant à l'extrémité, sans aucune rainure ou fente ; aussi s'en va-t-il directement et ne manque-t-il jamais le but). Nous vîmes aussi des fusils du nouveau modèle, munis d'un mécanisme simple qui sert à tirer successivement une dizaine de balles. (Voici la façon de manœuvrer : sur la partie destinée au moteur qui doit mettre le feu, on pratique une ouverture carrée ; d'autre part, on prend une pièce de bois de forme carrée, enveloppée de fer, et on y perce dix trous dans lesquels sont mises les balles : cette pièce de bois est fixée transversalement dans l'ouverture carrée. Quand on touche du doigt le moteur, celui-ci tourne et aussitôt les balles partent selon l'ordre). Dans une autre galerie, on fabrique des objets en fer. Pour les façonner, on se sert de machines. La scie à scier les bois peut les façonner de forme ronde ou courbe. Dans tous ces magasins et dans les diverses salles, on voit des fenêtres vitrées, des persiennes, de longues tables très propres, entre lesquelles sont étendus des tapis et des nattes ; les planches même sont toutes nettoyées avec une grande propreté ; les armes à feu et les diverses machines que l'on conserve sont aussi brillantes qu'un objet neuf.

Le même soir, Nguyễn-Thị-Liên (1), femme de Nguyễn-Văn-

(1) Nguyễn-Thị-Liên 阮氏蓮 (mieux Sen. Ce passage a déjà été traduit par M. Nguyễn-Đình-Hoè : *Quelques renseignements sur les familles de Chaigneau et Vannier*, dans B. A. V. H., 1916. pp. 273-275).

Chân (1), Français, autrefois commandant le bateau *Phung* (2), accompagnée de sa fille nommée **Ma-duy** (3), arriva de la ville de **Lô-ry-an** (4). (Dix jours avant, ayant appris l'arrivée des ambassadeurs, elle avait écrit à M. **Hà-ba-lý**, le priant de nous transmettre sa lettre. M **Hà-ba-lý** nous avait déjà parlé d'elle et lui avait répondu par lettre. Au reçu de la lettre de M. **Hà-ba-lý**, elle se rendit, avec sa fille, par le chemin de fer à Paris où elles s'installèrent dans un hôtel qu'elles avaient loué elles-mêmes). Elle vint à notre hôtel et nous fit visite. A la vue d'Annamites, elle fut très émue, et se mit à sangloter. « Depuis que j'ai accompagné mon mari lors de son retour en France, dit-elle, trente-sept années se sont écoulées, et j'ai maintenant soixante-quinze ans et demi. (D'après les usages de l'Europe, on ne compte un an qu'après une durée complète de douze mois). Mon feu mari, m'avait, de son vivant, promis de revenir ensemble au pays d'Annam. Malheureusement il mourut subitement. Comme mon âge est déjà avancé et que je suis aussi empêchée par mes enfants, je désespère qu'il arrive jamais un jour où je pourrai revenir dans mon pays natal. (Elle a trois fils et sept filles ; l'un des fils a déjà un enfant âgé de vingt ans, qui vient récemment d'aller à Saigon, à la suite d'un fonctionnaire français. Deux filles sont mariées. Ma-duy est revenue en France à l'âge de deux ans ; elle a actuellement trente-neuf ans ; elle a mis au monde un fils, âgé de dix-sept ans, qui fait des progrès dans ses études, nous dit-elle). Vous avez bien voulu me permettre de venir vous voir, cette faveur dépasse tous mes espoirs. C'est un très grand honneur pour moi ». Ensuite, elle nous demanda, avec respect et les mains jointes, des nouvelles de la santé parfaite de Sa Majesté l'Empereur. Profitant de cette occasion, elle nous raconta son histoire : « Mon époux défunt, du temps de **Gia-Long** et de **Minh-Mạng**, avait obtenu en récompense un costume de cour, et moi-même je reçus de beaux vêtements, au nombre de plus de dix, que j'ai conservés honorablement jusqu'à présent ; cette faveur est dix mille fois gravée au fond de mon cœur ». Nous lui fîmes servi du thé. Elle continua et nous dit : « Je suis originaire du quartier des Fondateurs (**Phường-Đức**) (5), fille de **Nguyễn-Văn-Dũng** (6) et sœur cadette de **Văn-Hương** (7) et de **Văn-Hữu** (8),

(1) Nguyễn-Văn-Chân 阮文振.

(2) Phụng 鳳, (le Phénix).

(3) Ma-duy 麻惟 (Maric).

(4) Lô ry-an 盧唎安 (Lorient).

(5) Phường-Đức 鑄坊 (sur la route des Arènes).

(6) Nguyễn-Văn-Dũng 阮文勇.

(7) Văn-Hương 文香.

(8) Văn-Hữu 文有.

lequel était autrefois **Thuyền-Tả Cai-Đội** (1). Après mon départ, je n'ai plus eu de leur nouvelle ». Elle adressa alors à tous les hommes du service de l'ambassade cette même demande ; il n'y eut parmi eux que **Tạ-Huệ-Kê** (2) et **Ngô-Văn-Nhuận** (3) qui connaissaient vaguement quelques détails à ce sujet. Elle reprit : « Je me souviens que, il y a vingt ans, deux Annamites, appelés **Văn-Liễu** (4) (**Tôn-Thất Thường** (5), aujourd'hui décédé ; **Liễu** était son surnom pour le moment) et **Dũng** (6), vinrent chez nous. Mon époux et moi les vîmes venir sans que nous les attendions ; nous leur témoignâmes la sympathie que l'on a pour des compatriotes. Je ne sais s'ils sont encore en vie. Nous étions loin d'avoir des souvenirs précis sur cette question ; nous lui répondîmes que d'après ce que nous avions entendu dire, c'étaient des envoyés du service **Thương-Bạc** (7), venus pour l'achat de choses nécessaires. Elle était accablée autant par la tristesse que par la joie. Seulement, étant depuis longtemps déjà en France, elle ne se rappelait que fort peu notre langue annamite ; dans la conversation qui eut lieu entre nous et elle, elle nous parlait tantôt en annamite tantôt en français. Sa fille se tenait à côté et souvent lui rappelait ce qu'elle voulait dire. (**Ma-duy** comprenait elle aussi quelques mots de notre langue). MM. **Hà-ba-lý** et **Lý-a-nhi** qui se trouvaient là tous les deux, la consolait tour à tour par des propos joyeux. Un petit moment après, les deux femmes prirent congé de nous et se retirèrent chez elles.

*
* *
*

Le 24^e jour, (6 octobre 1863), un Français, introduit par M. **Hà-ba-lý**, venait à notre hôtel et nous disait qu'il était le petit-fils du frère de l'évêque d'Adran, dit **Bi-nho** (8) (c'est-à-dire **Bá-da-lộc** (9)). Il nous présenta deux feuilles de vieux papiers qui en faisaient preuve : l'une

(1) **Thuyền-Tả Cai-Đội** 船左該隊 (commandant d'une compagnie dans le corps de gauche des troupes de la marine).

(2) **Tạ-Huệ-Kê** 謝惠繼.

(3) **Ngô-Văn-Nhuận** 吳文潤.

(4) **Văn-Liễu** 文柳.

(5) **Tôn-Thất Thường** 尊室常.

(6) **Dũng** 勇.

(7) **Thương-Bạc** 商帕 (Service du commerce).

(8) **Bi-nho** 碑儒 (Pigneaux de Béhaine).

(9) **Bá-da-lộc** 百多被 (Pierre).

était un brevet par lequel, un soldat attaché au service de l'évêque, nommé **Nguyễn-Văn-Thông** (1), était nommé **Quân-Cơ** (2) par le chef des rebelles **Tây-Sơn** (3) ; l'autre était la formule du brevet que l'évêque accorde à un prêtre. Un petit instant après il se retira après avoir pris congé de nous.

Le même soir, nous visitâmes la capsulerie. Pour fabriquer les capsules, on prend de minces plaques de cuivre que l'on coupe de la grosseur d'une sapèque, au moyen d'une machine. Puis, à l'aide d'une autre machine, on leur donne en tournant une forme concave, on les courbe encore, avec une nouvelle machine, et on en fait des tubes qui se rapetissent peu à peu. Enfin on les remplit de poudre fulminante. (Toutes ces machines sont munies de deux poinçons à tête émoussée, dont l'un est gros, l'autre un peu plus petit, et chaque machine sert à rendre la capsule de plus en plus petite ; la capsule n'est prête qu'après avoir passé par une dizaine de machines.) Il y a en tout quinze machines qui sont les ramifications d'une grosse machine. On nous dit que chacune pouvait fabriquer, en dix heures françaises (valant cinq heures de chez nous), cinq mille petites capsules et cinquante mille grandes. Il faut chaque année en France, pour les besoins militaires, cinquante millions de petites capsules et un million de grandes ; en temps de guerre, on en demande encore plus. L'amorce ou la matière à brûler que l'on place dans le bassinet, se fait dans une autre fabrique spéciale. « L'amorçage est chose très dangereuse, nous dirent MM. **Hà-ba-lý** et **A-tò-mang** ; on le fait donc avec beaucoup de prudence ; toutefois, si vous voulez apprendre à affectuer ces opérations, dans une ou deux années vous pourrez y arriver. » Les directeurs et surveillants de toutes ces industries, auxquels fut adressée notre demande, nous dirent de leur côté qu'ils consentaient volontiers à donner des leçons, si on leur envoyait des apprentis.

Le soir, M. **Hà-ba-lý** nous informa encore que nous devions avoir un discours prêt pour le moment où l'ambassade se présenterait devant le chef de l'Etat. Je, **Phan-Thanh-Giản**, lui répliquai que dans la lettre diplomatique, il y avait déjà tout ce qui était nécessaire. Il nous répondit qu'au reçu de la lettre diplomatique, le chef de l'Etat français prononcerait quelques paroles de réponse ; il convenait que l'ambassade préparât un discours, et eût soin en même temps de s'informer

(1) **Nguyễn-văn-Thông** 阮文統.

(2) **Quân-cơ** 管奇 (commandant de régiment).

(3) Notre distingué collaborateur M. Salles nous a envoyé la photographie de ce diplôme ; nous le reproduisons et en donnerons la traduction ultérieurement (*Le Rédacteur du Bulletin*).

de la santé de la reine et de ses enfants. Tel est bien l'usage de la France, ajouta-t-il, ce n'est pas lui qui oserait avancer la moindre chose inexacte.

. . .

Le 25^e jour (7 octobre 1863), était la date anniversaire de la longévité impériale dite Vạn-Thọ (1). Deux jours avant la fête, nous chargâmes M. A-giam-bé (2), surveillant de l'hôtel de l'ambassade, de nous faire préparer des mets pour quatre tables ; nous comptions en effet donner un festin pour témoigner la joie que nous éprouvions tous, tant les ambassadeurs que les membres subalternes de l'ambassade et les soldats. A ce repas étaient invités MM. Bà-lè, Hà-ba-lý, Ly-a-nhi, A-tô-mang et Mô-đồ-uy (3), colonel, auparavant en résidence à Định-Tường (4), qui venait souvent nous faire visite à l'hôtel. (Cet officier vint souvent nous faire visite à partir de la deuxième décade de ce mois; sa demeure se trouvait près de la nôtre). M. Nguyễn-Văn-Đức (5), M^{me} Nguyễn-Thị-Liên (6), accompagnée de son fils Nguyễn-Văn-Lễ (7) et de sa fille Ma-Duy (8), vinrent aussi assister au repas (Nguyễn-Văn-Lễ vint accompagner sa mère dans une visite le même jour; il était âgé de 51 ans. Thị-Liên était vêtue du costume annamite, d'un turban de crêpe et d'une tunique d'étoffe de soie fine à fleurs ; sa fille était dans la même tenue que sa mère. Elles nous expliquèrent que c'était des vêtements donnés sur l'ordre impérial). Les lettrés Tôn-Thọ-Tường (9) et Phan-Quang-Hiệu (10), les interprètes Trương-Vinh-Ký (11) et Nguyễn-Văn-San (12), qui étaient venus accompagnés de M. Lý-a-nhi, et ceux qui étaient attachés au service de l'ambassade, furent tous invités à d'autres tables et prirent part au festin. Pendant le repas, M. Hà-ba-lý nous transmit une lettre écrite

(1) Vạn-Thọ 萬壽 (Fête de la longévité impériale, anniversaire de la naissance de l'Empereur).

(2) A-giam-bé 阿監鰲.

(3) Mô-đồ-uy 謨都威.

(4) Định-Tường 定祥.

(5) Nguyễn-Văn-Đức 阮文德 (Đức Chaigneau).

(6) Nguyễn-Thị-Liên 阮氏嚶.

(7) Nguyễn-Văn-Lễ 阮文禮.

(8) Ma-duy 麻惟.

(9) Tôn-Thọ-Tường 尊壽祥.

(10) Phan-Quang-Hiệu 潘光效.

(11) Trương-Vinh-Ký 張永記.

(12) Nguyễn-Văn-San 阮文珊.

par M. Đò-dư-anh-đê-luy (1), du grade de Đại-Học-Sĩ (2) français, et il ajouta : « Le Đại-Học-Sĩ dit qu'à l'occasion de la fête de la longévité impériale, lui et les ambassadeurs partagent la même joie ; conformément à l'ordre du chef de l'Etat, il nous adressait une lettre dans laquelle il formait d'un cœur sincère des vœux de bonheur ». Nous lui répondîmes : « Nous remercions le Đại-Học-Sĩ de ses sentiments bienveillants, nous recevons avec respect cette lettre, à laquelle nous ferons sous peu une réponse ».

A la tombée de la nuit, on suspendit aux branches des arbres de la cour qui précède l'hôtel et à divers endroits, sur le haut de la porte et aux murs, des lanternes de toutes sortes faites avec du papier de couleur ou du verre. Sur la place située entre le jardin de l'hôtel et le devant des magasins, on fit brûler un feu d'artifice. M. Bà-lê et ses compagnons restèrent pour causer et regarder le spectacle. La fête se termina à la troisième veille. Il y eut, cette même nuit, du tonnerre et de la pluie, pendant un quart d'heure, puis le ciel devint serein. (Auparavant et comme nous avions déjà commandé au surveillant de l'hôtel de faire préparer les tables du festin, M. Hà-ba-lý vint et nous dit : « L'an dernier, j'étais de passage dans la province de An-giang (3), le jour même de la fête de la longévité impériale ; je vis faire un très joli feu d'artifice. » Nous l'invitâmes à prendre part au festin. Il reprit : « Vous êtes chez nous, c'est nous que cela regarde. » Le lendemain, nous mettions entre les mains du surveillant cinquante taëls d'argent pour l'exécution de nos ordres. Le surveillant nous dit que le Đại-Học-Sĩ français avait déjà donné l'ordre de le faire avec l'argent qu'il avait fait verser à cet effet, et il refusa de recevoir notre argent. Le même soir, M. Hà-ba-lý vint nous dire à son tour : « Je vous prie de laisser le fonctionnaire des Rites de France préparer le festin à votre place. Cela prouvera que nous éprouvons la même joie et sommes animés d'un même respect pour l'Empereur. N'ayez aucune hésitation. » Nous nous dîmes : « Puisque la France a une pareille bonté, nous n'avons qu'à attendre la fin de la fête, et nous verrons alors ce qu'il nous convient de faire. » Le même jour, le fonctionnaire des Rites français vint à l'hôtel et nous adressa ses compliments. M. Hà-ba-lý lui parla avec beaucoup de sympathie de M^{me} Nguyễn-Thị-Liên (4) ; ce fonctionnaire se tourna alors vers elle et vers ses enfants et leur serra la main : puis il leur céda sa place sur un fauteuil, et leur adressa des

(1) Đò-dư-anh-đê-luy 都遊英低疊.

(2) Đại-Học-Sĩ 大學士 (grand secrétaire d'Etat).

(3) An-Giang 安江.

(4) Nguyễn-Thị-Liên 阮氏噠.

paroles de consolation. Nous avons été renseignés que, en Occident, on fait grand cas des femmes ; chaque fois qu'a lieu un festin, les femmes y assistent, et, au moment de manger et de boire, elles se comportent en tout comme les hommes, sans qu'elles aient à éviter ou à craindre quelque chose, même si on ne se connaissait pas auparavant. Tel est l'usage. De plus, M^{me} Nguyễn-Thị-Liên était annamite, les fonctionnaires français l'admirent et l'estiment beaucoup).

* # *

Le 26^e jour (8 octobre 1863) au matin, nous versâmes entre les mains du surveillant de l'hôtel, cent sapèques en argent et quarante clous d'argent pesant chacun un taël ; il les accepta et les distribua, en gardant une partie, à tout le personnel qui avait préparé le repas ou ordonné le feu d'artifice. En recevant l'argent, il nous dit : « Bien que nous nous trouvions en Europe, toutes les années, à l'anniversaire de cette fête, nous aurons au fond de notre cœur un respectueux souvenir pour cette date inoubliable. »

A l'heure *ngọ* (midi), nous rédigeâmes une lettre en réponse à celle qu'avait écrite le Đại-Học-Sĩ pour nous adresser ses compliments, ainsi que le discours que nous devons faire au moment de nous présenter à l'audience du roi des Français (ci-joint une copie spéciale de ce discours), et tout fut remis entre les mains de M. Hà-ba-lý qui les traduisit et les expédia.

A l'heure *vị* (1 à 3 heures du soir) conduits par M. Hà-ba-lý et ses compagnons, nous visitâmes une fabrique de statues : au milieu se trouve un bâtiment couvert d'un toit rond en plaques de verre, et entouré de cloisons en planches jointes hermétiquement ; ces cloisons sont divisées en plusieurs parties percées de vingt-quatre ouvertures (ayant chacune environ deux pouces de diamètre). A chaque ouverture est fixé un tube de verre pour photographier ; au centre du bâtiment, il y a un lit rond en planches, au milieu duquel un homme se tient debout au moment où l'on veut opérer ; l'artiste, qui se place dans le mur doublé, met au fond du tube une petite plaque de verre (la surface du verre est enduite d'une composition), et procède à l'opération photographique, qui lui donne vingt-quatre figures représentant tous les côtés du corps (car il dit que ce procédé doit donner une statue exactement ressemblante de tous les côtés, aussi tire-t-il séparément 24 images). Il porte ces figures dans une chambre bien close où il y a un appareil muni de roues, auquel sont fixées l'une après l'autre les petites plaques de verre ; par devant, et à une distance d'un *trượng*, est

placée une grande plaque de verre (dont la surface est également enduite d'une composition). Les images, éclairées au moyen d'une lampe, passent à travers cette plaque et deviennent plus grosses. A côté de la plaque, on met une motte de terre glaise avec, à côté, une machine à scier : le manche de la scie est muni d'une sorte de croc étendu à travers les images vues sur le grand verre. On fait mouvoir la machine en tenant le croc, et aussitôt la scie, avec le mortier qu'elle prend, fabrique une statue qui, façonnée et taillée à vingt-quatre reprises, reproduit l'ensemble de l'image. Quant aux traits de la figure, aux sourcils, aux yeux, à la bouche, au nez, il faut les retoucher d'après le corps réel, pour qu'il y ait une ressemblance exacte. Ce procédé vient d'être inventé il y a six mois à peine ; le sculpteur s'appelle Đạ-lỏ (1).

Le même soir, nous visitâmes un palais rond (appelé Ba-nỏ-la-ma (2). Le palais est couvert de plaques de verres maintenues avec du fer; tout autour sont suspendues des cartes représentant la ville et le port de Xi-việt-tỏ-bỏ-lỏ (3), appartenant à la Russie, qui avait été attaqué et assiégé par la France. (Le port se trouve sur le bord septentrional de la Mer Noire ; autrefois il appartenait à la Turquie, mais il était passé au pouvoir de la Russie.) Le long du palais, on a creusé des fossés; il est entouré de remparts et de murs peu élevés ; à l'extérieur des remparts, on a disposé des canons. A l'entrée du port, des bâtiments de guerre sont noyés pour empêcher l'attaque des ennemis. Les troupes françaises, d'un côté creusent des tranchées pour faire tomber les remparts, et, de l'autre côté, postées sur des bateaux réunis ensemble, elles attaquent ces remparts à coups de canons et de fusils. Du côté des Russes, quelques uns les armes à la main repoussent les ennemis, d'autres se tiennent couchés derrière des fortifications en terre et en pierres, d'autres enfin se sauvent de la citadelle vers le Nord. On regarde, en s'appuyant contre les grilles (La partie supérieure du palais est entourée de grilles de fer, contre lesquelles s'appuient les spectateurs pour la commodité du spectacle. Comme la lumière du soleil pénètre à travers la transparence du verre, le moment le plus favorable pour bien voir cette scène est quand il fait beau). On voit les fortins, des magasins à étages (à gauche, s'étend une chaîne de montagnes ; il y a quelques dizaines de rangées de maisons à étages), des montagnes, la mer, les voiles et les mâts des bateaux, qui apparaissent en détail un à un tout près des yeux et qui s'espacent

(1) Đạ-lỏ 多爐 (Dalou)

(2) Ba-nỏ-la-ma 巴奴羅麻 (Panorama).

(3) Xi-việt-tỏ-bỏ-lỏ 蚩越蘇蒲廬 (Sébastopol).

au loin à perte de vue ; des choses qui ne sont éloignées du spectateur que de quelques pas semblent être à une distance de cent *ly*; le naturel des soldats et des officiers qui vont et viennent se livrant au carnage, la couleur des armes brisées ou des fumées qui s'envolent entre les remparts, font que l'on croit être devant la réalité, et cependant tout est dû à l'artifice du dessin.

M. Hà-ba-lý nous dit : « La Turquie était un Etat ami de la Russie. Mais la Russie devenue puissante s'était d'abord emparée de ce port, et, peu après, elle cherchait à envahir encore le territoire de la Turquie. Les Turcs demandèrent alors du secours à la France et à l'Angleterre. Ces deux puissances, qui craignaient aussi que la Russie n'augmenta sa force si elle parvenait à vaincre la Turquie, envoyèrent à cette nation, voici huit années, des bateaux de guerre pour l'aider à s'emparer de la citadelle qui défendait le port. Cela dura en tout onze mois, et voici quel fut le nombre des morts : pour les Russes, 300.000 ; du côté des Français et des Anglais, plus de 200.000. Les Français assiégèrent la citadelle au moyen de tranchées ; les Russes, se voyant sur le point d'être battus, demandèrent la paix ; alors on rappela les troupes. Les Français, à leur retour, firent construire ce palais dans lequel sont suspendus des tableaux qui représentent les événements et conservent le souvenir de la victoire. » (D'après l'organisation militaire de la France, il y a un service d'Etat-Major qui comprend des officiers et des soldats dessinateurs. Toutes les troupes, quand elles sont envoyées quelque part, sont suivies des membres de ce service, lesquels sont chargés de dessiner tout ce qui se passe dans les lieux où les troupes se trouvent et sur les champs de bataille, quelle que soit l'issue de la lutte).

*
* *
*

Le 27^e jour (9 octobre 1863), M. Hà-ba-lý nous informa qu'il avait reçu une lettre officielle du Ministère des Rites français par laquelle on annonçait que l'audience était renvoyée à un autre jour. C'était probablement pour attendre la reine qui doit revenir d'Espagne. Il ajouta que la lettre diplomatique pour l'Espagne devait être aussi traduite par lui-même, et il nous pria de lui en remettre la minute pour qu'il la traduise avec respect. Nous en fîmes donc deux exemplaires que nous confiâmes entre ses mains.

Le soir, nous visitâmes un musée où l'on conserve des objets de métiers : des maisons, des toitures, des bateaux, des voitures, des instruments aratoires (les herses, les charrues, etc., sont fabriquées

avec du fer ; la charrue est munie de deux roues ou de quatre roues, derrière lesquelles il y a une lame servant à couper les herbes ; la moissonneuse a aussi des roues derrière lesquelles il existe une barre en fer entourée de clous), ainsi que des métiers à tisser, en tout, une centaine d'instruments et de métiers, représentés en petites dimensions, disposés en ordre sur des bancs et sur des tables, et couverts de cloches en verre. Parmi tout cela, il y avait un morceau de satin brodé, décoré de la figure d'un lion qui met ses pattes sur un grand serpent ; les poils, les écailles et les fleurs de différentes couleurs ressemblent absolument à la réalité ; tout est fait, nous dit-on, en fils de verre.

*
* *

Le 28^e jour (10 octobre 1863), M. Ba-lang-ca (1), ancien gouverneur espagnol, vint nous dire : « Ayant appris, par un télégramme venu de France, l'arrivée de l'ambassade, je suis envoyé de la part du chef de l'Etat espagnol pour venir vous voir et vous présenter mes respects ». Nous le reçûmes avec la plus grande politesse et nous lui dûmes que les minutes des lettres diplomatiques avaient été emportées par M. Hà-ba-lý qui avait à les traduire. Il nous répondit que M. Hà-ba-lý le lui avait déjà fait savoir ; quand la traduction sera achevée, il la soumettra au trône, pour prendre les mesures nécessaires.

*
* *

Le 29^e jour (11 octobre 1863), il plut. Après le souper, nous causâmes. Nous posâmes une question à M. A-tò-mang (2) au sujet de ses états de service passés. Il nous répondit : « A l'âge de 16 ans, je fus reçu à l'examen ; à l'âge de 19 ans, je partis en Chine comme soldat. Un an après, j'allai à Tourane, puis à Saigon, où je travaillai sous les ordres de M. Sa (3), ancien gouverneur français. Plusieurs fois, M. Hà-ba-lý et moi eûmes l'occasion d'aller à la résidence de M. Tòn-Thất Hiệp (4), qui exerçait jadis les fonctions de Thôn-g-Độc (5), pour lui faire des communications ». Il continua à louer sans se lasser la

(1) Ba-lang-ca 巴朗歌 (Palanca).

(2) A-tò-mang 阿蘇芒.

(3) Sa 沙.

(4) Tòn-Thất Hiệp 尊室合.

(5) Thôn-g-Độc 統督 (Général commandant en Chef).

magnanimité de ce fonctionnaire défunt et sa persévérance pour soutenir le moral des troupes; on trouve rarement, disait-il, des personnes qui lui soient supérieures. Et il ajouta que, récemment, il avait reçu une lettre lui annonçant que les habitants de la province de **Biên-Hoà** (1) s'étaient mis en révolte. (Dans tous les Etats de l'Europe, pour le transport des lettres, l'Administration crée une poste spéciale, laquelle se charge de recevoir toutes les correspondances officielles ou particulières des fonctionnaires et des gens du peuple, et de les expédier ensuite soit par les trains soit par les bateaux à vapeur, qui les font parvenir rapidement à leur destination ; là, les lettres sont de nouveau remises au service de la poste qui les distribue à son tour aux destinataires. Pour chaque pli, on prend une petite somme comme rétribution : dans l'intérieur du royaume, un *mach* (2) pour ceux qui se trouvent près de la poste, et deux *mach*, pour ceux qui s'en trouvent éloignés, enfin quatre *mach* pour les lettres destinées à l'étranger). Nous répondîmes que ce n'était sans doute que de faux bruits, car aujourd'hui la paix est faite, et nous étions persuadés que la France devait nécessairement bien traiter les habitants de ces régions et leur assurer la justice, de façon à ne leur donner aucun prétexte de se livrer à une humeur perverse. « Cela est, nous dit-il, très difficile, j'en suis certain ». Et il nous demanda : « Voulez-vous aller faire un voyage dans toutes les nations de l'Europe ? » — « Oserions-nous, lui répondîmes-nous, le faire ainsi tout d'une traite ? » — « Il y a quelque temps, reprit-il, lorsque les ambassadeurs du Japon sont venus en France, ils furent conduits en Angleterre et en Autriche, pour s'y instruire, sur un bateau mis à leur disposition par la France ; vous n'avez rien à craindre ». Nous refusâmes en le remerciant.

*

- -

Le 30^e jour (12 octobre 1863), il fit beau temps.

* "

Le 1^{er} jour du 9^e mois (13 octobre 1863), M. **Tòt-xa** (3), lieutenant, vint en tenue officielle à notre hôtel nous faire visite. D'après les dires

(1) **Biên-Hoà** 邊和.

(2) **Mach** 陌. (En Annam, un dixième de ligature : 10 sapèques en cuivre ou 60 sapèques en zinc).

(3) **Tòt-xa** 捽車.

de cet officier, hier, la France avait expédié 1.600 soldats au port de Toulon ; un colonel de cette ville devait prendre un bateau allant à Saigon pour y renforcer l'occupation et remplacer un général qui devait revenir en France. A une demande faite d'une voix basse, il répondit qu'il avait appris que les habitants fidèles de la province de Biên-Hòa s'étaient réunis pour se révolter.

*
*

(1) Đè-măn-lô 𠵹𠵹𠵹.

(2) Ba-sa 巴沙 (Pacha).

(3) Tu du-ki 須油箕 (Turquie).

(4) Ba-di 巴移.



Le 3^e jour (15 octobre 1863) (à partir de ce jour et jusqu'au 7^e jour, quand nous eûmes à nous déplacer, votre serviteur **Nguy-Khắc-Đăn** (1) resta à l'hôtel, parce qu'il était indisposé), accompagnés de MM. **Hà-ba-lý** et **Ly-a-nhi**, nous allâmes rendre visite à M. **Ba-lang-ca** (2), gouverneur espagnol. Un petit moment après, nous continuâmes notre promenade par la visite de la manufacture des papiers de couleurs. Elle comprend quatre ou cinq bâtiments disposés en rond et dont chacun a trois ou quatre étages. Les ouvriers et ouvrières qui y travaillent sont au nombre de plus de 300. Cette papeterie se trouve hors de la citadelle. C'est une fabrique distincte où l'on ne fait que mettre des couleurs sur des papiers déjà confectionnés. Les substances colorantes dont on se sert pour cela sont au nombre d'une centaine (chaque substance peut donner dix couleurs et même davantage). Les couleurs qui donnent au papier l'apparence du velours sont étendues au moyen d'une machine munie d'une table. Sur la table, on étend les feuilles de papier, que l'on saupoudre avec les substances colorantes. On tourne alors la machine en fouettant par dessous, et la couleur est formée après un petit moment. De plus, on se sert d'une plaque de cuivre ou de bois que l'on enduit d'huile et où l'on met suivant les endroits des couleurs d'or, d'argent, ou rouges, ou pourpre, que l'on estampe, au moyen d'une machine à feu, sur du papier qui est aussitôt décoré de fleurs. On nous dit que les feuilles de papier vendues dans une année s'élèvent au chiffre de deux millions, et le produit de la vente est de quelques millions de pièces d'argent. (En Europe, les habitations sont à étages et entourées de murs faits en maçonnerie et blanchis à la chaux. On se sert rarement de planches de bois pour les construire. Les murs des maisons appartenant aux familles riches et nobles sont recouverts de damas ou de satin ; les murs des maisons d'une catégorie inférieure sont tendus de papiers de couleurs donnant l'apparence du velours; la couleur, le reflet, la douceur de ces papiers ressemblent si bien à l'aspect du velours ou du satin qu'il est presque impossible de les distinguer les uns des autres).

A la tombée de la nuit, M. **Hà-ba-lý**, en nous remettant une lettre avec traduction, nous dit : « C'est la lettre du petit-fils du frère de l'évêque **Bi-nho** (3) dit (**Bá-đa-lộc** (4). Il me l'a fait parvenir par

(1) **Nguy-Khắc-Đăn** 魏克儼.

(2) **Ba-lang-ca** 巴朗歌.

(3) **Bi-nho** 碑儒 (Pigneau de Behaine).

(4) **Bá-đa-lộc** 百多祿 (Pierre).

l'intermédiaire de M. Đệ-luy (1), du grade de Đại-Học-Sĩ (2), lequel m'a prié de la traduire et de vous la porter. » Nous ouvrîmes la lettre et en prîmes connaissance : il y était dit que l'évêque Bá-đa-lộc avait obtenu autrefois des terres et des biens meubles accordés sur l'ordre impérial ; mais, peu de temps après, tout avait été perdu ; on nous pria donc de soumettre le fait au trône, dont on attendait une faveur. Tel était l'objet de la lettre. Il était impossible d'ajouter foi aux vieux papiers que ce Monsieur avait apportés avec lui, lorsqu'il était venu nous voir précédemment. Mais comme Bá-đa-lộc avait été réellement un personnage de grand mérite, et comme la lettre nous avait été remise sur la recommandation du Đại-Học-Sĩ français, votre serviteur Phan-Thanh-Giễn considéra qu'il convenait de la prendre pour examen et d'envoyer, en attendant, une réponse pour demander si la requête était réellement fondée.

(A suivre).



(1) Đệ-luy 低 纍 (Drouyn de Lhuys).

(2) Đại-Học-Sĩ 大學士.



LA MÉDECINE EUROPÉENNE EN ANNAM AUTREFOIS ET DE NOS JOURS (1)

Par le D^r GAIDE

Chef du Service de Santé en Annam.

Dans son *Histoire moderne du pays d'Annam de 1592 à 1820* (2), M, Charles Maybon fait ressortir qu'au cours du XVIII^e siècle, on vit des Jésuites occuper à la cour des Nguyễn des fonctions importantes, comme leurs confrères en avaient occupé à la cour des Ts'ing à Pékin, et être les représentants de la science occidentale, comme mathématiciens, astronomes et médecins. Aussi m'a-t-il paru intéressant de rechercher quels ont été, parmi ces missionnaires, ceux ayant été investis, pendant une période plus ou moins longue de leur séjour, des fonctions de médecin de la cour, et ceux ayant été appelés occasionnellement à donner des soins, soit au palais, soit à la population.

Les renseignements que j'ai recueillis permettent de rappeler les noms suivants :

Le Père Bartholomeu da Costa fut réclamé avec insistance et même avec menaces, en 1686, au Sénat de Macao, d'où il fut ramené malgré le provincial et le visiteur des Jésuites et malgré lui, au moment des persécutions religieuses. « Le Roi de Cochinchine (peut-être **Hiên-Vương**, 1648-1685, plus probablement **Ngãi-Vương**, 1686-1691),

(1) Communication lue à la réunion du 1^{er} décembre 1921.

(2) 1 vol., librairie Plon-Nourrit, Paris, 1920, p. 140.

affectionnait particulièrement le Père Barthélemy d'Acosta qui était Japonais et qui depuis longtemps était attaché à sa personne en qualité de médecin (1) ». L'évêque de Bérythe, Mgr. de Lamotte-Lambert, avait trouvé ce missionnaire chez le gouverneur de Narouy (Ninh-Hoà), en 1671. « Il était alors logé chez le Gouverneur de la province qui l'avait prié de le venir voir à cause que ce Père se piquait d'être bon médecin » (2).

Le Père Langlois exerçait la médecine à Hué, vers la fin du XVII^e siècle. Après un séjour au Siam et au Laos, où il fit construire la première église et deux hôpitaux, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, on l'envoya en Cochinchine. « On ne l'eut pas plutôt connu, dit le P. Vachet, que chacun s'empressa pour l'avoir. Le second prince, qui dans la suite succéda au Roi son père, lui donna proche de son palais un terrain très considérable. Il y établit un hôpital très spacieux et suffisant pour y loger 300 malades. Le bruit de sa charité n'était inconnu de personne ; le riche et le pauvre étaient également soulagés ». Pendant un séjour qu'il fit à Surate, à son arrivée d'Europe, « il s'aperçut qu'une foule de pauvres infirmes s'assemblaient tous les mains dans la cour du Père Ambroise, capucin, et ce charitable religieux leur donnait gratuitement des remèdes, soit pour emporter avec eux, soit pour panser lui-même leurs plaies. Une sainte jalousie fit désirer à M. Langlois d'en savoir autant que ce Père à qui il s'ouvrit. Ce fut par ces sages et savantes leçons qu'en six mois de séjour, ce missionnaire apprit si bien les principes de la médecine et de la chirurgie, la composition des onguents, des purgations et des autres remèdes, qu'il se rendit un homme très habile dans l'art de la science. Nous verrons les princes et grands seigneurs de la Cochinchine se reposer sur lui de leur santé (3) ». Il mourut dans les prisons de Hué en 1700. Il était parti de France, à 29 ans, en 1669.

Le Père Bénigne Vachet, sans être attaché à la cour, fut obligé, après le départ de M. de Bérythe, « de s'y rendre en diligence, à cause de la maladie du troisième officier de la Couronne, frère du Ministre d'Etat, dont on voulait qu'il prît soin. Il trouva auprès de lui tous les Médecins du Roi avec plusieurs autres des plus habiles et des plus fameux, tous chinois de nation qui, avec toute leur science, ne pouvaient donner aucun soulagement au malade, parce que le mal était un cancer

(1) *Voyages et travaux des missionnaires de la Compagnie de Jésus : Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, Paris, Douniol, 1858, p. 254.

(2) *Mémoires de Bénigne Vachet*, Paris, Goupy, 1865, p. 190.

(3) *Mémoires de Bénigne Vachet*.

ulcéré, dont ils ne connaissaient pas la nature, quoiqu'ils en vissent l'effet sur la mamelle gauche déjà toute mangée, de sorte qu'ils avaient recours à je ne sais combien de superstitions qui faisaient beaucoup de peine à M. Vachet (1).»

« Ce prince mourut d'un abcès horrible du côté droit, que M. Vachet voulut ouvrir, ce qui fut refusé, un médecin Chinois ayant promis de le guérir en 25 jours, sans faire aucune incision. »



A son arrivée en Cochinchine, en 1671, l'évêque de Bérythe fut empoisonné, du moins on le crut dans son entourage ; la maladie dura plus de six semaines, compliquée de fièvre, et le prélat faillit mourir. Son compagnon, Bénigne Vachet, atteint lui aussi du même mal, envoya un exprès à Faifo, pour faire venir M. Guiart, un de ses confrères, et « M. Maurillon, apothicaire », qui étaient partis de Siam quatre jours après l'évêque de Bérythe, c'est-à-dire le 24 juillet 1671. M. Guiart « savait un peu de pharmacie, s'y étant appliqué depuis quelque temps, et n'étant entré en Cochinchine que sous l'habit d'un homme qui en faisait profession. Comme il savait également un peu de chirurgie, il lui vint en pensée de s'habiller à la manière des gens de cette profession et de demander au Roy la permission de demeurer en cette qualité dans son royaume, afin de pouvoir aller librement partout. » Quant à M. Maurillon, il avait fait présent à l'évêque de Bérythe, auparavant, d'« un petit pot de faïence où il y avait des pilules merveilleuses contre le poison. » Ce remède avait soulagé les deux malades. Lorsqu'il arriva près de l'évêque, avec M. Guiart, « celui des deux qui pouvoit soulager le corps par sa profession, en ménagea si bien tous les moyens, qu'il éteignit peu-à-peu l'ardeur de la fièvre, et la chassa enfin tout-à-fait le vingt-unième jour, qui estoit justement celui qu'on appréhendoit le plus. Aux premiers signes qu'il eût d'un commencement de guérison, il prit congé de son convalescent avec sa permission, et laissant M. Guiart auprès de lui, il retourna seul à Faifo pour y vacquer à ses affaires. » (2).

(1) Extrait des *Relations des missions des Evesques Vicaires Apostoliques et de leurs ecclésiastiques, ès années 1676 et 1677*, à Paris, chez Ch. Angot, rue St Jacques, MDCLXXX.

(2) Voir *Relation des Missions et des Voyages des Evesques ès années 1672*, Paris, MDCLXXX, pp. 17-22 ; *Mémoires de Bénigne Vachet*, Paris, Goupy, 1865, pp. 151, 191-193.

Il y eut donc, vers 1671 et les années suivantes, un Français qui exerça la médecine et vendit des médicaments européens à Faifo. Comme M. Guiart était venu de Siam à la Cochinchine « dans un petit vaisseau qui appartenait à un Français de Provence », il est permis de croire que M. Maurillon, l'apothicaire avec lequel était venu M. Guiart, était le propriétaire de ce bateau, et qu'il était par conséquent provençal.

Cet apothicaire français n'était pas le premier Européen à avoir exercé la médecine en Annam. Le P. Christoforo Borri nous dit en effet, vers 1618-1621 ; « Quant aux Médecins, et à leur façon de traiter les malades, j'ay à dire qu'il y en a grand nombre, tant Portugais que naturels du pays : et on voit souvent que beaucoup de maladies inconnues, et sans remèdes aux Médecins d'Europe, ont été découvertes et aisément guéries par ceux du pays. Et telle fois arrive que les Médecins Portugais, auront abandonné un malade, le tenant pour expédié, qu'il sera aisément guéri par un Médecin du pays, si on vient à l'appeler. » Et le bon missionnaire cite des cas où les médecins annamites eurent plus de succès que les médecins européens de l'époque, et les remèdes, les méthodes annamites, sont bien supérieurs, à ses yeux, à ce qui se fait en Occident (1).



On nous signale aussi, un peu plus tard, le P. J.-B. Sanna, Sardes, et le P. Sébastien Pirès, Portugais, qui résidèrent en Cochinchine, l'un de 1714 à 1726, l'autre à partir de 1722. Ils avaient tous les deux le titre de médecin du roi, lequel était à l'époque Minh-Vương. Le premier est enterré à Faifo, où l'on voit encore son épitaphe. Il avait établi à Hué un hôpital, sans doute après la mort de M. Langlois et la disparition de l'oeuvre que ce dernier missionnaire avait fondée (2).

Le Père Siebert était à la cour de Võ-Vương et y séjourna de 1738 à 1745. Dans une lettre (3) à la Comtesse de Fugger de Wessembourg, datée de Hué, le 6 août 1741, après avoir raconté l'audience qu'il obtint de ce prince, il ajoute : « Le salut des enfants abandonnés est

(1) *Relation de la Cochinchine*, dans *Revue indochinoise*, 1909, tome XI pp. 373-374.

(2) *Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, pp. 259, 267. Sur la tombe du P. Sanna, Voir B. A. V H. 1919, pp. 501-519 : *Le Vieux Faifo*, par le D^r Sallet.

(3) *Voyages et travaux des missionnaires de la Compagnie de Jésus, publiés par les Pères de la même Compagnie*. Paris, Ch. Douniol, Editeur. 1858, p 267.

Un vaste champ ouvert à notre zèle. J'entretiens en ce moment 7 de ces enfants avec 15 autres, dont leurs parents m'ont fait présent quand ils se trouvaient en danger de mort évident, et que j'ai sauvés par des remèdes efficaces. Mes ressources ne me permettent pas d'en prendre un plus grand nombre. Je subviens aussi aux dépenses d'un vaste hôpital, où plusieurs centaines de malades nécessiteux, appartenant à toutes les provinces, trouvent un asile avec la nourriture et les remèdes que leur état exige. »

Dans l'énumération qu'il donne des œuvres qu'il a pu faire à Hué, il mentionne :« Remedes distribués à des malades nécessiteux : 3.696 ».

Voici comment il est apprécié par Pierre Poivre (1), qui eut l'occasion de lui rendre visite pendant son séjour à Hué :

« Les Jésuites se font honneur d'avoir eu le Père Siebert, missionnaire allemand, habile mathématicien et homme d'esprit. Le Roy qui règne aujourd'hui l'aimoit beaucoup et l'avoit fait mandarin de premier ordre. Ce missionnaire étoit courtisan politique et savoit se rendre agréable et nécessaire. Il joignit aux talents qu'il possédoit celui de faire paraître qu'il en avoit encore plus. Ses confrères conviennent de son mérite, de son bon cœur et de toutes les vertus qui forment l'honnête homme, mais ils lui reprochent de n'avoir pas eu l'esprit de son état ».

Le Père Siebert mourut à Hué en 1745 et fut remplacé par le Père Slamenski. D'origine hongroise probablement, il avait été, avant d'être jésuite, chirurgien-major dans les troupes de l'empire.

Dans une lettre au Père Ritter, datée de Hué, juillet 1847, le Père Koffler, son remplaçant à la tour, parle de lui en termes fort élogieux et le considère comme un homme « très expérimenté dans les arts de la médecine, de la chirurgie et de la préparation des remèdes ». (2)

« L'année précédente (1746), il avait été nommé médecin particulier du Roi. Mais il n'a pu remplir ses fonctions que du mois de mars jusqu'au 7 juin, date à laquelle il est mort ».

Le Père Koffler paraît avoir joué le rôle le plus important au point de vue médical et avoir eu une réelle autorité à la cour.

(1) Voyage de P. Poivre ; Revue d'Extrême-Orient T. III, Paris, Leroux, 1887.

(2) Article de Ch. May bon sur Jean Koffler. Revue Indochinoise. Juin 1912.

Dans une lettre écrite au P. Ritter, confesseur de la reine du Portugal, en juin 1749, il énumère non sans complaisance la série de ses cures : Il a « guéri 50 malades de fièvres, 5 d'angines désespérées, 3 de la gangrène, plus de 100 de l'épilepsie, de la fièvre chaude, de l'apoplexie, de fluxions de poitrine, de maux d'yeux et de dents ».

« Sa Majesté, ajoute-t-il, se montre assez gracieuse vis-à-vis de moi, ce que j'attribue au bonheur commun des médecins que l'on honore parce qu'on a besoin d'eux et aussi à ce que je suis soutenu par les femmes et les mandarins, à l'exception d'un mandarin militaire qui hait les chrétiens. Les uns et les autres me voient d'un œil favorable, parce que je les soigne ; le Président du grand Conseil est maintenant devenu notre ami, car je l'ai guéri d'une maladie de peau ».

Lors de sa première visite au roi, il dit lui-même, dans une autre lettre au P. Ritter : « Le Roi marqua beaucoup de plaisir à m'entendre ; il se leva, me prit par la main et me conduisit dans la chambre voisine pour présenter mes hommages à la première et plus aimée des concubines. Je n'ose pas répéter ce que le Roi voulut bien dire de mes connaissances en médecine, mais il me donna à ce moment et de nouveau, peu de temps après, des signes d'une affection presque intime en retirant de ses propres mains ma coiffure, en me permettant de rester tête nue en sa présence, en dénouant mes cheveux tressés à la mode du pays, et en me désignant publiquement comme son médecin particulier. Plus tard, à l'occasion d'un remède que je lui appliquai et qui fut efficace contre des douleurs du cou, il me donna le traitement que le Père Siebert avait eu autrefois comme mathématicien de la cour ».

Il retourna au Portugal où il fut emprisonné avec plusieurs autres Jésuites. C'est là, dans les prisons du château de St-Julien, à Lisbonne, qu'il composa une très curieuse description de la Cochinchine, publiée en latin, au début du XIX^e siècle, à Nuremberg, et dont une traduction française a paru, en 1911, dans la Revue Indochinoise.

Après l'exode en masse de 1750, Koffler non seulement continua de remplir ses fonctions auprès du seigneur, mais il réussit encore, grâce à la protection d'un puissant mandarin, à conserver quelque temps l'église qu'il avait à la cour. Mais ces heureuses dispositions ne durèrent pas. **Võ-Vương**, cédant encore une fois aux instigations de son entourage, fit arrêter les missionnaires des Missions-Étrangères et les chassa de nouveau. Le Père Koffler lui-même, malade, épuisé de fatigues fut l'objet de mauvais traitements, sans doute parce qu'il ne se bornait pas, comme il en avait reçu l'ordre, à faire le médecin et l'astronome, et poursuivait son oeuvre d'évangélisation. Obligé d'abandonner à son tour le pays, il fut heureux de trouver un négociant

hollandais qui voulut bien lui donner asile, et, en 1755 1^e missionnaire quittait la Cochinchine sur le vaisseau de ce marchand.

Pierre Poivre eut l'occasion de le voir et, ainsi que le fait remarquer M. Maybon, il a laissé de lui un portrait assez ridicule : « J'ai vu ce jésuite sur une galère dorée, vestu d'une robe de gaze noire, d'une chemise noire à fleurs et canesson couleur de feu avec un bonnet doctoral extrêmement grand, parsemé de fausses pierreries ».

*
* * *

Vers la même époque, l'abbé Favre, secrétaire du visiteur apostolique, Mgr. de la Baume, nous raconte l'aventure d'un jeune chirurgien, « que nous avons pris à Paris, nous dit-il, et qui paroît charmé de courir le monde ». Arrivé à Hué, les Jésuites portugais « débauchèrent le chirurgien, qu'ils séduisirent par argent et par des promesses immenses ; il quitta la maison *insalutato hospite*, emporta avec lui les médecines de M. le Visiteur et s'alla planter chez le Père Mathématicien », qui était alors le P. Siebert. Cette désertion ne lui profita pas : malade, atteint de l'asthme, il se fit soigner par le P. Vasconcellos, procureur des Jésuites à Faifo, qui lui donna des « petites pillules fort dures » contenant du « Jansi » (ginseng) ; « à peine les eut-il avalées qu'il se trouva mal, violemment tourmenté toute la matinée jusque vers les dix heures qu'il fut délivré de son asthme et de tous ses maux : nous eûmes à peine le temps de le munir des sacrements ». Ce chirurgien devait être originaire de Lyon, car notre auteur ajoute plus loin : « En passant par Lion je remis aux Frères du Chirurgien de M. d'Halicarnasse, l'or qu'il leur avait laissé ». (1) Il était mort à Ké-Tha, vieille chrétienté aux environs de la citadelle actuelle de Quảng-Nam, et c'est là qu'il fut enterré.

*
* * *

Le Père Jean de Loureiro succéda au Père Koffler à la cour de Võ-Vương. « Ce dernier mérite mieux qu'une simple mention, dit M. Maybon. Né en 1710 à Lisbonne, il partit en 1742 pour la Cochinchine, où il fit un long séjour ; naturaliste de grande valeur, il entreprit l'étude scientifique de la flore de la Cochinchine. A la mort de Võ-Vương, survenue en 1765, il resta à la cour et ne quitta

(1) *Lettres édifiantes et curieuses sur la visite apostolique de M. de la Baume*, Venise, M.D.C.C. XLVI, pp. 4, 148, 194, 195, 220,

la Cochinchine que douze ans plus tard. Il retourna en Europe en 1781 et fut membre de la Société royale de Londres et de l'Académie des Sciences de Lisbonne. Les mémoires de cette Société publièrent de lui des observations astronomiques faites dans le royaume de la Cochinchine, et, en 1780, il fit paraître sa *Flora Cochinchinensis*, Il mourut en 1781 ».

Le Père Girard fut appelé à la cour vers 1791. Il est question de lui dans une lettre du Père Le Labousse, de Cochinchine, le 18 janvier 1792 (1) : « Nous avons appris dernièrement qu'un de nos confrères de la Haute Cochinchine est actuellement à la Cour du rebelle (2). Il a été obligé d'y venir pour donner quelques médecines à la femme du Tyran. Aucun des confrères qui sont en ces parties n'osait se présenter, mais un des grands mandarins de la Cour, qui est chrétien, les y a déterminés. Le Père Girard, le plus jeune des missionnaires, est celui qui s'est présenté pour être médecin, quoiqu'il ne sache probablement pas beaucoup la médecine. Rendu à la Cour, il a été accueilli avec beaucoup d'honneur, et le plus grand bonheur peut-être, c'est que la femme du rebelle est morte avant que le missionnaire ait pu la visiter. Le Tyran a été dans la plus vive douleur de ce qu'il n'ait pas été appelé à temps ».

Ces missionnaires, ainsi que leurs collègues des provinces, prodiguaient également à la population dont ils avaient la charge morale, tous les soins et conseils médicaux qui étaient en leur pouvoir. On en trouve la confirmation dans les relations qu'ils nous ont laissées de leurs voyages et travaux. C'est ainsi que le Père Joseph Tissanier dit : « Lorsque j'arrivai au Tonkin, en 1658, dans chaque village où il y avait des chrétiens, on choisissait quelques hommes destinés à visiter les malades et des femmes âgées et vertueuses pour la visite des femmes ».

Plus haut encore, vers 1640, le P. de Rhodes nous dit : « Entre les bonnes œuvres que cette tant vertueuse dame Marie-Madeleine, femme du Gouverneur, avait procurées dans cette province de Ranran (Phan-Rang), elle avait fondé un bel hôpital, où étaient reçus tous les chrétiens et catéchumènes qui étaient atteints de quelque mal incurable ; et, entre

(1) *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient T. X II : Documents relatifs à l'époque de Gia-Long*, par le P. Cadière, p. 26.

(2) Il s'agit de **Nguyễn-Văn-Huệ**, un des frères **Tây-Son**, qui régnait à Hué sous le titre de **Quang-Trung**.

(3) *Relation sur l'Etat de la Mission du Tonkin, dans Voyages et travaux des missionnaires de la Compagnie de Jésus*, p. 145.

autres, il y avait plusieurs ladres qui étaient disposés à recevoir le baptême, pour être nettoyés en leurs âmes » (1).

Ce sont donc les missionnaires qui, les premiers, ont fait œuvre d'assistance médicale par la création d'hôpitaux, de refuges, d'asiles, d'orphelinats et autres fondations où l'on soignait toutes les misères. Dans une lettre d'un missionnaire, au sujet du voyage de M. de Bérythe en Cochinchine, en 1671, il est déjà question des pauvres de l'hôpital de Faifo.



A l'exemple des missionnaires, des Européens s'occupaient de médecine, les uns par état, comme nous l'avons vu, les autres par pure bonté d'âme. Je citerai ici la page remplie d'une sympathie un peu ironique que Đurc Chaigneau a consacrée à son père J.-B. Chaigneau. Il ne s'agit pas de médecine européenne, mais le document n'est pas sans intérêt : « Mon père s'occupait beaucoup de la médecine cochinchinoise ; il ne l'exerçait pas, puisqu'il n'avait pas fait d'études médicales ; mais il avait la prétention de connaître la nécessité d'appliquer certains médicaments à certains cas de maladie, et faisait valoir son opinion en rapportant des exemples. C'était une manie si l'on veut, pourtant cette manie était le résultat de sa profonde conviction et de son expérience. Il ne manquait jamais de visiter les malades de sa connaissance, les questionnait, comme s'il était un élève d'Esculape, se faisait présenter chaque fois les remèdes ordonnés par le médecin, les approuvait ou les critiquait, en raisonnant le cas et en citant l'autorité de certains auteurs chinois qu'il connaissait par des lectures que son secrétaire lui en faisait souvent le soir. Dans les veillées, *Thầy-Bừu* (son secrétaire) lisait à haute voix les auteurs favoris de mon père, d'abord le texte principal, puis les commentaires ; ensuite il commentait les commentaires, et mon père prenait des notes, avec le folio du texte, chaque fois qu'un passage lui paraissait intéressant. Ainsi son secrétaire était en même temps son professeur. J'ai vu souvent mon père envoyer *Thầy-Bừu* chez des malades pauvres, qu'il connaissait à peine, pour les soigner à ses frais, dans le double but de faire le bien et d'éclairer la science.

« Il y avait à Hué un grand personnage, le grand mandarin *Trung-Quyn*, l'une des cinq colonnes de l'empire, très passionné pour la médecine, surtout pour la médecine échauffante. Attiré par la

(1) *Voyages et missions du P. de Rhodes*, édition de 1884, p. 126.

communauté d'opinion et par ses bons sentiments à l'égard des Français, mon père était devenu son ami ; il le visitait souvent et passait avec lui des heures entières à parler des médicaments. Le grand mandarin *Trung-Quân* avait sur mon père un immense avantage, c'est qu'il n'avait pas besoin de secrétaire pour commenter les auteurs. Quoiqu'il en fût, chacun avait sa petite police secrète, dont les rapports étaient toujours favorables au système échauffant, et le *Phũ-tũ* (sorte de tubercule employé comme médicament) était toujours considéré par eux comme le remède le plus salulaire pour certaines fièvres » (1).

Cette page nous montre, d'une façon délicieuse, certains côtés de la vie intellectuelle et de la vie de bienfaisance que menaient nos compatriotes à la cour de Gia-Long.



Plusieurs missionnaires, et en particulier le P. Christoforo Borri, le P. de Rhodes, M. Vachet, surtout le P. Loureiro nous ont laissé, en outre, des renseignements intéressants sur la flore et la faune indochinoises, sur la pratique de la médecine sino-annamite, sur certains médicaments et sur quelques produits alimentaires. Les premiers, ils ont attiré l'attention sur les effets bienfaisants du thé : « Les médecins chinois ont recours à une herbe, estimée dans toute la Chine, qui est connue sous le nom de *cha* ; on en extrait une boisson dont on fait en ce pays-ci un usage aussi fréquent que du bon vin en France. Cette herbe médicinale se garde ordinairement dans quelques vases d'étain pour mieux conserver sa vertu. Quand on veut s'en servir, on en met dans un pot d'eau bouillante et on la boit quand elle est encore bien chaude. On y mêle du gingembre pour les maux d'estomac ou d'entrailles ; ainsi prise, elle a une efficacité souveraine contre les insommes et le mal de tête, contre la fièvre et les catarrhes ».

Le P. de Rhodes fournit même quelques indications sur l'état sanitaire des populations, mais il est vrai qu'il est par trop optimiste, ainsi que l'atteste le passage suivant : « Dans tous les pays où j'ai été, de la Chine, Tonkin, Cochinchine, pendant 30 ans, je n'ai jamais ouï parler de goutte, de pierre, ni de gravelle. De peste, ni de maladie populaire, il ne s'en parle du tout point, et, ce qui est bien plus merveilleux, pendant ce temps-là, je n'ai jamais ouï parler d'aucune mort subite, mais j'attribue plutôt à la bonté de l'air et à la qualité des viandes qu'ils mangent, lesquelles sont fort salubres ».

(1) *Souvenirs de Hué*, pp. 77, 78.



Les missionnaires n'ont pas été les seuls à jouer un rôle médical auprès de la cour d'Annam. Trois Européens, médecins de profession, ont eu également ce privilège : MM. Despiau, Treillard et Duff.

M. Despiau se trouvait à Hué vers 1817. Le Capitaine de vaisseau A. de Kergariou, commandant la frégate *la Cybèle*, envoyé en mission en Extrême-Orient en 1817, dit dans son journal de voyage (1) : « Il n'y a plus que trois Français résidant à Hué : les deux mandarins, MM. Vannier et Chaigneau, et un médecin de navire bordelais qui y est depuis nombre d'années. Il est commensal de M. Vannier et n'a point fait fortune dans le pays ».

Ce médecin, originaire de Bazas, après avoir résidé quelque temps à Macao, était venu en Cochinchine, « je ne sais par quel hasard, dit Duc Chaigneau. Il y reçut de ses compatriotes une hospitalité amicale et il s'y fixa. Ses facultés intellectuelles avaient subi quelque dérangement ; il n'avait plus des idées assez saines pour exercer la médecine, qu'il prétendait avoir étudiée dans sa jeunesse (2). On l'appelait partout *docteur*, mais il n'en avait que le titre, car ses occupations se bornaient à administrer des remèdes externes et à soigner les maladies de peau, auxquelles les Annamites sont très sujets. M. Despiau faisait naturellement partie de notre petite colonie et, n'ayant pas de famille à Hué, il s'était sincèrement attaché aux deux familles françaises de Chaigneau et de Vannier, qu'il regardait comme siennes » (3).

En 1820, il fut envoyé à Macao par l'empereur Minh-Mang, pour y chercher du vaccin. Ce fait est relaté par M. Vannier, dans une lettre qu'il adressait au Père Baroudel, procureur des Missions-Etrangères à Macao, le 13 juillet 1820.

« Au moment que je finissais ma lettre, le Roi m'envoie dire d'écrire à Macao pour tâcher de faire venir un médecin ici, avec la vaccine, car il veut l'établir dans son pays et sauver les malheureux que

(1) *La mission de la Cybèle en Extrême-Orient*, 1817-18 — Journal de voyage du Capitaine A. de Kergariou, publié et annoté par L. de Joimille. L. Champion, 5 quai Malaquais, Paris, 1914.

(2) Crawford, dans *Journal of an Embassy to the courts of Siam and Cochinchina*, vol. 1, p. 403, nous donne, sans doute d'après Despiau lui-même, avec qui il prit un repas à Hué, des précisions plus affirmatives : « Un gentleman de profession médicale, qui était assez vieux pour avoir été chirurgien de première classe dans la flotte de M. Suffren. »

(3) *Souvenirs de Hué*, pp. 231, 232.

la petite vérole enlève tous les ans dans son royaume, se chargeant de tous les frais et de récompenser celui qui la portera. Mais, comme j'ai vu que cela lui aurait beaucoup coûté, et que peut-être aucun n'aurait voulu venir, je lui ai proposé M. Despiau pour aller la chercher, qui est depuis longtemps en Cochinchine et un des médecins du Palais. Le roi a consenti et lui a donné un papier pour se rendre à Macao et la chercher ; les moyens de se la procurer, les dépenses que cela pourra occasionner, le Roi se charge de tout (1) ».



L'année précédente, M. Treillard, chirurgien du navire *le Henri*, qui séjourna à Hué et à Tourane fin 1819 et au début de 1820, avait été appelé par l'empereur Gia-Long pour donner des soins à une de ses filles, « la Princesse neuvième, qui avait dans une main un dépôt qu'aucun médecin cochinchinois n'avait voulu entreprendre de traiter ».

« Tout le temps que nous restâmes à la capitale, est-il dit dans la relation du second voyage du navire *le Henri*, M. Treillard alla tous les deux jours visiter la princesse malade ; il alla même consulter secrètement pour une indiposition très grave qu'eut l'Empereur à cette époque et qui me retint plus longtemps que je ne l'aurais désiré en Cochinchine ; mais le contrat et les commissions du souverain n'étant pas expédiées, il fallut rester jusqu'à son rétablissement ».

« M. Treillard avait déjà vacciné depuis notre arrivée en Cochinchine une cinquantaine d'enfants avec du virus conservé entre deux verres ; mais malheureusement il se trouva éventé. Nous perdîmes ainsi une belle occasion de sauver ces peuples du fléau de la petite vérole, qui cause souvent dans ce pays des ravages effrayants ; j'aurais bien désiré qu'ils eussent dû à des Français le bonheur de pouvoir y échapper » (2).

Il est à supposer que la pratique de ces premières vaccinations faites par M. Treillard fut portée à la connaissance de l'empereur Minh-Mạng, et qu'elle motiva de sa part l'envoi de M. Despiau à Macao pour y chercher du vaccin.

(1) *Documents relatifs à l'époque de Gia-Long*, par L. Cadière, p. 64.

(2) *Relation du second voyage à la Cochinchine du navire le Henri armé à Bordeaux par M. Philipon et commandé par le capitaine Rey, pendant l'année 1819 et les trois premiers mois de l'année 1820. Extrait des Annales Maritimes et Coloniales*, par M. Bajot. Imprimerie Royale, Paris, 1820.

Avant M. Despiau, un médecin anglais, du nom de Duff, avait eu l'occasion d'être appelé à la cour d'Annam, vers 1747.

Il en est question, en effet, dans la correspondance du Père Koffler et dans le journal de Poivre :

« Le hasard, dit ce dernier, a amené un Anglais à la Cochinchine. qui a paru s'appliquer beaucoup à connaître la situation du pays, à approfondir les objets de commerce et à acquérir toutes les connaissances utiles pour y faire un commerce particulier ou pour y établir la Compagnie d'Angleterre.

« M. Duff, c'est le nom de cet Anglais, passant dans une somme chinoise de Canton à Batavia, à la fin de 1747, fut pris d'un coup de vent entre le Paracel et la Cochinchine, qui l'obligea d'y relâcher. Le Roi fit appeler cet européen et lui demanda s'il n'était point médecin.

« Il se trouva être médecin et guérit ce prince d'une fistule fort dangereuse. Cette cure lui donna beaucoup de réputation et de crédit à la Cour.

« Il en profita pour se faire restituer quelques marchandises qui lui avaient été volées par les mandarins et obtint à voyager le long des côtes du royaume. Il fut au Cambodge qu'il parcourut, tira le plan des anses, des baies qui lui parurent commodes pour un débarquement et retourna à la Cour. Il continua à cultiver la bienveillance du Roi qui le fit mandarin du premier ordre. Ce prince lui offrit une galère entretenue, des soldats, des domestiques et quatre mille quan par an pour être son médecin. M. Duff crut voir un objet de fortune plus réel, en retournant à Macao pour y faire un armement, remercia le Roi qui lui fit promettre en partant de revenir l'année prochaine ».

Un autre médecin français se trouvait à Saigon au début du XIX^e siècle. Il en est fait mention dans la relation de voyage d'un négociant anglais (1).

« A Saigon, nous fûmes visités par M. Diard, aimable Français fort instruit, dont la médecine était la profession, et qui avait été conduit

(1) Finlayson : *Voyage du Bengal à Siam et à la Cochinchine 1821-22, dans Bibliothèque universelle des voyages, par A. Montemont. Paris 1835.*

dans ces contrées par son désir de poursuivre l'étude de l'histoire naturelle. Il avait déjà exploré la plupart des îles de l'Inde, et non sans y faire de nombreuses et précieuses découvertes zoologiques, car c'était spécialement la zoologie qui attirait son attention. Déjà, il avait découvert quatre ou cinq nouvelles espèces de singes et autant d'écureuils. A Java, il s'était aperçu que le grand daim de cette île était d'une espèce tout à fait inconnue aux naturalistes. Il croyait avoir trouvé une quatrième espèce de rhinocéros et était convaincu que celle de Sumatra était distincte de toute autre. Quant aux nouvelles espèces d'oiseaux qu'il avait recueillies, le nombre en était fort considérable. M. Diard était un homme aussi entreprenant que plein d'intelligence et possédait toutes les qualités propres à lui faciliter la réussite de la tâche qu'il s'était imposée. Il aimait passionnément les aventures et excellait d'adresse à vaincre les obstacles. On pouvait attendre de lui une description complète de la zoologie de ces régions. Il avait sagement adopté le costume et pris les manières des indigènes parmi lesquels il demeurait.

« Il y avait une année environ qu'il était en Cochinchine et quatre mois qu'il résidait à Saigon. C'était avec la plus grande peine qu'il parvenait à obtenir du Gouvernement la permission de visiter aucune partie de l'intérieur ».

. . .

Je n'ai trouvé aucun renseignement pour la période s'étendant de 1823 à 1876. Il est donc vraisemblable qu'après la mort de M. Despiau, aucun médecin européen ne fut appelé à la cour, et que seuls les médecins annamites, membres du Thái-Y-Viện, furent chargés du service médical du Palais et des soins à donner aux hauts dignitaires de Hué. Le Thái-Y-Viện, créé par l'empereur Gia-Long, avait été réorganisé et développé sous le règne de ses successeurs, les empereurs Minh-Mạng, Thiệu-Trị et Tự-Đức, et même pendant les premières années de notre occupation. Sous le règne de Thành-Thái, un Viện-Sư fut, en effet, élevé à la dignité de Tham-Tri, sur la proposition de la Grande Reine-Mère, femme de Thiệu-Trị et mère de Tự-Đức, morte à Hué en 1901, à l'âge de 92 ans. Mais, depuis la présence des médecins français, « l'importance de ce service, dont l'organisation rappelle la complication savante des rouages des institutions annamites, a beaucoup diminué, non seulement à cause de la réduction notable du personnel, mais aussi par suite de l'accueil fait à la médecine européenne à la Cour ».

*
* *

Avant l'occupation militaire, pendant la période 1876-1884, des médecins de la Marine, détaché de la Cochinchine, furent affectés à Hué, en qualité de médecins de la Légation, auprès des Chargés d'Affaires ou Résidents Généraux.

Le premier fut le Dr. Aubry qui, dans un mémoire « *la Guerre du Tonkin* », donna la description du nouvel hôtel de la Résidence Supérieure, « dont le bâtiment principal était occupé par le Chargé d'Affaires et par le médecin » .

Le deuxième fut le Dr. Mangin qui, arrivé de Saigon en 1883, se trouvait encore à Hué en juillet 1885, puisque « le Général de Courcy offrit au second régent les soins de ce médecin de la Légation ». Ce fait est relaté dans une étude du Père Delvaux, des Missions-Etrangères (1).

*
* *

Pendant les premières années de l'occupation militaire à Hué c'est-à-dire de 1884 à 1887, il n'y eut que le service médical des troupes.

Les noms des Docteurs Ufoltz, Arami et Maurel figurent sur le registre du Commandant d'Arme, comme les premiers médecins chargés de ce service.

*
* *

En 1887 (2^e année de Đồng-Khánh), on construisit en paillotte la première petite infirmerie, sur les bords de la rivière, dans le terrain situé actuellement entre le Cercle et les Travaux Publics. C'est là que furent données les premières consultations et pratiquées les premières vaccinations.

En 1889, cette infirmerie fut transférée et installée dans les dépendances de la Résidence Générale.

A cette date, le D'Barrat, médecin de 2^e classe de la Marine, fut chargé, un des premiers, du service médical civil des fonctionnaires de la Résidence Générale. Il eut pour successeurs les Docteurs Ferlandini, Perves, Logerais et Normand, également médecins de la Marine.

(1) *La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires (1875-1893)* ; dans *Bulletin des Amis du Vieux Hué*, janvier-mars 1916.

En 1884, sous la direction de ce dernier médecin, on construisit, en dehors de la Résidence Générale, dans un endroit plus isolé, au milieu des rizières, à peu près à l'emplacement actuel du Trésor, une autre infirmerie un peu plus grande, qui comprenait 4 pièces (salle de visite, pharmacie, salle de pansements et chambre pour une dizaine de malades environ). Mais cette organisation ne tarda pas à être reconnue également insuffisante. Aussi cette paillotte fut-elle transformée en dispensaire pour le traitement des filles publiques, sous la surveillance d'un gendarme, dépendant de la province de Thừa-Thiên. De ce fait, on se trouva dans l'obligation de construire le premier hôpital actuel. Cette formation, édifiée par les soins du Gouvernement annamite avec les matériaux provenant de la démolition d'un bâtiment du Nội-Vũ, consistait en un grand bâtiment long de 60 mètres, divisé en une série de compartiments, dont l'un était réservé tout à la fois à la salle de consultations et à la salle de pansements, et les six autres étaient affectés aux malades.

Le Docteur Henry, médecin principal des Colonies, arrivé à Hué le 1^{er} février 1895, en qualité de médecin de la Résidence Supérieure et de la Légation, fut le premier médecin-chef de cet établissement. Deux médecins du Thái-Y-Viện (un mandarin de 4^e degré, de 2^e classe, M. Liên, et un mandarin de 8^e degré, 1^{re} classe, M. Búi-Tư) lui furent adjoints, ainsi que deux élèves médecins et un interprète du Gouvernement annamite, M. Đàm, encore actuellement en service, et qui remplissait alors les fonctions de secrétaire et d'infirmier-pharmacien.

Ce fut à cette époque que, pour la première fois, les membres de la famille royale et les mandarins eurent recours aux soins du médecin européen. L'empereur Thành-Thái fit appeler le Dr. Henry, en décembre 1895, pour donner ses soins aux deux premières reines qui venaient d'accoucher à deux jours d'intervalle.

Ce fut à cette époque et pour la première fois également que les médecins annamites furent autorisés à pratiquer la vaccination moyennant une rémunération de 0 \$ 05 par personne vaccinée avec succès. Cette autorisation fut accueillie avec un tel empressement par la population que plus de 40.000 vaccinations furent pratiquées dans le courant de l'année à Hué et aux environs, et que le Dr. Grail, alors directeur du Service de Santé de l'Annam-Tonkin, décida la création d'un service de vaccine dans l'Annam central et dans les provinces du Sud. Malheureusement, la pénurie du personnel médical européen retarda cette création qui n'eut lieu officiellement que le 20 mai 1903. et qui fut confiée au Dr. Arnould, médecin-major de 2^e classe des Colonies. Ce médecin organisa fort bien ce service spécial de la vaccination et obtint dès le début les résultats les plus satisfaisants.

Nous croyons intéressant de citer ici quelques extraits de son rapport de fin de mission (en septembre 1903), rapport publié en 1905 dans la *Revue Indochinoise*.

« Avant le 20 mai 1903, date officielle de la création d'un service spécial de la vaccination en Annam, seuls quelques centres indigènes, voisins des rares postes de médecins européens, avaient pu bénéficier réellement des avantages de la vaccination. Soucieux de l'hygiène de sa circonscription, chaque médecin du poste vaccinait, en effet, non seulement les Européens confiés à sa sollicitude, mais encore tous les Asiatiques qu'il pouvait atteindre sans trop s'éloigner pourtant de sa formation sanitaire, où son service le retenait avant tout. De leur côté, les missionnaires avaient pratiqué, eux aussi, quelques essais de vaccination dans les localités où s'exerçait leur influence. Leurs opérations, suivies de quelques résultats positifs, avaient contribué également à faire connaître aux indigènes le remède préventif de la variole. Malheureusement, médecins européens et missionnaires étaient en bien trop petit nombre relativement à la densité de la population annamite. Aussi, la bonne volonté des uns et les efforts des autres n'avaient-ils réussi qu'à vacciner une quantité insuffisante de villages indigènes. Il s'ensuivit que la variole, endémique en Annam comme dans tout l'Extrême-Orient, et étant dénuée de tout traitement énergique, tant curatif que préventif, se trouvait dans d'excellentes conditions pour se développer en masse. Le fléau, en effet, prit tout d'un coup, en fin 1902, la forme épidémique, et on vit alors la mortalité infantile atteindre des proportions terrifiantes.

« Moins favorisé que le Tonkin et surtout que la Cochinchine en tant que personnel médical européen, l'Annam était resté forcément en retard sur ces deux colonies en matière de prophylaxie variolique. Alors que celles-ci avaient déjà leurs services réguliers de vaccination confiés à des praticiens français, l'Annam, lui, avait un service de médecins à peine suffisant pour assurer le service médical de la population européenne. Par intermittence, on détacha bien quelques médecins français au service de la vaccine, mais ces missions ne furent qu'éphémères, vu les exigences du service général, qui rappelait rapidement les officiers du corps de Santé à poste fixe.

« Néanmoins, l'Administration française n'était point resté inactive, et faute de mieux, on avait confié à des médecins annamites la mission de vacciner leurs semblables. Excellente en théorie, cette mesure, pour des raisons qu'on va voir, ne donna pas en pratique ce que l'on était en droit d'en attendre. La preuve en est dans l'épidémie terrible de variole qui fit tant de victimes en fin 1902 et au commencement de 1903. L'échec, dans ce cas particulier, est imputable non

à l'institution elle-même, mais à la façon dont les vaccinateurs indigènes s'acquittèrent de leur tâche. Ces praticiens de fortune, en effet, avaient été très bien dressés par les médecins européens qui leur avaient enseigné la technique opératoire. L'art de la vaccination, simple et facile surtout pour de parfaits imitateurs comme le sont les Annamites, eût pu fructifier entre leurs mains, si des considérations d'ordre personnel et intéressé ne leur eussent fait délaisser très vite le droit chemin. Au lieu de suivre à la lettre les recommandations reçues et de se contenter du salaire raisonnable de 0 \$ 05 cents qu'ils étaient autorisés à percevoir pour chaque vaccination suivie de succès, les médecins indigènes trouvèrent beaucoup plus lucratif d'exploiter la situation à leur profit. La plupart d'entre eux firent payer d'avance leurs clients et ce, sans aucun souci du résultat opératoire. En tous cas, par leurs procédés à l'égard de leurs semblables, les médecins annamites, loin de généraliser la vaccination, allèrent à l'encontre du but et finirent même par amener le dégoût de cette pratique dans certains points reculés de la campagne.

« Les ressources disponibles pour 1903 ne permettant que la création d'un seul poste de vaccinateur, ce dernier reçut l'ordre de commencer sa mission par la province qui avait été le plus éprouvée, celle du **Quảng-Nam**, puis de continuer progressivement vers le Sud de façon à vacciner de Tourane à la frontière de Cochinchine. D'autre part, il fut décidé en principe que le second médecin vaccinateur prévu pour 1904 devrait au contraire remonter vers le Nord, en partant également de Tourane, pour gagner la frontière du Tonkin. Tel fut le projet résolu pour assurer la vaccination des provinces de l'Annam ».

Ce service de vaccine mobile a continué à fonctionner jusque fin 1914.

*
* *

En juin 1897, le Dr. Henry fut remplacé par le Dr. Pethellaz, dont le premier soin fut de proposer et d'obtenir l'agrandissement de l'hôpital par la construction d'un nouveau groupe de bâtiments.

Chargé de l'étude d'un projet de transfert de l'infirmierie-ambulance de **Thuận-An** à **Huế**, le Dr. Pethellaz, estimant que l'intérieur du **Mang-Cá** était peut-être le point le plus malsain de **Huế**, et qu'il était impossible d'utiliser l'infirmierie de garnison bâtie sur un glacis, faute de terrain avoisinant pour y élever d'autres constructions, rendit compte à l'autorité militaire qu'il « y aurait donc tout avantage et économie à placer l'ambulance le plus possible en amont de la ville, à proximité du fleuve et autant que possible à une certaine hauteur, pour l'aération ».

« Le seul point que j'aie trouvé, dit-il dans son rapport, est situé à peu près à 4 kilomètres de la Résidence Supérieure, pris comme centre du réseau des routes, tout près des Arènes, à flanc de coteau d'un petit mamelon boisé, où est édifié un tombeau ancien. Ce terrain remplit toutes les conditions désirables d'aération, de proximité du fleuve au point où l'eau est potable, et d'élévation au-dessus de la plaine. Les bâtiments auraient le grand axe dans la direction sensiblement Nord-Sud, présentant la plus grande surface à la brise régnante de l'été, et seraient abrités, par un mamelon boisé planté de pins, des vents d'Ouest les plus dangereux, car ils soufflent de l'intérieur et provoquent régulièrement des accès de fièvre aussi bien chez les Européens que chez les indigènes.

« L'hôpital annamite pourrait plus tard, ajoute-t-il, être transporté à proximité de cette ambulance, sur les bords du fleuve et un peu en aval ».

Ce projet n'ayant pas été accepté par l'autorité militaire faute de crédits, l'infirmerie de garnison actuelle fut maintenue et transformée en ambulance quelques années après, le 7 juillet 1902. Le Dr. Marque en fut le premier médecin-chef.

Le D^r. Pethellaz soumit à la Résidence Supérieure un projet d'agrandissement de l'hôpital. Ce projet comportait la construction « 1° de deux grands pavillons pour malades ordinaires, le pavillon actuel étant insuffisant : construit pour 100 malades au maximum, il en contient près de 200, en comptant ceux qui se nourrissaient à leurs frais ; 2° de deux petits pavillons pour malades appartenant aux classes élevées de la société ; 3° une pharmacie, ce qui me facilitera le service, car actuellement la pharmacie installée à proximité de la Résidence Supérieure est distante de 800 mètres de l'hôpital ». Ce projet ne reçut exécution qu'après son départ, pendant le séjour de ses successeurs, les Docteurs Mesnard et Le Guen, et grâce au crédit de 4.000 piastres accordé par le Gouvernement annamite, ainsi qu'il en est fait mention dans un rapport adressé le 9 août au Résident Supérieur par le Vice-Résident Duranton.

Le 8 novembre 1899, l'ambulance de **Thuận-An** ayant été complètement démolie par un typhon, l'autorité militaire décida de ne point la reconstruire, et sa fermeture définitive eut lieu en mai 1900. L'administration civile se trouva ainsi dans la nécessité de faire construire dans l'hôpital indigène un pavillon pour y recevoir les malades européens. Ce pavillon, terminé en avril 1901, fut aménagé et meublé avec le matériel provenant de cette ambulance. De même, une partie de son personnel fut affecté à l'hôpital de Hué : le D^r. Marque, deux sœurs européennes et deux infirmiers coloniaux annamites.

Le séjour du D^r. Mesnard fut de courte durée, d'août 1899 à février 1900. Il eut pour successeurs le D^r. Le Guen, qui ne séjourna lui-même que très peu de temps, de février à août 1900, et le Dr. Duvigneau, qui fit un premier séjour, d'août 1900 à décembre 1902. Revenu en octobre 1903, ce dernier, qui avait été remplacé dans l'intervalle par le D^r. Vivien, fut désigné, par arrêté du 23 octobre du Gouverneur Général, non seulement comme médecin de la Légation, mais encore comme chargé de la centralisation des services sanitaires civils de l'Annam, sous l'autorité du chef du service de l'Annam-Tonkin. Il fut le premier médecin militaire mis hors cadres en Annam pour y remplir les fonctions de directeur du service de la Colonie. Ce médecin principal a laissé deux rapports intéressants : le premier, sur Hué au point de vue historique, topographique, météorologique et climatique ; le second, sur le Thái-Y-Viên, ou le service de Santé du Palais.

*
* *

Le 11 septembre 1904, un violent typhon ayant détruit la plupart des bâtiments de l'hôpital, la question se posa de son déplacement et de sa reconstruction ailleurs. Une commission composée d'un fonctionnaire de la Résidence Supérieure et des Travaux Publics, du médecin-chef et d'un mandarin provincial (S. E. le Ministre des Finances feu Trần-Đình-Phát, alors Phủ-Doãn de Thừa-Thiên) se réunit, en mai 1905, pour déterminer l'emplacement du futur hôpital.

Cette commission proposa un des terrains voisins de l'Esplanade des Sacrifices ; mais l'éloignement de ce lieu fit rejeter le projet.

Un an après, en mai 1906, à la suite d'une visite de M. le Résident Supérieur Lévecque, et grâce au Dr. Dumas, qui n'eut d'ailleurs pas de peine à montrer l'insuffisance des locaux et la défectuosité de leur installation, un plan de reconstruction complète sur le même emplacement fut décidé, approuvé, et mis à exécution au début de 1907.

Par suite de la création du service de l'Assistance médicale (arrêté du 30 juin 1905 de M. le Gouverneur Général), le Médecin principal Dumas fut le premier directeur local de la Santé de la Colonie.

Le Docteur Tedeschi, qui lui succéda, s'exprime ainsi, dans le rapport annuel de 1907, au sujet de la reconstruction de l'hôpital :

« C'est grâce à la bienveillance de M. le Résident Supérieur Lévecque qu'on s'est décidé enfin, dans la résidence des rois d'Annam, à abattre le taudis infect qui, en plein quartier européen, portait le nom d'hôpital indigène. Il faut avoir vu, pour le croire, cette immense salle

basse et sans lumière, sans clôture, où venaient se réfugier tous les mendiants de la Capitale. Véritable cour des miracles, il a fallu le dévouement des médecins français pour y faire encore, dans des conditions déplorables, des interventions d'urgence souvent suivies de succès. A l'heure actuelle, il s'élève à sa place, construit sur les indications de M. le Médecin principal Dumas, un hôpital indigène digne de ce nom. Quatre grands pavillons de 32 malades chacun, surélevés au dessus du sol, percés de fenêtres avec persiennes mobiles à l'intérieur, vérandahs très larges circulaires, constituent le gros corps de l'hôpital. Les bâtiments accessoires sont : une salle d'opérations parfaitement éclairée, carrelée en blanc, aux murs munis d'un enduit imperméable et pouvant se laver, reliée par un passage couvert à une salle d'opérés aseptique.

« Une petite salle d'accouchements pouvant contenir six lits, avec salle de travail, constitue un pavillon, en face duquel s'élève un pavillon de deux salles du même genre qui servira à la gynécologie.

« L'hôpital européen peut hospitaliser 9 malades. Ce pavillon est destiné à devenir, plus tard, après aménagement, un hôpital pour les fonctionnaires et mandarins annamites, qui répugnent à l'hospitalisation dans les salles communes. Un hôpital européen pour hommes et femmes sera construit en 1909 ».

Les années 1906 et 1907 furent tout particulièrement favorables à l'Assistance médicale. La plupart des postes médicaux furent, en effet, créés à cette époque. Le premier médecin de l'Assistance, le D^r. Broussais, fut nommé à Quảng-Trị le 10 avril 1906. Dans le second semestre de la même année, deux autres médecins civils, les Docteurs Bruneau et Hostalrich, furent affectés à Đồng-Hới et à Phanhiêt. Et dans le premier semestre de 1907, les autres provinces de Faifo, Quảng-Ngãi, Sông-Cầu et Hà-Tĩnh reçurent également leur médecin, les Docteurs Sanquirico, de Guermarquer, Puyaubert et Thierry.

Quant aux postes de Vĩnh, Thanh-Hóa et Qui-Nhơn, ils existaient déjà depuis plusieurs années, ainsi que ceux de Phanrang et de Phanhiêt qui étaient desservis par des médecins du chemin de fer en construction. Mais jusque là, dans ces derniers centres, l'Assistance médicale fonctionnait plutôt pour les Européens que pour les indigènes, que l'on traitait surtout à la consultation.

*
* *

En 1908 et 1909, pendant le séjour du Dr. Piron, on continua à développer l'organisation de l'Assistance dans plusieurs chefs-lieux provinciaux.

En 1910, le nombre des formations sanitaires dans tout l'Annam était de 14, se répartissant ainsi : 1° un hôpital proprement dit, l'hôpital central de Hué ; 2° quatre ambulances provinciales, celles de Thanh-Hoá, Vĩnh, Faifo et Qui-Nhơn ; 3° huit infirmeries, à Hà-Tĩnh, Đồng-Hới, Quảng-Trị, Quảng-Ngãi, Sông-Cầu, Nha-Trang, Phan-rang et Phanthiet ; 4° une infirmerie municipale indigène à Tourane. Mais, en dehors du nouvel hôpital de Hué, la plupart des autres formations sanitaires étaient encore insuffisamment installées dans des locaux plus ou moins défectueux. Néanmoins, le mouvement général des malades pour toute la Colonie n'était point négligeable.

Il se résumait ainsi : 7.215 hospitalisations, 144.536 journées de traitement, 40.808 consultants, 245.942 consultations, 325 accouchements (dont 220 à la Maternité de Hué), avec un total de 393 lits.

Le service des consultations, assez bien organisé déjà dans la plupart des chefs-lieux provinciaux, fonctionnait quotidiennement, assurant ainsi à de nombreux malades des soins réguliers, dont ils commençaient à prendre l'habitude.

Le D^r. Reboul, directeur local de 1910 à 1913, consacra ses efforts à améliorer l'organisation précédente et à obtenir la construction de plusieurs pavillons. A Hué, on construisit un nouveau pavillon pour les Européens, on transforma l'ancien pavillon en hôpital mandarin, et on commença la construction de deux pavillons pour les malades payants indigènes. A Faifo, l'hôpital agrandi fut alors bien organisé par le D^r. Meslin.

Le D^r. Reboul eut pour successeur le D^r. Salanoue-Ipin, qui mourut quelques mois après, en juin 1913.

Le D^r. Guillon fut chargé de l'intérim jusqu'en fin d'année.

*
* *

L'année 1911 fut caractérisée : 1° par un développement plus marqué de l'Assistance, aussi bien à Hué que dans les provinces, grâce à l'intérêt tout particulier que voulut bien lui porter M. le Résident Supérieur Charles et aux crédits plus importants qui furent alors accordés : 2° par l'élaboration, d'entente entre la Résidence Supérieure et la Direction locale, d'un nouveau plan d'ensemble de l'hôpital principal, afin d'éviter des modifications trop fréquentes et

d'assurer un développement progressif, rendu indispensable par l'augmentation du nombre des malades indigènes ; 3° par l'organisation et la répartition du service de l'hôpital principal en plusieurs sections: section européenne, section mandarinale, section indigène payante, section indigène indigente, maternité, dispensaire et lazaret; 4° par la création d'une pharmacie d'approvisionnement, destinée à fournir les médicaments et objets de pansements aux divers postes provinciaux, et par l'aménagement d'un laboratoire de chimie et de répression des fraudes, dont le premier titulaire fut le Pharmacien Aide-Major Delmas.

De 1915 à 1921, sous la direction des médecins principaux Gaide et Thiroux, des agrandissements importants ont été réalisés, aussi bien à Hué (construction d'une grande maternité et d'un superbe pavillon pour les mandarins), que dans la plupart des ambulances et des hôpitaux provinciaux, surtout Vĩnh, Thanh-Hoá et Qui-Nhơn. Ces trois établissements, qui peuvent recevoir de 150 à 250 malades indigènes, possèdent soit un pavillon distinct, soit des chambres spéciales pour les malades européens. Cette très heureuse amélioration des conditions de traitement de la population européenne est due à l'initiative et aux persévérants efforts des Docteurs Hermant, Meslin et Tardieu. En outre, de petits postes médicaux ont été créés dans les centres secondaires de Bồng-Sơn, Tam-Kỳ, Ninh-Hoà, Phan-Ri, Ban-Mé-Thuôt, Phủ-Diễn.

Actuellement, le nombre des formations sanitaires est de 32, réparties selon leur importance de la façon suivante : 1° un hôpital principal à Hué ; 2° quatre hôpitaux secondaires, à Thanh-Hóa, Vĩnh, Faifo, et Qui-Nhơn ; 3° huit ambulances, à Hà-Tĩnh, Đồng-Hới, Quảng-Ngãi, Sông-Cầu, Nha-Trang, Phanrang, Phanhiết et Kontum ; 4° un hôpital municipal indigène, à Tourane ; 5° un dispensaire de la Citadelle de Hué, et quatre infirmeries, à Quảng-Trị, Phanri, Ban-Mé-Thuôt et Bồng-Sơn ; 6° huit postes d'assistance, à Lào-Bảo, Tam-Kỳ, Đồng-Ngân, Djiring, An-Khê, Tuy-Hòa, Ninh-Hòa et Phủ-Diễn ; 7° trois postes de secours installés sur les chantiers des routes et des chemins de fer à Hà-Trại, Mai-Lãnh et Tour-Cham.

Le mouvement général des malades pendant l'année 1920 est résumé ainsi : 30.433 hospitalisations, 502.233 journées de traitement, 348.715 consultants, 915.651 consultations, 3.466 accouchements, avec un total de 1.787 lits.

La comparaison de ces chiffres avec ceux de l'année 1910 montre quel effort sérieux a été réalisé au cours de cette période décadaire.

*
* *

La première création du laboratoire de bactériologie remonte au mois d'octobre 1910, époque à laquelle le Docteur Bernard, médecin - major de 2^e classe, détaché au service des Travaux Publics, vint à Hué, en mission d'expertise bactériologique, en vue de la réception de l'installation des filtres des eaux d'alimentation de la ville (système Puech et Chabal). Cependant, ce n'est qu'en novembre 1913, qu'un arrêté du Gouverneur Général créa à Hué un laboratoire d'hygiène, comprenant une section de bactériologie et une section de chimie. Le laboratoire actuel, très bien compris et très bien installé par les Docteurs Thiroux et Motais, a été construit et aménagé en 1918. Cet établissement est désigné sous le nom de Laboratoire Bourret, en souvenir de ce médecin, qui en fut autrefois le directeur et qui est mort victime du devoir professionnel en Nouvelle-Calédonie, en 1918.

*
* *

En plus de l'organisation de ces diverses formations sanitaires et postes médicaux, la Direction locale s'est attachée également à développer l'hygiène et à organiser la lutte contre les épidémies.

En ce qui concerne l'hygiène, la question de l'alimentation en eau potable a fait l'objet d'une étude particulière pour chacun des chefs-lieux provinciaux.

D'autre part, des conférences ont été faites régulièrement dans la plupart des provinces. Tout le personnel médical a rivalisé de zèle pour se répartir la besogne et exposer aux élèves des écoles et aux membres de la Société d'Enseignement Mutuel les notions essentielles sur l'hygiène générale, l'hygiène corporelle, l'hygiène alimentaire, l'hygiène des habitations, la puériculture, la culture physique, ainsi que sur les principales maladies évitables : paludisme, dysenterie, parasitisme intestinal, tuberculose, syphilis, etc.

En effet, c'est surtout dans l'esprit moins prévenu des jeunes générations qu'il est utile de graver les principes fondamentaux de la propreté et les notions les plus simples sur la propagation des maladies épidémiques et sur leur prophylaxie.

De sérieux progrès ont été réalisés au point de vue épidémiologique, dans toutes les provinces. Aussi ne voit-on plus depuis plusieurs années les meurtrières épidémies d'antan, et la situation sanitaire est-elle devenue partout satisfaisante. Il convient de signaler tout particulièrement les heureux résultats obtenus par le fonctionnement du service de prophylaxie antipesteuse du Sud-Annam, créé en 1914, et par le fonctionnement du service de prophylaxie antipalustre, inauguré cette année-ci par l'envoi de plusieurs missions d'enquête et de quininisation thérapeutique et préventive.

Enfin, deux créations intéressantes ont eu lieu cette année-ci. La première est celle de la léproserie de Phú-Bài, aux environs de Hué, destinée aux lépreux du Centre-Annam. Deux autres léproseries semblables ont été prévues pour les provinces du Nord et du Sud-Annam. La deuxième est celle de l'Institut Ophtalmologique Albert Sarraut, dont la direction a été confiée au Médecin Principal Talbot.

*
* *

En terminant cette notice, je tiens à rendre hommage à tous mes prédécesseurs ainsi que à tous les camarades du Corps de Santé Colonial et du Corps de l'Assistance qui, par leur dévouement et par leur désintéressement, ont fait oeuvre utile et patriotique, en contribuant à faire connaître et apprécier la médecine française en ce pays d'Annam.

La confiance en nos méthodes et en notre thérapeutique est aujourd'hui bien établie auprès de toutes les classes de la population. L'augmentation progressive du nombre des malades payants, au fur et à mesure que des pavillons spéciaux sont mis à leur disposition, en est une preuve bien éloquente.

*
* *

**LISTE DES MÉDECINS DE LA LÉGATION ET DES MÉDECINS-CHEFS
DE L'HOPITAL DE HUÉ**

Médecins de la
Légation: { Dr Aubry.
Dr Mangin.
Dr Barrat.
Dr Ferrandini.
Dr Perves.
Dr Logerais.
Dr Normand.

Médecins-chefs
de l'Hôpital : Dr Henry: Février 1895-Juin 1897.
Dr Pethellaz : Juin 1897-Août 1899.
Dr Mesnard : Août 1899-Février 1900.
Dr LeGuen: Février 1900-Août 1900.
Dr Duvigneau : Août 1900-Décembre 1902.
Dr Vivien : Décembre 1902-Octobre 1903.
Dr Duvigneau : Octobre 1903-Juin 1906.
Dr Dumas: Juin 1906-Mai 1907.
Dr Tedeschi : Mai 1907-Octobre 1908.
Dr Piron: Octobre 1908-Mars 1910.
Dr Reboul: Mars 1910-Mars 1913.
Dr Salanoue-Ipin Mars 1913-Juin 1913.
Dr Guillon: Juin 1913-Décembre 1913.
Dr Gaide : Décembre 1913-Décembre 1916.
Dr Thiroux : Décembre 1916-Février 1920.
Dr Gaide : Février 1920 à...



serré entre la rive du fleuve et la falaise. C'est Cûa-Tùng, le Cûa-Tùng indigène, aux relents de saumure, où le touriste n'a garde d'aller s'installer. Encore quelques tours de roue : un virage brusque à gauche devant la maison blanche, modestement couverte en paillette, qui servait jadis de résidence d'été au roi d'Annam et qui domine, juste au-dessus du village, l'estuaire plus large de la rivière ; un sentier de terre rouge, uni et balayé comme une allée de parc, entre deux haies d'ananas sauvages ; et voici, brusquement, la côte, dentelée, ravinée, tombant à pic sur la plage et la vaste mer : c'est le Cûa-Tùng des baigneurs, celui qu'on n'oublie plus quand on y est venu, ne fût-ce que pour quelques heures, surtout quand on y a dormi les nuits d'été.

Surprise et fête des yeux aussi vive qu'à la « Porte d'Annam », qu'au « Col des Nuages », qu'au « Varella » ; mais ici l'agréable brise marine, rafraîchie par le large, comme avivée par la hauteur même de la côte, ajoute à la caresse des couleurs la sensation du bien-être physique. En forme d'S, la falaise monte graduellement du Sud au Nord, rouge sombre, déchiquetée, tachetée çà et là par le vert foncé des arbustes rasant le sol. A nos pieds, à quarante mètres au-dessous de nous, quelques ondulations de sable doré recouvert en grande partie par des plantes rampantes, où s'aperçoivent encore à cette heure des fleurettes bleues. Puis, encadrant une plage de près de deux kilomètres où s'ébattent joyeusement quelques baigneurs, deux promontoires de roches noires où le flot se brise mollement en dentelle blanche. Enfin, immense comme l'horizon, bleu tendre comme le ciel du soir qu'elle reflète, la mer, immobile, s'endormant déjà, tandis que derrière nous le soleil se couche dans la splendeur des crépuscules d'Annam et allonge sur le rivage l'ombre de la côte où s'allument quelques feux. Au loin, entre le ciel et l'eau, une tache sombre, une vague forme de chat allongé : l'île du Tigre. Tout au Nord, un promontoire boisé que la nuit amplifie et rend presque noir : « La Tête de l'Eléphant », avant-garde du cap Lay. Devant nous, se détachant sur l'horizon où viennent se fondre en une bande vert clair les dernières gloires du soleil couchant, quelques voiles blanches suivies d'un sillage brillant... Pas un bruit ; à peine le froissement des vagues se poussant doucement sur le sable fin, à nos pieds, au bas de la falaise ; et de l'air, de l'air frais, à pleins poumons, en plein mois de juillet, en plein Annam.

De l'air à toute heure et pendant tout l'été, si frais, la nuit, qu'il faut se couvrir du drap, parfois même de la couverture, si sec, le jour, que la peau n'a jamais besoin de transpirer ; une vie simple et bonne, paresseusement intelligente sous la grande vérandah qui borde sur

chaque face les paillottes européennes en torchis badigeonné d'ocre ou de chaux, à large circulation d'air entre les cloisons et le toit, dont le nombre augmente chaque année en bordure de la falaise ; un calme absolu, reposant, devant un horizon large et sans cesse animé : voilà ce que le colonial du Centre-Annam trouve à Cûra-Tùng. Après moins d'un mois de séjour, il en repart avec des forces nouvelles, un appétit inconnu d'ordinaire en ces pays et qui dure plusieurs mois encore lorsqu'il a regagné l'intérieur. Cûra-Tùng jouit en effet d'une situation unique ; placé près d'un des promontoires les plus saillants de la côte d'Annam, mais que la grande forêt n'étouffe point de sa végétation et n'empoisonne point de ses miasmes, il bénéficie à la fois de la brise de mer et du vent du Laos. Mais ce vent, même en plein été, arrive en droite ligne de la région montagneuse humide et boisée sans passer sur les dunes surchauffées qui occupent, en trop d'endroits de l'Annam, le littoral ou la région intermédiaire. Débarrassé de son humidité, il conserve sa fraîcheur en restant sec. C'est là le grand avantage de Cûra-Tùng sur la montagne. Ajoutez-y l'accès facile : on descend d'auto à la porte de sa « villa ». Ajoutez-y l'espace, le champ libre autour de soi pour agrandir son « camping » ; pour ceux qui ont le courage de résister aux délices si tentantes du farniente et du bain d'air sans exercices, ajoutez-y l'agrément des excursions faciles dans le voisinage ; pour ceux qu'une mollesse réparatrice retient sur une des chaises longues de la vérandah, ajoutez-y le kaléidoscope changeant de la mer et le spectacle si varié de la vie indigène sur la côte ; et vous n'aurez qu'une faible idée de Cûra-Tùng, de la façon dont on y vit, et de la façon dont on peut s'y distraire.



Fig. 28. — Plage de Cua-Tùng : l'escalier pour descendre au village des pêcheurs.

(Aquarelle de M. LÊ-VAN-TÙNG).

Voulons-nous excursionner vers le Nord ? Il faut partir à l'aube, à l'heure où l'île du Tigre se détache sur le ciel plus clair comme une forteresse sombre montant la garde sur la haute mer. A deux pas de notre vérandah, sur le sentier qui longe le bord de la falaise, des ombres passent, silencieuses ; bavardes pendant le jour, elles se taisent à cette heure, respectant le sommeil de ces « Messieurs et Dames d'Occident » venus subitement (encore un de leurs étranges caprices !) s'installer dans des maisons de paille qui ressemblent tant aux leurs, mais qu'ils ont élevées juste à l'endroit le moins abrité du

vent. Ce sont des femmes de pêcheurs descendant au village indigène vendre la marée qu'elles portent dans des corbeilles en équilibre sur leurs têtes ou appuyées sur leurs hanches. Tandis que nous montons vers le plateau qui domine le promontoire Nord de la plage, le disque du soleil a surgi de l'île lointaine ramenée à ses véritables dimensions ; la mer s'est peuplée, la côte s'est réveillée dans une féerie de couleurs. Dans la crique ensoleillée qui précède la pointe rocheuse au bas du plateau même, des hommes entièrement nus, la peau hâlée par l'air salin, mettent à l'eau leurs radeaux de sept bambous reliés par un simple rotin. Monté sur ce frêle esquif, chaque pêcheur, ramant d'une main, de l'autre tenant la ligne qui traîne sur le fond, s'éloigne vers le large. Des sampans et des barques, qui ont déjà quitté la côte pour poser les filets, hissent leurs voiles de bambou, blanches dans la lumière dorée du matin comme l'aile des mouettes qui commencent leur pêche avec des cris joyeux. Dans les rochers, des enfants nus et des jeunes filles dont la chevelure noire s'orne coquettement d'un ruban de couleur vive font, avec des couteaux sans manche, la cueillette des moules et des huitres microscopiques attachées à la pierre. Debout à la pointe la plus avancée, là où le flot reste étrangement vert malgré la profondeur et les remous, un pêcheur jette sa ligne qu'il retire au bout d'un instant avec une vieille ou avec un rouget. Vers le Nord, une nouvelle plage s'étend devant nous, incurvée comme celle de Cûa-Tùng que nous quittons tout à fait ; le sable fin est strié, ça et là, de lianes et de plantes rampantes, où des fleurettes bleues tremblent au vent frais du large, d'où s'échappent, en courant de travers, des crabes à carapace transparente. A moins de cent mètres à notre gauche, c'est la terre rouge et la longue file des haies de bambous et d'ananas sauvages, coupées par endroits de sentiers ombrés conduisant aux villages voisins. Puis voici, au pied d'une roche noire, isolée, une pagode élevée aux divinités protectrices de l'endroit ; puis la végétation touffue et impénétrable de la « Tête de l'Eléphant », qu'il faut contourner en longeant sur la plage la falaise boisée tombant à pic... Le chant strident d'un coq sauvage (car tous ces bois sont autant de poulaillers) ; l'éclair bleu d'un martin-pêcheur... On resterait là des heures à oublier le temps et la saison.

Voulons-nous excursionner vers le Sud ? C'est la descente, d'abord en pente douce, vers la « Maison de la Résidence », puis la dégringolade brusque au milieu de la verdure vers l'estuaire de la rivière et le village indigène, où chacun est déjà à l'ouvrage. Des pêcheurs cordent leurs fils et les enduisent de sang de poisson. Des « congais » accroupies devant leurs corbeilles attendent, en échangeant des quolibets, que les saumuriers viennent évaluer la pêche de la nuit précé-

dente. Toutes les espèces de la côte gisent là, entassées pêle-mêle dans les paniers : crevettes grandes comme de petites langoustes, crabes, sardines, rascasses, rougets, vieilles, saumons, congres, chiens de mer, et d'autres qui ont des formes bizarres et des noms inconnus des Européens. Celui-ci, le « poisson-buffle », gros comme une noix, a une tête immense, une face plate, une bouche béante qui semble vouloir tout avaler, et un corps triangulaire ridicule, plus court et plus



Fig. 29. — Plage de Cua-Tung : La pointe rouge.
(Aquarelle de M. LÉ-VAN-TUNG).

mince qu'une pointe de canif ; cet autre, allongé comme un fin coursier des profondeurs marines, a des marbrures roses et dorées sur sa carapace d'argent. Ici des scieurs de long, accroupis, débitent en planches fines une grosse bille de bois venue par radeau de la haute région et posée à plat sur le sol ; là, on radoube une nef, la quille en l'air sur le sable. Des sampans descendus de l'intérieur, et qui ont attendu l'aurore avant de franchir la passe, se risquent vers la mer et franchissent à coups de rames le triple banc d'écume qui marque l'entrée de la rivière. Une jonque de Chine, ventrue comme un boud-dha, avec deux gros yeux peints à l'avant « pour voir les rochers », entre dans l'estuaire, prudemment guidée par un canot de bambou tressé qu'elle suit fidèlement comme l'aveugle fait de son chien. Une autre, plus en arrière, s'avance lentement en tirant sur son ancre de bois. Vers le Sud, la rivière s'enfonce en serpentant entre la dune toute rose qui disparaît bientôt parmi les arbres, et la berge de terre rouge qui se laisse entrevoir de place en place sous la verdure des bambous et des aréquiers. Une cathédrale avec des arcs-boutants et (c'est ma foi vrai) des gargouilles moyenâgeuses, dresse sa façade ornée de sculptures sur le chemin ombragé qui longe le fleuve. Des toits de briques : un couvent où, si les chiens vous laissent entrer, vous verrez des nonnes propres et gaies, jeunes et vieilles, tisser

la soie sur des métiers perfectionnés ou broder finement des étoffes qui viennent de France... Un labyrinthe de sentiers et d'enclos entourant des paillottes ou des maisons de bois aux poutres sculptées. Ici, au-dessus du portique marquant l'entrée d'un jardin d'où se dégage le parfum des tubéreuses, une statuette naïve de la vierge dans une niche fleurie; là, un pagodon de bois, juché au haut d'une perche comme un colombier, où les restes d'un « josstick » attestent qu'on sacrifie encore parfois aux divinités locales. Plus loin, au tournant de la rivière, une maison européenne, d'un blanc éblouissant sur le vert sombre des frondaisons, précédée au bord de l'eau d'un mirador où guette un matelot indigène : le poste de la douane, qui est en même temps la poste. Puis des bouquets d'arbres et de plantes sauvages, où les paillottes se font plus rares à mesure qu'on s'avance dans l'intérieur, où des pagodes soigneusement entretenues par les villages conservent le culte des anciens dieux ; puis les bois plus épais, séparés par des clairières où, soir et matin, le cri du faisan doré répond à celui des poules sauvages.

Mais le moment le plus agréable à CỬA-TÙNG est sans contredit la soirée paresseusement passée en plein air, sur une chaise longue, hors du camping, tout au bord de la falaise, à l'heure où le vent tombe comme pour mieux reprendre haleine. Le bain (un bain délicieux sur une plage en pente douce où l'eau est si claire et si calme la plupart du temps qu'on en voit le fond) a été suivi d'une réunion improvisée des quelques habitués de l'endroit. Le dîner (un dîner varié, car rien ne manque à CỬA-TÙNG en raison de la facilité des communications avec QUẢNG-TRỊ et HUÉ) (1) a réparé les forces dépensées à la chasse, à la pêche ou aux ébats dans l'eau salée. La nuit est tombée brusquement, tandis que se hâtaient vers la crique les derniers sampans relevant les filets. Les femmes des pêcheurs et les marchandes, en file indienne, sont remontées du village des saumuriers vers les paillottes indigènes, cachées dans la masse noire des bambous, des aloès et des cactus du plateau. Chaque camping a allumé ses feux : lampes tempêtes pour résister au vent qui, dans quelques heures, sous la vérandah cimentée, entrainera les chaises et les pliants, si on ne les amarre. Des feux s'allument sur la plage vers les deux promontoires rocheux : la pêche au

(1) Le train qui part de Hué le matin à 5 h. 40 arrive à QUẢNG-TRỊ à 7 h 07 et à ĐÔNG-HÀ (point terminus actuel de la ligne) à 7 h. 29. Trente kilomètres séparent ĐÔNG-HÀ de CỬA-TÙNG. L'auto postale prend les colis à l'arrivée du train ; une demi-heure après ils sont au bac de HIÊN-LƯƠNG, à 9 kilomètres de CỬA-TÙNG, d'où il est facile d'envoyer un pousse-pousse ou une voiture pour les chercher.

harpon commence à la lueur des torches de paille. La lune émerge de l'île du Tigre. Une barque attardée se détache en noir sur l'eau miroitante et fait songer aux estampes des Japonais. Une buée légère s'est élevée du côté de la rivière, voilant entièrement les dunes d'or de l'estuaire et les montagnes de Tourane dont la silhouette sombre se détachait sur le ciel embrasé vers l'extrême Sud pendant le jour. Une paix profonde endort les êtres et les choses. Le fin panache des bambous reste courbé, immobile après la dernière caresse du vent du soir. Et dans ce calme impressionnant que ne trouble aucun bruit, où rien ne semble bouger que la clarté scintillante des étoiles, l'odeur de la terre et de la verdure qui se couvrent de rosée monte comme un parfum.

H. DÉLÉTIE



Fig. 30. — Plage de Cua-Tùng : Pagodon, près de la Tête de l'Eléphant.

Aquarelle de M. LÈ-VAN-TUNG).

NOTICE

HISTORIQUE

Presque toute la partie Nord de la province de Quang-Tri est constituée par deux îlots de terre à couleur de brique, d'une dizaine de kilomètres de diamètre chacun, qui forment la région appelée Đât-Đo', « la Terre-Rouge ». L'un de ces

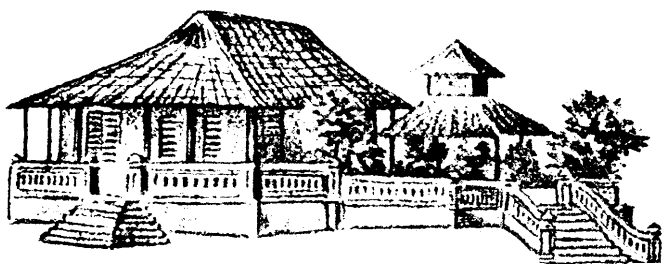


Fig. 31. — Plage de Cua-Tùng : La Maison du Roi,
(Lavis de M. LÈ-VAN-TUNG).

îlots, situé au Nord-Est, est borné à l'Ouest par la route mandarine et se termine, du côté de la mer, par les multiples promontoires du cap Lay ; il est compris dans le *phủ* de Vinh-Linh. L'autre, au Sud-Ouest, est traversé par la route mandarine et dépend du *huyện* de Do-Linh. L'un et l'autre paraissent n'avoir fait, jadis, qu'un seul bloc, mais le fleuve de Minh-Linh, qui a son embouchure à Cửa-Tùng même, s'est frayé entre les deux une brèche, qu'il a élargie peu à peu, et qui forme aujourd'hui une plaine de 6 à 10 kilomètres de large, suivant les endroits.

S'il faut en croire certains, ces terres seraient d'origine volcanique et proviendraient de la décomposition de matières projetées par un volcan qui aurait eu son cône d'éruption au Côn-Tiên, « le pic des Immortels », en plein centre de l'îlot de Do-Linh. Des affleurements de roches noires, à section hexagonale, qui seraient du basalte, et que l'on voit de ci de là soit dans le Do-Linh soit dans le Vinh-Linh, prouveraient cette origine. Le fait ayant été contesté, et étant donné mon incompétence, je n'insisterai pas.

Mais un fait certain, c'est que ces terres, qui ferment un plateau de 20 à 40 mètres de hauteur, et ont, dans le Do-Linh, des troupes qui dépassent 150 mètres, ayant émergé des eaux depuis une époque très reculée, et étant par ailleurs très fertiles, ont dû être occupées et mises en culture depuis très longtemps. On ignore tout des premiers habitants. Ils ont laissé quelques uns des instruments dont ils se servaient,

des haches en silex poli, du type indochinois ordinaire, des herminettes, que le paysan annamite fait jaillir du sol à la pointe de sa charrue ou sous les coups de sa pioche. A quelle race appartenaient-ils ? On l'ignorera sans doute encore longtemps.



Fig. 32. — Plage de Cua-Tùng : Rochers à la passe.
(Aquarelle de M. LÊ-VAN-TUNG)

C'est avec les Chams que commence la période historique de la région. Les Chinois y auraient exercé leur domination, au dire des Annales, jusqu'à l'époque de la dynastie des Tàn (265-420). A ce moment, le pays passe aux mains d'envahis-

seurs malais désignés d'abord sous le nom de Lăm-Âp, plus tard sous celui de Chams, mais constituant sans doute un seul et même peuple. Les Chinois n'y reparaissent que par intervalle, en 605, par exemple, où la région faisait partie du district de Tĩ-Cảnh, ou « de l'ombre concordante », parce que, explique un historien, « lorsque le centre du soleil passe au-dessus de la tête, on a son ombre sous soi ».

A l'époque où les Tòng régnaient en Chine (960-1280), le royaume cham finissait à peu près à la porte d'Annam actuelle. Un des derniers districts était celui de Ma-Linh, qui correspond au Vĩnh-Linh et au Do-Linh actuels, c'est-à-dire à notre « Terre-Rouge », avec le fleuve de Cũa-Việt et la rivière de Cam-Lộ comme limites Sud, et, au Nord, la limite actuelle du Quảng-Trị et du Quảng-Bình.

Les Chams ont laissé, dans les environs de Cũa-Tùng, quelques

traces de leur longue occupation. On ne citera ici que celles que le touriste peut aller voir sans difficulté.

Dans le village de Liêm-Công-Đồng, qui s'allonge le long de la route reliant la route mandarine à la Plage, on vénère le « *Bụt* qui pousse », Bụt-Mọc (1). Dans un bosquet touffu, à l'ombre tremblotante, il y a un grand espace découvert, divisé en deux parties. Dans la première, une pierre fruste, de 0 m, 50 de hauteur environ, fichée en terre devant un petit autel en briques, représente le « Grand Prince qui est dressé en face de vous », Tiên-Điện Đại-Vương. On lui voue les enfants malades que l'on a peur de voir mourir. Dans la seconde partie de l'enceinte, après avoir dépassé plusieurs pierres brutes déposées sur le sol, et qui représentent peut-être autant de génies, puis un petit autel en briques, on arrive devant un tertre long de 3 m, 50 environ, sur 2 m. de large et 0 m, 30 de hauteur, formé entièrement de pots à chaux intacts ou brisés, de formes anciennes, et présentant, dans son ensemble, la forme d'un trident renversé, la triçula de l'ancienne religion chame. Au centre du tertre, trois pierres brutes, de forme conique, fichées en terre, légèrement inclinées en avant. Ce sont des *bụt*, mot qui désigne, dans le Quảng-Bình, des pierres brutes levées auxquelles on rend un culte. Devant ces trois pierres, mais toujours au milieu du tertre, la main d'une statue chame, plus grande que nature, tenant un espèce de bâton cylindrique terminé par un motif de feuilles ou de flammes, avec une chaîne à cabochons qui fait le tour de la main : c'est le Bụt-Mọc, « le *Bụt* qui pousse ».

Voici la légende naïve qui se rattache à ce débris de statue et en explique le nom : Un indigène du village, allant labourer ses terres sur les hauteurs, brisa la targette de sa charrue. Il prit sa serpe, pénétra dans le bosquet, et, avant de couper l'arbuste avec lequel il voulait rem-

(1) Entre le kilomètre 3 et le kilomètre 4, marché de Liêm-Công, au pied d'énormes banians très pittoresques. Prendre le sentier qui se détache de la route au marché même, traverse quelques rizières, serpente dans le village, entre des haies touffues, et débouche dans un chemin profondément encaissé. Ce chemin mène directement sur le plateau qui domine le village. Arrivé sur les hauteurs, on a, à droite, le bosquet qui renferme le lieu de culte ; y pénétrer par un raidillon assez abrupte, au commencement même du bosquet. Longueur totale du chemin, à faire à pied, depuis le marché, 400 à 500 mètres.



Fig. 33. - Plage de Cua-Tùng : La Tête de l'Eléphant

(Aquarelle de M. LÊ-VAN-TUNG).

placer la pièce brisée, il assujétit le fer de la serpe dans le manche en cognant celui-ci sur une pierre qui émergeait du sol, comme font les Annamites en pareil cas. La pierre sur laquelle il cogna fut précisément cette main, qui se brisa en émettant du sang. Les gens du village, frappés de terreur, auraient enterré la statue sous le tertre de pots à chaux, et il ne resterait que la main que l'on vénère aujourd'hui.

Dans le Do-Linh, les souvenirs chams sont plus importants. Le village de Hà-Trung renfermait, jusqu'à ces derniers temps, des sculptures magnifiques, des colonnes délicatement ornées, une grande table d'autel entourée d'une frise d'éléphants, des socles de colonnes, et divers autres motifs d'architecture. Presque toutes les pièces ont été emportées au musée cham de Tourane. L'excursion est néanmoins encore intéressante (1). Parmi les pièces qui restent, il y a deux grands piliers carrés, dont l'un porte des inscriptions, déchiffrées par M. Huber, qui racontent la fondation de l'ancien temple

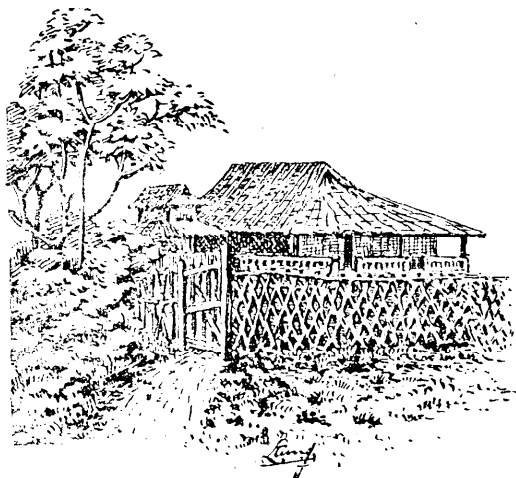


Fig. 34. — Plage de Cua-Tùng : La Maison du Roi.

(Dessin à la plume de M. LÊ-VAN-TUNG).

cham : « Civa y était adoré sous la forme d'un linga à figure humaine qui portait le nom de Indrakantegvara. Le temple fut consacré le 21 *caitra* de l'an 838 *çaka*, c'est-à-dire en 916 de notre ère, sous le règne d'Indravarman, fils de Bhadravarman, et c'était l'oeuvre pie de la reine Tribhuvanadevi, qui était la veuve du roi Simhavarman. Le territoire de la commune annamite de Hà-Trung était occupé, il y a mille ans, par la ville chame de Navap... On mentionne un fleuve, le Kraung Trapauk, qui est probablement la rivière de Quảng-Trị. Les terres étaient, à cette époque comme aujourd'hui, distinguées en terrains salés, en rizières profondes, où l'on repique le riz, en terres sèches, où l'on sème le riz à la volée ».

Aujourd'hui, parmi les morceaux de briques décomposées provenant de l'ancien temple élevé au linga, se dresse une pagode bouddhique,

(1) Sur la route mandarine, entre le kilomètre 81 et le kilomètre 82. Un petit sentier, à droite de la route quand on va au Sud, mène, au bout de 33m environ, dans un bosquet où se trouvent les ruines ; de la route mandarine, on aperçoit les deux grands piliers de l'entrée.

la pagode **Bình-Trung**, « au milieu de la Tranquillité », fondée vers la fin du XVII^e siècle, par une des « quatre colonnes » de la cour de Hué, **Trần-Đĩnh-Ân**, qui s'était retiré de la vie publique pour se livrer à la contemplation, et qui mourut là en 1706. Une stèle, dressée à côté du pilier cham inscrit, porte l'éloge du fondateur. Ce **Trần-Đĩnh-Ân**, originaire de **Hà-Trung** même, a donné naissance à une lignée illustre de grands mandarins, dont un des derniers représentants, **Trần-Đĩnh-Phát**, s'est éteint récemment, ministre des Finances à Hué.

*
* *

Le district de **Ma-Linh** passa aux mains des Annamites en 1070, avec toute la province du **Quảng-Bình**. Le roi du Champa, **Chê-cũ**, avait été battu et fait prisonnier par **Lý-Thánh-Tôn**, qui régnait à Hanoi. Pour obtenir sa liberté, il donna en rançon les trois districts extrêmes de ses états. En 1075, le nom de **Ma-Linh**, qui rendait



Fig. 33. — Plage de **Chia-Tùng** : La Maison du Roi et le village des pêcheurs.
(Aquarelle de **M. LÊ-VĂN-TUNG**).

sans doute un ancien nom cham, fut changé en celui de **Minh-Linh**. La préfecture de **Vinh-Linh** a porté jusqu'à ces derniers temps ce vieux nom de **Minh-Linh**, et le bac par lequel la route mandarine traverse le fleuve de la région s'appelle bac de **Minh-Lương**, ou de **Hiền-Lương**, noms dans lesquels nous retrouvons, en tout ou en partie, l'appellation donnée à la région par **Lý-Nhơn-Tôn**. Le pays était peu peuplé, disent les Annales ; aussi le roi publia un édit pour inviter les Annamites à aller s'y fixer. C'est de cette époque que datent les plus anciennes familles annamites établies dans le pays.

Cette colonisation du pays n'élimina certainement pas d'une façon définitive la population chame qui l'habitait ; elle n'ota pas non plus aux possesseurs primitifs le désir de reconquérir ce qu'ils avaient cédé contraints par la force. En 1103, en 1361, les Annales signalent que

le district de **Minh-Linh** retomba au pouvoir des Chams. Les armées des deux peuples ennemis tantôt s'y livraient des combats, et tantôt le traversaient pour aller dévaster les provinces plus centrales des deux royaumes. Ce n'est sans doute que sous **Lê-Thánh-Tồn** (1460-1497), que la domination annamite peut être considérée comme définitivement établie dans le pays. La région de **Minh-Linh** formait à cette époque un *châu*, ou district secondaire, dépendant de la préfecture de **Tiền-Bình**, qui comprenait tout le **Quảng-Bình** actuel et le Nord du **Quảng-Trị**. Un des villages qui avoisinent le marché actuel de **Chợ-Huyện** porte le nom de **Châu-Thị**, « le marché du *châu* », et rappelle l'endroit où se tenait jadis le marché principal de la région, à la porte du mandarin gouverneur du *châu* ; lorsque la circonscription fut élevée au rang de sous-préfecture, *huyện*, le marché changea de nom et devint « le marché de la sous-préfecture », **Chợ-Huyện**. Aujourd'hui, nous avons, depuis quelques années, un *phủ*, mais le nom du marché n'a pas encore suivi l'évolution. Le petit cours d'eau qui longe la route mandarine au Nord de **Chợ-Huyện**, porte, sur la carte, le nom de « ruisseau du marché du *châu* », **Khe Châu-Thị**. C'est encore un souvenir de l'ancienne division administrative.

En 1572, quelques années après que **Nguyễn-Hoàng**, le fondateur des **Nguyễn**, était venu prendre le commandement de la région de l'Annam central qu'on lui avait confiée, des partisans des **Mạc** vinrent, par terre et par mer, attaquer le nouveau gouverneur. Leur chef était **Lap Bạo**. Il fut vaincu à **Ài-Tử**, à quelques kilomètres au nord de **Quảng-Trị**. Ses soldats firent leur soumission au vainqueur, et celui-ci les envoya coloniser la région qui entoure le **Cồn-Tiên**, « le pic des Immortels », c'est-à-dire l'îlot de terre rouge dépendant du *huyện* de **Đo-Linh**. Ils y fondèrent, disent les documents, 36 villages, et leurs descendants élevèrent un temple, appelé aujourd'hui temple **Long-Phúc**, à la mémoire de **Nguyễn-Hoàng**. Le touriste qui s'engagerait sur la route locale nouvellement ouverte qui fait le tour du pic des Immortels (1) pourrait visiter ce temple, situé sur le territoire du village de **An-Định-Nha**, à un ou deux kilomètres du grand marché de **Yên-Gia**. On remarque dans cette région, aux villages de **An-Định-Nha**, **An-Hướng**, **Hảo-Sơn**, des canaux construits en grosses pierres brutes, qui

(1) Part de la route mandarine vers le kilomètre 80, se dirigeant vers l'Ouest. Automilable jusqu'au marché de **Yên-Gia**, d'où il faut gagner à pied

(2 kilomètres) le temple

conduisent dans des rizières soigneusement disposées en gradins, l'eau de fortes sources qui jaillissent du sol. Ce sont des travaux très importants, dignes d'attirer la visite du touriste. Sont-ils l'œuvre des soldats de Lập-Bạo ? Sont-ils plutôt des souvenirs de l'activité des Chams, si habiles et si entreprenants en travaux hydrauliques ? On ne saurait le dire pour le moment.

*
* *

Pendant une cinquantaine d'années, entre 1627 et 1672, la région de la Terre-Rouge fut traversée par les troupes qui montaient vers la frontière Nord du nouveau royaume de Cochinchine, pour repousser les attaques des Tonkinois. En 1672, le régiment des Hậu-Thủy, « troupes de mer de l'arrière », qui comprenait quatre compagnies, fut chargé de la garde du port de Minh-Linh, le Cửa-Tùng actuel. Il s'agissait de repousser une invasion formidable des Tonkinois, qui faisaient un dernier effort pour étouffer le royaume de Cochinchine. Ce fut d'ailleurs une simple mesure de prudence, car les opérations, qui furent chaudes, ne se déroulèrent qu'aux alentours de Đồng-Hới.

La région qui borde la route mandarine à l'Ouest, vers le kilomètre 106, rappelle par son nom, Kho, « le grenier », ces événements de l'année 1672. Le seigneur de Hué, Hiến-Vương, établit là un grenier où furent emmagasinées les provisions de riz que l'on amenait des provinces du Sud pour l'entretien des troupes en campagne. Ce riz était porté de là vers le Quảng-Bình par des compagnies de chars.

Un peu plus loin, vers le kilomètre 110, le hameau de Hạ-Cờ rappelle aussi un souvenir, plus récent, des guerres entre Tonkinois et Cochinchinois. En 1775, Ngũ-Phúc, général des Trịnh, s'avancait à la conquête de Hué. Les Cochinchinois lui amenèrent, chargé de chaînes, le premier ministre du royaume, Trương-Phúc-Loan, qui, par ses exactions avait déchaîné la révolte des Tây-Sơn. C'est à Hạ-Cờ que le prisonnier fut remis aux Tonkinois. Ceux-ci, pour tenir compte de cette preuve de soumission, et pour ménager la susceptibilité des Cochinchinois ne s'avancèrent plus que « drapeaux baissés », d'où le nom de la localité, Hạ-Cờ, « abaisser les drapeaux ».

Trop souvent, hélas, en Annam, des événements qui ont soulevé des



Fig. 36. — Plage de Cửa-Tùng :
Porte du dinh de Liêm-Công-Tây.
(Aquarelle de M. LÊ-VĂN-THO)

multitudes ne laissent, comme trace unique, qu'un nom dans le cadastre, ou une courte légende dans la bouche du peuple.

* * *

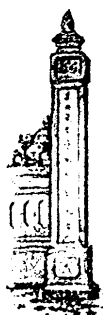


Fig. 37. — Plage de Cua-Tùng
Pilier à la Maison commune
de Lê-n-Gông-Dông.

(Aquarelle de M. LÉ-VAN-TU NG).

La région de Cua-Tùng pourrait s'enorgueillir — mais qui s'en souvient ! — d'avoir donné naissance au grand-père et à la grand-mère maternelle de Gia-Long. Le premier, Nguyễn-Phúc-Trung, était originaire du village de Cỗ-Trai, dont le territoire s'allonge le long du fleuve et sur les hauteurs rouges, un peu en amont de la Douane. La seconde, de la famille Phùng, était native de An-Do, village à cheval sur la route de Cua-Tùng, siège d'un grand marché. Il reste encore, dans un jardin en bordure de la route (1), la porte monumentale qui précédait la maison de culte de cette princesse. C'est une porte à simple baie, à couronnement de modèle ancien, et de 4 mètres de hauteur environ. Le voyageur qui passe à toute allure devant ce monument pourra se rappeler que, en 1774, lorsque les Tây-Son avaient pris possession de tout le centre de l'Annam, que les Tonkinois menaçaient Hué par le Nord, et que le malheureux Huệ-Vương, fuyant devant l'orage, se réfugiait en Basse-Cochinchine, la propre mère de Gia-Long vint se cacher avec sa fille aînée, la princesse Ngọc-Tú, dans le village de An-Do, sans doute chez sa mère encore vivante, au moins chez des membres de la parenté. Elle y resta jusqu'en 1779, où elle gagna Saigon.

Le village de Cát-Sơn, sur la rive droite du fleuve, au pied de la dune, en face de la « cathédrale » de Đì-Loan, est la patrie de la famille maternelle de S. M. Đồng-Khánh. On peut y voir un temple funéraire dédié au culte des membres de cette famille. Les habitants de ce village se livrent à la pêche et au cabotage entre l'Annam et Saigon ; mais il y a parmi eux un grand nombre de sculpteurs renommés ; ce sont eux qui construisent et sculptent patiemment les maisons en beau bois de jaquier ou de gõ qui, à la Terre-Rouge, consacrent les familles aisées ; ils font aussi des meubles, qu'un ou deux incrusteurs venus du Tonkin et établis dans le pays, décorent de nacre, et qui sont surtout exportés en Cochinchine.

(1) Entre le kilomètre 5 et le kilomètre 6, à droite quand on vient à Cua-Tùng, à peu près en face du grand marché de An-Do.

. . .

C'est dans le courant du XVII^e siècle, et très probablement du temps du P. de Rhodes que le christianisme s'implanta dans la région de Cũa-Tũng. Ce missionnaire cite, dans la relation de ses voyages, vers 1643, une énigmatique « ville nommée Hemcum » qui pourrait bien être, d'après la suite des événements racontés, un village de la Terre-Rouge, soit Huỳnh-Công, soit mieux Liêm-Công, une des plus vieilles chrétientés de la région, aujourd'hui bien appauvrie. Une relation de M. Marin-Labbé datée de 1686 cite, dans la région de la Terre-Rouge, les chrétientés de Đon-Duệ, près de Chợ-Huyện, Yền-Tri, An-Do, et le missionnaire ajoute que, à Yền-Tri, « il y avait autrefois beaucoup de chrétiens, qui abandonnèrent presque tous dans la persécution sous le feu roi ». Or, les événements auxquels il fait allusion se passèrent entre 1661 et 1670. C'est donc dès avant 1660 que nous voyons des chrétiens dans les environs de Cũa-Tũng. Des documents qui s'échelonnent vers la fin du XVII^e siècle et dans la première moitié du XVIII^e nous donnent une plus grande abondance de noms.

Le 13 septembre 1740, Mgr. de la Baume des Achards, visiteur apostolique, arrive à la chrétienté de Biliu. Il faut lire Rilium, et entendre Rì-Luàn, Di-Luàn, Di-Loan ; ainsi le vent la phonétique. Il y avait là, comme curé, un jésuite allemand, le P. Joseph Neugebauer, sur lequel un autre document, œuvre du secrétaire du visiteur, nous donne de curieux détails qu'il ne convient pas de relater ici. Sur le territoire du village de Di-Loan, dans un jardin, on voit la tombe d'un Cò Giude, « père Joseph ». C'est très probablement la tombe du jésuite allemand (1). Une autre hypothèse attribuerait la tombe au P. Girard, François, Joseph, des Missions-Etrangères, supérieur du collège d'An-Ninh, mort à Di-Loan en 1812. Mais elle est moins probable, car le nom annamite de ce missionnaire était, d'après un document, Cồ Phanxicô Thanh.

L'église actuelle de Di-Loan, « la cathédrale », a été construite par le P. Barthélemy, qui y a consacré vingt ans de sa vie,

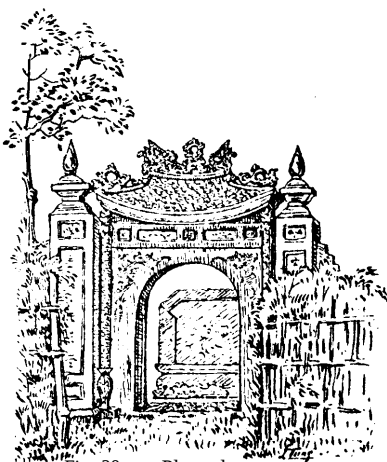


Fig. 38. — Plage de Cũa-Tũng :
Porte de pagodon, à Liêm-Công-Đông.
(Dessin à la plume de M. LÊ-VAN-TUNG).

(1) Située dans un jardin, à droite de la route qui descend au port, un peu d'avant d'arriver au kilomètre 8, en face de l'église actuelle de Hòa-Ninh.

de 1890 à 1908. Les tours et la façade sont inachevées. C'est un bel édifice, de pur style gothique primitif, avec trois nefs et transept ; il mesure 32 m, 50 de longueur au chevet, 12 m, 60 de largeur, et 14 mètres sous clef de voûte.

Le petit séminaire ou collège d'An-Ninh, qui se trouve en bordure de la route de Cũa-Tũng (1), fut fondée en 1784, par M. Longer, et M. Labartette, plus tard évêque de la Cochinchine, y célébra la messe pour la première fois le 28 juin de cette année là. L'établissement est désigné, dans les documents, sous le nom de collège de Phũong-Rũu, ou du « hameau du vin », parce que les gens du village d'An-Ninh s'adonnaient jadis à la distillation de l'alcool de riz. Les bâtiments actuels, tous en briques et tuiles, sont l'œuvre du P. Girard, supérieur du collège depuis plus de quarante ans.

Il va sans dire que l'établissement, dans cet existence d'un siècle et demi, a passé par diverses péripéties. A plusieurs reprises, les difficultés du temps l'ont forcé à changer de place, et les élèves étaient parfois obligés de se disperser. Il occupe l'emplacement actuel depuis

le règne de Gia-Long, et la tradition rapporte que ce prince aurait exempté le terrain d'impôt. Son cimetière garde les tombes de plusieurs missionnaires : M^r Audemar, 1758-1821 ; M. Jarot, 1764-1823 ; M. Thomassin, 1794-1824 ; le P. Quói, un prêtre portugais, mort en 1824 ; le P. Louis, mort en 1824, sur lequel on n'a pas de détails ; le P. Noblet, 1796-1828 ; le P. Pineau, 1844-1877 ; le P. Closset, 1857-1890.

En 1886, lors des troubles qui suivirent, dans



Fig. 39. — Plage de Cũa-Tũng : La « cathédrale », vue de la passe.
(Aquarelle de M LÊ-VAN-TUNG).

(1) Un peu avant d'arriver au kilomètre 7 ; la route longe l'épaisse haie de bambous du jardin, percée, au milieu, d'une haute porte cintrée, en maçonnerie.

les provinces, la prise de Hué, les chrétiens de la région se réfugièrent dans le collège, au nombre de quatre mille environ, dont huit cents



Fig. 40. — Plage de Cua-Tung : La « cathédrale », vue du chevet

(Dessin à la plume de M. LÊ-VAN-TUNG).

hommes en état de porter les armes. Ils avaient à leur tête trois missionnaires européens et cinq prêtres indigènes. Ils y furent assiégés, du 9 septembre au 2 octobre, par les lettrés de la province auxquels s'était jointe toute la population payenne des environs. Les ennemis étaient munis de canons, de fusils de remparts, et d'abondantes munitions que leur fournissait la citadelle de Tân-Sở, où Hàm-Nghi s'était réfugié. Les chrétiens, qui n'avaient au début qu'un fusil de chasse et des lances en bambous aiguisés, reçurent d'abord, des troupes françaises qui occupaient Đông-Hới, deux petits canons et quatre fusils à mèche ; ils se ravitaillaient en munitions sur le champ de bataille, en prenant les armes et les caisses de poudre que laissaient les assiégeants. Ils furent enfin délivrés par un corps de chasseurs à pied et de tirailleurs tonkinois venus de Hué, sous les ordres du Capitaine Daller, et des Lieutenants Duboc et Pichon. Voici comment le P. Girard résume les événements, dans le récit vivant et angoissé qu'il nous en a laissé : « Pendant ce long mois de siège, l'ennemi a livré sept assauts, sept batailles, et s'est toujours retiré battu. Dans chaque combat, son artillerie a tiré plus de deux cents coups de canon, soit en boulets, soit en mitraille, en tout environ quinze cents coups, sans pouvoir

emporter la place. Il y a deux ans, les Français en avaient tiré neuf cents pour prendre le port de Hué. Les pertes dans les batailles peuvent

s'évaluer à deux ou trois cents morts et le double de blessés. Après nos deux sorties seulement, sans compter leurs morts dans les cinq autres rencontres, nous avons trouvé cent cadavres ennemis. Il a laissé entre nos mains six canons, trente fusils, dix tambours, drapeaux, poudre, balles, boulets, fusées incendiaires, etc. Le nombre des chrétiens morts dans le seul district de Di-Loan s'élève de douze à quinze cents, dont deux à trois cents dans les batailles au collège, et douze cents



Fig. 41. - Plage de Cua-Tung : Porte du Temple funéraire de la grand-mère de Gia-Long.
(Lavis de M. LÉ-VAN-TUNG).

massacrés par les païens dans les chrétientés ».

Les baigneurs qui traversent la lande dénudée d'An-Ninh ne se doutent pas que, il y a près de quarante ans, elle était parsemée de cadavres.

*
* *

Ces événements avaient amené les troupes françaises dans le pays. Les sauveurs d'An-Ninh regagnèrent Hué ; mais, quelques mois plus tard, des postes furent établis un peu partout : deux ou trois dans la région de Do-Linh (1), un à Chợ-Huyện et un à Cửa-Tùng.

(1) Un peu en amont du marché de Chợ-Kênh, au marché de Yên-Gia, au marché de Mai-Xá-Hạ.

Le poste de Chợ-Huyện était établi à cheval sur la route mandarine, au kilomètre 101 à peu près. On voit encore, à l'emplacement qu'il occupait, une pyramide de 5m de hauteur environ, élevée sur la tombe de quelques soldats français du poste qui furent massacrés par les révoltés à Quán-Bụt, hameau qui se trouve sur la route mandarine, dans le Quang-Bình. Le socle porte sur les quatre faces l'ancre de l'Infanterie de marine, et, sur la face antérieure de la pyramide, on lit l'inscription suivante :

†

A LA
MEMOIRE
DES SOLDATS
JOLLIT, soldat de 1^{er} cl.
DUMAS, soldat de 2^e cl.
DULAC d^o
VIDAL d^o
FARDEAU d^o

TUÉS en ESCORTE
le 22 mai
1886

LEURS CAMARADES
de la 31^e C^{le}
du 3^e REG d'INF^{ie} de MAR^e

Après une fin horrible ils dorment
en paix, gardés par leurs camarades
à l'ombre du drapeau pour lequel ils
sont morts.

C'est peut-être un peu naïf, mais quelle sincérité on sent dans les dernières lignes. Rendons hommage, quand nous passons devant cette pyramide, à la vaillance, à la camaraderie de ces troupes de l'Infanterie de marine qui, avec leurs compagnons d'autres armes, ont pacifié le pays et l'ont conquis à la France.

Lorsque, la paix étant rétablie dans le pays, les troupes furent retirées, on installa dans le fortin un bureau des postes et télégraphes,

géré par un Français, qui desservait la région de CỬA-TÙNG, où il y a eu de tout temps un nombre assez important d'Européens. Ce bureau fut supprimé à son tour, on ne saurait dire pourquoi, et le postier fut remplacé par un douanier, qui disparut lui aussi quelques années plus tard. On dirait que les Européens ne peuvent pas s'acclimater à Chợ-Huỳnh, ou que quelque diable malin s'acharne à les faire partir. Deux entreprises de concession, dont l'une au moins avait beaucoup de chances de réussite, avaient amené quelques Européens. Eux aussi s'en sont allés.

A CỬA-TÙNG, il existait, depuis longtemps, un fortin annamite, avec remparts en terre percés d'embrasures pour les canons, qui s'allongeaient, dominant la passe du côté du large, à peu près depuis le chalet affecté aujourd'hui à l'œuvre des métis jusqu'à la borne kilométrique 9. Ce fortin n'avait pas de troupes en temps ordinaire; mais il y avait, comme dans la plupart des ports de l'Annam, un petit mandarin de surveillance, THỦ-NGŨ. Ce n'est pas à cet emplacement que s'établirent les troupes françaises, une compagnie de zouaves, mais à l'emplacement actuel du chalet de la Résidence, dans un jardin particulier que l'on acheta à un chrétien de Hòa-Ninh. On creusa des fossés, on éleva un rempart en terre, et l'on construisit les baraquements nécessaires. Les troupes restèrent là environ deux années ; mais on les avait retirées peu à peu, et il n'y eut plus, en dernier lieu, qu'un haut blockhaus gardé par un gradé et quelques hommes.

Le site de CỬA-TÙNG charma M. Brière, résident supérieur en Annam, lors d'une tournée qu'il fit dans la province. Il résolut d'y élever une maison de villégiature pour la Résidence Supérieure. C'était vers l'année 1896. Il y fit transporter un des grands bâtiments secondaires des Bains du Roi, à Thuận-An, qui étaient devenus inoccupés depuis le départ des troupes. C'est la maison actuelle de la Résidence de QUẢNG-TRỊ, soutenue par de grandes colonnes en bois de fer, dans le modèle des grands palais princiers. Elle servit pendant plusieurs années au personnel de la Résidence Supérieure, qui venait y goûter la fraîcheur au moment des grandes chaleurs. Sur ces entrefaites, pendant la grande famine qui avait suivi le typhon de 1897, on ouvrit des « chantiers de misère », et on commença la construction de la route qui relie CỬA-TÙNG à la route mandarine.

A l'avènement de DUY-TÀN, le chalet de la Résidence Supérieure fut remis à la Cour, et il servit de maison d'été au jeune souverain pendant tout son règne. Les habitants de la région se souviennent encore des espiègleries et des escapades du prince. A l'emplacement du chalet des métis s'élevait la maison du précepteur européen de DUY-TÀN.

Après la fuite et la déposition du souverain, la maison passa à la Résidence de Quang-Tri qui s'en sert encore aujourd'hui.

*
* *

Tels sont les événements qui se sont passés, au cours des siècles, dans le petit coin de Cửa-Tùng. Quels que soient les charmes, les beautés naturelles d'une région — et la plage de Cửa-Tùng n'en manque pas, au dire des meilleurs juges — on ne les goûte pleinement que si l'esprit, plongeant dans le passé et faisant revivre ceux qui nous ont précédés, associe leurs joies, leurs détresses même à notre bonheur présent.

L. CADIERE.

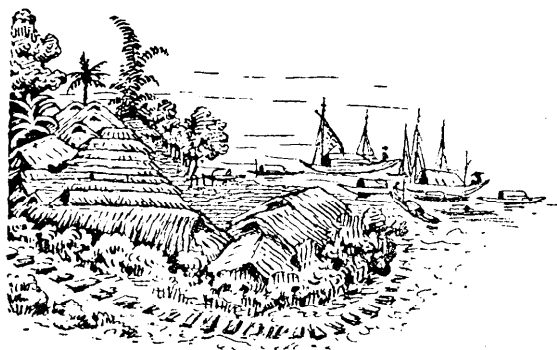


Fig. 42. - Plage de Cua-Tùng : Le village des pêcheurs.
(Dessin à la plume de M. LÊ-VAN-TUNG).



LES FRANÇAIS AU SERVICE DE GIA-LONG

V. – UNE FRESQUE DE VANNIER (1)

Par H. COSSERAT

Représentant de commerce.

On sait que Đứơc Chaigneau signale dans son ouvrage intitulé : *Souvenirs de Hué* (2), que Vannier et de Forsant (3) habitaient Bao-Vinh (4) et avaient leurs maisons situées l'une vis-à-vis de l'autre.

Le P. Morineau, dans son article : *Phô-Lô ou Minh-Huong et les maisons de Vannier et de de Forsant* (5), a essayé de retrouver l'emplacement de ces habitations, et s'il n'a pu réussir d'une façon absolument certaine, à situer exactement l'endroit occupé par les maisons de nos deux compatriotes, du moins est-il arrivé à cette constatation, malheureusement trop vraie pour nous, qu'il ne reste absolument rien de ces demeures.

(1) Communication lue à la réunion du 30 novembre 1920.

(2) *Souvenirs de Hué*, par Đứơc Chaigneau, Paris, à l'Imprimerie impériale, 1867, p. 194, note 1.

(3) B. A. V. H., n° 3, juillet-septembre 1917 ; *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long*, par H. Cosserat, pages 23 et 25.

(4) Sur Bao-Vinh, voir B. A. V. H., n° 2, avril-juin 1916 : *Bao-Vinh, Port commercial de Hué*, par R. Morineau, page 199.

(5) B. A. V. H., n° 4, octobre-décembre 1919 : *Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : Phô-lô ou Minh-Huong et les maisons de Vannier et de de Forsant*, par R. Morineau, page 453.

Nous devons d'autant plus regretter cette disparition totale, qu'il y a lieu de penser que ces lieux où avaient vécu Vannier et de Forsant pendant de nombreuses années, s'ils avaient existé, nous auraient conservé quelques traces de leur passage, de leur vie, qui seraient ainsi parvenues jusqu'à nous.

Je n'en veux pour preuve que ce fait concernant Vannier que je trouve dans le : *Journal d'une ambassade du Gouverneur Général des Indes aux Cours de Siam et de Cochinchine*, par Crawfurd (1), voyageur anglais qui vint en 1822 à Hué, où il connut Chaigneau et Vannier, qui, avec Despiau (2), étaient les seuls Français qui y étaient encore à cette époque, de Forsant étant mort depuis 1811.

Voici en effet ce que rapporte Crawfurd, dont je traduis littéralement le texte anglais (3) : « 30 septembre 1822. —... Monsieur Vannier vint nous voir aujourd'hui et nous l'accompagnâmes pour visiter sa maison. Monsieur Vannier est le plus âgé des mandarins français (4) ; c'est un gentleman d'agréables manières, et possédant beaucoup d'informations intéressantes au sujet de la Cochinchine, où il réside maintenant depuis trente-trois ans. Il était officier dans la marine du Roi, dans laquelle il servit pendant toute la durée de ses guerres, et possédait maintenant un haut rang et un grand titre. Dans sa jeunesse, il servit dans la marine française, fit partie de l'armée combinée française et américaine à qui Lord Cornwallis se rendit, à Little-York (5), et prit part à la bataille qui eut lieu entre le Comte de Grasse et Lord Rodney.

« Il avait peint la bataille du 12 avril sur les murs de sa chambre et s'appesantissait sur les détails, montrant du doigt comment les

(1) *Journal of an embassy from the Governor-General of India to the courts of Siam and Cochin China*, by John Crawfurd, esq., Second Edition in two volumes.

(2) B. A. V. H., n° 3, 1917: *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long*, par H Cosserat, page 195 pour Chaigneau et 176 pour Despiau.

(3) *Crawfurd, op. cit.*, Volume 1^{er}, Chap X, page 391.

(4) Vannier avait à cette époque 60 ans, étant né le 6 février 1762, à Locmariaquer (Morbihan). B. A. V. H., n°4, 1919 : *Les actes de décès de Chaigneau et de Vannier*, par H. Cosserat, page 498.

(5) Ou plutôt Yorktown. Petite ville de la Virginie (U. S. A.), sur le York-River. L'auteur fait ici allusion au siège que soutint dans cette ville, en 1781, le général anglais Cornwallis, contre les armées combinées de Washington et de Rochambeau soutenus par la flotte de l'Amiral de Grasse. Malgré une belle défense, Cornwallis fut obligé de capituler le 19 octobre 1781 ; avec 8000 soldats, 800 matelots, 214 pièces de canon et 22 drapeaux. - Cf. *En Amérique : Jadis et maintenant* (page 85) par J. J. Jusserand, Ambassadeur de France aux Etats-Unis. Hachette et Cie, 1919.

Français devaient avoir la victoire, et comment ils la perdirent, par suite des erreurs de leur commandant et de l'habileté de l'amiral anglais... »

A défaut d'autres documents écrits, puisque, à ma connaissance du moins, Vannier n'a absolument rien laissé de personnel sur les événements auxquels il a assisté soit comme acteur, soit comme témoin, pendant le long espace de temps qu'il a passé en Cochinchine (1), la conservation de cette peinture murale eût constitué pour nous un souvenir bien personnel de notre compatriote, en même temps que plein d'intérêt.

Plus que jamais, devons-nous regretter les événements qui ont poussé les Annamites à détruire d'une façon si complète, au point que nous n'arrivons plus à retrouver le moindre indice, toute trace du séjour de nos compatriotes dans leur pays.

On me permettra, faute de pouvoir mettre sous les yeux des lecteurs du Bulletin une reproduction des peintures originales de Vannier, de donner au moins quelques détails sur la bataille navale que notre compatriote avait représentée sur les murs de sa maison, à Bao-Vinh.

Le Comte de Grasse avait été placé à la tête d'une flotte française qui avait pour mission de transporter aux Etats-Unis un grand convoi d'hommes et d'argent. Il sortit de Brest le 22 mars 1781 et mit le cap sur la Martinique qu'il devait ravitailler tout d'abord. Après avoir rempli la mission qui lui avait été confiée, et prêté avec plus ou moins de bonheur l'appui de sa flotte à l'armée française et américaine, il se trouvait, en avril 1782, croisant dans les Antilles, cherchant à opérer sa jonction avec la flotte espagnole, pour conquérir la Jamaïque de concert avec elle. Mais avant que cette jonction fut faite, il commit une série d'imprudences qui le mirent aux prises, le 12 avril 1782, avec les flottes réunies des amiraux anglais Rodney et Hood, supérieures en nombre. Malgré des prodiges de valeur de la part de ses officiers et de la sienne, de Grasse fut vaincu (2).

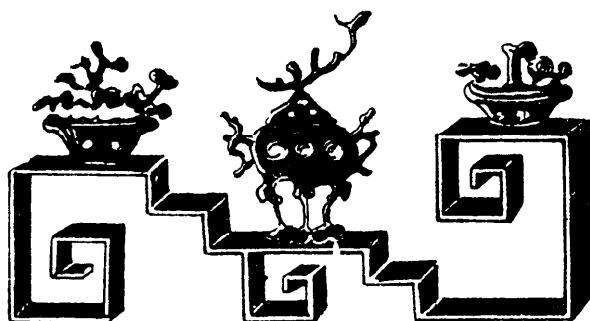
C'est à cette bataille navale, connue sous le nom de bataille *des Saintes*, que fait allusion Crawford.

Vannier, alors âgé de vingt ans, y avait assisté comme volontaire de la marine royale française.

(1) Philippe Vannier arriva en Cochinchine en 1789, à l'âge de 27 ans, et ne rentra en France qu'en 1825, après un séjour ininterrompu de 36 années en Cochinchine. — B. A. V. H., n°3, 1917 : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-long*, par H. Cosserat, page 189.

(2) D'après la *Grande Encyclopédie*.

La flotte française n'avait eue que trente vaisseaux à opposer aux trente-sept vaisseaux de Rodney et de Hood. Elle perdit sept vaisseaux dont la *Ville de Paris*, vaisseau amiral, qui eut 400 morts et 500 blessés. Ces sept vaisseaux furent si endommagés par leur furieuse résistance que, « incendiés échoués ou coulés, pas un ne vit jamais les eaux anglaises » (1).



(1) *En Amérique : Jadis et aujourd'hui*, par J. J. Jusserand, p. 110. – Nous joignons à cette note une carte, d'après la Carte du Service Géographique au 1/25.000, des environs de **Bao-Vinh**, dans laquelle sont situés, non seulement l'emplacement des maisons de Vannier et de de Forsant, mais encore tous les souvenirs historiques de la région, signalés par le R. P. Morineau, dans ses études : **Bao-Vinh**, port commercial de Hué (B. A. V. H., 1916, pp. 199-210) ; *Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh* : 1° *Phô-Lở*, ou *Minh-Huong*, et les maisons de Vannier et de de Forçant ; 2° Une mention de Chaigneau ; 3° L'ancienne route mandarine de Hué à *Thuận-An* ; 4° Le grenier royal de **Triệu-Sơn-Đông** ; 5° Le grenier royal de *Tiên-Nộn* (B. A. V. H., 1919, pp. 453 - 464.) C'est à l'auteur du présent article, M. H. Cosserrat, que nous devons cette carte. Qu'il agrée ici nos remerciements (*Le Rédacteur du Bulletin.*)



L'AMBASSADE DE PHAN-THANH-GIAN (1)

(1863-1864)

(Suite)

Traduction de TRẦN-XUÂN-TOAN

Sous la direction de NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ.

Secrétaire Général du Conseil du Cơ-Mật.

Le 4^e jour de la 9^e lune (16 octobre 1863), dans l'après-midi, conduits par MM. Ha-ba-ly et Lý-a-nhi, nous visitâmes la manufacture de tabac. Elle se compose de plus de 20 bâtiments dont chacun est à trois ou quatre étages et se divise en plusieurs travées distinctes où l'on conserve toutes les sortes de tabac que l'on traite. Au moment de les employer, on choisit et on examine soigneusement chaque espèce ; on humecte le tabac qui est léger avec le suc que l'on a obtenu en trempant dans l'eau les espèces fortes, et on obtient ainsi un tabac de force égale. On fabrique du tabac à priser. (On enlève le pétiole et les nervures des feuilles ainsi que les brisures, on les humecte avec de l'eau salée et on les garde ainsi quelque temps. Puis, on les fait chauffer trois fois au feu et on les réduit en une poudre très fine. On s'en sert pour se frictionner le nez, et on dit que cela peut

(1) Communication lue à la réunion du 15 juillet 1921. Voir la première Partie, B, A. V. H., 1919, pp. 161-216, et le commencement de cette deuxième Partie, ci-dessus, pp. 147 et suivantes.

préserver des vents nocifs. Pour obtenir ce genre de tabac, il faut le travailler quinze mois, depuis le commencement de l'opération jusqu'à la trituration parfaite). Parmi les tabacs à fumer, il y a celui qui, une fois coupé, est enveloppé avec du papier bleu (chaque paquet pèse juste un taël) ; il y a celui qui est roulé dans du papier, après avoir été coupé et réduit en fines lanières ; il y en a un autre qui, une fois coupé, est enveloppé avec des feuilles de millet du pays de Thục (1) ; il y a les petites feuilles restantes, dont on fait des rouleaux que l'on enveloppe dans les grandes feuilles ; il y a enfin une espèce qui comprend les petites feuilles, roulées en forme de long boudin que l'on découpe ensuite en petits filaments avec lesquels on fait des cigarettes. Un paquet de cigarettes en contient une douzaine à peu près, et les paquets de cigares une dizaine ; ces paquets sont tous enveloppés de papier. Le pesage terminé, on les emballe et les met dans des boîtes (dont chacune a une marque spéciale). Le hachage, le tamisage, la pulvérisation, l'emballage et l'étiquetage sont faits au moment voulu au moyen de machines. Les ouvriers sont au nombre de 600 ; le salaire journalier est de 2 francs 50 à 3 francs pour les ouvriers et de 5 francs pour les surveillants. Les femmes et jeunes filles employées dans la manufacture sont plus de 1.800 ; la journée leur est payée au prix de 2 francs. (Les hommes sont occupés seulement à surveiller le travail et à réparer les machines et les instruments. Pour les divers travaux, tels que le choix des feuilles, leur nettoyage, leur préparation, l'emballage, tout est fait par les ouvrières, qui sont les plus nombreuses. Toutes appartiennent à des familles pauvres de la ville et elles gagnent leur vie à la tâche. Chacune doit faire chaque jour un nombre fixe de 250 cigares). Le directeur de la manufacture nous dit : « Quelquefois, les travailleurs atteignent le nombre de plus de 3.000. On vend chaque jour pour 300 livres de tabac à priser et plus de 900 livres de cigares. (Voici les prix : un cigare de bonne qualité coûte 1 fr. 50 ; pour les qualités inférieures, le prix est réduit graduellement à 1 franc, à 5 *mach*, à 3 *mach* et à une dizaine de sapèques seulement ; d'une manière générale, le prix moyen est de 6 francs par livre). Ce qu'achètent les soldats et les officiers se vend à prix réduit. Les cigares roulés avec des feuilles de millet du pays de Thục, sont tous à l'usage des soldats. Le reste se vend conformément au prix marqué, et l'on obtient chaque jour une somme de plus de 7.000 francs. Diverses villes ont également une manufacture de tabac. Tout compte fait, après avoir récupéré le capital fourni par l'État et avoir payé le salaire des ouvriers,

(1) Thục 蜀.

il reste chaque année un bénéfice de 120 millions de francs. Le Gouvernement français considère que le tabac n'est pas une chose absolument nécessaire à l'usage de la vie. Aussi, les règlements ne permettent de le cultiver que dans des régions situées près des frontières : un fonctionnaire va constater sur place le nombre d'arpents que cultive une famille et le nombre de pieds de tabac, et il en dresse un procès-verbal. En outre, le tabac importé des autres pays est acheté en totalité par le Gouvernement qui hausse le prix de vente pour faire face aux dépenses publiques ». (En France, l'emploi de la poudre est très sévèrement interdit ; elle se vend aussi très cher. Les fonctionnaires français et les gens du peuple qui veulent aller à la chasse doivent venir en acheter à la fabrique de l'Etat. Si un étranger veut en acheter, il doit de plus en demander d'abord l'autorisation par écrit à l'autorité compétente ; ce n'est qu'à cette condition qu'il peut en acheter. Voici le prix : cent livres de poudre de bonne qualité, ainsi qu'une sorte de tonneau de fer qui la contient, coûtent au-dessus de 300 francs. La fabrication et la vente du tabac sont l'objet d'un monopole exploité par l'Etat. Il en est de même de tous les Etats de l'Europe. Le bénéfice ainsi obtenu s'appelle taxe. En dehors de cela, on taxe les liqueurs et les marchandises de toutes sortes, mais seulement par l'intermédiaire des fabricants. On ne taxe pas les denrées. Pour l'opium, l'Angleterre seule l'exploite et l'Orient le consomme. En Europe, pas une seule personne ne le fume. Comme nous faisons quelques questions sur ce sujet, on nous dit que c'est par suite d'un sentiment tout naturel que l'on se garde de fumer l'opium ; mais si on voulait en fumer, il n'y a aucune interdiction ; seulement, pour arrêter ce vice on n'aurait qu'à imposer au fumeur une lourde taxe).

Au moment où nous venions de regagner notre hôtel, M. Hà-ba-lý nous rapporta que M. Y-tu-triêt (1), ambassadeur principal d'Espagne en résidence à Paris, nous invitait à nous trouver à son hôtel, le lendemain dans l'après-midi.

Le 5^e jour (17 octobre 1863), dès le matin, M. Triêt-kê (2), commandant du bateau appelé Ô-rô-bé-ăn (3) qui transporta notre ambassade, vint à l'hôtel nous faire visite et nous dit : « Depuis le

(1) Y-tu-triêt 伊須啞.

(2) Triêt-kê 啞稽.

(3) Ô-rô-bé-ăn 喇囉稗嗎 (Européen).

débarquement de votre ambassade, mon bateau est allé de nouveau au port de A-diên (1) ; étant de retour, je comptais rester pour vous reconduire dans votre pays d'Annam, et j'ai profité de l'occasion, pour écrire au Ministère de la Marine et revenir à Paris pour revoir ma famille ; il y a à peine quinze jours que je suis ici. Aujourd'hui, j'ai une mission officielle, et je dois aller à Saïgon. Je pars demain. Je viens donc seul vous dire au revoir. » (Nous avons entendu dire que les soldats qui sont envoyés à Saïgon sont au nombre de 1.600 ; ils sont transportés par deux bateaux dont l'un est le sien.)

A l'heure *vi* (1 à 3 heures du soir), accompagnés de M. Hà-ba-ly, nous, Phan-Thanh-Giản et Phạm-Phú-Thứ, en tenue officielle appelée *phở* (2), nous nous rendons à l'hôtel de l'ambassadeur principal espagnol. Arrivés à la porte d'entrée, nous vîmes les soldats, en tenue militaire, les armes à la main, qui se tenaient prêts nous attendant. Les ambassadeurs-adjoints vinrent nous recevoir et nous inviter à monter à l'étage. L'ambassadeur espagnol (en tenue officielle), nous invita à entrer et à prendre chacun une place qu'il nous désigna ; puis, et avec beaucoup de sympathie, il s'informa de notre santé. Il ajouta : « Aujourd'hui, les trois Etats sont en train de se mettre d'accord. Récemment, M. Ba-lang-ca (3) m'a appris que la lettre qu'a écrite Sa Majesté l'Empereur d'Annam au Roi d'Espagne, a été remise entre les mains de M. Hà-ba-ly qui se charge de la traduire avec respect. Quand la traduction aura été faite, j'aurai l'honneur de la recevoir et d'en faire la lecture. Puis, je la porterai préalablement à la connaissance du Trône. De plus, pour la lettre relative aux négociations, comme l'Espagne et la France sont d'accord, je pense qu'il convient de me la remettre en même temps. » Votre serviteur Phan-Thanh-Giản lui répondit : « Aujourd'hui, nos trois Etats forment une même famille unie d'amitié. C'est la première fois que nous, ambassadeurs annamites, venons ici ; avec le Ministre français et avec vous, M. l'Ambassadeur espagnol, d'un même coeur, nous nous éclairons réciproquement. Je vous serai reconnaissant de donner une solution équitable à toutes les propositions que nous avons faites ». L'ambassadeur espagnol ajouta : « Maintenant, l'ambassade va partir pour mon pays d'Espagne ; bien que je ne puisse pas l'accompagner, j'en suis, en réalité, très heureux. » Un petit moment après, nous nous retirâmes après avoir pris congé.

A l'heure *dậu* (5 à 7 heures du soir), M. Hà-ba-ly vint nous dire : « Quels usages comptez-vous suivre, quand vous vous présenterez à

(1) A-diên 阿 顛 (Aden.)

(2) Phở 襪.

(3) Ba-lang-ca 巴 朗 歌.

l'audience ? » — Je, Phan-Thanh-Gián, lui répondis : « A-t-on déjà pris quelques décisions à ce sujet au Ministère des Rites français ? » — « Auparavant, nous dit-il, les ambassadeurs du Siam et ceux du Japon qui sont venus en France, ont suivi les règles en usage dans leur pays ; les ambassadeurs de la France suivent aussi les règles de l'Europe, lorsqu'ils vont au pays d'Annam. Pour le cas présent, le Ministère des Rites français veut que vous observiez les usages du pays d'Annam, quand le moment de l'audience sera venu. » Nous délibérâmes ensemble et considérâmes qu'il était convenable de faire comme par le passé. Nous adressant à M. Hà-ba-lý, nous lui répondîmes : « Actuellement, nos deux Etats ont fait la paix entre eux ; leurs sentiments réciproques ressemblent à ceux qui animent les membres d'une même famille. Auparavant, les ambassadeurs français qui sont venus chez nous ont suivi en partie les usages annamites puisque, en dehors de la marque de respect qu'ils ont donnée en ôtant leur chapeau, ils ont encore fait trois inclinations. Maintenant il convient de faire de même, et il n'y aura de la sorte aucune différence entre nous ; nous demandons seulement de ne pas ôter notre bonnet, rien de plus. » Il reprit : « C'est pourtant l'usage de l'Europe. » Un long moment après, il nous posa la même question. Nous lui répondîmes que nous jugions qu'il convenait d'agir ainsi. Il nous dit que cette question serait étudiée par les fonctionnaires des Rites ; en attendant il allait prévenir le Đại-Học-Sĩ (1). Il se retira après avoir pris congé de nous.

*
* *

Le 6^e jour (18 octobre 1863), dans la soirée, guidés de nouveau par M. Ly-a-nhi (2), nous allâmes voir lancer des ballons. Il y en avait deux, l'un grand, l'autre petit. Le grand était celui que nous avions vu lancer la dernière fois ; le petit était de dimensions moitié moindres. M. Ly-a-nhi nous dit, en indiquant du doigt le grand ballon : « Depuis longtemps, les Français fabriquent des ballons, mais je ne me rappelle pas d'en avoir vu de si gros. Cependant les spectateurs disent qu'il y en a eu jadis de cette grandeur ; aujourd'hui on ne pourrait pas en faire de plus grand. » Le petit ballon descendit à la troisième veille de la même nuit ; tandis que, pour le gros, on n'en entendit parler par le journal qu'au neuvième jour. (Dans toutes les

(1) Đại-Học-Sĩ 大學士 (Ministre).

(2) Ly-a-nhi 李阿呬.

villes et les départements de la France, il y a une imprimerie où les ouvriers se servent de machines pour imprimer. Tous les faits qui se passent dans la journée, qu'ils soient à blâmer ou à louer, sont publiés dans une feuille de papier imprimée, qui s'appelle « journal » et qui se vend 3 ou 4 *mạch* (1) la feuille. Le journal annonça : « Le ballon est allé la première nuit à travers le territoire de la France, dans la direction du Nord-Est ; le matin du 7^e jour, il passa sur le port de mer, limite du royaume de *Biên-diệc* (2), et la même nuit, il traversa en volant la contrée de *An-lê-manh* (3) et l'état de *A-no-ve* (4) (qui est borné par la France) ; ayant rencontré un typhon qui le fit tourner et qui agita la nacelle, il descendit et frappa contre des bois et des rochers ; quelques unes des personnes qui se trouvaient dans la nacelle eurent les jambes et les bras brisés et le visage écorché. Ensuite on jeta l'ancre, mais elle heurta le sommet d'une toiture et elle se rompit. De nouveau le ballon s'envola et les aéronautes, craignant qu'il n'allât au loin ou ne tombât dans la mer, se mirent à déchirer le ballon avec une hâche, et le ballon tomba. Les autorités locales vinrent procéder à une constatation ; parmi les voyageurs, trois étaient légèrement blessés les deux autres avaient des blessures graves. Cela fut porté à la connaissance de l'autorité supérieure. Le chef de l'état de *A-no-ve* les fit soigner par des médecins. Prévenus par un télégramme qui arriva à Paris, les parents des blessés les firent transporter chez eux en chemin de fer. Voici les chiffres exacts : le ballon se mit en route à l'heure *dậu* (5 à 7 heures du soir) du 6^e jour et descendit à l'heure *sửu* (1 à 3 heures du matin) du 8^e jour ; cela prouve qu'en 17 heures, le ballon peut parcourir une distance de plus de 1.183 *lý*.)

A la tombée de la nuit, au dîner, M. Hà-ba-ly nous dit : « Aujourd'hui, le chef de l'état de *Cư-sách* (5) est venu chez le Roi de France. » Nous lui demandâmes le motif de cette visite, et il nous répondit que le peuple de *Cư-sách* avait l'habitude de se révolter ; plusieurs fois déjà, le chef avait été dans l'impossibilité de le soumettre à son autorité. L'année précédente, la France, l'Angleterre et la Russie avaient mis bon ordre à cet état de choses avec l'aide des troupes et avaient promis de protéger cet état à l'avenir. A cette époque, il n'y avait personne qui voulut être le successeur du chef de ce petit état,

(1) *Mạch* 陌.

(2) *Biên-diệc* 邊呖 (Belgique).

(3) *An-lê-manh* 安黎訖 (Allemagne.)

(4) *A-no-ve* 阿餽鵠 (Hanovre.)

(5) *Cư-sách* 瞿唎.

et de plus, parmi les citoyens de Cù-sách personne ne voulait se reconnaître inférieur à l'autre ; ils avaient adressé une demande aux trois puissances pour qu'elles leur procurent un chef. Les trois puissances, qui voulaient éviter, de leur côté, de blesser qui que ce fût avaient adressé à leur tour une demande à tous les états de l'Europe. Le chef de l'état de Đạ-na-mặc (1) leur répondit, de concert avec son deuxième fils (actuellement âgé de 16 ans), et dit : « Si les trois états consentent à le protéger, j'envoie volontiers mon enfant. » Les trois états, dans une réunion, le firent monter sur le trône royal. Actuellement les citoyens de Cù-sách viennent, avec des bâtiments de guerre, au port de Thu-long (2), au devant du nouveau chef, lequel doit cependant s'adresser aux trois puissances et leur exprimer ses remerciements. Aujourd'hui, il vient d'arriver de la capitale de l'Angleterre. Dans quelques jours, il sera conduit dans son état, escorté de bateaux de guerre envoyés par les trois puissances.

. . .

Le 7^e jour (19 octobre 1863) au soir, conduits par MM. Hà-ba-lý et A-tò-mang, nous visitâmes une papeterie, au Sud de la citadelle. On y a installé une machine, munie de roues actionnées par le feu. A côté de la machine sont placés deux tonneaux de fer, de forme ronde. On remplit d'eau ces tonneaux, à l'intérieur desquels est fixé transversalement l'essieu d'une sorte de scie. On met dans les tonneaux des chiffons de toile, ainsi que des petits morceaux de papier, que l'essieu, en tournant, découpe en toutes petites parcelles ; puis on ajoute de la chaux et de l'alun pour les laver proprement. On les enlève et on les met dans un autre tonneau. A l'aide d'une machine à piler, on les réduit en un mortier que l'on délaie dans une quantité d'eau suffisante et que l'on rend très propre et très blanc. On y ajoute de l'eau pure mélangée à du pétrole, de façon à ce que le mortier prenne une consistance onctueuse. Ensuite, on le met dans un autre tonneau et on le remue au moyen d'une machine à roues dentelées. Enfin, on le fait passer sur une longue machine, d'où il sort sous forme de feuille de papier. Cette longue machine ressemble à un métier à tisser ; elle a plus de trois pieds de large et est munie d'un essieu. Sa partie antérieure est garnie d'une sorte de treillis fait de fils de cuivre ; la partie centrale et la partie postérieure sont garnies d'un tapis de laine

(1) Đạ-na-mặc 多哪縹 (Danemarck.)

(2) Thu-long 秋龍 (Toulon.)

blanc. La pâte de papier est versé de la machine à roues dentelées sur le treillis en fils de cuivre. L'autre machine tourne, et, par suite, le mortier et l'eau sont entraînés comme une couche unie et compacte; environ cinq pieds plus loin, il y a une petite boîte rectangulaire, posée en travers, et, à côté, une machine à absorber l'eau ; elle tourne trois fois, l'air pénètre dans la boîte pour aspirer l'eau contenue dans le mortier, et aussitôt cette eau disparaît par les trous du treillis en fils de cuivre. Lorsque le papier est un peu formé, il est transporté sur les tapis (dont chaque partie a environ cinq pieds), et là, deux rouleaux ronds s'appesantissent sur le papier qui s'égalise et devient brillant. Il est alors transporté au delà du tapis et s'enroule autour de cinq cylindres en fer chauffés (les cylindres ont à l'intérieur une flamme produite par le gaz) ; puis, avec un rouleau, on en roule le papier qui est sec et très propre. Après cela, on le divise en feuilles. Si on veut faire des longues feuilles, on peut obtenir des rouleaux de quelques milliers de pieds.

Au moment où nous reprenions le chemin de notre hôtel, nous passâmes devant un cimetière entouré à l'extérieur de murs en maçonnerie, et ayant à l'intérieur à peu près un *lý* de large. Dans le même endroit se trouvent les catacombes. Des routes et des allées le parcourent de partout. Les allées sont tracées entre des arbres et des plantes. Il y a des gardiens qu'on met là pour réparer et nettoyer de temps en temps les tombes. Celles-ci donnent toutes sur la route et sont construites avec des pierres ; elles sont rondes ou longues, et certaines sont couvertes d'un toit ; elles ne peuvent contenir qu'un cercueil seulement. Devant la tombe, il y a des grilles en fer ou des bancs en maçonnerie sur lesquels sont suspendues ou placées des fleurs de différentes couleurs, faites avec des morceaux de soie taillés et liés ensemble, et disposées en rond comme un collier. M. Ly-a-nhi et son compagnon nous dirent : « Ces fleurs artificielles ont une signification cachée : leurs couleurs qui ne s'effacent pas rappellent le souvenir inoubliable des morts. La ville renferme dans son intérieur trois cimetières ; celui-ci en est un ». Des Français, hommes et femmes, vont et viennent le jour dans ces endroits ; ils y récitent des prières, dit-on, pour les défunts, afin qu'ils soient délivrés de la seconde mort.



Le 8^e jour (20 octobre 1863), dès le matin, votre serviteur Phan-Thanh-Giân répondit à M. Hà-ba-lý, pour lui demander des renseignements sur l'identité du petit-fils du frère de l'évêque Bi-nho.

A 1^h heure *ngo* (midi), on nous mena visiter deux usines où l'on fond et l'on fabrique des machines et instruments en fer. La première usine est composée de plus de dix rangées de maisons ; la première rangée a deux étages ; à l'étage supérieur, on fabrique les petites machines et les petits instruments ; à l'étage inférieur, on fabrique les grandes machines. Dans cette usine, on se sert de machines pour construire toute espèce de machines telles que : locomotives, machines à produire la vapeur, à travailler le tabac, à couper les plantes *giá* (1), à tisser la soie et les étoffes, à fabriquer du papier, et beaucoup d'autres qui servent à une infinité de métiers. On avait déjà fabriqué plus de cent locomotives. C'est, nous dit-on, celles que nécessitent les besoins du royaume ; elles sont faites sur la commande des compagnies de chemins de fer. L'autre rangée est composée de plus de vingt séries de maisons ; partout on y fond et on y fabrique des machines de divers modèles de la qualité supérieure, et on y travaille à plusieurs reprises des instruments en fer. Pour le moment, on a à fabriquer un pont métallique : des plaques et des murs construits en fer sont entassés en abondance comme si c'était du bois. Les matériaux, ceux qui doivent être sciés ou découpés ou ceux qui doivent être rabotés et râclés, sont tous travaillés au moyen de machines. Les ouvriers sont au nombre de plus de deux mille.

Le 9^o jour (21 octobre 1863) au matin, le chef de l'Etat français passa en revue les troupes à l'Ouest de la citadelle (à l'extérieur du bois de Bô-linh) (2). MM. Hà-ba-lý et Ly-a-nhi nous invitèrent à y aller. Nous refusâmes d'abord cette invitation, pour la raison que nous n'avions pas encore eu l'honneur d'être introduits à la cour royale. Ces messieurs nous expliquèrent à plusieurs reprises que, d'après les usages occidentaux, ce n'était pas une raison. Nous refusâmes obstinément. Ils invitèrent alors les subalternes, et Nguyễn-Văn-Chất (3), en fonction de Tư-Lễ, Nguyễn-Mậu-Bình (4), du grade de Hiệp-Quân, et leurs compagnons furent chargés d'y aller dans une voiture avec le surveillant de l'hôtel. A leur retour, ils nous firent le récit suivant : « Le terrain de la revue a quelques lý environ de large.

(1) Giá 櫟.

(2) Bô-linh 哺伶 (Boulogne.)

(3) Nguyễn-Văn-Chất, Tư-Lễ 阮文質, 司禮.

(4) Nguyễn-Mậu-Bình, Hiệp-Quân 阮茂平, 協管.

Au Nord du champ, il y a un palais, à gauche et à droite duquel il y a une longue galerie munie de gradins en maçonnerie, sur lesquels sont disposés des bancs servant de sièges. Dans la partie qui les précède, les troupes se placent en ordre, avec des uniformes de différentes couleurs, plus de vingt mille fantassins, plus de dix mille cavaliers, quarante ou cinquante charriots pour les canons (les pièces de montagnes sont portées à dos de cheval), quelques milliers d'artilleurs. Le roi de France montait à cheval, portant à sa ceinture un sabre ; il était précédé et suivi de plus de cent officiers de sa suite. D'abord, il inspecta l'infanterie, puis la cavalerie, faisant en tout quatre tours de suite. Arrivé devant le palais, son cheval s'arrêta. Les troupes vêtues de diverses couleurs passèrent alors en courant les unes derrière les autres ; chaque fois qu'elles arrivaient devant le chef de l'Etat, une acclamation se faisait entendre d'une seule voix et le chef de l'Etat leur répondait en portant la main à son chapeau. Le nouveau roi de l'état de Cư-liệt (1) assistait à la revue, les rênes à la main. (Le nombre des soldats en garnison à la capitale est de plus de quarante mille ; ceux qui sont chargés du service de la surveillance sont au nombre de plus de dix mille ; dans ce chiffre ne sont pas comprises les troupes en garnison dans les autres villes et les départements).

Au milieu de l'heure *dầu* (de 5 à 7 heures du soir), nous trois, en grande tenue appelée *phở* (2), accompagnée de MM. Hà-ba-lý et Ly-a-nhi, nous sommes allés à la résidence officielle du fonctionnaire Đại-Học-Sĩ (3) français pour prendre part à un festin. (La veille, M. Hà-ba-lý vint à nous et nous dit que le Đại-Học-Sĩ et sa femme voulaient nous inviter à dîner le lendemain pour causer. Nous lui répondîmes que nous devions accepter avec respect ce témoignage des bons sentiments du Đại-Học-Sĩ. M. Hà-ba-lý alla lui porter notre réponse. A la tombée de la nuit, trois cartes nous furent remises ; chacun de nous en recevait une dans laquelle on disait : « Đô-Du'-anh-đê-luy et sa femme vous invitent à venir demain à 6 heures du soir à leur résidence pour une causerie. » Telle était l'invitation. Répondant à une de nos demandes, M. Hà-ba-lý nous dit que les ambassadeurs de divers états prendraient part à ce festin. D'ailleurs, auparavant, lorsque les ambassadeurs du Siam et du Japon étaient allés à une invitation pareille, ils s'étaient tous mis en tenue officielle. Nous nous étions entendus ensemble pour y aller avec les vêtements

(1) Cư-Liệt 嚙 咧.

(2) Phở 襪 (vêtement décor)

(3) Đại-Học-Sĩ 大學士 (Ministre)

officiels appelés *phổ*. De plus, nous fûmes renseignés que, d'après les usages de la France, quand l'invitation est faite par les deux époux sur une même carte, c'est qu'ils veulent témoigner qu'ils font grand cas des convives) Arrivés à la résidence, la porte fut ouverte par les employés du *Đại-Học-Sĩ* qui se tenaient là en tenue militaire. Puis, deux de ses adjoints vinrent nous recevoir et nous conduire. Après avoir traversé quelques pièces, nous arrivâmes à l'extérieur de la porte où l'on reçoit les étrangers, et un fonctionnaire des Rites (d'un grade analogue à celui de *Thượng-Thờ*, nous dit-on) en sortit pour nous recevoir. Dès que nous eûmes été introduits, nous vîmes M. *Phổ-na*, ancien gouverneur, ainsi que trois autres fonctionnaires et un missionnaire qui se trouvaient là ; ils se levèrent et, se tenant debout, nous adressèrent des compliments. Ensuite, le *Đại-Học-Sĩ* parut en tenue officielle et nous invita à prendre chacun une place. (Voici sa tenue : il était coiffé d'un bonnet de forme ronde, plat au sommet, qu'il était en présence des visiteurs ; les habits et les pantalons étaient complètement noirs ; l'habit a le devant court et le derrière plus long, couvrant le milieu du corps ; le bas est découpé en deux bandes comme une cuirasse ; autour du cou, on noue une bande de soie noire pour les jours ordinaires ; mais, aujourd'hui, le *Đại-Học-Sĩ* l'avait changé contre une bande de couleur blanche. C'est là, répondit-on de une de nos questions, le vêtement de cérémonie en usage en France, lorsqu'a lieu un festin. Il en est de même pour les fonctionnaires français.) Peu après, nous vîmes entrer les uns après les autres des fonctionnaires français, les deux ambassadeurs principaux des deux états de *Y-pha-nho* (1) et de *Y-ta-duy-nè* (2) (appartenant à l'Amérique du Nord) et un évêque (il vient de revenir du Japon (3) où il était allé pour la propagation de la religion, nous dit-il) ; ils prirent chacun sa place après avoir fait leurs salutations. (Parmi les fonctionnaires, au dire de MM. *Hà-ba-lý* et *Ly-a-nhi*, il y avait le ministre des Rites, celui du service des bateaux de commerce et les *Tham-Tri* (4) des Ministères des Rites et de la Guerre ; il y en avait

(1) *Y-pha-nho* 衣坡儒 (Espagne.)

(2) *Y-ta-duy-nè* 衣些維尼 (Etats Unis.)

(3) Si ce renseignement est exact, il s'agit de Mgr. Forcade, des Missions-Etrangères de Paris, nommé, en 1846, évêque de Samos et premier vicaire apostolique du Japon, démissionnaire en 1853, transféré à Nevers en 1861, à Aix en 1873. En 1863, Mgr Forcade était le seul évêque qui pût dire qu'il revenait du Japon, car avant lui nul n'avait eu le titre de vicaire apostolique du Japon, et, après sa démission, il faut attendre jusqu'en 1866 pour que Rome nomme un nouveau vicaire apostolique en la personne de Mgr. Petitjean (*Note du Rédacteur du Bulletin*).

(4) *Tham-Tri* 參知.

encore beaucoup d'autres qu'ils ne connaissaient pas ; mais tous étaient d'un grade assez élevé. Selon l'usage occidental dans la réunion qui précède le festin, les uns étaient assis, les autres se tenaient debout, d'autres causaient en se promenant ; il y en avait fort peu qui restassent à la même place.) La femme du **Đại-Học-Sĩ** parut aussi à la réception, richement vêtue. Les fonctionnaires français et les ambassadeurs s'approchaient tous d'elle et lui serraient la main en échangeant des paroles de respect. Le **Đại-Học-Sĩ**, s'adressant à votre serviteur **Phan-Thanh-Giãn**, lui dit : « D'après les ordres que j'ai reçus du roi de France, Sa Majesté veut attendre jusqu'à ce que la reine soit de retour à Paris, pour choisir le jour où il donnera audience à l'ambassade, et cela pour rendre cette cérémonie plus solennelle. (Dans tous les états de l'Europe, le jour où a lieu une grande cérémonie, le roi et la reine y assistent ensemble). Par conséquent, si vous avez si longtemps à passer dans l'attente, soyez assez aimables, nobles ambassadeurs, pour ne pas vous en étonner. » Votre serviteur **Phan-Thanh-Giãn** lui répondit : « Nous le sayons déjà ; comment oserions-nous nous en étonner ? » Conformément à l'ordre du **Đại-Học-Sĩ**, **M. Ly-a-nhi** en parla à nous deux, **Phạm-Phú-Thứ** et **Nguy-Khắc-Đãn**. (On nous avait appris que, depuis la notification des lettres diplomatiques, et à cause de divers articles qui y sont contenus, les grands fonctionnaires et les officiers de la marine s'étaient plusieurs fois réunis, pour les discuter ; mais, depuis presque un mois, ils ne pouvaient pas arriver à se mettre d'accord. Donc, la raison que la reine n'était pas encore de retour ne nous était donnée que comme prétexte).

A l'heure *tuât* (de 7 à 9 heures du soir), de la porte latérale de droite du salon, on nous invita à passer à la salle de fête, où, autour des tables, étaient disposées des chaises ; chacun des convives y prenait sa place (La table, de forme ovale, à 15 pieds à peu près de long et 6 environ de large. Sur la surface de la table sont étendues deux nappes d'étoffe blanche à fleurs. Au milieu, un vase d'ornement, vingt-deux porte-bouquets, quatre lampes ; à gauche et à droite, deux rangées de compotiers et de plats, contenant des sucreries, des pains et des fruits ; tout le service est en argent. Au bord de la table, on a placé une carafe avec de l'eau pure. Pour chaque convive, 6 verres en cristal ; les assiettes sont en porcelaine dorée ; les couteaux et les fourchettes sont tous en argent ; les compotiers, décorés de dessins représentant des paysages et des fleurs, étaient également dorés ; les couteaux et les fourchettes étaient plaqués d'or. Au milieu de la table et aux murs de la salle sont suspendus quelques centaines de lampes en cristal. Du côté droit de la table et au milieu, se trouvaient assis,

à droite votre serviteur **Phan-Thanh-Giản**, et à gauche le **Đại-Học-Sĩ** ; à la droite de **Phan-Thanh-Giản**, **M. Hà-ba-lý**, votre serviteur **Nguyễn-Khắc-Dẫn**, l'évêque revenu du Japon et deux fonctionnaires français ; à la gauche du **Đại-Học-Sĩ**, votre serviteur **Phạm-Phú-Thứ**, suivi de **M. Ly-a-nhi** et de deux fonctionnaires français. Du côté gauche de la table et au milieu, à droite se plaçaient l'ambassadeur espagnol et un prêtre français ; à gauche, la femme du **Đại-Học-Sĩ**, l'ambassadeur de l'Etat de **Y-ta-duy-nè** (1) et, par après, des deux côtés, **M. Phô-na** et six fonctionnaires français. Cela faisait en tout vingt-trois personnes). Pendant le festin, on vous invite à boire et on rend la même politesse. Le **Đại-Học-Sĩ** exprima en quelques mots l'intention qu'il avait d'honorer tous ses invités et de rendre les relations amicales pour que tous fussent contents. Le repas terminé, nous fûmes invités à passer au salon, où l'on nous servit du thé. Un instant après, nous vîmes que les ambassadeurs principaux de divers états du nouveau continent : **Bi-lè-ri-lò**, **Ve-nè-du-e-la** (2) (qui dépendent de l'Amérique du Sud), **Mệt-xích** (3) (qui dépend de l'Amérique du Nord), **Tu-du-ki** et **Nga-la-ty** (4), de l'Asie, **Úc-đại-Lợi** (5), **Ba-du-xà** (6) **Hà-Lang** (7) et **Xu-y-đa**, **Rô-ma** (8), de l'Europe, et trois femmes et jeunes filles richement vêtus, se rendaient à la réception. (On nous apprit que le grand fonctionnaire de France en agit ainsi à l'égard des ambassadeurs principaux des divers états qui sont établis à Paris ; toutes les fois que l'on donne un grand festin, ceux qui sont invités par une lettre d'invitation doivent y venir à l'heure fixée. De ces trois femmes, l'une était l'épouse légitime de l'ambassadeur principal envoyé par la France en résidence à **Ba-du-xà**, et les deux autres étaient, l'une épouse de l'ambassadeur de l'état de **Mệt-xích** et l'autre sa belle-mère. La couleur de leurs vêtements rappelle ceux de France. D'après ce que racontent **M. Hà-ba-lý** et son compagnon, bien que le **Mệt-xích** ne soit pas du même continent que l'Europe, plusieurs Espagnols s'y étaient installés autrefois. La femme de l'ambassadeur a pour mère une Espagnole). Le **Đại-Học-Sĩ** et sa femme les invitèrent à s'asseoir et leur firent servir du thé. **M. Hà-ba-lý** nous pria spécialement de

(1) **Y-ta-duy-nè** 衣些維尼 (Etats-Unis)

(2) **Bi-lè-ri-lò** ; **Ve-nè-du-e-la** 嘑撻夷廬, 嬌尼油鷺羅 (Brésil, Vénézuéla.)

(3) **Mệt-xích** 噉赤 (Mexique)

(4) **Nga-la-ty** 俄羅斯 (Russie).

(5) **Úc-đại-lợi** 奧大利.

(6) **Ba-du-xà** 巴咄呢.

(7) **Ha-lang** 荷蘭 (Hollande.)

(8) **Xu-y-đa**, **Rô-ma** 樞呖咤, 錫麻 (Suède, Rome.)

passer dans une autre chambre et nous invita à fumer du tabac. Un petit instant après, le Dai-Hoc-Si y vint causer avec nous. Après quoi, on nous invita de nouveau au salon où l'on nous servit du thé.

A l'heure *hỏi* (de 9 à 11 heures du soir) nous nous retirâmes après avoir pris congé du maître de la maison.

* * *

Le 10^e jour (22 octobre 1863), à l'heure *vị* (de 1 à 3 heures du soir), MM. Y-tu-Triết, ambassadeur, Ba-lang-ca, ancien gouverneur espagnol, et le vice-ambassadeur, en costume de cour, vinrent à notre hôtel nous faire des compliments et se retirèrent après un quart d'heure, A l'heure *dầu* (5 à 7 heures du soir) Nguyễn-Thị-Liên vint, accompagnée de sa fille Ma-duy. (Son fils Văn-Lễ était venu deux jours auparavant à notre hôtel prendre congé de nous avant de retourner dans son pays). Un petit moment après, MM. Ba-lẻ-mỏ, Đò-Uy, ainsi que deux fonctionnaires du service Thương-Bạc (bateaux de commerce), Thương-Thơ et Tham-Tri, vinrent les uns après les autres. (Ils avaient été invités par M. Hà-ba-lý à cette réunion). On causa après le repas. A l'heure *tuât* (de 7 heures à 9 heures du soir) tous se retirèrent. (A ce moment, les fonctionnaires du service Thương-Bạc avaient pris des renseignements au sujet de Nguyễn-Thị-Liên ; chacun d'eux lui présenta ses respects et lui fit des compliments. La conversation, entamée entre eux et la fille de Thị-Liên, dura un long moment. Thị-Liên nous dit que les fonctionnaires français parlaient avec Ma-duy de la marche du globe terrestre, du soleil et de la lune. Elle a trois filles qui, jeunes, vont toutes à l'école depuis 8 ou 9 ans ; Ma-duy est très instruite, aussi les fonctionnaires français parlent volontiers avec elle.) Nous lui demandâmes : « Il y a déjà longtemps que vous êtes venue nous faire visite, cela ne vous gêne-t-il pas pour vos affaires domestiques ? » — « Je désire beaucoup, nous dit-elle, attendre le moment du départ de l'ambassade pour l'accompagner, afin de me donner la satisfaction de me croire dans le pays natal. » — « Le fait de venir nous faire visite suffit déjà, lui dîmes-nous, pour manifester la sincérité du sentiment qui vous anime à l'égard de votre nation d'origine ; nous ne voudrions pas vous causer le moindre dérangement », — « Je suis âgée, nous répondit-elle, mes enfants sont tous mariés. comme vous êtes sur le point de partir, je désirerais vous conduire à ce moment ; aucune affaire personnelle ne peut être un obstacle à ce désir. »

* * *

Le 11^e jour (23 octobre 1863), Nguyễn-Văn-Đức (1), accompagné de son frère cadet, vint nous faire visite et se retira après un petit instant. (Nguyễn-Văn-Đức nous dit : « Mes frères cadets et mes sœurs, ayant appris l'arrivée de l'ambassade, veulent tous venir vous présenter leurs respects, mais leur demeure se trouve assez loin d'ici, c'est pourquoi mon frère cadet n'a pu vous être présenté qu'aujourd'hui »).

* * *

Le 12^e jour (24 octobre 1863), au soir, conduits par M. Ly-a-nhi, nous visitâmes le palais où l'on conserve les objets d'art (appelé Ba-lê-dô-liệt-tuy-tri(2) : il a plus de deux cent *trượng* en superficie ; il est prolongé sur les quatre côtés de bâtiments couverts de toiture, dont chacun est à deux étages et peut avoir 4 *trượng* de haut. La cour centrale a 5 *trượng* de long et 4 de large environ, et elle est couverte avec des poutrelles de fer munies de plaques de verre formant un dôme. Ces poutrelles sont appuyées au bout des vérandahs des bâtiments, qui sont sur les côtés, et, en se croisant, forment un étage. A l'étage supérieur du bâtiment du Nord, sont conservés des images et des statues d'hommes et de divers objets ; à celui du bâtiment du Sud, on conserve des dépouilles d'oiseaux et de quadrupèdes (on introduit quelque chose dans la dépouille, et elle apparaît comme un être vivant), des habillements, des vivres et des médicaments. On conserve même les modèles de statues et de dessins, nouvellement fabriqués par n'importe qui (l'artiste les présente aux autorités et celui qui s'est montré habile obtient une large récompense), ainsi que nombre de choses venant de divers pays. Ces objets sont suspendus aux murs, ou mis en ordre sur des tables, ou cachées dans des armoires et des coffres ; tout est protégé par des vitres. Les choses menues (telles que les grains de riz, les noyaux de fruits, les graines de fleurs ou de plantes, etc...) sont conservées dans des vases en verre ayant chacun une étiquette indiquant le nom, pour que le visiteur puisse être guidé facilement. (Parmi les produits utiles, les seuls que l'on conserve en grande quantité sont le tabac et le coton, car ils arrivent de divers pays ; on les conserve pour faire

(1) Nguyễn-Văn-Đức 阮文德.

(2) Ba-lê-dô-liệt-tuy-tri 巴黎榔咧燂知, Palais de l'Industrie.)

connaître la production de ces pays. Pour les produits de chez nous, il y a le tabac et le coton, mais aussi de la cire jaune et blanche, de la noix d'arec, de la noix muscade, du cardamome, de l'écorce de l'arbre appelée *dâm* (1), de l'indigo, des cordes tressées avec l'écorce de l'aréquier, du sappan, du chanvre, des haricots, du paddy, du riz décortiqué, des feuilles de menthe, une sorte de concombre, une sorte de poire appelé *phuong*, des mangues, des bananes, ainsi que des morceaux de bois renommés, de la seiche, des nageoires de requins, des crocodiles, des petites crevettes, des moineaux, des paons, des peaux de tigres et de panthères etc. ; tout est bien conservé). Dans les deux étages inférieurs, sont disposés des bambous, des bois, des céréales, du riz gluant, des roseaux à flèches, du bois appelé *gia*, du fer, des pierres, des peaux, des poils, des nattes faites avec des poils, des tapis de toutes les espèces provenant de divers pays. Sur une distance de quelques *truong* environ à partir de la tour centrale, il y a une pelouse de gazon au milieu de laquelle est creusé un puits, muni d'une machine ; de chaque côté, sont placés des bancs ; le reste est divisé en plusieurs parties, dans lesquelles sont exposés des instruments et divers objets fabriqués par les Français eux-mêmes (il y a aussi des objets faits à l'imitation de ceux des divers états étrangers). A chaque endroit, un fabricant vient dans la journée pour assurer la surveillance. Les visiteurs qui veulent acheter quelque chose viennent choisir ce qu'ils veulent, bien qu'ils puissent en acheter dans les magasins de la même rue. Quand on se tient en haut des bâtiments à étages et qu'on regarde la foule, cela rappelle une foire. Quelquefois, on fait jaillir l'eau pour en former des fleurs (le puits est muni d'un moteur qui fait jaillir l'eau), on joue des instruments à cordes, on sonne du clairon (c'est le gardien qui le fait) pour réjouir les visiteurs.

Il y a un tableau représentant un paysage, avec une masse sombre de nuages qui laissent voir à certains endroits la clarté des plus hautes régions de l'air ; entre les murs, le paysage semble s'étendre à perte de vue, avec un aspect frais et verdoyant. M. Ly-a-nhi nous dit : « Ce dessinateur a obtenu des autorités supérieures une récompense de 300 francs ». Et il ajouta : « D'après la loi française, tous les objets nouvellement inventés sont exposés dans les conservatoires publics, cela permet à tout le monde de venir les voir et les étudier. Ils ne peuvent être vendus qu'après une durée de quatre années. Ce tableau-ci doit être transporté dans un autre palais comme ornement ; c'est l'ordre du roi qui veut l'avoir et en a déjà donné une forte

(1) *Đâm* 欖 (Cây tràm : cajeput.)

somme d'argent ; mais le gardien le retient encore ici, considérant que le délai réglementaire ne touche pas encore à sa fin. » En dehors de ce dessin, il y a un bon nombre de figures du corps humain, de préférence nues, mais on ne pense aucunement à une action honnête. Il en est de même des statues que l'on fait. Ayant posé quelques interrogations à ce sujet, on nous dit : « Quand il s'agit de peinture et de sculpture quelqu'un qui ne représenterait que le visage d'une personne dont le reste du corps serait couvert de vêtements, ne ferait pas preuve de maîtrise. »

Pour certains objets en porcelaine, de forme ronde, on les obtient par la manipulation de l'argile que l'on mélange avec des matières diverses ; à l'intérieur, ils sont ornés d'une figure de personnage ; leur couleur rappelle celle des pierres précieuses, leur dureté, celle de la pierre, leur son, celui du bronze. Il y a des théières, des couteaux et des fourchettes faits avec une matière nouvelle ; ils sont obtenus par le traitement d'un produit extrait d'une espèce de boue séchée, nous dit-on ; ils ont la solidité et l'éclat de l'argent, mais ils sont plus légers que ce dernier métal (par exemple, un morceau de la grosseur d'un clou d'argent du poids de 10 taëls ne pèse que 5 ou 6 taëls seulement ; le prix de chaque taël est de 6 à 7 francs.) C'est, nous dit-on, une nouvelle invention ; actuellement, pour encourager le fabricant, les autorités lui donnent l'autorisation de fabriquer ces objets et de les vendre seul, à son propre profit. Cette industrie ne sera largement développée qu'après un délai de 10 années. (Il en est de même de toutes les industries). »

Ailleurs, il y a la machine à fabriquer la glace : c'est un cylindre, dans lequel on introduit de l'eau mélangée avec un peu d'acide ; on touche l'appareil, sur lequel s'appuie le corps du cylindre, et au bout de cinq ou six minutes la glace est obtenue. En outre, il y a des ballons de nouveaux modèles, ronds ou allongés, avec la nacelle de même forme. Des quatre côtés de la nacelle, il y a une voile, et, sous cette voile, un appareil ayant la forme d'une queue de poisson. qui sert à diriger le ballon dans la direction que l'on veut ; mais on n'avait pas encore fait des essais réels.

*
* *

Le 13^e jour (25 octobre 1863), au soir, accompagnés de M. A-tô-mang, nous visitâmes le bois de **Ve-xanh** (1) (situé hors de la citadelle, au Sud-Est,) Le bois peut avoir 4 ou 5 *lý* de large. Il y a trois

(1) **Ve-xanh** 鵝撐 (Vincennes.)

lacs, serpentant chacun sur une longueur d'une lieue à peu près, et dans lesquels se jettent les eaux de la rivière Xe-na. Au centre du bois se trouvent des terres en abandon. A gauche s'élève un fort pour l'artillerie, où l'on conserve et où l'on prépare des fusils de divers modèles. Sur le derrière, il y a une cible avec un champ de tir : chaque mois, un commandant des troupes y vient pour essayer l'une après l'autre les armes à feu de toutes les espèces et en éprouver la portée. Sur la partie de droite, se trouve un terrain où les officiers et soldats s'exercent au tir des fusils de petit calibre et des grandes pièces d'artillerie. Pour le tir des grandes pièces d'artillerie, on vise à une distance de huit cents *trưong* et plus ; on construit des remparts et, la construction terminée, on commence le tir, pour se rendre compte de la solidité du travail et de la sûreté du tir (nous entendîmes dire que les remparts sont de préférence construits avec de la terre et du sable). Au delà de cette place, il y a un cirque destiné aux courses de chevaux. Sa disposition rappelle le cirque du bois de Bòlính (1). Dans la citadelle même, et du côté du Sud, on peut aller dans un souterrain appelé Xe-mạt-tăng (2), long de plus de 400 *trưong*, qui arrive à la rivière Xe-na ; cette partie se trouve justement en pleine rue et en plein marché, et la terre qui se trouve dessus est aussi unie qu'une route et plantée de fleurs et d'arbres, pour éviter le passage des voitures et des chevaux ; le dessous sert de passage pour les bateaux qui vont et viennent.

*
* *

Le 14^e jour (26 octobre 1863), conduits par MM. Hà-ba-lý et Ly-a-nhi, nous visitâmes le palais de Ve-soa (3), situé dans la direction du Sud-Ouest, à une distance de plus de 50 *lý* de l'extérieur de Paris. Le palais est à trois étages et a plus de 50 pieds de haut. Derrière le palais, des grilles de fer servent de remparts. Dans la cour est élevée la statue d'un personnage en bronze (c'est, nous dit-on, un guerrier français d'autrefois), monté sur un cheval de même métal. A gauche et à droite, on voit deux palais annexes ; par devant et à droite, il y a un autre palais annexe de même hauteur. Le palais principal se compose de 35 travées ; les palais annexes comprennent 30 travées chacun. Les deux étages moyen et supérieur sont ornés de dessins

(1) Bò-lính 蒲伶 (Boulogne.)

(2) Xe-mạt-tăng 緡昧增.

(3) Ve-soa 螞蟻 (Versailles.)

magnifiques, de peintures et d'or. Dans chacune des travées sont disposées sur des bancs et suspendues entre les murs, les statues et les images des rois et des reines de France des dynasties précédentes, ainsi que celles de leurs pères, de leurs mères, de leurs frères et de leurs proches parents ; ou bien on a suspendu des toiles de grandes dimensions, portant des peintures historiques représentant les victoires gagnées par les Français sur leurs ennemis depuis plusieurs centaines d'années. Dans les longues galeries latérales du palais sont placées en rang les statues d'anciens guerriers renommés et de serviteurs du Trône de grade élevé, ainsi que celles de leurs enfants. A gauche et à droite, il y a en particulier le lieu où l'on écoute réciter les prières de la messe et le lieu pour les représentations théâtrales. Ce palais a été construit sous Louis XIV, de l'ancienne dynastie de la France, il y a cent trente ou cent quarante ans ; le chef de l'Etat français actuel y vient rarement ; cependant ce monument est placé sous la surveillance du gouverneur de la ville (général à 7 galons). Sur la partie qui précède le palais, il y a un étang rond ; un peu plus bas, il y a un petit puits, peu profond ; tout est rempli d'eau ; l'eau jaillit de tubes qui ont la forme d'hommes ou d'animaux. En dehors, se trouve un bassin carré, ayant plus d'une *lý* de long, avec un canal souterrain qui y amène de l'eau. Au milieu du bassin, on voit deux ou trois bateaux. Sur la partie de devant du palais, à gauche et à droite, s'étend un jardin planté d'arbres verdoyants et touffus, dans lequel on a tracé des routes et des sentiers ; au centre se dresse une montagne artificielle et un étang carré ; des kiosques et des pavillons sont disséminés entre eux. Entre le bassin carré et le bois qui est du côté droit, il y a encore deux palais appelés du même nom de *Ta-ly-a-nôn* (1) (l'un grand, l'autre petit). Ils comprennent chacun plus de dix travées, et l'ameublement est orné de pierres précieuses de différentes couleurs ; il y a quelques tables en pierre, rondes ou carrées, incrustées de pierres de cinq couleurs que l'on a découpées en petits morceaux pour former des dessins représentant des paysages et des fleurs ; il y a une petite table ronde en pierre, avec des veines serrées, de la grosseur d'une sapèque, bleues et vertes, d'une couleur fraîche et vive ; c'est, nous dit-on, un objet donné en cadeau par l'empereur de Russie. En outre, nous vîmes dans une remise une grande voiture et six autres de moyenne grandeur, complètement dorées. (La grande voiture est pour l'usage du chef de l'Etat français, le jour où il monte sur le trône ; une autre, de moyenne grandeur, est employée le jour du mariage de la reine.

(1) *Ta-ly-a-nôn* 些連阿嫩 (Trianon.)

Il y a aussi d'autres véhicules, des chaises à porteurs, laissés par plusieurs générations). On remarque deux voitures servant à voyager sur la glace. (Voici comment elles sont bâties : sur le devant, il y a une figure d'animal tenant la tête relevée, sous le cou sont réunies deux barres de fer qui s'écartent l'une de l'autre dans la direction de l'arrière ; la partie antérieure est étroite, et la partie de derrière plus large, et le tout a 5 pieds environ de longueur ; à l'arrière, un creux sert de siège. Ce véhicule est traîné par un cheval. En France, du onzième au premier mois, il fait très froid ; les rivières et les mares sont souvent gelées à un pied de profondeur, et le dégel n'arrive qu'au bout de plusieurs jours). On se sert de cette voiture en hiver, A cette époque, le temps est sombre et il fait froid : les routes sont remplies par la brume et par le brouillard ; on ne voit plus rien à la distance de la moitié d'une *lý*. (A partir du moment où la gelée blanche commence à tomber à l'intérieur de la ville et dans tout le pays, les feuilles des arbres, par suite du grand froid, jaunissent et tombent en grande partie).

*
* *

Le 15^e jour (27 octobre 1863), M. Hà-ba-*lý* nous pria de dresser la liste des membres de l'ambassade qui devaient se présenter à la Cour le jour de l'audience. Il nous dit qu'il fallait préalablement en donner connaissance au souverain, et il ajouta : « Au jour fixé, un grand fonctionnaire du Ministère des Rites ira au devant de l'ambassade avec quatre voitures officielles : Sur le devant de la première voiture, on placera avec respect la lettre diplomatique, et dans la partie arrière prendront place le ministre des Rites et l'ambassadeur principal ; la deuxième voiture est destinée aux vice-ambassadeurs et à moi ; enfin, dans les deux dernières voitures on ne pourra placer convenablement que huit ou dix personnes, qui doivent être choisies parmi les fonctionnaires du grade de *Tư-Lễ* (1) et au-dessous. » Nous réglâmes la question ensemble (en ce moment, parmi les personnes qui nous accompagnaient, il y avait des malades qui n'étaient pas encore rétablis), et nous décidâmes de faire rester à l'hôtel les personnes suivantes : Nguyễn-Mậu-Bình (2), du grade de *Hiệp-Quản* (3),

(1) *Tư-Lễ* 司禮.

(2) Nguyễn-Mậu-Bình 阮茂平.

(3) *Hiệp-Quản* 協管.

Lương-Văn-Thái (1), Nguyễn-Hữu-Tước (2), du grade de Suất-Đội (3); Phạm-Hữu-Độ (4), Trần-Tê (5), du grade de Tư-Vụ (6), (Phạm-Hữu-Độ et Trần-Tê avaient la fièvre depuis quelques jours et étaient loin d'être remis), ainsi que les autres gradés et les soldats. Il restait huit personnes qui devaient nous accompagner, à savoir : Nguyễn-Văn-Chất (7), du grade de Lang-Trung, Hồ-Văn-Long (8), Nguyễn-Văn-Cư (9), du grade de Viên-Ngoại (10), Nguyễn-Văn-Huân (11), du grade de Hiệp-Quản, Tạ-Huệ-Kê (12), Hoàng-Kỷ (13), du grade de Chủ-Sự (14) ; Nguyễn-Hữu-Thận (15), Tứ-Đẳng (16), et Nguyễn-Hữu-Cập (17), Ngũ-Đẳng (18).

M. Hà-ba-lý prit note aussitôt de tout cela, et, par l'intermédiaire du Đại-Học-Sĩ (19) français, on en informa le souverain. M. Hà-ba-lý nous dit : « Au moment où vous vous présenterez à la Cour, vous attirerez les regards de la France entière. Je suis déjà allé dans les diverses chambres pour examiner les membres de l'ambassade ; tous, à partir de Nguyễn-Văn-Chất jusqu'à Nguyễn-Hữu-Cập, sont forts et de belle prestance ; seulement, deux voitures ne peuvent porter convenablement que huit personnes. Je vous prie donc de faire rester à l'hôtel encore deux personnes, Nguyễn-Mậu-Bình et Lương-Văn-Thái ». Nous accédâmes à son désir. Il ajouta : « Si les gradés et les soldats viennent à votre suite, ils devront rester hors de la porte du palais. Je vous prie donc de les laisser aussi à l'hôtel, puisqu'ils n'ont rien à faire ; ce sera plus commode ». Nous partageâmes son avis et lui remîmes une note conforme à ces dispositions.

- (1) Lương-Văn-Thái 梁文彩.
- (2) Nguyễn-Hữu-Tước 阮有爵.
- (3) Suất-Đội 率隊.
- (4) Phạm-Hữu-Độ 范有度.
- (5) Trần-Tê 陳濟.
- (6) Tư-Vụ 司務.
- (7) Nguyễn-Văn-Chất : Lang-Trung 阮文質郎中.
- (8) Hồ-Văn-Long 胡文龍.
- (9) Nguyễn-Văn-Cư 阮文居.
- (10) Viên-Ngoại 員外.
- (11) Nguyễn-Văn-Huân 阮文薰.
- (12) Tạ-Huệ-Kê 謝惠繼.
- (13) Hoàng-Kỷ 黃紀.
- (14) Chủ-Sự 主事.
- (15) Nguyễn-Hữu-Thận 阮有慎.
- (16) Tứ-Đẳng 四等.
- (17) Nguyễn-Hữu-Cập 阮有給.
- (18) Ngũ-Đẳng 五等.
- (19) Đại-Học-Sĩ 大學士.

*
* *

Le 16^e jour (28 octobre 1863), guidés par MM. Ly-a-nhi et A-tô mang, nous visitâmes une cristallerie. Nous nous enquîmes au sujet du procédé de fabrication et on nous dit : « On emploie deux parties de sable blanc très fin, une partie d'une matière extraite de la cendre, on prend de la cendre de bois de chauffage et on la fait macérer dans l'eau ; quand, à la surface de l'eau, on voit une couleur jaune-noirâtre, on jette le dépôt de cendre, on prend l'eau et on en retire par la cuisson une substance qui est appelée potasse), et une partie de cinabre tirée de la mine de plomb ; ces trois substances, prises à l'état pur, sont mélangées avec grand soin, et, pour cent parties du mélange, on ajoute cinq parties de salpêtre. On met le tout dans une cuve pour le faire cuire (la marmite est faite en forme d'équerre ; il faut qu'elle soit très épaisse et solide), et on obtient du verre en fusion. Ensuite, selon la grandeur de l'objet que l'on veut fabriquer, on prend, avec l'extrémité d'un tube de fer, une certaine quantité de cette pâte, on pose le tube sur une petite table, et l'ouvrier en tourne le bout pour l'arrondir, puis il souffle dans le tube pour faire gonfler la pâte et moule celle-ci avec un couteau en fer. Quand la pâte est un peu refroidie, on la porte dans un four, en continuant de souffler. Pour faire une grande bouteille, il faut six ou sept minutes. On place les objets obtenus sur une plaque métallique et on les porte dans un autre four pour les chauffer auprès du feu ; on les retire doucement de l'orifice du four et on les fait passer sur un tonneau contenant de l'eau, jusqu'à ce qu'ils soient refroidis ; de cette façon on obtient un cristal de première qualité. Quand on a à faire des vases présentant des angles, on les moule à l'aide d'une machine. Lorsque l'objet est fabriqué, on le porte dans un autre lieu où, au moyen d'une machine munie de roues, on le frotte pour le polir. Parmi les objets en cristal que l'on fabrique, il y en a qui ressemblent à de la porcelaine, mais avec un éclat plus brillant encore ; il y en a auxquels on a ajouté d'autres matières pour former des émaux, ou auxquels on a donné l'aspect du bois ou de la pierre ; tous sont des objets d'art. Cette manufacture comprend trois séries de longs bâtiments où il y a plus de cent personnes, ouvriers et ouvrières, et plus de vingt enfants de 10 ans et au-dessus. Les ouvriers les plus habiles gagnent 500 francs par mois ; les autres sont payés suivant leur capacité professionnelle.

Ce jour là, le temps avait été un peu plus doux, et sur le soir, il tomba de la pluie.

*
* *

Le 17^e jour (29 octobre 1863), il plut. A l'heure *vị* (de 1 à 3 heures du soir), M. Ri-cô (1), ancien vice-ambassadeur français, vint nous faire visite à l'hôtel. Nous lui demandâmes où il logeait. Il nous répondit : « Depuis mon retour, après la fin de l'ambassade, je me suis installé dans mon pays natal pour y jouir de mon congé. Maintenant, je viens de reprendre mon service et je loge chez le ministre commandant la Marine. » Après avoir bu du thé, il prit congé de nous et se retira. Cette nuit là il fit du vent et il tomba de la pluie.

*
* *

Le 18^e jour (30 octobre 1863), à l'heure *vị* (de 1 à 3 heures du soir) le vent d'Ouest souffla et il tomba une pluie glaciale. M. Kha-lợi-nị-y (2), ancien consul résidant à A-lê-xang-lý (3), vint à l'hôtel nous faire visite et nous dit : « J'ai obtenu un congé de trois mois pour revenir dans mon pays natal et revoir ma famille. Il y a encore un mois et demi avant l'expiration du congé ; je retournerai alors à Xang-lý (4), et ce sera avec un vif plaisir que je reconstruirai de nouveau l'ambassade à Y-diệp (5). » Nous lui demandâmes des nouvelles récentes du pays de Y-diệp. Il nous répondit : « Le mois passé, j'ai pu lire dans le journal que les digues du fleuve Ni-lô (6) se sont rompues par suite des inondations, et les maisons ainsi que les cultures de plus de 300 villages ont été entraînées par les eaux. Une partie de la voie ferrée a été détruite sur une longueur de plus de 3 lý. Dans le pays, on ne se souvient pas qu'il y ait eu depuis plusieurs siècles, une pareille inondation. Cependant, les gens et les animaux domestiques n'ont pas souffert. Le roi de l'Egypte a envoyé en toute hâte son peuple pour réparer les digues et les routes, et le travail est sur le point d'être achevé. (Les digues anciennes de ce pays, élevées sur le bord du fleuve, ont été reconstruites plus hautes et plus larges de quelques pieds). Lorsque vous

(1) Ri-cô 移姑.

(2) Kha-lợi-nị-y 喀嚙爾伊.

(3) A-lê-xang-lý 亞黎腔邏 (Alexandrie.)

(4) Xang-lý 腔邏 (Alexandrie.)

(5) Y-diệp 伊喋 (Egypte.)

(6) Ni-lô 彌廬 (Nil.)

repasserez par là, je crois que les chemins auront été réparés et seront carrossables. » Un petit moment après, il prit congé de nous et se retira.

Dans la même nuit, M. Hà-ba-lý vint à l'hôtel et nous parla du nombre de personnes qui devaient se présenter à la Cour ; il pria les membres de l'ambassade de se conformer à l'usage réglementaire de saluer trois fois en portant les mains au front. Le chef de l'Etat a déjà été averti de ces détails par l'intermédiaire du Đại-Học-Sĩ et les a approuvés.

*
* *

Le 19^e jour (31 octobre 1863) à la nuit, après le repas, M. Hà-ba-lý nous dit : « Aujourd'hui, le moment de l'audience est proche. Une fois la cérémonie accomplie, je dois vous accompagner pendant votre voyage en Espagne. Les Espagnols veulent qu'il n'y ait que 14 ou 15 personnes seulement à suivre l'ambassade : les autres devront se rendre directement à Thu-long (1). Il sera plus commode qu'ils aillent d'avance, sur un bateau fourni par la France, jusqu'au royaume de Y-diệp (2) et qu'ils attendent là l'ambassade. » — Nous lui répondîmes : « Cela est conforme à notre avis ; seulement, nous ne savons pas encore si, au moment de notre retour, nous devons revenir à Thu-long pour y prendre le bateau, ou si nous devons aller directement à Y-diệp. » — « Vous serez nous répondit-il, reconduits à Y-diệp sur un bateau espagnol. De là, vous prendrez la voie de terre. A Xang-lý (3), le consul de France vous fournira tout ce qu'il vous faudra. D'ailleurs, un autre bateau de l'Etat se tient prêt à Xu-yết (4) pour vous ramener en Annam. »

*
* *

Le 20^e jour (1^{er} novembre 1863), il plut. A l'heure vị (de 1 à 3 heures du soir), M. Cam-ba-xa-lê-giờ (5), ministre des Rites français, nous fit porter une lettre officielle dans laquelle il était dit ceci : « A l'heure vị (de 1 à 3 heures du soir) du 24^e jour, il viendrait nous prendre, et au milieu de la même heure vị, nous nous présenterions

(1) Thu-long 秋龍 (Toulon.)

(2) Y-diệp 伊喋 (Egypte).

(3) Xang-lý 腔運 (Alexandrie.)

(4) Xu-yết 樞謁 (Suez).

(5) Cam-ba-xa-lê-giờ 咁巴嗶撻梟.

à la Cour royale de France. « Peu après, M. Hà-ba-ly nous apporta trois cartes de visite et nous dit que le ministre des Rites faisait transmettre ses compliments à nous trois. A la nuit tombante, il revint et prit de nous trois cartes de visite en réponse aux compliments du ministre.

*
* *

Le 21^e jour (2 novembre 1863), la pluie tomba. M. Hà-ba-ly nous apporta une lettre officielle et trois cartes de visite. Nous étions avertis que le chef de l'Etat français avait décidé d'organiser une assemblée publique à l'heure *ngô* (midi) du 24^e jour. (En France, il y a un corps politique appelé Corps Législatif (1). On élit les *Đê-bô-tê* (2) de ce corps dans chacune des contrées de l'intérieur du royaume, à raison de un député pour 35.000 hommes. Chaque année, les députés se réunissent à la capitale pour une durée de quelques mois. Le sujet des délibérations est donné par le chef de l'Etat, qui fixe l'ordre du jour ; les députés discutent sur ces questions ; la fixation des impôts annuels, la formation et le recrutement de l'armée, rentrent parmi les sujets discutés par ce corps. L'élection des députés se fait tous les six ans. Au moment où nous étions, les nouveaux élus venaient à peine de se réunir et le règlement veut qu'on organise une cérémonie où l'on prête serment.) Conformément à l'ordre royal, le ministre des Rites nous invitait, par lettre écrite de sa main, à assister, tous les trois à cette assemblée. (Il nous disait aussi que les ambassadeurs de tous les états seraient présents à cette cérémonie.) Nous devons toutefois remettre les trois cartes entre les mains de M. Hà-ba-ly qui, au jour fixé, nous conduirait lui-même. (De fait, lorsque nous arrivâmes à la porte intérieure du palais où avait lieu cette assemblée, le gardien de la porte ne nous permit d'entrer qu'après s'être minutieusement rendu compte que nous avions réellement des cartes d'invitation).

M. Hà-ba-ly ajouta : « Aujourd'hui, nous allons délibérer sur les règles en usage à la Cour de France pour la réception des ambassadeurs : lorsque les ambassadeurs se présentent à l'audience du souverain et qu'ils arrivent à l'endroit où il se tient, en entrant, ils saluent une fois en portant les mains au front ; au milieu de la salle, ils saluent une deuxième fois, et lorsqu'ils

(1) Cò-lè-tít-la-tièp 鰓黎喲羅嘜 (Corps Législatif.)

(2) Đê-bô-tê 低嘑犀 (Député.)

arrivent devant le souverain, ils saluent une dernière fois. Les lettres diplomatiques sont portées respectueusement par les soins du vice-ambassadeur ; l'ambassadeur principal adresse le premier des paroles respectueuses au chef de l'Etat ; il lui offre les lettres qu'il a reçues de ses adjoints, et, après que le chef de l'Etat les a prises à son tour, les ambassadeurs sortent en saluant trois fois comme auparavant. Cela a été l'objet des délibérations des fonctionnaires des Rites, dont le rapport a été soumis à l'approbation du souverain. En outre, je suis chargé de vous fournir tous les renseignements détaillés que vous désirerez. » Nous repliquons : « Le porteur des lettres diplomatiques doit être sur le même rang que le principal ambassadeur et un peu en avant ; de plus, vous avez dit que le porteur des lettres fait les salutations en même temps que les autres ambassadeurs, cela n'est pas conforme à nos rites ; il convient plutôt qu'il pose seulement les lettres sur son front trois fois en signe de respect. Après que les lettres ont été prises par le chef de l'Etat ; le porteur revient se placer à son rang. Au moment de la sortie, tous saluent en portant les mains au front. Du reste, au moment de la remise des lettres, il faut qu'il y ait un grand fonctionnaire de l'Etat qui, après les avoir reçues avec respect, les transmette à son tour au souverain. » M. Hà-ba-lý nous dit : « Vous voulez que le porteur des lettres diplomatiques témoigne de son respect en les posant d'abord sur son front, je dois en référer aux fonctionnaires des Rites. Mais l'usage ordinaire, en Europe, est que l'ambassadeur remette en personne les lettres au chef de l'Etat, tout ambassadeur, de quelque grade qu'il soit, dès qu'il est envoyé comme ambassadeur, représente réellement son souverain, et il est, par cela même, digne de tout respect. Les lettres diplomatiques doivent nécessairement être offertes respectueusement par l'ambassadeur lui-même, et elles sont reçues par le chef de l'Etat en personne ; cette façon d'agir montre toute l'importance qu'on attache à ces lettres. » Comme toute cette question dépend du sentiment de respect intérieur dont on est animé et des règles particulières du protocole, nous considérons qu'il n'y a plus lieu d'insister.

Dans la même nuit, M. Hà-ba-lý nous dit : « J'ai reçu du ministère des Rites de France une lettre dans laquelle il est dit que, dans la journée de hier, le ministre est venu à l'hôtel des ambassadeurs pour les voir ; on lui a dit que je n'étais pas encore arrivé, et comme il n'y avait pas d'interprète, il a remis sa carte au gardien de la porte. D'après l'usage, en France, tout visiteur honorable vient lui-même à la porte déposer sa carte de visite ; le maître de la maison doit aussi aller à la porte du visiteur pour lui rendre visite. Cependant, hier, le gardien,

lorsqu'il vous a remis les cartes, ne vous a pas informé que le ministre était venu en personne ; c'est la faute du gardien. En attendant, je vais écrire au ministre pour lui exposer clairement les faits ». Il nous promit ensuite de préparer les cartes de visite pour aller rendre visite au ministre.



Le 22^e jour (3 novembre 1863), la pluie tomba. A l'heure *vị* (de 1 à 3 heures du soir), accompagnés de M. Hà-ba-lý, nous allâmes, avec nos cartes de visite, à la résidence officielle du ministre des Rites. Arrivés à la porte, nous restâmes en voiture ; M. Hà-ba-lý remit nos cartes entre les mains du gardien, et nous reprîmes aussitôt le chemin de notre hôtel.

A l'heure *dậu* (de 5 à 7 heures du soir), M. Hà-ba-lý transmet de la part du Đại-Học-Sĩ à votre serviteur Phan-Thanh-Giản, les statuts de la société du jardin appelé Do-ô-lô-xích-đặc-kì-li-ma-ta-xi-ông (1) et le diplôme d'associé. (Un des jours précédents, lorsque M. Hà-ba-lý nous avait invité à visiter le jardin, il s'était adressé à votre serviteur Phan-Thanh-Giản et lui avait dit : « Le Đại-Học-Sĩ est le président de la société qui s'occupe de ce jardin. Il désire vivement vous voir faire partie de cette association. D'après les statuts de la société, on s'engage à se communiquer les choses remarquables que l'on peut rencontrer ». — « Chez nous, répondis-je, il n'y a de remarquable que les végétaux, les oiseaux et les animaux ». — Le jour où nous assistâmes au festin donné par le Đại-Học-Sĩ, celui-ci et le fonctionnaire qui est chargé du service de l'association nous en parlèrent de nouveau et nous dirent : « Nous n'avons qu'un but, dans cette société, c'est de nous témoigner mutuellement des sentiments de sympathie ». Moi, donc, Phan-Thanh-Giản, et vos serviteurs Phạm-Phú-Thứ et Nguyễn-Khắc-Đản, nous nous entendîmes ensemble et nous fûmes d'avis que cette association n'avait aucune importance ; le refus d'y entrer donnerait lieu à coup sûr à quelques difficultés. Nous répondîmes donc au Đại-Học-Sĩ : « Noble et grand fonctionnaire, vous nous traitez si bien que nous n'osons pas refuser ». Aujourd'hui, le Đại-Học-Sĩ nous faisait parvenir les diplômes d'associés et quatre pages de statuts de la société. Il y avait en plus quatre diplômes en blanc que l'on nous confiait, et l'on nous dit : « Quand vous serez de retour dans votre

(1) Do-ô-lô-xích-đặc-kì-li-ma-ta-xi-ông 由烏廬听得旗釐麻些訾翁
(Zoologique d'Acclimatation.)

pays, si quelque personne de votre connaissance avait le désir d'entrer dans la société, vous porteriez leur nom sur les diplômes et vous les leur donneriez ». D'après les statuts de cette société, tout nouvel associé doit verser une somme de 260 francs. Je, **Phan-Thanh-Giản**, me décidai à verser le montant de cette somme. M. **Hà-ba-lý** étant revenu de chez le **Đại-Học-Sĩ**, à qui il avait parlé de la chose, nous dit : « C'est la un témoignage de la bonne harmonie qui règne entre nous. Mais il est inutile de payer la cotisation, cela, en conformité avec ce qui se fait pour les associés de l'Espagne et de l'Angleterre ».

*
* *

Le 23^e jour (4 novembre 1863), à l'heure *dậu* (de 5 à 7 heures du soir), M. **Mông-ti-nhi** (1), officier de la Marine française, vint nous faire visite et nous dit : « Il y a sept ans, j'ai commandé trois bâtiments de guerre et je suis allé en ambassade au Siam et à Tourane. N'ayant pas obtenu de suite favorable à ma demande, au sujet de l'annulation de l'interdiction de tout commerce, j'ai agi contre les forts de la montagne de **Trà-Sơn** (2). Etant de retour, le roi de France conçut une vive honte, et on commença les hostilités. Aujourd'hui, la paix étant signée, j'aurais dû, dès votre arrivée, vous faire une visite ; mais depuis longtemps je suis en congé et retiré dans ma famille ; c'est pourquoi je viens un peu en retard. » Nous causâmes avec lui et, après un petit instant, il prit congé de nous et se retira.

*
* *

Le 24^e jour (5 novembre 1863), il fit beau temps. A l'heure *thìn* (de 7 à 9 heures du matin), sur l'ordre du fonctionnaire du service des Rites français, deux voitures de transport arrivent à notre hôtel pour transporter les présents. Sur notre ordre, **Nguyễn-Văn-Chất** (3), en fonction de **Tư-Lễ** (4), accompagné de **Trương-Vĩnh-Ký** (5), interprète, alla directement au palais de **Chuy-lò-lý** (6) pour y mettre en ordre ces objets après les avoir vérifiés.

(1) **Mông-ti-nhi** 蒙卑訥.

(2) **Trà-Sơn** 茶山 (Montagne de Tourane.)

(3) **Nguyễn-Văn-Chất** 阮文質.

(4) **Tư-Lễ** 司禮.

(5) **Trương-Vĩnh-Ký** 張永記.

(6) **Chuy-lò-lý** 騷囉禮 (Tuileries.)

Au commencement de l'heure *ngọ* (à midi), invités par M. Hà-ba-ly, nous allâmes, en tenue officielle, au palais de Lô-bì-trừ (1) pour assister à l'assemblée publique. (Ce palais est situé au même endroit que le palais de Chuy-lô-ly ; tous deux se font face l'un à l'Est, l'autre à l'Ouest ; au Sud et au Nord, il y a une série de palais à la toiture unie; entre eux de l'Est à l'Ouest, il y a une distance d'environ une ly). Ce jour là tous les grands fonctionnaires, les évêques, les xi-na-tư (2) (Xi-na (3) est le nom de la société) et les Đê-bô-tê (4), nouvellement réunis, venus de tous les points de la France, au nombre de plus de trois cents, se réunirent dans ce palais. Ils avaient pris place à l'étage du milieu, chacun suivant son rang, (L'étage du milieu se compose de 7 pièces ayant 10 *trượng* de long et 4 *trượng* de large à peu près. Au Nord, juste au milieu de la première travée, est placé le trône du chef de l'Etat ; des deux côtés, il y a trois sièges pour les frères et les neveux du souverain ; sur le côté droit, un peu au Nord, les sièges de la reine, de son fils et des filles du souverain ; sur la partie antérieure, à gauche et à droite, les sièges de deux fonctionnaires du service des Rites, puis, devant le siège du souverain, il y a un espace libre de 5 pieds environ, formant chemin ; sur le côté droit, deux évêques, puis des grands fonctionnaires français, puis les sénateurs; sur le côté gauche, deux évêques, puis des grands fonctionnaires, puis les députés ; tous sont sur des sièges formant un carré. Dans l'étage supérieur, dont les murs forment un demi-cercle, sont disposés des rangées de sièges, à droite pour nous trois et pour les ambassadeurs des diverses puissances, à gauche pour les femmes des grands fonctionnaires français. Celles-ci étaient au nombre de plusieurs centaines. On nous apprit que les femmes des grands fonctionnaires sont aussi invitées par lettre).

Un tout petit instant après notre arrivée, la reine et son fils arrivèrent les premiers. Un moment après, le chef de l'Etat parut. (Il portait un bonnet de drap avec des plumes ; le vêtement de dessus était court et fait d'un tissu de drap et de soie, à manches étroites, ouvert au milieu, et de couleur noire. Le bonnet était orné d'or ; l'habit était également brodé d'or au col, sur les deux bords de devant et aux manches. Le souverain portait sur lui des ornements en forme de fleurs ; il avait à la ceinture un sabre garni d'or. Toute cette tenue rappelait celle des fonctionnaires de l'Etat. Les vêtements de la reine

(1) Lô-bì-trừ 鑪 波 啞 (Louvre.)

(2) Xi-na-tư 隸 那 絲 (Sénateurs)

(3) Xi-na 隸 那 (Sénat.)

(4) Đê-bô-tê 低 嘑 犀 (Députés.)

étaient en satin et en crêpe, de couleur blanche, avec une parure de tête. Son fils portait l'uniforme des soldats de première classe, et il avait une épée à la ceinture. Pour la réception des ambassadeurs, le souverain avait des vêtements de même couleur.) Le souverain descendit de voiture, fit quelques pas à pied et entra par la voie centrale. Les fonctionnaires se levèrent tous et le saluèrent par des acclamations (et par des souhaits de longévité.) Lui se tournait chaque fois à gauche et à droite et leur répondait par un signe de tête (la reine, qui vint la première, avait fait de même).

Après s'être assis commodément sur le trône, le chef de l'Etat prit à la main un rouleau composé de plus de 10 feuilles de papier, l'ouvrit en personne et le lut ; chaque fois qu'il disait des choses bonnes et convenables, les fonctionnaires lui témoignaient leur satisfaction par des applaudissements. La lecture faite (tout d'abord, il avait manifesté sa joie et donné des encouragements, puis il avait parlé des questions intéressant l'administration du royaume et des affaires qu'il fallait régler ; nous avons une traduction), un fonctionnaire du service des Rites (celui qui était assis à droite) lut la liste nominative des députés ; d'abord, il prononça le serment (le sens en est que les membres de l'assemblée doivent tous observer la justice et agir loyalement ; ce n'est qu'une partie du texte) ; ensuite, il prononça les noms l'un après l'autre ; toutes les fois qu'il nommait un des membres anciens, celui-ci restait tranquillement assis. Mais lorsqu'il prononçait le nom d'un nouvel élu, celui-ci se levait et répondait de la voix en levant la main droite. Après cet appel, le chef de l'Etat et la reine sortirent, pendant que les acclamations se faisaient entendre comme à leur entrée. Ensuite la séance fut levée.

Au commencement de l'heure *vi* (de 1 à 3 heures du soir), MM. Ba-lè (1), Tham-Tri du ministère des Rites français, et Mô-lý (2), Thi-Lang, en costume de cour, vinrent à l'hôtel avec quatre voitures officielles du souverain et quatre cavaliers formant la suite, pour recevoir respectueusement les lettres diplomatiques et pour inviter les ambassadeurs à se présenter devant le trône royal. (Chaque voiture est attelée de deux chevaux de couleur rouge ; les voitures sont couvertes d'un vernis noir, décorées d'ornements dorés et munies d'une capote pour protéger contre la poussière, ainsi que de tapis et de coussins en crépon ou en satin. Une de ces voitures était extrêmement large et plus ornée que les autres. Chacune d'elles portait trois personnes en uniforme militaire, qui formaient la suite et se plaçaient sur

(1) Bà-lè 幡漚, Tham-Tri 參知.

(2) Mô-lý 謨邏, Thi-Lang 侍郎.

le devant et sur le derrière de la voiture). En tenue officielle, nous transportâmes avec respect les lettres diplomatiques dans l'intérieur de la grande voiture et les disposâmes honorablement sur un siège par devant (l'intérieur de la voiture se divise en deux compartiments distincts). Je, Phan-Thanh-Gián(1), me plaçai dans la partie arrière avec le Tham-Tri du ministère des Rites ; nous, Phạm-Phú-Thứ (2) et Nguyễn-Khắc-Đản (3), prîmes place dans la deuxième voiture avec le Thị-Lang du ministère des Rites et M. Hà-ba-lý ; nous, Nguyễn-Văn-Chật (4), Ngô-Văn-Huân (5) et Hồ-Văn-Long (6), montâmes dans la troisième voiture ; nous, Nguyễn-Hữu-Thận (7), Nguyễn-Hữu-Cập (8), Hoàng-Kỷ (9) et Tạ-Huệ-Kê (10), dans la quatrième voiture ; nous nous rendîmes directement au palais de Chuy-lò-lý (11) (Nguyễn-Văn-Cư (12), du grade de Viên-Ngoại-Lang (13), avait eu la fièvre quelques jours auparavant, et n'était pas encore rétabli ; il resta à l'hôtel. MM. Ly-a-nhi et A-tò-mang, qui devaient nous accompagner, s'étaient rendus préalablement à la porte du palais, pour nous y attendre : ils avaient été prévenus par le service des Rites).

Les voitures arrivèrent à la porte du palais de gauche (à gauche et à droite, il y a deux longs palais attenant aux palais centraux de devant et de derrière) et, tournant, pénétrèrent par la porte centrale de l'enceinte en fer (cette enceinte se compose de grilles) qui précède ce palais ; à gauche et à droite, se tenaient en rang, les armes à la main, environ mille hommes de troupes, tant de l'infanterie que de la cavalerie. Les tambours et la musique commencèrent à jouer. Arrivés au palais, nous descendîmes des voitures et nous montâmes les escaliers. Votre serviteur Phạm-Phú-Thứ portait respectueusement les lettres diplomatiques, marchant un peu en avant ; puis venait votre serviteur Phan-Thanh-Gián, puis les autres. Alors, un grand fonctionnaire du ministère des Rites vint nous recevoir ; guidés par lui, nous arrivâmes à l'étage supérieur du palais et, à travers trois portes, nous pénétrâmes

(1) Phan-Thanh-Gián 潘清簡.

(2) Phạm-Phú-Thứ 范富庶.

(3) Nguyễn-Khắc-Đản 魏克釐.

(4) Nguyễn-Văn-Chật 阮交質.

(5) Ngô-Văn-Huân 吳文薰.

(6) Hồ-Văn-Long 胡交龍.

(7) Nguyễn-Hữu-Thận 阮有慎.

(8) Nguyễn-Hữu-Cập 阮有給.

(9) Hoàng-Kỷ 黃紀.

(10) Tạ-Huệ-Kê 謝惠繼.

(11) Chuy-lò-lý 騷嚨理 (Tuileries.)

(12) Nguyễn-Văn-Cư 阮文瑀.

(13) Viên-Ngoại-Lang 員外郎.

dans l'endroit où nous devons paraître à l'audience royale. Depuis l'étage inférieur jusqu'à cet endroit, des deux côtés, se tenaient des soldats, les armes à la main, rangés en bon ordre et dans une gravité parfaite ; il y avait entre autres plus de cent cuirassiers (qui constituent, nous dit-on, la garde particulière du chef de l'Etat.) Au centre, contre le mur, on voyait une estrade de trois gradins, garnie de tapis, et de forme ronde ; c'est là que se tenaient debout le chef de l'Etat, la reine et son fils. (Cette estrade à trois gradins, elle est couverte de tapis et est de forme ronde ; sa hauteur est d'environ deux pieds ; au-dessus, elle est tendue de velours rouge, avec des franges qui pendent de tous les côtés. Le chef de l'Etat se tenait debout sur le gradin supérieur, du côté droit ; il tenait son bonnet dans la main gauche ; sur le côté gauche, la reine était debout, les mains croisées ; ces deux personnes étaient à une distance de deux pieds environ l'une de l'autre. Sur un gradin inférieur, et à droite du chef de l'Etat, il y avait son fils, debout aussi, le bonnet à la main, vêtu du costume militaire de première classe. Le chef de l'Etat avait, cette année-là, 55 ans, et son fils, 7 ans et demi). Du côté droit, se trouvaient les grands fonctionnaires français ; du côté gauche leurs femmes, soit quelques dizaines de personnes de chaque côté (ces deux rangs s'ouvraient, à gauche et à droite, comme les traits du caractère *bát* 八).

Comme on nous l'avait prescrit, nous nous dirigeons vers l'endroit où se tenait debout le chef de l'Etat et nous avançons suivant notre rang. Vos serviteurs Phan-Thanh-Giản, ~~Nguyễn-Khắc-Đản~~ et les autres saluent le chef de l'Etat trois fois en portant les mains au front (le chef de l'Etat et la reine répondent à nos salutations en inclinant la tête.) Votre serviteur Phan-Thanh-Giản, après avoir exprimé ses hommages et ses compliments, reçoit respectueusement les lettres diplomatiques et les offre au chef de l'Etat (votre serviteur Phạm-Phú-Thứ reprenait sa place et s'y tenait debout) ; le chef de l'Etat, descendant d'un gradin, les prend entre ses mains, regagne sa place, debout comme auparavant, et les remet à son tour entre les mains de M. ~~Dồ-dư-anh-đê-luy~~ ; puis, se tournant vers nous, il nous adresse sa réponse (interprétée par M. Hà-ba-lý qui se tenait à côté de lui ; nous avons une copie de ses paroles). Nous sortons l'un après l'autre, saluant trois fois en portant les mains au front, accompagnés du Tham-Tri et du Thị-Lang du ministère des Rites français, et nous regagnons notre hôtel (à l'intérieur de la porte du palais, le tambour bat et la musique joue comme auparavant). (1)

(1) La gravure que nous reproduisons ici, Planche LXXXIII, a été achetée chez un bouquiniste, à Paris, par notre collègue M. ~~Hồ-Đắc-Khải~~, qui a bien

Un petit instant après, invités par M. **Hà-ba-lý**, nous nous rendîmes, dans une autre voiture, à la résidence du **Đại-Học-Sĩ**, qui nous communiqua le texte d'un nouveau traité et d'une convention de commerce entre les deux états, et nous dit de les emporter chez nous à notre retour pour les mettre à exécution.

Le soir, au coucher du soleil, le **Tham-Tri** et le **Thị-Lang** du ministère des Rites, ainsi que MM. **Hà-ba-lý**, **Lý-a-nhi** et **A-tô-mang**, se réunirent à notre hôtel pour prendre part à un festin.



Le 25^e jour (6 novembre 1863), M. **Hà-ba-lý** reçut les présents que nous offrions aux divers fonctionnaires français et les remit entre les mains du surveillant de l'hôtel, qui les fit transporter aux destinataires. A l'heure *dậu* (de 5 à 7 heures du soir), MM. **Ba-lang-ca**, ancien gouverneur de l'Espagne, et **Mô-tô**, vice-ambassadeur de l'Espagne en résidence à Paris, vinrent à l'hôtel, nous porter en deux

voulu l'offrir aux Amis du Vieux Hué. M. A. Salles, dans une lettre datée du 17 février 1920, au sujet de la gravure relative à la mission du *Forbin* à Hué, que nous avons reproduite dans le Bulletin, année 1918, p. 232, nous apprenait que la gravure représentant la réception des ambassadeurs annamites était extraite du *Monde illustré*, n° du 21 novembre 1863. Présument une autorisation qu'on ne manquerait pas de nous accorder, nous la reproduisons, à titre documentaire. Nous espérons pouvoir reproduire plus tard une autre gravure, publiée dans le même périodique, n° du 5 septembre 1863, et représentant « le groupe des ambassadeurs annamites envoyés par l'Empereur de Cochinchine à S. M. Napoléon III. » C'est également M. A. Salles qui nous l'a signalée, ainsi qu'une gravure, du n° du 9 août 1862, représentant « l'arrivée des ambassadeurs au Pavillon de la Paix de Saigon, pour la signature du traité de paix, le 10 juin 1862 ».

Nous attirons l'attention du lecteur sur l'exactitude du dessin. Le dessinateur a rendu avec une grande vérité non seulement les traits de l'empereur et de l'impératrice, mais, ce qui nous intéresse ici, les traits des trois ambassadeurs annamites. Au centre, on reconnaît la figure austère, loyale, mais tenace et un peu inquiète, avec la petite barbiche, de **Phan-Thanh-Giản** (Comparez les Planches LXXII et LXXIII), qui est en train de lire son allocution à l'empereur. A droite de ce personnage, **Ngũy-Khắc-Đản**, le troisième ambassadeur, à la barbe abondante, mais sans son air de bon vivant (Comparez les Planches LXXX et LXXXI), à gauche, la place d'honneur, **Phạm-Phú-Thứ**, le second ambassadeur, imberbe, avec un air dur et effrayé (Comparez les Planches LXXVIII et LXXIX.) - Le rapport des ambassadeurs nous montre Napoléon III toujours debout ; sur la gravure, il est assis, ainsi que l'impératrice. Ils ont pu s'asseoir pendant la lecture de l'allocution de l'ambassadeur, et le rapport aura omis de noter ce détail (*Note du Rédacteur du Bulletin.*)

exemplaires le texte de la convention de commerce faite par leur état ; un de ces exemplaires était en caractères chinois, l'autre en espagnol. Ils nous dirent : « Le texte est identique au texte de la convention avec la France ; nous vous prions de le prendre pour le mettre à exécution, et de nous délivrer un reçu. » Après l'avoir pris, nous leur demandâmes : « Lorsque notre ambassade se rendra en Espagne, quel est le nombre des personnes qui pourront nous accompagner ? » Le gouverneur nous répondit : « Dans les montagnes de mon pays, les chemins sont difficiles. D'ailleurs, le voyage aller et retour ne durera qu'une semaine. Si vous ameniez un grand nombre de personnes, ce serait une grande fatigue pour elles. » Et il ajouta : « Le bateau qui doit vous transporter est déjà rendu au port de Marseille et vous attend là. » Nous nous entendîmes avec le gouverneur et avec M. Hà-ba-lý, et nous décidâmes de ne prendre que vingt-deux personnes avec nous. Le gouverneur prit congé de nous et sortit. M. Hà-ba-lý nous dit : « Vous partirez à l'heure *dầu* (de 5 à 7 heures du soir) du 27^e jour. Les bagages appartenant aux personnes qui doivent rester à l'hôtel seront gardé ici. Six jours plus tard, le reste de l'ambassade partira ; le surveillant de l'hôtel les accompagnera, et ils iront prendre le bateau pour se rendre en Egypte. » Nous décidâmes de nous faire accompagner par Nguyễn-Văn-Chật, Hồ-Văn-Long, Nguyễn-Hữu-Thận, Hoàng-Kỷ, Lương-Văn-Thái et par les soldats et ouvriers de notre suite, au nombre de quatorze.

*
* *

Le 26^e jour (7 novembre 1863), nous fîmes la distribution des cadeaux que nous laissons à ceux qui avaient rendu quelque service à l'ambassade. Le moment du départ était bien proche ; assis dans notre hôtel, nous conversions longuement soit entre nous, soit avec M. A-tò-mang, et ses compagnons. Nguyễn-Thị-Liên (1) et ses enfants vinrent aussi assister à notre départ. Nous nous dîmes que cette femme était notre compatriote ; que son mari Nguyễn-Văn-Chấn (2), avait été un bon serviteur de la dynastie, et que Votre Majesté daignait ne pas ignorer son nom ; que dernièrement, ayant appris l'arrivée de l'ambassade, elle et ses enfants étaient venus d'un pays lointain, à travers des montagnes et des tours d'eau ; qu'il y avait déjà longtemps qu'elle vivait dans un hôtel qu'elle avait loué, attendant le jour de notre départ

(1) Nguyễn-Thị Liên 阮氏蓮.

(2) Nguyễn-Văn-Chấn 阮文振 (Vannier.)

pour nous accompagner au dernier moment ; que les sentiments qu'elle manifestait étaient sincères. Nous lui offrîmes donc 50 taëls d'argent, plus d'une dizaine de sapèques en argent et plus de 10 pièces de crépon et de soie. En même temps, nous offrîmes à Nguyễn-Văn-Đức (1), fils de Nguyễn-Văn-Thắng (2), et à ses frères des sapèques en argent, du thé et des soieries. Le même soir, nous remîmes entre les mains de M. Hà-ba-lý les reçus des lettres officielles de la France et de l'Espagne, pour qu'il les traduise en français et en espagnol, et qu'il les transmette au Đại-Học-Sĩ français et à l'ambassadeur d'Espagne. A l'heure *dậu* (de 5 à 7 heures du soir), M. Phô-na (3), ancien gouverneur, organisa un festin auquel nous fûmes invités par l'intermédiaire de M. Ly-a-nhi. (Quatre jours auparavant, M. Phô-na nous en avait averti, dans une visite qu'il nous fit.) Il y avait à ce repas MM. Đa-la-tôn-xa-giờ (4), Tham-Tán (5) de la marine française, Đa-cu-tôn (6), grand fonctionnaire Thị-Trực (7), Ba-lăng-ca (8), Bà-lê (9), Hà-ba-lý, Ly-a-nhi et d'autres personnes qui se trouvèrent là. La réunion ne se termina qu'à l'heure *hợi* (de 9 à 11 heures du soir).

* * *

Le 27^e jour (8 novembre 1863), M. Hà-ba-lý arriva avec une caisse et nous dit : « Ce sont des objets en porcelaine provenant de la fabrique de porcelaine française ; je suis chargé par le chef de l'Etat de les remettre à M. Phan-Thanh-Giản comme gage de souvenir. » Un des jours derniers, lors de notre visite à la fabrique de porcelaine, nous avons vu que parmi les poteries des divers pays que l'on avait achetées et que l'on conservait là, il y avait une bouilloire en terre et un vase à chaux provenant de notre pays ; ces objets étaient tous d'une qualité grossière. Lorsque nous eûmes regagné notre hôtel, votre serviteur Phan-Thanh-Giản, considérant que le service à thé, fabriqué au village de Bát-Tràng (10), qu'il avait

(1) Nguyễn-Văn-Đức 阮文德 (Đức Chaigneau.)

(2) Nguyễn-Văn-Thắng 阮文勝 (J. B. Chaigneau.)

(3) Phô-na 鋪那 (Bonard.)

(4) Đa-la-tôn-xa giờ 哆羅遜車咭.

(5) Tham-Tán 參贊.

(6) Đa-cu-tôn 哆俱遜.

(7) Thị-Trực 侍直.

(8) Ba-lăng-ca 巴朗歌.

(9) Bà-lê 藩潔.

(10) Bát-Tràng 鉢場 (Au Tonkin près de Hanoi.)

apporté avec lui, était d'une facture remarquable (4 tasses, 2 soucoupes en terre blanche, décorées d'un dessin de bambous naissants, en bleu indigo, et d'une inscription composée d'une strophe de 7 caractères, ainsi conçue : 未出地辰先有節 *Vị xuất địa thân, tiên hữu tiết*, ce qui signifie : « Il n'est pas encore sorti de terre, et il a déjà des nœuds ») en fit cadeau, par l'intermédiaire de M. Hà-ba-lý, au directeur de la fabrique de porcelaine, pour qu'il le gardât comme souvenir et qu'il se rendit compte que les objets en porcelaine de chez nous ne sont pas tous des produits grossiers et vilains. Le chef de l'Etat en eut connaissance, c'est pourquoi il nous donnait en échange les objets apportés par M. Hà-ba-lý.

A l'heure *vị* (de 1 à 3 heures du soir), sur l'invitation de M. Hà-ba-lý, nous nous rendîmes (en tenue officielle) à la résidence de M. Sa-sơ-sồ-lò-ba (1), Đại-Học-Sĩ (2) de la Marine (auparavant, M. Hà-ba-lý nous avait dit que ce ministre était un grand fonctionnaire de France; les bateaux mis au service de l'ambassade, à l'aller comme au retour, étaient expédiés par ses ordres ; il convenait donc de lui faire une visite ; nous avions promis d'aller le voir en sa compagnie après avoir obtenu audience du chef de l'Etat français.) Le Đại-Học-Sĩ, ainsi que le Thượng-Thơ (3), le Tham-Tri (4) et le Tham-Biện (5) de ce ministère, en tenue officielle, nous invitèrent à entrer. Après que chacun eût pris sa place, le Đại-Học-Sĩ nous dit : « La paix est signée et nos deux états sont unis pour longtemps ; l'armée et le peuple sont dans la joie de voir leurs épaules déchargées de ce fardeau. Moi, qui suis chargé de l'administration des bâtiments de guerre, j'en éprouve une vive satisfaction. Vous êtes convaincus de votre côté que le chef de l'Etat français a véritablement l'intention de venir en aide au royaume d'Annam et de lui être utile ; il n'a pas un sentiment perfide qu'il cacherait sous de belles apparences. » Nous lui répondîmes : « Aujourd'hui, les deux états ont une pitié profonde pour les soldats et pour le peuple accablés de fatigues et de malheurs ; l'ambassade a été envoyée pour conclure la paix, et nous espérons que cette paix durera toujours. Nous sommes heureux que vous partagiez aussi cet avis. » Ensuite, il nous invita à prendre du thé sur une autre table. Un petit instant après, nous primes congé du Đại-Học-Sĩ et regagnâmes notre hôtel.

(1) Sa-sơ-sồ-lò-ba 沙叻嚨爐巴 (Chasseloup Laubat.)

(2) Đại-Học-Sĩ 大學士.

(3) Thượng-Thơ 尙書.

(4) Tham-Tri 參知

(5) Tham-Biện 參辨.

Le même jour, nous procédâmes à l'inspection du personnel de notre suite et des malles contenant nos effets ; nous établîmes un inventaire qui fut remis à M. Ly-a-nhi, lequel en informa le **Đại-Học-Sĩ** de la Marine pour faire le nécessaire.

A l'heure **dậu** (de 5 à 7 heures du soir), accompagnés de M. Hà-ba-lý, nous montâmes en voitures (MM. Ly-a-nhi et A-tò-mang s'étaient rendus à l'hôtel pour nous accompagner à notre départ ; M. Phò-na (1) s'était dirigé vers la gare où il nous attendait pour nous souhaiter un bon voyage), et nous allâmes directement à la gare. Nous laissâmes à l'hôtel le **Suất-Đội** (2) du nom de **Lương-Văn-Thái** (3) et un menuisier. (D'abord, comme il avait été décidé, nous devions voyager au nombre de vingt-deux personnes. Mais il arriva que M. Hà-ba-lý devait amener **Tôn-Thọ-Tường**, lettré, et **Trương-Vĩnh-Ký**, interprète, ainsi que deux autres suivants. Cela faisait vingt-sept personnes. M. Hà-ba-lý voulait que nous laissions encore cinq personnes sur le nombre de notre suite, mais nous décidâmes de n'en laisser que deux). Nous montâmes donc en voiture au nombre de vingt personnes. (En Europe, les denrées et les aliments coûtent extrêmement cher. Depuis notre arrivée à l'hôtel de l'ambassade jusqu'à ce moment, nous avons passé deux mois, et, pendant ce temps, d'après les renseignements qu'on nous donna, les frais de nourriture et de location des voitures et des chevaux s'étaient élevés à une somme de plus de 60.000 francs, non compris les dépenses occasionnées par le voyage en chemin de fer et en bateau). A l'heure **tuât** (de 7 à 9 heures du soir), nous nous mettions en route. (Cette nuit là, il fit un froid extrême ; dans les wagons, il y a un tube de chauffage en cuivre, de forme ronde, large et mince, ayant 2 pieds de long et 5 pouces de diamètre, enveloppé à l'extérieur d'un velours grossier de couleur rouge ; la tête du tube est percée d'un trou, par lequel on verse de l'eau chaude que l'on a tirée de la chaudière de la locomotive ; puis on bouche hermétiquement le trou avec une vis. Ce tube est placé à côté des tapis et des sièges et sert à chauffer les pieds ; on change l'eau dès qu'elle est refroidie).

*
* *

Le 28^e jour (9 novembre 1863), au commencement de l'heure **mão** (de 5 à 7 heures du matin), nous arrivâmes à la ville de Lyon ; le

(1) Phò-na 鋪那.

(2) Suất-Đội 率隊.

(3) Lương-Văn-Thái 梁文彩.

train s'y arrêta un petit moment et on nous offrit du thé. Au milieu de l'heure *măo*, le train repartit. Au milieu de l'heure *ngo* (à midi), nous étions rendus à l'extérieur de la ville de Marseille. (Le train marchait à une vitesse de plus de 170 *ly* à l'heure ; c'est une vitesse double de celle à laquelle nous avions marché la première fois). Des voitures attelées de chevaux nous conduisirent dans la ville, et nous arrivâmes à l'hôtel qui nous avait servi auparavant de logement. Chacun de nous se retira dans sa chambre pour prendre un peu de repos. (M. Ba-lang-ca qui était venu de Paris avant nous, se trouvait là pour nous attendre). A l'heure *vị* (de 1 à 3 heures du soir), MM. Ba-lăng (1), consul en cette ville et Pha-mang (2), vice-consul, vinrent à l'hôtel et nous dirent : « Comme les lettres officielles du ministère des Rites espagnol fixant le jour du voyage de l'ambassade ne nous sont pas encore parvenues, nous n'avons pas pu venir à temps à la gare pour vous recevoir. Nous espérons que vous nous ferez l'honneur d'ajouter foi à nos paroles. » Nous les rassurâmes au sujet de ce contretemps. A la tombée de la nuit, sur l'invitation de M. Ba-lang-ca, nous nous rendîmes à son logement et nous causâmes longuement avec lui ; M. Ca-nhĩ-tê (3), consul de l'Espagne envoyé en cette ville, vint nous faire visite.

*
* * *

Le 29^e jour (10 novembre 1863), à l'heure *thìn* (de 7 à 9 heures du matin), eut lieu l'embarquement de nos bagages dans le bateau espagnol qui devait nous conduire. Ensuite, nous fîmes cadeau au vice-consul en cette ville de sapèques en argent, de pièces de crépon et de gaze, de thé et de soieries (le consul avait déjà reçu des présents), et nous en donnâmes en même temps au maître de l'hôtel et à ses serviteurs. Au milieu de l'heure *tị* (de 9 à 11 heures du matin), nous montâmes dans les voitures qu'avait préparées le consul, et, escortés par des fantassins et des cavaliers, nous nous dirigeâmes vers le bateau et nous nous embarquâmes ; à ce moment, à la citadelle, 17 coups de canon se firent entendre. Au commencement de l'heure *ngo* (à midi), on alluma les chaudières, et le bateau, se dirigeant vers le point *tân*, s'éloigna de la baie, puis, tournant vers la direction *vị*, continue sa marche. Ce bateau est couvert de fer ;

(1) Ba-Lăng 巴陵.

(2) Pha-mang 坡咁.

(3) Ca-nhĩ-tê 歌呷犀.

il a 16 *trượng* et demi de long, 1 *trượng* et demi de large, et est muni de trois mâts et d'une cheminée. Il est divisé en trois étages dont le deuxième s'étend du mât central à l'arrière ; à gauche et à droite, il y a plus de dix cabines ; au centre, à droite, il y a une chambre meublée de quelques lits que nous occupions tous les trois ; le compartiment antérieur renferme quatre cabines, dont l'une est occupée par le personnel sous nos ordres ; les autres servent respectivement de logements à MM. Ba-lang-ca et Hà-ba-lý et à d'autres voyageurs. Ce bateau est d'une forme assez étroite ; c'était peut-être un paquebot. (En Europe, les paquebots sont construits par des particuliers, et ils sont commandés par un officier de l'Etat, ou par une personne choisie par le propriétaire du bateau ; ce commandant a le droit de porter un bonnet à trois galons. Le commandant du bateau où nous étions avait sans doute été choisi par le propriétaire du bateau. Une fois rendu à bord, nous nous renseignâmes sur le prix du voyage supporté par l'Espagne : pour un voyageur de 1^{re} classe, 100 francs ; pour un voyageur de 2^e classe, par exemple du grade de Tư-Lễ et au-dessous, 80 francs ; la nourriture était à la charge du propriétaire du paquebot).

Rédigé par votre serviteur Phạm-Phú-Thứ.

Revu par vos serviteurs Phan-Thanh-Giản et Ngụy-Khắc-Đản.





NOTES SUR LE CORPS DU GÉNIE ANNAMITE (1)

Monsieur le Maréchal,

Notre Société s'est proposé, lors de sa fondation, en novembre 1913, d'étudier le passé de la Capitale de l'Annam et de rechercher tous les souvenirs, tant indigènes qu'européens, qui concernent Hué.

Parmi ces souvenirs, ceux qui nous sont le plus chers, à nous Français, sont ceux qui nous rappellent les officiers venus, à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e, au secours de Gia-Long, et qui ont aidé ce prince à reconquérir son royaume.

Nous avons réuni aujourd'hui quelques documents, qui prouvent l'influence exercée par ces Français, nos devanciers, à la cour d'Annam. Cette influence est un fait indéniable. Un de nos collègues, M. Maybon, la résume dans les termes suivants :

« Il est incontestable qu'ils ont contribué, dans une très large mesure, aux victoires de Gia-Long. Sans parler de la part qu'ils prirent à d'importantes opérations, comme la destruction de la flotte Tày-Sơn, en 1792, et à celles qui aboutirent à la prise de Hué, en 1801, on ne peut qu'admirer l'œuvre d'organisation qu'ils réalisèrent dans des conditions fort peu favorable : ils ont construit une marine européenne et formé des équipages ; ils ont instruit les soldats, introduit dans l'armée la discipline, établi des cadres ; ils ont fondu des canons, appris aux Annamites l'usage des bombes, créé une artillerie de campagne dont la mobilité frappait les Tày-Sơn de stupeur ; ils ont élevé des citadelles » (2).

En un mot, Monsieur le Maréchal, ils ont fait en Annam ce que vous avez fait pour nous en France, pendant les longues années du début de la guerre, et ici comme là-bas, la victoire est venue récompenser tant d'efforts.

(1) Explications données à Monsieur le Maréchal Joffre, lors de sa réception aux Amis du Vieux Hué, le 3 janvier 1922. — Nous publions ces notes uniquement pour prendre date, et annoncer une étude plus approfondie et plus documentée.

(2) *Histoire moderne du pays d'Annam*, p. 279.

Cette influence s'est exercée de plusieurs façons. Elle a été personnelle et directe ; elle a été indirecte. Je ne retiendrai ici que ce qui est de nature à intéresser plus particulièrement l'officier du Génie, je veux parler de la défense des places.

Tout d'abord, voyons les hommes qui ont exercé cette influence. Les trouvailles heureuses d'un de nos collaborateurs les plus zélés et les plus avertis, M. A. Salles, ancien Inspecteur des Colonies, me mettent à même de vous donner la primeur des portraits des trois plus illustres soutiens de Gia-Long : J. B. Chaigneau, Ph. Vannier, et Jean-Marie Dayot. Ces portraits, récemment découverts par notre collègue dans les familles des descendants de ces officiers, seront publiés par les Amis du Vieux Hué, en même temps que de nombreux documents et des notes sur les familles des Français venus au service de Gia-Long.

L'influence exercée par les Français dans le royaume annamite a été personnelle et directe, ai-je dit.

Il y a eu d'abord un travail de formation technique, et, chose curieuse, c'est un évêque — il est vrai qu'il domine toute cette époque, aussi bien par son activité et son génie que par son patriotisme éclairé et par ses vertus — c'est un évêque, Mgr. Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran, qui a joué en cela le rôle initial. Un auteur contemporain nous dit : « Il a traduit pour son élève (c'est de Gia-Long qu'il s'agit) plusieurs ouvrages français en Cochinchinois, principalement sur la tactique et les fortifications, et il en a fait sans contredit le Cochinchinois de ses états le plus instruit et le plus capable » (1). C'est Dayot qui avait donné ces renseignements à Renouard de Sainte-Croix. Quelques vingt ans plus tard, en 1819, Vannier et Chaigneau donnaient les mêmes indications à un voyageur anglais qui parut à Hué : « [L'évêque d'Adran] traduisit dans la langue du pays les articles les plus utiles de l'Encyclopédie, et composa dans le même idiome différents traités à l'usage de l'Empereur » (2).

Là sans doute se bornait l'œuvre de l'évêque d'Adran : il fournissait les manuels d'étude. Toutes les explications techniques devaient être réservées aux spécialistes : Chaigneau, Vannier, qui parlaient annamite, mais surtout à Olivier.

Nous aimerions pouvoir vous montrer, Monsieur le Maréchal, la collection de ces ouvrages relatifs à l'art de la construction et de la défense des places, traduits en annamite par l'évêque d'Adran.

(1) *Relation sur le Tonkin et la Cochinchine*, de M. de la Bissachère. Introduction de Renouard de Ste-Croix publiée par M. J. B. Maybon, p. 91.

(2) Extrait des *Annales maritimes et Coloniales*, 1823, tome 2, p. 578.

Peut-être, un jour, les retrouvera-t-on dans des archives du Palais ou des Ministères. Nous pouvons aujourd'hui vous en montrer un spécimen, conservé au Nội-Các. C'est la « Carte militaire [comprenant] toutes les principales parties d'une place fortifiée, avec toutes les pièces d'artillerie qui [servent à l'attaque et à la défense] d'une place dressée sur les mémoires du Maréchal de Vauban par J. E. Duhamel, ingénieur du Roi, 1773 ». Cette carte porte en caractères chinois ou parfois en caractères démotiques les noms des pièces dessinées. Elle est très rare, et la Bibliothèque nationale ne la possédait pas. Elle fut un des manuels qui servirent à la formation de Gia-Long ; un de ces manuels dont un missionnaire de l'époque M. Le Labrousse, écrivait : « Gia-Long a dans son palais plusieurs ouvrages français qui traitent de construction, de fortification, etc. Il les feuillette continuellement pour en voir les planches et tâcher de les imiter » (1), un de ces manuels qui servirent à la formation du corps d'ingénieurs annamites que nous allons mentionner ; c'est d'après les figures et les plans contenus sur cette carte que furent élevées toutes les citadelles du Tonkin et de l'Annam.

A ce travail d'éducation militaire, s'ajouta un travail de construction. C'est Olivier de Puymanel, arrivé l'un des premiers en Cochinchine, en 1788, qui, à peine âgé de 20 ans, mais « joignant beaucoup de valeur et d'activité à une parfaite connaissance des fortifications et de l'art militaire », joua, sous ce point de vue, le premier rôle. « Il fut élevé au premier grade comme chef ingénieur à la tête des arsenaux » (2). Son titre annamite était celui de Vệ-Úy, traduit par « colonel », dans les troupes Thần-Sách, ou de l'Artillerie et du Génie. D'après les Annales de Gia-Long, il commença la construction de la citadelle de Saigon en mars-avril 1790. C'était un ouvrage de forme octogone, et les murs, en pierres de Biên-Hoà, percés de huit portes, avaient 6 mètres de hauteur (3). Il fut peut-être aidé dans ce travail par un Français, Le Brun. Il existe en effet un « Plan de la ville de Saigon fortifiée en 1790 par le colonel V. Olivier. Réduit du grand plan levé en 1795 par ordre du Roy de la Cochinchine par Le Brun, ingénieur » (4). Nous n'avons pas ce plan, malheureusement, dans notre bibliothèque.

Vers 1793, « le Roi engagea M. Olivier, officier français, à lui faire une ville à l'européenne dans une des provinces nouvellement con-

(1) *Nouvelles lettres édifiantes*, tome VIII, p. 187.

(2) *La relation sur le Tonkin et la Cochinchine*. p. 82.

(3) *Đại-Nam-thất-lược định-hư-l-kỷ*, livre IV, folio 31.

(4) D'après Schreiner : *Abrégé de l'histoire d'Annam*, p. 104, note 1.

quises. Elle était à peine achevée lorsque les rebelles y accoururent au nombre de quarante mille hommes, résolus de l'escalader ; mais leurs efforts furent inutiles » (1). Le missionnaire qui nous donne ce renseignement subit le siège, ainsi que l'évêque d'Adran, lequel avait accompagné là le prince Cánh, général en chef des troupes fidèles. Il nous apprend que le siège dura 24 jours, vers la fin d'avril 1794, et que les ennemis envoyèrent plus de neuf cent soixante boulets. Neuf cent soixante boulets en 24 jours ! C'était une guerre en dentelles, en comparaison des pluies d'obus que vous avez vues, Monsieur la Maréchal.

Je citerai encore un passage d'un auteur contemporain qui montre les services rendus à la dynastie des Nguyễn par cet officier du Génie de 20 ans : « M. Olivier fortifiait les postes de l'armée par de bons retranchements garnis de canons manœuvrés à l'européenne, et cette manière si nouvelle en Cochinchine de faire la guerre, rendit les Tày-Sons extrêmement timides étant battus toutes les fois qu'ils se présentaient devant les troupes du Roy, et ne pouvant soutenir la supériorité des feux dirigés par M. Olivier et souvent attirés et arrêtés par des fortifications dont ces peuples n'avaient aucune idée » (2).

Est-ce que ces travaux de notre compatriote subsistent encore ? Hélas, je crains que tout ait disparu.

Pour la citadelle de Saigon, c'est un fait absolument certain : La mission anglaise de Crawford passa à Saigon en 1822, et son médecin, Finlayson, nous dit : « La forteresse a été construite depuis peu d'années, sur les principes de la fortification européenne. Elle est munie d'un glacis dans les règles, d'un fossé plein d'eau, d'un haut rempart, et commande la contrée environnante. Elle est de forme carrée et chacun des côtés a environ un demi-mille de longueur. Mais elle n'est pas encore achevée ; on n'a pas encore fait d'embrasures ni monté de canons sur les murs. Le zig-zag est fort court, et le passage de l'entrée principale est en droite ligne ; les portes sont belles et ornées dans le style chinois » (3). Cette citadelle inachevée, de forme carrée, n'est pas la citadelle de forme octogone bâtie par Olivier. Bien plus, pendant la révolte de Lê-Văn-Khôi, qui souleva, en 1633-34, toute la Basse-Cochinchine, Minh-Mạng fut obligé de prendre d'assaut la citadelle de Saigon. La fit-il démolir ? Toujours est-il que le *Recueil général d'administration* place en 1836 la construction d'une citadelle

(1) *Documents relatifs à l'époque de Gia-Long*, par L. Cadière, pp. 31-34.

(2) *Relation de M. de la Bissachère*, p. 83.

(3) *Voyage de Bengal à Siam et à la Cochinchine*, dans *Bibliothèque universelle des voyages*, 1835 p. 337.

à Saigon (1). Peut-être ne s'agit-il que d'une restauration. Tout fut démoli après l'occupation française.

Je ne saurais dire s'il existe encore à Nha-Trang des vestiges de la citadelle élevée par Olivier. Le *Recueil général d'administration* place en 1814, 13^e année de Gia-Long, la construction de la citadelle de Khanh-Hoà (1). S'agit-il d'une reconstruction totale à un autre endroit, ou au même endroit après démolition, les données me manquent actuellement pour répondre à cette question.

Les citadelles qui jalonnent actuellement le pays annamite ont été construites, d'après le *Recueil général d'Administration*, à partir de l'avènement de Gia-Long, et s'étagent de 1804 à 1844.

Nous avons, sous Gia-Long :

Thanh-Hóa, où vous êtes illustré, Monsieur le Maréchal, en 1804.

Huế, en 1805.

Quảng-Ngãi et Hải-Dương, en 1807.

Thái-Nguyên et Vĩnh-Long, en 1813.

Khanh-Hoà en 1814.

Bình-Định, en 1817.

Sous Minh-Mạng :

Hưng-Hóa, en 1821.

Sơn-Tây, en 1822.

Quảng-Bình et Ninh-Bình, en 1823.

Bắc-Ninh et Cao-Bằng, en 1824.

Định-Tường, en 1824.

Quảng-Yên, en 1827.

Nghệ-An, en 1831.

Hưng-Yên, en 1832.

Nam-Định, Hà-Tĩnh et Quảng-Nam, en 1833.

An-Giang (Châu-Độc), Hà-Tiên et Lạng-Sơn, en 1834.

Hanoi, en 1835.

Gia-Định (Saigon), en 1836.

Phú-Yên, Bình-Thuận et Quảng-Trị, en 1837.

Biên-Hoà, en 1838.

Enfin, sous Thiệu-Trị :

Tuyên-Quang, en 1844.

(1) *Hội-diễn*, livre 209.

Je crois que nous pouvons affirmer, bien qu'aucun document précis ne nous l'indique, que les citadelles construites sous Gia-Long, et principalement la citadelle de Hué l'ont été sous la haute direction des officiers français qui étaient alors encore au service du roi d'Annam : Chaigneau, Vannier, de Forsant. Mais ils étaient déjà secondés par un service du Génie purement annamite, qu'ils avaient formé, ou qu'Olivier avait formé. C'est ce service, sur lequel nous sommes encore fort mal renseignés, mais sur lequel les archives des Ministères de la Guerre et des Travaux publics doivent renfermer de précieux documents, c'est ce service qui a élevé toutes les citadelles bâties sous Minh-Mạng et Thiệu-Trị. Il serait intéressant qu'un spécialiste étudie un jour, sur le terrain même et à l'aide des plans, l'œuvre du service annamite du Génie, et qu'il examine si les élèves ont suivi comme il faut les indications de leurs instructeurs français, s'ils les ont abandonnées, par ignorance ou oubli, ou si, faisant preuve d'initiative, ils les ont modifiées suivant les circonstances du terrain ou les besoins du moment.

Mais une conclusion ressort de tout ce que j'ai dit, c'est que tous les travaux de fortification qui existent en pays annamite, sont à proprement parler l'œuvre des Français, soit d'une façon directe et effective, soit d'une façon indirecte, par la formation d'un corps d'ingénieurs annamites.

Vous êtes venu au Tonkin et en Annam comme officier du Génie, Monsieur le Maréchal, vous y avez construit des ouvrages militaires, vous y avez combattu avec courage et avec gloire. J'espère que cette résurrection, trop brève à mon gré, de ceux qui vous ont précédé ici, qui se sont battu, qui ont construit, qui ont formé des élèves, vous aura été agréable.

L. CARDIÈRE..



DOCUMENTS CONCERNANT L'ASSOCIATION

RAPPORTS

DES

MEMBRES DU BUREAU SORTANT SUR L'ANNEE 1921

Rapport du Président

Monsieur le Président d'Honneur,

Messieurs,

Conformément aux Statuts de notre Association, l'ordre du jour appelle l'élection d'un nouveau Bureau.

Avant de céder le fauteuil de la Présidence au successeur que vous voudrez bien nommer, je vais rapidement vous exposer la situation dans laquelle se trouve notre Association : Cette situation est tout à fait satisfaisante. En fin de notre première année, c'est-à-dire en 1914, nous n'étions que 70 membres adhérents ; nous sommes aujourd'hui 423 membres, dont 294 Européens répandus dans toute l'Indochine, en Extrême-Orient et même en Europe, et 129 Annamites, grands mandarins de la Cour et des provinces, commerçants, industriels, propriétaires.

Enfin, nous tirons à 500 exemplaires, et la collection de notre Bulletin, après 8 années d'existence, forme 9 volumes in 8^o d'environ 3.500 pages, avec 577 planches hors texte et 582 gravures dans le texte, en noir et en couleurs, sans compter les couvertures artistiques de chacun des numéros.

Les Présidents et Membres d'Honneur de notre société, les Sociétés d'Etude de la Colonie, plusieurs personnalités du monde savant, reçoivent régulièrement notre Bulletin. Le nombre de nos abonnés augmente constamment ; les services publics s'abonnent de plus en plus. Notre situation, vous le voyez, Messieurs, est des plus prospères au point de vue matériel, et nous pouvons être satisfaits des résultats acquis.

Notre Bulletin, grâce à notre érudit et si dévoué Rédacteur, fait de plus en plus autorité et tient une très bonne place parmi les publications analogues. Bien souvent, ses articles sont critiqués, étudiés et appréciés dans des publications universellement lues et connues, telle que le « Bulletin

d'archéologie », le « Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient » la « Revue Indochinoise », la « Revue de l'Histoire des Colonies Françaises », la « Nature » et nombre d'autres publications de France et d'Europe.

Notre sympathique Rédacteur, le P. Cadière, qui mérite tout particulièrement notre reconnaissance, va nous entretenir de ses travaux. Sans vouloir empiéter sur son domaine, je tiens cependant à vous rappeler que c'est grâce aux communications de tous nos membres que notre Bulletin, bien mince au début, s'est accru, au point de constituer maintenant pour chaque numéro presque un volume.

J'adresse aussi à notre excellent Secrétaire M. Cosserat les bien vifs remerciements de notre Comité pour l'aide si efficace qu'il nous apporte dans l'exercice de ses absorbantes fonctions, dans ce travail ingrat que notre ancien Trésorier et ami, M. Sogny, actuellement en congé, appelait « la cuisine » de notre Société.

Nous devons également remercier M. Peyssonnaud qui, quoique ayant son temps très pris, a bien voulu depuis six mois remplacer M. Sogny comme trésorier de notre Association. Mais le Bulletin ne doit pas faire seul l'objet de nos soucis ; nous avons le devoir de présenter nos respectueux remerciements à Sa Majesté l'Empereur, pour l'intérêt qu'elle nous porte ; à M. le Résident Supérieur Pasquier, qui ne cesse de nous témoigner toute sa sollicitude de chef d'administration doublé d'un fin lettré, et qui a bien voulu entr'ouvrir pour nous, lorsque cela a été possible, la porte qui ferme les archives de l'Annam, si précieuses, et qui seront un jour, lorsque le temps aura fait son œuvre, le principal attrait de notre Bulletin, quand on pourra y publier des pièces pour la plupart d'un intérêt historique si prenant, car elles éclaireront l'histoire de ce pays d'une lueur bien nouvelle.

Je remercie enfin Leurs Excellences les Ministres, qui veulent bien apporter à nos séances mensuelles l'éclat de leur présence et prouver ainsi combien ils sont dévoués à notre Association.

Un gros effort a été réalisé pendant cette année 1921, Messieurs, par la publication du « Guide du Touriste en Annam », tant attendu, œuvre dont il faut féliciter bien vivement le R. P. Cadière, qui en a eu l'initiative et qui l'a réalisée. Puisse cet ouvrage faire mieux connaître notre cher Annam !

J'espère que cette année 1922 sera marquée par la publication d'une œuvre analogue sur les tombeaux royaux.

En terminant, laissez-moi vous dire merci à tous pour votre si précieuse et dévouée collaboration, ainsi que pour l'active propagande que vous n'avez cessé de faire, et vous présenter mes meilleurs souhaits à l'occasion de cette nouvelle année.

Dr GAIDE

Rapport du Rédacteur du Bulletin.

Notre cher Président, dans son rapport, vient de décerner des éloges, mérités, et des remerciements, qui n'épuisent pas notre gratitude ; pour mon compte, je ne ferai aucun reproche : ils seraient déplacés ; mais je me permettrai d'exprimer quelques plaintes. Jamais le Rédacteur du Bulletin n'a été aussi gêné que cette année-ci. Vous pourrez vous en rendre compte quand vous aurez entre les mains les quatre fascicules de l'année : ils font, quand on les tient dans la main, l'épaisseur normale d'un de nos volumes annuels ; mais jetez un regard sur la pagination, elle est fort restreinte ; l'épaisseur n'est obtenue que par le moyen de nombreuses planches hors texte ; ce n'est qu'un trompe l'oeil. Sans doute l'œil du lecteur trouve son plaisir à être trompé de la sorte, et je connais beaucoup de nos collègues qui désireraient voir des illustrations plus nombreuses encore. Je partage tout à fait leur avis. Mais les planches hors texte ne doivent pas suppléer le texte ; on connaît les illustrations dans le texte, les illustrations hors texte ; il ne conviendrait pas que nous fissions un abus trop grand des illustrations sans texte.

Nous n'en sommes pas encore réduits là heureusement, Mais il est toujours bon de donner un signal d'alarme.

Je sais fort bien que dans une ville comme Hué, on ne peut pas recruter une phalange de travailleurs très nombreuse. Et c'est pour cela que, lorsqu'un de mes fidèles collaborateurs me dit, en levant les bras au ciel: Oh, ne faites pas paraître mon travail dans le prochain bulletin : mon nom vient de paraître dans le dernier fascicule. Qu'est-ce qu'on va dire ! On ne voit que mon nom ! Lorsque j'entends ces protestations, je proteste à mon tour, et véhémentement. Si le nom des auteurs qui alimentent le Bulletin ne devait paraître qu'une fois dans l'année, ou même une fois par fascicule, nos bulletins seraient parfois bien minces. Il est des nécessités qu'il faut se résoudre à subir : il n'y aura jamais pour le Bulletin qu'un nombre restreint de collaborateurs assidus, assurant sa vie, et le nom de ces travailleurs, par cela même, paraîtra souvent à la troisième page de la couverture.

Mais je voudrais que, à côté de ces quatre ou cinq travailleurs, je puisse mettre, de temps en temps, un nom nouveau. Cela arrive, mais trop rarement à mon gré.

On me donne, je le sais aussi, d'excellentes raisons : Je n'ai pas le temps ! je n'ai pas de livres ni de documents ! Je ne sais quel travail entreprendre ! Ces raisons sont parfois valables, si on prend un cas en particulier. Elles n'ont aucune force pour l'ensemble des membres de la Société : il faut absolument que, chaque année, il y ait, parmi les collaborateurs qui alimentent le Bulletin, quelques noms qui soient étrangers à la liste ordinaire, quelques recrues nouvelles qui viennent augmenter le petit groupe des fidèles. Beaucoup d'entre nous peuvent fournir cet apport. Je fais un pressant appel à tous ceux d'entre vous, Messieurs, qui s'intéressent à la vie de notre Bulletin.

Et je demande la permission de répéter aujourd'hui ce que je disais, en 1915, au sujet des *notes*, *notules*, *notulettes*.

« L'un d'entre nous a-t-il assisté pendant son séjour à Hué, à un événement historique important, ou tout simplement curieux ? Vite, une page ou deux, que nous insérerons dans les notes. Ou bien, avons-nous visité un monument, une pagode, un tombeau ; avons-nous remarqué un des rares objets d'art, une statue, un vase, un bois sculpté, qui restent dans le palais ou dans les temples de Hué ? Une courte description, en indiquant la situation exacte, entrera dans les notules. Avons-nous appris en passant un détail sur la vie de tel mandarin, sur l'action de nos officiers ou de nos administrateurs, sur la construction de tel édifice, ou sur son affectation suivant les époques ? Ce sera encore la matière d'une notule. Voudriez-vous savoir ce que signifie tel mot, telle expression, qui est enterré dans tel tombeau, le sens de telle ou telle cérémonie, ce qu'étaient ces murs qui tombent en ruine ? Posez la question, en trois ou quatre lignes, et ce sera une notulette, qui attirera les réponses de ceux qui savent ou qui ont les moyens de se renseigner. »

De la sorte, tous, nous pourrons collaborer, d'une façon minime, mais très utile, à la rédaction du Bulletin, et au but que nous poursuivons, qui est l'étude et la restitution du Vieux Hué.

Dans le courant de l'année, les trois premiers bulletins ont paru avec régularité, au moment voulu. Le numéro quatre a été retardé par le grand nombre d'illustrations qu'il comporte. Le premier numéro de 1922 est déjà largement assuré. Je fais des vœux pour que, surtout parmi nos collègues annamites, de nombreux collaborateurs — il y en a d'annoncés déjà — nous assurent pendant toute cette année qui s'ouvre, des numéros abondants et pleins d'intérêt.



Rapport du Trésorier.

Messieurs,

C'est un intérimaire qui vous présente cette année le bilan de notre Association. En effet, notre collègue M. Sogny, réélu par vous pour 1921, est rentré en France très fatigué en juillet dernier, et avait passé ses fonctions à M. Peyssonnaud qui, malgré sa bonne volonté, n'a pu suffire à la besogne.

Il s'est trouvé, en effet, dans l'obligation, à son grand regret, de se démettre de ses fonctions, ayant des examens très sévères à préparer et à passer, examens qui l'ont obligé à s'absenter de Hué et l'ont empêché de remplir jusqu'au bout ses fonctions de trésorier.

Le Comité a jugé inutile de nommer un nouveau Trésorier pour le peu de temps qui restait à courir avant notre Assemblée générale annuelle, et il m'a chargé d'en remplir les fonctions intérimairement.

Voici le détail de nos opérations de trésorerie au cours de l'année 1921.

Avoir au 1 ^{er} janvier 1921.	2.071\$14
Opérations bancaires en 1921, au crédit de notre compte à la Banque de l'Indochine à Tourane	245 74
Recettes générales, dont détail dans notre livre de caisse .	6.084 85
Total recettes \$.	8.401 73
Dépenses générales, dont détail dans notre livre de caisse.	6.527 91
En caisse au 1 ^{er} janvier 1922 . .	1.873\$82

Cet avoir se décompose comme suit :

En caisse espèce entre les mains du Trésorier	222\$11
En dépôt à la Banque de l'Indochine au 31 déc. 1921. .	1.551 71
Notre compte avoir à IDEO	100 00
Total égal a l'encaisse au 1 ^{er} Janvier 1922. . .	1.873\$82

Il y a lieu d'ajouter à cet avoir :

1^o les cotisations 1921 non encore recouvrées, qui se montent approximativement à un total de 1.000 piastres.

2^o 660 fr. de rente française 4 pour cent, emprunt national 1918, achetée pour un capital de 11.899 fr. 85.

3^o Pour mémoire, deux avances de mille francs chacune, soit en tout deux mille francs, faites à notre ancien Président, pour achat et dépenses diverses pour notre Association.

4° 508 fr. 50 valeur en compte chez Geuthner , Libraire à Paris, pour les achats de notre bibliothèque.

5° Les bulletins en dépôt dans nos archives.

Les n° 1, 2 et 3 de notre Bulletin de 1921 sont payés, et il reste à régler le bulletin n° 4, 1921, comme d'habitude, sur le nouvel exercice.

Enfin, notre Association n'a aucune dette ni facture en retard.

Comme vous le voyez Messieurs, notre situation continue à rester bonne et prospère et nous pouvons envisager l'avenir sans aucune crainte.

H. COSSERAT.



COMPTES-RENDUS

DES

REUNIONS DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX HUE

Séance du jeudi 17 mars 1921.

La séance est ouverte à 17h. 30.

Présents : MM. E. Le Bris, Bertet, Peyssonnaud, Coursange, Cosserat, Donnat, Lagrange, Colas, Marboeuf, Gras, Dubois, Dufau, Massei, Mir, Sogny, Levadoux, Delétie, Cottez, Rivière, Rigaux, Cadière, Mandrette, **Nguyễn-Đôn**.

MM. Tissot, Résident Supérieur, Gaide et Riquieu s'étaient fait excuser.

Tous nos collègues annamites, retenus par leurs fonctions officielles pour les préparatifs de la cérémonie du Nam-Giao se sont également fait excuser, regrettant sincèrement de ne pouvoir assister à notre réunion. S. E. **Hồ-Đắc** arrive néanmoins vers la fin de la séance ainsi que M. **Phạm-Liêu**.

Admissions :

MM. **Trương-Văn-Bến**, Industriel, Conseiller colonial, à Cholon (Cochinchine) ; parrains : MM. **Thái-Văn-Toàn** et Sogny.

Kuter, Négociant, à Vinh (Annam) ; parrains : MM. Viret et Guibier. Santini, Garde principal des Forêts, à **Đông-Hới** (Annam) ; mêmes parrains.

Lejeune, Colon, à Vinh (Annam) ; mêmes parrains.

Colin, Industriel, à Christianville, par Kompongthou (Cambodge) ; mêmes parrains.

Laurent, Garde principal des Forêts, à **Nghĩa-Hưng**, par Vinh (Annam) ; mêmes parrains.

Sarthé, Planteur, à **Bến-Thủy**, par Vinh (Annam) ; mêmes parrains.

Barthalomeaud, Colon, à **Phủ-Quì**, par Vinh (Annam) ; mêmes parrains.

Gambini, Garde général des Forêts, à **Thanh-Hóa** (Annam) ; parrains : MM. Lesterlin et Guibier.

Demay, Colon, à **Đông-Hới** (Annam) ; parrains : MM. Sogny et Cosserat.

Millet, Garde général des Forêts, à **Dalat** (Annam) ; parrains : MM. Cunhac et Guibier.

Barthas, Administrateur de la Société du Long-The, à Hué (Annam) ; parrains : MM. Sogny et Rigaux.

Kérandel, Médecin-Major des Troupes Coloniales, à Hué (Annam) ; parrains : MM. Gaide et Riquieu.

MM. Vacherot, Colon, à **Tam-Kỳ** (Annam) ; parrains : MM. Sogny et Cosserrat.
Doassans, Commis des Services Civils, à Hué (Annam) ; parrains :
MM. Sogny et Lavigne.

Bertet, Administrateur des Services Civils, à Hué (Annam) ; parrains :
MM. Marbœuf et Sogny.

Dupuy, Paul, Administrateur des Services Civils, Directeur des Bureaux, à la Résidence Supérieure, à Hué ; parrains : MM Tissot et Sogny.

Goaec, Professeur, à Hué ; parrains : MM. Le Bris et Rigaux.

Admis à l'unanimité

Abonnements :

MM. le Directeur de la Compagnie Franco-Asiatique des Pétroles à Saigon.
le Directeur de la Compagnie Franco-Asiatique des Pétroles à Tourane.

Le Trésorier lit une lettre de notre collègue M. G. Leroy, rentrant en France. Les A. V. H. forment des vœux de bon voyage et de bon séjour dans la Métropole pour notre sympathique collègue.

Lettre de M. le Résident Supérieur Tissot accordant une subvention de 2.500 piastres pour les frais de publication d'un « Guide de l'Annam » préparé par les soins de l'Association. L'Assemblée vote des remerciements à M. le Résident Supérieur.

Lecture, par le Rédacteur du Bulletin, d'une lettre de M. Salles au sujet de Chaigneau, Vannier, de l'évêque d'Adran et d'autres personnages de l'époque. Remerciements de toute l'Assemblée à l'adresse de M. Salles.

Lecture, par le P. Cadière, d'une note de M. Salles sur les tombes de Vannier et Chaigneau au cimetière de Lorient. Applaudissements.

Lecture, par M. Gras, de son article sur « Le Théâtre chinois à Hué ». Applaudissements.

M. Peyssonnaud demande de renvoyer à la prochaine séance la lecture de son article « Carnet d'un collectionneur ».

Sur la proposition du Comité, l'Assemblée prie notre sympathique collaborateur M. E. Gras d'accepter toutes les félicitations des A. V. H. à l'occasion de la haute distinction dont il vient d'être l'objet. La croix de la Légion d'Honneur qu'il vient de recevoir récompense à la fois et le fonctionnaire consciencieux et irréprochable, et l'artiste délicat dont les lecteurs du Bulletin admirent si souvent les œuvres. Applaudissements.

Le Rédacteur du Bulletin communique à l'Assemblée des plans et des dessins relatifs aux palais et pagodes qui s'élevaient dans la citadelle de Hanoi en 1885, à l'arrivée des troupes d'occupation. Des remerciements

sont votés à l'adresse de M. le général Jacquet, Commandant de l'Artillerie au Tonkin, et de M. le Capitaine Cantin, notre ancien collègue, par les soins de qui ces plans nous ont été communiqués.

Le Secrétaire fait part à l'Assemblée de la démission de M. Guibier, comme Président. Le Comité, réuni hier, tout en prenant acte de cette décision, s'est fait un devoir de lui exprimer par lettre tous ses regrets. Il a, en outre, rendu hommage au dévouement que M. Guibier n'avait cessé de mettre au service de notre Association, espérant qu'il continuerait aux A. V. H. la même collaboration que par le passé.

On procède à l'élection d'un Président en remplacement de M. Guibier, démissionnaire.

MM. Cottez, Leriche, J. Desloges, Ch. Bernard, Kérandel, A. Fajolle et Blin ont envoyé leur bulletin de vote.

M. Gaide obtient 32 voix sur 32 votants.

M le Docteur Gaide est élu Président à l'unanimité.

Vifs applaudissements.

Le Comité communiquera dès ce soir au Docteur Gaide les résultats du scrutin.

Le Rédacteur du Bulletin met alors les membres de l'Assemblée au courant d'incidents qui se sont produits récemment. Les membres de l'Assemblée, à l'unanimité et par acclamation, adressent au Rédacteur du Bulletin l'expression de leur plus vive sympathie, et l'assurent de leur confiance la plus entière. Le Rédacteur du Bulletin remercie avec émotion et déclare que, vivement touché de cette sympathie unanime, il s'efforcera de contribuer de plus en plus à la prospérité de l'Association.

La séance est levée à 18h 40.

Le Secrétaire :

H. COSSERAT.

Le Président :

D^r GAIDE.

Séance du mardi 31 mai 1921

Réception de M. le Résident Supérieur Pasquier.

Présidence de M. le Docteur Gaide.

La séance est ouverte à 17 h.

Présents : M. le Résident Supérieur Pasquier, S. A. le Prince Hoài-Ân, S.E, le Ministre de la Justice, S.E. le Ministre de l'Intérieur, S.E, le Ministre des Travaux Publics, S. E. le Président du Tòn-Nhơn, M. le Vice-Président

du **Tôn-Nhơn** ; MM. Blanchard de la Brosse, Jabouille, d'Elloy, Destenay, Coursange, Marbœuf, Morineau, Dubois, Torel, Levadoux, Dervaux, Cosserat, Millous, Peyssonnaud, Sogny, Cadière, Leriche, Cottez, Delétie, Doassans, Riqueau, Rigaux, Barthas, Tassel, **Nguyễn-Đình-Hồe**, **Tôn-Thất-Đàn**, **Nguyễn-Hữu-Chuyê n**, **Nguyễn-Việt-Song**, **Ưng-Bàng**, **Ưng-Bình**, **Nguyễn-Khoa-Đạm**, **Nguyễn-Đôn**, **Hồ-Đắc-Hàm**, **Ưng-Gia**, **Phan-Như-Đào**, **Thái-Văn-Toản**.

S.E. le Ministre des Rites, MM. Daydé et Dufau s'étaient fait excuser.

Admissions :

MM. Le Gallen, Gouverneur Général p.i. ; parrains : MM. Tissot et Guibier. Dauplay, Administrateur des Services Civils de l'Indochine, 107, rue de Lanerel, Alençon (Orne) ; parrains : MM. Cadièret Blandin. Cazenave, Administrateur des Services Civils, à Faifo ; parrains : MM. Sogny et Levadoux. Mattéi, Brigadier des Douanes et Régies, à Tourane ; parrains : MM. Sogny et Cosserat. Vacherot, Colon, à **Tam-Kỳ** ; parrains : MM. Sogny et Cosserat. **Võ-Văn-Qui**, Commis des Services Civils, à Vinh ; parrains : MM. Sogny et Levadoux. Cl. E. Maitre, 45 rue Blanche, Paris ; parrains : MM. Aurousseau et Cadière. Warquin, Colon, à Tourane ; parrains : MM. Cosserat et Sogny. Pidance, Chef des Services Agricoles et Commerciaux de l'Annam, à Hué ; parrains : MM. Coursange et Sogny. Blanchard de la Brosse, Administrateur, Directeur des Bureaux de la Résidence Supérieure, à Hué ; parrains : MM. Pasquier et Jabouille. d'Elloy, Administrateur, Chef des Délégations auprès du Gouvernement Annamite, à Hué ; parrains : D'Gaide et M. Sogny. Destenay, Secrétaire particulier de M, le Résident Supérieur en Annam, à Hué ; parrains : MM. Pasquier et Jabouille. Torel, Elève-Administrateur des Services Civils, à la Résidence Supérieure, à Hué ; parrains : MM. Pasquier et Jabouille. D'Millous, Médecin-Major des Troupes Coloniales hors cadres, à **Huê** ; parrains : MM. Pasquier et Jabouille.

Abonnements :

MM. Aug. Bruner, du Service des Forêts, à Camau par **Bắc-Liêu** (Cochin-chine).

F. M. Starling, Standard Oil Company Of New-York, à Saigon.

Admis à l'unanimité.

Le Président salue alors M. le Résident Supérieur Pasquier, Président d'Honneur, qui assiste pour la première fois à nos réunions.

« Monsieur le Résident Supérieur,

Au nom des Membres de la Société, permettez-moi de vous présenter nos meilleurs souhaits de bienvenue, vous dire avec quelle satisfaction nous avons appris votre nomination aux hautes fonctions de chef de l'Administration de l'Annam, et vous exprimer tous nos remerciements pour l'honneur que vous nous faites en venant aujourd'hui présider notre réunion et nous apporter le témoignage d'une considération très flatteuse.

Après avoir été pendant plusieurs années un ami fidèle du Vieux Hué, en qualité de membre adhérent, vous voilà maintenant notre Président d'Honneur, aux côtés de Sa Majesté l'Empereur ! Nous en éprouvons de la fierté et du réconfort, tant nous sommes convaincus que, tout en nous conservant un cordial attachement, vous nous accorderez dorénavant la bienveillance la plus éclairée et l'appui le plus généreux.

Tout récemment, à votre premier contact avec la population européenne de Hué et avec les représentants du Gouvernement annamite, vous avez bien voulu nous dire, au cours d'une improvisation d'une simplicité et d'une amabilité vraiment touchantes, combien la France victorieuse, que vous veniez de quitter, était plus belle que jamais et méritait d'être plus aimée que par le passé. Et vous nous avez conseillé de joindre tous nos efforts aux vôtres, dans une collaboration loyale et avec un sentiment d'allégresse. Soyez assuré, Monsieur le Résident Supérieur, que votre appel a été aussitôt entendu de nous tous et qu'il ne sera jamais perdu de vue. Vous en avez pour garantie la collaboration constante qui existe ici entre nous tous, Français et Annamites, et qui n'est nulle part plus active et plus cordiale. Tous les membres de notre Société n'ont, en effet, d'autre but que de faire connaître et apprécier davantage cette vieille capitale de l'Annam, tout en contribuant à rehausser le prestige de la France par l'étude de la vie et des œuvres de nos devanciers, missionnaires, marchands, officiers, consuls, venus ici, à une époque déjà bien lointaine, et qui, malgré des difficultés multiples, s'y sont fait remarquer par les plus belles qualités de notre race.

Je crois inutile de vous exposer les travaux et les efforts de la Société au cours de ces dernières années et de vous rappeler quels services a rendus le vieux Hué à l'histoire sociale, politique et artistique du vieil Annam. Vous connaissez les uns et les autres. Seul, d'ailleurs, notre savant Rédacteur du Bulletin, le Révérend Père Cadière, pourrait le faire avec toute la précision, la clarté et la compétence qui lui sont coutumières.

Sous votre haut patronage, celui de Sa Majesté l'Empereur et de Leurs Excellences MM. les Ministres de la Cour, notre Société a la certitude qu'elle continuera à travailler, non seulement avec le même dévouement désintéressé qu'autrefois, mais encore avec une activité plus grande. Elle espère bien qu'avec votre précieux concours, elle pourra faire paraître, l'an prochain, deux numéros spéciaux qui font vraiment défaut et qui seront consacrés, l'un aux Tombeaux, l'autre à la Citadelle et au Palais, et réaliser enfin le projet sur lequel MM. Gras et Cosserat ont maintes fois attiré

l'attention, et dont l'utilité incontestable s'impose ici plus que dans tout autre pays de l'Union pour la conservation et le développement des arts annamites.

Je vous prie, Messieurs, de vous joindre à moi pour acclamer notre nouveau Président d'Honneur et lui demander de présenter à Madame Pasquier l'hommage de notre respect et l'expression de nos souhaits d'agréable séjour pour elle et pour ses enfants.

En terminant, je crois être l'interprète de tous en envoyant notre cordial souvenir et nos meilleurs vœux aux membres rentrés tout récemment en France et à ceux rentrant par ce courrier, et plus spécialement à M. Gras, l'artiste si dévoué, qui a tant contribué au succès de nos publications par ses œuvres si intéressantes, par ses notations si attrayantes de la vie annamite. Je tiens, en outre, à souhaiter la bienvenue à M.M. les Administrateurs Jabouille et d'Elloy, ancien et nouveau membre de la Société, que je suis heureux de retrouver ici, ainsi qu'à M. de la Brosse, l'actuel Directeur des Bureaux, au Docteur Millous, si sympathiquement connu dans les milieux Annamites, et à MM. Torrel et Destenay.

N'ayant pas eu depuis mon élection, l'occasion de nous trouver réunis, laissez-moi, Messieurs, vous remercier du témoignage de vive sympathie que vous m'avez donné, en me nommant Président de la Société. J'y ai été d'autant plus sensible que plusieurs d'entre vous connaissaient depuis longtemps mon désir bien ferme de n'accepter aucune présidence, à cause de mes occupations professionnelles trop absorbantes. Aussi, je ne vous cacherai pas que je m'y suis décidé surtout par affection pour le Père Cadrière, qui, après les incidents pénibles et regrettables que vous connaissez, avait droit à cette manifestation de toute notre estime et de toute notre gratitude, pour les remarquables services rendus au Vieux Hué dont il est l'âme inspiratrice, après en avoir été le créateur. »

Les paroles sont saluées par les applaudissements les plus vifs.

Le Rédacteur du Bulletin, à son tour, prend la parole et lit l'allocution suivante :

« Monsieur le Résident Supérieur,

Aujourd'hui, que je veux vous dire quelques mots sur Hué, ma pensée se reporte à Aubagne, avec une insistance que je ne puis vaincre. La petite cité provençale semble vouloir s'échapper de la ceinture ombreuse que lui font ses « cours » modernes, aux grands platanes, et monter, par des ruelles tortueuses et sombres, qu'enjambent des ponts jetés d'une maison à l'autre, à l'assaut de la colline pointue que dominant la vieille église et une tour démantelée du moyen-âge. J'évoque une série de tableaux qui furent familiers à votre enfance et qui vous sont restés chers.

J'ai fait, près de votre patrie, à deux reprises différentes, une excursion qui a laissé dans mon esprit un souvenir ineffaçable.

Nous quittâmes Aubagne, et, après avoir traversé une petite plaine riante, nous nous engageâmes dans le vallon de Géménos. Vous voyez tout d'abord, au bas, des bosquets de grands chênes, aux troncs encerclés de lierre, un petit ruisseau, quelques vieux moulins. Puis, plus haut, des bois de pins et de mélèzes, que la route traverse par des lacets savants. On s'élève peu à peu. On atteint le pied du pic de Bertagne ; on franchit un col d'où l'on découvre la Méditerranée, et l'on s'engage sur le plateau aride du Plan d'Aups, que domine, à pic, le grand « barri » ou rempart de la Sainte-Beaume. Gravissons le Saint-Pilon. Nous sommes à une altitude de 1.200 mètres. Quels levers de soleil j'ai admirés là ! La plaine, au loin, les vallées, étaient noyées dans la ouate de nuées opaques, et tout autour, les « pilons », les « puys » abrupts et dénudés, les grandes chaînes rocheuses, d'abord d'un bleu profond et noir, s'éclairaient peu à peu de violet sombre, passaient au rouge pourpre, au rose délicatement nuancé, et finissaient par revêtir ce bleu dilué et tremblotant qui caractérise nos montagnes provençales.

Mais le paysage tirait une autre beauté des souvenirs qu'il fait naître. La vue s'étend, au loin, sur un paysage immense, immense en étendue, immense en profondeur dans le passé, et chaque localité, chaque nom est lourd d'histoire.

Toute la plaine qui s'étend à nos pieds était traversée par la grande voie romaine, la *via Aurelia*, qui mettait en communication l'Italie, Rome, avec la Provincia, et, plus loin, avec l'Espagne. On voit, à droite, la grande basilique de Saint-Maximin, édifiée par les Frères Prêcheurs, célèbre au moyen-âge. Plus loin, c'est Pourrières, « Campi putridi », où les teutons furent taillés en pièces par les soldats de Marius, et, dominant Pourrières, le plateau du Cengle, où les troupes romaines étaient retranchées, comme sur une forteresse. Le pic de Ste Victoire rappelle, dit-on, par son nom, le triomphe de la civilisation sur la barbarie. Plus loin encore, c'est Aix, avec son *castrum* ligure et ses eaux thermales, auprès desquelles Sextius Corvinus bâtit une colonie ; Aix, avec ses comtes, avec son Roi René, avec ses Etats, avec son parlement. Plus loin encore, on aperçoit la chaîne du Luberon, qui, avec la Durance, nous mène à la vallée du Rhône, à Avignon, à Aries, où les Orientaux, les Grecs, les Romains, les Arabes, ont laissé des traces de leur passage. A gauche, la mer, et la vieille cité Phocéenne, depuis l'antiquité la plus reculée, porte de l'Orient, par où nos ancêtres reçurent d'abord toutes sortes d'objets manufacturés, puis les sciences, la philosophie, la religion.

Qu'elle est attachante, une terre où tous les souvenirs se mêlent, où les peuples les plus divers ont laissé des traces de leurs luttes, de leurs croyances, de leurs conceptions artistiques, de leur vie journalière !

C'est un peu ce que vous trouvez à Hué, Monsieur le Résident Supérieur.

Quand, vers les heures fraîches de la journée, vous gravirez les petits monticules qui dominent la Capitale vous pourrez assister aux couchers de soleil les plus impressionnants que l'on puisse voir. Vous traverserez des bois de pins qui vous rappelleront la Provence.

Mais vous pourrez aussi ausculter le passé et saisir les traces tantôt ténues, tantôt imposantes, des peuples qui ont occupé la région.

D'après certains auteurs, les remparts chams qui enserrent les Arènes rappelleraient la ville de **Khu-Túc**, prise par les Chams aux Chinois en 248 et fortifié vers la seconde moitié du IV^e siècle. Si l'hypothèse est juste, ces quelques pans de murs seraient les derniers débris de constructions importantes :

« Les remparts de **Khu-Túc** étaient formés d'une première assise en briques ayant 6 li et 170 pas de tour, et mesurant d'Est en Ouest 650 pas ; cette première assise était haute de deux *trượng*, soit 20 pieds ; au-dessus s'élevait un mur de briques, haut de 10 pieds et percé de meurtrières carrées. Ce mur de briques était lui-même surmonté de palanques, et le tout était dominé par des pavillons et des belvédères atteignant jusqu'à 70 et 80 pieds. La ville avait treize portes ; tous les bâtiments publics ouvraient vers le Sud ; on comptait plus de 2.100 maisons d'habitation... Tout le matériel de guerre du **Lâm-Âp** y était concentré ».

Quelques sculptures provenant des temples de cette ville ou de temples avoisinants ont été recueillies devant notre salle de réunion.

D'autres localités, dans les environs de Hué, rappellent le peuple cham : Une stèle mutilée, trouvée à Hué même, consacre une donation de Kandarpadharma, au VI^e siècle. La stèle de Lai-Trung témoigne que le seigneur Danay-Pinang, seigneur d'Amarendrapura, ministre d'Indravarman II, érige, en 840, un temple à Çiva. A **Phù-Lương**, qui s'appelait alors Lingabhumî, une stèle rappelle une donation, vers 830, faite par Padaraksa, au temple de Dharmalingeçvara.

Nous ne sommes plus habitués à entendre, dans les environs de la Capitale, ces noms d'hommes et ces noms de lieux. Et cependant, beaucoup, parmi les indigènes que nous coudoyons journellement, sont les descendants authentiques de ces Chams des siècles passés, qui se sont annamitisés peu à peu. Une Géographie du XV^e siècle mentionne que dans quelques villages des environs immédiats de Hué, on parlait encore cham, à cette époque, ou bien l'on conservait des coutumes chames.

C'est sur les ruines d'un temple cham que, en 1601, **Nguyễn-Hoàng**, le premier des seigneurs de Hué, élevait la pagode **Thiên-Mộ**, dite de Confucius. Mais, dès lors, la nouvelle race, la nouvelle civilisation vont recouvrir l'ancienne avec une rapidité surprenante. **Công-Thượng-Vương**, en 1635, se fixe à Kim-Long, sur la route actuelle de Confucius. Son petit-fils, **Ngãi-Vương**, s'établit à **Phú-Xuân**, à peu près à l'emplacement du Palais actuel. Désormais les pagodes, les monastères bouddhiques, les palais vont se multiplier dans les alentours de la Capitale, à mesure que la dynastie des **Nguyễn** croîtra en puissance et étendra les limites de ses états.

C'est tous ces souvenirs, toutes ces beautés, de quelque nature qu'elles soient, que la Société des Amis du Vieux Hué a pour but d'étudier et de faire connaître.

Celui qui a fait revivre avec tant de bonheur, avec tant de vérité, avec tant de poésie, « l'Annam autrefois », ne pouvait manquer de s'intéresser à nos efforts, à nos travaux. Nous avons l'honneur de vous compter, M. le Résident Supérieur, parmi nos amis les plus bienveillants et les plus

influent. Au moment où vous assumez vos hautes et délicates fonctions, nous confions la Société entre vos mains. Sous ce patronage éclairé, elle prendra une nouvelle vigueur : ses adhérents croîtront en nombre, ses travaux auront plus d'intérêt, ses publications présenteront plus d'élégance. C'est la confiance que nous avons tous. Pour le Rédacteur du Bulletin, il a l'espoir, bien mieux, il est certain, que le lettré délicat qui manie avec une égale aisance l'idiome harmonieux des félibres et la langue française, et qui, à l'élégance de la forme ajoute la sûreté d'une documentation érudite, voudra bien, de temps en temps, enrichir notre Bulletin, et nous donner quelques unes de ces pages qui sont un régal pour le lecteur ».

Monsieur Pasquier se lève et répond dans les termes suivants :

« Suis-je bien en Annam ! et l'Annam n'est-il si cher à mon cœur que parce qu'il est évocateur de la Provence, et aussi parce qu'il est évoqué par des Provençaux et avec quel lyrisme !

Hier, un aubanien, M. Gras, dont je regrette l'absence et dont je salue le départ, prêtait à ce pays la magie de son crayon pour en fixer le pittoresque caractéristique. Aujourd'hui un homme « d'Azaï » donne l'éclat, l'élégance et le classicisme de son verbe pour en célébrer le charme pénétrant.

Vous-même, mon cher Président, vous avez quitté vos sommets savoyards pour descendre avec les troupeaux transhumants vers ces plaines du Rhône qui ressemblent si fort à nos deltas que le riz y pousse d'abondance ; mais vous vous êtes arrêté à la Cité des Papes, pour y écouter le chant de nos grands félibres qui, par la fille de Roumanille et par Boissière, sont, eux aussi, Indochinois.

Je suis vôtre, mes chers Collègues, depuis longtemps il est vrai ; depuis toujours. Les « semble-poètes », les « semble-peintres », les autres, les vrais, aussi ; tous ceux qui sont sensibles à la beauté d'un reflet qui s'efface, d'un nuage qui passe, à la courbe harmonieuse d'une colline, à la découpe d'un horizon ; tous ceux qui pensent que la vie est belle, car il suffit de savoir regarder pour jouir de la plus magnifique des féeries que nous prodigue à toutes les heures du jour le mouvement constant des couleurs et de la lumière ; tous ceux qui, devant un pavillon isolé sous d'épaisses frondaisons ou devant un pan de branlante muraille, sans connaître l'Histoire, l'évoquent, la créent et l'imaginent, plus vraie parfois que celle des historiens et des annalistes ; tous ceux qui peuvent faire surgir, d'un de ces soirs prestigieux de Hué, sur les parvis déserts, le long des royales avenues, les cortèges défunts, les fêtes triomphales ; tous ceux qui savent accomplir en leur cœur le mystère des incessantes résurrections ; tous ceux qui savent rêver devant une image réfléchie sur le miroir sombre d'un bassin paisible où éclate seule la tâche splendide d'un lotus épanoui ; tous ceux qu'un parfum apporté par la brise suffit à plonger dans un monde d'extase, de souvenirs et de sensations . . . , tous ceux là sont les Amis nés du Vieux Hué.

Mais votre œuvre est plus et mieux que l'œuvre d'un petit cénacle de quelques dilettanti passionnés de poésie, de belles légendes, et de cet harmonieux mouvement des lignes que les Annamites, ces merveilleux architectes paysagistes, savent si bien « rythmer ».

Votre œuvre, ici, revêt un caractère de haute moralité politique ; elle prouve à ce Peuple d'Annam, amoureux du passé, attaché à son Histoire, que nous aussi, nous avons le respect des choses révolues, que nous aussi, nous avons le culte de tous nos ancêtres, que nous ne voulons, ici, sur cette terre d'Asie, oublier aucun de ceux qui firent sa grandeur, que nous voulons fixer, pour l'édification des générations futures, dans ce pays où l'oubli paraît avoir emprunté à la nature sa force d'effacement, des figures qui s'estompent et des souvenirs qui tombent.

Et ainsi, unissant Français et Annamites d'autrefois, vous accomplissez ce geste d'union, d'une si grande vertu efficiente qu'il porte en lui toute la paix et toute la force rayonnante de l'Annam d'aujourd'hui et de l'Annam de demain ».

L'Assemblée applaudit chaleureusement ce tournoi littéraire, qui rappelle les joutes anciennes du *gay saber*.

Le Secrétaire donne lecture d'un télégramme adressé de Tourane par notre distingué collègue M. Gras, en instance de départ pour France, qui s'associe par la pensée à notre manifestation de ce soir. Tous les membres présents adressent à M. Gras leurs vœux sincères de bon congé en souhaitant de le voir bientôt de retour parmi nous.

Le Secrétaire fait part du décès de M. Boppe, Ministre de France à Pékin, notre collègue depuis quelques mois, qui, lors de son passage à Hué, avait été vivement intéressé par notre œuvre.

Lecture, par M. Cosserat, de son article : « Le Fortin du Col des Nuages. » Applaudissements.

Le Rédacteur du Bulletin rend compte de son voyage à Hanoi. Le Bulletin N° 2 est paru et va être expédié. Le « Guide de l'Annam » est sous presse.

Il donne lecture d'une lettre dans laquelle notre collègue M. Salles nous parle des recherches et des trouvailles intéressantes qu'il a faites concernant les collaborateurs de l'évêque d'Adran.

La séance est levée à 18 heures.

Le Secrétaire :

H. COSSERAT.

Le Président :

D^r GAIDE.

Séance du vendredi 15 juillet 1921.

La séance est ouverte à 17 h.30.

M. le Docteur Gaide, Président, absent en tournée, s'était fait excuser.

Présents : M. le Résident Supérieur Pasquier, MM. Fraissard, Jabouille, Destenay, Delétie, Cottez, Riquieu, Pidance, Levadoux, Cosserat, Sogny,

Peyssonnaud, D'Millous, Lagrange, Le Bris, Tôn-Thất Đản, Nguyễn-Khoa-Đạm, Ưng-Bình, Ưng-Gia, Nguyễn-Thực, Tôn-Thất Sa.

Admission :

M. Jardin, Administrateur des Services Civils, Chef de Cabinet de M. le Résident Supérieur en Annam, à Hué ; parrains : MM. Cadière et Sogny.

Admis à l'unanimité.

Le Rédacteur donne lecture :

1^o d'une lettre adressée par notre collègue M. Salles à laquelle étaient jointes les photographies des Ambassadeurs annamites partis en France en 1863, Phan-Thanh-Giễn et autres ;

2^o d'une lettre de M. le Commissaire général de l'Exposition Coloniale de Marseille en 1922, au sujet de la participation des A. V. H. à l'Exposition. Lecture est donnée de la réponse qu'a rédigée le Rédacteur du Bulletin.

M. Sogny rend un hommage ému à l'un de nos collègues les plus aimables et très dévoué, M. Mir, que la mort impitoyable vient de nous enlever après quelques jours de maladie. Il annonce aussi le brusque décès de M. Boppe, Ministre de France à Pékin, qui, dès qu'il nous avait connu, avait voulu être des nôtres ; il lit une notice nécrologique parue sur cet éminent diplomate dans « la Politique de Pékin », n^o du 22 mai 1921.

M. Sogny donne lecture ensuite de son travail sur « les *Như-Ý*, ou bâtons de bon augure ». Applaudissements.

Le Rédacteur du Bulletin résume le « Journal de l'ambassade de Phan-Thanh-Giễn », traduit par les soins de M. Nguyễn-Đình-Hoè.

On procède à l'élection d'un Trésorier, rendue nécessaire par le départ en France de M. Sogny.

Le Rédacteur du Bulletin rappelle dans quelles circonstances notre collègue prit les fonctions de Trésorier. Sous la présidence de M. Orband, le Trésorier n'avait quasiment rien à faire : le Président, avec son extraordinaire puissance de travail, en assumait toutes les obligations. Le départ de M. Orband causa, dans le fonctionnement de la Société, un ébranlement dont nous fûmes longtemps à nous remettre. C'est dans ces conditions que M. Sogny voulut bien, après beaucoup d'hésitations, accepter de remplir la charge de Trésorier, tout comme M. Cosserat se dévouait de son côté et acceptait d'être notre Secrétaire. Le Rédacteur du Bulletin, qui n'a pas oublié ces moments d'angoisse, rend hommage au dévouement du collègue qui nous quitte, à la conscience avec laquelle il s'est acquitté de fonctions délicates et pénibles, qui sont un souci de tous les instants. Il souhaite à M. Sogny, au nom de la Société, un prompt rétablissement et un prompt retour dans ce vieux Hué auquel il est tant attaché.

M. Peyssonnaud, déjà mis au courant de notre comptabilité, et qui veut bien remplacer momentanément son ami M. Sogny, est élu Trésorier à l'unanimité.

La séance est levée à 18h.45.

Le Secrétaire :

H. COSSERAT.

Le Président :

Dr GAIDE.

Séance du 31 août 1921.

Présidence de M. le D^r Gaide.

Présents : S. E. le Ministre de la Justice, S.E. le Ministre de l'Instruction Publique ; MM. de la Brosse, Cadière, Jardin, Levadoux, Delétié, Barthou, Torel, Pidance, Riquieu, Morineau, Dervaux, Cosserat, Peyssonnaud, D'Millous, le Briz, Bernard, Hồ-Đắc-Đệ, Nguyễn-Đôn, Ưng-Gia, Phạm-Liệu.

Admissions :

MM. Audouze, Percepteur, à **Quảng-Trị** ; parrains: MM. Jabouille et Cadière. Philip, Chef du Service de l'Immigration en Cochinchine (Saigon) ; parrains : MM. de la Brosse et D^r Gaide.

Ces messieurs sont admis à l'unanimité.

Le Rédacteur lit une lettre de M. le Résident Supérieur au sujet du remplacement des vignettes des timbres-poste de l'Indochine et demandant l'appréciation des Amis du Vieux Hué à ce sujet, ainsi que des projets de vignettes.

Une discussion générale s'engage ; on finit par se ranger à l'idée émise par M. Delétié de désigner une sous-commission qui fera connaître à tous les artistes que cette question peut intéresser ce que désire le Résident Supérieur, centralisera ensuite tous les projets, dessins, etc, et soumettra à l'Assemblée des Amis du Vieux Hué toutes propositions qu'elle jugera utiles, telles que attributions de primes aux meilleurs projets, etc.

Lecture d'une lettre de M. le D^r Cognacq, Directeur Général de l'Instruction Publique au sujet des propositions faites par notre Société pour notre participation à l'Exposition rétrospective de l'Indochine à l'Exposition Coloniale de Marseille. M. le D^r Cognacq accepte la reproduction en aquarelles des anciens uniformes de l'armée annamite et des anciennes barques royales, que notre Société avait proposée.

Lecture d'une lettre de M. Cœdès sur des canons annamites qui se trouvent au palais royal siamois de Bangkok. M. Cœdès joint à sa lettre une reproduction de l'écusson qui se trouve sur un des canons en question, écusson que l'on va tenter d'identifier.

Lecture d'une lettre de M. Salles disant que M. Gourdon a fait reproduire les portraits des membres de l'Ambassade de Phan-Thanh-Giân qui se trouvent au Muséum de Paris. Il signale en outre que dans la relation du voyage de Bougainville, il a lu que ce dernier avait vu une inscription disant que Vannier, Chaigneau et leur famille avaient visité les grottes des montagnes de Marbre de Tourane en 1824. On décide de prier notre collègue M. Fraissard, de Tourane, d'aller vérifier le fait et de nous donner sur cette inscription tous les renseignements qu'il pourra se procurer. M. Cosserat veut bien se charger de faire cette démarche auprès de M. Fraissard.

Lecture par M. Peyssonnaud de son article : Quelques souvenirs sur Hué en 1885-88, qui est très goûté.

Le P. Cadière lit ensuite le travail très intéressant de notre collègue M. Bougier, actuellement Résident à Faifo, et intitulé : La Pagode des Lê à Thanh-Hóa. Des remerciements sont adressés à M. Bougier pour son intéressant article.

Le P. Cadière donne enfin des renseignements sur le « Guide touristique de l'Annam » qui est en impression actuellement et qui paraîtra très probablement dans un mois.

Avant de lever la séance, notre Président, au nom des Amis du Vieux Hué, présente à notre collègue M. Riquieu, Pharmacien-Major, sur le point de rentrer en France, ses souhaits de bon voyage et d'heureux séjour dans la mère patrie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 45.

Le Secrétaire :

H. COSSERAT.

Le Président :

Dr. GAIDE.

Séance du 27 septembre 1921.

Présidence de M. le D^r Gaide.

Présents : M. le Résident Supérieur Pasquier, S.E. le Ministre de la Justice, MM. Nguyễn-Đôn, Ưng-Gia, Coursange, d'Elloy, Levadoux, Nguyễn-Khoa-Đạm, Nguyễn-Đình-Hoè, Peyssonnaud, Torel, Destenay, Rigaux, D'Millous.

Le Président excuse le R. P. Cadière, que les circonstances ont empêché de venir à Hué, et M. Cosserat, retenu ailleurs par ses occupations. Il présente

à l'Assemblée les projets de vignettes pour timbres-poste que le R. P. Cadière a fait dessiner par M. **Lê-Văn-Tùng**, dessinateur de la Société. Elles sont très goûtées de M le Résident Supérieur, notamment celles qui représentent des motifs ornementaux de l'art annamite.

M. Peyssonnaud lit ensuite l'article du P. Cadière résumant les faits historiques relatifs à la région de **Cũa-Tùng**, dans le **Quãng-Trị**. Il serait à désirer que l'on fasse un travail analogue pour les diverses régions de l'Annam.

Le Président lit une lettre de M. le D^cCognacq, Directeur Général de l'Instruction Publique, dans laquelle la Société est invitée à participer, suivant ses moyens, à la section artistique de l'Exposition Coloniale de Marseille.

M. le Résident Supérieur, prenant alors la parole, fait connaître à l'Assemblée qu'il est en train de faire procéder à un récolement et reclassement des Archives de la Résidence Supérieure. M. Peyssonnaud, le Trésorier de l'Association, qui s'occupe de ce travail avec beaucoup de zèle et d'intelligence, lui soumet souvent des pièces d'archives d'un grand intérêt. Toutes, malheureusement, n'ont pas encore le recul suffisant pour qu'on puisse les publier ; mais il est disposé à autoriser la publication dans le Bulletin de celles qui ne peuvent froisser personne. Un champ nouveau d'investigations s'ouvre ainsi pour notre Revue.

Le Président remercie M. le Résident Supérieur pour la sollicitude qu'il témoigne en toutes circonstances à l'égard de notre Association.

La séance est levée à 18 h. 1/2.

P. le Secrétaire, le Trésorier

H. PEYSSONNAUX.

Le Président :

D^cGAIDE.

Séance du 28 octobre 1921.

La Séance est ouverte à 17 h.30.

M. Le Docteur Gaide, Président, en tournée, s'était fait excuser.

Présents : MM. Blanchard de la Brosse, d'Elloy, Délétie, Pidance, E. Le Bris, Levadoux, Cosserat, Cadière, Peyssonnaud, Lê-Chi-Tuân, Hồ-Đắc-Đệ, Nguyễn-Đôn, Nguyễn-Duy-Phiên, Ung-Gia, Tôn-Thất Sa.

Le P. Cadière signale que notre collègue M. E. Le Bris a bien voulu se charger de faire la traduction en musique française des airs annamites qui ont paru dans le Bulletin des A. V. H. en 1919. Le P. Cadière remercie vivement M. E. Le Bris au nom des Amis du Vieux Hué.

Le P. Cadière, lit une lettre de M. Hückel, Administrateur des Services Civils, datée de Paris, qui signale que des portraits de la famille de Vannier se trouvent dans les collections du Muséum d'Histoire naturelle à Paris. Notre collègue M. Salles lui avait déjà signalé ces photographies ; il est même en train de les faire reproduire, et elles paraîtront dans notre Bulletin. Des remerciements sont votés A M. Hückel, pour l'intérêt qu'il a bien voulu nous témoigner.

Le P. Cadière entretient l'assemblée de ce qui a été fait pour les vignettes de timbres.

Il lit ensuite la lettre envoyée par le Président du Syndicat d'Initiative de Saigon, qui fait l'éloge du « Guide du Touriste en Annam, » et demande le nombre d'exemplaires qui peuvent être mis à la disposition du Syndicat.

M. Délétie donne lecture de son article « La plage de Cuả-Tùng », qui est fort applaudi.

Le P. Cadière fait un résumé et lit des extraits de la première partie de son article si intéressant et si documenté sur « les éléphants royaux ».

Le Secrétaire lit ensuite la lettre de démission de Trésorier que M. Peyssonnaud a adressée à notre Président. Notre collègue, à son grand regret, ayant des examens à préparer et devant s'absenter de Hué pendant des périodes plus ou moins longues, n'a plus le temps nécessaire pour s'occuper des intérêts de l'Association. M. Cosserat accepte de remplir intérimairement les fonctions de Trésorier, jusqu'à l'assemblée générale de fin d'année qui renouvellera le Comité.

La Séance est levée à 6h. 50.

Le Secrétaire :

H. COSSERAT.

Le Président :

D^r GAIDE.

Séance du 1^{er} décembre 1921.

Présidence de M. le D^r Gaide.

Présents : S. E. **Thân-Trọng** Ministre de l'Instruction Publique et de la Guerre ; MM. Bogaert, **Nguyễn-Đôn**, Plégat, Levadoux, **Nguyễn-Đình-Hoè**, De1étie, Tassel, Dervaux, Morineau, Cosserat, Cadière.

Par suite d'une coïncidence imprévue, la réunion avait lieu au moment même où M. le Résident Supérieur Pasquier, revenant de Saigon, arrivait en gare de Hué. De nombreux membres de l'Association ont été empêchés, de ce fait, de venir à notre réunion, et se sont excusés.

Le Président salue S. E. le Ministre de l'Instruction Publique et de la Guerre, qui vient d'arriver à Hué et qui nous fait l'honneur, pour la première fois, d'assister à nos réunions. Le Rédacteur du Bulletin s'unit à ces paroles de bienvenue. Il dit qu'il est heureux de saluer l'administrateur et l'homme politique, prudent et avisé, qui vient au milieu de nous, honoré de l'amitié de Sa Majesté et de la confiance des autorités françaises ; mais surtout le savant, l'érudit, qui a feuilleté les Annales de son pays et y a puisé un patriotisme éclairé ; le lettré, qui connaît toutes les finesses, toutes les subtilités de sa langue maternelle et de la langue chinoise, et qui s'est imprégné en même temps de la pensée française. Il nourrit l'espoir que Son Excellence, sans cesser sa collaboration, si hautement prise, au *Nam-Phong*, voudra bien, de temps en temps, honorer notre Bulletin de quelques pages consacrées à l'histoire et à la gloire de la Capitale de l'Annam, et surtout susciter autour de lui des collaborateurs intelligents et pleins de zèle.

Son Excellence répond qu'elle est attachée du fond de son cœur à Hué, qui est sa patrie ; qu'elle apprécie depuis longtemps l'œuvre entreprise par les Amis du Vieux Hué, et que c'est pour cela qu'elle a voulu se faire inscrire, il y a déjà de longues années, parmi les membres de l'Association. Pénétrée de respect pour Sa Majesté et pleine de loyalisme à l'égard de la nation protectrice, elle s'est efforcée, à Hanoi, par le développement des œuvres d'enseignement mutuel et de formation morale du peuple annamite, elle s'efforcera, à Hué, de toutes les façons qu'elle pourra, et, notamment, par sa collaboration aux travaux de la Société, de mettre au service de la France la connaissance qu'elle a de l'âme annamite, et au service de ses compatriotes la formation occidentale qu'elle a pu acquérir pendant ses années de séjour en France.

Ces paroles sont accueillies par de vifs applaudissements.

La demande d'admission présentée par M. Gui, Garde Principal des Forêts à Hué, et patronée par MM. Cosserat et Cadière, est agréée à l'unanimité.

Le Président rend compte des travaux de la Sous-Commission instituée pour préparer des projets de vignettes pour timbres-poste, et composé de MM. Delétie, Cosserat, E. Le Bris, Cadière. Les projets dessinés par MM. Tôn-Thât Sa et Lê-Văn-Tùng, sur les indications des membres de la Sous-Commission, ont été remis à M. le Résident Supérieur. Une photographie de ces vignettes sera publiée dans le Bulletin.

Le Rédacteur du Bulletin communique à l'Assemblée les aquarelles représentant les costumes de l'armée annamite vers 1885, et les anciennes barques royales, qui doivent être envoyées à l'Exposition Coloniale de Marseille, section retrospective. Ces aquarelles seront publiées ultérieurement dans le Bulletin.

M. Cosserat montre les photographies de l'écran sculpté et des deux vitrines qui seront exposés à Marseille. Dans les vitrines sera placée une

collection complète du Bulletin. Des remerciements sont votés à M. Cosserat, qui s'est dépensé, durant de longs mois, pour la mise au point de cet ensemble, et à M. Bogaert, qui veut bien se charger de l'expédition en France.

M. le D^r Gaide lit ensuite son travail sur « la Médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours ». Ces pages où il nous montre des documents peu connus relatifs à l'influence française en Annam au XVII^e et au XVIII^e siècle, et où il nous fait l'historique précis de l'effort fait par la France, au XIX^e siècle et tout à fait de nos jours, pour l'amélioration du bien-être des Annamites, sont très goûtées et vivement applaudies.

M. Cosserat, en l'absence de notre collègue M. Peyssonnaud, actuellement à Hanoi, lit le travail de celui-ci sur quelques *netzuke* trouvés à Hué. Cette étude intéressera les collectionneurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h.45.

Le Secrétaire :

H. COSSERAT.

Le Président :

D^r GAIDE.

Réception de Monsieur le Maréchal Joffre aux Amis du Vieux Hué,
le 3 janvier 1922.

Aussitôt après la cérémonie de la remise du *như-ý*, ou bâton de bon augure, par Sa Majesté *Khải-Định* au Maréchal Joffre, celui-ci se rendit, accompagné de M. le Résident Supérieur Pasquier, de l'Amiral Thomine et de toute sa suite, à la salle *Tàn-Thơ-Viện*, où il fut reçu par notre Président, M. le D^r Gaide, par le R. P. Cadière, Rédacteur du Bulletin, et par M. Cosserat, Secrétaire de l'Association.

Après les présentations d'usage, le Rédacteur du Bulletin fait admirer au Maréchal la splendide salle de nos réunions. Il lui montre les plus belles pièces de notre Musée, et attire particulièrement son attention sur les objets les plus propres à l'intéresser, tant au point de vue artistique qu'au point de vue de l'histoire, notamment sur les anciens plans des citadelles annamites, dont il lui fera l'historique dans quelques instants.

Pendant ce temps, tous les membres du Vieux Hué et de nombreuses personnes étrangères à notre Association, arrivent du Palais. Tous, aussi bien Français qu'Annamites, s'étaient fait un devoir d'assister à cette belle réunion.

Le Maréchal prend place à notre table de réunion, ayant à ses côtés M. le Résident Supérieur et l'Amiral Thomine, et notre Président lui adresse les paroles de bienvenue suivantes :

« Monsieur le Maréchal,

Au nom des « Amis du Vieux Hué », permettez-moi de vous exprimer notre profonde gratitude pour le très grand honneur que vous nous faites en venant nous visiter.

Fondée, il y a 8 ans à peine, sous le haut patronnage de M. le Gouverneur Général et de Sa Majesté l'Empereur d'Annam, notre Association, dont les débuts furent cependant modestes, est aujourd'hui en pleine prospérité. Elle comprend près de 500 membres, dont 300 Européens et 200 Annamites, parmi lesquels figurent non seulement les grands Mandarins de la Cour et des provinces, mais encore des industriels, des commerçants et des propriétaires.

Quant à notre Bulletin, tiré à plus de 500 exemplaires, il est répandu dans tout l'Extrême-Orient et même en Europe, où il commence à être apprécié et recherché. Ce succès est dû aux diverses études intéressantes et attrayantes, qui ont marqué ses publications annuelles et dont les principales, inspirées et dues en grande partie à notre savant Rédacteur le P. Cadière, sont : « le Hué pittoresque », « L'Art à Hué », les « Cérémonies du Nam-Giao », « l'Histoire des Français au service de Gia-Long », « la vie et l'œuvre de l'Empereur Gia-Long », « les Européens ayant vu le « Vieux Hué », le « Guide touristique de l'Annam », etc.

Mais, en dehors de l'intérêt social, politique, historique, artistique et touristique que présente notre « Bulletin », notre Société a un mérite plus important, à mon avis, celui de réaliser une excellente association franco-annamite, association faite de confiance, d'estime et d'émulation réciproques pour la recherche et le culte de tout ce qui touche au vieil Annam et au passé de la France, à son œuvre bienfaisante en ce pays-ci.

Que M. le Résident Supérieur Pasquier, dont la sympathie nous est acquise depuis longtemps, veuille bien agréer tous nos remerciements pour ce nouveau témoignage de bienveillance, pour la délicate pensée de nous avoir associés aux manifestations si spontanées et si sincères qui ont lieu à l'occasion de votre venue en cette Capitale, Monsieur le Maréchal.

Au nom de tous les membres et amis du Vieux Hué, je vous demande, Monsieur le Maréchal, de vouloir bien accepter, en souvenir de votre visite parmi nous, cette plaquette sur le *Nhu'-Y'*, ou bâton de commandement, qui vous a été décerné, il y a quelques instants, par Sa Majesté l'Empereur d'Annam ».

Et M. le Dr Gaide remet au Maréchal un exemplaire élégamment relié en pleine peau, avec dédicace au fer, de l'étude que notre collègue M. Sogny vient de publier dans notre Bulletin. Il lui offre en même temps, ainsi qu'à l'Amiral Thomine, un exemplaire de « Hué Pittoresque ».

Le Maréchal remercie en quelques mots et dit combien il se sent heureux de cette réception intime et pleine de cordialité.

On avait étalé devant le Maréchal tous les numéros du Bulletin parus depuis l'origine de la Société. Le Maréchal les feuillette rapidement et admire l'élégance de la présentation.

Le R. P. Cadière demande alors au Maréchal de lui faire un rapide exposé de l'œuvre du Service du Génie annamite. Le Maréchal se montre de suite vivement intéressé par une question qui est « de sa partie ». Le P. Cadière fait voir d'abord que la création de ce service est due aux Français qui vinrent, à la fin du XVIII^e siècle, se mettre au service de Gia-Long, et il profite de cette occasion pour présenter au Maréchal le portrait des principaux auxiliaires français du restaurateur de la dynastie des **Nguyễn** : Chaigneau, Vannier, Dayot. Il rend hommage au chercheur patient et heureux qui a découvert récemment ces précieux documents, notre collègue M. A. Salles. Il montre ensuite un spécimen des « manuels » qui servirent à former le corps du Génie annamite. Il énumère enfin succinctement l'œuvre de ce service. Comme, vu l'heure pressante, il ne peut développer suffisamment les explications qu'il serait nécessaire de donner, il offre au Maréchal un exemplaire des notes qu'il a réunies à ce sujet.

Le Maréchal, qui, tout le temps, a suivi cet exposé avec un vif intérêt, remercie spécialement le P. Cadière, et se retire, après avoir témoigné encore une fois la satisfaction qu'il a éprouvée au milieu de nous.

Le Secrétaire :

H. C O S S E R A T .

Le Président :

D ' G A I D E .

Séance du 17 janvier 1922.

La séance est ouverte à 17 h.30.

Présidence d'Honneur de M. Pasquier.

Présidence de M. le D^r. Gaide.

Présents : S. E. Tôn-Thất Hân, S. E. Thân-Trọng-Huê, MM. de la Brosse, Nguyễn-Đình-Hoè, Plégat, Coursange, Doassans, Parraut, Goaec, Dervaux, Cadière, Daigre, Morineau, Cosserat, Peyssonnaud, Bogaert, Destenay, Rigaux, Bernard, Nguyễn-Hữu-Chuy ên, Nguyễn-Việt-Song, Hồ-Đắc-Đệ, Nguyễn-Đôn, Ưng-Gia, Nguyễn-Thúc Nguyễn-Khoa-Đạm, Tôn-Thất S a .

Le Secrétaire lit tout d'abord une lettre envoyée par M. Délétie, s'excusant de ne pouvoir assister à notre réunion.

Admissions :

MM. Rouvière, Agent de la Compagnie « Optorg », à Hué ; parrains :

MM. Morin et Cosserat.

Rieus, Ingénieur des Travaux Publics, à Hué ; parrains : MM. Coursange et Cosserat.

MM. Diêu, Professeur au Collège **Quốc-Học**, à Hué ; parrains : MM. Cadière, et Cosserat.

Bougier, Résident de France à Faifo, **Quảng-Nam** : parrains : MM. Dr Gaide et Cadière.

Hồ-Đắc-Điểm, Bachelier ès Lettres, à Hué ; parrains : MM. Cadière, et **Nguyễn-Đình-Hoè**.

Daigre, Délégué au **Nội-Vũ**, à Hué ; parrains : MM. Levadoux et Cosserat.

Orsini, Postes et Télégraphes, à Tourane ; parrains : MM. Délétie et Cadière.

Dr. Robert, Médecin Aide-Major des Troupes Coloniales, à Hué ; parrains : MM. Dr. Gaide et Torel.

Larquetout, Inspecteur de la Garde indigène, Hué ; parrains : MM. Cadière et Cosserat.

Le P. Cadière donne ensuite la traduction d'une lettre reçue de la « Burma Research Society » de Rangoon, demandant de faire l'échange de notre Bulletin avec le Journal de cette Société. Tout le monde est d'accord pour reconnaître l'utilité de cet échange qui est adopté.

Puis le P. Cadière fait passer les différentes photographies et reproductions de portraits de Chaigneau, de Vannier, des deux frères Dayot, et de leurs familles, que nous a envoyées notre collègue M. Salles, qui s'est spécialisé dans le recherche de tous les documents concernant les Français qui ont été au service de Gia-Long. Notre Rédacteur lit en même temps la lettre très intéressante et très détaillée que lui a écrite M. Salles, ainsi que la réponse qu'il lui a faite, et commente le tout avec son érudition habituelle.

Dans sa réponse à M. Salles, le P. Cadière dit en substance que le Bureau a décidé de consacrer, cette année-ci, tous ses efforts, au point de vue financier, à la publication de tous les documents, manuscrits, diplômes originaux, peintures et photographies, concernant les familles Chaigneau, Vannier, Rarizy, Dayot, qui ont été communiqués à M. Salles par les représentants de ces familles. Il prie en conséquence M. Salles de vouloir bien faire le nécessaire. Il le prie en outre de faire faire des copies exactes, en couleurs et aux dimensions des originaux, des portraits dont M. Salle nous a envoyé des photographies, copies qui seront exposées dans notre salle de réunion. Tous ces travaux seront exécutés aux frais de la Société. L'Assemblée approuve ces décisions et charge le P. Cadière d'exprimer à M. Salles des félicitations pour les importantes découvertes qu'il a faites, et des remerciements pour la faveur qu'il nous accorde de publier ces documents dans notre Bulletin.

Le P. Cadière donne ensuite lecture de son article, composé en collaboration avec M. Cosserat, sur « La maison de J. B. Chaigneau, Consul de France à Hué », article admirablement documenté, que tout le monde écoute avec grande attention, et qui est très applaudi.

Le Trésorier lit ensuite son rapport sur l'exercice 1921.

Puis le Président prononce l'allocution de fin d'année.

De vifs applaudissements couvrent les dernières paroles de l'orateur.

Enfin lecture est donnée du Rapport du Rédacteur du Bulletin, qui est aussi très applaudie.

Avant de procéder au vote pour l'élection des membres du Bureau pour l'année 1922, M. le Résident Supérieur Pasquier propose à l'assemblée de voter en bloc la réélection du Bureau sortant, et en particulier de M. le D^r Gaide, qui s'est acquitté de ses fonctions avec tant de zèle, qui va nous quitter pour prendre un congé en France, mais qui nous reviendra bientôt; exception faite toutefois pour le trésorier qui s'est démis de ses fonctions. Cette motion est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée, qui vote à mains levées la réélection du D^r Gaide, comme Président, du P. Cadière comme Rédacteur et de M. Cosserat comme Secrétaire. Puis la candidature de notre collègue M. Daigre, qui a bien voulu accepter les ingrates fonctions de Trésorier de notre Association, est mise aux voix à mains levées aussi et est adoptée à l'unanimité.

Des applaudissements accueillent ces résultats.

Le Président remercie l'assemblée au nom du Bureau réélu, pour cette marque d'estime et de confiance.

Avant de lever la Séance, M. le Résident Supérieur entretient l'Assemblée des impressions qu'a emportées de Hué M. Ebrard, Ingénieur urbaniste, envoyé en études dans notre ville par le Gouverneur Général. Impression générale, bonne : ville agréable, gaie, sans banlieue ou faubourg lépreux, permettant d'envisager de beaux projets d'embellissement, tels que la construction d'un pont couvert de 30m. de large sur la rivière, etc.

Les paroles de M. le Résident Supérieur sont écoutées avec une vive attention, car tous les Amis du Vieux Hué n'ont qu'un désir, c'est d'embellir la ville sans lui enlever ce qui fait déjà son charme. On se sépare en faisant des vœux pour que la réalisation de ces projets ne soit pas entravée par la question budgétaire.

La séance est levée à 19 h.

Le Secrétaire :

H. COSSERAT.

Le Président :

D^r GAIDE.



ASSOCIATION DES “ AMIS DU VIEUX HUÉ ”

Liste des membres.

Présidents d'Honneur.

- M. le Gouverneur Général ; Sa Majesté l'Empereur d'Annam.
- M. le Résident Supérieur en Annam.
- M. le Directeur de l'Ecole Française d'Etrême-Orient.
- M. A. SARRAUT, ancien Gouverneur Général de l'Indochine, Ministre des Colonies.
- M. E. CHARLES, ancien Résident Supérieur en Annam, Gouverneur Général honoraire des Colonies.
- M. E. OUTREY, Député de la Cochinchine, Président de la Section du Tourisme de la Ligue Coloniale française.

Membres d'honneur.

- M. MONGUILLOT, Résident Supérieur au Tonkin.
- S. E. le Ministre de la Justice.
- S. E. le Ministre de l'Intérieur et des Finances.
- S. E. le Ministre de l'Instruction Publique et des Rites.
- S. E. le Ministre des Travaux Publics et de la Guerre.

Président honoraire et Délégué en France des « Amis du Vieux Hué ».

- M. R. ORBAND, Administrateur des Services Civils, en retraite, Chemin de la Combe-Blanche, Montplaisir-la-Plaine, Lyon.

Bureau pour l'année 1922.

- MM. le D^r GAIDE, Président.
- L. CADIÈRE, Rédacteur du Bulletin.
- H. COSSERAT, Secrétaire.
- L. DAIGRE, Trésorier.

Membres adhérents.

- MM. ANDERS, Garde Général des Forêts, à Saigon (Cochinchine).
ANZIANI, Négociant, à Qui-Nhơn (Annam).
ANNET, Henri, Garde Principal de la Garde Indigène en Annam.
AUROUSSEUR, Professeur à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Hanoi.
AUDOUZE, Administrateur-Adjoint, à Quảng-Trị (Annam).
BAFFELEUF, A. J., Avocat, 37 Boulevard Gia-Long, Hanoi.
BANQUE Industrielle de Chine, 74 Rue Saint-Lazare, Paris.
BARDON, E., Ingénieur des Travaux Publics, Hué (Annam).
D^r. BARGY, Médecin-Major des Troupes Coloniales, Hanoi (Tonkin).
BARTAS, Administrateur de la Société des Chaux Hydrauliques du Long-Tho, Hué (Annam).
BAUCHE, Inspecteur du Service Vétérinaire, en congé, à La Chapelle S'Yvon (Calvados).
BAUER, P., Architecte, à Pnom-Penh (Cambodge).
BAUMONT, Garde Général des Forêts, Vinh (Annam).
BÉDIER, Secrétaire de la Chambre de Commerce, Tourane (Annam).
BELOT, Hotel Terminus, à Yunnanfou (Chine).
BERNARD, Ch., Pharmacien, à Hué (Annam).
BERTET, Administrateur-Adjoint des Services Civils, à Hué (Annam).
BESSON, P., Commissaire du Gouvernement, à Luang-Prabang (Laos).
BLANCHARD de la Brosse, Administrateur des Services Civils, Administrateur en Chef du Territoire de Kouang-Tchéou-Wan (Chine).
BLANC, Pharmacien Militaire, 31 Bd Carnot, Provins (S. et M.)
BLANDIN, J., Administrateur des Services Civils, à Tuyên-Quang (Tonkin)
BLIN, P E., Commerçant, à Hué.
BLONDEL, Ingénieur, Biên-Hoà Forestière, Saigon (Cochinchine).
BOEUF, A. M., Professeur, à Hué (Annam).
BOGAERT, H., Industriel. à Hué (Annam).
BONHOMME, A , Administrateur des Services civils, attaché à l'Exposition Coloniale de Marseille.
BONNET, Directeur de la maison Meurer, B^d Félix Faure, Hanoi (Tonkin)
BOUDET, P., Directeur des Archives et des Bibliothèques de l'Indochine, B^d Rollandes, Hanoi (Tonkin).
BOUGIER, Administrateur des Services Civils, à Faifo (Annam).
BRANDELA, Représentant de la Standard Oil C^{ie}, Tourane (Annam).
BRUNER, Service Forestier, à Camau, par Bac-Liêu (Cochinchine).
BÙI-CẠNH, Bát-Phẩm, Ministère de l'Instruction Publique, Hué (Annam)
BÙI-QUANG-HOANG, Tri-Huyện de Nga-Sơn, par Thanh-Hóa (Annam).
BÙI-THANH-VÂN, Interprète au titre européen, en congé, à Hué.
BÙI-HUY-TÍN, Entrepreneur, Hué (Annam).
BURDIN, Contrôle financier, en congé.
BUTEL, Administrateur des Services Civils, en Cochinchine.
BUTTIÉV, Irrigations, à Tourane (Annam).

- S. A. **BỬU-LIỆM**, Prince **Hưng-Nhơn**, à Hué (Annam).
- MM. **BỬU-PHI**, **CỬU-PHẨM**, Ministère des Rites, Hue (Annam).
- BỬU-THẠCH**, Tham-Tri, Ministère des Rites, Hué (Annam).
- CADIÈRE, L., Missionnaire, à **Cửa-Tùng**, par **Quảng-Trị** (Annam).
- CAPDEVILLE, G., Entrepreneur, à Dalat, Langbian (Annam).
- CARLOTTI, A., Administrateur des Services Civils en congé, à Anneau (Eure-et-Loir).
- CASTAGNIER, Receveur des Postes et Télégraphes, à Hué (Annam).
- CAVILLE, A., Ingénieur des chemins de fer du Sud, à Saigon (Cochinchine),
- CAZENAVE, Administrateur-Adjoint des Services Civils, à Faifo (Annam).
- CÉLIÈRES, Directeur de la Banque Industrielle de Chine, à Yunnanfou (Chine).
- CHARLES, J. E., Gouverneur des Colonies en retraite, 81 Route Nationale, Prades (Pyrénées Orientales).
- CHATEL, Y. C., Administrateur des Services Civils, Chef de Cabinet du Gouverneur Général, Hanoi (Tonkin).
- COARRAZE, L., Chef du Service des Postes et Télégraphes, Saigon (Cochinchine).
- D^r. COGNACQ, Gouverneur de 1^{re} classe des Colonies, Directeur de l'Instruction Publique en Indochine, à Hanoi (Tonkin).
- COLOMBON, Administrateur des Services Civils, à **Hà-Tĩnh** (Annam).
- COLAS, Administrateur des Services Civils, à Tourane (Annam).
- COLIN, Industriel, à Christianville, par Kompongthom (Cambodge).
- COMMYS, A. J., Chinese Customs Service, Shanghai (Chine).
- CONSTANTIN, L., Directeur Général des Chemins de fer, 1 Rue de Lu-naire, Paris 14^e.
- CORRET, N., Directeur des Etablissements Delignon, à **Phu-Phong** (Annam).
- COSSERAT, H., Représentant de l'Union Commerciale Indochinoise et Africaine, Hué (Annam).
- COTTEZ, L. J., Administrateur des Services Civils, à **Thừa-Thiên** (Annam).
- COUDOUX, Entrepreneur, à **Đồng-Hới** (Annam).
- COURSANGE, Garde Général des Forêts, à **Hué** (Annam).
- CUÉNIN, Négociant, à Tourane (Annam).
- CUNHAC, E., Administrateur des Services Civils, à Dalat, Lang-Bian (Annam).
- DAIGRE, L., Commis Principal des Services Civils, Délégué au **Nội-Vụ**, à Hué (Annam).
- ĐĂNG-CAO-ĐỆ**, **Quan Đạo**, Haut Donnaï, affecté à Hué (Annam).
- ĐÀO-TRỌNG-TRẬP**, Tri-Phủ de **Đức-Thọ**, par **Hà-Tĩnh** (Annam).
- DAUPLAY, Administrateur des Services Civils, en congé.
- DAURELLE, Négociant, 66 Rue Jean Dupuis, Hanoi (Tonkin).
- DAYDÉ, G., Directeur du Collège **Quốc-Học**, à **Hué** (Annam).
- DELAMARRE, Administrateur des Services Civils, à **Hà-Đông** (Tonkin).
- DE LA CHEVROTIÈRE, Publiciste, à Saigon (Cochinchine).

- M^{me} DE LA SOUCHÈRE, Colon, à **Biên-Hoà** (Cochinchine).
- MM. DE BOISADAM, Colon, 60 Boulevard **Gia-Long**, Hanoi (Tonkin).
- DÉLÉTIE, Directeur de l'Enseignement, **Huế** (Annam).
- DELMAS, A., Commissaire du Gouvernement, à Napé (Laos).
- DELVAUX, A., Missionnaire, à **Nhu-Lý**, par **Quảng-Trị** (Annam).
- D'ELLÖY, Administrateur des Services Civils, Chef des Délégations, à **Huế** (Annam).
- DE PIREY, H., Missionnaire, à **Đông-Hới** (Annam).
- DE MARI, Pharmacies, 24 Rue des Abeilles, Marseille.
- DE MAY, Colon, à **Đông-Hới**, (Annam).
- DERVAUX, Chef du Service Vétérinaire, à **Huế** (Annam).
- DESANTI, Négociant, à **Dalat, Lang-Bian** (Annam).
- DESFRAŅCOIS, Magistrat, à **Tây-Ninh** (Cochinchine).
- DESLOGES, J., Négociant, **Huế** (Annam).
- DESLOGES, G., Entrepreneur, **Qui-Nhơn** (Annam).
- DESTENAY, Secrétaire particulier du Résident Supérieur, **Huế** (Annam).
- de TASTES, Administrateur des Services Civils, au Gouvernement Général de l'Indochine, à Hanoi.
- de TESSAN, Homme de lettres, à Paris.
- ĐINH-LOAN-THƯƠNG**, Tri-Huyện de **Đại-Lộc**, par **Faifo** (Annam).
- ĐINH-XUÂN-TRÁC**, Án-Sát à **Hà-Tĩnh** (Annam).
- ĐOÀN-ĐÌNH-DUYỆT**, Tuần-Vũ en retraite, à **Hải-Dương** (Tonkin).
- DOASSANS, Commis des Services Civils, à **Dalat, Langbian** (Annam).
- ĐỖ-HỮU-TRÝ**, Magistrat, à **Saigon** (Cochinchine).
- DONNAT, Commissaire spécial de la Sûreté en Annam, en congé à Yviers par Chalais (Charente).
- D'DONNEZAN, Hanoi, Tonkin.
- ĐỖ-XUÂN-PHONG**, Tri-Huyện au **Quảng-Ngãi** (Annam).
- DREYFUS-BARNEY, Hommes de lettres, 15 Rue Greuze, Paris 16.
- DUBOIS, Professeur, en congé à Cunières (Marne).
- DUBREUILH, Avocat, à **Saigon**.
- DUBUIT, Directeur de la Société Industrielle et Commerciale de l'Annam, Tourane.
- DUCLAUX, Directeur de la Société des Transports automobiles Indochinois, **Haiphong** (Tonkin).
- DUFAU, Receveur des Douanes et Régies, **Huế** (Annam).
- DUPART, Représentant de Commerce, Tourane (Annam).
- DUPUY-VOLNY, Administrateur des Services Civils, en congé, 52 Rue de la République, à Marseille.
- DUPUY, Paul, Administrateur des Services Civils, **Đông-Hới** (Annam).
- DURAND, Interprète au Service Judiciaire, 41 Boulevard Félix Faure, Hanoi (Tonkin).
- DUVAL, Entrepreneur, Tourane (Annam).
- EMERY, L., Directeur de la Filature de soie de **Nam-Định** (Tonkin).
- EYCHENNE, Garde Général des Forêts, à **Vinh**, (Annam).
- FAFART, A., Directeur de la Maison Roque, **Haiphong** (Tonkin).

- MM. FAJOLLE, A., Négociant, Hué (Annam).
 FANJEAUX, Garde principal des Forêts, Hué (Annam).
 FONTAINE, A. R., Industriel, Hanoi (Tonkin).
 FRAISSARD, F., Directeur de la Staca, Tourane (Annam).
 FRIÈS, J., Administrateur des Services Civils, à Qui-Nhơn (Annam).
 Dr. GAIDE, L., Directeur local de la Santé en Annam, en congé (Avignon, 16 Rue des Etudes).
 GALTIER, A., Administrateur des Services Civils, en congé, à Le Caylar (Hérault).
 GAMBINI, Garde Général des Forêts, à Thanh-Hóa (Annam).
 GARNIER, L., Directeur des Services Economiques au Gouvernement Général, Hanoi (Tonkin).
 GAUTIER, Receveur des Douanes et Régies, à Diêm-Diêm, par Thái-Binh (Tonkin).
 GAUTIER, Trésor, Hué (Annam).
 GIRARD, E., Directeur des plantations Suzannah, 34 Rue Taberd, Saigon (Cochinchine).
 GOAEC, Professeur au Collège Quốc-Học, Hué (Annam).
 GOURDON, H., Inspecteur général de l'Enseignement en Indochine, 19 Rue de l'Odéon, Paris.
 GRAS, Ed, Trésorier Particulier de l'Annam, en congé, à Marseille.
 GROSLIER, G., Directeur de l'Ecole des Arts Cambodgiens, Pnom-Penh.
 GUÉRIN DE FONTJOYEUSE, Commis des Douanes et Régies, Tourane (Annam).
 D'GUILLON, A., Médecin-Major des Troupes Coloniales.
 GUIRAUD, L., Rue de Castellane, 8, Paris.
 GUIS, Garde principal des Forêts, à Hué (Annam),
 HÀ-THỰC-TUÂN, Tri-Phu de Hưng-Nguyên, par Vĩnh (Annam).
 HÀ-XUÂN-HẢI, Tri-Phủ de Bình-Sơn, Quang-Ngai (Annam).
 D^r. HERMANT, Médecin de l'Assistance, Vinh (Annam).
 HEUMAN, Directeur de la Pharmacie Principale, Saigon (Cochinchine).
 HOÀNG-CHÂU-TÍCH, Tri-Phủ de Đức-Thọ, par Hà-Tĩnh (Annam).
 HOÀNG-NHƯ-LÂM, Tri-Huyền de Cẩm-Huyền, Hà-Tĩnh (Annam).
 HOÀNG-ĐỨC-HỮU, Hôtel du Lion, Quảng-Trị (Annam).
 HỒ-ĐẮC-BÍCH, Tri-Phủ de Thiệu-Hoá, par Thanh-Hoá (Annam)
 HỒ-ĐẮC-ĐỆ, Thi-Lang, Ministère de l'Instruction Publique, Hué (Annam).
 HỒ-ĐẮC-HÀM, Sous-Directeur de l'Ecole des Hậu-Bổ, Hué (Annam).
 HỒ-ĐẮC-ĐIỂM, Hué, (Annam)
 HỒ-ĐẮC-KHẢI, Án-Sát de Quảng-Trị (Annam).
 HỒ-ĐẮC-UYỄN, au Ministère de l'Instruction Publique, Hué (Annam).
 HỒ-HOÀNG, Bang-Tá à Quê-Sơn, par Faifo (Annam).
 HOLBÉ, T. V., 2, Place du Château d'Eau, Saigon (Cochinchine).
 HOUDAILLE, du MEIX, Ingénieur des Chemins de fer, à Tourane (Annam).
 HƯƠNG-ĐẾ, Lang-Trung au Cán-Tín, Hué (Annam).

- MM. IZARD, Receveur des Postes et Télégraphes, à Yunnanfou (Chine).
JABOUILLE, Administrateur des Services Civils, **Quảng-Trị** (Chine).
JANSEN, C^{ie} Franco-Asiatique des Pétroles, en congé.
JARDIN, Administrateur des Services Civils, Résident-Maire de Tourane (Annam).
JASPAR, J., Négociant, 53, Rue de la Chaux, Hanoi (Tonkin).
JESSULA, C^{ie} de Commerce et de Navigation d'Extrême-Orient, Saigon (Cochinchine).
JOYEUX, A., Directeur des Ecoles d'Art indigène, Saigon (Cochinchine).
JULLIEN, Entrepreneur, à Dalat, Lang-Bian (Annam).
D'KARANDEL, Médecin-Major des Troupes Coloniales, à Marseille.
KIỆU-TAM-LỬ, **Phủ-Thừa**, Hué (Annam).
KIỆU-HỮU-HY, Tri-Huyện de **Phù-Cát**, **Bình-Định** (Annam).
LABORDE, J. A., Administrateur des Services Civils, en congé.
LACOMBE, Administrateur des Services Civils, Gouvernement Général, Hanoi (Tonkin).
LAGRANGE, Directeur des Usines des Eaux et d'Electricité, **Hué** (Annam).
LAN, J., Inspecteur des Services Agricoles, à **Vĩnh** (Annam).
LẬP. PAUL, Membre de la Chambre de commerce et d'Agriculture de l'Annam, **Hué**.
LAPICQUE, Armateur, Haiphong (Tonkin).
LARQUETOUT, Inspecteur de la Garde Indigène, **Hué**.
LAURENT, Garde Principal des Forêts à **Nghĩa-Hưng**, par **Vĩnh** (Annam).
LÊ-BÌNH, **Độc-Học**, à **Quảng-Ngãi** (Annam).
LÊ-CHÍ-TUÂN, **Thị-Lang** au Ministère de la Guerre, **Hué**.
LE FOL, A., Administrateur des Services Civils, au Ministère des Colonies, à Paris.
LEHE, B., Administrateur des Services Civils, à **Bắc-Ninh** (Tonkin).
LE BRIS, H., Capitaine d'Infanterie Coloniale, Hanoi (Tonkin).
LE BRIS, E., Professeur, à Tourane (Annam).
LE GALLEN, Gouverneur des Colonies, en congé.
LE LOUET, Vétérinaire, Institut Pasteur, Saigon.
LEJEUNE, Colon, à **Vĩnh** (Annam).
LEMAIRE, Administrateur des Services Civils, en congé.
LEMASSON, A., Administrateur des Services Civils, en congé, à Paris.
LÊ-ĐỨC-TRINH, Tri-Huyện de **Hương-Khé**, par **Hà-Tĩnh** (Annam).
LE ROY DES BARRES, Directeur local de la Santé au Tonkin, Hanoi.
LEVADOUX, Administrateur des Services Civils, Délégué au Gouvernement annamite, **Hué** (Annam).
LEROY, G., Entrepreneur, à Viroflay (Seine et Oise).
LERICHE, Chef de B^m d'Infanterie Coloniale, Commandant d'Armes, **Hué**.
LESTERLIN, Administrateur des Services Civils, à **Thanh-Hóa** (Annam).
LETREMBLE, Administrateur des Services Civils, **Faifo** (Annam).
LÊ-THANH-ĐÀN, Tri-Huyện de **Quảng-Xương**, **Thanh-Hóa** (Annam).
LÊ-TRỊ-HIỀN, Tri-**Phủ** de **Hương-Hóa**, par **Thanh-Hóa** (Annam).
LÊ-HOÀNG, **Thị-Lang** au Ministère de la Guerre, **Hué**.

- MM. LÊ-KHÂC-THỨ Ecole des **Hậu-Bổ**, Hué.
LÊ-PHÁT-AN, Denis, Montjoye, **Thủ-Đức** (Cochinchine).
LÊ-PHÁT-THANH, J.B ,Chante-Brise, 29, Rue Eriaud des Vergues, Saigon.
LÊ-TRUNG-KHỎAN, Tri-Phủ de **Tam-Kỳ**, Faifo (Annam).
LÊ-VĂN-MẬU, Đốc-Phủ-Sứ, à **Mỹ-Tho** (Cochinchine).
LÊ-VĂN-MIÊN, Directeur de l'Ecole des **Hậu-Bổ**, Hué.
LÊ-VĂN-PHÚC, Imprimeur, 14-16, Rue du Coton, Hanoi.
LÊ-DU, Tri-Huyện de **Sơn-Định**, **Quảng-Ngãi** (Annam).
LÊ-THỨC, **Biên-Tu**, à **Quảng-Ngãi** (Annam).
 LOGOZ, Francis, Planteur, à **Làng-Khoai**, par **Quảng-Trị** (Annam).
LƯU-ĐỨC-VINH, Professeur au **Quốc-Tử-Giám**, Hué.
 MANDRETTE, Administrateur des Services Civils, Hanoi (Tonkin).
 MAITRE, Ch. E., 45 Rue Blanche, Paris
 MARBŒUF, Garde principal des Forêts, à Hué.
 MARC, H , Planteur, à **Trai-Ca**, par Bangoi (Annam).
 MARCHAL, H ,Conservateur des Monuments d'Angkor, Siem-Real (Cambodge).
 D'MARQUE, Médecin-Major des Troupes Coloniales, en congé.
 MARTIN, Ingénieur des Travaux Publics, à **Vĩnh**.
 MASSEI, Secrétaire des Polices, Haiphong (Tonkin).
 MASSOULARD, Ingénieur des Chemins de fer, à Tourcham (Annam).
 MATTEI, Brigadier des Douanes et Régies, à Tourane.
 MAYBON, Ch., Directeur de l'Ecole Municipale française, 247, Avenue Joffre, Shanghai (Chine).
 MEYER, Directeur de la Banque Franco-Suisse, Rue La Fayette, Paris.
 MILLET, Garde Général des Forêts, à **Dalat**, **Langbian** (Annam).
 D' MILLOUS, Médecin-Major des Troupes Coloniales, Tourane (Annam).
 S. E. le Ministre du Palais et des Beaux Arts, Pnom-Penh (Cambodge).
 MM. MIR, H., Payeur, à Tourane (Annam).
 MIRVILLE, J , Ingénieur de la TSF de l'Indochine, à **Bạch-Mai**, par Hanoi.
 MONGUILLOT, Résident Supérieur du Tonkin, Hanoi.
 MOORE BENNET, Arthur, J , Managing Director of The Anglo-Chinese Engineers Assoc., à **Pekin** (Chine).
 MORIN, E., Négociant, à Tourane.
 MORIN, W., Négociant, à Hué.
 MOREAU, Commis Principal des Douanes et Régies, à **Quảng-Ngãi** (Annam).
 MORINEAU, R , Missionnaire, à **Lai-An**, par Hué.
 Mme MURAIRE, à Tourane (Annam).
 MM. NADAUD, Sûreté Général, au Gouvernement Général, Hanoi.
NGUYỄN-BÁ-DĨNH, Tri-Huyện de **Yên-Thành**, par Vinh.
NGUYỄN-HỮU-CHUYÊN, Tham-Tri au Ministère de l'Intérieur, Hué.
NGUYỄN-ĐÌNH-TRƯỜNG, Tri-Huyện, **Nghĩa-Hanh**, **Quảng-Ngãi** (Annam).
NGUYỄN-VĂN-AN, **Tạm-Phái**, à **Quảng-Ngãi** (Annam).
NGUYỄN-VĂN-KIỆU, Directeur de la *Tribune Indigène*, à Saigon (Cochinchine).

- MM. NGUYỄN-TRỌNG-TINH, Tri-Huyện de Phú-Vang, à Hué (Annam).
NGUYỄN-TRÁC, Tri-Huyện de Cần-Lộc, Hà-Tĩnh (Annam).
NGUYỄN-KHOA-NGHI, Tri-Huyện de Thanh-Chương, par Vinh:
NGUYỄN-KHẮC-NIỆM, Tri-Huyện de Tiên-Phước, par Tam-Kỳ, Faifo (Annam).
NGUYỄN-HỮU-TỰU, Tri-Huyện de Quê-Sơn, par Faifo.
NGUYỄN-KHOA-ĐẠM, Sous-Directeur du Collège Quốc-Tử-Giám, Hué.
NGUYỄN-XUÂN-ĐÀM, Tri-Phủ à Diễn-Châu, par Vinh (Annam).
NGUYỄN-THÚC-DINH, Án-Sát à Quảng-Ngãi (Annam).
NGUYỄN-ĐÔN, Chánh-Giám-Lâm au Nội-Vụ, Hué.
NGUYỄN-ĐÌNH-HIỀN, Phủ-Doãn de Thừa-Thiên, à Hué.
NGUYỄN-VĂN-HIỀN, Tuần-Vũ à Quảng-Trị (Annam).
NGUYỄN-VĂN-HOÀNH, Án-Sát à Faifo (Annam).
NGUYỄN-ĐÌNH-HÒE, Tham-Tá au Cơ-Mật, à Hué.
NGUYỄN-KHOA-KỲ, Tri-Phủ de Tuy-Hòa, par Sông-Cầu (Annam).
NGUYỄN-ĐÌNH-NGÂN, Kiểm-Giáo au Quốc-Tử-Giám, à Hué.
NGUYỄN-PHIÊN, Tri-Phủ de Thăng-Bình, par Faifo (Annam).
NGUYỄN-DUY-PHIÊN, Tá-Lý au Ministère de l'Instruction Publique, Hué.
NGUYỄN-ĐÌNH-QUANG, Tri-Phủ de Triệu-Phong, par Quảng-Trị (Annam).
NGUYỄN-VIỆT-SONG, Bỏ-Chánh à Thanh-Hóa (Annam).
NGUYỄN-KHOA-TÂN, Tuần-Vũ à Hà-Tĩnh (Annam).
NGUYỄN-ĐÌNH-TIỀN, Tá-Lý au Ministère des Travaux Publics, Hué.
NGUYỄN-THÚC, Hành-Tẩu au Ministère de l'Intérieur, Hué.
NGUYỄN-TOẠI, Tri-Huyện de Đông-Sơn, Thanh-Hóa (Annam).
NGUYỄN-VĂN-TRÌNH, Thị-Lang au Ministère de la Justice, Hué.
O'NEIL Directeur Général du Crédit foncier d'Extrême-Orient, Shanghai (Chine).
ORBAND, R., Administrateur des Services Civils en retraite, 36, Chemin de Combe-Blanche, Montplaisir-la-Plaine, Lyon.
ORSINI, Commis des Postes et Télégraphes Rue du Nam-Giao, Hué.
PARRAUD, Garde principal des Forêts, Hué.
PASQUIER, P., Résident Supérieur de l'Annam, Hué.
PÉLISSIER, Négociant, Tourane (Annam).
PERNOTTE, Directeur Général de la Banque Industrielle de Chine, Haiphong.
PEYSSONNAUX, J. H., Secrétaire des Polices, Hué.
PHẠM-HỮU-VĂN, Tri-Phủ de Tĩnh-Gia, à Thanh-Hóa (Annam).
PHẠM-NGHI, Tu'-Vu au Conseil du Cơ-Mật, à Hué (Annam).
PHẠM-BÁO-PHỒ, Án-Sát à Quảng-Ngãi (Annam).
PHẠM-LIỆU, Tham-Tri au Ministère des Travaux Publics, Hué.
PHẠM-VĂN-DIỆU, Professeur au Collège Quốc-Học, Hué
PHAN-HUY-THINH, Médecin auxiliaire, à Vinh (Annam)
PHILIP, Chef du Service de l'Immigration en Cochinchine, Saigon.
PHỤNG-DUY-CẦN, Ministère des Travaux Publics, Hué.
PIDANCE, Chef des Services Agricoles et Commerciaux, Hué.

MM. PLÉGAT, Inspecteur de la Garde Indigène en congé, à l'Isle-Adam (Seine et Oise).

RÉTHORÉ, E., Inspecteur des Chemins de fer, 13, Cité Jauréguiberry, Hanoi,

RIEUS, Ingénieur des Travaux Publics, Hué.

RIGAUX, M., Ingénieur de la Société des Chaux Hydrauliques du Long-Thọ, Hué.

RIMAUD, A., Président du Conseil Colonial, 20, Quai Francis-Garnier, Saigon.

RIQUEAU, Pharmacien-Militaire, en congé.

RIVIÈRE, professeur, à Qui-Nhon (Annam).

D' ROBERT, Médecin Aide-Major des Troupes Coloniales, Hué.

ROCHETEAU, Caissier Comptable chez M. Roque, Armateur, Haiphong.

ROQUE, P., Armateur, Haiphong.

ROUVIÈRE, Agent de la Compagnie « Optorg », Hué

SALLES, A., Inspecteur des Colonies en retraite, 23, Rue Vaneau, Paris VII^e.

D' SALLÉ, A., Médecin-Major des Troupes Coloniales, en congé.

SANTINI, Garde principal des Forêts, à Vĩnh.

SARTHÉ, Planteur, à Benthuy (Annam).

SAUVAGE, F., Armateur, 138 Quai du Commerce, Hanoi.

D'SIMON, à Quảng-Ngãi (Annam).

SOGNY, L., Chef de la Sûreté en Annam, en congé, à Epernay (Marne).

Section Indochinoise à l'Exposition Coloniale de Marseille, 4, Rue de Seine, Paris.

SPICK, Garde principal des Forêts, à Tourane.

STARLING, F. M., Standard Oil Company, Saigon.

TASSEL, Directeur de l'Ecole Professionnelle, Hue

TẠ-THỨC-QUYÊN, Tri-Huyện de Lê-Thủy, Quảng-Bình (Annam).

THÁI-VĂN-TOÀN, Interprète de S. M., à Hué.

S. E. **THÂN-TRỌNG-HUỆ**, Ministre de l'Instruction Publique, Hué.

MM. TISSOT, H., Résident Supérieur, en congé.

TIXIER, Postes et Télégraphes, à Tourane.

TOREL, Administrateur-Adjoint des Services Civils, Hué.

TÔN-THẬT PHÁN, Tri-phủ de Tư-Nghĩa, Quảng-Ngãi (Annam).

TÔN-THẬT CHIÊM-THIỆT, Tri-Phủ de Quảng-Trạch, par Đồng-Hới (Annam).

TÔN-THẬT CHỬ, Bồ-Chánh à Hà-Tĩnh (Annam).

TÔN-THẬT CHƯƠNG, Tri-Huyện de Hậu-Lộc, par Thanh-Hóa (Annam).

TÔN-THẬT ĐÀN, Bồ-Chánh à Phan-Thiết (Annam).

TÔN-THẬT NGÂN, Tri-Phủ de Hoài-Nhơn, par Qui-Nhơn (Annam).

TÔN-THẬT QUẢNG, Bồ-Chánh à Faifo (Annam).

TÔN-THẬT SA, professeur de Dessin à l'Ecole Professionnelle, à Hué.

TÔN-THẬT TÊ, Tuần-Vũ à Nha-Trang (Annam).

TÔN-THẬT TRẠI, Thừa-Phái au Ministère de l'Intérieur, Hué.

TÔN-THẬT TRẠM, Tổng-Độc de Thanh-Hóa (Annam).

- MM. **TÔN-THẬT HỒI**, Etudiant à l'Ecole de Droit, à Hué.
TÔN-THẬT LÂM, Tri-Phủ de Hâm-Thuận, à Phan-Thiết (Annam).
TÔN-THẬT Tu, Tri-Phủ de Hà-Trung, Thanh-Hóa (Annam).
TORTEL, Industriel, à Nam-Định (Tonkin).
TRẦN-MẠNH-ĐÀN, Tri-Huyện de Tuyên-Hóa, à Quảng-Bình (Annam).
TRẦN-ĐÌNH-KHUYỀN, Tri-Phủ de Hoài-Nhơn, à Bình-Định (Annam).
TRẦN-ĐÌNH-BÁCH, Tổng-Đốc Vĩnh (Annam).
TRẦN-VĂN-THÔNG, Tuấn-Vũ à Quảng-Trị (Annam).
TRI, René, Commis des Services Civils, à Luang-Prabang (Laos).
TRƯƠNG-VĂN-BẾN, Conseiller Colonial, Industriel, à Cholon (Cochinchine).
TRƯƠNG-TRIỆU-BÍCH, Thông-Phán à Quảng-Ngãi (Annam).
TƯ-THIỆP, Tổng-Đốc à Faifo (Annam).
TUTIER, Négociant, à Hué.
 Union Commerciale Indochinoise et Africaine, Tourane.
ƯNG-BÀNG, Lang-Trung au Cẩn-Tín, à Hué.
ƯNG-BÀNG, Tá-Lý au Ministère des Rites, à Hué.
ƯNG-BÌNH, Viên-Ngoại au Ministère de la Guerre, Hué.
ƯNG-DINH, Tham-Tri au Ministère de la Justice, Hué.
ƯNG-GIA, Professeur au Quốc-Tử-Giám, Hué.
ƯNG-TÔN, Án-Sát à Đồng-Hới (Annam).
ƯNG-THÔNG, Médecin auxiliaire de l'Assistance Médicale, à Hué.
ƯNG-TRÌNH, Tá-Lý au Ministère des Travaux Publics, à Hué.
ƯNG-ỬY, Tri-Phủ de Tuy-Hòa, par Sông-Cầu (Annam).
VACHEROT, Négociant, à Tam-Kỳ, par Faifo (Annam).
V:RET, Garde principal des Forêts à Vĩnh (Annam).
Võ-HOÀNH, Tri-Phủ de Thạch-Hà, par l'ả-Tĩnh (Annam).
Võ-LIÊM, Tổng-Đốc à Bình-Định (Annam).
Võ-THIỀU-TRÌNH, Tri-Phủ de Vĩnh-Linh, par Quảng-Trị (Annam).
Võ-VĂN-QUI, Commis des Services Civils, à Vĩnh (Annam).
Võ-VỌNG, Tri-Huyện de Hải-Lăng, par Quảng-Trị (Annam).
WARKIN, Négociant, à Tourane.

Abonnements.

- Gouvernement Général de l'Indochine, à Hanoi.
 Gouvernement Général, Direction des Affaires Economiques.
 Agence Economique de l'Indochine, 41 Avenue de l'Opéra, Paris.
 Direction de l'Enseignement Supérieur, Hanoi (Tonkin).
 Ecole de Médecine, Hanoi.
 Direction de l'Enseignement en Annam, Hué.
 Ecole Professionnelle, à Hué (Annam).
 Ecole des Hậu-Bổ, à Hué (Annam).
 Collège Quốc-Tử-Giám, Hué (Annam).

Société d'Enseignement mutuel, à Hué (Annam).
Direction des Archives et des Bibliothèques du Gouvernement Général, Hanoi.
Résidence Supérieure en Annam, Hué.
Résidence de France à **Thanh-Hóa** (Annam).
Résidence de France à **Vĩnh** (Annam).
Résidence de France à **Hà-Tĩnh** (Annam).
Résidence de France à **Đông-Hới** (Annam).
Résidence de France à **Quảng-Trị** (Annam).
Résidence de France à **Thừa-Thiên** (Annam).
Résidence-Mairie à Tourane (Annam).
Résidence de France à Faifo (Annam).
Résidence de France à **Quảng-Ngãi** (Annam).
Résidence de France à **Qui-Nhơn** (Annam).
Résidence de France à Nhatrang (Annam).
Résidence de France à **Phanthiết** (Annam).
Résidence de France à Kontum (Annam).
Résidence de France à **Dalat** (Lang-Biang, Annam).
Délégation de **Sông-Cầu** (Phu-Yên, Annam).
Délégation de **Phan-Rang** (Annam).
Résidence Supérieure du Tonkin, Hanoi.
Résidence-Mairie d'Haiphong (Tonkin).
Résidence de France à **Hòa-Bình** (Tonkin).
Résidence de France à **Kiên-An** (Tonkin).
Résidence de France à **Bắc-Giang** (Tonkin).
Résidence de France à Lang-Son (Tonkin).
Résidence de France à **Hưng-Yên** (Tonkin).
Résidence de France à **Sơn-Tây** (Tonkin).
Résidence de France à **Quảng-Yên** (Tonkin).
Résidence de France à **Thái-Bình** (Tonkin).
Résidence de France à **Phú-Thọ** (Tonkin).
Résidence de France à **Phúc-Yên** (Tonkin).
Résidence de France à **Phủ-Lý** (Tonkin).
Résidence Supérieure au Laos, à Vientiane.
Commissariat du Gouvernement à Saravane (Laos).
Gouvernement de la Cochinchine, à Saigon.
Province de **Chợ-Lớn** (Cochinchine).
Mairie-Ville de **Chợ-Lớn** (Cochinchine).
Province de **Bắc-Lieu** (Cochinchine).
Province de **Bền Tré** (Cochinchine).
Province de **Biên-Hòa** (Cochinchine).
Province de **Cần-Thơ** (Cochinchine).
Province de **Gia-Định** (Cochinchine).
Province de **Long-Xuyên** (Cochinchine).
Province de **Châu-Độc** (Cochinchine).
Province de **Rách-Gia** (Cochinchine).
Province de **Sa-Đéc** (Cochinchine).

Province de **Sóc-Trang** (Cochinchine).
Résidence Supérieure au Cambodge, à **Pnom-Penh**.
Cercle de la Rive droite, Hué (Annam).
Cercle Colonial, à Saigon (Cochinchine).
Société amicale et artistique Franco-Annamite, à Hanoi.
Province de **Tây-Ninh** (Cochinchine).
Province de **Thudâumôt** (Cochinchine).
Province de **Vinh-Long** (Cochinchine).
Cercle Bibliothèque de **Bên-Tré** (Cochinchine).
Administrateur du Territoire de **Kouang-Tchéou-Wan**, à Fort-Bayard.
Banque Industrielle de Chine, 74 Rue St. Lazare, Paris.
Banque de l'Indochine, Agence de Tourane (Annam).
Bibliothèque provinciale de **Nha-Trang** (Annam).
Ministère du Palais et des Beaux Arts, à Pnom-Penh, (Cambodge).
Légation de France à Pékin (Chine).
Société Tourane-Sport, à Tourane (Annam).
L'Union Commerciale Indochinoise et Africaine, à Tourane (Annam).
Direction des Arts Cambodgiens, à **Pnom-Penh**, (Cambodge).
Compagnie Franco-Asiatique des pétroles, Agence de Saigon.
Compagnie Franco-Asiatique des pétroles, Agence de Tourane.
Chef du Service Géographique, Hanoi (Tonkin).
Association des Ingénieurs de l'Institut Industriel du Nord de la France, 116,
Rue de l'Hôpital militaire, Lille (Nord).

Echanges

Ecole Française d'Extrême-Orient, à Hanoi.
Revue Indochinoise, à Hanoi.
Société d'Etudes Indochinoises, à Saigon.
Société d'Histoire des Colonies françaises, Palais Royal, 34, Galerie d'Orléans, Paris.
Comité de l'Asie française, Service Bibliothèque, 19-21, Rue Cassette, Paris.
M. Joubin, Conservateur de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie de l'Université de Paris, 16, Rue Spontini, à Paris XVI^e.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Lyon.
Section Indochinoise à l'Exposition Coloniale de Marseille pour 1922.
Burma : Research Society (Bernard free Library), Rangoon, Birmanie.
The School of Oriental Studies, London Institution, Finsbury Circus, E. C. 2.

Hommages.

M. SARRAUT, A., Ministre des Colonies, Paris.
S. M. KHAI-ĐINH Empereur d'Annam, Hué.

Ministère des Colonies, Service du Secrétariat et du Contreseing, Archives et bibliothèque, à Paris.

Résidence Supérieure en Annam (Hué).

S. E. le Ministre de l'Intérieur, à Hué.

S. E. le Ministre de la Justice, à Hué.

S. E. le Ministre de l'Instruction Publique, à Hué

S. E. le Ministre des Travaux Publics, à Hué.

S. E. le Ministre des Rites, à Hué.

S. E. le Ministre de la Guerre, à Hué.

S. E. le Ministre des Finances, à Hué.

M. OUTREY, Député de la Cochinchine, Président de la Section de Tourisme de la Ligue Coloniale française, 15, Rue Pergolèse, à Paris.

M. FOUCHER, Professeur à la Sorbonne, 16, Rue de Staël, Paris.

M. FINOT, L., 11, Rue Poussin, Paris.

M. SÉNART, Membre de l'Institut, 18, Rue François 1^{er}, Paris

M. SYLVAIN LÉVY, Professeur au Collège de France, 9, Rue de la Brosse, Paris.

Touring-Club Français, Société du Tourisme colonial, 65, Avenue de la Grande Armée, Paris.

Musée Guimet, Place d'Iéna, Paris.

Tàn-Thơ-Viên, Bibliothèque de la Cour d'Annam, à Hué.

Société Sportive Indigène, à Hué.

Service des Annales du Gouvernement Annamite (Sứ-Quán), à Hué.



Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D' ACCUEIL

